BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLIX
B
35
NAPOLI

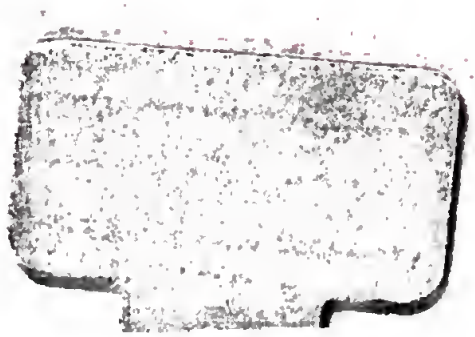

Google

XLIX
B
35

L'HISTOIRE
DES
RELIGIONS
DE TOUS
LES ROYAUMES
DU MONDE,

Revûë, corrigée, augmentée, & mise dans un meilleur ordre.

Par le Sieur JOVET *Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel.*

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez GILLES PAULUS-DU-MESNIL, ruë Frementelle, au Petit Corbeil, prés le Puits-Certain.

M. DCCX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE DES CHAPITRES des Religions contenuës dans ce ſecond Volume.

De la Religion de Pologne. page 1
De la Religion de la Livonie. 21
De la Religion de Suede. 35
De la Religion de la Lapponie, & Finlande. 42
De la Religion de Dannemark & Norvvege ou Iſlande. 43
De la Religion de Moſcovie. 48
De la Religion de la Lapponie Orientale. 93
De la Religion des Morduois, des Samojedes, de Jugria, de Permski, & de l'Iſle de Zemble. ibid.
De la Religion de Siberie, Tingoeſes, & Niſenovogorod. 95
De la Religion des Tartares d'Europe. 99
De la Religion des Etats de Turquie en Europe, ſçavoir de celle de Mahomet. 105
De la Religion de la Thrace. 221
De la Religion de la Grece. 242
De la Religion de l'Achaïe, d'Athenes, de la Morée, &c. 298. & ſuiv.
De la Religion de la Croatie. 301
De la Religion de la Dalmatie. ibid.
De la Religion de la Bulgarie. 302
De la Religion de la Valachie, Moldavie, & Tranſilvanie. 305 & ſuiv.
De la Religion des Iſles de l'Archipel, qui ſont dans l'Europe. 307
De la Religion de l'Iſle de Candie ou Crete. 354
De la Religion des Iſles de Corfou, de Zante, de Cephalonie, de ſainte Maure, &c. 356
De la Religion de l'Aſie en general. 361
De la Religion de la Natolie. 363
De la Religion de la Cappadoce, de la Galatie & de la Lycaonie. 364

De la Religion de Pont & de Bithinie. 365
De la Religion de la Cilicie ou Caramanie. 371
De la Religion de la grande & petite Phrygie ou Troade. ibid.
De la Religion de la grande & petite Myſie, de l'Æolide & de l'Ionie. 372
De la Religion de la petite Armenie. 375
De la Religion des Iſles de la Natolie, ſçavoir du Pont-Euxin, de la Propontide, & de l'Helleſpont. ibid.
De la Religion des Iſles de l'Archipel de l'Aſie, de Leſbos, Samos, Cos. ibid.
De la Religion de l'Iſle de Rhodes. 376
De la Religion de l'Iſle de Chypre. 377
De la Religion de l'Iſle de Larneca. 380
De la Religion de la Syrie. ibid.
De la Religion d'Alep. 381
De la Religion des Melkites. 384
De la Religion des Maronites. 385
De la Religion des Druſes. 417
De la Religion des Curdes Mahometans, des Curdes Jaſidies, Dacenies, Jaſidies, Sachelies, Jaſidies Denedies, Caledies, & Jaſidies errans. 435. & ſuiv.
De la Religion de la Terre-Sainte, de la Galilée, de l'Idumée, de la Samarie, de la Paleſtine, & de toutes les autres Tribus, &c. 446. 447
De la Religion des Juifs. 500
Du Chriſtianiſme de la Terre-Sainte. 548
Des Chrétiens Schiſmatiques qui ſe trouvent dans la Terre-Sainte. 552
De la Religion de l'Arabie. 564
De la Relig. des Chrétiens Sabis ou de S. Jean. 576
De la Religion de Meſopotamie. 589
De la Religion des Jacobites. ibid.
De la Religion de la Chaldée. 594
De la Religion des Neſtoriens. 595

Fin de la Table du ſecond Volume.

L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de Pologne.

LA Religion n'a pas commencé dans la Pologne auſſi-tôt que la Monarchie ; & ces Peuples n'ont quitté leurs Idoles, pour prendre le culte de la veritable Religion, que dans le dixiéme ſiecle, environ l'an 965. ou 966. ſous le Regne de Myesko ; ou Miciſlas I. premier Duc de Pologne Chrétien ; car les Souverains de ce Pays ne prenoient point en ce tems-là la qualité de Rois, mais celle de Duc ou de Prince. Ces Peuples embraſſerent la Religion Chrétienne en un même jour ; & parce que pluſieurs avoient negligé dans les commencemens de ſe faire baptiſer, ce Prince *Florimond de Raymond.* *Davity, de l'Europe, der. Edit.*

ordonna que, ſur peine de la vie, chacun eût à briſer les Idoles, ou les jetter dans l'eau, & ſe faire baptiſer un jour préfix. Cela fut ponctuellement exécuté dans tous ſes Etats: D'où vient qu'en la Grande Pologne, le quatriéme Dimanche de Carême, qu'on appelle le Dimanche de *Lætare*, les enfans portent encore une eſpece d'Idole de bois, qu'ils plongent dans l'eau. Autrefois les Gentilshommes avoient coûtume de tirer leurs épées à demi hors du foureau, lors qu'on étoit ſur le point de dire l'Evangile, & de la remettre, lors qu'on répondoit: *Gloria tibi Domine*; mais cette coûtume s'eſt abrogée avec le tems, ainſi
Eugene IV. que pluſieurs abus que le Pape a réformez. Ils ſe ſont maintenus conſtamment dans la vraie Foy, juſqu'au tems de Luther: Car quoi que la Religion des Huſſites & des Wicleſiſtes ſe fût gliſſée en Pologne vers la fin du Regne de Vladiſlas Jagellon, & le commencement de celui de Vladiſlas & de Caſimir, ſes fils; toutefois le ſoin & le zele des Princes & des Evêques empêcherent ces Sectes de s'étendre. Mais depuis l'hereſie de Luther, on y a donné entrée à toutes ſortes de Religions, & l'on y voit des Heretiques, que l'Egliſe a condamnez dés ſa naiſſance, comme celle des Ariens, dont nous allons parler amplement. Il eſt vrai que les Catholiques font le plus grand nombre; & ils n'ont point encore permis que l'on ait élû un Roy heretique, non plus qu'en France, pour faire voir que la Religion Catholique regne dans ces Etats. La puiſſance & les richeſſes des Evêques de Pologne ayant auſſi beaucoup ſervi pour la conſervation de la vraie Foy, jointes aux grandes alliances de ces Prélats, qui contribüent auſſi à la maintenir, comme leurs richeſſes, l'Archevêque de Gneſne ayant quarante mille ducats de Hongrie, l'Evêque de Cracovie ſoixante mille, celui de Poſnan quarante-cinq; & ainſi des autres.

Les PP. Jeſuites contribüent auſſi extrêmement

à l'amplifier par leurs Prédications & leur Doctrine. Ils ont pour cela dans toutes les Provinces de ce Royaume quantité de Maisons & de Colleges, où sont instruits les Missionnaires, qui donnent la chasse aux Heretiques. Mais ce qui a toûjours empêché leurs grands progrés, ont été les Rois, qui s'étant conservez dans la pureté de la Religion, ont banni de leur Cour toute autre que la leur. Le Senat même, qui n'a jamais admis de Senateurs, que de la Catholique, ne leur a pas peu servi d'obstacle, non plus que la plûpart de la Noblesse, dont il y en a peu d'autre Religion que de la Catholique, si ce n'est en Prusse, en Lithuanie & en Russie, où il y a des Palatins & des Châtelains de differentes Sectes.

Or la premiere des heresies qui se répandit d'abord en Pologne, fut celle des Hussites. Mais le Roy Ladislas, assisté des Seigneurs & des Evêques de son Royaume, s'y opposa tout-à-fait; & refusant la Couronne que ceux de Boheme lui offroient, il empêcha par ce moyen que cette heresie ne passât de Boheme en Pologne. Il fut aussi ordonné en une Diete Generale du Royaume, que quiconque recevroit ou favoriseroit l'heresie, en quelque maniere que ce fût, seroit puni rigoureusement: Et parce qu'au commencement que Luther répandit son heresie, les jeunes gens alloient étudier à Lipse & à Wittemberg, d'où ils retournerent chez eux, ou heretiques, ou moins Catholiques qu'ils n'en étoient partis; Sigismond Auguste, qui regnoit alors, défendit d'aller étudier dans ces Universitez: Ce qui arrêta quelque peu le cours de ce mal; mais non pas tout-à-fait, parce qu'en partie, à cause du voisinage des Pays infectez d'heresie, elle se glissa en ce Royaume, où quelques-uns même renouvellerent les opinions d'Arius & d'Ebion.

Mais il étoit déja corrompu par ceux qui y avoient apporté la Confession d'Augsbourg

d'Allemagne, & par d'autres, qui faiſoient venir ſecretement des Precepteurs pour leurs enfans des Univerſitez dont nous venons de parler. Si bien que cette hereſie s'eſt plus étendüe en Pologne, & a plus de credit que toutes les autres, aprés celle des Trinitaires, principalement en la Grande Pologne, en la Pruſſe & dans la Livonie.

En 1525. le Peuple de Dantzic, amateur de nouveautez, & pouſſé par la fureur de cette Secte, dépoſa le vieux Senat, & en compoſa un nouveau de perſonnes indignes, profana & pilla les Egliſes, & fit mille indignitez aux Prêtres & aux Religieux: Et quoi que la preſence du Roy, qui s'y étoit tranſporté, eût un peu diſſippé ces orages, toutefois la Religion Catholique en fut bannie à la ſuite.

Ces déſordres furent ſuivis de l'apoſtaſie d'Albert de Brandebourg, qui, à la perſuaſion de ſes freres, devint Lutherien, & de Grand Maître des Chevaliers Teutoniens de Pruſſe, ſe fit Duc d'une bonne partie de cette Province. Les Peuples de ſon Pays, à ſon exemple, embraſſerent auſſitôt cette Secte; & enſuite elle entra dans la Pruſſe du Roy de Pologne. Cette Secte ſe ſeroit beaucoup plus étendüe, & auroit fait de plus grands progrés dans cette Province, ſi les Evêques ne s'y étoient oppoſez par leur zele & leur vigilance.

Outre l'erreur de Luther & de pluſieurs autres qui ſe gliſſerent dans la Pruſſe de ce Duc, celle des Anabaptiſtes y entra auſſi, principalement dans Cuniſbergue, aux quartiers de Wenden, prés de Dantzic; même tous les Fauxbourgs de Dantzic en ſont peuplez. Il s'en voit auſſi beaucoup vers la Sileſie, au Palatinat de Siradie, & prés de Cracovie. Ils ont à Lublin des Temples, avec exercice de leur Religion. Le Calviniſme y regne auſſi, principalement entre les Nobles, & particulierement à Dantzic, à Cracovie, à Poſnan & à Vilna.

Il s'y voit auſſi des Huſſites, venus de Boheme, qui portent le Calice en leurs armes, en leurs bannieres & en leurs habits.

Il y a auſſi des Adamites, & autres, dont les Sectes ſont peu connües, qui ſont dans le mépris & la raillerie de tout le monde.

Il y a encore des Picards, des Ariens & des Sociniens, & pluſieurs autres Sectes.

Ariens.

Quant aux premiers Ariens, nous en avons déja parlé au commencement de cet Ouvrage, & de leur origine; & cette déteſtable Secte, qui avoit commencé en Egypte environ l'an 320. aprés s'être répandüe de là dans tout l'Orient, & preſque dans tout l'Occident, avec les Viſigoths, les Vandales, les Sueves, les Oſtrogoths, les Bourguignons & les Lombards, lorſque ces Peuples occuperent la plus grande partie des Gaules, l'Eſpagne, l'Afrique, l'Italie, les Iſles & la Pannonie, fut enfin tout-à-fait éteinte vers l'an 660. ayant regné, principalement à la faveur de ces Nations barbares, environ 340. ans: Car depuis ce tems-là, il ne ſe trouve plus ni Peuple, ni Societé, qui en ait fait profeſſion, ni qui en ait eu l'exercice, juſqu'à ce qu'aprés un intervale de prés de 900. ans, elle fut renouvellée le ſiecle paſſé par les nouveaux Ariens, ou les Tritheiſtes & Antitrinitaires, qui ſe ſont enfin confondus avec les Deiſtes & les Sociniens de nôtre ſiecle. C'eſt ce que nous allons voir.

Le P. Maimbourg, de l'Arianiſme.

Renouvellement de l'Arianiſme.

Lors que Luther, au commencement du ſiecle paſſé, eut dreſſé le plan de ſon hereſie ſur l'Ecriture interpretée ſelon ſon ſens, en mépriſant l'autorité des Peres & des Conciles, & celle de l'Egliſe, de laquelle il ſe ſepara; pluſieurs de ſes Diſciples mêmes, croyant qu'ils ſe pouvoient donner la même liberté que leur Maître avoit priſe, firent ce grand nombre de Sectes differentes de la ſienne, qui partagerent de ſon tems toute l'Allemagne, ſur les Articles de la Foy qu'il avoit

attaquez. Et comme on peut donner à tout, en ſuivant ce principe, qui laiſſe à chacun la liberté d'interpréter l'Ecriture comme il l'entend, & de rejetter comme apocryphe celle dont il a de la peine de s'accommoder ; il s'en trouva un plus hardi & plus déterminé que tous les autres, qui marchant par la même route, alla juſques à ſaper les fondemens de la Religion Chrétienne, en renouvellant les blaſphémes d'Arius contre le myſtere adorable de la Trinité. Ce nouvel Hereſiarque fut Michel Servet, Eſpagnol, de Tarragone en Catalogne, homme qui ne manquoit ni d'eſprit, ni de capacité, mais qui avoit une ſi grande préſomption, que n'ayant pas encore vingt-cinq ans, il croyoit être l'Oracle du Monde, & l'unique Prophete qu'on dût écouter. Comme il fut venu à Paris pour y étudier en Medecine, il y avala bien-tôt le poiſon de l'hereſie Lutherienne, que quelques Docteurs d'Allemagne, qui s'étoient gliſſez dans l'Univerſité parmi les Sçavans que François I. y avoit appellez, commençoient à y répandre. Il ne s'attacha pas neanmoins bien fort à cette Secte : car comme il ſe croyoit trop habile homme, pour être Sectateur d'un autre, & qu'il vouloit abſolument être Chef de parti, il ſe mit à courir le Monde. Il parcourut la France & l'Allemagne, & paſſa même juſqu'en Afrique, pour y acquerir une connoiſſance plus particuliere de l'Alcoran. Aprés quoi, il ſe fit un plan de Religion, qu'il forma des erreurs de toutes les Sectes, qui faiſoient alors plus de bruit dans le monde : Car il rejettoit, comme Luther, tout ce que cet heretique condamne dans l'Egliſe. Il ne vouloit point du Baptême des enfans, non plus que les Anabaptiſtes. Il tenoit, comme les Sacramentaires, que l'Euchariſtie n'étoit qu'une ſimple figure ; & pouſſant ſon impieté plus loin que n'avoient fait les autres, il oſa dire, comme les Mahometans, qu'il n'y avoit qu'une ſeule Perſonne qui fût

Dieu, & que Jeſus-Chriſt ne l'étoit pas. Il encherit même pardeſſus les blaſphêmes d'Arius, en diſant qu'on ne devoit adorer que le Pere: Que le Fils de Dieu n'étoit pas une Perſonne, non plus que le S. Eſprit, qui n'étoit qu'une certaine émanation de l'Eſſence de Dieu, laquelle avoit commencé d'être en la Création du Monde; & que la Trinité que les Catholiques adoroient, étoit un Cerbere à trois têtes, compoſé de trois Dieux imaginaires. Voila les horribles blaſphêmes que cet impie oſa publier en Allemagne, dans ſes abominables Livres, intitulez: *Des erreurs de la Trinité*, qu'il fit imprimer en même tems qu'on formoit la Confeſſion d'Augſbourg, en 1530. c'eſt-à-dire 870. ans aprés que l'Arianiſme eut été tellement aboli, qu'il ne paroiſſoit plus dans aucune partie du Monde.

Il employa plus de vingt ans à parcourir les Provinces d'Europe, principalement celles d'Allemagne & de Pologne, en laiſſant par tout des ſemences de ſa déteſtable Doctrine, qu'il feignoit toûjours de vouloir établir par les ſeuls paſſages de l'Ecriture: Et comme tout étoit alors en trouble ſur la Religion; que tous ceux qui s'étoient ſeparez de l'Egliſe, ne vouloient point d'autre Juge que l'Ecriture, que chacun interprétoit ſelon ſon ſens, il ne manqua pas de trouver des gens qui embraſſerent ſon parti, & qui combattirent ouvertement comme lui le myſtere de la Trinité, ne reconnoiſſant pour Dieu que le Pere: Car ce fut environ ce tems-là que Campanus, Diſciple de Luther, ſoutint publiquement les mêmes blaſphêmes à Wittemberg. Il en voulut faire autant au Duché de Cleves, ſon Pays; mais il y fut fait priſonnier. Svensfeldius, Lutherien, & Mathias Illicicus, qui fut condamné comme Arien par l'Univerſité de Wittemberg, ſe déclarerent pour le même parti; & quelque tems aprés, Gregoire de Paul, Miniſtre de Cracovie, & Chef des Dei-

ſtes, enſeigna publiquement qu'il n'y avoit que la ſeule Perſonne du Pere qui fût Dieu, & que ni le Fils, ni le S. Eſprit, quoi qu'ils fuſſent de Dieu, ne l'étoient pas.

Ce furent là les premiers commencemens de l'impieté de Servet dans l'Allemagne & dans la Pologne: Et comme il avoit grande envie d'infecter la France de ſon venin, il eut la hardieſſe d'aller à Genêve, quoi que Calvin, qu'on avoit accuſé de favoriſer l'Arianiſme, eût écrit contre lui. Mais il n'y fut pas ſi-tôt arrivé, que Calvin, qui vouloit ſe juſtifier aux dépens de Servet, le fit arrêter par le Magiſtrat. Il eut même une longue conference avec lui, dans laquelle, comme Servet ne vouloit que la ſeule Ecriture, ſans l'autorité ni des Peres, ni des Conciles pour l'interpreter, Calvin ſe trouva dans quelque embaras, parce qu'il en uſe de même contre nous; outre qu'il écrit ſur le dixiéme Chapitre de S. Jean, que les Peres ſe ſont trompez dans l'explication de ce Paſſage: *Mon Pere & Moi ne ſommes qu'un*: ce qui ſignifie ſeulement, ſelon lui, le parfait conſentement de volonté, & non pas l'unité d'Eſſence. Mais enfin comme on vit que cet Arien, de quelque maniere qu'il ſe défendît contre Calvin, demeuroit toûjours obſtiné dans ſes propoſitions impies, que l'on réduiſit au nombre de trente-huit, aprés les avoir communiquées à ceux de Berne, de Zurich, de Bâle & de Schiaffouſe, & pris leurs avis, on le condamna à être brûlé tout vif. Ce qui fut exécuté.

Les Proteſtans trouverent à redire à cette conduite un peu forte de Calvin, parce qu'elle ſembloit autoriſer la rigueur dont ils ſe plaignoient, & qu'on exerçoit contre eux en France & en Angleterre, où l'on faiſoit brûler en même tems ceux qui étoient convaincus de prêcher leurs Dogmes, & qui les ſoutenoient avec opiniâtreté.

Mais le mal que Servet avoit fait par ſes Livres

déteſtables, étoit trop grand, pour prétendre que le cours en pût être arrêté par ſon ſupplice : Car il s'étoit fait bien des Diſciples & des Sectateurs de ſes Dogmes, qui faiſoient déja, & qui firent encore aprés ſa mort de terribles déſordres, particulierement dans la Hongrie, dans la Pologne & dans la Tranſilvanie, de la maniere que nous l'allons voir. George Blandrata, Piemontois, & Me- 1553.
decin, comme Servet, s'étant échappé de l'Inquiſition à Pavie, s'enfuit à Genêve, où aprés avoir bien examiné les opinions de Calvin, il crut, ſuivant le même principe de l'Ecriture interpretée ſans l'autorité de l'Egliſe, qu'il falloit paſſer outre, & s'attacher à la Doctrine de Servet, dont il avoit étudié les Livres. Enſuite ayant traverſé la Suiſſe, l'Allemagne & la Pologne, où il confera avec Gregoire de Paul, il paſſa dans la Tranſilvanie avec Paul Alciat, Milanois, Arien comme lui, & qui ſe fit depuis Mahometan. Il crut qu'il pourroit faire quelque choſe dans un Pays, où le jeune Roy Jean Sigiſmond, qui venoit d'y être rétabli par le Grand Seigneur Soliman, y laiſſoit entrer & prêcher les Lutheriens & les Calviniſtes, que le Moine George, tandis qu'il gouvernoit, en avoit toûjours écartez. En effet, il trouva moyen de s'introduire dans la Cour, à la faveur de ſa profeſſion, & de devenir enfin Medecin du Roy & de Petrovits, ſon premier Miniſtre, ou plûtôt ſon Tuteur, qui étoit déja Lutherien dans ſon ame. Ce fut lui qui ſe laiſſa prendre le premier aux beaux diſcours de Blandrata, qui lui fit avaler le poiſon de l'Arianiſme. Il ne fut pas aprés cela fort difficile de le répandre dans la Cour, & même dans l'eſprit du Prince, lequel n'oſa pas neanmoins encore ſe declarer, tant parce que ſa Mere, Princeſſe tres-Catholique, vivoit encore, que 1555.
parce que Soliman, ſon Patron, avoit écrit à la Reine qu'on ne ſouffrît pas que l'on introduiſît de nouvelles Sectes dans le Royaume, de peur qu'el-

les n'en troublaſſent la paix, en diviſant les eſprits ſur le point ſi délicat de la Religion.

En effet, on chaſſa tous les Prédicans Lutheriens & Calviniſtes, & tous les nouveaux Ariens ou Trinitaires, qui commençoient à faire un grand parti dans la Tranſilvanie. Mais la Reine étant morte bien-tôt aprés, & Selim, ſucceſſeur de Soliman, qui ne ſe ſoucioit gueres de ces troubles de Religion, les Lutheriens, les Calviniſtes & les Ariens rentrerent en Tranſilvanie, & y prirent, à la faveur de Petrovits, plus de liberté que jamais. Ce fut pour lors que Blandrata, aprés avoir gagné les Miniſtres, François David, qui de Proteſtant qu'il étoit, ſe fit Arien, corrompit par le miniſtere de cet impie, la plûpart de la Cour. Les principaux du Conſeil firent ouvertement profeſſion de l'Arianiſme, à l'exemple de Petrovits, qui exerçoit cependant mille violences contre les Catholiques; parce que le Prince s'étoit déja declaré Proteſtant, aprés la mort de la Reine ſa Mere. Enfin ce miſerable Prince, empoiſonné de la Doctrine de ſon Medecin, abandonna les Lutheriens & les Calviniſtes, comme il avoit fait les Catholiques, & ſe declara hautement pour l'Arianiſme dans un Prêche, où François David répandit publiquement tout le venin de cette hereſie contre l'adorable myſtere de la Trinité.

Les Calviniſtes & les Lutheriens, effrayez de ce progrés des Ariens, firent tout ce qu'ils pûrent pour s'y oppoſer; mais Blandrata trouva moyen de ſe ſervir de cela même, pour rendre ſon parti plus puiſſant: Car il les engagea à une diſpute publique en preſence du Prince, qui en ſeroit le Juge. Les Proteſtans ne pûrent pas avec honneur refuſer ce défi. La Conference ſe fit publiquement à Varadin, en preſence du Prince & de la Cour, entre Blandrata & François David, d'une part, & quelques Calviniſtes & quelques Lutheriens. Ces premiers propoſerent tous les paſſages que les

premiers Ariens avoient employez pour combattre la Divinité de Jesus-Christ, & les fortifia de beaucoup d'autres, qu'il produisit de l'un & de l'autre Testament. Il fallut necessairement que les Calvinistes, pour répondre à ces passages des Ariens, se servissent de l'éclaircissement que les Peres & les Conciles y avoient donné, pour en faire entendre le veritable sens, que nous tenons de ces Oracles de l'Eglise, sans lesquels chacun pourroit interpreter l'Ecriture comme il voudroit, sans que l'on pût prétendre plus de droit que l'autre de s'en faire croire. Alors un de ces Ariens tirant avantage de leur réponse, pour les confondre par eux-mêmes, leur dit : *Hé, quoi ! vous ne pouvez souffrir les Papistes, quand, pour soutenir l'interpretation qu'ils donnent aux passages que vous leur opposez, ils produisent l'autorité des Peres, & les décisions des Conciles, qui sont composez d'hommes sujets à se tromper ; Et vous, vous voulez employer contre nous ces mêmes armes, que vous mépriſez, quand les Romains s'en servent contre vous ?* Cette replique fut reçûë avec applaudissement du Prince & de la plûpart de l'Assemblée, qui suivoit aveuglément ses sentimens : De sorte que les Protestans, qui se trouverent extrémement embarassez, ne pouvant plus rien opposer, qu'on ne repoussât contre eux-mêmes, furent enfin contraints, ou de se ranger du côté des Ariens, ou de dissimuler, en attendant un tems qui leur fût plus favorable. Ainsi l'on vit en cette occasion ce qui se verra toûjours, qu'un Heretique, qui ne reçoit pas l'autorité de l'Eglise pour l'explication de la vraie parole de Dieu, n'en peut jamais convaincre un autre.

Cette victoire que les Ariens remporterent sur les Protestans, les fit triompher dans toute la Transilvanie. Ils publierent aussi-tôt les Actes d'une Conference, où ils avoient eu tant d'avantage sur les Protestans. Ils firent courir des Ecrits

par toute la Transilvanie, par la Pologne & par la Hongrie. Ils firent qu'on envoyât la Jeunesse dans les Universitez de Padoüe & de Venize, & que l'on communiquât avec les Juifs, pour y apprendre de cette perfide Nation à blasphemer contre le Fils de Dieu. Mais leur plus grande application fut à faire traduire la Bible, qu'ils falsifierent, en Grec, en Hebreu & en Langue vulgaire, par la Traduction qui s'en fit en Hongrois; afin qu'étant entre les mains de tout le monde, à cause de la nouveauté, qui a toûjours eu un tres grand charme pour le Peuple, elle fit couler insensiblement dans les esprits le venin de leur heresie, par les passages qu'ils avoient corrompus.

Mais pendant que Blandrata faisoit ainsi par lui-même tant de désordres dans la Transilvanie, il n'en faisoit pas moins dans la Pologne par ses Emissaires, qu'il y fit venir sous la conduite de Valentinus Gentilis, le premier de ses Confidens. C'étoit un Calabrois, qui avoit pris les Dogmes de Servet, qu'il expliquoit en d'autres termes, en disant qu'il n'y avoit que le seul Pere qui eût l'Essence du vrai Dieu, & qui fût Essentiateur; & que le Fils étoit essentié, ayant reçû de lui une autre Essence différente: De sorte qu'il nioit, comme font tous les Ariens, qu'il y eût trois Personnes dans une même Essence, blasphemant contre la Trinité, à l'exemple de Servet. Il l'appelloit la nouvelle Idole, la Tour de Babel, le Dieu Sophistique, & les trois Personnes phantastiques en un seul Dieu, qui est un quatriéme Dieu inconnu, disoit cet impie, qui en reconnoissoit trois, comme trois Esprits éternels; mais il vouloit que les deux autres fussent moindres que le premier, qui leur avoit donné deux Divinitez différentes de la sienne. D'où vient qu'il est le Chef des Tritheites, qui se répandirent dans la Pologne: Car comme il se fut échappé de Genêve, où il étoit sur sa parole, aprés que Calvin, qui l'avoit fait prendre, l'eut

Valentinus Gentilis, Chef des Tritheites.

obligé de ſe dédire, il s'en vint en Pologne, où Blandrata l'avoit mandé, & où les nouveaux Ariens ſe rendirent de tous côtez, aprés que la conduite trop lâche de Sigiſmond Auguſte y eut donné l'entrée aux Lutheriens & aux Calviniſtes, que le Roy Sigiſmond, ſon Pere, en avoit toûjours éloignez. 1567.

Lelio Socini, Sienois, & pluſieurs autres, entre leſquels étoit Bernardin Okin, y accoururent, pour y combattre ouvertement la Divinité de Jeſus-Chriſt : Ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs.

Cet Okin avoit été Capucin.

Cependant le parti des Trinitaires ſe fortifia tellement dans la Pologne, qu'il devint plus puiſſant que celui des Proteſtans, ſoit Lutheriens, ſoit Calviniſtes. Pluſieurs de la Nobleſſe, & même des Palatins, l'embraſſerent ouvertement. Il s'étendit dans la Lithuanie, dans la Ruſſie & dans la Volhinie. Il étoit auſſi fort puiſſant dans la Moravie & dans la Sileſie, voiſine de la Pologne ; & chacun de ceux qui venoient y dogmatiſer, parloit de Dieu de la maniere qu'il vouloit, ſans ſuivre d'autre regle, que celle de ſon ſens particulier. Cette déteſtable hereſie s'y multiplia, diviſée en tant de differentes Sectes, qu'on en a compté juſqu'à trente-deux, qui s'accordoient pourtant toutes à nier la Divinité de Jeſus-Chriſt. Et quelques-uns même, comme Lucas Sternbergius, paſſerent juſqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que tous les autres ; ce qui fit naître peu de tems aprés le Socinianiſme.

Les Proteſtans, principalement les Calviniſtes, qui abuſant de la facilité de Sigiſmond, venoient de s'établir en ce Royaume, ne pouvoient ſouffrir que ces Trinitaires l'emportaſſent ſi hautement ſur eux ; mais il leur en prit à peu prés comme à ceux de la Tranſilvanie : Car comme les uns & les autres ſe furent défiez à la diſpute durant la Diete de Perricovie, ceux d'entre les Palatins, qui favoriſoient les deux partis, obtinrent du Roy que

les principaux de leurs Docteurs diſputaſſent publiquement en pleins Etats. Le Grand Cardinal Hoſius, Evêque de Varmie, ſe retira de la Diete, pour ne point entendre blaſphemer contre Jeſus-Chriſt. On fit cette Conference entre les Calviniſtes & les Trinitaires. Gregoire de Paul & Gentilis propoſerent tous les paſſages des vieux Ariens : & comme les Calviniſtes recouroient, comme nous faiſons, aux anciens Peres & au Concile de Nicée, pour en avoir la veritable intelligence ; les Ariens ſe mocquant d'eux, les combattoient par les mêmes armes que les Proteſtans employent encore tous les jours contre nous ſur les autres Articles : Car ils leur diſoient hautement ce que ces Meſſieurs nous diſent éternellement : Qu'ils ne vouloient que la parole de Dieu toute pure, qui ſe produit aſſez clairement d'elle-même par ſa propre lumiere : Qu'ils n'admettoient que ce qu'elle contient, & qu'on n'y trouveroit jamais en termes formels, ni que le Fils fût Conſubſtantiel au Pere, ni qu'il y eût trois Perſonnes diſtinctes dans une même Eſſence : Que les Peres s'étoient trompez : Que le Concile de Nicée n'étoit qu'une Aſſemblée d'hommes, & d'hommes qui étoient ou gagnez, ou violentez par Conſtantin ; & que Concile pour Concile, ils aimoient mieux ſuivre ceux de Sirmium & de Rimini, où l'Empereur Conſtantius avoit fait recevoir la Doctrine d'Arius. Enfin tout ce que les Proteſtans nous oppoſent, ils le leur oppoſoient, & ils leur répondoient auſſi de la même maniere que ces gens nous répondent. Les Proteſtans, aprés avoir bien diſputé, ſe mirent à chanter à haute voix l'Hymne de la Glorification : *Gloire ſoit à Dieu le Pere, & à ſon Fils unique, & tout enſemble au S. Eſprit Paraclet, dans tous les ſiecles des ſiecles.* Mais les Miniſtres & les Seigneurs Ariens ſe levant tout en colere, rompirent l'Aſſemblée, en proteſtant qu'ils ne pouvoient ſouffrir que l'on fît cette injure à Dieu.

Ainſi finit cette Conference, qui mit la diviſion entre les Proteſtans Lutheriens & Calviniſtes, qui s'entrereprochoient les uns aux autres d'avoir donné lieu par leur Doctrine à cette execrable hereſie. Mais pour les accorder, on peut dire certainement que ceux qui ont renouvellé l'Arianiſme, aprés un interval de prés de 900. ans, ont tous été avant cela ou Lutheriens, ou Calviniſtes.

Il ſe fit encore pluſieurs Conferences ſemblables entre les Proteſtans & les Ariens, à Sandomire, à Lublin, à Albe Jule, & en d'autres Villes de la Pologne & de la Tranſilvanie; & toûjours avec un pareil ſuccés, les Ariens ſe ſervant des armes des Proteſtans pour les combattre. Ce qu'il y eut d'avantageux pour la Religion dans celle de Petricovie, c'eſt que Sigiſmond, revenu de ſa profonde letargie, par le grand bruit que firent les Evêques, & ſur tout Hoſius, fit un Edit, par lequel il bannit de tous ſes Etats tous les Etrangers, qui y avoient porté une ſi déteſtable Doctrine. Mais s'il épargna un peu trop les impies, la Juſtice Divine ne manqua pas de les punir avec beaucoup plus de rigueur: car Gentilis & Lelio Socini, Blandrata, François David, & quelques autres, moururent peu de tems aprés, les uns par le ſupplice, & d'autres miſerablement. Ainſi la plûpart des Auteurs du nouvel Arianiſme tomberent, auſſi-bien qu'Arius, dés cette vie, entre les mains de la Juſtice de Dieu, qui ne laiſſa pas neanmoins de punir ces Peuples Septentrionaux par ce fleau, beaucoup plus terrible que celui de la guerre, de la peſte & de la famine: Car aprés la mort du Roy Sigiſmond Auguſte, qui ſe contentant d'être Catholique, n'eut pas aſſez de fermeté pour reprimer les hereſies, quoi qu'il ne fit jamais aucun Edit en leur faveur; tous les Heretiques qu'on toleroit, particulierement les Lutheriens, les Calviniſtes & les Ariens, demanderent durant l'Interregne, la liberté d'exercer leur Religion, non-

1568. 1570.

ſeulement par tolerance, mais auſſi par l'autorité des Loix. Et comme pluſieurs Grands Seigneurs s'étoient malheureuſement engagez dans ces partis, & particulierement dans celui des Ariens, ils prévalurent enfin dans la Diete, & ils obtinrent l'Edit qu'on y fit, par lequel il étoit permis de
1572. ſuivre la créance qu'on voudroit. On le fit confir-
Florim. L. mer par le nouveau Roy, Henry de Valois, &
4. c. 12. même jurer en ces termes: Qu'il maintiendroit la Paix entre les différens partis qui conteſtent de la Religion. Il fallut que ſon Succeſſeur fît auſſi le même ſerment, qu'on exigeoit des nouveaux Rois; ce qui a été cauſe que les Ariens ſe ſont depuis extrémement multipliez dans ce Royaume.

Le même Edit de liberté ſe fit dans la Tranſilvanie en 1565. & ſe confirma pluſieurs fois depuis dans les Etats, ſous le Prince Jean Sigiſmond, qui profeſſoit l'Arianiſme. Eſtienne Battori, Prince tres zelé pour la Foy, leur ayant ſuccedé par l'élection des Tranſilvains, appella les Jeſuites, pour les oppoſer à l'hereſie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parce qu'on exigeoit des Princes le ſerment de maintenir l'Edit de liberté. Aprés qu'il fut élû Roy de Pologne, le Prince Chriſtophe, ſon frere, qu'il laiſſa Vaivode en Tranſilvanie, les établit dans Coloſwar & dans Wiſſembourg, & à Varadin, où ils combattirent l'hereſie, & principalement l'Arianiſme, avec un grand fruit, qui parut dans la converſion d'un tres grand nombre de ces Heretiques. Cela leur attira la haine des Miniſtres de cette impieté, qui réſolurent de s'en vanger. Il ne leur fut pas difficile de ſe ſatisfaire: Car s'étant rendus formidables, & tout puiſſans durant la jeuneſſe du Prince Sigiſmond Battori, ils s'unirent contre eux avec les Lutheriens & les Calviniſtes, à la ſollicitation de Demetrius, faux Evêque des Ariens, qui crioit par tout que les Jeſuites alloient rétablir l'Empire du Pape, & l'Idolâtrie parmi les Tranſilvains: De

ſorte qu'étant les plus forts dans les Etats qui ſe tinrent à Megiez, prés de Coloſwar, ils y firent paſſer le Decret du banniſſement des Jeſuites, malgré tous les efforts que firent le Prince & les Catholiques, pour empêcher cet Acte, qui étoit directement contre l'Edit de la liberté que les Proteſtans avoient demandé ; & peu de tems aprés, ils ſe jetterent ſur les Jeſuites, qui avoient été rétablis dans ces Etats : & s'étant déchaînez contre eux, ils entrerent dans leur College à Coloſwar, & dans leur Egliſe, où ils commirent le dernier des ſacrileges, foulant aux pieds le Saint Sacrement, & maſſacrant le Sacriſtain ; pillant enfin & renverſant de fonds en comble le College 1603.
& l'Egliſe, & ſe glorifiant brutalement d'avoir vangé l'honneur de Dieu, en exterminant de leur Ville ceux qui la rendoient idolâtre. Mais ces actions ne demeurerent pas impunies, le Chef de ces déſordres ayant été tué dans un combat, & la Ville de Coloſwar repriſe, où les Jeſuites furent rétablis. Mais comme peu de tems aprés, la Tranſilvanie tomba ſous la domination des Princes Calviniſtes, qui ſe mirent ſous la protection des Turcs, les Jeſuites en ſouffrirent, eux qui furent encore chaſſez & rétablis plus d'une fois. Les Ariens n'en profiterent pas ; parce qu'enfin, quoi qu'on les y tolere encore, l'on rendit par les Edits la liberté aux Catholiques & aux Proteſtans Cal- 1603.
viniſtes & Lutheriens, principalement depuis que l'on vit que toutes les différentes Sectes de l'Arianiſme s'étoient confondües avec la plus déteſtable de toutes, à laquelle Fauſto Socini a donné ſon nom, comme nous avons vû dans la Religion d'Hollande.

Il ſe trouve auſſi grand nombre de Juifs dans ce Royaume, qui joüiſſent de grands Privileges depuis le Regne de Caſimir II. ſurnommé le Grand. Ils impriment toute ſorte de Livres avec liberté, & ſans crainte des Chrétiens. Parmi eux, il s'en Juifs de Pologne.

trouve certaine ſorte de Juifs, nommée Koraim, qui n'approuve que la Loy écrite de Moyſe, priſe à la lettre, rejettant les Expoſitions des Rabins, & leurs Ordonnances.

L'on trouve encore dans la Lithuanie quelques Hordes de Tartares, qui ſuivent la Doctrine de Mahomet, & qui neanmoins obéïſſent aux Rois de Pologne. Ils ont l'exercice de leur Religion libre prés de Viln. Ces Tartares ne vivent point de butin comme les autres. Il y a auſſi des Ariens dans tout ce Duché.

Il y a même dans la Lithuanie & la Samogitie, pluſieurs qui adorent des Serpens, qu'ils appellent en leur langue Gwoittes, ils les gardent en leurs Maiſons, & leurs Prêtres les appellent en certains tems de l'année, ſe ſervans de prieres pour cela, afin qu'ils viennent goûter des viandes qu'ils leurs apprêtent; aprés qu'ils en ont goûté, ils ſe retirent, & les hommes en mangent à la ſuite de bon cœur, s'aſſurans qu'ils ſeront heureux toute l'année: mais quand les Serpens ne viennent point manger de ces viandes, ils croyent qu'ils ſont menacez de quelque malheur.

Ceux de Pruſſe, de Samogitie, de Lithuanie & de Ruſſie ont autrefois adorez les malins Eſprits, comme des Dieux, & les adorent encore ſecretement en pluſieurs endroits, ayans auſſi pluſieurs ſuperſtitions en leurs mariages, & en leurs funerailles, dans leſquelles ils obſervent des ceremonies ridicules.

Dans la petite Ruſſie ou Ruthenie, il y a quatre Religions differentes; ſçavoir, la Romaine, la Grecque, l'Armenienne, & la Juifve; quant aux nouvelles opinions de Calvin & de Luther, ils en ſont grands ennemis. Les Habitans des Villes, & les Gentilshommes ſuivent la Religion Romaine, & les Payſans la Religion Grecque.

Evêques Grecs. Neanmoins les Evêques Ruſſes Sujets au Roy de Pologne, reconnurent le S. Siege en 1595. ſous

le Pontificat de Clement, & donnerent une Confeſſion en langue Ruſſique, en la maniere qui ſuit. Je croi fermement tous les articles qui ſont au Symbole de la ſainte Egliſe Romaine, & tout ce que le Concile de Florence a déterminé ſur le ſujet de l'union de l'Egliſe Orientale & Occidentale. Que le S. Eſprit procede, dés l'éternité, du Pere & du Fils, & a ſon eſſence d'eux deux. Que le précieux Corps de Jeſus-Chriſt ſe fait auſſi bien au pain ſans levain, qu'au pain levé, ſelon la coûtume de l'une ou de l'autre Egliſe. Que les Prieres des vivans profitent aux Fidéles trépaſſez, & que les ames de ceux qui n'ont commis aucun peché depuis le Baptême, ou qui ſe ſont repentis aprés le peché en cette vie, ou qui ont fait pénitence en l'autre, entrent auſſi-tôt dans le Ciel, & joüiſſent de la viſion beatifique ſelon leurs merites; comme au contraire, celles de ceux qui meurent en peché mortel, ou avec le ſeul originel, deſcendent droit aux Enfers, où ils ſont diverſement punis. Que le Pape de Rome, eſt Chef de tous les Chrétiens, & Succeſſeur de S. Pierre. Ils croyent encore le Concile de Trente, & la Sainte Ecriture, ſelon l'interpretation de l'Egliſe Romaine; & les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Euchariſtie, de Confeſſion ou Pénitence, Extrême-Onction, Ordre & Mariage, croyans qu'ils conferent la grace, & qu'on ne peut donner deux fois le Baptême, la Confirmation, ou les ſaints Ordres. Qu'en la Meſſe on offre le vrai Dieu, & le Sacrifice propitiatoire pour les vivans & pour les morts. Que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſont réellement en l'Euchariſtie avec ſon ame & ſa divinité, & que toute la ſubſtance du pain ſe convertit au Corps, & celle du vin au Sang; laquelle converſion eſt appellée Tranſſubſtantiation par l'Egliſe Catholique, & qu'on reçoit Jeſus-Chriſt entier, & le vrai Sacrement ſous une ſeule eſpece. Ils croyent auſſi le

Purgatoire, l'Invocation des Saints, la veneration des Reliques & des Images de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & des autres Saints, & que l'usage des Indulgences est salutaire. Sur cette Confession, on leur permit l'usage des ceremonies de l'Eglise Orientale, qui n'ont rien d'heretique en elles.

Le Baptême des Ruthenians se fait de cette maniere; sitôt que l'enfant est né, on appelle le Prêtre, qui se présentant à la porte de la maison de l'accouchée, récite certaines prieres, & impose le nom à l'enfant. Le quarantiéme jour on porte l'enfant à l'Eglise, où il est baptisé, & plongé tout-à-fait par trois fois dans l'eau, comme les Moscovites. Autrement ils ne croiroient pas qu'il fut baptisé; on le oint aussi-tôt du S. Chresme, & ils y ajoûtent de la Myrrhe. Ils consacrent l'eau du Baptême toutes les fois qu'ils baptisent, puis ils la répandent hors l'Eglise. Les enfans sont toûjours baptisez au Temple, s'ils n'en sont trop éloignez, ou qu'il ne fasse trop grand froid, & jamais on n'use d'eau tiéde, les Parains sont choisis par les Parens; toutes les fois qu'ils renoncent au Diable, aprés certaines abjurations du Prêtre, ils crachent à terre; ils n'eusent ni de sel ni de salive, comme en l'Eglise Romaine; le Prêtre coupe seulement des cheveux de l'enfant.

On peut donc dire que de vingt Evêques qu'il y a dans la Russie, sujets aux Polonois, il n'y en a que sept qui soient sous la Jurisdiction du Métropolitain de Kiou; & quoi que les autres semblent reconnoître son autorité, en lui envoyant souvent des presens, neanmoins ils sont soûmis au Patriarche de Moscovie: il y en eut 14. ou 15. qui se soûmirent en 1595. à l'Eglise Romaine, comme nous avons déja dit.

Or quoi qu'il y ait peu de Dioceses, ils sont toutefois de grande étenduë, & mêlez parmi les Romains dans quelques Provinces; sçavoir la Russie,

lae Volhinie, la Podolie, & la Lithuanie, leſquelles ſont remarquables par la multitude des Monaſteres & des Egliſes qui ſont au nombre de douze ou treize mille. Au reſte, ces prétendus Evêques Grecs Ruſſiens, different en quelque maniere pour leur créance, de l'Egliſe Grecque, & fourniſſent plus l'Egliſe Romaine que celle-là.

Pour ce qui eſt des Armeniens qui ſe vantent d'avoir reçu la Foy Chrétienne de S. Thadée, ils demeurent principalement à Lwow, où ils ont un Evêque : Ils officient en leur langue vulgaire, comme les Ruſſes font en la leur : Ils offrent en leur Meſſe, ou leur Liturgie, le Sacrifice pour les vivans & pour les morts, & gardent le S. Sacrement, pour les malades, dans un Ciboire. Ils font des Proceſſions en memoire de Jeſus-Chriſt, qui voyageoit en pluſieurs endroits ſur la terre. Le Prêtre confirme le mariage par ces paroles : *Que l'homme ne ſépare point ce que Dieu a conjoint.* Ils ont trois Autels en leurs Temples, devant leſquels ils baiſſent la tête, en faiſant le ſigne de la Croix. Ils tendent un voile devant le grand Autel, comme font les Ruſſes, lors qu'ils diſent la Meſſe, & quelque tems aprés ſe font voir au peuple ; les Laïcs ſont prés du Chœur dans l'Egliſe, & les femmes plus éloignées : mais les hommes Ruſſiens ſont mêlez avec les femmes, outre les Jeûnes des Mercredis & des Vendredis, auſquels ils ne mangent que des légumes ; au lieu que les Ruſſes uſent de poiſſon : ils font trois Carêmes, chacun deſquels eſt de quarante jours, dont ils appellent le premier, le Jeûne de Moyſe, qui eſt auparavant Noel ; le ſecond, de Jeſus-Chriſt, avant Pâques, & le troiſiéme d'Elie, qu'ils célébrent avant la Fête de ſainte Croix, ne mangeant qu'une fois le jour. Leurs Prêtres prêchent ſouvent. Ils bâtiſſent des Temples en l'honneur des Saints ; ils croyent que la ſainte Vierge a été conçûë, & qu'elle eſt née de même que les autres : mais qu'elle a

été ſanctifiée aprés ſa naiſſance, demeurant toûjours Vierge; Ils croyent que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont qu'un Dieu, & que le S. Eſprit vient du Pere ſeul, & eſt envoyé par lui à l'Egliſe. Ils reçoivent toute la Sainte Ecriture, & même l'Epître canonique de S. Jacques. Ils approuvent les Conciles de Nicée, d'Epheſe, & de Conſtantinople, mais ils rejettent celui de Calcedoine. Leurs Prêtres ſe marient, de même que ceux des Ruſſes; ils ſe contentent des aumônes qu'on leur fait, ne poſſedant aucun fonds, & n'exerçant aucun art mécanique.

Quant aux Juifs, ils y vivent de la même maniere que nous le venons de décrire.

La plus grande partie de la Nobleſſe qui eſt dans la Ruſſie Meridionale, ſuit l'Egliſe Romaine, & le Peuple reconnoît l'autorité du Patriarche de Conſtantinople, fuyant pourtant les erreurs des Grecs.

En la Ruſſie, ſous laquelle on comprend auſſi la Lithuanie, on ne compte que cinq Evêchez Latins, avec l'Archevêché de Leonpurg ou Leopoli, où il y a encore un Archevêque ou Patriarche des Armeniens; parce que ce peuple fait grand trafic en cette Ville, & à Caminiek, auparavant qu'il fût pris par les Turcs.

La Volhinie, qui eſt compriſe ſous la Ruſſie, ainſi que la Podolie eſt la demeure d'un Duc qui eſt chef de ceux qui vivent à la Grecque. Pendant que la Podolie étoit ſujette au Roy de Pologne, il y avoit dans Caminiek deux Evêques, l'un Catholique, & l'autre de la Religion Grecque: Il y avoit auſſi douze Egliſes, qui ſont converties en Moſquées, depuis que les Turcs s'en ſont emparez. Ils étoient tous Catholiques Romains à Cowene, quoi qu'ils y parlent Ruſſien, préſentement cette Religion n'y a plus d'exercice. Il y a auſſi dans quelques Villes de cette Province des Tartares Czeremiſſes, qui ſuivent le Mahometiſme, & en ont l'exercice libre.

La Lithuanie, qui eſt un des grands Duchez de l'Europe, uni à la Couronne de Pologne en 1386. par Jagellon qui en étoit Grand Duc, & depuis Roy de Pologne, & qui s'étoit fait Chrétien avec tous ſes Sujets en 1380. a ſouffert les mêmes viciſſitudes de la Religion, que les autres Provinces de Pologne, à cauſe du peu de ſoin qu'on a pris d'inſtruire ſes peuples depuis, de la grandeur du Pays, & du mélange des Ruſſiens; qui, outre l'hereſie & le ſchiſme, ont encore mille ſuperſtitions, les habitans n'ont pas été bien confirmez en la Foy; pluſieurs reſtes d'idolâtrie y ayant été encore depuis peu découverts: neanmoins les Catholiques y ſont en beaucoup plus grand nombre que les autres, ayant un Evêque à Viln, qui dépend de l'Archevêque de Gneſne, lequel a un grand territoire. Les autres ſont de la Religion des Ruſſiens, comme à Novogrod & Polotzco vers le midi juſques à Kiow, dont l'Evêque exerce la Juriſdiction de l'Archevêque de Lwow en Ruſſie, & ont le Siege de leur Métropolitain à Viln en l'Egliſe de ſainte Marie. Les Zuingliens établirent il y a long-tems un College à Viln, & corrompirent toute la Jeuneſſe de Lithuanie: mais les Peres Jeſuites, ont depuis rompu toutes leurs meſures, & ont rendu leur College deſert; l'on trouve prés de Viln des Tartares qui y poſſedent des heritages & y trafiquent, faiſant l'exercice de leur Loi Mahometane: Il y a auſſi des Juifs, principalement en la ville de Troki, des Armeniens qui ont un Temple particulier à Viln, des Huſſites qui ſont diſperſez dans le Pays, & des Chiromanciens & des Sorciers, qui ſont en grand nombre. La ville de Luczko ſert de Siege à un Evêque Ruſſien; de même qu'à un Latin, qui dépend de l'Archevêque de Gneſne.

Dans la Samogitie, qui eſt une autre Province de Pologne, il y a des Catholiques Romains qui ont leur Evêque; mais il s'y trouve auſſi beau-

coup de Payens, quiont une infinité de Dieux & de Déeſſes qu'ils réverent, juſques à des Dieux de mouches à miel. Ils ont auſſi des Lutins, qui ſe font voir à ceux qui croyent en eux.

Il y a auſſi pluſieurs Religions dans la Pruſſe, qui eſt une tres-grande Province, diviſée en Royale & Ducale, dont la Royale appartient au Roy de Pologne, & la Ducale au Marquis de Brandebourg. De toutes les Sectes qui y ſont, la Lutherienne eſt la plus puiſſante, principalement dans la Pruſſe Ducale, dont les Ducs ont toûjours été Lutheriens, depuis Albert de Brandebourg, premier Duc, qui quitta la Religion Catholique avec la Maîtriſe de l'Ordre, à la réſerve de l'un d'eux qui a été Calviniſte; comme nous l'avons dit dans la Religion d'Allemagne. Cet erreur prévaut encore dans les villes de Dantzic, d'Elbing, de Thorn, & Koningſberg. Les Calviniſtes qui s'y introduiſirent par terre de Pologne, comme les Hollandois & les Anglois firent par mer, y gagnerent peu à peu. Les Anabaptiſtes y ſont auſſi en grand nombre en quelques endroits, comme à Werden. Il s'y trouve auſſi des Payens, qui ſont attachez aux anciennes idolâtries, & des Juifs répandus par les Villes & les Bourgades. Quant aux Catholiques, il y en a grand nombre dans la Pruſſe Royale, & le Dioceſe de Varme eſt tout Catholique. Ils ont auſſi l'exercice de leur Religion libre à Montroyal ou Koniſberg, Ville Capitale de la Pruſſe Ducale, ſur l'inſtance que Sigiſmond II. en fit, quoi que le Duc fût de la Confeſſion d'Augſbourg, ou Lutherien. Il y a en la Pruſſe Royale deux Evêques; celui de Varme qui a ſon Siege à Brunſberge, & celui de Culm. Il y avoit auſſi deux Evêques en la Pruſſe Ducale, ſçavoir celui de Sambie, dont le Siege étoit à Montroyal: & celui de Pomeſanie, dont le Siege étoit à Marie-Werber; mais Albert étant devenu Duc de Pruſſe, les ſupprima tous deux.

Quant

Quant à la Livonie, qui eſt une Province de la Sarmatie d'Europe, dépendante autrefois du Royaume de Pologne, préſentement au Roy de Suede, & qui a ſix vingt lieuës d'Allemagne de longueur, & quarante de largeur; ſes habitans ont été fort long-tems Payens, & ce ne fut qu'au douziéme ſiecle, qu'un rayon du Soleil de Juſtice commença à les éclairer, par le miniſtere de quelques Marchands de Brême qui y furent attirez par le commerce. Livonie. *Olearius voyage de Moſcovie.*

Dés l'an 1158. un de leurs Navires ayant été jetté par la tempête dans le Golfe de Riga, que l'on ne connoiſſoit pas encore, les Marchands trouverent ſi bien leur compte avec les habitans du Pays, qu'ils réſolurent d'y continuer leur navigation, & ce avec d'autant plus de ſatisfaction, que le peuple étant fort ſimple & docile, ils croyoient qu'on n'auroit pas beaucoup de peine à l'amener au Chriſtianiſme. Menard, Religieux de Segebert, fut le premier qui leur prêcha l'Evangile, & qui fut fait premier Evêque de Livonie par le Pape Alexandre III. en 1170. Berthold, Religieux de l'Ordre de Cîteaux ſucceda à Menard; mais comme il étoit plus propre aux Armes, qu'à l'état Eccleſiaique, il s'y prit ſi mal, qu'en étant venu aux mains avec ces Peuples, ils le tuerent en 1186. avec onze cens Chrétiens. Albert, Chanoine de Brême fut Evêque aprés lui. C'eſt lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Riga, & de l'Ordre des Freres de l'Eſpadon, de l'autorité du Pape Innocent III & en vertu du pouvoir qu'il lui avoit donné, de leur ceder la troiſiéme partie des Conquêtes qu'ils feroient ſur les Barbares. Ils vivoient ſous la Regle des Templiers, & on les appelloit Freres, ou Chevaliers de l'Eſpadon, parce qu'ils portoient ſur leurs manteaux blancs un Eſpadon rouge, avec une Eſtoile de la même couleur, qu'ils convertirent depuis en deux Eſpadons poſez en ſautoir. Mais parce que cette nouvelle Religion

ne ſe trouva pas aſſez bien établie; elle fut jointe à celle de ſainte Marie de Jeruſalem, en la perſonne de Herman Balk, Grand Maître de Pruſſe en 1238. & c'eſt depuis ce tems-là que le Maître de Livonie a été dans la dépendance du Grand Maître de Pruſſe; juſques à ce que Sigiſmond Auguſte, Roy de Pologne changea cette qualité, en celle de Duc de Curlande, en la perſonne de Godard Kettler.

Nous venons de dire que l'Evangile fut prêchée en Livonie dés le douziéme ſiecle; mais les Livonois ne ſont pas meilleurs Chrétiens pour cela, ils ne le ſont la plûpart que de nom, & ne ſe peuvent pas encore entierement défaire de leurs ſuperſtitions payennes; car quoi qu'ils faſſent profeſſion de la Religion Lutherienne, & qu'il n'y ait preſque point de Village qui n'ait ſon Temple, & ſon Miniſtre; ils ſont neanmoins ſi peu inſtruits, qu'à la réſerve du Baptême, on peut dire qu'ils n'ont aucun caractere du Chriſtianiſme. En effet, ils vont fort rarement au Prêche, & ne font preſque jamais la Cene: Ils s'excuſent de cette irreverence envers les Sacremens, ſur la dureté de leur ſervitude, qu'ils diſent être tellement inſupportable, qu'elle ne leur permet point de s'appliquer à la devotion. S'ils vont quelquefois au Prêche, ce n'eſt que par contrainte, ou par quelque conſideration particuliere; c'eſt à cette occaſion qu'André Beſiq, Prevôt de l'Egliſe de Lukenhauſen rapporte, qu'ayant été appellé pour conſoler & adminiſtrer un Payſan de cette contrée, qui étoit à l'extrêmité, il lui demanda, ce qui l'avoit obligé d'envoyer querir ſon Paſteur en l'état où il étoit, vû que pendant un ſi long-tems il ne s'étoit point reconcilié avec Dieu. Le Payſan lui répondit ingenuëment qu'il n'y auroit point encore ſongé, mais qu'il avoit bien voulu ſuivre le conſeil d'un de ſes amis, qui lui avoit, dit que ſans cela il ne pourroit pas être enterré au Cimetiere, ny être

inhumé avec les ceremonies ordinaires. Il eſt vrai que l'ignorance craſſe de la plûpart des Paſteurs de ces contrées, qui bien ſouvent auroient eux-mêmes grand beſoin d'être cathéchiſez, a beaucoup contribué à l'endurciſſement de ces miſerables; mais le feu Roy de Suede y a pourvû, en enjoignant par une Ordonnance tres-ſevere, à l'Evéque de la Province, qui fait ſa réſidence en l'Egliſe Cathedrale de Revel, de convoquer tous les ans un Synode; pour le Reglement des affaires de leur Egliſe, & d'y examiner non ſeulement les Grands Vicaires, mais auſſi les Curez des Villages mêmes, afin de les obliger par ce moyen, à s'appliquer avec aſſiduité à l'étude de l'Ecriture Sainte, & à la cure des ames.

Il eſt vrai que la ſervitude de ces peuples eſt dure, mais il eſt vrai auſſi, qu'on ne ſçauroit tant ſoit peu lâcher la bride, qu'ils ne s'émancipent, & qu'ils ne ſe diſpenſent de leur devoir, d'autant plus qu'ils ſont perſuadez que leurs Prédeceſſeurs ont été autrefois Maîtres du Païs, & que ce n'eſt que la force qui les a aſſujettis aux Allemans. Ils croyent en effet une autre vie aprés celle-ci: mais ils ont là-deſſus des penſées tres-extravagantes, juſques-là que quelquefois, les Femmes Livonoiſes aprés la mort de leurs maris, mettent une éguille & du fil dans la bierre; diſant qu'elles auroient honte de ſçavoir que leurs maris, ayant à ſe trouver en l'autre monde, en la compagnie de quantité d'honnêtes gens, y euſſent été vûs avec des habits déchirez. Ils ſe ſoucient neanmoins peu de l'avenir & de ce qui leur peut arriver en l'autre vie: & l'on voit en pluſieurs choſes de leur conduite, des marques de leur ancienne Idolâtrie, que les Miniſtres tâchent d'arracher petit à petit, & leur imprimer leur Religion: mais ils diſent que l'idolâtrie & la ſuperſtition y ont jetté de trop profondes racines, & leur ſtupidité & leur opiniâtreté trop grande, pour pouvoir eſperer qu'ils ſe rendent capables

d'inſtruction. Ils font leurs dévotions le plus ſouvent ſur des collines, ou prés d'un arbre qu'ils choiſiſſent pour cela, ſur lequel ils font pluſieurs inciſions, le bandent de quelque étoffe rouge, & enſuite, font des prieres qui ne tendent qu'à attirer ſur eux des benedictions temporelles. A deux lieües de Kunda entre Revel & Nerva, il y a une vieille Chapelle ruinée, où les Païſans vont tous les ans faire leur pelerinage le jour de la Viſitation Nôtre-Dame; il y en a qui ſe déshabillent, & en cet état s'étant mis à genoux prés d'une groſſe pierre, qui eſt au milieu de la Chapelle, ils ſautent autour, & lui offrent des fruits & de la viande, lui recommandant la conſervation de leur ſanté, & celle de leurs beſtiaux pour cette année là. Cette devotion s'acheve en beuvette, & en toute ſorte de diſſolutions, qui ne finiſſent jamais ſans querelles, & ſans de grands deſordres. Ils ont tant d'inclination pour le ſortilege, & ils le croyent ſi neceſſaire pour la conſervation de leur bétail, que les peres & les meres l'enſeignent à leurs enfans; de ſorte qu'il ne ſe trouve preſque point de Payſan qui ne ſoit ſorcier. Ils ont auſſi d'autres ceremonies ſuperſtitieuſes; & une méchante coûtume de rebaptiſer les enfans, quand, pendant les ſix premieres ſemaines aprés leur naiſſance, ils les voyent malades, ou dans des inquiétudes, qu'ils croyent proceder de ce qu'on leur a donné un nom qui ne leur eſt point propre, c'eſt pourquoi ils leur en font donner un autre; mais, parce que ce n'eſt pas ſeulement un peché, mais auſſi un crime que le Magiſtrat punit ſévérement en ce pays-là, ils s'en cachent. Il y a ſix ſortes de Nations dans la Livonie, quoi qu'elle ſoit tout-à-fait, préſentement, au Roy de Suede; ſçavoir, des Eſtons, des Allemands, des Suedois, des Danois, des Moſcovites, & des Polonois, qui ne laiſſent point d'y demeurer.

Les Eſtons ſont les plus originaires du pays,

qui ont un langage particulier, dont plusieurs d'entre eux, nonobstant tous les changemens qu'ils ont soufferts, ayant été tantôt sous la domination des Chevaliers Teutoniens, qui étoient Lutheriens; tantôt sous celle des Suedois, qui sont de la même Secte; tantôt sous celle des Moscovites, qui sont Schismatiques, n'ont pourtant pas laissé de conserver la pratique & les sentimens de leur ancienne Religion. Ils honorent encore les Prêtres, ils leur portent le Sel, la Chandelle ou les Cierges, & les Fruits nouveaux pour être par eux benits. Ils ont des Eglises qui sont fondées depuis long-tems, qu'ils visitent avec grande devotion. Ils font grande estime de l'Eau-benîte: ils pratiquent même le Sacrement de la Confession, & plusieurs autres ceremonies de l'Eglise. Mais il est à craindre, que ce petit Troupeau qui reste, étant privé des secours spirituels, & de Prêtres, cet usage ne soit présentement aboli, joint aussi la difficulté qu'il y a de les instruire, à cause de la difficulté de leur langue.

Les Allemands habitent les Villes qu'ils ont bâties pour la plus grande partie: Rige est la Métropolitaine de Livonie, où il n'y avoit que quelques restes de Chrétienté en 1587. auquel tems les Jesuites qui y avoient un College, en ayant été chassez par les Ministres Lutheriens, y furent pourtant rétablis en 1591. par Sigismond & ses Etats.

Les lieux où les Polonois se sont habituez, se sont conservez long-tems dans la Religion Catholique, & les Jesuites qui étoient établis à Derpt, belle Ville, qui est sur les frontieres de la Moscovie, n'y avoient pas peu contribué, aussi-bien que l'Edit que Sigismond avoit fait en 1589. qui interdisoit les Ministres dans la Livonie: mais depuis que les Suedois se sont rendus les maîtres de cette Province, la Religion Catholique en a été banie.

Au reſte, les Provinces ſujetes à la Couronne de Pologne, qui ſont voiſines de la Mer Baltique, qui ſont la Pruſſe & la Livonie, participent aux hereſies d'Allemagne : Celles qui confinent avec la Sileſie, la Moravie & la Hongrie, tiennent de l'hereſie de leurs Voiſins : mais celles qui avancent vers le Midy, & le Levant, ſuivent la plûpart les erreurs des Grecs, & ſi elles ne ſont pas exemptes des autres hereſies. Il y en a pluſieurs en la Baſſe Pologne, qui ſuivent les hereſies modernes : neanmoins le nombre des Catholiques y eſt beaucoup plus grand, que celui des Heretiques; mais on y ſouffre l'exercice de la Religion Grecque, de la Proteſtante, & d'autres dont j'ay fait mention au commencement de ce Chapitre. La Haute eſt celle qui eſt la moins infectée d'hereſie, & ce par la vigilance des Archevêques de Gneſne & de Leopolis, de la Juriſdiction deſquels, elle dépend preſque entierement. On trouve encore peu d'Heretiques à Pluſque, de même que Uladiſſave : mais il n'y a point de Pays qui en ſoit plus exempt que la Maſſovie, où les nouvelles opinions n'ont jamais pû s'établir.

Les Catholiques ſont en ce Royaume ſous la conduite ſpirituelle de l'Archevêque de Gneſne, qui eſt Primat du Royaume, & Legat né du S. Siege, & ſous celui de Leopolis. Ces Archevêques ont ſeize Evêques Suffragans. Miedniki, qui eſt dans la Samogitie, & où ſes habitans ſont partagez en plus de differentes Religions, qu'il ne s'en voit en aucune autre Ville du monde, eſt le Siege d'un Evêque Suffragant de Gneſne, de même que celles de Viln dans la Lithuanie, de Luczko dans la Volhinie, de Poſnan & Cracovie dans la Petite Pologne, de Frauverberg dans la Pruſſe, de Plotzko dans la Maſſovie, & d'Uladiſlaw dans la Cujavie. Celle de Kiow qui eſt dans la Volhinie, eſt ſous l'Archevêché de Leopold. Celle de Kaminiek qui eſt dans la Podolie, priſe par les Turcs en 1672. étoit le Siege d'un Evêque Suffragant de Leopold,

de même que celles de Chelm & Przesmist qui sont dans la Russie, & celle de Culm qui est dans la Prusse. Les Rois sont électifs & nommez par les trois Etats, qui les choisissent toûjours Catholiques. Ils nomment aux Evêchez & aux Abbayes : Leur Couronnement se fait dans l'Eglise Episcopale de S. Stanislas, qui est dans le Château de Cracovie, & l'on y conserve la Couronne, le Sceptre, & tout l'appareil Royal qui sert à cette ceremonie : l'on y voit aussi les Tombeaux de quantité de Rois.

De la Religion de Suede.

PEndant l'Idolâtrie des premiers siecles, les Peuples de ce Royaume adoroient un Dieu, qui étoit né en Finlande, une Province de Suede, & qu'ils appelloient Rostiosi. Ils en érigerent ensuite trois autres, qu'ils nommerent Thoré, Oden & Frigga. Mais ils furent convertis à la Foy Catholique en 1155. en même tems que la Finlande ; & elle y fut tout-à-fait établie sous le Roy Biorne, par le ministere de S. Anogrite, Religieux de Corbeye, en 1416. Et elle y a toûjours été florissante, jusqu'au Regne de Gustave Ericson, qui commença en 1523. que ce Royaume fut infecté du Lutheranisme par un certain Olaus Petri, de Stregebourg en Suede, lequel étant retourné de l'Université de Wittemberg, où il étoit devenu Lutherien, commença à répandre cette Doctrine en son Pays. Et entre plusieurs esprits qu'il y corrompit, fut l'Archidiacre Laurent d'André, qu'il voyoit être extrémement irrité de ce qu'un autre lui avoit été préferé dans l'élection qu'on venoit de faire d'un nouvel Evêque. Ces deux hommes étant allez à la Cour, pour y insinuer, comme ils avoient déja fait ailleurs, cette nouvelle Secte, y furent appuyez par le Secretaire de Gustave, auquel ce Prince avoit grande confiance, & qui étant en Allemagne, y avoit pris

Hist. universf. de Manesson Malet.

Hist. du Lutheran. du P. Maimbourg.

l'air corrompu de la Religion de Luther, qui s'y étoit nouvellement répandüe, & qui commençoit à y être fort à la mode. Il ne fut pas fort difficile à ce Secretaire de gagner l'eſprit de ſon Maître, qui s'étant fort endetté durant la guerre, & trouvant ſon épargne fort épuiſée, ne ſongeoit qu'aux moyens de la remplir; & il lui remontra qu'il n'y avoit pour cela qu'à ſuivre la Doctrine du pur Evangile, qu'on prêchoit en Saxe, & à ſe déclarer pour la nouvelle Réforme, que le Docteur Martin Luther avoit depuis peu introduite dans l'Egliſe, avec grand applaudiſſement de pluſieurs Princes d'Allemagne: Que ſelon cette Réforme, il pourroit réunir à ſon Domaine la plus grande partie de ces grands biens que les Eccleſiaſtiques de ſon Royaume poſſedoient; & qu'en diſtribuant l'autre partie de ces biens aux Grands du Royaume, ils ſuivroient tous, auſſi-bien que lui, une Réforme, qui leur ſeroit ſi avantageuſe pour leur interêt. Cela perſuada Guſtave beaucoup plus encore que les diſcours des deux Lutheriens de Stregebourg, auſquels il s'abandonna tout entier. Il commença d'abord par laiſſer à tous ſes Sujets la liberté de conſcience, & permettre aux nouveaux Docteurs de prêcher hautement le Lutheraniſme par tout. Il fit auſſi tous ſes efforts, pour gagner le celebre Jean Magnus, à qui il donna l'Archevêché d'Upſal, croyant qu'enſuite il l'obligeroit à tenir un Synode, dans lequel il avoit reſolu de faire approuver la Doctrine Lutherienne par des gens qui étoient à lui, & tres diſpoſez à la recevoir: Mais il ne put flechir la conſtance de ce grand Homme, ni par les prieres, ni par les menaces, ni par les rudes châtimens qu'il lui fit, & qui l'obligerent enfin à ſe retirer à Rome, où il mourut de douleur d'apprendre que ſa Patrie étoit devenüe toute Lutherienne: Car aprés que Guſtave eut déclaré dans les Etats d'Upſal, & dans ceux d'Aroſen ou Veſteras, qu'il avoit réſolu de délivrer

le Royaume de ce qu'il appelloit les ſuperſtitions & la tyrannie de l'Egliſe Romaine, & d'embraſſer la nouvelle Réforme, proteſtant même que ſi les Etats n'y conſentoient, il renonceroit à la Royauté ; les Lutheriens, qui étoient les plus forts dans les Aſſemblées, l'emporterent pardeſſus les autres. Enſuite l'on y ordonna que les Evêques & les Paſteurs, ſe contentant d'avoir de quoi s'entretenir honnêtement, tous les biens d'Egliſe ſeroient réunis au Domaine, & qu'il ſeroit permis à chacun de reprendre ce qui ſe trouveroit que ſes Ancêtres auroient donné aux Egliſes & aux Monaſteres, que l'on abolit, ne laiſſant que les Cathedrales & les Paroiſſes. C'eſt pourquoi, comme la Nobleſſe, à laquelle le Roy, ſuivant l'avis de ſon Secretaire, abandonna une partie des dépoüilles de ces Convents, profitoit de ce changement ; qu'on permettoit aux Eccleſiaſtiques de ſe marier ; qu'on garda la plûpart des ceremonies du Service Divin, de ſorte que le Peuple ne voyoit preſque point de changement à l'extérieur ; le Lutheraniſme, en moins de quatre ans, s'établit ſans peine & ſans trouble dans tout le Royaume.

Ce Roy mit donc entre les mains des Lutheriens les Univerſitez de ſon Royaume, fit défenſes d'aller étudier autre part qu'à Wittemberg, & en quelques autres Academies heretiques. Il fit auſſi brûler les anciennes Librairies, & fit entrer dans ſes Etats quantité de Livres heretiques. Il fit même traduire en Langue vulgaire la Bible, avec des apoſtilles & des interprétations fauſſes & faites à plaiſir : De telle ſorte, qu'il bannit abſolument de ſon Royaume la Foy Catholique, & y établit l'erreur de Luther.

Il laiſſa quatre fils en mourant ; Eric XIV. qui fut ſon ſucceſſeur à la Couronne, Jean, Duc de Finlandie, Magnus, Duc d'Oſtrogothie, & Charles, Duc de Sudermanie ; qui tous ſuivirent la Religion de leur Pere, & monterent ſur ſon

Trône, à la réſerve du troiſiéme.

Eric, qui monta le premier ſur le Trône, ayant attenté une ſeconde fois ſur la vie de Jean, ſon puiſné, s'étant mis en tête qu'il le vouloit détrôner, ce Jean fut obligé par neceſſité de prendre les armes pour ſa defenſe; & s'étant heureuſement ſaiſi de ſon ennemi, il crut pour ſa ſûreté qu'il devoit s'en défaire: auſſi le mit-il priſonnier, pendant quoi, ce Jean fut proclamé Roy, & couronné en preſence de tous les Ordres du Royaume
1569. à Upſal.

Ce nouveau Roy Jean, troiſiéme de ce nom, étoit un des Princes de ſon tems le plus ſage & le plus ſpirituel. Il avoit ſi bien profité des bons exemples de Catherine, ſon épouſe, ſœur de Sigiſmond Auguſte, Roy de Pologne, qui lui fit d'abord garder beaucoup de coûtumes Catholiques, comme les abſtinences du Carême & des Vendredis, la conſervation de quelques Monaſteres, & une particuliere devotion à Sainte Brigide, lui faiſant faire une châſſe d'argent, de meme qu'aux oſſemens de S. Henry, Roy de Suede, leſquels il fit porter aux Prêtres Catholiques d'Upſal, s'étant même fort appliqué à la lecture des SS Peres, qu'il étoit non-ſeulement Catholique en ſon ame, mais il témoignoit ſouhaiter extrémement d'abolir le Lutheraniſme dans ſes Etats, & d'y faire refleurir la veritable Religion, comme elle faiſoit avant le Schiſme de Luther, pourvû qu'il le pût ſans revolution, & ſans ſe mettre dans un danger trop évident de ſoulever ſes Sujets contre lui.

Voici l'occaſion que Dieu lui en fit naître dans
Laurent Nicolaï. la neuviéme année de ſon Regne. Un Jeſuite, natif du Royaume de Norwege, fut envoyé de Rome en Suede, en habit déguiſé, pour y ſervir la Reine Catherine, & chercher avec elle les moyens de rétablir la Foy dans ce Royaume: Et par les avis que le Roy lui donna, s'étant préſenté aux Mini-

ſtres & aux Prédicans Lutheriens, pour obtenir une place dans le nouveau College que le Roy établiſſoit à Stokolm ; ces Miniſtres, charmez d'un ſi grand Homme, qui avoit de ſi belles lumieres, & qui n'avoient garde de s'imaginer, qu'étant de Norwege, il fût autre que Lutherien, le recommanderent particulierement au Roy, qui joüant bien ſon jeu, leur dit qu'il s'en rapportoit bien à eux : Si bien qu'il lui donna la chaire de Theologie, où, ſans ſe declarer, il ſapoit adroitement dans ſes leçons tous les fondemens du Lutheraniſme. Le Principal du College, & un des Curez de Stokolm, qui entre les Miniſtres, s'en apperçûrent, voulurent s'oppoſer à de ſi heureux commencemens ; mais le Roy, ſous prétexte qu'ils troubloient le repos public par leurs diſcours ſeditieux, les chaſſa de la Ville, donna la Charge de Principal de ſon College au Jeſuite, croyant, diſoit-il, devoir en uſer de la ſorte, & rendre juſtice à un ſi habile homme, que ces deux ſeditieux avoient calomnié ; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, que lui-même avoit dreſſée, pour abolir peu à peu les pratiques Lutheriennes. Cette Liturgie n'étoit pas à la verité tout-à-fait Catholique ; mais auſſi elle n'étoit pas infectée de pluſieurs erreurs, que contenoit celle dont on ſe ſervoit alors en Suede. C'eſt pourquoi les deux exilez prenant cette occaſion pour ſe vanger du Roy, la combattirent par écrit : & comme ils virent que le Jeſuite les avoit fortement refutez, ils en appellerent à une Aſſemblée generale. Mais le Roy la défendit ſi bien, & fit ſi manifeſtement connoître les déſordres des Miniſtres, qui n'avoient aucun ſoin du Culte Divin, que non-ſeulement on l'approuva, mais auſſi l'on conſentit qu'il reformât les abus des Miniſtres, & qu'il rétablît les anciennes pratiques de pieté qu'ils avoient abolies, entre autres l'abſtinence & le jeûne du Carême. De plus, ayant réſolu de traiter

Gregoire XIII. avec le Pape de la reduction de la Suede à l'obéïſſance de l'Egliſe, à certaines conditions, il lui envoya un de ſes Confidens, qui traita ſouvent avec lui; & aprés lui avoir expoſé les bonnes intentions du Roy ſon Maître, il lui demanda quatre choſes de ſa part, ſans leſquelles on ne croyoit pas qu'on pût rétablir la Religion Catholique en Suede. La premiere, qu'on ne troublât point la Nobleſſe dans la joüiſſance des biens de l'Egliſe qu'elle poſſedoit. La ſeconde, qu'on laiſſât aux Evêques & aux Prêtres les femmes qu'ils avoient épouſées; car pour ceux qu'on ordonneroit à l'avenir, on promettoit de les obliger à vivre dans la continence. La troiſiéme, qu'on permît aux Laïques la Communion ſous les deux eſpeces. Et la quatriéme, que le Service Divin ſe fît en Langue vulgaire. Il ajouta qu'à ces conditions, le Roy ſe faiſoit fort de ramener tous ſes Sujets à l'Egliſe Catholique; & qu'en attendant les dernieres reſolutions de Sa Sainteté, il la prioit de lui envoyer au plûtôt quelque habile homme, pour traiter avec lui d'une choſe ſi importante au ſalut de ſon Peuple & au ſien. Ce Pape, qui étoit un des plus ſages, des plus zelez & des plus genereux Pontifes que l'Egliſe eût jamais eu, établit une Congregation de Cardinaux & de ſçavans Theologiens, pour examiner cette affaire, auparavant de donner une réponſe déciſive à l'Envoyé du Roy; & cependant il lui dépêcha un des plus celebres Jeſuites du monde, lequel voulant avoir un beau prétexte de traiter librement avec le Roy, ſans donner aucun ombrage aux Senateurs, fut à Stokolm, en qualité d'Ambaſſadeur de l'Imperatrice Marie, fille de Charles V. pour lui donner en ceremonie avis de la mort de l'Empereur Maximilien II. ſon mari. Enſuite de quoi, il traita ſi bien en particulier de l'affaire pour laquelle il étoit venu, & lui parla ſi fortement de ſon ſalut, & de l'obligation qu'il avoit de ſe ſoumettre au Jugement du Souverain

Pontus de la Gardie, François.

Antoine Poſſevin de Mantoüe.

Pontife, touchant les choſes qu'il avoit propoſées, qu'il le fit enfin réſoudre à tout ce qu'il voulut. De ſorte que ce Prince fit ſecretement entre ſes mains l'abjuration du Lutheraniſme, & la profeſſion de Foy, ſelon la formule de Pie IV. Puis il ſe confeſſa, & reçut l'abſolution, aprés avoir de nouveau proteſté de s'en tenir au Jugement du S. Siege, ſur ce qu'il avoit demandé au Pape. Ce Jeſuite retourna à Rome rendre compte au S. Pere de l'heureux ſuccés de ſa negociation. Mais ce bonheur ne dura pas. L'Envoyé du Roy étoit déja retourné en Suede avec une réponſe peu favorable du Pape; parce qu'on ne trouvoit pas qu'on lui pût accorder ce qu'on avoit déja refuſé à d'autres Princes plus puiſſans que lui, pour des raiſons qui ſubſiſtoient toûjours.

Cependant Charles de Sudermanie, ſon frere, & les Grands du Royaume, ayant appris ſon deſſein de l'Envoyé vers le Pape, celui-ci, qui craignoit, auſſi-bien que les autres, de perdre les grands biens d'Egliſe, dont il joüiſſoit, lui remontrerent le danger d'une révolte generale, s'il entreprenoit de changer l'état de la Religion. Les Princes Proteſtans d'Allemagne lui avoient auſſi écrit ſur ce ſujet, ſe plaignant à l'Empereur du voyage du Jeſuite en Suede, pour la converſion du Roy, comme d'une entrepriſe criminelle, qui alloit troubler la Paix de l'Empire, & allumer la guerre, non-ſeulement dans la Suede, mais auſſi dans l'Allemagne, où ils ne manqueroient pas de prendre les armes pour la défenſe de leur Religion dans ce Royaume. De ſorte que ce pauvre Prince, intimidé par ces menaces, abandonna toutes ſes bonnes réſolutions, quoi que la Reine pût faire pour le raffermir. Le Pere Jeſuite étant retourné en Suede, trouva ce Prince bien changé, faiſant profeſſion du Lutheraniſme plus hautement qu'il n'avoit jamais fait, maltraitant les Catholiques, & ne voulant rien garder de ce qu'il lui avoit pro-

Pontus de la Gardie.

Rodolphe.

mis ; faiſant même de grands reproches à ce Pere de ce qu'on avoit eu ſi peu d'égard à Rome aux juſtes demandes qu'il croyoit avoir faites, pour faire rentrer tout ſon Royaume dans l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine, comme il diſoit en avoir eu le veritable deſſein. Mais il y en a qui aſſûrent qu'il n'eut jamais que celui de faire une troiſiéme eſpece de Religion, entre la Catholique & la Lutherienne, conformément à la nouvelle Liturgie qu'il avoit dreſſée. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il manqua de parole, & qu'au lieu de ſe ſoumettre, ſuivant ſa promeſſe, au Jugement du S. Siege, conçernant les quatre points qu'il avoit demandez, il voulut au contraire que le S. Siege ſe ſoumît à ſon Jugement, contre l'ordre établi de Jeſus-Chriſt, qui veut qu'on obéïſſe à l'Egliſe. Enfin ce Pere voyant qu'il ne pouvoit plus rien gagner ſur l'eſprit du Roy, qui ſe rendoit tous les jours plus inflexible, & qu'il avoit même chaſſé l'autre Pere Jeſuite de ſon College, où il avoit remis les Heretiques, quitta la Suede, & l'eſperance qu'il avoit conçûë d'y achever le grand ouvrage, qu'il y avoit ſi heureuſement commencé.

Laurent Nicolaï de Norvvege.

La Reine, qui eut beaucoup de douleur de voir un ſi funeſte changement dans l'eſprit du Roy, ſon mari, ne ſurvêquit pas long-tems à ce malheur, qui lui tenoit extrémement au cœur. Elle mourut peu de tems aprés, dans des ſentimens tres pieux, diſant au Roy, auparavant d'expirer : » Je vous demande pour la derniere grace que j'at-» tens de vous, que vous ordonniez à ce peu de vrais » Chrétiens, qui ſont encore dans vôtre Royaume, » de prier Dieu pour le repos de mon ame, ſuivant » la coûtume & l'eſprit de l'Egliſe Catholique. Et » vous, trouvez bon que je vous diſe, pour la der-» niere choſe que vous entendrez de moi, que vous » y devez rétablir la vraie Religion, ſi vous voulez » que Dieu y faſſe regner vôtre poſtérité. Ce qui fut une Prophetie, que l'évenement a verifiée. Le

Roy, qui fut extrémement touché de ces paroles, & dans qui la crainte mondaine n'avoit pû encore étouffer les ſentimens de la Religion, qu'il ſçavoit être la veritable, ordonna qu'on priât Dieu pour elle à la Catholique dans tout ſon Royaume, & ſur tout aux magnifiques Obſeques qu'il lui fit faire dans la grande Egliſe d'Upſal, qu'il avoit rétablie. Il voulut même que l'Archevêque Lutherien, qui fit ſon Oraiſon funebre, y dit en ſa preſence, & en celle de tous les Grands du Royaume, ces belles paroles: La Reine Catherine, entre « autres excellentes perfections qu'elle a fait éclater « durant ſa vie, a conſtamment retenu & cultivé la « Religion Catholique des Rois Jagellons, ſes glo- « rieux Ancêtres, ſans laquelle perſonne ne peut être « ſauvé. Ce fut là un tres beau triomphe de la veri- « té, qui obligea l'hereſie même à ſe declarer haute- ment pour elle, par la bouche d'un Lutherien.

Le Roy la ſurvêquit douze ans. Il eut même la joye de voir le Prince Sigiſmond, ſon fils, à l'âge de vingt-un ans, élû Roy de Pologne. Ce jeune Prince, que la Reine, ſa mere, avoit tres ſoigneuſement élevé dans la Religion Catholique, eſperoit bien la faire refleurir un jour en Suede, aprés la mort du Roy, ſon pere: Mais y étant allé l'année ſuivante, pour prendre poſſeſſion de ſon Royaume hereditaire, il trouva les choſes changées. Et comme il eut fait entendre aux Etats qu'il vouloit qu'on lui accordât du moins une Egliſe dans chaque Ville du Royaume, & particulierement à Stokolm, pour l'exercice de la Religion Catholique; & que ce ne fût point l'Archevêque d'Upſal, Lutherien, qui le couronnât, ſelon la coûtume, mais le Nonce du Pape, qu'il avoit amené de Pologne pour faire cette ceremonie, ſuivant l'uſage de ſa Religion; on lui refuſa ces deux poinrs avec tant de fierté, qu'on en vint même à des menaces. De ſorte que, pour éviter une révolution, qu'il n'auroit pû empêcher, il 1592.

fallut qu'il consentît à tout ce qu'on voulut. Ainsi il jura solemnellement qu'il maintiendroit dans son Royaume la seule Religion Protestante, en l'état qu'elle étoit sous le Roy Gustave, son Ayeul. Ensuite de quoi, il fut couronné à la Lutherienne par l'Archevêque d'Upsal; puis il retourna en Pologne.

Mais les Suedois n'en demeurerent pas là: car les Etats s'étant assemblez sans la permission du Roy, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de la Religion, y declarerent le Duc Charles de Sudermanie Gouverneur du Royaume pour le Roy, avec toute l'autorité Royale. Ce fut là le commencement, & comme le signal de la révolte generale: Et le Roy s'étant plaint par ses Députez de cet attentat manifeste contre son autorité, le Duc Charles, sans plus garder de mesures, s'étant rendu Maître de Stokolm & de Calmar, reçut le serment de fidelité de presque toutes les autres Villes du Royaume, qui étoient de sa faction. Ensuite de quoi, Sigismond y étant venu, & ses troupes ayant été défaites, il fut obligé de se retirer en désordre à Dantzic. Puis Charles s'étant défait de ceux qu'il croyoit tenir encore le parti du Roy, se rendit Maître de tout le Royaume, aprés que les Etats, qui declarerent que Sigismond étant déchû de tout le droit qu'il avoit eu sur la Suede, pour avoir violé en plusieurs manieres le serment qu'il avoit fait à son Sacre, le Royaume devoit appartenir par titre de succession à Charles, & ensuite à toute sa postérité. Il fut couronné, & continua la guerre contre les Polo-
1611. nois jusqu'à sa mort, qui arriva en la septiéme année de son Regne.

Ainsi, comme le Lutheranisme fut introduit dans la Suede par Gustave Erik-Son, pour se conserver la Couronne, qu'il avoit enlevée au Roy Christierne; de même il y fut maintenu par Charles de Sudermanie, qui usurpa la Couronne

ſur le Roy legitime Sigiſmond, ſon neveu, que les Suedois chaſſerent de ſon Royaume, de peur qu'il n'y rétablît enfin la Religion Catholique.

Ce Roy Charles eut pour ſucceſſeur ſon fils Guſtave Adolphe, qui fut mis ſur le Trône à l'âge de dix-huit ans, malgré quelques-uns, qui s'y oppoſerent, voulant encore que l'on rappellât le Roy Sigiſmond. C'eſt ce fameux Guſtave, qui vint au ſecours des Proteſtans, que l'Empereur Ferdinand II. Prince tres zelé pour la Foy Catholique, vouloit obliger à rendre les biens qu'ils ont uſurpez ſur l'Egliſe. Ce grand Guſtave, dis-je, qui aprés avoir défait l'Armée Imperiale à Lipſic, parcourut toute l'Allemagne, menaçant déja l'Italie & Rome; mais qui perit peu aprés: Prince à la verité qui a plus acquis de gloire que ſes Prédeceſſeurs; mais beaucoup moins que ſon illuſtre fille, la Reine Chriſtine, qui par un acte heroïque de generoſité Chrétienne, a mieux aimé ſe declarer hautement Catholique, en quittant la Couronne de Suede, que d'être Lutherienne, en la gardant. Elle la ceda au Prince Charles Guſtave, ſon couſin germain, fils de Jean Frideric, Comte Palatin de Cleebourg, & de la branche des Deux Ponts, & de la Princeſſe Catherine, fille du Roy Charles de Sudermanie. Ce nouveau Roy Charles Guſtave, aprés ſix ans de Regne, la laiſſa en mourant à ſon fils Charles V. qui regne aujourd'hui; jeune Prince, qui à l'âge de trente ans, où il eſt maintenant, en cette année 1685. promet beaucoup. Dieu lui faſſe un jour la grace de rétablir dans ſes Etats la vraie Religion des anciens Rois de Suede, que l'illuſtre Reine Chriſtine a ſi genereuſement embraſſée, en la préferant même à ſa Couronne, qu'elle lui a laiſſée.

A la journée de Lutz en 1632.

16. Juin 1654.

Les Peuples de Gothie, qui eſt un grand Pays au Midi de Suede, ſont encore affectionnez à la Religion Catholique, particulierement les Payſans; mais ils ſont ſans Paſteurs & ſans exercice.

Gothie. *Davity, de l'Europe, der. Edit.*

Lapponie. Il ſe trouve encore pluſieurs habitans du Nord, comme les Lappons, qui adorent le Soleil & la Lune; mais il y a pluſieurs Chrétiens entre eux, qui ne vont pas toutefois à l'Egliſe, qu'une fois ou deux l'année, parce qu'ils en ſont fort éloignez. Il y a eu dans ces Royaumes preſque de tous les Ordres Religieux, comme de S. Dominique, de S. François, des Chartreux, de Ciſteaux, des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, des Religieuſes de l'Ordre de Sainte Brigide, & autres, dont il ne reſte aucun veſtige depuis ce grand changement.

Pour ce qui eſt des Evêchez, dans les premiers tems que le Chriſtianiſme y fut introduit, ils n'avoient que ceux d'Hambourg & de Bremen. Ils en eurent ſept à la ſuite, pendant quelques ſiecles, dont le principal étoit celui d'Upſal, qui eut pour premier Evêque Suerin, qui contribua beaucoup à renverſer l'Idolâtrie en ce Pays.

Finlande. Les Finlandois, qui dépendent encore de la Suede, furent convertis à la Foy Chrétienne en même tems que les Suedois. Ils avoient des Egliſes magnifiquement bâties, qui ont été changées en Temples, lors qu'ils ont embraſſé les nouvelles opinions.

Livonie. A l'égard de la Livonie, qui appartenoit ci-devant au Roy de Pologne, & qui eſt à preſent de cet Etat, voyez ce que nous en avons dit à la fin de la Religion de Pologne.

Sepulture des Rois de Suede. Les Rois de Suede n'ont point affecté de lieu particulier pour leurs ſepultures, tant parce que la Couronne a paſſé en différentes Maiſons, qui ont choiſi les Tombeaux de leurs Familles particulieres, qu'à cauſe de la diverſité des Religions, & des differents changemens du Siege Royal, qui a été transferé en pluſieurs Villes; comme dans les premiers tems, à Upſal, enſuite à Biorko, à Sighuna, à Scara, puis à Upſal; & enfin à Stokolm.

Hiſt. du Monde de Maneſſon Malet.

Les Rois idolâtres étoient enterrez ſous les trois Montagnes d'Upſal, qui ſont à une demie lieüe de cette Ville. La plûpart des Rois Catholiques ſont inhumez dans les Villes de Strengnes & de Wadſtena.

Les Rois Lutheriens ont leur ſepulture dans l'Egliſe Cathedrale d'Upſal, à la réſerve des deux derniers, ſçavoir, Guſtave Adolphe, ſurnommé le Grand, & Charles Guſtave, ſurnommé Auguſte, qui ont leurs Tombeaux à Stokolm, dans l'Egliſe de Ridderholm, qui appartenoit autrefois aux Cordeliers, & qui pour cela s'appelle Cloſtrikirk. Les Corps de ces deux Princes ſont dans une cave, au deſſous d'une Chapelle, deſtinée à mettre le Tombeau du Roy Guſtave; & l'on travaille preſentement à une autre Chapelle, pour y faire le Mauſolée de Charles X. ſurnommé Auguſte.

De la Religion de Dannemark & de Norvvege.

L'Idolâtrie a été la premiere Religion du Royaume de Dannemark. Elle en a été bannie par la Catholique, qui s'y eſt introduite par Regnerius, premier Roy Chrétien de ce Royaume, qui ſe fit baptiſer, à la perſuaſion de Loüis le Debonnaire, Roy de France & Empereur. Elle s'y eſt conſervée fort long-tems dans ſa pureté, auſſi-bien que dans le Royaume de Suede, juſqu'au Regne de Chriſtiern II. que ce Roy établit la Religion Lutherienne dans ces deux Monarchies, afin de ſe mieux maintenir dans l'eſprit des Peuples, & même de la Nobleſſe, qui eſt celle qui a toûjours plus appuyé le parti de la Religion. 816.

Ce Roy étant retourné de ſon voyage de Suede dans le Dannemark, découvrit peu de tems aprés qu'il étoit Lutherien, ſans y donner remede: mais il fut bien-tôt puni de ſa negligence & de ſon impieté; parce qu'étant pris par les ſiens, il fut chaſſé de ſon Royaume, avec ſa femme & ſes enfans. 1523.

Florimond de Raymond. Frideric, Duc d'Holſace, ſon oncle, fut mis en ſa place par les Danois; lequel ayant épouſé une ſœur de Jean de Saxe, protecteur de Luther, & voulant s'établir ſans trouble dans ſa nouvelle domination, ne fit d'abord que laiſſer à ſes Sujets la liberté de changer de Religion, & aux Miniſtres Lutheriens celle de prêcher: Aux impreſſions deſquels il ſe laiſſa d'autant plus aller, qu'ils lui offroient les forces Proteſtantes, pour maintenir ſon Etat. Toutefois les ceremonies anciennes, pour ce qui concerne les habits, les ornemens & autres choſes, demeurerent en leur entier, & parurent avec autant d'éclat & de pompe, qu'au tems des Catholiques. Le Miniſtre fait le Service avec l'étole en croix ſur le ſurplis, & celebre quelque forme de Meſſe; comme à Lubek, à Hambourg & dans leur voiſinage.

Davity, de l'Europe, dern. Edit.

Le P. Maimbourg Hiſt. du Lutheran. Cette Religion étant ainſi bien établie, Frideric s'appliqua à bannir tout-à-fait la Foy Catholique de ſes Royaumes, traitant avec la derniere rigueur ceux qui avoient un peu de zele pour ſa défenſe, & mettant tous les Evêques dans les fers & dans les tourmens, où ils moururent pour la Foy. Ces Evêques n'étoient pas ſeulement de Dannemark & de Suede, mais encore de Norwege, d'Iſlande & de Gothie: Si bien que les Peuples de ces Etats étant demeurez ſans Paſteurs ſous un Roy Lutherien, il ne fut pas mal aiſé de les ſeduire; & ce fut Joachim Poleman Lutherien, qui les pervertit entierement. Pluſieurs Auteurs rapportent que ce Roy, étant fort adonné à la gourmandiſe & à l'yvroguerie, mourut en faiſant bonne chere un jour de Vendredi Saint.

Le Pere Maimbourg Hiſt. du Lutheran. Aprés ſa mort Chriſtiern III. ſon fils ſe voyant en état de ne rien craindre, ſe mit ſur un tel pied, qu'aprés s'être fait couronner par le Miniſtre Jean Pomeranus, que Luther lui avoit envoyé, & aprés avoir réduit tous ceux qui refuſoient encore de le reconnoître, parce qu'il s'eſt déclaré tout ouver-

tement Heretique : Il abolit entierement l'Epiſcopat, par un Decret ſolemnel des Etats : Il conſerva neanmoins les Canonicats, qu'il voulut réſerver, pour en gratifier les Lutheriens, & ne changeant rien à l'exterieur dans les ceremonies, il établit aſſez paſſiblement le Lutheraniſme dans tout ſon Royaume : ce qui ne ſe pût pourtant pas faire que dans l'eſpace de pluſieurs années ; & voilà comme la Secte de Luther a été reçûë dans ces deux Royaumes du Nort tout à la fois, & a continué juſques à preſent. Dannemark & Suede.

Les Peuples du Royaume de Norwegne ſuivent la même Religion ; de même que l'Iſlande, & les autres Iſles, comme dépendans d'un même Roy, & ils ont leurs Evêques & leurs Chanoines mariez; toutefois le ſimple Peuple de la campagne, quoi que ſans exercice, y conſerve toûjours la memoire de la Religion Catholique, & croyent que tous les malheurs de la Norwege ne proviennent que de l'avoir quittée. Norvvege, Iſlande, *Davity, de l'Europe, der. Edit.*

Il ſe trouve encore en Norwege quelques Peuples qui adorent le Feu, les Forêts & les Serpens, & ils demeurent dans cette idolâtrie, faute de Miſſionnaires qui n'y peuvent pas mettre le pied, pour les difficultez qui s'y rencontrent.

Il y a trois Evêchez dans la Norwege, qui ſont Suffragans de l'Archevêché de Druntheim, Capitale de ce Royaume ; ſon Egliſe Cathedrale dediée à S. Olawet, eſt une des plus grandes de la Chrétienté, il n'en reſte plus que le tiers, ayant été brûlée. Il y a dans ce Temple vingt-quatre Chanoines Lutheriens, qui chantent trois fois tous les jours leurs Pſeaumes & leurs Prieres ; ces Evêchez ſont Anſloë, Berghen, & Staffanger. L'Evêque d'Anſloë entretient douze Chanoines, qui ſont auſſi mariez : & prés de l'Egliſe Cathedrale il y a un grand College.

Les Iſlandois quitterent leur idolâtrie, & reçûrent la Foy de Jeſus-Chriſt en l'an mille, par le

miniſtére de Gyſſer & Hialte deux Iſlandois, qui avoient été baptiſez à Norwege, & qui furent introduits dans cette Iſle par Olaw, Roy de Norwerge, pour convertir ces Peuples. Steif, fils de Gyſſer en fut fait Evêque à ſon retour d'Erford en Allemagne, où il s'étoit rendu habile homme, & aprés avoir été à Rome, où il avoit été choiſi par le Pape, qui l'avoit renvoyé à l'Archevêque
1056. de Breme pour être Ordonné. Il fonda un an aprés une Egliſe Cathedrale, & un College dans ſon fonds de Scalholt en Iſlande du Midy. Et en 1106, les Iſlandois fonderent en Iſlande du Nord un autre Evêché, dont un nommé Jonas, Ogmund fut premier Evêque, & l'Egliſe Cathedrale fut bâtie en un fonds des heritiers d'Hialt, nommé premierement Offre, puis Hole. Ils ſe maintinrent dans cette Religion Catholique juſques au regne de Chriſtiern III. Roy de Dannemark, qui étant Lutherien, comme nous venons de voir, introduiſit en Iſlande cette nouvelle Religion, par le moyen de Chriſtophe Hwitfeld qu'il y envoya, avec ordre d'éteindre l'ancienne Religion; faire embraſſer la nouvelle aux Habitans, & y fonder des Colleges. Cet Heretique s'acquittant de ſa char-
1540. ge, établit Evêque de Scalholt, Gyſſer Einard Lutherien, qui obligea les Prêtres de ſe marier à à ſon exemple; il traduiſit quelques Livres de la
1551. Bible en langue vulgaire. De telle ſorte que toute l'Iſle jura de ſuivre les Ordonnances Eccleſiaſtiques, que le Roy de Dannemark avoit faites quelque tems auparavant, & de ſuivre entierement la doctrine de Luther. Les Evêques y ſont de même qu'en Dannemark.

Quant à la Groenlande qui appartient encore au
1800. Roy de Dannemark, Olaw Roy de Norwege y introduiſit la Foy Chrétienne, en même tems que les Iſlandois ſe convertirent. Auſſi y a-t'il un Evêque Suffragant de l'Archevêque de Druntheim en Norwege, avec pluſieurs Abbayes & Egliſes.

Quelques autres disent que la Religion Chrétienne y fut introduite par Leiffe, fils d'Etric, Gentilhomme de Norwege, qu'on dit avoir découvert le Pays. L'Histoire des Danois porte qu'en 1389. un Evêque de Groenlande nommé Henry, assista aux Etats de Dannemark. Depuis qu'on a perdu la route du Pays, il se peut faire que faute d'instruction, les Peuples soient retournez à l'adoration du Soleil, qui faisoit autrefois tout leur culte.

Maneſſon Mallet, Deſcription du Monde.

Pour reprendre ce que j'avois obmis de la Religion de Dannemark, les Danois ont encore les Evêques de Roschild, Odensée, Sleswik, Ripe, Riburge & Arhusien, Suffragans de l'Archevêque de Lunden, qui veillent continuellement à ce que les Ministres Calvinistes, ny fassent aucuns progrés, comme étant leurs grands ennemis. Toutefois Christiern III. ayant permis aux Hollandois, aux Anglois, & aux Ecossois d'avoir quelque Temple à la Calviniste; cette Religion y a pris un peu de pied. Il y a aussi quelques Catholiques, mais ils se donnent de garde d'être découverts, & ont l'exercice de leur Religion secret, comme en Angleterre.

La Sépulture ordinaire des Rois de Dannemark est à Roschild, Ville de l'Isle de Zelande, à 4. lieuës de Copennhague; son Eglise Cathedrale est le Siege d'un Evêque Lutherien, qui a droit de sacrer les Rois, & c'est là que sont leurs Tombeaux. Le Mausolée de la Reine Marguerite est le plus superbe de tous, il n'y a que celui-là dans le Chœur de l'Eglise. Ceux des Rois & des Princes du Pays, sont dans des Chapelles. Ceux de Christiern I. & de Frideric I. sont aussi magnifiques. Celui de Christiern III. consiste en une riche Colomne de six pieds de hauteur, qui fait voir la taille de ce Prince. Proche l'Eglise, on voit un College, ou une espece d'Université, où l'on donne des Leçons de Philosophie & de Theologie, selon les Dogmes de Luther.

De la Religion de Moſcovie.

Relation d'Olearius 3. Par. der. Edit.

LEs Moſcovites ſe glorifient d'être membres de l'Egliſe Grecque, & leurs Annales portent que la Religion Chrétienne a eu ſon commencement en Ruſſie dés le tems des Apôtres ; Que S. André en partant de la Grece s'embarqua ſur la Riviere de Boriſthene, & vint par la Mer de Ladoga, à Novogorod, où il prêcha l'Evangile. Que depuis ce tems-là, la Religion Chrétienne avoit été entierement éteinte par les Tartares, & par les autres Payens qui s'étoient rendus les Maîtres de toute la Moſcovie ; mais environ l'an 989. Wolodimer, Grand Duc de Ruſſie ayant emporté de tres-grandes Victoires ſur ſes Voiſins, & réüni pluſieurs Provinces à ſa Couronne, devint ſi conſiderable, que Baſile & Conſtantin Porphyrogenetes, Empereurs de Conſtantinople, l'envoyerent complimenter par une Ambaſſade ſolemnelle, & luy donnerent en mariage Anne leur ſœur ; enſuite de quoi il embraſſa la Religion Chrétienne, & ſe fit baptiſer. Les Evêques & les Prêtres, que le Patriarche de Conſtantinople y envoya, inſtruiſirent & baptiſerent le peuple qui adoroit auparavant les Idoles.

Depuis ce tems-là le Chriſtianiſme eſt parmi eux, mais aſſez imparfaitement, n'ayant jamais pû ſe défaire de quantité de vieilles erreurs & de quelques ſuperſtitions qu'ils ont retenües des Payens.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Quelques Auteurs qui rapportent auſſi l'entiere converſion de ces Peuples à la même année 989. diſent que Leon I. Patriarche de Ruſſie, leur porta de Grece la Religion qu'ils ſuivent ; celui-ci établit premierement ſon Siege à Kiow, puis à Wolodimer, & enfin à Moſcow, où eſt preſentement le Siege du Patriarche de Moſcovie, qui ſe nomma le Patriarche de tous les Ruſſes ou Moſcovites, qui eſt élû par tous les Archevêques,

les Evêques & les Abbez, & par tout le Clergé de Moscovie, qui demandent ensuite au Prince la confirmation de celui qu'ils ont trouvé plus digne de cette Charge, que tout autre. Si le Duc l'agrée, il est consacré, sinon il en élit un autre. Le Patriarche de Constantinople confirmoit autrefois son élection; mais depuis le Duc Basile, cette confirmation n'est plus recherchée. Il est vrai que le Grand Duc envoye tous les ans au Patriarche par forme d'aumône, environ cinq cens écus, mais il ne conserve pour cela aucune dépendance de l'Eglise de Constantinople.

L'Eglise de ce Royaume est une Eglise purement Grecque, qui doit sa conversion à l'Eglise Grecque, & qui a tiré d'elle la doctrine dont elle fait profession: ce qui passe pour constant parmi tous les Auteurs qui en ont écrit.

Neanmoins il s'est trouvé en Suede & en Livonie des Docteurs en Theologie, qui en leurs Disputes publiques, ont osé rendre problematique la question, sçavoir si les Russes ou Moscovites sont Chrétiens; si on les en veut croire, il n'y a qu'eux de veritables Chrétiens au monde; puisqu'ils disent, qu'il n'y a qu'eux qui ayent été baptisez, & que tous les autres Chrétiens, n'ont été qu'arrousez: & c'est la raison pourquoi ils ne reçoivent point de Proselite à leur mode, qu'ils ne rebaptisent, mais il ne faut pas douter qu'ils ne soient Chrétiens. Leur Baptême se fait, au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Ils fondent leur Religion sur les Livres du Vieux & du Nouveau Testament: Ils croyent en une Essence Divine trois Personnes distinctes: en Dieu le Pere, comme Créateur de toutes choses: en Jesus-Christ, comme Sauveur & Rédempteur du Genre-humain; & au S. Esprit, comme celui qui sanctifie les Fidéles: Il est vrai que leur Religion n'est pas si pure, qu'il n'y ait beaucoup de superstition mêlée, en ce qu'ils considerent non seulement la sainte Vierge, les Evan-

Relat. d'Olearius der. Edit. *Part Davity de l'Europe der. Edit.*

geliſtes & les Apôtres, mais auſſi un nombre infini d'autres Saints, non en qualité de ſimples Interceſſeurs, ainſi que diſent les plus intelligens, mais même comme Cauſes & Cooperateurs de leur ſalut, leur rendant, & à leurs Images, l'honneur que Dieu s'eſt reſervé à lui ſeul, & dont il témoigne être extrémement jaloux en toute la ſainte Ecriture. Je ne parle point de l'ignorance du menu Peuple, qui fait conſiſter ſa Religion aux honneurs & en la veneration qu'ils rendent aux Images; auſſi eſt-ce preſque la ſeule inſtruction qu'ils donnent à leurs enfans, qui pour toute devotion, n'apprennent qu'à ſe tenir avec ſoumiſſion devant une Image, pour faire leurs prieres. Leurs bonnes œuvres, qu'ils croyent être meritoires, ſont de bâtir des Monaſteres ou des Egliſes, & de faire des aumônes. Ils n'en font quaſi point d'autres, & il n'y a preſque perſonne, qui puiſſe faire juger de ſa Religion, que par-là.

Ils ont toûjours perſiſté depuis dans cette Religion des Grecs, avec leſquels ils diſent qu'ils ſont d'une même Communion & d'une même Foy; à la réſerve toutefois de quelques points, dont nous allons parler. Ils diſent qu'eux & les Grecs ſont les veritables Chrétiens, & que les Romains & les autres Chrétiens ſont des deſerreurs de la primitive Egliſe, & ne ſe tiennent point aux ſept ſacrez Synodes. Ils tiennent les autres Chrétiens tellement éloignez de la vraie Doctrine, que lorſque le Duc donne audience à quelques Ambaſſadeurs des Princes d'Europe, ou autres, il a toûjours un baſſin plein d'eau prés de lui, pour ſe laver auſſitôt qu'ils ſont partis; comme s'il avoit été ſoüillé par leur préſence. Mais quand ils ſont en colere contre quelqu'un, ils ſouhaitent qu'il embraſſe la créance des Romains ou des Polonois; comme ſi c'étoit le plus grand malheur qui lui pût arriver. Au reſte, quoi qu'ils tiennent leur Religion des Grecs, ils ſont differens en pluſieurs choſes. Ils

diſent la Meſſe & l'Office en Langue Moſcovite, que quelques-uns eſtiment être Sclavone ; parce que ç'en eſt une branche. Leur Meſſe eſt trois fois plus longue que la nôtre, & leurs Prêtres la celebrent avec le pain levé. Ils mettent dans le Calice autant d'eau que de vin, & prennent de l'eau chaude, diſant qu'il ſortit du côté de nôtre Seigneur du ſang & de l'eau. Ils prononcent en la Conſecration les paroles de Jeſus-Chriſt, comme les Prêtres Catholiques, ſur une Hoſtie, qui eſt au milieu d'un pain d'orge, repréſentant l'Image du Crucifix : puis l'ayant conſacrée, la prennent, & mettant en pieces le reſte du pain, le diſtribüent aux Aſſiſtans, qui le prennent, non pas comme le Corps de nôtre Seigneur, mais comme un pain beni. La perception de l'Euchariſtie leur eſt ordonnée au tems qu'elle a été inſtituée par nôtre Seigneur, à ſçavoir à Pâques ; & neanmoins ils communient quand ils ſouhaitent, aprés être confeſſez ; mais c'eſt ſous les deux eſpeces, & donnent la ſainte Hoſtie aux enfans de ſept ans, & aux malades. Ils la portent à ceux qui ſont en danger de mort, ſans aucuns flambeaux ; & ainſi ils leur donnent l'Extrême-Onction. Nous parlerons encore de la Communion, lorſque nous ferons mention des Sacremens.

Leurs erreurs conſiſtent, en ce que le S. Eſprit ne procéde pas du Fils, de même que du Pere. En ce que la plus grande partie d'entre eux nie le Purgatoire. Qu'il ne faut pas jeûner le Samedi, non plus que le Dimanche. Que la ſimple fornication n'eſt pas peché. Que ceux qui communient étant en peché mortel, ne reçoivent pas le Corps de Jeſus-Chriſt. En ce qu'ils ſe remarient, quoi que leur premiere femme vive encore dans un Monaſtere. En ce que quelques-uns condamnent les ſecondes nôces. Que l'Extrême-Onction n'aide jamais à la ſanté du corps, mais ſeulement au ſalut de l'ame ; contre les paroles expreſſes de l'Epître Leurs erreurs.

de S. Jacques, selon le Texte Grec. Ils soutiennent aussi qu'on ne peche pas, prêtant à usure : Que la restitution des choses d'autrui n'est pas necessaire, pour obtenir la vie éternelle : Qu'il n'est pas permis de représenter nôtre Seigneur Jesus-Christ en sculpture & en relief, mais en taille douce & en peinture, dont leurs Eglises sont toutes pleines. Ils tiennent Jesus-Christ pour l'unique Mediateur de la Redemption, mais non pas de l'Intercession, dont ils donnent l'honneur & la gloire aux Saints, & particulierement à la sainte Vierge & à S. Nicolas, qu'ils disent être servi par trois cens des principaux Anges. Ils assûrent qu'en cette vie il ne peut point y avoir de certitude de salut, & que nous ne sommes seulement pas justifiez par la Foy, mais aussi par les œuvres, qui consistent en prieres par nombre, avec *le Pater noster*, en jeûnes, vœux, aumônes, signes de la Croix, en offrandes aux Saints, & choses semblables. Ils croyent que tous ceux qui meurent sans être baptisez en leur maniere, sont damnez: Que c'est une malediction de mourir sans le Sacrement de l'Extrême-Onction. Ils font consister tant de puissance en la Croix, qu'ils s'en servent en toute sorte de rencontres, jurant même par elle. Ils ont aussi tant de foy pour l'eau benîte, que quand les Evêques ont beni les rivieres le jour des Rois, le Peuple dispute qui plongera ses enfans, ou eux-mêmes, les premiers, dedans ; & estiment que les viandes qui sont cuites dans cette eau, sont benîtes, & qu'un malade qui en boit, en sera gueri, ou qu'il deviendra meilleur ou plus saint devant Dieu. Le pain qui sert au Sacrifice, est preparé dans ce Pays-là par des femmes d'un âge fort avancé, qui ne sont plus sujettes aux incommoditez de leur sexe. Quelques-uns disent qu'il doit avoir été pétri & cuit par la veuve d'un Prêtre. Ils font grande estime des benedictions des Prêtres. C'est pourquoi ils font benir tous les pre-

miers de leurs fruits. Ils font une Procession fort celebre à Moskow le jour des Rois, où tout le Clergé assiste, & le Grand Duc, avec la Noblesse. C'est pour benir une riviere. Nous verrons la description des ceremonies qu'ils y observent, comme en d'autres Fêtes & Processions.

Tout l'exercice de la Religion des Moscovites consiste principalement au Baptême, en la lecture de la parole de Dieu dans l'Eglise, à assister à la Messe, à faire des prieres aux Saints, & des reverences & des inclinations devant les Images, à faire des Processions & des Pelerinages, à jeûner certains jours de l'année, à se confesser & à communier.

Et premierement, pour ce qui concerne le Baptême, ils tiennent qu'il est d'autant plus necessaire au salut, qu'ils croyent que c'est la seule porte, par laquelle on entre dans l'Eglise de Dieu, & par laquelle on va en Paradis. Ils reconnoissent qu'ils sont conçus & nez dans le peché, & que Jesus-Christ a institué le Baptême, pour les regenerer & pour les nettoyer par l'eau de leurs taches originelles. C'est pourquoi dés qu'un enfant est né, ils le portent à l'Eglise, pour le faire baptiser. Si l'enfant se trouve mal, & ne peut être porté à l'Eglise ils ne font point difficulté de le baptiser au logis, mais non pas dans la même chambre où il est né; parce qu'ils l'estiment soüillée & impure par les couches de sa mere, & indigne d'une action si sainte: Mais s'il se porte bien, on le porte à l'Eglise. La ceremonie est peu differente de celle de l'Eglise Catholique. L'enfant est porté à la porte de l'Eglise, où il est introduit par le Prêtre, qui lui fait le signe de la Croix sur le front, aussi-bien qu'aux Parain & Maraine, qu'il benit, en prononçant ces paroles du Pseaume: *Le Seigneur garde vôtre entrée & vôtre sortie.* Ensuite les Parain & Maraine présentent neuf cierges au Prêtre, qu'il allume & attache en forme de Croix à la cuvette,

Leur Baptême.

Relat. d'Olearius, premiere part. der Edit. Davity, de l'Europe, der. Edit.

dans laquelle le Baptême se doit faire, & qui est au milieu de l'Eglise. Il encense d'abord cette cuvette pleine d'eau, en consacrant l'eau, qu'il benit avec quantité de ceremonies. Puis il fait le tour de la cuvette trois fois, lisant dans un Livre. Il est précedé d'un autre Prêtre, ou d'un Clerc, qui porte l'Image de S. Jean, & autour de lui les Parain & Maraine, avec des cierges à la main. Le Prêtre demande ensuite le nom de l'enfant au Parain, qui le lui donne par écrit; & il met ce billet sur une Image, qu'il tient sur l'estomach de l'enfant: & aprés avoir fait quelques prieres, il demande au Parain si l'enfant croit en Dieu le Pere, en Dieu le Fils & en Dieu le S. Esprit; & aprés avoir répondu qu'oüi, ils tournent tous le dos à la cuvette, pour témoigner qu'ils ont de l'aversion & de l'horreur de trois demandes que le Prêtre leur fait; sçavoir, si l'enfant renonce au Diable, à ses Anges & à toutes ses œuvres; & si toute sa vie il fera profession de la vraie Religion Grecque: à quoi le Parain répond aussi qu'oüi, crachant avec le Prêtre à terre toutes les fois qu'ils répondent aux demandes qu'il leur fait touchant la renonciation au Diable. Puis ils se retournent vers la cuvette; & alors le Prêtre, aprés leur avoir demandé s'ils promettent d'élever l'enfant en la vraie Religion Grecque, il l'exorcise, en lui imposant les mains, & disant: *Sors de cet enfant, Esprit immonde, & fais place au S. Esprit*; & en soufflant trois fois en forme de Croix sur l'enfant, pour chasser le Diable, dont ils croyent que les enfans sont possedez effectivement devant le Baptême. Presentement l'Exorcisme se fait devant la porte de l'Eglise, de peur que le Demon, en sortant du corps de l'enfant, ne la profane. Ensuite il coupe un peu de cheveux de l'enfant, & les met dans un Livre. D'autres disent qu'on envelope ces cheveux dans de la cire, & qu'on les garde dans l'Eglise, comme des Reliques. Puis le Prêtre ayant

demandé aux Parain & Maraine s'ils préſentent l'enfant pour être baptiſé, il le prend tout nud d'entre leurs bras, & le plonge trois fois dans l'eau de la cuvette, prononçant les paroles ordinaires du Sacrement: *Je te baptiſe au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit.* Aprés le Baptême, il lui met un grain de ſel dans la bouche, lui fait le ſigne de la Croix au front, aux mains, à la poitrine & au dos, avec le Chrême, qui eſt une huile ſacrée pour cet effet; & lui mettant une chemiſe blanche, il dit: *Tu n'es pas moins net de ton peché originel, que cette chemiſe.* Les ceremonies s'achevent par une petite Croix d'or ou d'argent, ou de plomb, que le Prêtre pend au col de l'enfant, avec une obligation ſi étroite de la porter toute ſa vie, que ſi on ne la lui trouvoit point aprés ſa mort, on ne l'enterreroit point, mais on le jetteroit à la voirie. Le Prêtre déſigne auſſi un Saint particulier à l'enfant, pour être ſon Patron, dont il donne l'Image aux Parain & Maraine; & leur recommande d'obliger l'enfant, lors qu'il aura atteint l'âge de diſcretion, d'avoir une devotion particuliere pour ce Patron.

Aprés cela, il embraſſe & baiſe l'enfant, & les Parain & Maraine, les exhortant de s'entr'aimer; mais ſur tout de prendre garde de ne point ſe marier enſemble.

S'il arrive qu'on veüille baptiſer pluſieurs enfans en même tems, on vuide la cuvette autant de fois qu'on préſente d'enfans, & l'on benit d'autre eau; parce qu'ils croyent que la premiere, ſoüillée des ordures du peché originel de l'enfant, qui y a été baptiſé, eſt incapable de nettoyer un ſecond, & encore moins un troiſiéme. Ils font ſcrupule de faire chauffer cette eau au feu; & quand il fait grand froid, ils la mettent dans un lieu chaud, pour la tiedir. Les Perſonnes d'âge qui ſe font baptiſer, comme les Chrétiens Apoſtats, les Turcs & les Tartares, reçoivent le Baptême dans

un torrent, ou dans une riviere, en laquelle on les plonge juſques & pardeſſus la tête, quelque froid qu'il faſſe; de ſorte que bien ſouvent on caſſe la glace pour les y faire entrer.

Ceux qui veulent renoncer à leur Religion, & faire profeſſion de celle de Moſcovie, ſont obligez de faire une retraite de ſix ſemaines dans un Convent, où les Moines les inſtruiſent, leur enſeignant particulierement la maniere de faire leurs prieres, d'honorer les Saints, de faire la reverence aux Images, & de faire le ſigne de la Croix. Puis on les baptiſe, & on les oblige de renoncer à leur premiere Religion, à la déteſter comme heretique, crachant à terre toutes les fois qu'on la nomme, & faiſant ſerment de n'y retourner jamais. On les habille enſuite à la Moſcovite, & on leur fait preſent d'une belle veſte de la part du Grand Duc, qui leur ordonne auſſi de quoi ſubſiſter ſelon leur qualité. On voit un tres grand nombre de ces Apoſtats à Moskou, où pluſieurs ſoldats étrangers ſe firent rebaptiſer, aprés la guerre de Smolenſko, il y a plus de ſoixante ans, quoi qu'ils ne ſçûſſent pas la Langue du Pays, & qu'ils n'euſſent aucune connoiſſance de la Religion des Moſcovites. Les Moſcovites qui changent de Religion hors du Pays, & qui veulent retourner à leur Communion, ſont obligez de ſe faire rebaptiſer, quoi que la Religion Grecque, qui ne reçoit point le Baptême de l'Egliſe Latine, ſemble neanmoins ſe contenter du premier que l'on peut avoir reçû en leur Egliſe, ſans qu'il ſoit beſoin de ſe faire rebaptiſer aprés le changement.

Relations d'Olearius, prem. part. der. Edit.

Voila ce qui ſe pratique à l'égard du Baptême, avec tant de ſuperſtition, que les Moſcovites ne croyent pas qu'il ſoit bon ailleurs que chez eux. C'eſt pourquoi quiconque veut vivre à leur mode, & ſuivre leur créance, fût-il Chrétien, il faut qu'il ſoit rebaptiſé à leur maniere, comme il vient d'être dit, & qu'il renonce à ſa Religion.

Le Sacrement de Penitence eſt pratiqué & obſervé chez eux, de même que parmi nous, à la réſerve de quelques differences que nous allons voir. Les perſonnes qui ont atteint l'âge de diſcrétion, ſont obligées de ſe confeſſer devant la Communion. Cette devotion eſt pourtant fort volontaire parmi eux; mais il n'y a preſque point de Moſcovite, qui ne communie à Paques. Ils s'y préparent par une mortification extraordinaire; huit jours durant, pendant leſquels ils ne mangent que du pain dur, & ne boivent que de l'eau & du quas, ſi aigre, qu'il leur fait du mal. Ils font leurs Confeſſions debout au milieu de l'Egliſe, & devant une Image, ſur laquelle ils ont toujours les yeux arrêtez, recitant leurs pechez en détail, & faiſant paroître une grande douleur à chaque peché, avec promeſſe de s'amander. De telle ſorte que la ſatisfaction eſt fort fréquente, & preſque auſſi rigoureuſe qu'en la primitive Egliſe. Le Prêtre, en leur donnant l'abſolution, leur donne auſſi des penitences, qui conſiſtent principalement à prononcer pluſieurs fois *Miloi Hoſpodi*, ou de faire un certain nombre de reverences devant les Saints, de s'abſtenir de femmes pendant un certain tems, de ſe tenir à l'entrée de l'Egliſe; ou, ſi les pechez ſont énormes, de ſe ſervir d'eau benite, qu'ils conſacrent le jour des Rois, & que les Prêtres gardent toute l'année pour cet uſage, qu'ils vendent cherement. Ils croyent que cette eau eſt capable de les nettoyer de tous leurs pechez, & de les mettre en état de grace.

Penitence.

Confeſſion

Olearius en ſes Relat. prem. part. der. Edit.

Ils font ordinairement leur Communion la veille de Pâques; du moins ils choiſiſſent pour cela un jour de Jeûne: Ce qu'ils obſervent ſi exactement, que ſi quelqu'un communioit le Dimanche, il ne pourroit manger de la viande ce jour-là. Ils communient ſous les deux eſpeces, & mêlent même de l'eau avec du vin. Ils y mettent auſſi le pain, & en prennent un morceau avec le vin dans une

Communion

Relat. d'Olearius, prem. part. der. Edit.

cuilliere. Le pain eſt levé : Ce qu'ils croyent être tellement de l'eſſence du Sacrement, qu'une des cauſes du Schiſme entre l'Egliſe Grecque & la Latine, eſt que celle-ci ſe ſert de pain ſans levain. On le conſacre, ou le jour même de la Communion, ou le Jeudi devant Pâques ; l'un pour les Communians qui ſe préſentent, & l'autre pour les malades ; & on garde celui-ci pour toute l'année. Ce pain eſt environ deux fois plus grand & plus épais qu'un écu, ayant au milieu la figure du Crucifix. Aprés que le Prêtre l'a conſacré, il en enleve cette figure avec un inſtrument fait comme un fer de lance, & l'enferme dans un pigeon de bois, que l'on ſuſpend audeſſus de l'Autel, afin d'empêcher que les ſouris ne le mangent. Quand on veut communier un malade, on en prend une particule, ſur laquelle on verſe trois gouttes de vin clairet, on la met dans le Calice, où l'on mêle quelquefois un peu d'eau, & on la donne ainſi au malade dans une cuilliere. S'il n'eſt pas en état de pouvoir avaler l'Euchariſtie, on ne lui donne que du vin conſacré. Pour la Communion ordinaire, ils ſe ſervent d'un pain conſacré, de la même forme que l'autre, comme un demi écu, dont ils en enlevent auſſi la figure du Crucifix, & le rompent en autant de pieces qu'il y a de Communians, les jettent dans du vin clairet, & y mêlent un peu d'eau tiede ; parce que le ſang & l'eau qui ſortirent du côté de nôtre Seigneur, l'étoient. Le Prêtre, en adminiſtrant le Sacrement, ſe ſert des propres paroles de l'Inſtitution du S. Sacrement, diſant : *Ceci eſt le vrai Corps & le vrai Sang de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui a été livré pour vous & pour pluſieurs, en remiſſion de vos pechez ; Toutes les fois que vous en prendrez, vous ferez mention de la Mort & Paſſion de nôtre Seigneur. Dieu vous beniſſe.*

Tranſſubſtantiation. Ils croyent la Tranſſubſtantiation, & que le pain & le vin ſont effectivement convertis au Corps

& au Sang de nôtre Seigneur, comme font les Grecs, & ils attribüent aux paroles une telle force, qu'auſſi-tôt qu'elles ont été prononcées par le Prêtre, ils croyent que la créature cede au Créateur; c'eſt-à-dire, que le pain fait place au Corps de Jeſus-Chriſt; & que cet effet eſt neceſſaire. Ils font un peu chauffer le vin, afin qu'il ait plus de rapport au Sang de nôtre Seigneur, qui ſans doute étoit chaud, lors qu'il ſortit de ſon côté. Les plus devots dorment aprés la Communion, afin de ne point pecher ce jour-là. Ils font auſſi communier les petits enfans: mais ils ne font que frotter de ce pain détrempé les lévres de ces enfans; & ce n'eſt que quand ils ſont malades, & juſqu'à l'âge de ſept ans: auquel âge, on les communie comme les autres; parce qu'ils diſent qu'à cet âge on commence à pecher mortellement. Ils ont pris cette coutume de ce qui ſe pratiquoit dés le troiſiéme ſiecle, auquel S. Cyprien dit que l'on communioit les enfans immediatement aprés le Baptême: Ce qui étoit encore en uſage du tems de S. Auguſtin. Mais à la ſuite on a changé cette coutume; puiſque, comme dit Nicephore, fils de Caliſte, qui vivoit au quatorziéme ſiecle, l'on ne donnoit de ſon tems, aux enfans qui apprenoient les premiers Rudimens des ſciences, que le pain conſacré, qui étoit reſté aprés la Communion. Communion des enfans.

L'on communie auſſi les inſenſez en Moſcovie; mais on ne fait que leur toucher les lévres de l'Euchariſtie, qui eſt détrempée dans le Sang. Le reſte du pain conſacré ſert de pain beni. Ils l'appellent *Kutja*, & le Prêtre en donne un morceau le Dimanche ſuivant à ceux qui ont communié dans la ſemaine.

Le Prêtre qui a baiſé un corps mort, ou qui a aſſiſté à un Enterrement, ne peut pas conſacrer, ni adminiſtrer le Sacrement ce jour-là; parce qu'on le tient pour ſoüillé. Il ne lui eſt pas non plus permis de communier une accouchée, mais elle

eſt obligée de ſe faire porter dans un autre appartement, & de ſe faire laver. Ils envoyoient autrefois le pain conſacré à la campagne, aux lieux qui n'avoient point de Prêtres; & même ils en donnoient à ceux qui alloient faire voyage, ou qui alloient à la guerre, leſquels ſe confeſſoient avant de partir, & communioient de leur main, quand ils en avoient la commodité, ou quand ils ſe voyoient en danger de mort, pour leur ſervir de viatique; mais cette coutume a été abolie. Ceux qui ont fait ſerment en Juſtice, ou qui ont commis quelque meurtre, ou quelque autre peché énorme, ne peuvent communier qu'à l'article de la mort. On communie les malades qui ſont en cet état là, & on leur donne en même tems l'Extrême-Onction. Mais aprés cela, on ne leur fait plus rien prendre, ni aucune nourriture, ſi ce n'eſt qu'on s'apperçoive viſiblement que le malade reprend ſes forces, & qu'il promet une convaleſcence certaine. Ils donnent quelquefois aux malades, auparavant la Communion, de l'eau pure, ou de l'eau de vie, dans laquelle ils détrempent des Reliques. Il y en a qui en cet état-là ſe font raſer, prennent l'habit de Moine, & le deviennent effectivement: Car aprés cela, il ne leur eſt point permis de prendre aucune choſe, pendant huit jours; parce qu'ils diſent que ceux qui prennent cet habit, qu'ils appellent Seraphique, ne ſont plus au nombre des hommes, mais ſont devenus Anges. Et ſi nonobſtant cette abſtinence de huit jours, ils reviennent à convaleſcence, ils ſont obligez d'accomplir leur vœu, & d'entrer dans le Convent; parce que le raſoir a paſſé ſur leur tête.

Extrême-Onction.

Leur Service Divin eſt aſſez bien reglé. Les Dimanches & les grandes Fêtes, ils vont trois fois à l'Egliſe; premierement à Matines, qui ſe diſent devant le jour, à midy, & à Vêpres ſur le ſoir. Quand ils chantent Matines, le Prêtre, aſſiſté de ſon Diacre, étant au milieu de l'Egliſe, invoque

Leur Service Divin.

Jesus-Christ, & faisant une benediction au nom de la sainte Trinité, il répete trois fois ces paroles: *Miloy Hospodi: Seigneur, ayez pitié de nous.* Puis il entre dans la Chancellerie, où personne ne peut entrer que lui, & là il dit prés de l'Autel l'Oraison Dominicale, & douze fois *Miloy Hospodi*; & il loüe la Trinité, & le Diacre & le Peuple répondent: *Amen.* Ensuite il chante les Pseaumes du jour; & se tournant avec le Peuple vers les Images qui sont à la muraille, ils s'inclinent trois fois, frappant la terre de leurs têtes: puis il lit les dix Commandemens & le Symbole de S. Athanase: à quoi ils ajoutent quelquefois une Homelie de S. Chrysostome, & quelques prieres, qu'ils chantent quasi de la même façon que l'on chante les antiennes parmi nous, mêlant de tems en tems le *Miloy Hospodi*, que le Peuple repete trois fois, en faisant le signe de la Croix. Ce Service dure environ deux heures, pendant lequel quantité de cierges brûlent devant leurs Images. Ils font encore un Service Divin sur le midi. Le Service du soir se fait comme celui du matin. Aprés leur Pseaume, le Prêtre chante le *Magnificat* en leur Langue, & à la suite ils crient tous ensemble trente fois *Miloy Hospodi*. Le Prêtre demeure pendant tout ce tems-là prés du grand Autel. Les Diacres sont aussi debout hors la Chancellerie, d'où ils n'osent approcher, tant que le Service dure, le Peuple étant aussi dans la même posture; car ils n'ont point de sieges pour se seoir. Quand ils celebrent, ils sont vêtus comme nos Prêtres; mais une de leurs Messes dure prés de deux heures. Il y a toûjours deux ou trois Diacres qui chantent continuellement *Miloy Hospodi*, ou *Alleluya*; ce que tous les Assistans répetent, faisant à tout moment le signe de la Croix.

Voici ce qu'ils pratiquent à cette Messe. Aprés avoir fait l'Office selon la Liturgie de S. Basile, le Prêtre met du vin clairet & de l'eau dans le Calice, Cette Messe,

avec quelques morceaux de pain, qu'il consacre, & étant précedé de quelques Chapelains, qui portent des flambeaux, a le Peuple à la rencontre, qui répete une infinité de fois ces paroles : *Miloy Ho'podi.* Puis il se fait un grand silence dans l'Eglise ; & le Prêtre marchant lentement, montre à tout le Peuple ce qu'il a consacré, tenant en sa main un Calice couvert d'un voile de soye, & disant en Langue vulgaire : *Voila le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, que les Iuifs ont fait mourir, tout innocent qu'il étoit.* Ce qui excite de nouveaux cris & de nouveaux soupirs parmi le Peuple, qui ne cesse de frapper sa poitrine. Ensuite le Prêtre retourne au Sanctuaire, où il se communie, & rarement d'autres ; si ce n'est qu'on lui apporte quelque enfant malade, qu'il fait communier avec lui de la maniere que nous venons de le voir. Le Prêtre qui a connu sa femme ce jourlà, ne peut pas approcher de l'Autel ; mais il est obligé de faire dire la Messe par un autre.

Ils ne font point de Sermons, & ne se mettent pas en peine d'expliquer la sainte Ecriture ; mais ils se contentent de la seule lecture du Texte & de quelques Homelies de S. Chrysostome, disant que le S. Esprit, qui dés le commencement a operé par la seule parole, & qui a fondé l'Eglise sur icelle, sans autre explication, en quoi ils se trompent neanmoins ; ils s'en peuvent bien passer aussi, puis qu'aussi-bien les differentes interprétations qu'on lui donne, sont en partie cause des erreurs & des heresies qui déchirent l'Eglise. Il est défendu de disputer des points de la Religion. C'est pourquoi il n'y en a qu'une seule par tout le Pays. Il y a quelque tems que le Protopope de Morum s'étant avisé de prêcher, & de se servir de la parole de Dieu, pour exhorter le Peuple à la pieté, le Patriarche le dépossa, avec les autres Prêtres qui avoient voulu suivre son exemple, les excommunia, & les relegua en Siberie.

Ils ont composé un Livre, dans lequel ils traitent les Histoires de l'Evangile d'une étrange maniere, & les accompagnent de tant de circonstances impertinentes, fabuleuses & impies, qu'il ne se faut point étonner de voir regner le vice & le peché parmi ceux qui en trouvent les exemples dans leurs Livres de devotion. Il n'y a point d'Histoire évangelique qu'ils n'ayent falsifiée, & qu'ils n'accompagnent de circonstances abominables.

Neanmoins ils fondent leur Religion sur les Livres du vieux & du nouveau Testament, & se servent de la Version des Septante, qu'ils ont fait traduire depuis quelques années, & fait imprimer en leur Langue, de même que plusieurs Livres de devotion. Ils ne souffrent point qu'on porte toute la Bible à l'Eglise, de peur, disent-ils, de la profaner par plusieurs passages peu modestes, qu'ils trouvent dans l'ancien Testament. C'est pourquoi on n'y porte que le nouveau, & quelques Textes tirez des Pseaumes & des Prophetes. Mais on permet de lire toute la Bible à la maison. Ils donnent beaucoup d'autorité en l'explication de l'Ecriture Sainte à Cyrille, Evêque de Jerusalem, qu'ils appellent *Quirila Ieruſalimski*, lequel a écrit un Catechisme sous l'Empereur Theodose. Il vivoit sur la fin du quatriéme siecle, & ne doit point être confondu avec Cyrille d'Alexandrie, dont les Grecs celebrent la memoire le 9. Juin; au lieu qu'ils solemnisent la Fête de l'autre le 18 Mars, comme on voit dans leurs Menologes. Les autres Peres, dont ils suivent l'autorité, sont Juan Domaskin, *Ioannes Damaſcenus*, Grigori Bogoslova, *S Greg. Naz.* Juan Solottauska, *S. Ioannes Chryſoſt.* & Ephreem Syrin, *Ephraem*, Diacre de l'Eglise d'Edesse en Syrie Ils ont encore un Docteur particulier, qu'ils appellent Nicolas Sudat Worits, dont ils ont la memoire en grande veneration. Il a écrit quelques Traitez spirituels. Le Symbole de S. Athanase sert de regle à leur créance.

Ils ſont tous découverts dans leurs Egliſes, & le Grand Duc même ne s'y couvre pas. Il n'y a que les Prêtres qui portent ſur leur tête la Skufia, qui eſt une calotte, qu'on leur donne quand on les conſacre. Ils font ſouvent le ſigne de la Croix, en faiſant leurs inclinations devant les Images. Ils portent les trois doigts de la main, premierement au front, puis à la poitrine, à l'épaule droite, & enſuite à la gauche. Et afin qu'on ne croye point que cela ſe faſſe ſans myſtere, ils diſent que les trois doigts ſignifient la Trinité. En les portant au front, ils veulent dire que nôtre Seigneur eſt monté au Ciel. Ils ſe touchent à la poitrine, pour marquer que c'eſt de cœur qu'il faut aimer Dieu; & qu'en les paſſant de l'épaule droite à la gauche, ils ſe reſſouviennent du jour du Jugement, où Dieu mettra les bons à ſa droite, & les méchans à ſa gauche; les premiers, pour être appellez au ſalut éternel, & les autres, pour être abîmez dans les Enfers.

Les Moſcovites n'entreprennent rien, qu'ils n'ayent fait le ſigne de la Croix, au boire & au manger, & en toutes leurs actions civiles. Ils ne font pas ſeulement leurs devotions dans les Egliſes, mais par tout où ils trouvent des Images ou des Croix: D'où vient qu'on les rencontre preſque par tout en prieres. Les muraſilles de leurs Egliſes en ſont toutes couvertes, & elles repréſentent la plûpart nôtre Seigneur, la ſainte Vierge, S. Nicolas, Patron de Moſcovie, ou les Saints particuliers, qu'ils choiſiſſent pour le principal objet de leurs devotions. Ils en ont auſſi de pendües ou peintes audeſſus des portes des Egliſes & des Villes. Ceux qui commettent des pechez, pour leſquels ils meritent d'être excommuniez, ſont obligez de faire ôter leur Saint particulier, dont ils ont l'Image dans l'Egliſe, ſans qu'ils puiſſent eſperer de la pouvoir faire remettre, non plus qu'eux d'y pouvoir rentrer. Les Grands Seigneurs & les Marchands,

qui ont du bien, ornent leurs Images de perles & de pierreries; & tous les Moſcovites les conſiderent comme une choſe ſi neceſſaire, que ſans les Images, ils ne pourroient pas faire leurs prieres, qu'ils n'euſſent attaché des cierges à leur Saint, & qu'ils ne le regardaſſent fixement, tant que la devotion dure. Ils ont grand ſoin d'en avoir, non-ſeulement aux Egliſes, & aux lieux publics, mais auſſi en leurs maiſons. Quand un Moſcovite entre dans quelque maiſon, ou dans une chambre, il ne dit mot, juſqu'à ce qu'il ait découvert le Saint qu'il cherche, & qu'ils pendent ordinairement dans un coin derriere la table: & s'il ne le trouve point, il demande *ieſt le Boch*, où eſt le Dieu. Dés qu'il l'apperçoit, il lui fait une profonde reverence, en prononçant chaque fois ſon *Miloy Hoſpodi*. Enſuite il ſe tourne vers la Compagnie, & la ſalüe; & alors il parle.

Ils enſeignent qu'on n'a point vû d'Images dans les Egliſes pendant les trois premiers ſiecles, & juſqu'au tems du Grand Conſtantin, ou s'il y en a eu, qu'on ne les a point honorées d'aucun culte, mais que l'on ne s'en eſt ſervi, que pour repréſenter les Hiſtoires de la Bible. Ils diſent qu'ils ſuivent en cela le ſentiment de Jean Damaſcene; mais il y a grande apparence qu'ils l'ont pris de l'Egliſe Grecque, avec laquelle ils ne ſouffrent point de figures de relief, comme étant défendües par le Decalogue; mais ils ont des Images peintes en huile ſur du bois. Ils n'en veulent point, ſi elles ne ſont faites de la main d'un homme de leur Religion, quand même elles ſortiroient du meilleur Peintre de l'Europe. Il y a un marché particulier pour les Images dans la Ville de Moscow, où l'on ne vend que cela, quoi qu'ils appellent cette eſpece de commerce, troquer avec de l'argent, dans la créance qu'ils ont que les noms d'achat & de vente ne ſont pas aſſez reſpectueux pour les choſes ſaintes. Ils ſouffroient ci-devant

que les étrangers en eussent en leurs maisons, afin que leurs domestiques Moscovites y eussent de quoi faire leurs devotions. Mais depuis quelque tems les Patriarches ne veulent plus permettre qu'elles soient profanées par les Allemans ; jusques-là qu'un Marchand Hollandois ayant acheté une maison de pierre, celui qui la lui avoit vendüe, racla la muraille à l'endroit où l'on avoit peint l'Image, & emporta la raclure.

Ils respectent les Images comme ayant quelque chose de divin, & en ont une crainte Religieuse. Ils leur attribüent même la vertu des miracles, jusqu'à tel point, qu'en 1643. une vieille Image commençant à changer de couleur, & à devenir un peu rougeâtre au visage, on se mit à crier au miracle. Le Grand Duc & le Patriarche s'en effrayerent ; comme si cette couleur rouge présageât quelque chose de funeste, & comme si elle menaçoit l'Etat, en la personne du Prince, d'un malheur inévitable ; & il fut sur le point de faire publier des Jeûnes extraordinaires & des Prieres publiques par tout le Royaume, si les Peintres que l'on fit venir pour avoir leurs avis sur cette affaire, n'eussent assûré qu'il n'y avoit rien dont on se dût allarmer, n'y ayant rien d'extraordinaire ; mais que le tems qui avoit mangé le coloris, avoit découvert la premiere couche du tableau, qui étoit rouge. Leurs Moines & leurs Prêtres ne manquent pas de leur faire faire des miracles, ou d'y faire remarquer des choses, qui obligent le Peuple à des devotions extraordinaires, qui sont toûjours accompagnées d'offrandes au profit du Prêtre. Mais leurs fourberies sont souvent découvertes & punies.

La Ville d'Archangel en a fourni quelques exemples en deux Prêtres de ce lieu-là, qui aprés avoir amassé une bonne somme d'argent par leurs impostures, se prirent de paroles ; quand il fallut faire le partage, & se reprocherent si bien leurs

fourbes, que le Magiſtrat en ayant été averti, il les fit châtier. Ces affronteurs jettent ces pauvres gens dans des frayeurs continuelles, & leur imprimenr une ſi grande veneration pour les Images, qu'ils n'ont recours qu'à elles en leurs plus grands dangers.

Jacob de la Gardie, General de l'Armée de Suede, ayant pris la Ville de Novogorod en 1610. le feu s'y mit; & un des habitans voyant ſa maiſon en flamme, y préſente une Image de S. Nicolas, la priant d'arrêter le progrés de ce furieux élement: mais voyant que le feu ne laiſſoit pas de tout conſommer, il y jetta ſon Image, & lui dit que puis qu'il ne le vouloit point ſecourir, qu'il s'aidât lui-même, & qu'il éteignît le feu s'il vouloit. On remarqua auſſi en ce tems-là que les ſoldats Suedois, qui ne trouvoient rien dans les maiſons, s'aviſerent d'emporter les Images des Moſcovites, & les obligeoient par ce moyen à les ſuivre, & à racheter leurs Saints bien cherement.

Ce n'eſt pas que parmi un ſi grand nombre d'innocens, il ne ſe trouve des perſonnes aſſez bien inſtruites, & qui dans ces épaiſſes tenebres de l'ignorance, ne voyent un rayon de la lumiere de la verité, & qui ne peuvent approuver l'opinion de leurs Compatriotes touchant le culte qu'ils rendent à leurs Images. Ils en ont veritablement chez eux; mais ſeulement pour l'honneur qu'ils rendent à Dieu, & pour honorer la memoire des Saints. Ils font connoître par la ſuite de leurs diſcours, qu'ils ſçavent toutes les raiſons que les Grecs alleguerent au Concile de Conſtantinople 787.
contre ceux qu'ils appelloient Iconomaques, contre lequel Charlemagne aſſembla celui de Francfort, où la Doctrine des Grecs touchant les Images, fut condamnée. 797.

Il n'y a pas long-tems qu'un Cazanski Protopope s'eſt aviſé de faire des Aſſemblées, où il declamoit contre l'honneur que l'on rend aux Ima-

ges, traitant d'idolâtrie le culte que l'on rend à des couleurs & à du bois. Il disoit que s'il falloit avoir de la veneration pour des Images, que l'on pourroit admirer en l'homme celle de Dieu, & honorer le Peintre, plûtôt que l'Image qu'il a faite; mais le Patriarche y donna bon ordre, en dégradant ce Prêtre, qui fut enfermé dans un Convent.

Quand le bois de leurs Images se pourrit de vieillesse, ils ne le jettent point, mais ils le mettent sur la riviere, afin que le courant les emporte; ou bien ils les enterrent dans quelque jardin, ou au Cimetiere.

Les Saints de Moscovie ne sont point sans miracles; mais ce ne sont que des fables que les contes que l'on en fait, & ils sont si ridicules, que je n'ai point trouvé à propos d'en remplir le papier.

Pour ce qui est de leurs Eglises, ou Chapelles, il y en a plus de deux mille, tant dans Moskow, que dans ses Fauxbourgs; & il n'y a presque point de Seigneur qui n'y ait la sienne. Elles sont presque toutes bâties d'une même façon. Celles qui sont de pierre, ont au milieu de quatre tourelles une tour, ayant le sommet en forme de pomme, & audessus une triple Croix; & ils les reverent comme des lieux fort saints, ne permettant pas facilement que ceux qui ne sont point de leur Religion, y entrent. Elles sont voutées en dedans en rond; parce que les maisons où Dieu habite, doivent en quelque façon representer le Ciel, qui est son Trône. Elles n'ont ni bancs, ni sieges, parce que personne n'y est assis; mais chacun se tient debout, ou se met à genoux pour faire sa priere. Ils n'ont point d'orgues, ni d'autres instrumens de musique, & disent que les choses inanimées ne sont pas capables de glorifier Dieu. Qu'on les avoit soufferts sous la Pedagogie de la Loy; mais que depuis le nouveau Testament, ils ne doivent plus être dans l'usage de l'Eglise, non plus que les autres ceremonies Judaïques. Ils disent que leurs

Egliſes ſont profanées par les Etrangers, c'eſt-à-dire par ceux qui ne ſont point de leur Communion ; & quand il y en entre quelqu'un, on le prend par le bras, pour le faire ſortir, & on balaye même l'endroit par où il a paſſé. S'il arrive que par mégarde un chien y entre, ils ne ſe contentent pas de balayer le pavé, mais ils l'encenſent & le purifient avec l'eau benite. Ils ont auſſi beaucoup de reſpect pour les Cimetieres, & ne permettent point qu'on y lâche de l'eau. Les cloches ne ſont point dans des clochers, mais dans une machine prés de l'Egliſe ; & elles ſont la plûpart ſi petites, qu'à peine les plus groſſes peſent deux cens livres. On les ſonne, quand on va commencer le Service, & à l'élevation du Calice ; car le pain y étant mis immediatement aprés la conſecration, ils ne font qu'une ſeule élevation. Ils croyent que la ſonnerie eſt ſi neceſſaire, que ſans cela leur Liturgie ſeroit imparfaite.

Leur Jeûne fait une des principales parties de leur Religion, & ils ſont perſuadez que c'eſt un moyen tres neceſſaire au ſalut. Ils jeûnent les Mercredis & les Vendredis, & s'abſtiennent ſi fort de toute ſorte de viandes, & même de lait & d'œufs, que depuis quelques années, les plus devots ne voudroient point avoir mangé de ſucre, parce qu'ils ſçavent qu'on ſe ſert de blancs d'œufs pour le clarifier. Leur année eſt compoſée de plus de jours maigres, que de gras ; car outre les deux jours de chaque Semaine, & les veilles des grandes Fêtes, ils en ont beaucoup d'autres, & ſolemnels, dont le plus conſiderable eſt celui de devant Pâques. Ils jeûnent pendant ce Carême ſept ſemaines entieres. Quoi qu'en la premiere, qu'ils appellent la ſemaine du beure, ils ne mangent ni chair, ni poiſſon, mais ſeulement du beure, du lait & des œufs ; neanmoins c'eſt encore leur Carnaval, dans lequel ils font des excés incroyables à boire, compenſans le defaut de manger à bien

Leurs Jeûnes *Davity, de l'Europe, der. Edit. Olearius en ſes Relat. prem. part. der. Edit.*

boire, & s'ennivrans comme des bêtes. Ils font auſſi des inſolences, auſquelles le Patriarche n'a pû encore remedier. La ſeconde ſemaine, ils ne mangent que du miel, des herbes & des legumes, ne boivent que de l'eau ou du quas, & de la petite bierre, ſe baignans, & ſe nettoyans des ordures qu'ils ont contractées dans les debauches de la ſemaine précédente, allans auſſi prendre la benediction du Peuple. Tout le reſte du Carême ils vivent fort ſobrement, & les plus devots ne mangent du poiſſon que le Dimanche. Le ſecond Jeûne ou Carême, commence huit jours aprés la Pentecôte, & finit la veille de S. Pierre & de S. Paul. Le troiſiéme commence le premier Aouſt, & dure quinze jours. Et le quatriéme, depuis le 12. Novembre, juſqu'à Noël. Il eſt vrai qu'il y en a qui ſe relâchent quelquefois de cette grande auſtérité; mais il n'y a point de Moſcovite, qui n'obſerve exactement l'abſtinence pendant le Carême. Comme ils ne s'en diſpenſent point même en leurs plus grandes maladies, auſſi ne les pourroit-on point obliger de manger le poiſſon le Dimanche & les Fêtes hors du Carême; parce qu'ils croyent qu'il eſt de l'Inſtitution Apoſtolique de manger de la viande le Dimanche, & qu'ils ſont obligez d'obſerver la Regle, qui ſe trouve, ſous le nom de S. Clement, aux Tomes des Conciles de l'Impreſſion de Venize, qui dit qu'un Eccleſiaſtique qui jeûne le Dimanche ou le Samedi, doit être dégradé, & un Laïc excommunié. La même Regle, qui leur otdonne de s'abſtenir de viande le Carême, leur défend auſſi de toucher leurs femmes, ſous des peines rigoureuſes, pendant ce tems-là.

Leurs Proceſſions.

Un des exercices de leur Religion conſiſte encore à faire des Proceſſions. Une des belles qu'ils ayent, eſt celle du jour de leur nouvel an, qui eſt le premier Septembre, dont nous ferons voir ci-aprés la Fête. Elle eſt compoſée de plus de vingt mille perſonnes, qui ſe rendent à la baſſe Cour du

Château du Grand Duc. Le Patriarche, vêtu pontificalement, accompagné de prés de quatre cens Prêtres, portant quantité de Bannieres, des Images & des vieux Livres ouverts, ſort de l'Egliſe par la main droite de la ſeconde Court, pendant que le Grand Duc vient du côté gauche de la même Court, accompagné de ſes Conſeillers d'Etat, Knez & Bojares : Et l'un & l'autre ſe rencontrans, ſe baiſent, le Grand Duc ayant le bonnet à la main, & le Patriarche la mitre en tête, tenant une Croix d'or tres riche, qu'il donne à baiſer à ce Prince, & lui donne ſa benediction, & à tout le Peuple, leur ſouhaitant toute proſpérité à ce nouvel an. Les Moſcovites prennent occaſion de ce jour, pour préſenter des Requêtes à leur Duc, qu'ils jettent à ſes pieds, leſquelles ſont relevées par ſes Officiers, pour les porter au Palais, afin d'y faire droit. Cela étant fait, les Proceſſions ſe ſeparent, & retournent au lieu d'où elles ſont parties.

Le jour de Pâques Fleuries, ils font encore une Proceſſion, pour repréſenter l'entrée de nôtre Seigneur dans Jeruſalem. Le Grand Duc, aprés avoir aſſiſté au Service de l'Egliſe Nôtre-Dame, ſort du Château, en bon ordre, avec le Patriarche. Un tres grand chariot marche, traînant un arbre, auquel pendent quantité de pommes, de figues & de raiſins, ſur lequel ſont aſſis quatre Clercs avec des ſurplis, chantans le *Hoſanna*; & cela eſt ſuivi de pluſieurs Prêtres revêtus de chaſubes & de ſurplis, portans des Bannieres, des Croix & des Images ſur des longues perches; les uns chantans, les autres encenſans le Peuple. Enſuite marchent les principaux Goſes ou Marchands, & aprés eux, les Diacres, Commis, Secretaires, Knez & Bojares, tenans la plûpart des palmes à la main, & précédans immediatement le Grand Duc, ayant la couronne ſur la tête, qui eſt mené ſous les bras par deux principaux Conſeillers

d'Etat, & qui tient lui-même par la bride le cheval du Patriarche, déguisé en asne. Le Patriarche, qui le monte, porte un bonnet de satin blanc, brodé de perles, & pardessus une tres riche couronne. Il porte à la main une Croix de diamans, avec laquelle il benit le Peuple, qui reçoit cette benediction avec grande soumission, faisant incessamment le signe de la Croix. Il est environné des Metropolitains, des Evêques & des Prêtres; les uns portans des Livres, les autres des encensoirs. Il s'y trouve cinquante jeunes garçons, vêtus de rouge, qui ôtent leurs casaques, & les étendent dans les chemins; & d'autres, des grandes pieces de drap, pour faire passer dessus le Grand Duc & le Patriarche. On entre ensuite dans l'Eglise, où l'on reste quelque tems. L'honneur que le Grand Duc fait au Patriarche de lui mener son cheval, lui vaut quatre cens écus, que le Patriarche est obligé de lui donner. Les mêmes ceremonies se font ce jour-là par toute la Moscovie, où les Metropolitains & les Evêques représentent la personne du Patriarche, & les Vaivodes ou Gouverneurs, celle du Grand Duc.

Le premier jour d'Août, ils font une autre Procession, qui se rend à la riviere, pour en benir l'eau. Deux hommes marchent d'abord, dont l'un porte une Croix, ayant aux quatre coins les quatre Evangelistes; l'autre, une vieille Image, peinte, couverte d'un linge. Puis un Prêtre, en habits Sacerdotaux, tenant une petite Croix de bois, & chantant avec les Assistans, qui le suivent, portans des bougies: Et à la queüe de cette Procession, le Clerc de la Paroisse, tenant dix bougies attachées ensemble, toutes allumées. Le Prêtre étant arrivé à la riviere, chante & fait quelques prieres; ce qui dure environ une demie heure: puis prenant les bougies de la main du Clerc, les éteint dans l'eau, & en même tems, tous les Assistans, les leurs. Ensuite le Prêtre y trempe la Croix

Croix trois fois, la laissant dégouter chaque fois dans un bassin, destiné pour recevoir & conserver cette eau, qu'ils estiment tres sacrée. Cette ceremonie achevée, les femmes y plongent leurs enfans, grands & petits; quelques-uns, avec leurs chemises, d'autres tout nuds; & de grandes personnes même s'y jettent. Il y en a aussi qui y font boire leurs chevaux, pour les faire participer à la vertu de cette eau benite. Cela étant fait, la Procession retourne à l'Eglise, où le Prêtre donne la benediction au Peuple, & le congedie.

Ils ont leurs Fêtes reglées. Il n'y a pas long-tems que les Moscovites croyoient avoir bien chomé la Fête, quand ils avoient été le matin à la Messe, quoi qu'ils employassent le reste du jour à leurs occupations ordinaires. Mais les Patriarches ont changé cela, & veulent que l'on ferme les boutiques, non-seulement les Dimanches, mais aussi les Mercredis & les Vendredis, qui sont leurs jours de jeûne, ne permettant pas même que pendant le Service, on vende du vin ou de l'eau de vie dans les cabarets. Leurs Fêtes.

Leurs grandes Fêtes, outre les Dimanches, sont au nombre de treize, & se suivent selon leur année, laquelle ils commencent le premier jour de Septembre, en cet ordre.

Le 8. Septembre est la Fête de la Nativité de la sainte Mere de Dieu. Le 14. l'Exaltation de la Croix. Le 21. Novembre, l'Oblation de la sainte Mere de Dieu. Le 25. Decembre, la Nativité de nôtre Seigneur. Le 6. Janvier, l'Epiphanie, ou la Fête des Rois. Le 2. Février, la Chandeleur. Le 25. Mars, l'Annonciation Nôtre-Dame. Pâques Fleuries. Le jour de Pâques, ou la Resurrection de Jesus-Christ. L'Ascension de Jesus-Christ. La Pentecôte, ou l'Envoi du S. Esprit. Le 6. Août, la Manifestation de la gloire de Jesus-Christ sur la Montagne. Le 15. Août, l'Assomption de la Mere de Dieu. Ils celebrent la Fête de la Trinité

le lendemain de la Pentecôte, & celle de tous les Saints le Dimanche ſuivant. Il n'y a point de jour en toute l'année, où il ne ſe rencontre quelque Fête particuliere de Saint, & quelquefois de deux ou de trois; mais le Peuple ne les chomme point. Il n'y a que les Eccleſiaſtiques qui ſont obligez de faire l'Office de ces jours-là. Ils ont leur Calendrier perpétuel, ſelon le vieux ſtile, où ils trouvent facilement toutes les Fêtes, tant mobiles, qu'immobiles.

Leur Pâque eſt la plus grande de toutes leurs Fêtes, & ils la celebrent avec beaucoup de ceremonies, & font ce jour-là de grandes réjoüiſſances, tant en memoire de la Reſurrection de nôtre Seigneur, que parce que c'eſt la fin de leur Carême. On ne voit autre choſe dans les rües, que des Merciers, qui vendent des œufs de toute ſorte de couleurs, dont les Moſcovites ſe font des preſens les uns aux autres, toute la quinzaine d'aprés Pâques, pendant laquelle, quand ils ſe rencontrent, ils ſe baiſent & ils ſe ſaliient, avec ces paroles: *Chriſtos vvos chreſt*; c'eſt-à-dire, il eſt veritablement reſſuſcité. Il n'y a perſonne qui refuſe ces baiſers & ces œufs. Le Grand Duc même en fait preſent à ſes principaux Conſeillers & aux Principaux de ſa Cour. Il a auſſi accoutumé, le jour de Pâques, de viſiter les priſonniers, avant d'aller à l'Egliſe, & leur fait diſtribuer à chacun un œuf & des fourures de peaux de mouton, les exhortant de ſe réjoüir, puiſque Chriſt eſt mort pour les pechez, & que preſentement il eſt veritablement reſſuſcité. Leurs grandes réjoüiſſances conſiſtent en feſtins & la bonne chere; mais particulierement en des débauches, qu'ils font dans les cabarets, qui ſont pleins de toute ſorte perſonnes, d'hommes & de femmes, d'Eccleſiaſtiques & de Seculiers, qui s'enyvrent tellement, que les rües ſont toutes remplies d'yvrognes. Le Patriarche défend ſouvent ces excés, voulant qu'on ferme

les cabarets ; mais il n'eſt pas fort bien obéï en cela.

Ils ont une certaine Fête, qu'ils chomment une ſemaine entiere, qui eſt depuis la Nativité, juſqu'aux Rois ; & huit jours aprés Pâques, & certains autres jours, qui précédent le jeûne, qu'ils appellent de S. Pierre, & le grand Carême, ils mangent de la viande tous ces jours-là, & ils n'ont pas toutes les Vigiles des Catholiques. Si quelque Fête ſe rencontre au jour de Pâques, ils ne la transferent pas à un autre jour.

Ils celebrent le jour de leur nouvel an le premier Septembre, dautant que n'ayant point d'autre Epoque, que celui de la Création du Monde, qu'ils croyent avoir été fait en Automne. Ils commencent l'année avec le mois de Septembre, & ils comptoient l'an 1708. ce même jour, 7216. ans, ſuivant l'opinion des Grecs & de l'Egliſe d'Orient, qui comptent 5508. ans, depuis la Création, juſqu'à la Naiſſance de Jeſus-Chriſt : à quoi ſi l'on ajoute 1708. ans, l'on trouvera le nombre de 7216. ans ; au lieu que nous ne comptons depuis la Création du Monde, juſqu'en l'année 1708. que 5711. ans.

Leur Gouvernement Eccleſiaſtique eſt compoſé d'un Patriarche, de pluſieurs Metropolitains, d'Archevêques, d'Evêques, d'Archidiacres, de Protopopes & de Popes. Le Chef de leur Hierarchie eſt le Patriarche, qui a parmi eux la même autorité que le Pape chez nous. Leur Gouvernement Eccleſiaſtique. *Olearius, Relat. der. Edit.*

Le Patriarche de Conſtantinople en avoit autrefois la nomination : Avec le tems, on ne lui laiſſa que la confirmation ; mais depuis quelques années, on lui a ôté l'un & l'autre.

Ils ont été quelque tems élûs par le ſort, & conſacrez par le Clergé du Pays. Preſentement l'élection ſe fait par les Prélats du Pays, qui s'aſſemblent dans la grande Egliſe du Château de Moskow, qu'ils appellent Sabor ; & nomment Election du Patriarche.

deux ou trois Prélats de leur Corps, des plus conſiderez & des plus ſçavans, qu'ils préſentent au Grand Duc, qui aprés en avoir communiqué avec les Prélats, procéde avec eux à l'élection; ſi ce n'eſt que les qualitez des nommez rendent le choix que l'on en pourroit faire, ſi difficile, que l'on ſoit obligé d'avoir recours au ſort.

Son autorité. L'autorité du Patriarche eſt ſi grande, qu'il partage en quelque façon la Souveraineté avec le Grand Duc. Il n'a pas moins de Titres que lui. Il eſt fort abſolu dans l'Egliſe de Moſcovie. Il juge ſouverainement toutes les Cauſes Eccleſiaſtiques, & diſpoſe abſolument des affaires de la Religion, & avec tant de pouvoir, qu'il réforme même dans la Police ce qu'il croit être contre les bonnes mœurs, ou contre la modeſtie Chrétienne, ſans que le Grand Duc s'en mêle; ſi ce n'eſt pour faire executer tout ce que le Patriarche ordonne ſur ce ſujet. Perſonne n'oſe lui contredire, non pas même le Prince, qu'il ne ſoit d'abord ſoupçonné de nouveauté ou d'hereſie; & alors on tient un Concile, où il eſt obligé de rendre raiſon de ſa Foy. On en vit un exemple en 1662. en la perſonne de l'Empereur qui regnoit alors. Ce Prince fut cité, pour avoir trouvé à redire au culte des Images, & pour quelque autre changement dans la Religion. Il fut obligé de ſubir la peine qu'on lui impoſa. La plus ordinaire en cette rencontre, eſt d'être relegué à la campagne, dans une de ſes maiſons, où il vit en perſonne privée, pendant que le Patriarche a l'autorité Imperiale, & qu'il uſe de tous ſes Droits. Les revenus de celui-ci ſont immenſes: auſſi eſt-il tenu en tems de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le ſervice de l'Etat; en quoi il n'eſt pas fort chargé, parce qu'il trouve les moyens de ſe décharger de ce fardeau ſur les Eccleſiaſtiques.

Davity. Olearius.

Struys.

Cette Dignité eſt preſentement bien diminuée. Antoine Sielanua, qui poſſédoit cette Dignité

avant le dernier mort, fut dépoſé en 1667. dans un Synode General, tenu à Moskow, où les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche préſidoient, pour avoir le plus contribué aux déſordres arrivez en Moſcovie, au ſujet de la Religion. Il poſſedoit plus d'un million de revenu, & avoit été élû à la maniere accoutumée par les Archevêques, Evêques, & tout le Clergé de ce Pays-là. Si ce Patriarche n'eſt pas confirmé par le Grand Duc, on en élit auſſi-tôt un autre. Relations de 1681.

Ce Patriarche a ſous lui quatre Metropolitains, ſept Archevêques, & un Evêque. Il a toûjours prés de lui un Archidiacre, qui eſt comme ſon Vicaire; & au Château de Sabor, il y a un Protodiacre.

Les autres Ordres Eccleſiaſtiques ſont diſtinguez en Protopopes, en Popes, & en Diacres. Ils appellent Panna mari ceux qui ont le ſoin de nettoyer, de fermer les Egliſes, & de ſonner les cloches.

Ils ont dans les Cloîtres des Archimandrites, des Kilari, & des Igumeni, qui ſont leurs Abbez, leurs Prieurs & leurs Gardiens.

Le Patriarche, les Metropolitains, les Archevêques & l'Evêque, ne ſe marient point, & font vœu de chaſteté pour le tems qu'ils ſont conſtituez en cette Dignité, qui dans leur ſentiment, ne leur imprime point un caractere indelebile. Il leur eſt défendu de porter des bagues aux doigts. Ils ne portent point de bas, ni de chemiſes de toile, mais de laine ſeulement, & ne couchent point ſur des lits. Ils ſont tous vêtus de noir, ayant une veſte au lieu de ſotane, & pardeſſus un manteau long, tenant à la main un bâton crochu par le bout. Ils portent ſur la tête un chaperon noir, qui pend ſur le col & ſur le dos.

On peut juger du nombre des Popes ou des Prêtres que l'on trouve dans la Ville de Moskow, par celui des Egliſes, parmi leſquelles il n'y en a point

qui ne soient un peu plus grandes que leurs Chapelles ordinaires, qui n'en ayent trois ou quatre, & davantage. Ceux qui veulent embrasser cette Profession, s'adressent au Patriarche, ou au premier Metropolitain qu'ils rencontrent, qui les examine: Et s'il trouve qu'ils sçachent mediocrement bien lire & écrire, & chanter dans l'Eglise, il leur donne l'Ordre, & une attestation. En les consacrant, on les habille de même que le Patriarche, les Metropolitains & les Archevêques, & on leur coupe les cheveux au haut de la tête, que l'on couvre d'une espece de calote, qui est la marque de leur Prêtrise. Ils ne l'ôtent jamais, que pour se faire couper les cheveux; & celui, qui en battant un Prêtre, lui feroit tomber sa calote, seroit rigoureusement puni, & obligé de lui payer la bicestie. D'un autre côté, on peut outrager un homme de cette Profession avec la même impunité qu'un autre: mais pour le faire sûrement, on lui ôte sa calote, devant que de mettre la main sur lui, & aprés, on la lui remet sur la tête respectueusement.

Ordination des Prêtres.

Les Protopopes, ou simples Prêtres, sont obligez de se marier; mais ils ne se peuvent pas remarier, s'ils ne renoncent à la Prêtrise. Ils alleguent pour cela le Texte de S. Paul en la premiere Epître à Timothée, Chapitre 3. où l'Apôtre dit qu'il faut que l'Evêque soit mari d'une seule femme; ce qu'ils entendent de la necessité qu'ils imposent au Prêtre de se marier, pour devenir mari d'une seule femme. Et ce point du mariage des Prêtres fait un des principaux differends que les Moscovites & toute l'Eglise Grecque ont avec l'Eglise Romaine, qui défend le mariage aux Prêtres. Ils fortifient leur opinion, principalement du quatriéme Canon du Concile tenu à Cangres en Paphlagonie, peu de tems aprés celui de Nicée, qui anathematise ceux qui font difficulté de communier de la main d'un Prêtre marié. Mais les Prêtres Mosco-

Prêtres mariez. *Olearius. Davity.*

Le mariage des Prêtres est un Precepte, dont ils ne peuvent se dispenser.

vites ont cela de particulier, qu'ils ſont obligez de ſe marier, avant de recevoir les Ordres, & d'épouſer une fille, & non pas une veuve, ou une femme de mauvaiſe vie. En quoi ils ſont ſi exacts, que ſi un Prêtre ſoupçonne ſon épouſe d'avoir perdu ſa virginité, il faut qu'il faſſe divorce avec elle, ou avec la Prêtriſe. Le Prêtre qui s'eſt approché de la femme la nuit, ne s'approche point de l'Autel le jour ſuivant; & un Prêtre veuf ne peut plus adminiſtrer les Sacremens. Il faut qu'il ſe contente de lire & de chanter dans l'Egliſe; mais il ne peut pas ſervir à l'Autel, & ne peut pas même faire de mariages. Ceux qui ne veulent point vivre en cet état, & qui s'ennuyent du celibat, changent de condition, & ſe font Marchands ou Artiſans, & ſe remarient; & pour cela, ils n'ont qu'à quitter leur veſte & leur calote. S'ils ſont trop vieux pour ſe marier, ils ſe retirent dans un Convent, pour y finir leurs jours.

Le Patriarche, le Metropolitain & les Evêques ne font le Service en perſonne, qu'aux grandes Fêtes. Les Prêtres le font aux autres jours, & ſe ſervent du vieux ſtile pour le reglement de leurs jours & de leurs Fêtes.

Il y a un grand nombre de Convents de Religieux & de Religieuſes, tant dans les Villes, qu'à la campagne, qui ne ſçavent toutefois la plûpart de quel Ordre ils ſont. On dit qu'ils ſuivent la Regle de S. Baſile; mais elle eſt bien changée. La pauvreté, l'âge, les infirmitez, l'ennui du ménage, & la violence rempliſſent les Convents, plûtôt que la devotion. Quand elle eſt volontaire, l'on permet à ceux qui ont du bien, d'en porter une partie au Convent. Le reſte appartient à leurs heritiers. Autrefois les ſuperſtitieux y donnoient tout leur bien; & l'on voyoit que cette manie s'étoit ſi bien ſaiſie de l'eſprit de pluſieurs, qu'avec le tems, les Moines auroient poſſedé une bonne partie de la Moſcovie, ſi l'on n'y eût donné ordre.

Leurs Convents, & leurs Religieux.

Ils ont leurs heures reglées pour le Service, qui consiste à faire leurs prieres & à dire leur chapelet. L'austérité de leur vie est grande, ne vivans que de poisson salé, de miel, de lait, de fromage, d'herbes, de legumes & de concombres salez. Ils ne boivent point de vin, d'eau de vie, ni d'hydromel, mais seulement de l'eau & d'une petite bierre qu'ils ont; mais hors du Convent, ils se dispensent de la sévérité de cette Loy, mangeant tout ce qu'on leur donne, se servant souvent si bien de l'occasion, qu'il les faut reporter à quatre au Convent. Ils ont cela de commun avec tous les autres Moscovites, qu'à peine sçavent-ils lire & écrire, & même dire leur Oraison Dominicale; & il n'y en a quasi point qui sçache le Symbole des Apôtres, & les Commandemens de Dieu. Ces Moines ne sont pas si fort retirez, que l'on n'en voye par tout en grand nombre, à la Ville & à la campagne, où ils ont les mêmes emplois que les paysans, dont ils ne sont distinguez que par l'habit. Il y a aussi beaucoup d'Anachorettes qui bâtissent des Chapelles sur les grands chemins, & qui vivent dans les bois comme des Hermites, ne subsistant que d'aumônes, qu'ils tirent des passans.

Religieuses. Il y a pareillement des Convents de Religieuses qui sont habillées de noir, comme les Moines. Elles suivent la Regle de S. Antoine, & portent de longues robes & des capuchons, mais point de linge.

Mariage des Moscovites. Le mariage est honorable parmi les Moscovites, & la polygamie y est défendüe. Un homme veuf, ou une veuve, se peut marier deux ou trois fois; mais on ne permet point que l'on passe à de quatriémes nôces, & le Prêtre qui les auroit mariez, seroit chassé. Ils observent en leurs mariages les degrez de consanguinité, & ils ne se marient pas volontiers à des proches parens, ou à des alliez. Ils ne permettent point non plus que les deux

freres épouſent les deux ſœurs, & ils reſpectent auſſi l'alliance ſpirituelle, ne ſouffrant point que les parains & les maraines ſe marient entre eux.

Voici les ſolemnitez du mariage. Aprés pluſieurs ceremonies faites à la maiſon, les mariez ſont conduits à l'Egliſe, accompagnez de tous les parens & amis, & du Prêtre, qui a pris ordinairement ſi bien ſa part du vin de la nôce, qu'il le faut tenir à deux, tant en chemin, qu'à l'Egliſe, pendant qu'il benit le mariage. Dans l'Egliſe, où la benediction ſe doit faire, on couvre une partie du pavé de taffetas rouge, & pardeſſus, une autre piece de la même étoffe, ſur laquelle les mariez ſe tiennent debout. Avant que de les marier, le Prêtre les fait aller à l'offrande, qui conſiſte ordinairement en fritures, en poiſſon & en patiſſeries. Enſuite de quoi il benit les mariez, en leur tenant des Images audeſſus de la tête; & ce Prêtre prenant la main droite de l'époux, & la gauche de l'épouſe entre ſes mains, leur demande trois fois, ſi c'eſt de leur bonne & franche volonté qu'ils conſentent au mariage, & s'ils s'aimeront l'un l'autre comme ils doivent. Aprés qu'ils ont répondu qu'oüi, tous ceux de la Compagnie ſe prennent par la main; & le Prêtre chantant le Pſeaume 128. & les Aſſiſtans répondant alternativement, danſent de la même maniere que l'on danſe ici à la chanſon. Le Pſeaume étant achevé, il leur met une guirlande de rüe ſur la tête, ou ſur l'épaule, ſi c'eſt un homme veuf, ou une femme veuve, diſant: *Croiſſez & multipliez.* Puis il acheve de les marier, en prononçant ces paroles: *Ce que Dieu a conjoint, l'homme ne le ſeparera point.* Pendant que le Prêtre prononce ces paroles, ceux qui ſont de la nôce allument tous des petites bougies, & l'un d'entre eux préſente au Prêtre un verre de vin, qu'il boit; & aprés que les mariez lui ont fait raiſon, l'époux jette le verre à terre, & lui & l'épouſe le foulent aux pieds, & le caſſent,

Olearius en ſes Relat. prem. part. der. Edit.

en disant : *Ainsi puissent tomber à nos pieds ceux qui tâcheront de semer de la division, ou de l'inimitié entre nous.* Puis les femmes jettent sur les mariez de la graine de lin & de chanvre, & leur souhaitent toute prospérité. Elles tirent aussi l'épouse par la robe, comme si elles la vouloient arracher à l'époux ; mais elle le tient si bien, que leurs efforts demeurent inutiles. Ces ceremonies achevées, chacun retourne au lieu des nôces.

Divorce chez les Moscovites. *Struys.*

Le mari peut faire divorce avec sa femme pour quelque petit mécontentement, & se retirer dans un Cloître. Celui qui se sent le plus offensé, sans s'amuser aux formalitez qui se pratiquent ailleurs, se renferme dans un Convent, où il demeure quelques jours, apparemment par devotion ; mais en effet pour voir ce que sa fuite aura operé. S'il voit qu'on ne s'en soucie pas, il se fait couper les cheveux ; ce qui lui sert de Profession : & aprés cela, il ne peut plus sortir du Convent. Que si avant d'être rasé, il est prié de retourner à la maison, & qu'il s'y rende, ce n'est que pour faire enrager l'autre, & lui reprocher qu'il ne peut pas se passer de lui. Ainsi les querelles recommencent ; & l'antipathie continuant, celui qu'on avoit rappellé, retourne en son Cloître, & s'y enferme pour toûjours, avec la permission au mari, si c'est lui qui a eu recours à ce remede, de se faire Prêtre, s'il veut. Si pas un des deux ne se peut résoudre à la vie monastique, celui qui prévient l'autre, en l'accusant d'adultere devant le Juge, a toûjours l'avantage : Car quoi que les preuves n'en soient pas bien claires, on ne laisse pas de condamner l'accusé, & de l'obliger à se faire Moine, ou Religieuse, sans esperance de retour. Une autre raison du divorce est lors que la femme est sterile ; & sans autre forme de procés, dés la premiere plainte que lui en fait son mari, il faut qu'elle entre dans un Convent ; & six semaines aprés, le mari se peut remarier. C'est une coutume si bien établie, que

pas une femme n'en eſt exempte, non pas même l'Imperatrice, pour laquelle il ſemble que cette Loy ſoit plus rude que pour les autres : Car pourvû qu'elles ayent des fils & des filles, on n'a rien à leur reprocher ; mais l'Imperatrice eût-elle vingt filles, ſi elle n'a point d'enfans mâles, elle eſt ſujette à cette Loy. Une autre cauſe aſſez ordinaire du divorce, ou du moins le prétexte le plus plauſible, eſt la devotion. Ils diſent qu'ils aiment plus Dieu que leurs femmes, quand ils les quittent par caprice, pour entrer dans un Convent, ſans leur conſentement, & ſans pourvoir à la ſubſiſtance de leurs enfans communs. Et cette retraite eſt tellement approuvée parmi eux, quoi que S. Paul mette ces gens-là au nombre de ceux qui ſont pires que les Payens & les Infideles, que ſi la femme ſe remarie, ils ne font point difficulté de donner l'Ordre de Prêtriſe à ce nouveau Proſelyte, quand même il auroit fait auparavant le métier de Tailleur, ou de Cordonnier. *Olearius.*

Pour reprimer en quelque façon la legereté de cette Nation, qui voudroit changer tous les jours de femme, l'entrée de l'Egliſe eſt défenduë à ceux qui ſe marient preſentement deux fois, pour quelque raiſon que ce ſoit ; & ceux qui le font une troiſiéme, ſont excommuniez ſans remiſſion. Cette Loy eſt ſi generale, que tout le monde y eſt ſujet, à la réſerve de l'Empereur, qui eſt au deſſus de toutes les Loix : Car ils ſont extrémement ſuperſtitieux, lors qu'ils tombent dans l'adultere ou dans la fornication. Auparavant de commettre ces ſortes d'actions, ils ont ſoin d'ôter la Croix qu'on leur pend au col, lors qu'on les baptiſe, ou de couvrir les Images des Saints, qui ſont dans les lieux où ils ſe rencontrent ; & ils croyent que cette précaution les met à couvert des foudres du Ciel, & que cela ſuffit pour éviter les peines dûës à leurs crimes. Ils ne vont point à l'Egliſe le jour qu'ils ont couché avec une femme, qu'ils ne ſe

La Polygamie défenduë parmi les Moſcovites.

Jean Struys.

ſoient lavez, & qu'ils n'ayent changé de chemiſe; Les plus devots n'y entrent pas ſeulement; mais ils ſe contentent de s'arrêter au portail, pour y faire leurs prieres, de même que les femmes, qui ſont eſtimées moins pures que les hommes, leſquelles n'entrent point dans la Nef pendant qu'on dit la Meſſe; mais elles l'entendent du Veſtibule. Les Prêtres ont bien la permiſſion d'entrer dans l'Egliſe le même jour qu'ils ſe ſont approchez de leurs femmes, pourvû qu'ils ſe ſoient lavez, & qu'ils ayent changé de chemiſe; mais ils ne peuvent approcher de l'Autel pendant un certain tems. Cette penitence eſt legere; auſſi n'eſt-elle que pour les pechez commis dans les ſaiſons profanes: mais s'il arrive dans le Carême qu'on ſuccombe à la tentation, on interdit aux Seculiers la Communion une année entiere, & aux Prêtres la Meſſe pendant ce tems-là. Que ſi l'Eccleſiaſtique n'eſt qu'*in Sacris*, une ſeule chute en ce ſaint tems eſt capable de l'empêcher de parvenir à la Prêtriſe.

Le remede contre cette ſoüillûre eſt le bain plûtôt que le repentir. C'eſt pourquoi ils s'en ſervent en toutes les occaſions: Et parce que Demetrius, qui ſe diſoit le fils du Grand Duc Juan Baſilouitz, quoi que ce fils eût été tué il y avoit long tems, ne ſe baignoit jamais, il ſe rendit d'abord ſuſpect aux Moſcovites, qui jugerent de-là qu'il étoit étranger. Et de fait, quand ils virent qu'il ne vouloit point ſe ſervir d'un bain qu'on lui avoit preparé les premiers jours de ſon mariage, ils en eurent de l'horreur, comme d'un Payen & d'un profane, & le tuerent.

Ils croyent encore que de coucher avec des femmes étrangeres, aggrave beaucoup le peché, mais qu'il n'eſt pas ſi grand à une femme de leur Nation de s'abandonner à un étranger; à cauſe, diſent-ils, que ſi cette femme devient groſſe, il eſt indubitable qu'elle élevera ſon enfant dans la créance du Pays: au lieu que ſi le pere étoit Moſ-

covite, & la mere étrangere, celle-ci ne manqueroit pas de l'élever dans la Religion.

Quand les Moſcovites ſont fort malades, du moins ceux qui craignent la mort, à cauſe des peines qui la doivent ſuivre, ils promettent à Dieu que s'il lui plaît de leur renvoyer la ſanté, ils quitteront tout pour le ſervir, & qu'ils s'enfermeront dans un Cloître. Dés ce moment, on leur coupe les cheveux, on leur met un froc, on les oingt, & on ne les regarde plus que comme des hommes conſacrez à Dieu, auquel on les abandonne, comme étant obligé d'en avoir un ſoin particulier, étant plus à lui qu'auparavant. Aprés ce vœu, s'ils gueriſſent de leurs maladies, il faut qu'ils quittent leurs biens, leurs femmes & leurs enfans, & qu'ils embraſſent la vie Monaſtique.

Vœux qu'ils font quand ils ſont malades. *Strays.*

La Religion des Moſcovites a la même étendüe que l'Empire & la Domination du Grand Duc: Car quoi que les Tartares, qui lui ſont ſujets, vivent en liberté de conſcience, & peuvent faire l'exercice de leur Religion dans leur Pays, le Grand Duc ne laiſſe pas de faire exercer la ſienne dans les Places fortes, & aux lieux où il y a garniſon. *Davity.*

Ils permettent à toute ſorte de Nations & de Religions de demeurer parmi eux, comme des Perſes, des Turcs, des Tartares, des Réformez, des Lutheriens, des Armeniens, mais ils ne veulent point ſouffrir de Juifs, ni de Catholiques Romains. On ne ſçauroit plus offenſer un Moſcovite, que de l'appeller Juif; & cela en haine de la mort que cette Nation a fait ſouffrir à nôtre Seigneur. Ils haïſſent les Catholiques Romains, quoi que leurs ceremonies, & pluſieurs points de leur Religion ayent beaucoup de rapport entre elles, à cauſe des inſolences que les Polonois ont exercées à l'égard de leurs Egliſes & de leurs Images. Les Marchands François ont fait tous leurs efforts pour obtenir permiſſion de bâtir un Con- *Davity. Olearius.*

vent de Jeſuites chez eux ; mais ils n'ont pû en venir à bout. Il y a un fort grand nombre de Proteſtans par toute la Moſcovie, & en la ſeule Ville de Moskow, il y en a plus de mille qui ont l'exercice libre de leur Religion. Les Réformez & les Lutheriens avoient ci-devant leurs Temples dans le Cercle de Zaargorod ; mais il y a environ ſoixante ans que les Lutheriens perdirent le leur par l'imprudence de leurs femmes : parce que celles des Marchands ne voulant point ceder à celles des Officiers, qui n'étoient la plûpart que des ſervantes revétües, elles entrerent enſemble en conteſtation, & en vinrent aux mains dans le Temple, avec tant de ſcandale, que le Patriarche, qui paſſoit là par hazard, ayant appris le ſujet de leur querelle, commanda qu'on démolît le Temple : Ce qui fut à l'heure même executé. Mais on leur a permis d'en bâtir un autre au Quartier de Bolſoigorod. On ôta le Temple aux Réformez, parce que non contens de la Chapelle de bois, qu'on leur avoit donnée, dans le Quartier de la Muraille blanche, ils y voulurent faire un bâtiment de pierre, qui étoit preſque achevé, quand le Patriarche, qui n'y avoit point conſenti, fit abatre l'un & l'autre. Preſentement les étrangers n'ont ni Temples, ni maiſons dans la Ville ; car les Allemands ſe voyant expoſez à la riſée des Moſcovites, depuis que la fantaiſie du Patriarche les a obligez à ſe diſtinguer par les habits, d'avec les habitans du Pays, pour ſe délivrer de cette perſecution, ſupplierent le Czaar de les proteger contre les inſultes qu'on leur faiſoit tous les jours. D'ailleurs les Prêtres & les Curez ſe plaignoient de ce que les étrangers bâtiſſoient ſur leurs fonds, & diminuoient les revenus de leurs Cures : De ſorte que le Grand Duc, pour faire plaiſir aux uns & aux autres, leur donna hors la Ville, prés la porte de Pokrofky, un lieu capable de contenir toutes les demeures des étrangers, qui firent auſſi-tôt

démolir celles qu'ils avoient dans la Ville, & firent en fort peu de tems un Fauxbourg, qu'on appelle *Nova Inaſemska Sloboda*, où les Lutheriens ont deux Temples, & les Réformez deux; l'un pour les Hollandois, & les autres pour les Anglois. Les Lutheriens & les Calviniſtes vivent en bonne intelligence entre eux, & les Moſcovites ſe plaiſent à trafiquer avec eux, & à les employer dans les occaſions. Mais ils ont une ſi grande averſion pour les Catholiques, qu'ils n'ont jamais voulu permettre qu'ils ayent établi l'exercice de leur Religion en Moſcovie. En 1627. le Roy de France fit propoſer un Traité par Loüis de Hayes pour le Reglement du Commerce avec les François, & pour une Egliſe, où ils pûſſent faire dire la Meſſe: mais il en fut refuſé; & lors de la premiere guerre de Smolensko, on ne ſe voulut point ſervir de ſoldats Catholiques: & pluſieurs Officiers Catholiques ayant été reconnus avoir pris parti, le Grand Duc leur fit faire quelques preſens, & les fit conduire ſur les frontieres, pour gagner leur Pays. De ſorte qu'il y a de quoi s'étonner de ce qu'en 1610. ils appellerent à la Couronne Uladiſlas, Prince de Pologne & de Suede, quoi que cette élection n'eut point d'effet, pour des raiſons qui ſont hors de ce fait, auſſi-bien que celles de l'antipatie que les Moſcovites ont contre l'Egliſe Romaine, dont il faut chercher le fondement dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Loüis XIII.

Il s'eſt élevé en ce ſiecle une hereſie dans ce Royaume, au ſujet du culte des Images, ceux de la nouvelle Secte ne voulant admettre que celle du Crucifix, de la ſainte Vierge & de S. Nicolas: mais ce différend a été reglé par un Archevêque de Gaza, Grec, qui a étudié à Rome & à Padoüe, lequel demeure preſentement avec le Grand Duc, qui le conſidere fort.

De toutes les ceremonies de la Religion des Moſcovites, il reſte à parler de celles de leurs

Leurs Obſeques & Enterremens.

Davity. Olearius. Jean Struys.

Obſeques & de leurs Anniverſaires. Ils les font avec beaucoup de ceremonies & de ſuperſtitions, comme toutes les autres actions publiques. Lorſque quelqu'un eſt mort, on envoye querir les parens & les amis du défunt, qui s'aſſemblent chez lui, & le pleurent. Ils loüent même des femmes pour pleurer, leſquelles ſe lamentent ſur le corps de la maniere du monde la plus extravagante, demandant au mort ce qui lui manquoit, pour avoir voulu mourir, ſi ſes affaires n'étoient pas en bon état, s'il n'avoit pas aſſez de bien pour vivre & s'habiller, ſi ſa femme n'étoit pas aſſez belle & aſſez jeune, ſi elle lui a manqué de fidelité, & par quelle avanture il eſt mort. Aprés que les parens ont parlé, la femme s'approche à ſon tour, & commence ſon perſonnage, en faiſant ſemblant de s'égratigner, de s'arracher les cheveux, & autres choſes ſemblables. Elle lui demande de tems en tems pourquoi il l'a abandonnée, ſi c'eſt à cauſe qu'elle n'étoit pas aſſez belle, aſſez fardée & aſſez féconde, ou ſi l'eau de vie lui a manqué.

Pendant qu'on entretient ainſi le défunt, quelques domeſtiques courent à l'eau benîte, qu'ils mettent dans des baſſins; d'autres empliſſent des plats de farine & de pluſieurs ſortes de vivres, dont ils garniſſent les fenêtres de la maiſon; afin que l'ame du défunt en prenne en ſortant ce qu'elle en voudra pour ſon voyage. On pardonne aux Payens enſevelis dans l'ignorance, d'avoir ces penſées groſſieres de l'ame; mais on ne peut comprendre comment elles peuvent entrer dans l'eſprit de perſonnes éclairées des lumieres de l'Evangile. Cependant, tout Chrériens qu'ils ſont, ils ont cette fauſſe créance avec les Idolâtres, & beaucoup d'autres, dont il n'y a gueres d'apparence qu'ils ſoient jamais gueris.

Aprés avoir fourni le défunt des proviſions qu'ils croyent lui être neceſſaires, on envoye au Prêtre des preſens de bierre, d'hidromel & d'eau

de vie, pour l'obliger à prier Dieu pour le repos de l'ame du défunt, ſans quoi rien ne ſeroit capable de lui faire dire un *De profundis*. Puis on lave le corps, & aprés l'avoir revêtu d'une chemiſe blanche & d'un lineeul, on lui met des ſouliers rouges, faits d'un cuire de Rouſſi, & on le couche dans le cercüeil, ayant les bras ſur l'eſtomach en forme de Croix. On couvre la bierre d'un drap ou de la caſaque du défunt, & ainſi on le porte à l'Egliſe, le lendemain de ſon décés. Si c'eſt une perſonne riche, & que la ſaiſon le permette, on ne l'enterre pas auſſi-tôt, mais on le garde huit ou dix jours, pendant leſquels le Prêtre ne manque pas de lui donner tous les jours de l'encens & de l'eau benîte, pourvû que le défunt ſoit mort dans les formes, & qu'il ſoit d'une naiſſance diſtinguée. Ils appellent mourir dans les formes, quand on reçoit l'Extrême-Onction: Mais quiconque meurt ſans cela, ou de mort violente ou de froid; ce qui arrive aſſez ſouvent, bien loin d'être pleuré & enſeveli honorablement, ſon corps eſt porté au Lemsxi Precaus, qui eſt une Place publique, où pendant trois ou quatre jours, il eſt permis de le reclamer. Comme cette mort eſt honteuſe, il y en a peu qui ſoient ainſi expoſez; mais au bout de ce tems, le corps eſt porté hors la Ville, & jetté dans un puits, qui eſt l'Hôtel-Dieu des Moſcovites, avec deux ou trois cens autres, auſſi morts de froid le même hyver. On laiſſe ce puits découvert juſqu'aux grandes chaleurs, que les Prêtres y vont dire quelques prieres, & y jetter un peu de terre.

Comment ils portent le corps à l'Egliſe.

L'ordre du Convoi ſe fait de cette maniere. Un Prêtre marche à la tête, qui porte l'Image du Saint, qui a été donné au défunt à ſon Baptême pour lui ſervir de Patron. Quatre filles, parentes du défunt, ſuivent immédiatement, qui ſervent de pleureuſes, rempliſſant l'air de cris & de lamentations, d'un ton concerté & ſi juſte, qu'elles

ceſſent toutes à la fois, pour recommencer en même tems par intervales. Les Prêtres qui précédent & environnent le corps, chantent des Pſeaumes; les uns portant des cierges allumez, les autres des Images, & les autres des encenſoirs, avec leſquels ils prétendent, à ce qu'ils diſent, chaſſer les mauvais Eſprits, qui pourroient roder autour de ce corps, qui eſt porté par ſix hommes. Si c'eſt un Religieux ou une Religieuſe, ſes Confreres ou ſes Compagnes lui rendent cet office. Les parens & les amis ſuivent le corps, marchant en confuſion, tenant chacun un cierge à la main, qui font un concert funebre de cris & de gemiſſemens. Le Convoi étant arrivé au lieu de l'inhumation, on découvre la bierre, & on tient ſur le corps l'Image de ſon Saint, pendant que le Prêtre fait quelques prieres, qu'il entremêle ſouvent de ces paroles : *Seigneur, regarde cette ame en juſtice*; & quelques paſſages de leur Liturgie, & faiſant quelquefois des encenſemens. Cela fini, les parens & les amis prennent congé du défunt, en baiſant le cercüeil. Enſuite le Prêtre met entre les doigts du mort un billet, ſigné du Patriarche ou du Metropolitain du lieu, & du Confeſſeur, qui le vendent ſelon la qualité des perſonnes qui l'achettent. Ce billet, qui doit ſervir de paſſeport pour le voyage de l'autre monde, que quelques-uns diſent être une lettre pour S. Nicolas, leur principal Patron, afin qu'il prie pour lui, d'autres, un certificat ſigné & ſcellé authentiquement, eſt conçû en ces
„ termes : Je ſouſſigné, Evêque & Prêtre, recon-
„ nois & certifie par ces preſentes, que N. porteur
„ de ces lettres, a toûjours vêcu parmi nous en bon
„ Chrétien, faiſant profeſſion de la Religion Grec-
„ que; & quoi qu'il ait quelquefois peché, il s'en
„ eſt confeſſé, en a reçû l'abſolution, & la Commu-
„ nion en remiſſion de ſes pechez. Il a honoré Dieu
„ & ſes Saints. Il a jeûné & prié aux heures & tems
„ ordonnez par l'Egliſe. Il s'eſt fort bien gouverné

avec moi, qui ſuis ſon Confeſſeur ; en ſorte que je « n'ai point fait difficulté de l'abſoudre de ſes pe- « chez, & n'ai pas ſujet de me plaindre de lui, étant « mort en un mot dans les formes, aprés avoir reçû « le Viatique & l'Extrême-Onction. En témoin de « quoi, nous lui avons expedié le preſent certificat, « afin que S. Pierre, en le voyant, lui ouvre la porte « à la joye éternelle. Cela fait, on le met dans la « foſſe, le viſage vers l'Orient ; & dés le moment qu'on a commencé à le couvrir de terre, ceux qui l'ont accompagné, aprés avoir ſalué les Images, s'en retournent au logis du défunt, où ils trouvent le dîné prêt, & où ils noyent bien ſouvent leur affliction, avec tous les autres ſentimens, dans l'hydromel & dans l'eau de vie. Le premier quart d'heure ſe paſſe avec aſſez de modération ; puis on s'émancipe peu à peu, juſqu'à oublier tout-à-fait le ſujet pourquoi l'on eſt là ; & ſur la fin, à peine chacun connoît-il par où il eſt entré.

Les ceremonies de ce deüil ſe réïterent l'eſpace de quarante jours, pendant leſquels ils font trois feſtins aux parens & aux amis du défunt ; ſçavoir le troiſiéme, le neuviéme & le vingtiéme jour aprés l'enterrement : En quoi ils imitent les Grecs modernes, quoi que ceux-ci, au lieu du vingtiéme jour, prennent le quarantiéme, parce que vers ce tems-là le cœur ſe corrompt, comme le corps commence à pourrir vers le neuviéme, & le viſage ſe défigure le troiſiéme. Il y en a qui font bâtir une hutte ſur le tombeau, qu'ils couvrent de nattes, pour le Prêtre, qui y fait pendant ſix ſemaines des prieres pour le défunt : Car encore que les Moſcovites ne croyent point qu'il y ait un Purgatoire, neanmoins ils diſent qu'il y a deux differens lieux, où les ames ſe retirent au ſortir des corps, & où elles attendent le jour du Jugement ; les unes dans un lieu delicieux, en la converſation des Anges, & les autres dans une vallée ſombre & noire, en la compagnie des Demons : Que les ames étant

encore en chemin, peuvent être détournées du méchant par les prieres des Prêtres & des Moines, lesquels ont même assez de pouvoir auprés de Dieu pour soulager l'amertume de celles qui sont avec les Demons, & pour l'appaiser pour le jour du Jugement. Les plus accommodez font tous les jours des aumônes, pendant les six semaines; ce qui est assez ordinaire parmi les Moscovites, qui ne font point difficulté d'acquerir du bien par toute sorte de voyes, croyant pouvoir expier ce peché par des aumônes. C'est pourquoi il n'y a presque point de Moscovite, qui en allant le matin à l'Eglise, ou à ses affaires, n'achette du pain, pour le distribuer aux pauvres, qui, bien qu'en tres grand nombre, en font un si grand amas, que ne pouvant consumer tout, ils font secher le reste au four, & en font une espece de biscuit, qu'ils appellent Suchari, & le vendent au marché à ceux qui font voyage.

Anniversaires des morts.

Ils celebrent aussi les Anniversaires des défunts, dont les ceremonies sont telles. Tout le Cimetiere est plein de femmes Moscovites, qui étendent sur les tombeaux des mouchoirs, sur lesquels ils posent des plats chargez de poisson roti & frit, de pâtez, de gâteaux & d'œufs peints, pour convier les trépassez à en manger: Ce qui va au profit des Prêtres, qui s'y trouvent, pour donner de l'encens aux tombeaux, & faire des prieres, qu'ils marmotent sans devotion; & cela, pour gagner de l'argent. Ceux qui se trouvent dans ces Cimetieres, pour rendre les devoirs à leurs parens & amis trépassez, les uns sont debout, & les autres à genoux, faisant plusieurs demandes extravagantes à leurs parens, pleurant sur leurs tombes, & faisant des cris épouvantables, mais avec si peu d'attachement, qu'ils ne perdent point d'occasion de parler, même de rire, avec ceux de leur connoissance, qui passent. Le Prêtre, suivi de deux Clercs, se promene dans le Cimetiere, tenant à la

main un encenſoir, pour donner de l'encens aux tombeaux. Les femmes lui nomment les parens & les amis qu'elles veulent recommander à leurs prieres, le tirant par le ſurplis, pour avoir la préference. Le Prêtre s'acquitte de cette devotion fort legerement, & y apporte ſi peu d'attention, qu'il n'eſt que trop bien payé de la piece de cuivre qu'on lui donne, & ne merite pas les autres choſes, que leurs Clercs ont ſoin d'amaſſer pour eux.

Il reſte à parler de la Religion des autres Etats, qui ſont ſous la Domination du Grand Duc de Moſcovie.

Dans la Province de la Grande Nowogorod eſt une grande Ville, portant même nom, où il ſe voit une centaine, tant de Monaſteres, que d'Egliſes & de Chapelles, dont les tours ſont la plûpart couvertes de cuivre doré, avec des milliers de cloches, & dont la principale Egliſe, où l'Archevêque officie, s'appelle ſainte Sophie. Ses habitans ſuivent la même Religion que celle de Moskow. Novvogorod.

Les Peuples de la Laponie Orientale, qui obéiſſent au Grand Duc, ne ſont point baptiſez; mais ils ſont idolâtres, adorant le feu & des ſtatües de pierre. Ils préſagent de l'évenement de tout le jour par la premiere choſe animée qu'ils rencontrent le matin. Laponie Orientale, *Davity*.

Les Morduois, qui ſont ſur les frontieres de la Moſcovie, uſent de la Circonciſion, de même que les Juifs & les Turcs. Ils n'adorent pas les Idoles comme les Payens, & ils ne ſe font point auſſi baptiſer comme les Chrétiens. Ils vivent ſelon la Loy naturelle, & adorent un ſeul Dieu, Créateur de l'Univers, auquel ils offrent les premices de tout ce qu'ils doivent manger & boire, en les jettant contre le Ciel. Ils font la même choſe de tout ce qu'ils recüeillent. Morduois.

Le Grand Duc de Moſcovie poſſede auſſi pluſieurs Provinces en Aſie, entre autres la Princi-

Permski. pauté de Permski, éloignée de Moscow de prés
Davity. de trois cens lieües. Quelques-uns d'entre eux suivent la Religion des Moscovites ; mais les autres adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les Chrétiens ont eu un Evêque, dont ils écorchérent le premier tout vif. Il s'appelloit Estienne, qui leur avoit été donné par le Duc Jean, qui les subjugua.

Jugria. Les Peuples de la Province de Jugria, qui sont aussi sujets à ce Prince, adorent pareillement le Soleil, la Lune & les Etoiles, & divers animaux.

Samojedes. Les Samojedes, qui sont aussi Tributaires du Moscovite, lesquels sont situez à la partie Septentrionale de la Moscovie, vers les Monts Hyperboréens, de deçà & de delà la Riviere d'Oby, sur la Mer de Tartarie, & vers le Détroit de Weigats, étoient encore Payens & Idolâtres il n'y a pas long-tems, & adoroient le Soleil, la Lune & les autres Astres, comme le porte la Relation du second Voyage que les Hollandois firent vers le Nord en 1595. lesquels trouverent toute la Mer bordée d'Idoles ; pour lesquels les Samojedes témoignerent tant d'attache, qu'ils ne pûrent souffrir qu'on en emportât un seul, que l'on avoit arraché. Depuis trente ou trente-cinq ans, ils ont été baptisez, & ont embrassé la Religion des Moscovites. Ces Peuples envoyerent prier le Grand Duc, environ ce tems, de leur envoyer des Prêtres capables de les instruire en sa Religion : Ce que ce Prince & le Patriarche leur accorderent avec joye, employant pour cet effet l'Evêque de Wolodimer, avec grand nombre de Prêtres, qui les convertirent au Christianisme.

L'Isle de Zemble. Les Peuples de l'Isle de Zemble, qui obéïssent aussi aux Moscovites, sont Idolâtres. Les Hollandois, qui ont encore découvert ce Pays en 1595. y trouverent quantité d'Idoles & de statües de bois, & ils apprirent des Moscovites qu'ils adoroient le Soleil, la Lune & l'Etoile du Nord, &

qu'ils leur offroient tous les ans des victimes.

Les Moſcovites ont bâti par toute la Siberie des Egliſes, où ils ſervent Dieu ſelon leur coûtume; mais ils ne forcent point les originaires du Pays à ſuivre la même créance. Ils pratiquent ſeulement quelques moyens doux, pour les attirer à leur Chriſtianiſme. Siberie.

Pour ce qui eſt des Tingoeſes, qui ſe ſont ſoumis, à la perſuaſion des Samojedes, aux Gouverneurs Moſcovites, on n'a pû encore ſçavoir la Religion qu'ils profeſſent; & les Moſcovites ſont accuſez d'avoir un peu de negligence dans ces matieres, & d'avoir plus d'affection pour le trafic des choſes temporelles, que pour les ames. Tingoeſes.

Les habitans de Niſenovogorod, qui eſt à 150. lieües de Moskow, ſituée ſur le Volga, qui a 4600. pieds Geometriques de largeur en cet endroit, ſont Tartares, Moſcovites & Hollandois, dont il y a en cette Ville un aſſez grand nombre, pour former une Egliſe Proteſtante de cent perſonnes. Les originaires du Pays font tous profeſſion d'une même Religion, qui leur étant comme particuliere, on peut dire qu'elle a la même étenduë que l'Empire du Grand Duc, ſinon qu'elle a auſſi ſon Egliſe libre à Narva, ſous la Domination du Roy de Suede, & que les Tartares ont auſſi leur Religion Mahometane & Payenne le long du Wolga, & au delà d'Arrachan, ſur la Mer Caſpie. Niſenovogorod.

Il n'y en a quaſi point même parmi leurs Moines & leurs Prêtres, qui puiſſent rendre raiſon de leur Foy, parce qu'ils n'ont perſonne qui leur prêche la parole de Dieu. C'eſt pourquoi le Patriarche ne ſouffre point qu'ils diſputent de la Religion, ou qu'ils s'informent de celle des étrangers. Il y a quelque tems qu'un Moine de Niſevogorod eut quelque diſpute avec un Miniſtre Proteſtant: Ce qui étant venu à la connoiſſance du Patriarche, il le fit mettre priſonnier; & il eût été plus mal-

traité, s'il n'eût eu l'adreſſe de dire que le Miniſtre lui avoit témoigné de l'inclination pour la Religion Moſcovite, ayant deſſein de ſe convertir.

Par le ſieur de la Neuville, Ambaſſadeur de Pologne en Moſcovie.

Une nouvelle Relation de cet Etat, dédiée au Roy en 1698. porte que la Religion des Moſcovites eſt la Grecque, que l'on peut appeller Archi-Schiſmatique; car elle eſt tellement diſtinguée par les ſuperſtitions effroyables que leur ignorance y a introduites, qu'ils peuvent paſſer pour des demi-Idolâtres. Qu'ils ont cependant conſervé le Sacerdoce, pour lequel ils n'ont qu'un reſpect fort extérieur; car ils ne font pas grand ſcrupule de maltraiter leurs Prêtres & leurs Moines hors des Egliſes: à quoi ils ne font d'autres ceremonies, que de leur ôter leurs calotes, & aprés les avoir roüé de coups de bâton, leur remettre bien proprement ſur la tête.

Que le Patriarche de Moſcovie réſidoit à Kiovie; mais que les Moſcovites ont obtenu, depuis qu'ils ſont les Maîtres de cette Ville, de transferer le Siege à Moskow. Que ce Patriarche eſt ordinairement choiſi par les Metropolitains, & confirmé par le Czar. Qu'il ne peut être dépoſé, comme ſon Prédéceſſeur l'a été, que par ceux de Conſtantinople & d'Antioche, qui mirent exprés pour cela, aux dépens du Czar, ſous le Regne de Theodore, celui qui l'étoit auparavant, & qui eſt mort preſentement, qui n'avoit été élû, qu'à cauſe de la beauté de ſa barbe. Que ce Patriarche & les Metropolitains ne portent point d'autres habits que les Pontificaux, & marchent toûjours avec cet équipage, ſoit qu'ils ſoient en caroſſe, ou à cheval. Qu'ils font porter leurs Croix devant eux par un valet, qui, comme les autres, va toûjours tête nüe. Que la difference de leurs chapes à celles de nos Evêques, eſt une garniture de ſonnettes ou grelots, qui regnent tout autour. Les Prélats tiennent toûjours à la main un chapelet, qui traîne juſqu'à terre, & ſur lequel ils marmotent continuellement.

ſinuellement. Leur principale devotion ſe paſſe en Proceſſions, qui ſe font avec les ceremonies ſuivantes. Tout le Clergé, revêtu de chapes aſſez magnifiques, & la plûpart brodées de perles, ſort d'une Egliſe en Corps, mais pêle-mêle, & ſans ordre, pour ſe rendre à celle où il y a devotion. Chaque Prêtre porte en main quelque choſe: les uns des Livres; les autres des Croix, & beaucoup des bâtons Paſtoraux. Ceux qui marchent prés du Metropolitain ou Patriarche, portent de grands Tableaux de la Vierge, garnis d'or, d'argent & de pierreries, & de chapelets de perles; d'autres, de grandes Croix quarrées, pareillement fort riches, & ſi peſantes, que quelques-unes ſont portées par quatre Prêtres. Enſuite paroiſſent ceux qui portent les Livres d'Evangiles, qui ſont ſans contredit les plus magnifiques de l'Europe; car un ſeul coute juſqu'à 25. ou 30000. écus. Aprés tout cet équipage, viennent les Abbez, ſuivis des Metropolitains: Et tout le dernier, à quelque diſtance d'eux, paroît le Patriarche, ayant en tête ſon bonnet, ſemé de perles, & fait, excepté les trois couronnes, à peu prés comme la thiare du Pape. Il doit être ſoutenu par les Czars; mais comme ceux-ci ont beſoin, pour marcher, de l'être eux-mêmes, de grands Seigneurs, qu'ils nomment pour cela, le font à leur place. Quand ces Proceſſions marchent, elles ſont précedées d'une centaine d'hommes, les uns portant des balais, & les autres de grandes poignées de ſable, pour la propreté du chemin.

Toute la devotion des Moſcovites conſiſte ſeulement à aſſiſter à la Meſſe, que leurs Prêtres commencent ordinairement à minuit, quoi qu'elles ſoient fort longues. Ils ne s'aſſéïent point à l'Egliſe, & n'y prient jamais Dieu qu'en meditation: car la plûpart ne ſçavent lire, ni écrire, & pas un d'eux, à commencer par les Prêtres, n'entend le Grec. Ils ont une grande quantité de Fêtes, qu'ils

ne ſolemniſent que par un carillon general, qui commence dés la veille, & ne finit que le lendemain au coucher du Soleil ; & ils travaillent indifféremment tous les jours de l'année. Ils ont auſſi une grande inclination pour les pelerinages. Le Czar Jean, tout paralytique, qu'il eſt, paſſe ſa vie à en faire.

Quand ils entrent quelque part, ils commencent par baiſer la terre, & faire quantité de ſignes de Croix & d'inclinations à quelques Images, ou au lieu où il y en doit avoir. Leurs Prêtres ſont mariez ; mais ils ne peuvent pas coucher avec leurs femmes la veille des Fêtes. A l'égard des Evêques & des Abbez, ils ſont obligez de vivre dans le celibat. Quand un Catholique embraſſe leur Religion, ils le baptiſent tout de nouveau. Il peut auſſi, s'il eſt marié, & que ſa femme ne veüille pas changer avec lui, en épouſer une autre. Ils obſervent trois Carémes l'année. Le premier eſt le nôtre. Le ſecond ſix ſemaines avant Noël ; & le troiſiéme quinze jours avant la Nôtre-Dame de Septembre. Pendant leſquels ils ne mangent qu'à l'huile. Ils ont auſſi la paſſion de bâtir des Egliſes ; & jamais un Seigneur ne ſe fait bâtir une maiſon, qu'il ne commence par élever une Chapelle, & ſelon ſon pouvoir, y fonder plus ou moins de Moines : Auſſi y a-t-il dans Moskow douze cens Egliſes bâties de pierres, en forme de dôme ; ce qui les rend fort obſcures. Elles ont toutes cinq tourelles, remplies de cloches ; & audeſſous de chacune, eſt une Croix quarrée, dont la moindre a trois coudées de haut. Les plus magnifiques ſont celles de la Vierge & de S. Michel, qui tiennent au Palais des Czars. Le dôme & les tourelles ſont couverts de cuivre doré, & les Croix ſont de vermeil. Le dedans de ces Egliſes eſt peint à la Moſaïque. Vis-à-vis eſt une groſſe tour, dans laquelle il y a pluſieurs groſſes cloches, entre autres une, qui a vingt pieds de dia-

metre, quarante de hauteur, & une coudée d'épaisseur, dont on a été obligé d'ôter avec le ciseau quarante milliers de metal, pour lui donner du son. On ne la sonne ordinairement que le jour des Rois, qui est le plus solemnel chez les Moscovites; & l'on frappe seulement dessus, quand le Czar couche avec la Grande Ducheſſe, afin que les Peuples se mettent en prieres, & obtiennent la conception d'un Prince; car on fait en ce Pays-là peu de cas d'une fille.

La moitié des Terres de Moscovie appartient aux Moines; parce que la grande devotion des Moscovites consiste à faire bâtir des Cloîtres, dont plusieurs contiennent plus de cent Religieux, qui vivent dans une fort grande abondance, & dans une insigne ignorance. Il y en a aussi grand nombre pour les filles, dont la regle est d'envoyer les vieilles à la quête des Marchands Armeniens & d'Europe, sous prétexte d'acheter leurs marchandises, & qu'elles assomment, aprés en avoir tiré la quinteſſence, quand ils sont assez peu instruits de la devotion de ces saintes filles, pour se laisser conduire chez elles par l'esperance du gain.

Toutes sortes de Religions, comme nous avons dit, sont permises en Moscovie, à la réserve de la Catholique, qui n'y peuvent faire l'exercice de leur Religion que dans une maison qu'ils ont achetée, à condition qu'aucun Jesuite ne pourra s'établir dans le Royaume, ni dire la Messe; autrement il seroit chassé. Si un étranger, de quelque Religion qu'il soit, entre dans leurs Eglises, ils l'obligent de se faire Russe; parce qu'autrefois ceux qui y entroient, se mocquoient de leurs ceremonies & de leur chant, qui a beaucoup de l'air du muet. *Relation de Bran de 1699.*

De la Religion des Tartares de l'Europe.

LEs Tartares qui sont dans l'Europe, sont de plusieurs sortes; sçavoir, ceux de Krin ou de

Nagaya, les Circaſſiens, ceux de Précope, & ceux qu'on appelle Czeremiſſes.

Tartares de Nagaya.

Les Tartares Nagayes, qui demeurent entre les Rivieres de Wolga & de Jaika, juſqu'à la Mer Caſpie, dont la Ville d'Aſtrakan eſt la principale, & qui ont été aſſujettis ſous la Domination du Grand Duc de Moſcovie en 1554. ſont la plûpart Mahometans de la Secte des Turcs, ayant en averſion celle des Perſes, dont nous parlerons ci-aprés; entre leſquels il s'en trouve neanmoins pluſieurs, qui font profeſſion de la Religion Moſcovite, & qui ſe ſont fait baptiſer. Il y a auſſi dans la Ville d'Aſtrakan 5. ou 6000. Moſcovites, qui y ſont toûjours reſtez depuis la réduction de la Ville, & qu'ils en ont chaſſé les Tartares, leſquels y ſuivent la Religion de Moſcovie. Ils y ont beaucoup d'Egliſes, & quantité d'Images, comme dans leur Pays. Ces Tartares de Nagaya ont auſſi pour voiſins les Jurgenzes, qui ont un Cham, qui fait la guerre au Sophi de Perſe, à cauſe de la Religion, & qui ſuit la créance des Arabes & des Turcs.

Davity de l'Europe der. Edit.

Jurgenzes.

Les Tartares Précopites ou de la petite Tartarie, qui ſont deſcendus de la Tartarie Aſiatique, & qui occupent les environs du Pont-Euxin, & qui regardent le Nord & les rivages des Paluds Meotides, avec la Cherſoneſe Taurique, étoient Idolâtres avant le Mahometiſme, qu'ils ont reçû il y a plus de 200. ans: De ſorte que ces Tartares ſont Mahometans, & uſent de lettres Arabiques un peu corrompües. Ils ont un Pontife, nommé Seide, & ils entrent dans leurs Temples avec une grande humilité, & ſans aucune pompe, le Cham même n'ayant pas plus d'honneur que le commun, ni de ſiege plus éminent que les autres.

1438.

Davity, der. Edit. prem part.

Les Moullahs ou Prêtres, ſont auſſi ſans ambition & ſans avarice, fort modeſtes & religieux; ce qui fait que les Peuples les honorent extrêmement, & les font paſſer pour des Saints. On re-

marque pourtant que ceux qui ſont dans les terres fermes, ne ſont pas des plus zelez pour cette Religion, n'ayant ni Moſquées, ni Imans, c'eſt-à-dire, ni Temples, ni perſonnes prépoſées pour le culte Divin; mais ſeulement le Cham & les Grands Seigneurs, qui obſervent regulierement la Loy de Mahomet.

Quand ils ſont malades à l'extrémité, on envoye querir le Moullah, qui vient avec l'Alcoran, qu'il ouvre & ferme juſqu'à trois fois, l'approchant du viſage du malade, & diſant quelques prieres. Si par haſard le malade guerit, il attribüe le recouvrement de ſa ſanté à l'Alcoran, & il fait preſent au Moullah d'un Mouton ou d'une Chévre. S'il vient à mourir, tous les parens s'aſſemblent, & le portent en terre avec de grands témoignages de triſteſſe, & criant inceſſamment: *Alla*, *Alla*. Etant enterré, le Moullah fait pluſieurs prieres ſur la foſſe, & eſt payé de ſes peines ſelon les facultez de ſes heritiers. Il demeure ordinairement trois jours & trois nuits en cet exercice, pour les pauvres, ne quittant point la foſſe; & pour les riches, il y demeure un mois, & quelquefois juſqu'à ſept ou huit.

Il y a auſſi des Juifs dans la Taurique, des Armeniens, des Grecs & des Catholiques Romains, qui ſont la plûpart des Italiens, particulierement des Genois en aſſez grand nombre, qui ont eu la liberté de conſerver leur ancienne Religion, auſſi-bien que les autres Chrétiens. Dans les Villes de Baccaſaray, les Catholiques y ont une belle Egliſe, & deux à Caffa, que les Genois y ont bâties; dans le tems qu'ils ont poſſedé cette partie de la Cherſoneſe Taurique. Mahomet II. prit cette 1475.
Ville ſur eux. Elle n'eſt preſque habitée que par des Chrétiens. Les Grecs y ont donze Egliſes, les Armeniens trente-deux, & les Catholiques deux; dont l'une eſt dédiée à S. Pierre: Mais il faut que les uns & les autres faſſent ſubſiſter leurs Prêtr[illegible],

tant en ces lieux, qu'aux autres, où ils ont le libre exercice de leur Religion.

On croit que le malheur des Chrétiens de cette Isle est venu du crime des Prêtres Grecs, qui étoit si grand, que leurs Evêques & leurs Archimandrites ou Abbez, n'entroient dans leurs Eglises qu'à cheval: Mais ils sont punis de ce mépris des Eglises par celui de ceux qui les dominent, qui les traitent en esclaves, ne leur laissant même aucun pouvoir sur leurs fils, du moment qu'ils se sont présentez au Magistrat.

Tartares Czeremisses.

Les Tartares, que l'on appelle Czeremisses, qui sont prés de la Riviere de Wolga, sont en partie Mahometans, & en partie Payens. Mais ceux qui sont prés de Cazan, sont tous Payens, qui ne sçavent ce que c'est ni de Baptême, ni de Circoncision. Toutes les ceremonies qu'ils font pour donner le nom à un enfant, consistent à désigner un certain jour, au bout de six mois, auquel ils lui donnent le nom de celui qu'ils rencontrent le premier à leur chemin. Ils croyent la plûpart qu'il y a un Dieu immortel, qui est l'Auteur de ce qui arrive de bien aux hommes, qui veut & doit être adoré: mais c'est tout ce qu'ils en sçavent; car ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni par consequent la Resurrection des Morts; mais que les hommes & les bêtes ont un même principe & une même fin de vie. Ils ne croyent point qu'il y a un Enfer; mais ils ne laissent point de croire qu'il y a des Diables & des Esprits malins, qui affligent & qui tourmentent les hommes en cette vie. C'est pourquoi ils tâchent de les appaiser & de se les rendre favorables par leurs Sacrifices. Il y a un certain endroit, à quarante lieües de Cazan, qu'ils appellent Nembda, dans un lieu marécageux, où ces Tartares font leur pelerinage & leurs devotions; & ils croyent que ceux qui y vont les mains vuides, & qui ne portent point de present au Diable, tombent en langueur, &

Strays.

Leur créance.

meurent d'une maladie lente & incurable.

Ils tüent un Cheval, un Bœuf ou un Mouton, pour les Sacrifices qu'ils font à Dieu, dont ils font rôtir la chair; & en ayant coupé une tranche, & pris une certaine liqueur, ils jettent l'un & l'autre dans un feu, qu'ils font devant la peau de l'animal, qui eſt étendüe ſur une perche couchée de travers en deux arbres: & cela ſert de Sacrifice. Ils prient cette peau de préſenter leurs prieres à Dieu; ou ils s'adreſſent directement à Dieu, le priant d'augmenter le nombre de leurs beſtiaux ou des autres commoditez de la vie préſente, qui ſont le ſeul objet de leurs vœux & de toutes leurs devotions. Ils adorent auſſi le Soleil & la Lune, comme les Auteurs de toutes les belles productions de la terre. Ils n'ont ni Egliſes, ni Prêtres, ni Livres; & le langage des Czeremiſſes leur eſt tout particulier, n'ayant preſque rien de commun avec celui des autres Tartares, ni avec le Turc, quoi que ceux qui ſont ſujets au Czar, & qui ſont obligez de converſer avec les Moſcovites, ſe ſervent auſſi de leur Langue. Leurs Sacrifices.

Ils font toutes les ceremonies de leurs Sacrifices prés de quelque torrent, où ils s'aſſemblent, particulierement aprés la mort de quelqu'un de leurs amis, qui a laiſſé du bien. Ils font bonne chere du meilleur de ſes Chevaux, qu'ils font mourir avec lui.

Quant aux Tartares Circaſſiens de la Tartarie deſerte, compriſe auſſi dans la Sarmathie Aſiatique, qui ſont ceux de Cazan, à la plûpart deſquels le Grand Duc de Moſcovie commande, leur Religion eſt preſque toute Payenne; car encore qu'ils ſe faſſent circoncire, ils n'ont neanmoins ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni Egliſes. Ils font leurs Sacrifices, & ſont eux-mêmes les Sacrificateurs. Le jour de S. Elie leur eſt particulier pour leurs Sacrifices. Tartares Circaſſiens.

Les Tartares Circaſſiens ſont un peu moins

barbares que les Tartares de Dagueſtan ; & il y a grande apparence que c'eſt depuis qu'ils vivent ſous la Domination des Moſcovites, & depuis qu'ils ont la converſation des Chrétiens, qu'ils ſe défont petit à petit de leur barbarie. Quoi qu'il ſoit permis aux hommes d'épouſer pluſieurs femmes, la plûpart neanmoins ſe contentent d'une ſeule. Quand un homme meurt ſans enfans, ſon frere eſt obligé d'épouſer ſa veuve, comme il étoit preſcrit dans la Loy ancienne.

Leurs Sacrifices.

Relat. d'Olearius, premiere part.

Quand un homme de qualité meurt, les parens & les amis s'aſſemblent à la campagne, hommes, femmes & enfans, pour ſacrifier un Bouc : Et pour ſçavoir s'il eſt propre au Sacrifice, ils en coupent la nature, qu'ils jettent contre la muraille. Si elle ne s'y attache point, ils en tüent un autre. Si elle y tient, on acheve les ceremonies, en l'écorchant & en étendant la peau au bout d'une longue perche, devant laquelle ils font leurs Sacrifices, & font boüillir & rôtir enſuite la chair, qu'ils mangent. Le feſtin étant achevé, les hommes ſe levent & vont faire leur adoration à la peau ; & aprés les prieres, les femmes ſe retirent. Les hommes demeurent & s'enyvrent de leur bragga & d'eau de vie, & rarement ils ſe ſeparent ſans ſe battre. Cette peau demeure ſur la perche, juſqu'à ce que la mort d'une autre perſonne de qualité y en faſſe mettre une autre à ſa place. La tête & les cornes ſont ſur une Croix noire. Cette perche eſt environnée d'une petite haye, pour empêcher les chiens d'en approcher & de profaner le myſtere.

Ils enterrent leurs morts fort honorablement. Ils ornent leurs ſepulchres de piliers, & font bâtir des maiſons entieres exprés ſur ceux des perſonnes de qualité.

Pour témoigner leur deüil, ils ſe déchirent le front, les bras & l'eſtomach à coups d'ongles, & d'une maniere fort cruelle ; en ſorte qu'on en voit couler le ſang en abondance. Leur deüil dure juſ-

qu'à ce que leurs playes ſoient fermées ; & s'ils veulent qu'il dure plus long-tems, ils les rouvrent ſouvent de la même façon.

De la Religion des Etats de Turquie en Europe ; ſçavoir, de celle de Mahomet.

CEtte Religion portant ſur le front le caractere ſi viſible de la fauſſeté, on a peine à comprendre comment elle s'eſt ſi fort étendüe, qu'elle occupe une bonne partie du Monde. Elle regne dans la moitié de l'Aſie, & va plus loin, puis qu'on trouve même des Mahometans dans la Chine. Elle domine dans l'Afrique ſur les Côtes Septentrionales, depuis l'Egypte, juſqu'au Royaume de Maroc & de Fez, qu'elle renferme à l'Occident. Elle occupe même encore aujourd'hui de grands Pays dans l'Europe. Mahomet lui-même auroit eu peine à ſe perſuader que ſa Religion eût pû faire tant de progrés : & apparemment, à juger des choſes par ce qu'on voit dans l'Alcoran, il n'avoit aucune penſée de lui faire paſſer l'Arabie. Il le dit lui-même dans l'Alcoran. Son ambition n'alloit pas plus loin ; & on ne voit nulle part qu'il donne aucun ordre à ſes Diſciples d'aller établir ſa Doctrine par toute la Terre. Il auroit pris d'autres meſures pour les Loix qu'il fait, s'il avoit eu un deſſein ſi vaſte ; au moins en deux points, qui ſont celui du jeûne du mois Romadan, & celui du pelerinage de la Meque, à quoi il oblige tous les Muſulmans : Car le moyen de garder ce jeûne dans les Pays Septentrionnaux, où les jours ſont en été de 18. de 20. de 22. heures, d'une ſemaine, d'un mois, & bien davantage, ſelon l'élevation differente du Pole, le jeûne conſiſtant à ne point manger, & à ne point boire, depuis la premiere aurore & le petit point du jour, juſqu'à ce que le Soleil ſoit tout-à fait couché. Comment auroit-on pû faire auſſi le pelerinage de la Meque des extrémitez de la Terre ? Quoi qu'il en ſoit, qu'on trouve

De quelle maniere s'eſt établi le Mahometiſme.

Le P. Nau, Jeſuite Miſſionaire.

Chap. du Conſeil.

dans l'Alcoran des dispenses pour ces Pays-là, ou, ce qui est plus vrai, qu'on n'en trouve pas, comment la seule raison de la fausseté si apparente de la Loy Mahometane n'a-t-elle pas empêché sa propagation ?

Elle l'auroit empêché sans doute, si on l'avoit prêchée d'abord à des gens d'esprit & peu corrompus pour leurs mœurs, & en un tems, où il y eût eu plus de crainte de Dieu, plus d'union parmi les Chrétiens, & moins de prostitution de l'ame à la chair & au sens. Mais Mahomet n'eut affaire qu'à des Arabes d'un esprit peu éclairé, attachez furieusement aux plaisirs du corps, & adonnez à l'Idolâtrie.

Il leur composa une Religion fort accommodante. Il leur laissa l'usage des plaisirs honteux, qui étoit tout leur attachement, & la passion dominante de leur cœur impur. Je ne sçai même s'il ne leur en permit pas plus qu'ils n'en avoient auparavant, ne mettant aucunes bornes à l'amour & à la joüissance des femmes. Il n'étoit pas mal aisé après cela de leur faire quitter leur Idolâtrie, leur en laissant toutes les commoditez & toute la liberté qu'ils en retiroient, diminuant même de la peine qu'ils avoient à rendre divers devoirs à plusieurs Dieux, & ne leur en donnant qu'un seul, pour lequel il ne vouloit en tout un an, tout au plus, qu'un seul Sacrifice ; outre que c'étoit une chose tout-à-fait contre leur honneur d'adorer encore des Idoles, dont on avoit renversé les Autels par toute la Terre, tout le monde ayant reconnu la vanité & le malheur infini, où le culte qu'on leur rendoit au préjudice du vrai & unique Dieu, engageoit les hommes. Les Arabes pouvoient-ils avoir un Prophete plus à leur goût ? Ce qui est étonnant, c'est qu'au commencement même ils se soient opposez à lui.

Il eut aussi des démêlez avec les Chrétiens & les Juifs ; mais c'étoit un parti tres peu formidable

pour leur petit nombre & leur peu de forces. Son épée en fit renoncer pluſieurs à leur Foy. Il ſe déchaîna contre les autres en ſon Alcoran. Comme il avoit un zele fort moderé pour le bien des ames, & tres ardent pour le ſien propre, il leur permit de vivre de la façon qu'il leur plairoit, pourvû qu'ils lui donnaſſent de l'argent pour le prix de leur ſang. Il avoit plus d'inclination pour les Chrétiens, que pour les Juifs; & l'Hiſtoire Sarraſine même raconte qu'à ſa mort, pour reparer le mal qu'il leur avoit fait, il dreſſa un Teſtament en leur faveur, ordonnant à ceux de ſa Secte de vivre en bonne amitié avec eux, & de leur rendre tous les bons offices qu'ils pourroient, juſqu'à les aider dans la conſtruction de leurs Monaſteres & de leurs Egliſes. C'eſt peut-être à cauſe de ces dernieres volontez de leur Prophete, qu'ils ont encore aujourd'hui quelque reſte de conſidération pour les Prêtres & les Religieux Chrétiens, n'exigeant de leurs perſonnes aucune charge, & témoignant qu'ils ont ordre de les reſpecter, & de leur faire du bien. Ce Teſtament pourtant ne ſe trouve plus chez les Turcs.

Les Chrétiens Arabes ne ſe voyant point inquietez par Mahomet, qui ſe contentoit de deux ou trois écus par tête, qu'il tiroit d'eux tous les ans, & ſe trouvant d'ailleurs ſans forces & dans l'impoſſibilité de ruiner ſes méchans deſſeins, s'accommoderent avec lui; & peu à peu l'amour du repos & des plaiſirs du monde, les pervertit tous, & leur fit embraſſer ſa Secte.

De-là le Mahometiſme ſe répandit & dans l'Egypte, & dans la Syrie, pour l'accompliſſement de la parole du Fils de Dieu, qui dans l'Evangile avoit dit, que le mauvais ſerviteur ſeroit aſſocié & aſſervi aux fideles, quand dans l'abſence de ſon Maître, negligeant le ſoin de la maiſon, il ne penſeroit qu'à ſe divertir, & ſeroit ſans ceſſe aux priſes avec les autres ſervi-

teurs, les traitant avec toute sorte d'indignité.

En ce tems-là, les Chrétiens dans l'Egypte & dans la Syrie, n'avoient presque plus rien du Christianisme, que le nom, comme le racontent encore aujourd'hui leurs descendans, qui se sont maintenus dans la créance de l'Evangile. Ils n'étoient pas seulement divisez du Chef de l'Eglise & de l'Eglise Apostolique, par un commun Schisme, mais ils l'étoient entre eux par des erreurs & des Schismes particuliers. Ils ne se contentoient pas de la guerre de Religion, qui ne se fait que par la langue & par la plume; ils employoient l'épée & les armes, pour se gagner la Domination les uns sur les autres, & faire triompher leur parti. Les Grecs & les Monophysites Syriens & Cophtes se déchiroient les uns les autres. Ceux-ci étoient divisez en autant de Sectes, qu'ils apportoient de différentes explications de cette unité de nature qu'ils vouloient être en Jesus-Christ: De sorte qu'ils ont formé en divers tems jusqu'à quatorze partis opposez. Ceux-là étoient partagez en Grecs, Romains, & Melchytes, & s'élevoient les uns contre les autres avec une fureur de barbares. Pendant que l'ambition de dominer les emportoit de cette maniere à répandre le sang Chrétien, le torrent des voluptez brutales les entraînoit d'un autre côté à des excés qui ne se peuvent dire, d'où ils tomboient dans le précipice de l'impieté, qui ayant banni la crainte de Dieu de leur cœur, les engageoit à la profanation des Eglises, & à sacrifier à leurs passions toutes choses, jusqu'aux plus sacrées & aux plus divines.

Ce ne furent pas les Mahometans qui établirent parmi eux leur Religion; ce furent ces malheureux Chrétiens, qui y appellerent ces Infideles par leurs desordres criminels, & par des députations qu'ils leur firent expressément, pour les solliciter de venir à eux: Car le parti qui se voyoit le plus foible en quelque Pays, ou en quelque Ville,

cherchoit l'appui des Arabes, qui faiſoient une haute declaration de laiſſer vivre chacun dans la Religion qui lui aggréoit. Il aimoit mieux devenir eſclave des Infideles, que de l'être de ſes ennemis, & il eſtimoit remporter ſur eux un grand avantage & la victoire, ſi en perdant la liberté, il leur faiſoit perdre auſſi la leur.

L'on voit aſſez que des Chrétiens, qui l'étoient ſi peu, ayant fait une démarche de cette nature, en faiſoient ordinairement une autre, abandonnant une Religion, de laquelle il ne leur reſtoit preſque plus rien, pour en embraſſer une nouvelle de leurs nouveaux Princes, qui leur rendoit leur liberté, qui favoriſant toutes les inclinations des ſens, avoit un plus bel extérieur de pieté & de reſpect envers Dieu, qu'ils n'en voyoient alors dans les Egliſes de leurs Sectes, ni dans celles des autres, qu'ils combattoient.

De la Syrie & de l'Egypte, le Mahometiſme, comme un venin doux & pénétrant, s'eſt répandu dans les autres parties du Monde, ſouvent par la diviſion des Chrétiens, plus ſouvent par le déſordre de leur vie; & preſque toûjours par la grande porte du libertinage & de l'amour des plaiſirs: mais c'eſt auſſi quelquefois par celle de l'impatience de ſouffrir un martyre continuel & ſans relâche de l'orgüeil & de l'avarice du Turc, qui non content de traiter les Chrétiens avec le dernier mépris, tire d'eux tout ce qu'il peut d'argent par mille voyes pleines d'injuſtice, ſous des prétextes faux ou frivoles.

Pour revenir maintenant à Mahomet & à ſa vie, on n'en ſçauroit bien ſçavoir au vrai l'Hiſtoire. Ni les Turcs, ni les Chrétiens, ne l'ont point écrite exactement & de bonne foy. Les uns & les autres n'en parlent pas même avec vrai-ſemblance; & ce qu'ils en diſent paroît fabuleux, & inventé, pour donner credit à leur Religion.

Ce que les Auteurs en ont dit de plus vrai, c'eſt

que c'étoit un homme d'une incontinence outrée, dont les débordemens n'avoient point de termes. Nous en avons des témoignages dans l'Alcoran, où défendant aux autres de ſa Secte certaines choſes en cette matiere, & leur preſcrivant des Loix ſur cela, en ce qui regarde principalement les degrez de conſanguinité & d'alliance, il fait dire à Dieu, que pour lui, parce qu'il eſt ſon Prophete, ces Loix & ces défenſes ne le touchent pas; qu'il peut prendre autant de femmes qu'il lui plaira, & que, quelque femme que ce ſoit, ſi elle eſt de ſa Secte, peut ſe proſtituer à lui, & qu'il en peut uſer à ſa liberté. De même, aprés avoir ordonné aux maris de tenir leurs femmes dans l'égalité, pour conſerver la paix domeſtique, qui ne peut manquer d'être troublée, quand une femme voit ſa compagne conſidérablement préferée à elle, & que la jalouſie l'irrite; il ſe diſpenſe de ce Precepte, qui eſt de la Loy de nature, & il feint que c'eſt Dieu même qui lui dit, que pour lui, il en peut uſer comme il voudra. Il paroît dans un autre endroit, que ſes femmes ne pouvant ſupporter les déſordres où ſa brutale paſſion le portoit preſque juſqu'à leurs vûës, firent grand bruit à la maiſon, & que la querelle penſa allet juſqu'à la répudiation. Enfin donnant tant de libetté aux femmes pour ſon égard, il ôtoit aux ſiennes celle même d'ouvrir les yeux ſur d'autres perſonnes que ſur lui, leur recommandant une modeſtie de la derniere contrainte; & il leur déclaroit qu'ayant l'honneur d'être à un Prophete comme lui, ſi elles manquoient en quelque maniere à la fidelité qu'elles lui devoient, Dieu les châtiroit de ſupplices extraordinaires, & incomparablement plus rudes que ceux qu'il feroit endurer aux autres, qui ſeroient coupables d'une faute, qui ſeroit la même, regardée en ſoi, mais qui n'avoit pas rapport au Prophete.

Ch. Elahzab de hor.

Ch. des Femmes.

Jugez aprés cela de l'aveuglement épouvanta-

ble de tant de Nations, qui reverent un homme auſſi débauché que celui-là, comme la plus parfaite créature qui ſoit ſortie des mains de Dieu, comme le bien-aimé de ſon cœur, le premier des Prédeſtinez, & comme le plus ſaint de tous les Prophetes.

La honte que les Mahometans ont eüe des reproches qu'on leur faiſoit d'avoir pour Prophete & Legiſlateur un homme, qui, contre l'ordinaire de tous les autres, n'étoit pas homme de prodiges, les a obligez, à ce que l'on croit, à faire de lui l'Hiſtoire fabuleuſe que voici.

Ils diſent que Mahomet eut pour pere un Arabe, nommé Abdallah, c'eſt-à-dire, Serviteur de Dieu, & une mere, appellée Eminé, c'eſt-à-dire, Fidelle: Que ſon grand-pere deſcendoit de pere en fils d'Abraham, par Iſmaël, & par Abraham, d'Adam, le premier des hommes. Dieu promit à ce premier homme que le Prophete naîtroit de lui. Il lui en paſſa même contrat. L'Ange Gabriel fut le Notaire qui l'écrivit en preſence de ſoixante-dix mille Anges qui l'accompagnoient.

Le lieu de la naiſſance de ce Prophete eſt Medine; neanmoins il avoit des parens à la Meque, & quelques-uns diſent même qu'elle eſt ſa Patrie. La ceremonie de ſa circonciſion ſe fit au ventre de ſa mere; car il en ſortit circoncis. Les Idoles devinrent noires alors, & ſe renverſerent. Les Anges précipiterent le Diable au fond de la Mer, d'où il échapa, & ſe retira ſur une montagne, où il pouſſa des hauts cris, y déplorant ſon malheur avec ſes Compagnons, qu'il y fit venir. Le ſujet de ſa douleur étoit que la foy de l'unité de Dieu alloit regner par toute la Terre.

Ayant atteint l'âge de ſix ou ſept ans, on lui donna la garde de quelques troupeaux avec les autres enfans. Ayant un jour mené ſon troupeau dans une vallée, il fut ſaiſi par deux jeunes hommes d'une rare beauté, qui avoient un baſſin & une

éguierre d'eau, pleine d'une eau celeſte. Ils le renverſerent par terre, & lui ayant ouvert la poitrine, ils en tirerent le cœur, & le laverent, aprés qu'ils en eurent fait ſortir une goutte noire & venimeuſe, qui eſt dans celui de tous les hommes, & que les Chrétiens appellent foyer du peché & concupiſcence. Enſuite de quoi ils remirent le cœur en ſa place naturelle; & ſa playe fut auſſi-tôt bien refermée, ſans qu'il y parût. Ses Camarades, fort ſurpris de ce ſpectacle, allerent donner avis de ce qu'ils avoient vû. Cela fit qu'on ne le laiſſa plus aller dehors: mais il cherchoit toûjours des lieux de retraite, & ne s'employoit qu'à des exercices de pieté & de devotion.

Il y avoit dans la Ville une femme d'une raviſſante beauté, & extrémement riche, appellée l'illuſtre Kadigé. Elle augmentoit tous les jours ſon bien par le trafic & le negoce, envoyant ſes gens trafiquer dans l'Yeman & à Damas. Elle avoit de l'inclination pour Mahomet; & deſirant lui faire gagner quelque choſe, elle l'envoya avec les Marchands qu'elle faiſoit partir, à Damas. Il ſe fit admirer d'abord des perſonnes qui compoſoient la Caravane, tant il fit paroître de vertus extraordinaires: De ſorte qu'on le ſurnomma Mahomet le Fidele.

La Caravane s'étant arrêtée prés de Damas, & aſſez proche d'un Monaſtere, où un Religieux, nommé Bechira, demeuroit, lequel avoit eu en revelation, que Mahomet, qui étoit du nombre, étoit le Prophete des derniers tems, l'Apôtre de Dieu, le Docteur du Monde, & un faiſeur de prodiges: Que pour preuve, il feroit reverdir un arbre ſec depuis cent ans, & que ce Pays, qui n'avoit point d'eau, en ſeroit rempli en abondance. Ce que ce Religieux ayant reconnu, il fut audevant de ce Prophete le ſaluer avec un profond reſpect, en lui donant les qualitez ci-deſſus: Et depuis ce tems, la réputation de Mahomet commença à ſe répandre.

Enſuite, de ſerviteur qu'il étoit, il devint mari, & il épouſa la riche Kadigé, ſa Dame; mais il ne paſſoit gueres que la nuit à la maiſon, retournant le jour à ſa ſolitude ſur la montagne de Hara, où il s'occupoit aux exercices de pieté. C'étoit pendant ce tems que l'Ange Gabriel lui paroiſſoit, venant de la part de Dieu lui apprendre tout ce que ſa Divine Majeſté commande & défend, & pour l'inſtruire des Ordonnances de la Loy; & c'étoit auſſi pendant ce tems qu'il faiſoit entendre qu'il étoit dans des extaſes, & dans un raviſſement de l'ame à Dieu, pendant quoi Dieu lui reveloit de grandes choſes; ce qui le faiſoit d'autant plus reconnoître Apôtre de Dieu: En quoi il n'omettoit rien pour le perſuader, & pour faire recevoir la Doctrine qui lui étoit apportée du Ciel.

Les premiers de ſes Sectateurs furent Abubeker & Omar, perſonnes de conſidération à la Meque, qui lui donnerent leurs filles en mariage. Mais il fut furieuſement contredit par les Infideles Kerrags, & par d'autres puiſſantes familles. Ils le perſecuterent avec fureur, & conjurerent même ſa mort; de ſorte qu'il fut obligé de prendre la fuite: ce qu'il fit le 15. Juillet, la nuit du Jeudi au Vendredi de l'Ere Chrétienne. C'eſt à ce jour que commence la Mahometane, qui eſt pour raiſon de cela nommée Hegyre, qui ſignifie fuite. Cette fuite arriva en 622. Ce qui eſt l'Epoque ou le commencement des années de l'Hegyre, dont les Mahometans ſe ſervent pour regler l'ordre & la ſuite des tems.

Il ſe retira à Medine, où il fut tres bien reçû, parce qu'on y étoit déja prévenu de ſon merite, & qu'on y ſçavoit qu'il étoit envoyé de Dieu pour mettre les hommes dans le droit chemin du ſalut. Pluſieurs croyoient déja en lui. C'eſt pourquoi dés qu'on ſçut ſa venüe, on alla audevant de lui avec tout le reſpect qu'on devoit à un Prophete de ſon caractere. Il alla deſcendre dans la maiſon

d'un des Croyans, appellez Anſars, qui étoient de ſon parti. On n'oublia rien pour le bien recevoir.

Mahomet ayant gagné une bonne partie des habitans de Medine, & s'étant preſque tous déclarez pour lui, il fit la guerre aux Infideles, ſes ennemis, & il en obligea quantité, par la force de ſon épée & de ſes armes, à renoncer à l'Idolâtrie, & à le reconnoître pour le Prophete envoyé de Dieu. Enfin, aprés bien des victoires, qui retirerent de l'Infidélité une infinité de perſonnes, il paſſa de cette vie à l'autre, pour y aller triompher. Il monta au plus haut du plus élevé des Cieux, qui eſt le ſeptiéme. L'Ange Michel, qui marchoit devant lui, le conduiſit prés le Trône de Dieu. Il voulut quitter ſes ſouliers; mais Dieu l'en diſpenſa, & lui dit: *Venez comme vous êtes, ô l'Elite des Prophetes, & mon cher ami.* Il obéït, & s'étant approché, Dieu lui demanda ce qu'il vouloit: *Vous le ſçavez mieux que moi, Seigneur*, lui répondit-il. *Je ne ſouhaite que le ſalut de ceux qui ſuivent, & qui ſuivront la Religion que j'ai prêchée. Je vous jure*, lui dit Dieu, *qu'au jour du Jugement, l'interceſſion d'aucun Prophete n'aura lieu, & que chacun d'eux ne parlera que pour lui-même: Mais vous, puis que vous ſouhaitez que tous vos Sectateurs ſoient ſauvez, je vous l'accorde.* C'eſt ce qui ſe paſſa le jour de ſon Aſcenſion au Ciel.

Son corps eſt à Medine dans ſon Tombeau; mais auſſi frais, diſent les Mahometans, qu'une nouvelle roſe: & de-là il entend toutes les prieres qu'on lui fait, en quelque endroit du Monde qu'on ſoit, quand même on ſeroit éloigné de dix mille lieües.

Voila les contes que les Turcs font de Mahomet, & qu'ils croyent être des hiſtoires les plus veritables du Monde; mais ils en racontent bien d'autres, qui ne ſont que fables ridicules, que pluſieurs de leurs Docteurs ont inventées en divers

tems. Ils ont crû qu'ils accrediteroient par-là leur Religion, & se délivreroient de la honte qu'on leur faisoit de l'embrasser & de la professer veritable, sur la simple parole d'un homme, qui se dit Prophete & Apôtre, & Legislateur envoyé de Dieu, sans en donner aucune marque par quelque miracle évident & inconteſtable.

Mais ils en ont trop dit, pour réussir en leur dessein; car outre que c'est faire mentir l'Alcoran, que de faire Mahomet homme de miracles, ceux qu'ils ont inventez, & qu'ils lui attribüent, sont si mal imaginez, & ont si peu de vrai-semblance, qu'il faut vouloir s'aveugler, & avoir perdu le bon sens, pour n'en pas voir la fausseté.

C'est une chose inconcevable que les Turcs, qui sont fort éclairez, & qui agissent avec beaucoup de pénétration dans toutes les autres affaires de paix, de guerre, de police, de gouvernement, de propre interêt, & même de science, soient en celle-ci seule, qui est la plus importante de toutes, si peu raisonnables, qu'ils en traitent en gens sans esprit, ou qui ont renoncé à toute sagesse, & s'opiniâtrent à ne suivre aucune regle de prudence.

Je ne prétens pas rapporter tout ce qu'on peut dire de cette Religion, il faudroit pour cela un trop gros volume. Mon dessein n'est que d'en faire un abregé le plus succinct que je pourrai; mais fidele & exact, qui donne une veritable connoissance d'une Religion si fameuse, qui remplit une grande partie de la Terre, dont on parle tant, & dont on est si mal informé. Je la montrerai telle qu'elle est; & en disant ce qu'elle a de mauvais, je ne celerai pas ce qu'elle semble avoir de bon. Ce n'est à la verité qu'une Religion fondée sur des fables infiniment ridicules, établie par l'homme du monde le plus débauché, dans le tems même qu'il se disoit Prophete & Legislateur; soutenüe par des associez sanguinaires, qui aprés avoir désolé

l'Arabie pendant ſa vie, ſe firent une guerre cruelle quand il fut mort ; introduite dans le Monde, non par la force, de la juſtice & de la raiſon, mais par violence & par tyrannie ; favorable à la nature corrompüe, dont elle entretient les déſordres, & compoſée enfin de Loix & de Coutumes bonnes & mauvaiſes ſans diſtinction.

Le Démon, qui en eſt l'Auteur, pour la faire plus facilement recevoir, l'a maſquée de l'image de quelques-unes des vertus qui donnent le plus dans la vûë. Il inſpire même à ſes Sectateurs d'en pratiquer les exercices extérieurs : mais les faiſant paroître ſur le viſage, il a grand ſoin qu'elles ne paſſent pas juſqu'au cœur, pour y détruire le peché, & y ruinant l'amour propre, y faire naître celui de Dieu. Il eſt vrai qu'on voit des Mahometans gens d'honneur, & qui ont beaucoup de vertus morales : mais le nombre n'en eſt pas grand ; & quand il le ſeroit davantage, ce ne ſeroit pas une preuve de la bonté de la Religion qu'ils profeſſent : ç'en ſeroit une ſeulement de la bonté de leur naturel. Les grandes vertus des anciens Romains & des Philoſophes n'érigent pas l'Idolâtrie en veritable Religion. Que ſi l'on prétend qu'il y ait de la différence entre les Idolâtres & les Mahometans, parce que ceux-ci n'adorent qu'un Dieu, & le vrai Dieu, & que ceux-là ruinoient la Divinité par la pluralité des Dieux, ou par le culte qu'ils rendoient à un ſeul, qui étoit faux ; on peut dire que les Mahometans ne connoiſſent point auſſi le vrai Dieu, & que celui qu'ils reverent, n'eſt qu'une Idole, qu'ils élevent dans leur imagination. Quoi qu'il en ſoit, il faut donner à leurs vertus morales toute la loüange qu'elles meritent : Mais c'eſt un abus de croire que la verité & la bonté d'une Religion doive s'examiner ſur les vertus de quelques particuliers.

Aprés la mort de Mahomet, ſes Diſciples recüeillirent ce qu'ils pûrent de ſes Ecrits, & en

composerent le Livre, que les Arabes appellent Gouran ou Alcoran, c'eſt-à-dire, Recüeil des Preceptes, que les Mahometans eſtiment, comme les Chrétiens la Bible, quoi que ce ne ſoit que des rêveries & de folles imaginations, qu'il a couvertes des principaux points de la Loy des Juifs & des Chrétiens, & aſſaiſonnez de ſenſualitez & de voluptez, dont il promet la joüiſſance à ſes ſectateurs en l'autre vie. Alcoran.

Les Mahometans reconnoiſſent, comme les Chrétiens, que les Myſteres de la Religion ont été revelez aux hommes en deux manieres, qui ſont l'Ecriture & la Tradition. Ils prétendent que la parole de Dieu écrite eſt compriſe dans leur Alcoran, & que les Traditions ſe trouvent dans les Livres de leurs Docteurs. Ils le nomment ordinairement la Bible, c'eſt-à-dire, le Livre Elmushhat, voulant dire que c'eſt le Livre par excellence, qui ſurpaſſe autant tous les autres, que la parole de Dieu ſurpaſſe celle de tous les hommes.

Mais bien loin de cela, c'eſt un Livre rempli de menſonges, de fables & de contradictions, & de tres mauvaiſes inſtructions, contraires à la Loy de Dieu, de la nature & de la raiſon; plein d'impietez, qui attaquent les veritez de l'Evangile; ne rapportant preſque rien du Nouveau & de l'Ancien Teſtament, qu'il ne corrompe par des fables ridicules. Il eſt d'un aſſez gros volume, qui contient pourtant peu de choſes: car il y a une infinité de répétitions ennuyeuſes; & qui les retrancheroit du Livre, on le réduiroit à un tiers de ſa groſſeur. Pluſieurs prétendus Sçavans l'ont expliqué par des Commentaires fort amples. La Gloſſe de ces Interpretes n'eſt pas moins ridicule & déplorable que le Texte de l'Auteur.

Mahomet n'a pas fait ſeul ſon Alcoran; car il ne ſçavoit ni lire, ni écrire. On conſerve encore en quelque lieu des monumens de l'ignorance de ce faux Prophete, où l'on garde les écrits de certains

privileges qu'il y a donnez. Pour les ſigner & les ſceller, il ſe frotoit la main de quelque couleur, & l'appliquoit ſur le velin. Etant donc certain qu'il ne ſçavoit pas écrire, il faut de neceſſité qu'il ait eu un Secretaire confident, qui fut le déteſtable Moine Sergius Bechira, qui fut le premier qui le proclama Apôtre de Dieu.

Quoi qu'il en ſoit, Mahomet avoit grand ſoin de faire accroire qu'il lui étoit apporté du Ciel par l'Ange Gabriel, qui lui rendoit ſouvent viſite. Il tâchoit même de perſuader qu'il ne lui apportoit qu'une copie de ce prétendu divin Livre, dont l'Original eſt gardé dans le Paradis, comme un grand tréſor. Mahomet dit qu'il lui a été envoyé de Dieu, pour confirmer les anciennes Ecritures, l'Ancien & le Nouveau Teſtament; & qu'il explique tout ce que Dieu a ordonné par la bouche des autres Prophetes.

Il lui fut apporté, à ce qu'il dit, au mois de Romadan, pendant une nuit, qu'il appelle la nuit de benediction; & c'eſt pour cela que les Mahometans celebrent leur jeûne en ce mois. Il ne l'a eu que piece à piece; & en effet il eſt diſtingué en Chapitres reçûs à la Meque, & en quelques Chapitres reçûs à Medine. Les Turcs diſent qu'il étoit fait de la peau du belier qu'Abraham ſacrifia à Dieu à la place de ſon fils Iſaac; & que cet animal avoit été nourri 40. ans dans les paturages du Paradis.

Ch. de l'Alcoran.

Les Mahometans, trompez de la ſorte, & malheureuſement préoccupez de ces rêveries, ont une veneration inconcevable pour cet Alcoran. Ils ne ſouffrent pas que ceux qu'ils croyent Infideles, l'ayent entre leurs mains. Quand ils le prennent, ils le baiſent, l'appliquent à leurs yeux, & ſe le mettent ſur la tête, pour marque que c'eſt leur amour, leur lumiere & leur couronne, & qu'ils ſoumettent aveuglément leur eſprit à ce qu'il enſeigne. S'ils le liſent, ou s'ils le manient, il faut

qu'ils soient purifiez. S'ils sont tombez en quelque impureté legale, ils vont se laver avec les ceremonies ordinaires, dont je parlerai ci-aprés, pour être en état d'en faire la lecture avec respect, & se rendre dignes des benedictions qu'il communique à ses lecteurs. Ils le mettent toûjours dans un lieu propre & honorable. Ils en ont d'écrits en lettres d'or. Ceux qui ont un peu de moyens, en achetent ou s'en font décrire, avec divers ornemens d'or & de couleurs, & le couvrent richement. Ils font pour cela avec plaisir une dépence de 40. ou 50. écus. Quand ils le lisent, ils branlent continuellement la tête & le corps, comme s'ils en adoroient toutes les paroles; & c'est comme un peché d'infidélité parmi eux, de faire une faute en lisant. Ils s'en servent, pour apprendre à lire aux enfans; & quand ils font quelque faute, ils leur reprochent qu'ils pechent contre la Loy. Quand le Grand Seigneur marche en ceremonie, ou en faisant son entrée en quelque Ville, ou allant à la guerre, on porte ce Livre devant lui, sur un chameau richement paré; pour signifier que c'est l'appui & la colomne de son Empire, & la source de toutes les benedictions de Dieu. Enfin ce Livre est le tout des Turcs. Leurs exercices spirituels & leur devotion consistent à le lire. L'Office prétendu Divin de leurs Mosquées consiste à en chanter quelques Chapitres. La retraite que leurs Devots & leurs Saints y font, se passe à le lire, & à le lire jour & nuit. Les prieres qu'ils font pour les morts dans les Mosquées & sur leurs Sepulchres, ne sont qu'une simple lecture de ce Livre. Leurs Traitez & leurs accords se concluënt par en reciter la Préface, qu'ils appellent Elfateah. Il y a des fondations de personnes riches, & des lieux pieux pour le lire pendant leur vie pour leur salut, & aprés leur mort, pour le repos de leurs ames. Ils le font servir à tout, même à la sorcellerie, qui passe chez eux pour une science, bien loin d'être estimée

un crime. Ils le recitent sur les malades. Ils marquent les Chapitres divers qui gueriſſent les differentes maladies. Ils en appliquent à tous les beſoins. Il y en a qui ſont comme des enchantemens pour ſe faire aimer ; d'autres, qui ſont des préſervatifs contre la haine des ennemis ; d'autres, qui ſont pour garantir les voyageurs de tout danger : en un mot, pour tout ce qu'on peut deſirer ou craindre.

L'Alcoran, comme nous l'avons aujourd'hui, n'eſt pas l'ouvrage de Mahomet. Il mourut, que ce Livre n'étoit que de pieces détachées, qu'il avoit produites de tems en tems, & qu'aprés la lecture qu'il en avoit fait faire à ſes Sectateurs, il avoit laiſſées entre les mains de ſes femmes & de ſes amis les plus confidens. Aprés ſa mort, ceux qu'on nomme ſes Compagnons, prirent le deſſein de faire un Recüeil de toutes ces pieces diſperſées en divers endroits, & de les réduire en forme de Livre. Ils tinrent entre eux conſeil là-deſſus. Ils trouverent que pour ſoutenir leur Secte, c'étoit un ouvrage neceſſaire. Oſman, fils d'Affan, ſe chargea de l'affaire, & fit ce Recüeil, qui paroît aujourd'hui, & le compoſa en partie de ces pieces détachées, autant qu'il en put recouvrer, en partie de choſes dont lui & ſes autres aſſociez pûrent ſe reſſouvenir.

Aprés tout, quelque diligence qu'Oſman eût apportée pour faire un Alcoran exact, & donner à ceux de ſa Religion une même regle de leur foy, on vit avec le tems paroître pluſieurs Alcorans, qui ne s'accordoient pas enſemble, ſoit que cela fût arrivé par la faute des Copiſtes, ſoit que ç'eût été un deſſein formé de ceux qui les avoient écrits par des motifs d'interêt, ou de quelque autre paſſion. Cela mettant du trouble dans les eſprits, & étant capable de faire des differends & des Schiſmes dangereux, les zelez de la Loy chercherent remede à ce mal ; & ils n'en trouverent point d'autre,

d'autre, que de faire une assemblée des principaux Docteurs de la Secte, & de faire apporter tous les Alcorans qu'on pourroit trouver, pour les confronter. Comme l'entrepriſe étoit de difficile exécution, il fallut qu'un Caliphe s'en chargeât, & qu'il donnât les ordres neceſſaires pour la faire réüſſir. Quelques uns diſent que ce fut celui du Caire; d'autres, celui de Babylone. Il y a bien apparence que quelque Caliphe que ce fût qui entreprît cette affaire de la derniere importance, pour conſerver la Religion, tous les autres y eurent part. L'affaire d'une Religion commune devoit ſe traiter d'un commun accord. Damas fut choiſi pour le lieu du Concile. On y apporta ſoixante mille Alcorans ſur deux cens chameaux, & il s'en trouva juſqu'à deux cens ſortes, qui étoient differentes. On les examina tous ſur celui d'Oſman, qui fut reconnu pour le veritable & l'authentique, & on brûla tous ceux qui ne lui furent pas conformes. Aujourd'hui on n'en voit plus que d'uniformes, ſoit parmi les Arabes, ſoit dans la Turquie, ſoit dans la Perſe, ſoit aux Indes, & dans tous les autres lieux où le Mahometiſme s'eſt répandu.

Mathoüy. Morbas.

Outre l'Alcoran, les Mahometans ont encore pluſieurs autres Livres, comme celui d'Elſunné, c'eſt-à-dire, Chemin, Loy ou Conſeil de Mahomet, qui contient ſix Livres, faits aprés ſa mort par ſix grands Docteurs de cette Loy. Ils ont encore leur Livre d'Azar, qui contient la vie & les faits de Mahomet, & ceux de Recele Bulugis, d'Aly & d'Almazhodi, & ſept cens Volumes de leur Secte.

Elſunné;

Il y a parmi les Mahometans quatre Sectes, qui paſſent pour orrhodoxes, parce qu'elles s'accordent dans les points de foy de l'Alcoran, dans la maniere de faire les prieres en aſſemblée, & ſur tout dans la profeſſion de reconnoître Aboubeker pour le Caliphe ou ſucceſſeur de Mahomet, à

Diverſes Sectes qui ſe trouvent parmi les Mahometans.

l'exclusion d'Aly. Les autres Sectes, qui sont en grand nombre, sont traitées d'heretiques, à cause de plusieurs erreurs particulieres qu'on les accuse de suivre.

Ceux qui sont engagez en celles-ci, sont appellez d'un nom commun Arfa, qui veut dire des gens qui rejettent la vraie Doctrine. Outre ce nom particulier qu'ils ont, selon la diversité des opinions qu'ils embrassent, ceux qui sont des prétendus orthodoxes, ont de même un nom commun, sous lequel on les comprend tous. On les appelle Sunnié, c'est-à-dire, Observateurs de la Loy. Ces Sectes approuvées, & qui se vantent d'avoir la vraie Foy, ont chacune leur Fondateur, dont elles tirent le nom propre qui les distingue. La premiere, est celle des Hanabélé; & celui qui en est, s'appelle Hanbali. Le Docteur qui l'a formée, est Hahmed, fils de Hambal. La seconde, est celle des Malechié. On nomme Malechi celui qui la suit. Son Instituteur est Malec. La troisiéme, est celle des Hanifié, dont l'Auteur est Abau Hanifé. La quatriéme, est celle des Schafaayé, qui a été établie par Mahainmad. Ce sont les quatre saints Docteurs du Mahometisme. On les considere comme des personnes d'une élevation extraordinaire. On les revere comme les Patriarches de la Loy, & comme des hommes suscitez de Dieu pour montrer le chemin de la verité & du salut. Leurs Constitutions sont reçûës comme des oracles; & quoi qu'elles soient differentes, neanmoins, parce qu'elles ne touchent point la Foy, on les regarde comme des voyes differentes qui menent à Dieu, & qui conduisent les hommes au Ciel. Celles des Hahmed sont d'une sévérité extraordinaire, & tres difficiles à garder. C'est pourquoi il a peu de Sectateurs. Celles de Malec sont infiniment plus douces; aussi sont-elles suivies d'un tres grand nombre de personnes dans toute la côte d'Afrique. Celles des Schafayé n'ont aussi rien que

de facile. Ils ſont encore en plus grand nombre que les Malechié. Ils n'ont point comme eux, de Pays particulier, ni de Prince de leur Cité; mais ils ſont répandus par tous les lieux où les Mahometans dominent. Les Conſtitutions d'Abau Hanifé l'emportent pardeſſus les autres. Ce ſont les illuſtres & les divines, & le nombre de ceux qui les ſuivent paſſe de beaucoup celui des Sectateurs des autres Docteurs. Il y en a dix fois plus que de Schafayé. Les Empereurs Ottomans en ſont, & la plûpart des Peuples qui leur ſont ſoumis. Dans les Pays où ces Sectes ſont mêlées, comme à Alep, à Damas, au Caire, & ailleurs, la moitié du monde eſt à Hanifé, & l'autre moitié eſt aux trois autres Docteurs. Le Roy des Tartares & ſes Sujets, les Rois des Indes & leurs Peuples, celui de Samarkand & d'Uzbec ſont auſſi Tanifié. Tous les Perſans de même l'étoient autrefois, & il n'y a que 400. ans, ou environ, qu'ils ſe ſont laiſſez emporter au Schiſme.

La difference qui ſe trouve entre ces quatre Sectes, que les Turcs reconnoiſſent pour orthodoxes, ne conſiſte preſque qu'en la diverſité du Rite, c'eſt-à-dire, des manieres de ſe purifier & de ſe diſpoſer à la priere; & en de certaines coutumes, plus ou moins ſeveres, qu'elles pratiquent dans l'obſervation de l'Alcoran. Par exemple, les uns ſe lavent plus, les autres moins, & differentes parties du corps. Les uns ne font point difficulté d'épouſer des femmes Chrétiennes; les autres n'en épouſent jamais, & ſe reſtreignent à celles qui ſuivent leur Religion. Il y a quantité de choſes ſemblables qui les ſéparent les uns des autres, pour le Rite & la maniere de ſervir Dieu, & ne rompent pourtant pas l'union des cœurs, & la communion que les uns ont avec les autres.

Il n'y a que les erreurs eſſentielles contre l'Alcoran, qui diviſent les Mahometans entre eux, & qui leur inſpirent une haine les uns contre les au-

tres, qui n'a rien d'égal. Quelque horreur qu'ils ayent tous pour les Chrétiens & pour les Juifs, ils ne les croyent pas ſi maudits, que ceux, qui faiſant profeſſion de l'Alcoran, les combattent dans leurs ſentimens. Ils ne tiennent pas le ſalut des Chrétiens & des Juifs pour déſeſperé, comme beaucoup d'eux croyent que celui de leurs heretiques l'eſt abſolument.

Les principaux de ces heretiques ſont les Metoualié, ou Sectateurs d'Ali, qui rempliſſent toute la Perſe, & qui ſont auſſi répandus en divers lieux de la Turquie; mais où ils n'oſent pas ſe déclarer, ſur tout dans les Villes, de peur de ſouffrir de rudes avanies, & pour ne pas s'expoſer aux perſécutions des zelateurs de la Loy. Leur hereſie eſt de ſoutenir, qu'Aly, un des compagnons de Mahomet, & ſon couſin germain, eſt le ſucceſſeur ou Caliphe de ce faux Prophete; & de maudire Aboubeker & Omar, qui l'ont tué, pour lui enlever cette Dignité. Ils ſe font même un merite devant Dieu de commencer leurs prieres par leur donner des maledictions. Les Sunnié eſtiment Aly, & le beniſſent; mais ils maintiennent que la ſucceſſion, ou le Caliphat, a été donné à Abubeker par Mahomet, & que c'eſt un point fondamental de la Religion de le reconnoître. Les Metoualié les haïſſent à cauſe de cela, juſqu'à cet excés, qu'ils croyent qu'il leur eſt permis de les tuer, & que par cette action ils gagnent auprés de Dieu ce qu'y gagnent ceux qui font deux fois le pelerinage de la Meque. Ils veulent pourtant que cela ne ſoit bien permis, qu'à l'égard de ceux qui les perſécutent, diſant qu'il faut vivre paiſiblement avec ceux qui gardent la paix, & principalement avec ceux qui leur ſont ſoumis. Ils ne croyent point le deſtin, comme les Sunnié, & ils admettent en l'homme une parfaite liberté de faire le bien ou le mal. Les Sunnié rompent leur jeûne pendant le mois de Romadan, dés que le Soleil eſt couché; Ceux-ci

attendent à le rompre, que les étoiles paroiſſent au Ciel, ou, ſi elles ne paroiſſent pas, qu'il ſoit nuit cloſe. Les Sunnié, lors qu'ils ſe purifient, ſe lavent, portant l'eau de la main au coude, & du genoüil en bas. Les Metoualié ont une pratique oppoſée. Ils ont tant d'horreur de ceux qu'ils appellent Infideles, comme des Chrétiens & des Juifs, qu'ils ſe croiroient ſoüillez de les toucher & d'en être touchez. Si quelqu'un d'eux a bû dans un vaſe, ou ils ne boivent plus dedans, ou ils le rompent, ou ils le lavent & relavent, pour en ôter l'impureté, qu'il a contractée par l'attouchement du Chrétien, ou de quelque autre de ceux qu'ils mettent au nombre des Infideles. Il y a plus d'accommodement & de condeſcendance dans les Sunnié, qui boivent & mangent avec les Metoualié, & qui les touchent ſans aucune peine: Mais d'un autre côté, les Sunnié ſont moins traitables, ne ſouffrant pas qu'on diſe aucune choſe contre leur Religion: ce que les Metoualié ne font pas; car ils endurent tout ce qu'on dit contre, & ils donnent toute liberté de diſputer, bien qu'ils ne donnent pas celle de ſe convertir. Enfin ceux-ci prient Dieu ſeuls à ſeuls, & préferent cette maniere de prier à celle qui ſe fait en commun; où au contraire les Sunnié font tous enſemble leurs prieres d'une voix commune dans leurs Moſquées.

Outre ces heretiques de la Religion Mahometane, il y en a de plus de trente autres ſortes, dont il eſt difficile de ſçavoir les opinions. De ce nombre ſont ceux qu'on appelle Biadié, Gelimié, Nedanié, Trarounié, Daharié, Dourié & Cadrié. On y ajoute les Druſes, les Nazerieré, les Kelbie, dont je parlerai ci-aprés. Mais voyons quels ſont les articles de la créance Mahometane, & de toutes ces Nations.

Points fondamentaux de la Loy Mahometane.

Il n'y a rien dans l'Alcoran que les Tures n'eſtiment être article de Foy, perſuadez qu'ils ſont que tout y eſt la pure parole de Dieu. Ainſi dans

Le P. Nau Miſſionaire du Levant.

leur opinion, & dans l'erreur où ils ſont, on eſt obligé de recevoir & de croire également tout ; parce que tout ce qui eſt parole de Dieu eſt également veritable & adorable. Neanmoins tous les articles ne ſont pas d'une même conſidération ; car bien que les uns ne ſoient pas plus vrais que les autres, il y en a de plus importans, il y en a qui le ſont moins, & qui diſtinguent cependant la Religion, lui donnent l'être & la ſoutiennent. Il s'en remarque quatre de cette nature dans la Religion des Turcs. Le premier, eſt l'Unité de Dieu. Le ſecond, l'Apoſtolat de Mahomet. Le troiſiéme, la Reſurrection des Morts ; & le quatriéme, le Paradis & l'Enfer. On les appelle points fondamentaux, parce qu'elle roule toute ſur eux, & qu'elle eſt établie ſur eux.

Premier point de leur Religion, l'Unité de Dieu.

L'Alcoran ne ceſſe point d'inculquer en toutes rencontres ces quatre articles ; & quoi qu'il diſe, le refrain ordinaire eſt : Qu'il n'y a qu'un Dieu : Que Mahomet eſt ſon Apôtre : Qu'à la fin du Monde, tous les hommes reſſuſciteront, pour être jugez ſelon leurs œuvres : Qu'ils auront le bonheur éternel du Paradis, ſi elles ſont bonnes, ou qu'ils ſeront condamnez aux tourmens de l'Enfer, ſi elles ſont mauvaiſes. Il ne faut pas s'imaginer que de ces quatre articles, il y en ait trois exempts d'erreur, & conformes aux veritez du Chriſtianiſme. Tous combattent la Doctrine de l'Evangile, comme on le verra dans la ſuite.

Les Turcs font le capital de leur Religion, & même de leur devotion, des deux premiers points. Ils en forment leur profeſſion de Foy. Ils commencent & finiſſent preſque toûjours par-là leurs prieres & leurs autres bonnes actions ; & hors de là encore, on les entend en tous lieux, & tres ſouvent pendant la journée, élever leurs voix, & prononcer du fond du cœur : *La elah ellah allah*, ou *Mahhamma raſoul allah*. Il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet ſon Apôtre. Il n'en faut

pas davantage pour être déclaré Muſulman. Les Chrétiens n'oſent dire ces paroles, ni par maniere de diſcours & de narration, ni par jeu, en ſe divertiſſant. Auſſi-tôt qu'ils les ont prononcées, on prétend qu'ils ſont changez de Chrétiens en Mahometans, & on les oblige de ſuivre la Loy de l'Alcoran, ou de ſouffrir la mort, comme des Apoſtats qui renient le Mahometiſme qu'ils ont embraſſé. Il s'en eſt vû des exemples terribles.

Le premier point de la Foy des Turcs eſt donc l'Unité de Dieu, dont ils font profeſſion contre les Idolâtres, qui adorent pluſieurs Dieux, & contre les Chrétiens, qui reconnoiſſent en Dieu pluſieurs Perſonnes. Ils ſont loüables de combattre les Idoles, qui ne ſont rien, & les Idolâtres, qui enlevant la gloire au vrai Dieu, la donnent à des Divinitez fauſſes & imaginaires ; mais on ne peut aſſez les blâmer, & déplorer leur aveuglement, de ſe former une autre Idole, & de lui rendre leurs adorations, au lieu de les rendre au vrai Dieu : Car ce Dieu ſubſiſtant en une nature & une ſeule perſonne, n'eſt que dans leur imagination. C'eſt un faux Dieu. Le veritable ſubſiſte en trois Perſonnes, qui ſont parfaitement unies, & poſſédent tellement la Divinité, qu'elle eſt une & unique en elles.

Ce que croyent les Turcs, comme le premier myſtere de leur Foy, je veux dire, qu'il n'y a qu'un Dieu, n'eſt pas myſtere, ni myſtere de Foy. C'eſt une verité évidente, qu'on connoît ſans revelation, qui eſt écrite dans tous les eſprits, que l'on y lit, ſi l'on n'a pas éteint les lumieres de la raiſon, & que la conſcience enſeigne à tous ceux que les crimes n'ont pas rendu ſourds aux leçons qu'elle fait. Le vrai myſtere de Foy eſt celui de la Religion Chrétienne, qui adore un Dieu ſi grand, que ſa nature eſt incomprehenſible à tous les eſprits, ſans contredire pourtant la raiſon, qui trouve en cela de quoi admirer & ſe ſatisfaire. Elle ſe ſatisfait, parce que toutes ſes lumieres lui mon-

trent que la nature de Dieu doit être autre que celle des choſes créées, & auſſi différente d'elles, que le tout l'eſt du néant ; qu'elle doit être auſſi élevée, qu'aucun eſprit n'y puiſſe atteindre ; & qu'elle doit renfermer des perfections ſingulieres & infinies, qui ne ſoient pleinement connües & compriſes que de cet Eſtre infini. Ces grandeurs immenſes, qui ſont auſſi inconcevables, qu'ineffables, ſont ce que la raiſon admire, ce qui ravit l'ame, & ce qui remplit les Fideles de la plus douce conſolation.

Les Mahometans donc, par la profeſſion qu'ils font de l'Unité de Dieu, en quoi ils mettent leur grande gloire, n'exterminent pas abſolument l'Idolâtrie ; mais fondant, pour ainſi dire, toutes les Idoles, & les confondant en une maſſe, de toutes, ils en font une ſeule, qu'ils élevent dans leur fantaiſie, & qui eſt l'image d'un faux Dieu. Ils ôtent auſſi au veritable l'honneur qu'ils lui doivent, & le tranſportent à cette chimere ; & ils anéantiſſent en eux, autant qu'une créature le peut, le vrai Dieu, dont ils détruiſent la nature.

J'ajoute qu'il n'y a preſque perſonne parmi tous ceux qui profeſſent leur Religion, qui ait une vraie notion de la ſpiritualité & de la ſimplicité de l'Eſtre de Dieu. Où ils n'ont point de Philoſophes, la plûpart ſe repréſentent Dieu corporel. S'ils l'appellent quelquefois un pur Eſprit, c'eſt ſans ſçavoir ce qu'ils diſent, en s'imaginant tout au plus, par l'idée d'Eſprit, une choſe à peu prés comme la lumiere, plus dégageé de la matiere que les autres. Ce qui n'empêche pas qu'ils ne lui donnent une figure, & qu'ils ne lui attribüent ce qui ne peut convenir qu'aux corps. Leur Alcoran ne leur en fournit point d'autre idée, & les jette dans cette erreur par ſes manieres de parler, auſquelles il ne donne point le correctif neceſſaire aux metaphores, dont on ſe ſert, en parlant de Dieu.

La profeſſion impie de cette fauſſe Unité de

Dieu, ſubſiſtant en une Perſonne, eſt ce que les Turcs exigent d'abord de ceux qui s'engagent en leur Secte. Ils la leur font faire, & par paroles, & par geſtes : Car les ayant préſentez aux Juges, ils lui font dire : *Il n'y a point de Dieu que Dieu*, & renoncer à ce que croyent les Chrétiens. En même tems, ils lui ordonnent de lever la main, & de n'avoir que le doigt index levé, pour témoigner cette Unité. Aprés quoi, pour le faire triompher en la perſonne de ces Apoſtats, ils les font monter à cheval, couronnez d'un turban blanc, qu'ils lui ont donné, & tenant à la main un bâton élevé, pour ſigne de la même Unité, qu'ils viennent de reconnoître en Dieu. En cet équipage, ils les conduiſent avec applaudiſſement par la Ville, précedez de tambours & de fifres, & chantant devant & aprés eux ce fameux : *Elah ella Allah.* C'eſt ce qu'ils chantent auſſi éternellement, non ſeulement dans leurs Moſquées, mais dans leurs maiſons, dans leurs boutiques, dans les rües, dans les converſations, & en leur particulier. C'eſt le ſujet de leur muſique ſur leurs minarets ou madenes, qui ſont chez eux ce que les cloches ſont chez nous. Ils plantent audeſſus même une petite colomne, qui eſt unique, pour marquer encore le zele qu'ils ont d'établir l'Unité de Dieu.

C'eſt cet aveuglement & ce faux zele qui les portent à nier non ſeulement la Trinité des Perſonnes qui ſont en Dieu, & ſont ſon eſſence, mais encore la Divinité de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, qu'ils mettent ſeulement au premier rang des grands Prophetes, avec la qualité illuſtre & ſinguliere qu'ils lui accordent d'être le Verbe & l'Eſprit de Dieu. Ils croyent que reconnoître en lui la Divinité, c'eſt la multiplier ; & qu'en ruinant de cette ſorte ſon Unité, c'eſt mettre dans le monde deux Dieux.

Le ſecond point fondamental de la créance des Mahometans, eſt l'Apoſtolat de leur faux Pro- Second point ſon-

damental de leur Religion.

phete. Ils croyent qu'il leur a été envoyé de Dieu; & ils le croyent, ſans avoir aucune preuve de ſa miſſion: Car ils ne peuvent la reconnoître, ni à la ſainteté de ſa Doctrine, qui aſſûrément n'eſt pas ſainte, & qui viſiblement l'eſt ſans comparaiſon moins que celle de la Loy Chrétienne, & que celle même de la Moſaïque; ni aux miracles de ce Seducteur, n'en ayant point fait, ſur tout pour convaincre les hommes ſur la verité de ce qu'il prêchoit, comme l'Alcoran l'aſſûre en divers endroits; ni aux Prophetes, qui ayent précedé & annoncé ſa venüe au monde, jamais Prophete n'en ayant parlé. Ainſi ils n'ont point d'autre raiſon de le croire Apôtre de Dieu, que le propre témoignage que ce malheureux s'en rend à lui-même. En quoi paroît l'aveuglement épouventable des Mahometans, qui ſans doute ne voudroient jamais aujourd'hui recevoir pour Prophete envoyé de Dieu le plus qualifié des Arabes, qui leur diroit qu'il vient à eux de la part de Dieu leur prêcher une Loy nouvelle, ſans en donner d'autres preuves que ſa parole, eux qui ne reçoivent aucun Envoyé du Prince, ſoit Baſſa, ſoit Cady, qu'il n'apporte des Commandemens authentiques avec le ſeing & le ſceau Royal.

Les Turcs n'avoüent pas pourtant que Mahomet ſoit le ſeul qui témoigne par ſa parole la verité de ſa miſſion. Ils prétendent que l'Evangile l'a annoncée, & qu'anciennement on y liſoit le nom de Mahomet, & la promeſſe que Dieu l'envoyeroit pour conduire les hommes au droit chemin de leur ſalut; mais que les Chrétiens ont ſubſtitué en ſa place le mot barbare *Faraëlit*. Ce qui les porte à dire cela, eſt qu'ils liſent dans l'Alcoran, au Chapitre du Rang, où l'on fait parler Jeſus Chriſt aux Iſraëlites, & leur dire qu'il leur a été envoyé, pour confirmer l'Ancien Teſtament, & pour leur annoncer qu'il viendroit aprés lui un Prophete, dont le nom ſeroit Mahomet.

Mais tout cela ſe refute par l'Alcoran même.

Le troiſiéme point fondamental de leur Religion, eſt leur créance de la Reſurrection des Morts, & le Jugement, dont voici ce que dit l'Alcoran & la Tradition commune: Quand la fin du monde, dans le tems déterminé par les ordres de la Sageſſe du Seigneur, ſera arrivé, Araël, qui eſt l'Ange de la mort, & celui qui coupe le fil de la vie à tous les mortels, fera entendre le ſon de ſa voix d'une maniere ſi effroyable, que tout ce qui reſtera de vivant, en mourra de peur. Alors la Terre & le Ciel changeront de face, les montagnes arrachées de leur place, ſembleront marcher, & s'affaiſſeront, & ſeront réduites en pouſſiere; les Etoiles tomberont du Ciel; le Ciel même tombera en ruine; on ne verra plus rien en vie; tout ne ſera plus que confuſion. Le monde ayant ſouffert ce bouleverſement general, Dieu fera ſonner la trompette par un de ſes Anges. La terre en ſera ébranlée; & dans l'effort de ſes ſecouſſes, elle jettera les corps morts hors des ſepulchres, que Dieu ranimera tous de ſon ſouffle. Tous les hommes paroîtront là dans la nudité qu'ils ont eüe à leur création & à leur naiſſance, & ſe jetteront de la pouſſiere ſur la tête, dans la confuſion où ils ſe verront. Les impies ſeront incontinent liez de leurs chaînes, & auront le viſage couvert de poix & de feu. Les Anges Gardiens conduiront alors tous ces hommes reſſuſcitez, & les aſſembleront à Jeruſalem, pour comparoître au Jugement, où ils ſeront témoins contre eux, ou pour eux, ſelon leurs bonnes ou méchantes actions. Les meres ſaiſies de terreur, oublieront leurs propres enfans. Les hommes ſeront comme yvres, ne ſçachant que faire & que dire, à la vûë des châtimens que la Juſtice de Dieu fait ſouffrir. Les Anges cependant, qui doivent porter le Trône de Dieu, ſeront ſur le bord des Cieux. Huit Anges ſeront employez à préſenter à tous les hommes les

Troiſiéme point.

Alcoran, Ch. de l'Affliction.

Ch. de la Caverne.

Ch. du Pelerinage.

Ch. de la Purification du Jugement

Livres, où tous leurs pechez ſeront écrits, & où rien ne ſera caché. A leur vûë, les méchans crieront en déſeſperez : O *le malheur ! Au ſecours, au ſecours.* Ce ſera en vain. Les Anges ſaliieront les gens de bien de la part de Dieu, & leur mettront à la main droite le Livre de compte de leurs actions, qui ſera le ſigne de leur prédeſtination ; de quoi ils auront une joye extrême, & s'applaudiront à eux-mêmes d'avoir ſuivi la vraie Foy. Et on leur dira : *Bûvez & mangez des biens du Paradis tant qu'il vous plaira.* On donnera aux méchans à la main gauche le Livre de compte de leurs œuvres. Cela les jettera dans le dernier déſeſpoir ; car ce ſera la marque de leur réprobation. Sur quoi on dira aux Démons : *Prenez-les, liez-les, précipitez-les dans l'Enfer au milieu des flammes, & attachez à leurs bras des chaînes longues de 75. coudées.* La Tradition Turqueſque porte, qu'auparavant qu'on prononce cet horrible Arrêt, on peſera dans une balance toutes les actions ; & qu'enſuite on étendra un fil depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, qu'on appelle Elſerath, c'eſt-à-dire, le chemin qui conduit au Ciel. Il a ſous ſoi l'Enfer ouvert. Ce fil a un tranchant extrémement affilé, & ce chemin eſt ſi enveloppé de tenebres, qu'il n'y a point de nuit plus obſcure. De quelque maniere qu'il ſoit, il eſt impoſſible que les pecheurs impénitens s'en ſauvent. Ils tombent neceſſairement dans le précipice. Mais les perſonnes ſaintes n'ont rien à craindre, ni de ces tenebres qui couvrent le chemin ſi étroit, ni de la pointe affilée, ſur laquelle il faut marcher. Tous n'y marcheront pas de même façon. On verra des gens qui le paſſeront comme une éclair ; d'autres, comme une fleche décochée ; quelques-uns, à petits pas ; pluſieurs y marcheront en tremblant, & grand nombre qui trebucheront & tomberont dans l'Enfer. Les Saints, les Apôtres, les Prophetes & les gens de bien paſſeront avec aſſûrance, & ils ſe

Ch. de la Verificatiõ.

trouveront bien-tôt à la porte du Paradis, ſans s'être preſque apperçûs qu'ils marchoient ſur un chemin ſi dangereux. Alors on prononcera l'Arrêt fatal, dont je viens de parler. Toutes les Sectes s'écrieront chacune à part : *Ah ! que nous voiyons le viſage de nôtre Dieu. Le connoiſſez-vous*, répondra-t-on, *vôtre Dieu ?* On montrera le Soleil à ceux qui l'ont adoré : *C'eſt-là*, diront-ils, *nôtre Dieu* ; & ſur l'heure, par l'ordre de Dieu, le Soleil ſera abîmé dans l'Enfer avec tous ſes adorateurs. On en uſera de même maniere avec ceux qui ont adoré le feu, & les autres créatures. Elles ſeront toutes condamnées à être précipitées dans l'Enfer avec ceux qui leur auront rendu des honneurs divins. Il ne reſtera plus ſur la ſurface de la terre que les bienheureux ſerviteurs du Seigneur. On leur dira : *Que faites-vous là ?* Ils répondront comme les autres : *Nous deſirons voir nôtre Dieu.* On leur préſentera une Image affreuſe, qui leur jettera tant d'horreur dans le cœur, qu'elle ſeroit capable de les faire mourir. Mais Dieu ſe fera voir auſſi-tôt à eux dans ſa gloire avec toute ſa Majeſté. Ils l'adoreront humblement, remplis de conſolation & de joye. Enſuite ils découvriront une colomne de lumiere, & deux ſoleils devant eux, pour les éclairer, afin qu'ils entrent dans le Paradis, dont ils ſentiront déja par avance les bonnes odeurs, plus agréables que toutes celles qui ſont ſur la terre. Il y a diverſes portes pour entrer en ce lieu de delices, ſelon les differens Etats des Saints. Les Martyrs, les Penitens & les gens d'oraiſon, les Apôtres, les Prophetes & les autres Ordres, ont chacun la leur. Quand ils ſeront tous entrez dans le Paradis, & que tous les réprouvez ſeront dans l'Enfer, on amenera la mort ſous la figure d'un Bouc, entre ce lieu de joyes & le lieu de peines ; & là elle ſera égorgée & détruite. Cela fait, une voix ſe fera entendre aux Prédeſtinez, qui leur dira : *Il n'y a plus de mort*

pour vous ; demeurez éternellement dans ce ſejour de plaiſir, & ayez-en une parfaite connoiſſance. On dira de même aux réprouvez : *Il n'y a plus de mort pour vous ; il faut que vous demeuriez éternellement dans ces feux horribles.*

C'eſt ainſi que ſelon les imaginations ridicules des Mahometans, ſe doit faire la Reſurrection & le dernier Jugement des hommes. Leur Alcoran enſeigne que les bêtes & les oiſeaux doivent ſubir le même ſort, mais on ne voit pas de quelle maniere cela ſe doit faire.

Ch. Elanaam.

L'on voit en tout ce recit beaucoup d'erreurs, & le grand égarement d'eſprit des Mahometans, qui ne font aucune reflexion à la ſottiſe & à la vanité de ces fables, & qui les croyent comme des veritez tres ſûres. Les ſentimens qu'ils ont de la felicité ſouveraine du Paradis, ſont encore plus extravagans & plus oppoſez à la Doctrine des Livres ſacrez & à la raiſon. La lumiere de la raiſon, auſſi-bien que les ſaintes Lettres, perſuadent ceux qui la ſuivent, que la beatitude de l'homme ne peut conſiſter en des plaiſirs materiels, brutaux & honteux ; mais dans le ſouverain bien, qui eſt Dieu, qui eſt la fin où aſpire l'homme, & pour laquelle il eſt créé. Ce ſeul point devroit convaincre les eſprits les moins éclairez, que la Religion Mahometane n'a point été établie de Dieu ; car elle ne propoſe à l'homme qu'une felicité de bêtes, qui eſt en elle-même ſi pleine de honte, qu'un Turc même n'oſeroit pas en joüir dans une Moſquée, qui eſt un lieu beaucoup moins ſacré que le Paradis.

Quatriéme point fondamental de leur Religion.

Mahomet donne à ſon Paradis le nom d'Eden, qui eſt celui de nôtre Paradis terreſtre, & qui ſignifie un lieu de delices. Il eſt formé de pluſieurs jardins agréables, arroſez de divers fleuves d'eau, qui ne ſe gâte jamais, de lait, de vin & de miel ; où il y a de belles fontaines ; garnis de toute ſorte d'arbres chargez de fruits merveilleux. Les Saints

qui habiteront ce ſejour, ſeront vêtus d'habits ſuperbes. Ils auront des femmes ſans nombre, remplies de toutes les perfections de la nature ; & le grand bonheur des Saints de l'Alcoran ſera de paſſer leur éternité avec elles. Le boire & le manger feront auſſi une partie de leur grande felicité. A toutes leſquelles choſes l'Alcoran ajoute mille autres choſes ridicules, dont le recit & la lecture ſont trop fades & ennuyeux, & bleſſent les oreilles chaſtes.

Ch. de la Caverne.
Ch. du Pelerinage.
Ch. du Créateur.

Aprés avoir vû ce Paradis de l'Alcoran, il faut auſſi voir ſon Enfer. C'eſt une horrible priſon au fond de la terre. On ne trouve là que des flammes, & d'autres effroyables tourmens, dans leſquels les damnez ſont deſtinez de ſouffrir éternellement.

Cinquiéme point fondamental de leur Religion.

Les Turcs, qui contrediſent en mille occaſions l'Alcoran, ſans y faire reflexion, & qui imitent en cela leur faux Prophete, qui en eſt l'Auteur, diſent que cette éternité de ſupplices n'eſt pas pour les Mahometans impies ; que Mahomet a obtenu grace pour ceux qui ſont de ſa Secte ; & qu'aprés quelques années ou quelques ſiecles de damnation, il les retirera de l'Enfer, & que les ayant purifiez dans ſa fontaine, * il les fera entrer dans le Paradis, où le Livre d'Elſunné, ou de la Loy, qui a preſque autant d'autorité que l'Alcoran, dit des choſes ſi extravagantes à ſon ordinaire : Car il dit que l'Ange Gabriel, qui garde les clefs, ſera alors commandé, pour leur aller ouvrir les portes avec 70000. clefs, dont chacune eſt longue de 7000. lieües.

* Cette fontaine eſt ſi longue & ſi large, qu'on ne peut pas en faire le tour en 70000. jours.

Il ſemble même que l'Alcoran dit que les Diables ne ſeront pas damnez éternellement : au moins il dit que le Diable, aprés ſon peché, obtint de Dieu de n'avoir ſa malediction, que juſqu'au jour du Jugement ; & il enſeigne que les Demons ayant oüi lire l'Alcoran, en reconnurent la verité, & ſe firent Mahometans. Il faut que conſequemment il leur donne part aux interceſſions du Prophete.

Ch. des Demons.

La plûpart des Turcs, ſans prendre garde que l'Alcoran établit preſque dans tous les Chapitres l'éternité de la damnation des impies, croyent que ces peines auront fin un jour, & diſent que ceux qui ſeront le plus long-tems dans l'Enfer, n'y ſeront que ſept jours.

Outre le Paradis & l'Enfer, les Mahometans font mention de deux autres lieux, dont l'un s'appelle Adraf, & qui eſt à peu prés comme les Lymbes. Ce ſera là où ſeront éternellement ceux qui n'auront fait ni bien, ni mal, ou dont les mauvaiſes œuvres ſe trouveront de poids égal avec les bonnes, lors qu'au jour du Jugement, elles ſeront peſées dans la balance. L'Alcoran en fait mention, & un de ſes Chapitres a ce nom pour titre.

L'autre lieu ſe nomme Bargakh; & c'eſt-là où les ames ſont reſervées juſqu'au jour du Jugement. Ce n'eſt point un endroit déterminé. Il ſe trouve dans tous les ſepulchres, où les ames attendent le jour de la Reſurrection, pour ſe réunir à leurs corps. Ce lieu eſt mi parti. La moitié eſt un petit Paradis, où les gens de bien goutent les avantages du Paradis, où ils doivent être quelque jour tranſportez. L'autre moitié eſt un petit Enfer, où ceux qui ont fait les delicats en ce monde, qui ont été pareſſeux à prier Dieu, & qui ont fait d'autres pechez, qui ne ſont pas énormes & irremiſſibles, ſouffrent là des rigoureux ſupplices, dont les Fideles les délivrent par leurs prieres, par leurs aumônes & par leurs autres bonnes œuvres, qu'ils offrent à Dieu pour eux.

Au reſte, tout ce que je viens de dire du Paradis des Mahometans, eſt pris à la lettre par ces Infideles; non comme des figures, qui par des choſes corporelles repréſentent les ſpirituelles. Pluſieurs diſent neanmoins que les plus doctes Turcs interprétent les choſes ſpirituellement.

Ils croyent comme nous que le Monde n'a pas été de toute éternité; mais qu'il a été créé dans le

têms par la parole de Dieu, qui fait être les choſes, en diſant qu'elles ſoient : Que le premier des hommes a été Adam : Que Dieu l'a formé de ſes mains avec un peu de terre & de boüe : qu'Eve, ſa femme, fut tirée de ſon côté : Que les Anges, que l'Alcoran fait corporels, furent créez de feu ſans fumée ; & quoi qu'ils ſoient en cela plus nobles que l'homme, Dieu eut pourtant pour cet homme de terre, animée de ſon ſouffle, plus de conſidération que pour eux : Car non-ſeulement il lui donna plus de ſcience, mais il le fit encore leur Maître, & leur commanda d'apprendre de lui le nom de toutes les choſes, dont il lui avoit donné une connoiſſance parfaite. Il fit plus ; parce qu'il leur ordonna de l'adorer : & tous obéïrent à cet ordre, à la réſerve du Demon, qui, aveuglé de ſon orgüeil, ne le voulut pas faire, trouvant fort indigne qu'un Ange comme lui, créé de feu ſans fumée, rendît cet honneur ſuprême à un homme, formé de boüe. Cette déſobéïſſance attira ſur lui la colere & la malediction de Dieu, juſqu'au jour du Jugement, & il fut à l'heure même banni & chaſſé honteuſement du Paradis.

Alors Dieu avertit Adam de ſe tenir ſur ſes gardes, & de ſe défier de cet ennemi. Il y avoit un arbre dans ce Paradis, dont ce premier homme avoit défenſe d'approcher, & de manger de ſon fruit. Ce fut de cet arbre dont le Demon ſe ſervit pour le faire pecher & le perdre : Car l'ayant abordé, il lui perſuada d'approcher de cet arbre, & d'en manger du fruit avec ſa femme, leur promettant d'y trouver un tréſor qui ne périroit jamais. La cauſe de leur peché fut l'orgüeil, qui les porta à vouloir s'élever audeſſus de leur condition naturelle ; mais leur vanité fut bien-tôt punie. Ils ſe virent auſſi-tôt dépoüillez de la vie de la grace, dont Dieu les avoit revêtus, & ſe trouverent dans une honteuſe nudité, qui les obligea à ſe couvrir de feüilles d'arbres. Dieu les chaſſa du Paradis,

où ils ne ſouffroient ni la faim, ni la ſoif, ni le chaud, ni le froid, & il les envoya ſur la terre, où les hommes devinrent ennemis les uns des autres, où il les condamna à vivre & à mourir en miſerables.

Neanmoins, comme ils ſe repentirent de leur faute, Dieu les ſecourut, & les rendit bienheureux.

Les Turcs ne s'expliquent point autrement dans leur Alcoran ſur la chute du premier homme. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que le peché originel, & cette corruption univerſelle de nôtre nature, dont il eſt cauſe. Ils ne le prennent que comme une faute perſonnelle, qui n'a rien du coupable que celui qui l'a faite. Mais il eſt aiſé de leur faire voir par la peine que ſouffre ſa poſtérité, qu'elle n'eſt pas innocente, & qu'elle a part à ce crime.

Ch. des Prophetes. *Ch. de la Vache d'Amran.* *Ch. de la Table.*

Les Turcs ont beaucoup d'eſtime & d'amour pour Jeſus-Chriſt. Leur Alcoran leur apprend que c'eſt un Miracle dans le Monde: Qu'il eſt le Verbe & l'Eſprit de Dieu, & ſon Envoyé pour prêcher aux hommes: Qu'il a été conçû, & né d'une Mere Vierge: Qu'il lui a inſpiré une ſcience toute divine: Qu'il a vêcu plein d'honneur en ce Monde, & qu'il eſt au nombre des puiſſans Interceſſeurs auprés de la Divine Majeſté: Qu'il a parlé dans le berceau comme un homme de 30. à 50. ans: Qu'il a fait des prodiges étonnans, comme de former des oiſeaux avec de la terre, & par ſon ſouffle leur donner la vie & l'eſſort, de faire voir les aveugles nez, de guerir les ladres & de reſſuſciter les morts: Qu'il a fait deſcendre du Ciel une table, où il a donné à manger à ſes Diſciples de la viande du Ciel: Que ç'a été une marque de la puiſſance de Dieu, qui nous a enrichis de ſa grace; & que le jour de ce miracle eſt, & ſera toûjours celebré: Que les Juifs ne l'ont pas tué, ni crucifié; mais qu'en ſa place, ils crucifierent un d'entre eux, qui lui reſſembloit, & qu'ils prirent pour

lui, par une erreur qui les remplit de confusion : Que c'est Dieu qui est l'auteur de sa mort, & en même tems de sa gloire, l'ayant aussi-tôt élevé à soi.

Mais l'Alcoran, en inspirant tant d'estime & tant d'amour pour nôtre Seigneur Jesus-Christ, ne laisse pas de lui faire la plus cruelle des injures ; car il le dégrade de sa Dignité, & lui enleve sa Couronne. Il nie qu'il soit Dieu. Il déclare impies ceux qui lui donnent cette qualité : Que le grand Messie n'est point Fils de Dieu : Qu'il ne tient point à déshonneur d'être son serviteur, comme les Anges & les Cherubins : Que Dieu le peut exterminer quand il lui plaira : Que Jesus rendra lui-même témoignage au jour du Jugement, que jamais il n'a ordonné aux hommes de l'adorer lui & sa Mere, comme deux Dieux ; & qu'il y confessera qu'il n'est pas Dieu.

Les Mahometans ont aussi de grands sentimens de respect pour la sainte Vierge Marie. Ils la font fille d'Amram, sœur d'Aaron, quoi qu'honteux d'un si pitoyable parachronisme qu'a fait l'Alcoran. Ils prétendent qu'il a voulu seulement dire, qu'elle est sœur d'Aaron, & fille d'Amram, par l'esprit d'une même Foy : Que sa mere en étant grosse, la voüa à Dieu, pour le servir dans le Temple : Que Zacharie eut soin de son éducation : Que cela lui échut par sort, plusieurs voulant en avoir l'honneur ; & que toutes les fois qu'il entroit dans sa chambre, dans le lieu où elle prioit Dieu, il trouvoit quantité de differens fruits des diverses Saisons de l'année, dont le Ciel lui faisoit present : Que cette sainte Fille a été élevée & purifiée incomparablement plus que toutes les femmes du Monde : Qu'elle est Mere & Vierge tout ensemble : Que Dieu lui envoya son Esprit en forme d'homme, pour lui annoncer qu'elle seroit Mere du Messie : Qu'elle fut épouvantée de le voir auprés d'elle, & lui déclara qu'elle ne voü-

Ch. d'Amram.

Ch. de Marie.

loit point perdre ſa virginité: Qu'il lui répondit qu'elle la conſerveroit, & que ce ſeroit un miracle de la Toutepuiſſance de Dieu: Qu'elle ſentit de grandes douleurs à ſon accouchement au pied d'un palmier, où elle s'étoit retirée, pour s'éloigner du monde, & que l'Ange la conſola dans ſa peine, & qu'il lui ordonna de manger & de boire, & cependant de dire à ceux qui l'aborderoient, qu'elle jeûnoit, & qu'elle avoit fait vœu de ne point parler, que quand ſon jeûne ſeroit fini: Que ſes parens l'ayant vû avec ſon Enfant, la traiterent de femme perdüe; mais qu'ayant fait ſigne à ſon Enfant de leur répondre, il fit ſa juſtification: Qu'ainſi ſes ſacrez flancs ont été benis, & que Dieu lui a inſpiré ſon Eſprit.

Ch. des Prophetes.

L'Alcoran parle auſſi fort honorablement des Apôtres, qu'il appelle Hayoüarioun, & qu'il loüe en divers endroits, comme des gens doüez d'une grande vertu, & ſur tout extrémement chaſtes, bien qu'ils ayent gardé le celibat par devotion, & que Dieu, à ce qu'il prétend, ne leur en ait point fait de commandement.

Pour ce qui eſt des Chrétiens, les Turcs les tiennent tous pour des Infideles. C'eſt le nom même qu'ils leur donnent, & auquel ces pauvres Eſclaves répondent. Ils ont pourtant de la veneration pour les Religieux & pour les Prêtres. Pour leur en faire voir des marques, ils les exemptent du tribut qu'ils reçoivent des autres Chrétiens. Ils ont ce privilege, & ils en joüiſſent par tout, ſi ce n'eſt en la Meſopotamie, où les Prêtrez mariez ſont obligez de le payer comme les autres. Ils leur font encore d'autres graces & d'autres careſſes, & ils leur diſent qu'ils leur ſont recommandez par le Prophete. Ils liſent encore dans ce Livre que les Chrétiens ont des Prêtres & des Religieux qui ſont humbles, & d'une devotion tres tendre, ne pouvant retenir leurs larmes, quand ils entendent parler de la Doctrine inſpirée de Dieu. Beaucoup

de Turcs même ſe perſuadent que ces perſonnes ſacrées, ayant de la probité & de la ſcience, ſont Muſulmans dans le cœur ; & que ce n'eſt que l'engagement où ils ſont, & le reſpect humain qui les empêchent de ſe déclarer.

Ils confeſſent que tous les miracles que Jeſus-Chriſt a faits, ſont veritables ; mais que ceux des Chrétiens ne ſe font que par art diabolique & par enchantement.

Ils diſent que Dieu créa les Anges, pour manifeſter ſa puiſſance ; qu'ils loüent & glorifient ſans ceſſe ſon nom, & ſont gardiens des hommes. Ils les ſalüent tous les matins, en diſant *Salamalegui* ; c'eſt-à-dire, *Je te ſalüe :* Et ils font cela, parce qu'ils croyent que chaque homme a 160. Anges, dont deux écrivent ; l'un étant au côté droit, qui écrit les bonnes œuvres, & l'autre du côté gauche, qui écrit les mauvaiſes ; & qu'ils ſont gardiens de l'intérieur & de l'extérieur, chaque ſens & chaque membre en ayant un : Car ſi l'homme n'avoit point tant d'Anges qui le protegeaſſent, ils diſent que les Diables ſeroient comme des mouches autour de lui : Que les mauvais Anges furent chaſſez du Paradis, pour n'avoir pas voulu adorer Adam.

Ils diſent auſſi qu'on doit toûjours prier Dieu pour les morts ; parce que, ſi ç'a été un pecheur, les prieres lui diminüeront la peine ; & que ſi c'eſt un juſte, elles lui accroîtront le merite. Quelques-uns des plus ſçavans Turcs ont différentes opinions touchant le Purgatoire ; mais enfin ils prient tous pour les morts, comme nous avons déja dit. Le Purgatoire.

Ils diſent que Dieu a envoyé ſur la terre, depuis le commencement du Monde, quarante mille Prophetes, outre ceux de la Bible, qui ont tous annoncé ſa parole en divers tems & en différens endroits ; dont il y en a eu trois plus cheris de Dieu que les autres. Le premier a été Moïſe, qui

fut envoyé lors que la terre étoit remplie d'Idolâtrie. Il porta une Loy pleine de sévérité, & trouva l'opiniâtreté des Gentils si grande, qu'il y en eut bien peu qui crurent en lui; & cette Loy s'anéantit avec le tems. Ce qui obligea Dieu, pour le desir qu'il avoit de sauver les hommes, d'envoyer Jesus-Christ. Ils disent que Dieu, pour l'autoriser davantage, & afin qu'il ne fût pas méprisé, comme avoit été Moïse, il le fit venir au Monde par une voye extraordinaire, le faisant naître de son souffle & d'une Vierge. La Loy qu'il lui fit porter au Monde, étoit autant douce & facile, que celle de Moïse avoit été rude & difficile, Dieu voulant par ce moyen retirer les hommes de leur erreur; mais qu'il trouva les hommes tellement endurcis, qu'il y en eut aussi fort peu qui crurent en lui. De plus ils disent que sa parole fut aussi-tôt falsifiée par les principaux de ses Ministres; & que ce qui irrita Dieu davantage, fut que ceux de Jerusalem le traiterent indignement, jusqu'à le vouloir faire moutir: ce qu'ils eussent fait, si Dieu n'eût mis un fantôme à sa place, qu'ils attacherent à une croix, pensant que ce fût Jesus-Christ.

Ils disent que pour le dernier Prophete, Dieu a envoyé Mahomet, qui est le Chef & le Sceau de tous les Prophetes, le plus cheri de Dieu, qui d'une main a apporté une Loy pleine de liberté, & de l'autre une épée, pour exterminer ceux qui ne la voudront pas recevoir: ce qui est, disent-ils, écrit dans l'Evangile; mais que les méchans Chrétiens l'ont rayé: ce qui fait que la Loy de Mahomet ne se peut accorder avec la leur; & neanmoins qu'elle durera jusqu'au jour du Jugement.

Deux autres points de leur Loy.

Outre les quatre points fondamentaux de leur Religion, que je viens de faire voir, ils en ont encore deux abominables, qui la font rouler & maintenir par tout où la malice & la force ont

fait prendre racine à leur Loy.

Le premier, eſt la Prédeſtination, & la fatale neceſſité, ou plûtôt l'obſtination dans laquelle ils ſont de croire fortement tous les évenemens, quand ils dépendent de nôtre liberté, tellement dans les idées éternelles, quant à leurs effets, que la nature jointe à l'art, & toutes deux à la grace, n'y ſçauroient mettre empêchement quelconque: De ſorte que ſi un homme ſe tuoit lui-même, & ſe faiſoit mourir, ils tiennent cet accident tellement indépendant de la liberté de cet homicide, qu'ils ne croyent pas être en ſon pouvoir d'en empêcher ou retarder l'exécution. Nous parlerons encore ci-aprés de ce point de Religion.

L'autre point de cette Loy, eſt qu'elle doit être établie ſans miracles & ſans diſputes, & reçûë ſans contradiction; ſi bien qu'il ſuffit qu'elle ſoit lûë pour être obligé d'y croire: à faute de quoi, tous les contrevenans ſont paſſez au fil de l'épée, & punis de mort.

L'entrée de cette Religion eſt la Circonciſion, qui en eſt leur premier Sacrement; laquelle neanmoins, ſelon leur créance, n'eſt pas tellement neceſſaire, qu'ils ne puiſſent être ſauvez ſans cela: Et il n'y a aucune Loy dans l'Alcoran, qui commande aux Mahometans de ſe faire circoncire. Ils n'en ont le precepte que par Tradition. Ils diſent que Mahomet leur a ordonné, par reſpect pour Abraham, le Chef de ſa race, qui a inſtitué cette ceremonie, qui s'y eſt ſoumis le premier, & qui a recommandé à ſes deſcendans de la pratiquer. Elle eſt chez eux d'obligation, comme étant aujourd'hui, à ce qu'ils aſſûrent, la marque de leur Religion, & une profeſſion réelle de leur ſoumiſſion à la Doctrine de l'Alcoran. Ils ne la nomment pas du nom de Circonciſion, qui n'a pas une ſignification aſſez noble. Ils l'appellent Purification. Ce n'eſt pas qu'ils croyent qu'elle les purifie du peché originel, dont ils n'ont point de connoiſſance; c'eſt

La Circonciſion.

plûtôt qu'ils s'imaginent qu'elle les établit dans la pureté de la Foy, & qu'elle leur ſignifie celle des mœurs avec laquelle ils doivent vivre.

Il n'y a point de tems reglé auquel on ſoit aſtreint de la faire, comme chez les Juifs, qui circonciſent leurs enfans le huitiéme jour d'aprés leur naiſſance. On attend ordinairement que les enfans ſoient un peu forts, comme ſont ceux de cinq à ſix ans. On en trouve même que l'on ne circoncit qu'à dix & à treize. En quoi ils ſuivent l'exemple d'Iſmaël, fils d'Abraham, qui a été circoncis à cet âge. Et ce qui arrive ſouvent aux pauvres, qui n'ayant pas de quoi faire des feſtins, & la dépenſe accoutumée, différent juſqu'à ce qu'ils rencontrent l'occaſion favorable de quelque ami charitable, qui faſſe circoncire ſes enfans, lequel ils ſupplient de vouloir joindre les leurs aux ſiens. Cela ne ſe refuſe gueres, & l'on s'en fait un honneur & un plaiſir. La Circonciſion ſe fait le plus ſouvent aux Moſquées.

Le jour qu'on a pris pour faire la ceremonie, étant arrivé, on habille les enfans le plus proprement que l'on peut, on les circoncit; & leur ayant attaché au col une grande ſerviette blanche, en façon d'écharpe déployée, qui leur deſcend juſqu'aux genoux, on les reconduit chez eux avec honneur. Pluſieurs portent une fleche à la main, pour faire voir qu'ils veulent combattre pour la Foy. Les premiers jours ſe paſſent à recevoir les complimens au logis, & à faire des feſtins aux parens & aux amis, & à leur donner les divertiſſemens du Pays.

Ils leur font proferer dans cette ceremonie ces poroles: *La Hilla Heilla, Mehemet reſul alla: Il n'y a point d'autre Dieu que le ſeul Dieu, & Mahomet ſon Apôtre, ou ſon Envoyé.* Ils ne circonciſent point les filles; mais leur faiſant hauſſer le pouce, ils leur font proferer les mêmes paroles. Ils obſervent preſque les mêmes choſes que les Juifs,

Juifs, ſi ce n'eſt qu'aprés avoir coupé le prépuce, ils ne déchirent point la peau. Lors que les Juifs embraſſent la Religion des Turcs, ils ne les font point circoncire de nouveau ; mais il faut qu'ils diſent : *Iſsa hac : Jeſus eſt veritable.* Puis ils lui font hauſſer le pouce, & lui font dire les mêmes paroles que ci-deſſus. On paſſe aprés cela pour vrai Muſulman.

Un Renegat n'eſt point eſtimé l'être tout-à-fait, tant qu'il n'eſt pas circoncis : mais on ne differe gueres à faire ſur lui cette ſanglante ceremonie ; afin qu'aprés cet engagement, il ne puiſſe plus ſe dédire, ni faire croire ailleurs, où il ne ſeroit pas connu, qu'il n'eſt pas Mahometan. Si auparavant que de porter ſur lui cette marque, il ſe reconnoît, & va abjurer l'Infidélité qu'il a embraſſée, il eſt tres rare, & il n'arrive preſque jamais, qu'il échappe de la mort ; mais il en ſouffre une bien plus douce que celle à laquelle on le condamneroit, s'il avoit été circoncis ; parce qu'il ſe retracte, avant que d'être parfait Muſulman.

A l'égard de la Diſcipline de leur Religion, leur créance les oblige particulierement à cinq points. Le premier, de ne connoître qu'un Dieu, & Mahomet ſon Prophete, comme nous venons de dire. Le ſecond, de faire cinq fois par jour leurs prieres. Le troiſiéme, de jeûner tous les ans une Lune entiere. Le quatriéme, de faire l'aumône, & d'être charitable. Et le cinquiéme, d'aller une fois en leur vie viſiter la ſepulture de leur Prophete à Medine, & le lieu de ſa naiſſance à la Meque. Ils ſont fort religieux à obſerver ces cinq Commandemens ; & quoi que les Monarques Ottomans, & generalement tous les Turcs, ſoient tout-à-fait plongez dans la volupté, ſans avoir aucune teinture des belles ſciences, ils ont toutefois ceci de bon, que l'attachement qu'ils ont aux plaiſirs, ne leur fait jamais negliger le culte divin ; & qu'avant toutes choſes, ils ont ſoin de ſatisfaire à ce *Tavernier, dern. part.*

que la Loy exige d'eux de ce côté-là. Ils ſont exacts & ponctuels juſqu'à la ſuperſtition, dans tous leurs exercices de pieté, dans leur maniere de ſe laver, & dans les cinq principaux articles de la Religion de Mahomet.

Le premier Commandement de leur Loy.

Pour le premier, ils accoutument tellement leurs enfans à dire : *La Hilla Heilla Alla, &c.* qu'ils ont continuellement ces paroles à la bouche, & croyent qu'elles ſont ſi agréables à Dieu, qu'en les proférant à l'article de la mort, l'on eſt ſauvé, quelque crime qu'on ait commis. Ce ſont auſſi les mêmes paroles, que les Muyezins & les Taliſmans chantent de quatre heures en quatre heures du haut des Tours de leurs Moſquées.

Le ſecond Commandement.

Pour le ſecond Commandement, qui les oblige de faire leurs prieres, ils y ſont fort ponctuels. La priere eſt chez les Turcs le grand moyen d'appaiſer Dieu ; & être fidele à la faire aux heures reglées, & de la maniere ordonnée, c'eſt un ſigne immanquable qu'on eſt du nombre heureux des Prédeſtinez : & de même, ç'en eſt un aſſûré de réprobation, de la mépriſer, & de ne la point faire. Ceux qui ſont dans ce déreglement, doivent être conſidérez comme des perſonnes maudites ; & ils le ſont en effet de Dieu.

La Priere.

Ils ſont obligez par leur Loy de prier Dieu cinq fois le jour ; ce qu'il faut entendre du jour naturel, qui eſt de 24. heures. Il n'y a point pour cela d'heures reglées ; & c'eſt ſelon le tems que le Soleil éclaire leur horiſon. De cette maniere, l'intervale eſt plus long en Eſté entre leurs prieres, qu'il n'eſt en Hyver ; & ils fondent principalement leur devotion ſur des obſervations de cette nature. Ils font la premiere le matin à l'Aurore, ou depuis l'Aurore, juſqu'à ce que le Soleil ſe leve. La ſeconde à midi, lors que cet Aſtre eſt à ſon Meridien, & commence à s'incliner vers l'Occident. La troiſiéme à l'Aſre ou Kindy, qui eſt entre le midi du Soleil en ſon Occident, lors que le Soleil eſt plus

prés de ſon couchant que de ſon midi. La quatriéme, au point du coucher du Soleil, dés qu'il commence à ne plus paroître ſur l'horiſon. Et enfin, quand le crepuſcule diſparoît, & que la nuit vient. A quoi, hors des tems de maladie, ils ne manquent jamais, quelque affaire qui leur puiſſe ſurvenir. Or afin que perſonne, de quelque condition qu'il ſoit, ne prétende cauſe d'ignorance, il y a en chaque Moſquée, & même en quelques-unes des Places publiques, des gens gagez, qui montent à la tour de la Moſquée, ou ſur la terraſſe de quelque maiſon du quartier, ou ſur quelque autre lieu élevé, pour avertir que le tems de la priere eſt arrivé. Il le fait, en élevant ſa voix le plus qu'il peut, & diſant: *Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je profeſſe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & je confeſſe que Mahomet eſt ſon Apôtre: Venez à la priere, venez au ſalut & au bonheur. Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je profeſſe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu. Priere & ſalut ſur vous, ô Mahomet! ô la premiere des créatures de Dieu, & la fin & le ſceau de tous ſes Prophetes! Prieres & ſalut ſur vous, ô la plus excellente des créatures, & le défenſeur de la Foy divine!* Enſuite de quoi, il recite la Préface de l'Alcoran à l'honneur & pour le ſalut de l'ame de Belal, Belal l'Egyptien, le Chef de l'Ecriture des Moſquées; & quand il a fini, on commence la priere.

Or cette Préface de l'Alcoran eſt aux Turcs ce qu'eſt aux Chrétiens l'Oraiſon Dominicale. Ils en font le principal de leurs prieres Ils la recitent ſur les malades. C'eſt le ſceau des accords qu'ils conclüent, & des reconciliations qu'ils font aprés leurs querelles. Voici comme elle eſt çonçûë: *Au nom de Dieu clement & miſericordieux, loüange à Dieu clement & miſericordieux, le jour du Jugement: C'eſt à vous à qui nous rendons nos adorations; c'eſt à vous que nous nous adreſſons pour être aidez. Conduiſez-nous au droit chemin de*

ceux que vous avez favorisez de vos graces, qui ne ſont pas l'objet de vôtre colere, & nous ne ſerons pas dans l'égarement.

Pendant que ce Chantre ou Crieur fait ainſi entendre ſa voix, & qu'il avertit pour la priere, ceux qui ont envie de la faire, & qui n'ont point d'impureté legale qui les empêche, ſe rendent promptement à la Moſquée, où ils n'entrent point qu'aprés s'être purifiez, en ſe lavant de la maniere que je le dirai en ſon lieu. Ils quittent leurs ſouliers à la porte de la Moſquée, en y entrant, & ils les y reprennent en ſortant.

La priere ſe fait de cette maniere. Lamam, qui eſt leur Eccleſiaſtique, ſe tient debout vers le midi, qui eſt marqué par une eſpece de niche, ſemblable à celles où nous mettons les ſtatües des Saints. Derriere lui, dans le premier rang, ſont les perſonnes les plus conſidérables; le Baſſa, par exemple, avec le Cady à côté. Dans les rangs ſuivans on ſe met auſſi ſur une même ligne le plus juſtement qu'on le peut. Chacun ayant pris place de cette façon, Lamam commence à entonner la priere à demi chant. Tous les autres diſent ce qu'il dit & font ce qu'il fait. Quand il étend les mains, ils les étendent. Quand il les éleve, ils les élevent auſſi. Puis ils les baiſſent comme lui, les portent comme lui à la tête, & les joignent comme lui ſur l'eſtomach. Quand il fait des proſternations, ils en font. Quand il eſt à genoux, appuyé ſur ſes talons, ils s'y tiennent; & quand il ſe releve, ils ſe remettent auſſi debout.

Il y a diverſes ceremonies à obſerver dans les prieres, ſelon les differens tems qu'on les fait. On les pratique à l'honneur & à l'imitation de Mahomet, que l'on tient par tradition les ayoir religieuſement obſervées. A la priere du matin, l'on doit devant toutes choſes faire deux profondes proſternations, & c'eſt une Loy indiſpenſable. Il en faut faire quatre au commencement de celle de midi,

par une égale obligation, & la finir par deux autres. On en fait auſſi quatre, en commençant celle de l'Aſre ou Kindy, à trois ou quatre heures après midi, ſelon les Saiſons de l'année : mais elles ne ſont pas d'une égale neceſſité ; car on peut les omettre ſans peché, lors qu'on a quelque affaire preſſée ou quelque autre empêchement. On eſt obligé d'en faire trois au coucher du Soleil, quand on commence la priere ; & on la termine par deux autres. Celle qui ſe fait au tems du ſouper, doit être précedée de quatre, qu'il eſt libre d'omettre, comme celles de la priere de l'Aſre ou Kindy ; mais on la doit finir par deux autres, dont on ne peut ſe diſpenſer. Enfin aſſemblant le nombre de toutes les proſternations, qui ſe font en ces cinq tems de prieres, il y en a dix-ſept ; & quant aux adorations, il y en a trente-quatre. Elles ſe font étant à genoux, & baiſant humblement la terre. On obſerve auſſi ſur la fin de la priere, de prendre un certain air de triſteſſe, que l'on appelle *El althazam* ; & tournant un peu la tête à droite & à gauche, on ſalüe par une modeſte inclination les Anges qui ſont là, en leur adreſſant ces paroles : *Elſedm alykom* ou *rekamet allah* : *Que le ſalut & la miſericorde de Dieu ſoit ſur vous.*

Ceux qui ne peuvent, ou ne veulent pas aller prier dans la Moſquée, le font dans leurs maiſons, quittant leurs ſouliers, étendant un tapis, ſur lequel ils ſe mettent, & gardant les ceremonies cideſſus. Toutes les femmes ne font preſque jamais leurs prieres autre part ; car elles ne peuvent entrer dans les Moſquées avec les hommes, tant on a mauvaiſe opinion de leur pureté, & diſant qu'elles ſont un ſujet de rentation aux hommes, & qu'ils ſeroient diſtraits dans leurs prieres. Ils tiennent même que leurs prieres ſont inutiles, & qu'il n'y a ni Enfer, ni Paradis pour elles. Celles de Jeruſalem vont neanmoins au Temple les Vendredis, & tous les jours du Romadan. Dans toutes les

maisons des Grands il y a un homme commandé, pour crier au tems des prieres, comme les Chantres des Mosquées, afin que chacun s'acquitte de son obligation. Les uns s'assemblent alors avec leur Maître dans sa chambre ; les autres vont à la Mosquée, & d'autres prient en particulier. Le Vendredi, qui est le jour de la semaine que les Mahometans prennent pour le jour de leur devotion, comme nous prenons le Dimanche, & les Juifs le Samedi; les Bassas, les Muphtis & les Cadis vont aux Mosquées en ceremonie, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, ou toûjours à une même, comme il leur plaît, pour y assister à midi avec le Peuple aux prieres. Leur Empereur en use de même, pour l'édification publique, à Constantinople, & ailleurs; & il ne se dispense non plus de l'obligation de la priere, que le moindre de ses Sujets. Il est fort religieux en ce point, & c'est toûjours par-là qu'il commence la journée. C'est assez dire qu'il se leve au point du jour. Aprés dîné, il fait sa priere du midi; & ni ses affaires, ni ses divertissemens, ne l'empêchent jamais de faire tous les jours ses prieres. Il est obligé même par une ancienne coutume, d'aller tous les premiers Vendredis de chaque Lune, à la Mosquée neuve. Il manque rarement à cette ceremonie ; & lors qu'un premier Vendredi du mois se passe, sans qu'il y aille, le Peuple croit d'abord qu'il est malade, & des esprits remuans portent bien-tôt leurs pensées à des factions. Quand il va à la Mosquée, les principales Sultanes, sa mere, ses femmes, ou ses sœurs, se tiennent audessus de la grande porte du Serrail, avec des sacs pleins d'aspres, pour jetter au Peuple; afin qu'il prie que l'oraison que le Grand Seigneur va faire, soit exaucée.

Ce fut ce jour là que Mahomet s'enfuit de la Meque.

Leur Purification.

Pour ce qui est de la Purification, que Mahomet veut que l'on pratique avant la priere, voici ce qu'il en ordonne dans l'Alcoran: *Quand vous priez*, dit-il, *lavez-vous le visage & les mains*

juſqu'au coude, paſſez la main ſur la tête, & paſſez-la auſſi ſur les pieds juſqu'aux talons. Que ſi vous êtes ſoüillez, ou malades, ou en chemin, ou ſi vous avez uſé du mariage, & ſi vous êtes allez aux neceſſitez naturelles, & que vous ne trouviez point d'eau pour faire cette ceremonie, mettez la main ſur le ſable, paſſez-la ſur vôtre viſage, & eſſuyez-vous-en les mains. De telle ſorte qu'ils ne manquent jamais de ſe laver. C'eſt une ceremonie qui leur ſert de Confeſſion ; & ils croyent que ce lavement les nettoye de tous leurs pechez, & de toutes les taches, tant du corps, que de l'ame.

Au reſte, c'eſt une choſe ſurprenante que l'exactitude avec laquelle les Turcs s'acquittent des obligations que leur Loy impoſe touchant la priere. Ils ſe font un honneur & un plaiſir d'y ſatisfaire. Les Baſſas & toutes les autres Perſonnes de qualité, quittent toutes leurs affaires, quand l'heure de la priere eſt venüe, afin de la faire. Les gens de moindre qualité ne font point cet exercice de Religion avec moins de ſoin. Si leurs occupations dans le negoce, ou dans le travail des mains, ne leur permet pas de le faire à l'heure préciſe, ils le remettent à un autre tems. Quand ils ſont dans des Caravanes, & en voyage, où ordinairement on ſe met en chemin auparavant que le jour ſoit venu, on en voit pluſieurs avancer chemin aux premiers rayons de l'Aurore ; & s'étant choiſi un lieu honnête & commode, y étendre un tapis, ou leur manteau, & faire leurs prieres deſſus : Ce qu'ils pratiquent encore aux autres heures du jour reglées par la Loy. Quand la Caravane a pris gîte dans la campagne, & que le tems de prier Dieu eſt arrivé, vous voyez en divers quartiers de ces Chantres ou Crieurs, dont nous venons de parler, qui avertiſſent pour la priere ; & la plûpart du monde s'aſſemble en diverſes troupes, ſe mettant en une même ligne, & en rang, comme dans les

Mosquées, & font la priere à haute voix. Cette coutume se garde encore plus exactement dans les Armées. Enfin l'Alcoran veut qu'on ait tant de soin à faire la priere, que si on a peur des ennemis, & qu'on soit obligé d'être sur ses gardes, pour se défendre de quelqu'une de leurs insultes, & qu'ainsi on ne puisse pas observer toutes les ceremonies que j'ai dites, on ne laisse pas pourtant de prier, en marchant à pied; & si l'on est Cavalier, sur le cheval où l'on est monté. Mais la modestie avec laquelle les Turcs prient Dieu, est quelque chose de plus admirable. On auroit peine à voir un extérieur plus composé. Soit qu'ils soient debout, soit qu'ils soient à genoux, ils tiennent la tête humblement droite, les yeux à demi baissez, sans leur permettre d'égarer leur vûë. Tous les mouvemens qu'ils font des mains, sont compassez. Leurs prosternations & leurs adorations se font par mesure & sans précipitation. Quelque affaire pressée qu'ils ayent, vous ne remarquez alors dans eux aucun empressement dans leurs actions, ni dans leurs paroles. On n'oseroit ni cracher, ni moucher, ni faire aucun geste qui fasse voir qu'on a l'esprit distrait ailleurs. Si le turban même tomboit de la tête, on ne le ramasseroit pas que la priere ne fût achevée. Quelque personne alors qui se présente, ou qui passe, on n'a aucun égard pour elle. Quand ce seroit le Bassa même, on ne se remüeroit pas pour le saluer; car il n'est pas juste de quitter Dieu pour les hommes. Il y en a de si zelez, & dont le scrupule va si loin, que pendant qu'ils sont dans l'ardeur de la priere, ils ne s'en détourneroient point, pour repousser l'ennemi qui entreroit dans la Ville, ou pour éteindre le feu qui prendroit à leur maison. Ils croiroient même faire un grand peché de porter la main à aucune partie de leur corps, pour se gratter; & ils veulent que le dehors soit conforme à ce qui se passe au dedans, & au profond abaissement où

l'ame doit être devant Dieu dans la priere.

Il n'y auroit rien de plus loüable que tout cela, ſi la priere ſe faiſoit de cette ſorte uniquement pour plaire à Dieu, & pour rendre à ſa Majeſté ſouveraine le ſouverain reſpect qu'on lui doit; mais l'hypocriſie & la vanité regnent là trop, & toute cette belle apparence, & cette image de vertu, n'eſt que l'effet d'une coutume dominante dans preſque tous ceux qui font la priere. On ne voit point qu'elle produiſe en eux aucun fruit. Ils n'en deviennent pas moins tyrans, moins injuſtes, moins impudiques; au contraire ils s'abîment dans de plus grands vices.

Ces cinq prieres reglées par la Loy, ne ſont pas les ſeules que faſſent les Mahometans. Ils ont fort ſouvent le chapelet en main, compoſé de quantité de grains, & d'une eſpece de tour, qui eſt à la place de la Croix. Ils prétendent par ſon unité ſignifier celle de Dieu. Ils prononcent ſur chaque grain quelques-uns des noms de Dieu, qui ſont en grande quantité dans la Langue Arabe, partie ſimples, partie compoſez. Il y en a cent de ſimples, & mille des uns & des autres. Ainſi roulant les grains entre leurs doigts, ils diſent ſur chacun quelques-uns de ſes auguſtes noms; Par exemple: O l'Unique! O l'Incomparable! O le Tout-puiſſant! O le Bon! O le Clement! O le Miſericordieux! O le Juſte! O le Sanctificateur! O le Créateur! O le Liberal! O l'Auguſte! O le Glorieux! O le Fort! O le Vangeur des crimes! O le Diſtributeur des biens! & choſes ſemblables. Quelquefois ils ne diſent que leur *Heillah Hallah*, ou *Eſtaghefon*, qui veut dire: *Je demande pardon à Dieu*. D'autres diſent toûjours: *Loüé ſoit Dieu. Dieu eſt grand*.

Le ſujet de leurs prieres eſt encore la ſanté de leur Prince, le bon ſuccés d'une affaire, ou la conſervation du Pays, & pour remercier Dieu de ce qu'il les a fait Muſulmans & veritables Fideles.

Les devots font plus que cela ; & aprés avoir fait les prieres ordinaires en leurs tems, ils les font encore dans des heures extraordinaires du jour. Il y en a qui en font avec une devotion enragée. Ils ſe mettent pluſieurs enſemble ; & un ou deux de ce nombre chantant quelque hymne d'un air fort doux & tres touchant, les autres ne diſent preſque que ce mot : *Allah hom : O Dieu ! Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, voila Dieu, celui eſt Dieu*, qu'ils repetent continuellement, ſans ſe donner le loiſir de reprendre leur haleine, & agitant toûjours leur tête & leur corps, & ne ceſſant point de le faire, que le vertige ne les renverſe, qu'ils n'entrent en convulſion, qu'ils n'ayent perdu le ſentiment, & que l'écume ne leur ſorte de la bouche, comme il arrive à ceux qui tombent du haut mal. Alors les Aſſiſtans conſidérant ces fols comme des hommes extaſiez, prennent de cette vilaine bave, & s'en frottent le viſage, pour en recevoir la benediction. Ils diſent que ceux-là ſont poſſedez de l'Eſprit de Dieu, & que pendant qu'ils ſont en cet état, leur eſprit eſt avec Dieu. Les Prêtres de la Moſquée les promenent le plus ſouvent en cet état par la Ville en Proceſſion, précedez de leurs bannieres & de leurs étendarts ; & ceci eſt la figure d'un Sabat de Sorciers, parce que le Peuple s'y trouve, chantant des choſes abominables avec un air le plus lugubre qu'on puiſſe s'imaginer.

Proceſſions. Les Mahometans ont auſſi l'uſage des Proceſſions. Ils en font dans les preſſans beſoins, aux tems de famine, de guerre, ou de ſechereſſe, ou en d'autres fâcheuſes occaſions. Ils y chantent leur fameux *la elah*, ou quelque choſe de l'Alcoran, ou quelque hymne appropriée au deſſein qu'on a compoſé, par quelque Sçavant. Quelques-uns font tous les ans des exercices ſpirituels de dix jours d'une maniere fort auſtére ; car ils ne ceſſent jamais de prier, ou, ce qui eſt preſque la

Exercices de dix jours.

même choſe dans leur ſentiment, de lire l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, ne ſe couchant point, & ne dormant point durant tout ce tems-là ; & quand le ſommeil les accable, laiſſant ſeulement tomber leur tête ſur leur Livre, qu'ils relevent auſſi-tôt, avec un *Eſtaghefor allah : Je demande pardon à Dieu.* Ils gardent pendant ces dix jours, qui ſont ordinairement les derniers du mois Romadan, un jeûne ſi rigoureux, qu'ils ne prennent en vingt-quatre heures qu'une ſeule fois un potage, ou un peu de legumes, & ne beuvant qu'à cette heure-là. Ils nomment ces exercices ſpirituels *Ebtekaf.* Ils les font dans les Moſquées, ſans en ſortir, & ils s'y font quelquefois ſi obſtinément priſonniers, qu'ils n'en ſortent pas, quelque affaire preſſante que ce ſoit qui puiſſe les appeller en Ville, quand ce ſeroit même pour y aſſiſter leurs femmes & leurs enfans à la mort ; de peur de perdre par cette interruption le merite de leur retraite, & la gloire qu'elle leur procure dans le monde. Mais ces exercices ſont doux en comparaiſon de ceux de quatorze jours, que quelques Mahometans pratiquent, quoi que cela arrive aſſez rarement. Ils conſiſtent, comme les premiers, à prier Dieu, & à lire continuellement l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, ſans jamais dormir qu'un petit moment, malgré ſoi, lors que l'accablement du ſommeil leur fait baiſſer les yeux & la tête : mais, comme j'ai dit, ils reviennent auſſitôt de cet aſſoupiſſement involontaire, qu'ils ſouffrent avec douleur, comme ſi c'étoit un peché. Leur jeûne eſt plus rigoureux que celui qu'ils obſervent aux exercices des dix jours ; car le commençant de la même maniere, c'eſt-à-dire, ne mangeant qu'une ſeule fois en vingt-quatre heures le peu de choſes que j'ai dit, & ne beuvant point hors de ce tems-là, quelque ſoif qu'ils ayent, ils diminüent tous les jours la quantité de leur manger peu nourriſſant, juſqu'à ce qu'elle

Autre exercice de quatorze jours.

ſoit réduite à tres peu de choſes, comme à ce qui pourroit tenir dans le creux de la main, & encore moins. Ils ſe contentent même quelquefois de quatre ou cinq figues, ou de choſes ſemblables. La rigueur de ces exercices fait perdre courage à pluſieurs, qui les commencent, ſans les achever. Ce ſont, à dire vrai, les plus ſages; mais ce ne ſont pas, au ſentiment des Turcs, les plus ſaints. Ceux qui les achevent, les finiſſent aſſez ſouvent, ou par une maladie d'épuiſement & d'inanition, qui les porte bien-tôt au tombeau, ou par une heureuſe folie, qui leur faiſant perdre l'eſprit, leur acquiert une haute réputation de ſainteté, qui leur donne la liberté de tout dire & de tout faire ſaintement, juſqu'aux choſes les plus honteuſes, & les pechez les plus défendus par les Loix de la nature, & de l'Auteur de la nature. Ceux qui s'en tirent, vie & raiſon ſauves, ſont conſidérez comme des gens d'un grand merite; mais on ne leur fait pas l'honneur de les canoniſer, comme ces foux, à qui on dreſſe de beaux ſepulchres, à l'honneur de qui on bâtit des Chapelles aprés leur mort, où l'on va leur offrir des vœux. Il eſt vrai que ce ne ſont pas ſeulement ces foux de devotion que les Mahometans reconnoiſſent Saints, & qu'ils honorent de la ſorte; ce ſont auſſi des foux de nature, & quelquefois auſſi de peché. Mais revenons à nôtre ſujet. Nous avons fait voir les jeûnes extraordinaires des Turcs; parlons des ordinaires.

Leur troiſiéme Commandement.

Le troiſiéme Commandement les oblige à jeûner un Carême, qui eſt une Lune entiere chaque année, qu'ils appellent Romadan, ou Ramazan, qui eſt le neuviéme de l'année lunaire, qui eſt l'unique, laquelle ils regardent auſſi. Comme ils n'ont aucun égard à la ſolaire, & qu'ils n'uſent point de mois intercalaires comme les Juifs, pour ajuſter l'une avec l'autre; on ne peut marquer à quel mois de nôtre année celui de Romadan répond, ni par conſequent en quel de nos mois ils

jeûnent leur Pâque. Tous nos mois en reculent toûjours d'onze jours ; par lequel leur année n'en ayant que 354. & la nôtre 365. ſi cette année leur jeûne, par exemple, arrive le 22. de Septembre, l'année prochaine il arrivera l'onziéme, & l'année d'aprés le 31. Août, & enſuite le .... Ils le commencent le jour que la Lune, qui fait ce mois, peut être venu, & ils le finiſſent, quand la ſuivante vient à paroître. Ils ont grand ſoin ce jour qu'ils croyent le pouvoir découvrir, d'obſerver le Soleil couchant, pour faire en ſorte de remarquer la premiere illumination du globe lunaire ; & auſſi-tôt qu'ils l'ont apperçû, ils tirent un coup de canon, pour avertir que le tems du jeûne eſt venu. Que ſi le mauvais tems & l'obſcurité des nuées empêchent qu'on ne voye la Lune, ils jugent du tems auquel elle devoit paroître, & ſans attendre davantage, ils donnent le ſignal du jeûne.

On le commence par ſe divertir & faire grande chere toute cette nuit là, juſqu'aux premiers rayons de l'Aurore, ou, comme parle l'Alcoran, juſqu'à ce qu'on diſtingue le filet blanc d'avec le noir, à la faveur de la lumiere de l'Aurore. Il n'eſt plus permis alors ni de manger, ni de boire, ni de prendre même du tabac, bien moins d'uſer du mariage, dont l'uſage, au ſentiment des Orientaux Fideles & Infideles, eſt contraire au jeûne, croyant qu'il en corrompt la ſainteté, & qu'il en détruit le merite. Cette abſtinence dure tout le jour, juſqu'à ce que le globe du Soleil ſe ſoit couché ſous l'horiſon. Dés le moment que l'on n'en découvre plus rien, le Crieur qui eſt ſur la tour de la Moſquée, en donne avis, & on peut manger, & faire les autres choſes, qui pendant le jour étoient défenduës. On ſe contente à cette heure-là de faire promptement un leger déjeûné, & de boire le café qu'on a eu ſoin de tenir prêt. On fait enſuite la priere du ſoir, ou dans la Moſ-

quée, ou en quelque autre lieu honnête. Une heure aprés, vient celle du ſouper, que l'on fait de même ; & ayant donné à l'ame de cette maniere la nourriture par l'oraiſon, on ne ſonge plus qu'à faire feſtin, & à ſe réjoüir le mieux que l'on peut, & tres ſouvent plus que la vertu & l'honnêteté ne permettent.

Jamais les Turcs ne font plus grande chere que pendant leur jeûne. Ils ſe piquent en ce tems-là de faire une honorable dépenſe pour leur table, qui en d'autres tems eſt aſſez frugale. Les pauvres mêmes font des épargnes ou des dettes, pour avoir de quoi ſe bien traiter pendant ce mois-là. Toutes les rües, qui ſont fermées le reſte de l'année pendant la nuit, & où il eſt défendu de paroître, ſous de rigoureuſes peines, en ces heures de tenebres, qu'on n'ait le fanal ou le flambeau à la main, & qu'on ne juſtifie la neceſſité qu'on a eüe de ſortir dehors ; toutes les rües, dis-je, ſont alors ouvertes, & l'on s'y promene comme l'on veut impunément. Il y a certains lieux publics, qui ſont des rendez-vous honnêtes, où l'on s'aſſemble, pour avoir le divertiſſement de la converſation, de la muſique qu'on y chante, & des Comedies, ou, pour mieux dire, des Farces que l'on y joüe, & des Romans que l'on y lit. On les appelle Cahhoüé ; parce que l'on y boit le café, à qui l'on donne auſſi ce nom. Il s'y fait un grand concours de toute ſorte de perſonnes, qui cherchent à ſe remettre du chagrin & de la peine que le jeûne leur a fait ſouffrir tout le jour. Le mal eſt que les chanſons que l'on y chante, & que les farces que l'on y joüe, ſont pour l'ordinaire peu honnêtes : mais ſi elles ne peuvent pas s'accorder avec la ſainteté du jeûne Chrétien, elles conviennent aſſez à l'impureté de celui de la Religion Turqueſque, qui eſt pleine de corruption, & qui conſacre l'impudicité dans ſon Alcoran, où elle en fait la beatitude du Ciel.

Les perſonnes de qualité prennent leur divertiſſement chez eux avec leurs amis. Ils y donnent celui de la muſique, de la dance & de la Comedie, aprés le feſtin. Voila à quoi on paſſe les nuits du mois de Romadan, où l'on ne dort pas beaucoup. Neanmoins on s'y reſerve quelques heures pour le ſommeil & le repos; mais une heure ou davantage avant l'Aurore, on ſe leve pour manger & boire, & pour ſe prémunir contre la rigueur du jeûne du jour.

Elle eſt tres grande, principalement quand le mois de Romadan ſe trouve en Eſté, où les jours ſont longs, les chaleurs extrêmes, la ſoif preſſante, & la foibleſſe du corps extraordinaire, par l'abattement qu'ils ſouffrent Il n'y a point de remede au mal, que le Soleil ne ſoit couché. La boiſſon & les reſtaurans ſont défendus pendant le jour. On ne peut prendre que celui du ſommeil; mais les Artiſans, qui endurent le plus, & les Marchands, qui tiennent boutique, ne peuvent ſe donner ce ſoulagement.

C'eſt une choſe admirable que le jeûne étant ſi fâcheux & incommode, les Turcs ſoient ſi exacts à le bien garder. Je ne ſçai pas ſi en ſecret dans les maiſons, il y a bien des perſonnes qui le violent; mais cela ne paroît pas en public. Les perſonnes de qualité l'obſervent avec autant de ſoin que les autres. Ils s'en font un honneur; & ſi on ſçavoit qu'ils y manquaſſent, on les feroit paſſer pour des impies & pour des gens ſans Religion. Perſonne n'eſt diſpenſé de cette Loy, que les malades & les voyageurs; encore n'en ſont-ils pas tout-à-fait diſpenſez: car ils ſont obligez, le voyage achevé, & la maladie parfaitement guerie, de faire autant de jours de jeûne qu'ils en ont omis. Aprés tout, la plûpart des voyageurs n'uſent point de cette diſpenſe; & il s'en eſt vû, aprés des fatigues inſupportables du chemin, demeurer fermes à ſouffrir la faim & la ſoif juſqu'aprés le Soleil couché.

La perſuaſion qu'ils ont que le mois de Romadan, qui eſt celui de leur jeûne, eſt pour eux un mois de benediction, adoucit toute la peine qu'ils endurent. C'eſt en ce mois, à ce que Mahomet leur a fait accroire, que l'Alcoran eſt venu du Ciel; & il veut que leur jeûne ſoit en actions de graces d'un ſi grand bienfait. Ils l'appellent *Schahr elſumné*, le mois de la Nation & de la Fête des Mahometans.

Ils croyent qu'en ce précieux tems, les pechez ſont brûlez & conſumez : Que Dieu eſt propice aux Penitens : Qu'il leur pardonne leurs pechez, leur donne l'eſprit d'une ſincere repentance, & que toutes les nuits il délivre de l'Enfer ſix cens mille Mahometans, tant que ce mois dure ; c'eſt-à-dire, qu'ayant trente jours, il ſe trouve trois millions ſix cens mille Turcs heureuſement ſauvez des ſupplices de cet épouvantable lieu : mais c'eſt-à-dire auſſi qu'il en ſauve plus qu'il n'y en a ; car tous les ans il ne meure pas tant de Turcs, & à ce compte la damnation des Mahometans ne ſeroit que de quelques mois, ou tout au plus d'un an ; ce qui ne s'accorde pas avec l'Alcoran & la Tradition Mahometane. Mais ces miſerables diſent une infinité de choſes de cette nature, ſans faire reflexion aux contradictions qui en ſuivent.

Pendant le Carême, toutes les pyramides des Moſquées ſont remplies pendant la nuit de lampes allumées, reſſemblantes à des Chapelles ardentes ; ce qui eſt fort agréable à voir, & principalement à Conſtantinople, où il y a plus de dix mille pyramides accommodées de la ſorte.

Leur Bechiram ou Pâque.

On finit ce jeûne par une Fête ſolemnelle, qu'on nomme Bechiram. C'eſt la premiere des deux, qui ſont ſeules en toute l'année des Mahometans. Elle eſt aux Mahometans ce que la Pâque eſt aux Chrétiens ; mais ils n'employent ces trois jours de leur Fête, qu'à faire bonne chere, & à ſe réjoüir. On l'annonce comme le commencement du jeûne,

au moins par un coup de canon, dés qu'on voit la nouvelle Lune vers le coucher du Soleil. Tout le monde ſe pare de ſes beaux habits, & ſe met le plus proprement qu'il lui eſt poſſible. On ſe rend des viſites mutuelles, pour ſouhaiter que cette Fête ſoit heureuſe. On ſe fait des preſens, comme on fait en la Chrétienté au premier jour de l'an. On ſe donne la main, en ſe rencontrant; & s'ils ont eu quelque haine & quelque differend pendant l'année, tout eſt pardonné ce jour-là, & on ſe fait reciproquement des civilitez, en ces termes : *Que cette Fête vous ſoit une Fête de benediction.*

Les grands devots ne ſe contentent pas de jeûner le mois de Romadan, ils jeûnent encore celui de Schaban, qui le précede, & celui de Schouar, qui le ſuit.

Outre ce jeûne, les Mahometans ſont obligez à certaines abſtinences pour le boire & pour le manger. Il leur eſt défendu de boire du vin, juſqu'à ce qu'ils ſoient en leur Paradis, où ils en trouveront des fleuves entiers. La meilleure raiſon qu'on apporte de cette défenſe, eſt que le vin de ce monde enyvre, & porte les hommes, dans leur yvreſſe, à de grands déſordres; & que Mahomet l'éprouva lui-même en ſoi-même: Car s'en étant un jour enyvré, il tua un de ſes meilleurs amis; & ce fut le ſujet qui l'obligea à en défendre la boiſſon, lors qu'aprés avoir bien cuvé ſon vin, recherchant celui qui avoit tué ſon ami, il apprit que c'étoit lui-même. Choſes prohibées pendant le Carême.

Cette défenſe eſt neanmoins violée par bien des gens de toute ſorte de qualitez. Il y a des cabarets, que les Chrétiens ont avec la permiſſion du Gouverneur du lieu, & qu'ils achetent cherement. Les Turcs vont là boire du vin, & ils trouvent la liqueur ſi douce, qu'ils en boivent avec excés, & ne ſortent gueres, qu'elle ne leur ait donné dans la tête. Les Grands en font apporter chez eux: mais comme ils ſont obligez par le rang qu'ils tiennent,

de traiter tout le jour avec des perſonnes conſidérables de leur Religion, pour ne les pas ſcandaliſer, en leur faiſant rendir leur haleine, ils ſe réſervent au ſoir à s'en donner le plaiſir Les Marchands auſſi, & les autres qui ſe piquent un peu d'honneur, obſervent les mêmes meſures.

Ils en uſent de cette ſorte, parce que ceux qui aiment de cœur leur Loy, ont une extrême horreur du vin, que Mahomet leur fait paſſer dans l'Alcoran pour une des plus déteſtables abominations que le Diable ait introduites dans le monde; & a ordonné qu'ils auroient en exécration les perſonnes dont l'haleine le ſentiroit. C'eſt ce qui oblige encore les Chrétiens, qui ont des affaires avec eux, à s'en abſtenir juſqu'au ſoir.

C'eſt ce qui obligea auſſi le Grand Seigneur, qui regne aujourd'hui, de faire une défenſe rigoureuſe, il y a douze ans, à tous ſes Sujets de n'en plus boire, ſans excepter les Chrétiens. Mais cela n'a gueres duré qu'une année; & les Doüannes de l'Empire, auſſi-bien que la bourſe des Gouverneurs, ne trouvant pas leur compte à cette défenſe, non plus que l'eſtomach du Vizir de ce tems-là, & de pluſieurs Grands de la Porte, auſquels cette douce liqueur manquoit, toutes choſes ſont retournées au premier état, heureuſement pour les Chrétiens, qui en ſouffroient le plus, & qui ne celebroient les ſaints myſteres qu'avec crainte.

De plus, il y a neuf ſortes de viandes, dont l'Alcoran ne permet pas aux Turcs de manger. *Il vous eſt défendu*, dit-il, *de manger des charognes, du ſang, de la chair de pourceau, des animaux égorgez ſans proferer le nom de Dieu, de ceux qui ont eté étouffez, de ceux qui ſont morts par le feu, de ceux qui ont été tuez des coups de cornes d'un autre animal, ou par la chute, & de manger auſſi des bêtes farouches, comme de la chair de Lions.*

Le quatriéme Commandement, & une des obli-

gations principales qu'ayent encore les Turcs en leur Loy, eſt de faire l'aumône. *Vous ne ſerez point juſtifiez*, leur dit l'Alcoran, *que vous ne dépenſiez une partie de vos biens en bonnes œuvres. Et ſi l'on demande combien il faut employer à ces bonnes œuvres, il faut repondre qu'il y faut employer tout ce qui reſte, aprés qu'on a ſatisfait à ſes propres beſoins, ſelon l'état où l'on eſt, & la profeſſion que l'on fait*

Leur quatriéme Precepte, qui eſt de l'aumône. *Ch. de la Famille d'Amram. Ch. de la Vache.*

Sur ce principe, que le ſurplus des biens, & ce reſte du neceſſaire doit être employé aux aumônes, les Interpretes de l'Alcoran, & les Docteurs de la Secte ont formé divers Reglemens, & ont établi certaines Loix, déterminant ce qu'on doit donner: Par exemple, que du gain que l'on tire de ſon trafic, il falloit prendre un de quarante, & des autres revenus, la dixiéme ou douziéme part; & choſes ſemblables. Cette Dîme des biens, qu'on met en aumônes, eſt appellée dans l'Alcoran *Elzecah*, c'eſt-à-dire, Juſtification ou Juſtice. On ne peut pas donner à l'aumône un nom plus illuſtre. Mahomet l'a pris de l'Evangile des Chrétiens, qui nomment l'aumône de même: *Prenez garde*, dit ce Livre, *de ne pas faire vôtre juſtice*, cela veut dire vos aumônes, *devant les hommes, pour en être vûs*. Ce mot ſignifie auſſi augmentation, & on le donne à l'aumône; parce que bien loin de diminuer les richeſſes, elle les augmente, ſemblable aux grains qu'on jette en terre, & qui s'y multiplient quelquefois au centuple.

Les pauvres tirant avantage de cette Loy, l'Alcoran, qui veut que ce qui reſte du bien qu'on a, ſoit employé en bonnes œuvres, quand ils demandent l'aumône, ils l'appellent le droit de Dieu: *Donnez*, diſent-ils, *donnez-nous un double*, ou quelque autre choſe ſemblable, *Men haqq allah*, *du droit de Dieu*; &, pour abreger davantage, ils ſe contentent quelquefois de ces deux mots, *haqq allah, le droit de Dieu*: comme s'ils diſoient:

Souvenez-vous que vous devez à Dieu ce que vous avez de plus qu'il ne faut pour vôtre entretien, & qu'il veut que vous lui paiyez cette dette dans la main des pauvres, auſquels il l'a cedée & tranſportée.

Les Turcs obſervent tres bien ce Commandement, & il n'y a point de Nation au monde plus charitable que celle-là. Les Docteurs eſtiment qu'un homme de bien doit donner la dixiéme partie de ſon revenu aux pauvres, comme il vient d'être dit: ce qui fait qu'on ne trouve point de pauvres en Turquie, qui demandent l'aumône publiquement; car ſi quelqu'un tombe dans la neceſſité, il eſt auſſi-tôt ſecouru par ſes voiſins.

Ce Precepte fait grand bien aux voyageurs; car en ces Païs chauds, où il n'y a point d'hôtelleries, cette charité Mahometane a fait de magnifiques bâtimens, que les Turcs appellent Imarets, les Perſans Caravanſeras, & les Indiens Serays, qui ſont ouverts à tous venans, de quelque Religion qu'ils ſoient, perſonne ne ſe mêlant de leur demander leur Païs, leurs affaires, ou leur Religion. On y eſt reçû, ſans qu'il en coûte; parce qu'ils ſont fondez par la charité de quelques Mahometans, qui eſt ſi grande, qu'il y a de ces bâtimens, qui ont coûté plus de ſoixante mille écus; comme ceux de Schiras & de Caſbin en Perſe. Ceux qui ſont riches, venant à mourir, font des legs pour bâtir des Hôpitaux pour les eſtropiez & pour les malades, & même pour les oiſeaux & autres bêtes eſtropiées, vieilles ou malades. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire tant de dépenſes, font des fontaines ſur les grands chemins, où ils laiſſent un homme, pour verſer à boire à tous les paſſans. Ils font auſſi l'aumône aux chiens & aux chats, qu'ils donnent à des pauvres gens, qui en prennent le ſoin, & auſquels, quand quelqu'un qui a du bien, vient à mourir, il laiſſe certaine ſomme, pour nourrir ces chiens &

ces chats : même il y en a qui achetent des oiſeaux au marché, qu'ils laiſſent enſuite envoler, eſtimant faire une grande charité, que de leur donner la liberté. Ils croyent auſſi meriter autant, en donnant l'aumône aux chiens & aux chats, qu'aux pauvres ; & que c'eſt une auſſi grande charité de donner la liberté aux oiſeaux, que de délivrer une perſonne de la priſon.

Quant au cinquiéme Commandement, qui les oblige d'aller une fois en leur vie viſiter le Sepulchre de Mahomet, perſonne n'en eſt diſpenſé, que par l'impuiſſance de le faire. Ainſi les pauvres n'y ſont point obligez ; & ſous ce nom de pauvres, ſont compris tous ceux qui n'ont pas aſſez de bien pour fournir à la dépenſe qu'il faut faire pour y aller, & pour en revenir. Ceux de même qui ſont ou de foible complexion, ou dont la ſanté eſt ruinée, ſont exempts de cette Loy, & ceux auſſi, dont la preſence eſt neceſſaire au Gouvernement de l'Etat. On n'eſt point non plus tenu d'y aller, quand les voleurs aſſiegent le chemin, & qu'on a une juſte crainte d'en être maltraitté ; ou quand on eſt en tems de famine, ou quand les fontaines & les reſervoirs ſont deſſechez par l'excés & la violence de la chaleur. Mais quand ces empêchemens ceſſent, l'obligation revient, & ceux qui ont le moyen de faire le pelerinage, & ne le font pas ; ou par pareſſe, ou par avariee, ou par quelque autre mauvaiſe raiſon, paſſent pour peu gens de bien, & pour des prévaricateurs de la Loy. Ils ne meritent pas d'être Muſulmans ; & s'ils veulent, ajoutent les Turcs, qu'ils meurent Chrétiens, ou Juifs, ou Payens, peu importe ; car ils ne valent pas mieux. Cinquiéme Commandement de leur Loy.

Ceux qui ne peuvent pas faire le pelerinage, pour les raiſons que je viens de dire, ſont au moins obligez de recompenſer cette bonne œuvre par quelque autre, comme des jeûnes qu'ils doivent pratiquer, au tems qu'il ſe fait.

L'Alcoran ordonne qu'on le faſſe avec humilité, chaſteté & paix ; avec humilité, en ſe reconnoiſſant indigne de l'honneur qu'on a d'aller viſiter des lieux ſi ſaints, comme ſont ceux de la Meque & de Medine ; avec chaſteté, s'abſtenant de tout commerce impur, & de l'uſage même du mariage ; & avec paix, vivant ſans querelle, & ſans faire même la guerre à ſes ennemis ; ſi ce n'eſt qu'on ſoit obligé de repouſſer l'injure par l'injure. La chaſſe même n'eſt pas permiſe, bien que la pêche le ſoit ; & celui qui tüe alors du gibier, ou de la venaiſon, eſt cenſé auſſi coupable, que s'il avoit en autre tems tué du bétail de ſon prochain : & il doit, pour ſatisfaction de ſon peché, ou faire un preſent à la Moſquée de la Meque, ou donner à manger aux pauvres, ou jeûner. Où il eſt à remarquer qu'en conſidération d'un pelerinage prétendu ſi religieux & ſi ſaint ; il y a trois mois de l'année, où tout cela eſt défendu par la Loy ; & dans la primitive Egliſe du faux Prophete Mahomet, elle s'obſervoit exactement : De ſorte que ſi un Muſulman avoit alors ſon ennemi entre ſes mains, quand même ce ſeroit le meurtrier de ſon frere, non ſeulement il ne doit pas en tirer vangeance, & lui faire mauvais viſage, mais il doit lui faire accüeil, & lui parler comme il parle aux autres perſonnes. Ces mois ſont *dy rlkaadé*, où la Caravane commence aujourd'hui à marcher ; *dy elheuggé*, où s'accomplit le pelerinage ; & *Elmuharram*, où l'on en retourne ; & c'eſt le mois par où les Turcs commencent leur année lunaire. L'Alcoran ordonne à ſes Sectateurs d'avoir grand ſoin, pendant ces mois privilegiez, de s'abſtenir de tout peché & de tout déſordre ; afin de n'en prophaner pas la ſainteté, & d'avoir part aux benedictions que Dieu répand alors liberalement ſur les hommes.

C'eſt une choſe admirable que le zele qu'ont les Mahometans à faire ce pelerinage. La Meque en

eſt le terme. On y vient de huit à neuf cens lieües loin, avec des fatigues incroyables, que ces pauvres Infideles trouvent douces, par l'erreur où ils ſont qu'elles aſſûrent leur ſalut. La peine ſeule qu'il y a à ſouffrir dans les Caravanes, eſt tres rude. On y eſt mal monté, mal nourri, mal couché, à la réſerve des perſonnes riches, qui quelquefois vont en litiere. On ne va que ſur des chameaux, ou des mulets; au moins il y en a peu qui ayent des chevaux. On ne mange rien de cuit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire, ce n'eſt qu'un peu de ris, aſſaiſonné avec un peu de beurre. La boiſſon n'eſt que d'eau, & ſouvent méchante; & quand on eſt dans le deſert, il faut quelquefois marcher trois ou quatre jours, ſans en rencontrer ni de bonne, ni de mauvaiſe. Celle qu'on a, a été portée dans des grands ſacs de peau de cheval ou de chameau, ou de quelque autre animal, dont elle tire un tres méchant goût. On a à endurer le chaud & le froid, les vents & les orages, les tempêtes de l'air, les inſultes des Arabes, les attaques de ces larrons, & la tyrannie des Gouverneurs des Provinces & des Villes, dans leſquelles on paſſe, qui font payer aux Pelerins les droits & non droits, qu'ils prétendent leur être dûs, & qu'ils font monter le plus haut qu'ils peuvent. Outre qu'on eſt auſſi mal que je le dis, les dépenſes ſont tres grandes, & elles ſont quelquefois de tout le bien que l'on poſſede.

Le voyage, en comptant la venüe & le retour, eſt à pluſieurs de huit à dix mois. On y contracte de dangereuſes & de fâcheuſes maladies, & ſouvent on y meurt. On dit que le nombre des Pelerins qui ſuccombent à la fatigue, & que la mort enleve tous les ans, eſt de huit à dix mille perſonnes. Aprés tout, le pelerinage eſt ſi charmant pour eux, que tout cela n'eſt pas capable de les détourner. Ils le comptent pour rien, au prix de la benediction qu'ils eſperent en retirer. S'ils meurent

dans la peine, ils se font un bonheur extrême de leur mort.

De la maniere que se fait le pelerinage à la Meque.

La fin de ce fameux pelerinage, est de visiter la sainte & privilegiée Maison de Dieu, qui est à la Meque. C'est ainsi que les Mahometans l'appellent *Beiy allah el haram*; & d'aller aussi à Medine y reverer le Sepulchre de Mahomet. Pour avoir le merite d'un voyage, qui est chez eux si saint & si sanctifiant, il faut observer au moins cinq conditions necessaires, & qui sont tellement requises, que si une seule manque, on le perd tout, & l'on ne peut prendre la glorieuse qualité de *Haggé*, c'est-à-dire, de Pelerin & Sanctifié, qui se donne aux autres, & qui leur fait honneur le reste de leur vie, qu'on les distingue par ce beau nom. Ces conditions sont cinq. La premiere est, qu'il faut arriver à la Meque, & faire là les sept jours en Procession, ou tout seul autour de la Meque. La seconde est, qu'il se faut rendre à la montagne Aarafat. La troisiéme, qu'il faut venir là en parfait dépoüillement, qu'on nomme *Ahhoram*. La quatriéme, qu'il faut en cette marche lapider Satan. Et la cinquiéme, qu'il faut offrir à Dieu le Sacrifice d'un belier, ou d'une brebis.

Les personnes s'assembloient autrefois en quatre corps differens, en quatre differens lieux, d'où l'on portoit quatre riches pavillons, pour couvrir le Sepulchre de Mahomet. Ces pavillons s'appellent *Mahmals*, c'est-à dire, ce qui est porté. Ils sont d'un velours verd, enrichis de broderie d'or, & ornez sur le tout de grandes lettres en cette même broderie, qui forment la profession de la Foy des Turcs, *la Ela hella Allah*, *&c.*

Le premier de ces pavillons, du côté de l'Orient, s'apportoit de Bagdad, lieu voisin de l'ancienne Babylone. Le second, du côté du Midy, venoit du grand Royaume d'Yeman, qui tient une bonne partie de l'Arabie heureuse. Le troisiéme, du côté de l'Occident, étoit envoyé du Caire d'Egypte.

d'Egypte. Et le quatriéme, de Damas, du côté du Septentrion. Celui de Bagdad ne s'apporte plus. Je ne ſçai pas quelle en eſt la cauſe ; c'eſt peut-être depuis que les Perſans ont fait le Schiſme, qui les diviſe des autres Mahometans, à l'occaſion du Califat, qui eſt le droit de la ſucceſſion & de la Primauté, que ceux-ci veulent avoir été donné à Abubeker, & que ceux-là prétendent appartenir à Aly, qui étoit parent de Mahomet, comme Abubeker : Car les Perſans, depuis ce tems-là, étant conſidérez par ceux qui ſont Maîtres du Sepulchre de Mahomet, comme des heretiques infames & abominables, il y a bien apparence qu'ils n'ont point voulu recevoir le pavillon, qu'ils envoyoient de Bagdad, qui étoit alors une Ville de leur Empire. Quoi qu'il en ſoit, ceux qui alloient autrefois ſous ce pavillon, ſe rangeoient là, pour avoir le bonheur d'accompagner ce ſacré preſent. Ils prennent maintenant une autre route, & viennent ſe rendre à Damas ; ou, s'ils n'ont pas tant de devotion, ils forment une Caravane particuliere, & traverſent les deſerts, depuis Bagdad juſqu'à la Meque. Mais la plûpart n'épargnent, ni leurs peines, ni leur argent, & ils s'aſſemblent à Damas, pour n'être pas privez d'un ſi grand bonheur & d'une benediction ſi avantageuſe. L'on dit auſſi que l'on a ceſſé d'apporter le pavillon d'Yeman ; & l'on a dit depuis, à l'occaſion de celui de Damas, qu'on craignoit de ne pouvoir plus l'envoyer, à cauſe des inſultes des Arabes, qui n'étant pas fidelement payez de leurs droits, pilloient la Caravane, & menaçoient de la déſoler tous les ans. L'on prenoit cela pour un augure tres-fâcheux, & l'on diſoit que c'étoit une marque que la Religion & l'Empire des Mahometans étoient dans la décadence, devant prendre fin, quand on ceſſeroit de porter ces pavillons au Sepulchre de Mahomet. A ce compte, il n'y a plus que deux Mahhanas, ou Pavillons ; celui de Damas, & ce-

lui du Caire, dont je décrirai particulierement les Caravanes.

Caravanes. Il y a tous les ans cinq Caravanes, qui vont à la Meque; ſçavoir, celle du Caire, qui eſt compoſée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Conſtantinople & des autres lieux voiſins; celle de Damas, qui emmene tous ceux qui ſont de Syrie; celle des Magrebins ou Ponentaux, comprenant tous les Pelerins de Barbarie, de Fez & de Maroc, qui s'aſſemblent au Caire; celle de Perſe, ou celle des Indes, ou du Mogol.

Relation de l'Envoyé d'Alger en 1685.

Caravane du Caire. Le tems que doit partir la Caravane du Caire, qui eſt la plus nombreuſe & la plus conſidérable de toutes, étant arrivé, on fait la deſcente de la Veſte de Mahomet. C'eſt ainſi qu'on appelle les preſens que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Meque. Ces preſens, que l'on travaille au Château du Caire, ſont portez par la Ville en grande pompe, à la maiſon de l'Emire Adgé, ou Chef de la Caravane des Pelerins de la Meque. Cet Emire, ou Caravan Bachi, qui en eſt le Capitaine, & qui fait le voyage tous les ans, mene d'ordinaire quinze cens chameaux à lui, pour porter ſes hardes, & pour en vendre auſſi, & en loüer à ceux qui en manquent; car il en meurt beaucoup en chemin. Il y en a cinq cens, qui ne ſervent qu'à porter de l'eau pour ſa famille. Aprés que les preſens ont été deux jours chez lui, il ſort de la Ville avec pompe, pour aller camper dehors. Un chameau, richement enharnaché, porte un grand Pavillon, ou Tabernacle de ſatin cramoiſi, ou de velours verd, tout brodé d'or, & principalement en certains endroits, où il y a de groſſes lettres Arabes, auſſi en broderie d'or. Sous ce Pavillon, qui eſt fait en maniere de clocher, & qui a une pomme dorée à la pointe, & quatre autres dorées à l'entour, ſont les preſens de ſa Hauteſſe, parmi leſquels, il y a ordinairement quatre pieces de velours cramoiſi, fort lon-

gues, toutes brodées de groſſes lettres Arabes d'or, larges & épaiſſes comme le doigt. Chacun ſe preſſe, pour baiſer, ou du moins pour toucher ce Pavillon, auquel les Mahometans portent le même reſpect, que nous portons aux Reliques des Saints. On paſſe pluſieurs jours ſous des tentes, proche la Ville, enſuite de quoi, on va camper à douze mille, prés d'un Etang, appellé la Birque. C'eſt le rendez-vous de toute la Caravane, qui eſt ſouvent compoſée de cent mille Pelerins. Il y a trente-ſept journées du Caire à la Meque, & tout ce chemin ſe fait par des deſerts.

Outre toutes les incommoditez des eaux & des vivres, qu'il faut porter, il y a des vents chauds, qui ôtent la reſpiration, & qui font mourir en fort peu de tems.

Ceux qui peuvent réſiſter aux fatigues de ce voyage, reviennent ſi maigres, qu'à peine les reconnoît-on. Cependant il ne ſe paſſe point d'années, qu'il n'y ait des femmes & des enfans qui le faſſent. Quand ils en ſont revenus, on les nomme Adgi, c'eſt-à-dire, Pelerins, & ils ſont fort reſpectez toute leur vie. Dans la marche, on chante des verſets de l'Alcoran, & l'on s'y applique avec tant de zele, que l'on voit quantité de perſonnes tomber tout-à-coup de leurs chameaux, par la grande fatigue, & mourir en chantant.

Deux jours auparavant d'arriver à la Meque, chacun ſe dépoüille preſque nud, pour un plus grand reſpect, & on prend des ſandales, pour ne pas fouler une terre, qu'ils croyent ſi ſainte. Ils demeurent ainſi huit jours, pendant leſquels ils ſont obligez de vivre dans la plus étroite regularité. Ceux qui ſont malades, font quelques aumônes, au lieu de ſe dépoüiller.

A l'égard de la Caravane de Damas, où les Pelerins s'aſſemblent pour l'accompagner, le commencement de la ceremonie ſe fait en cette Ville-là le huitiéme du mois de Schoual, qui eſt le di- Caravane de Damas.

Relat. du P. Nau, Miſſionaire Jeſuite.

xiéme de l'année. On choiſit un chameau bien fait, d'une riche taille, fort & vigoureux ; on le lave, on lui fait le poil, on le farde, on le pare, & on éleve deſſus le Pavillon, dont les extrémitez lui couvrent les flanes, & une partie de ſa croupe & de ſon col. C'eſt un ſouverain bonheur pour lui ; car outre que cela le ſanctifie comme les autres Pelerins, il a cela pardeſſus eux, qu'il eſt déchargé de tous les travaux de la vie, quand le voyage eſt achevé, & qu'il n'a plus qu'à paſſer doucement le tems, aux dépens du public, ſans être à l'avenir obligé à porter d'autres charges. Il eſt reſpecté & reveré de tout le monde comme une Relique vivante. On n'attend pas à lui rendre ſes reſpects religieux, qu'il ait achevé ſa ſainte corvée. Dés qu'il commence à paroître dans la Proceſſion qui ſe fait pour lui, & dedans, & dehors la Ville, c'eſt à qui lui fera toucher des mouchoirs, ou la face de ſon turban ; & c'eſt à qui portera la main ſur ſon poil, pour en recevoir la benediction, & de-là en ſanctifier ſa bouche & ſa tête, en la baiſſant avec devotion.

Voici l'ordre de cette Proceſſion. On voit à la tête quantité de fols zelez, qui dancent & qui ſautent, frappant des mains, tous chantant des chanſons de joye & d'amour. Suit aprés la Milice de Damas, compoſée de Janiſſaires, de Spaïs & de Sourbagis, qui ſont les principaux Seigneurs, tous ſuperbement montez & vêtus. Puis le chameau paroît, & le Pavillon, qui eſt ſuivi du Cady & des gens qui les accompagnent. On traîne auſſi devant la Milice ſix ou ſept petites pieces de canon, qui doivent être du voyage, & faire feu contre les Arabes, en cas de beſoin. La Proceſſion étant finie, on met le Pavillon en dépôt dans le Serail du Baſſa, pendant huit jours que l'on a pour ſe diſpoſer au départ. Le terme en étant arrivé, l'on en donne avis dés la veille par des décharges de canon. Le lendemain on va reprendre le

Pavillon, & toute la Ville eſt en Fête, & ſort en foule pour le voir partir. Toute la Milice & tous les Grands l'accompagnent pendant deux lieües, juſqu'à un Sanctuaire, qu'ils appellent Elkobbé, c'eſt-à-dire, le Dourie. On s'arrête là; & le Baſſa & le Cady de Damas s'étant aſſemblez avec le Baſſa & le Cady des Pelerins, le Baſſa de Damas met le Pavillon entre les mains de celui-ci, en preſence de tout le monde; & s'oblige par un Acte de Juſtice, fait en bonne forme, à répondre ſur ſa tête de tous les évenemens, & à le conduire & le rapporter au même état, dans le même lieu où on le lui livre. Aprés cela, chacun ſe ſepare.

Le troiſiéme jour, on va camper à Mezirib, où on s'arrête quelques jours, & où pendant ce tems, il arrive de Damas pluſieurs Caravanes, dont ſe forme la grande, qui eſt de 40. ou 50. mille perſonnes. Et outre le Prince & le Baſſa, qui la conduit, elle a encore ſon Cady, qui vuide les procés & les différends qui peuvent ſurvenir entre les Pelerins; & ſon Aman, ou Chapelain, pour préſider aux prieres, qui ſe font regulierement & exactement, autant qu'on le peut, aux heures preſcrites.

Pendant les ſix jours que la Caravane y ſejourne, il s'y tient une Foire des plus celebres de la Turquie, où il eſt permis aux Chrétiens & aux Juifs de trafiquer librement. Les Arabes s'y rendent auſſi, pour y vendre leurs denrées, & y acheter ce qu'ils ne peuvent pas dérober des choſes qui leur ſont neceſſaires. Leur Prince y vient auſſi, pour y recevoir le preſent du Grand Seigneur, que quelques-uns pourroient appeller le tribut, qu'il lui paye, afin qu'il laiſſe paſſer en ſûreté la Caravane par les deſerts, où il regne. Le preſent monte a trente-ſix mille écus. Si le Baſſa, ou ſans ordre, ou par ordre, entreprend de leur en retrancher quelque choſe, les Caravanes courent grand riſque; car ils l'empêchent en tous les endroits où ils peuvent le faire, & ne ceſſent point

de la combattre & de la fatiguer, qu'ils ne l'ayent réduit à l'extrémité, & qu'ils n'en ayent tiré beaucoup plus que ce qu'on leur a refuſé.

On demeure à Mezirib juſqu'à ce que la nouvelle Lune paroiſſe, & que commence le mois, qui eſt celui qu'on appelle Dyelkaade ; & alors on abat l'étendart blanc ; qui étoit élevé ſur une haute pique : & comme c'eſt le ſigne du départ, chacun met auſſi ſes tentes & plie ſon bagage.

La marche eſt de quarante jours, ni plus, ni moins. Tous les gîtes de chaque jour ſont marquez ; & quelque tems qu'il faſſe, & quelque rencontre qu'on ait, il faut arriver, pour avoir la commodité de l'eau, & pour ſe rendre préciſément au lieu de la Fête le jour qu'on la celebre. Il y a un guide gagé, qui va à la tête de la Caravane, de peur qu'elle ne s'égare en des deſerts, où les chemins ne ſont gueres plus remarquables qu'ils ſont ſur mer, les vents remuans les ſables, confondant & effaçant toutes les traces que l'on y avoit imprimées.

On arrive enfin à la Meque, Ville de l'Arabie heureuſe, pour laquelle les Mahometans ont une telle veneration, qu'ils croyent que tous ceux qui ne ſont pas de leur Secte, ſont indignes d'y entrer : Auſſi ne leur permettent-ils pas d'en approcher même de quelques journées ; & ſi un Chrétien étoit ſurpris ſur cette terre, qu'ils eſtiment ſainte, ce ſeroit un ſacrilege, que le feu ſeul pourroit expier. La devotion porte quantité de Muſulmans à entreprendre ce voyage. Il s'en rencontre neanmoins beaucoup qui le font pour trafiquer ; car les Marchands viennent de tous les côtez du Monde débarquer au Port de Ziden, ſur la Mer Rouge, à douze lieües de la Meque. Mais ce qui attire encore grand nombre de Pelerins, c'eſt que ce voyage abſoud de tout, & que quand on l'a pû faire, quelque grand crime que l'on ait commis, on n'en ſçauroit plus être recherché.

La Caravane étant donc arrivée à la Meque, aprés avoir fait le dépoüillement à quelques journées de cette Ville, comme nous avons dit, étant une des conditions eſſentielles du pelerinage ; & chacun s'étant humilié, par le ſentiment d'une veneration profonde, qu'ils ont pour la Maiſon de Dieu, qui eſt le nom qu'ils donnent à la Moſquée de cette Ville, d'où la famille de Mahomet eſt originaire, l'on va viſiter d'abord le Kiaabe ou Beytullah ; c'eſt-à-dire, la Maiſon de Dieu, qu'ils prétendent avoir été bâtie par les Anges, viſitée par Adam ; & tranſportée au ſixiéme Ciel durant le Deluge, afin qu'elle fût préſervée des eaux, & depuis rebâtie par Abraham ſur le modele de l'autre, qui lui fut envoyé du Ciel. Ils tournent ſept fois à l'entour de cette Moſquée. Ils ont une tres-grande veneration pour ce Temple, ainſi que pour une pierre noire, nommée Alkible, ou Aliette, qui eſt prés de la porte. Ils diſent qu'elle n'eſt devenüe noire, que par les pechez des hommes : Qu'elle étoit blanche, lors que l'Ange Gabriel l'apporta au Patriarche Abraham : Qu'elle lui ſervoit d'échaffaut, quand il bâtiſſoit cette Maiſon, & qu'elle ſe baiſſoit & hauſſoit à ſa volonté, afin qu'il ne fît aucuns trous à la muraille. Cette Maiſon, qui eſt haute de cinq braſſes, a quinze pas, ou environ de longueur, & onze ou douze de largeur. La porte eſt d'argent maſſif. On y monte avec une échelle, que quatre roües ſoutiennent. Trois colomnes de figure octogone, & environ de trois braſſes & demi, ſoutiennent cette Maiſon. Elles ſont de bois d'aloës. Le dedans & le dehors ſont tapiſſez. Il y a tout autour une muraille, qui en empêche l'abord, avec un eſpace entre la muraille & la Maiſon. Deux ceintures d'or ceignent le Kiaabe ; & à l'un des côtez de la terraſſe, qui le couvre, on voit une goutiere d'or maſſif, qui avance dehors de la longueur d'une braſſe, pour jetter les eaux de pluyes.

Les Pelerins étant arrivez à la Meque, celui d'entre eux qui peut baiſer le premier la pierre noire, dont je viens de parler, eſt tenu pour Saint; mais il faut qu'il le faſſe au même tems qu'on ſe dit l'un à l'autre le Selam. Aprés qu'on a fini la priere, appellée Klouſchlouk, le jour du Vendredi, qui ſe rencontre pendant le tems qu'ils y ſont, chacun ſe jette auſſi-tôt à ſes pieds, pour les lui baiſer, & bien ſouvent il meurt ſur le champ, à cauſe de la grande foule qui l'étouffe. On eſt obligé, pendant ce tems-là, de faire un chemin aſſez long, qui va autour du Kiaabe. Un Iman, qui va devant, enſeigne comme il faut le faire, & tout le monde l'imite dans toutes ſes actions. Il va d'abord doucement, en marmotant quelques prieres; puis il court & ſaute à certains intervales, en remuant les épaules d'une façon à faire rire: Puis ayant recommencé à marcher doucement, il continüe enſuite à ſauter. On ôte tous les ans les vieilles étoffes qui entourent le Kiaabe, pour y en mettre de neuves, & elles ſont pour le Grand Seigneur. Lors que le petit Bechiram, ou Pâque d'immolation arrive un Vendredi, il en donne des morceaux aux Moſquées neuves, & ces morceaux leur ſervent de Dédicace. Lors que le petit Bechiram arrive un autre jour que le Vendredi, ces vieilles étoffes appartiennent au Sultan Scherif, qui commande là. Il en ôte l'or, & les coupe par petits morceaux, qu'il vend pour Reliques au prix de pluſieurs ſequins.

Ces Pelerins demeurent ordinairement dix-ſept jours dans cette Ville, priant continuellement dans cette Moſquée. Ils y ſont nourris pendant ce tems, le Grand Seigneur envoyant pour cela une ſomme ſuffiſante au Cheq, qui eſt le Sultan Scherif, qui eſt comme le Prêtre de la Loy & le Souverain Pontife de tous les Mahometans, de quelque Païs & de quelque Secte qu'ils ſoient.

Ce Prince, pour qui tous les Mahometans ont

une grande veneration, eſt tres riche & tres puiſſant. Ce qu'il eſt aiſé de juger, par tous les preſens qu'il reçoit tous les ans du Grand Seigneur & des autres Princes Mahometans. Ces preſens lui appartiennent tous en propre au bout de l'an, quand il en vient de nouveaux. Il profite de même de tous ceux des Pelerins, & des ſommes d'argent que ces mêmes Princes lui envoyent, pour leur faire des aumônes, dont il diſpoſe à ſa volonté; & tous ces preſens enſemble lui font un revenu, qui n'eſt pas concevable: car le Mahometiſme s'étend bien loin, en Europe, en Aſie & en Afrique, comme je l'ai déja fait voir.

Il arrive à la Meque des Caravanes de pluſieurs endroits du Monde; & le jour venu qu'on doit ouvrir la devotion, le Grand Prêtre, aſſiſté de tous les gens de la Loy, fait jour & nuit les prieres & les ceremonies neceſſaires. Le dix-ſeptiéme jour, tous les Pelerins s'aſſemblent devant la tente du Cheq, qui paroît à l'entrée & debout ſur un petit marchepied, pour être vû des plus éloignez, fait la priere & donne la benediction à tout le Peuple, la finiſſant par ces mots: *Que Dieu faſſe qu'ils s'en retournent en paix, comme ils ſont venus.* Dés ce moment là, il faut que chacun faſſe ſa dépenſe. Le Sultan Scherif ne donne plus rien, & c'eſt alors qu'il commence à faire de grands profits; car tout ce qui ſe vend pour la nourriture des Pelerins eſt à lui: & d'ailleurs il s'entend avec les Maîtres des Caravanes, de qui les Pelerins ſont tenus d'acheter des montures trois fois plus qu'elles ne valent, quand celles qu'ils ont amenées de leur Païs, leur ont manqué en chemin.

Aprés avoir demeuré dix-ſept jours à la Meque, ils vont coucher à un lieu, nommé Minnet, où ils arrivent la veille du petit Beiram. Ils immolent des moutons, chacun ſelon ſon pouvoir, & les diſtribüent la plûpart aux pauvres. Ce jour-là même, ils reprennent leurs habits, & ſe remettent

dans le même état qu'ils étoient huit jours auparavant. Enſuite de quoi, ils vont au Mont Aarefat, éloigné d'une journée, où ils s'arrêtent auſſi trois jours. Le premier, aprés avoir prié quelque tems au pied de cette montagne, ils y jettent ſept pierres en montant. Ils font cette ceremonie en memoire d'Abraham, jettant ces pierres au Diable, qui le vint tenter en cet endroit, lors qu'il étoit prêt de ſacrifier ſon fils Iſmaël; car ils prétendent que ce fut ſur ce mont qu'il mena ſon fils pour le ſacrifier, & que ce fils étoit Iſmaël, & non pas Iſaac. Ils veulent encore que le Sepulchre de nôtre premier pere Adam eſt ſur cette montagne; & qu'Adam & Eve ayant été ſeparez, pour punition de leur peché, ſe chercherent 220. ans ſur cette montagne, en y montant, pendant que l'autre en deſcendoit de l'autre côté: & qu'enfin, aprés un ſi grand nombre d'années, ils ſe rencontrerent ſur le ſommet.

Il faut qu'ils ſe rendent là tous pour le dixiéme du mois di Elhaggé, qui eſt le jour qu'ils appellent *yaum elovaque fé*, le jour où l'on s'arrête, & où l'on finit le pelerinage: car ç'en eſt là le terme; & quand on auroit fait tout le voyage, & gardé toutes les conditions preſcrites, ſi l'on manque à ſe rendre là, & qu'on n'y ſoit pas le jour que j'ai dit, on perd le merite du pelerinage, & la qualité de Haggi ou Sanctifié, que les autres y gagnent.

Etant tous aſſemblez ſur cette montagne, ils font une priere, qui dure une demie heure, avant le Soleil couchant. Ils levent les mains au Ciel, implorant la miſericorde divine, pour obtenir la remiſſion de leurs pechez, comme ils ſont perſuadez que Dieu pardonna à nos premiers parens à la même heure, & au même lieu. Cette priere achevée, le Sultan Scherif, qui va toûjours avec eux, pour leur donner la benediction, fait encore l'office de Prédicateur, montre le merite de ce pelerinage, & les obligations de bien vivre, qu'il impoſe

à ceux qui ont eu le bien de le faire. Il finit ſon Sermon par ces mots : *Allez, Dieu a aggréé vôtre pelerinage, il a effacé tous vos pechez, & vous a pardonné toutes vos fautes* ; & chacun répond : *Amen.*

Ce Scherif, qui gouverne la Meque pour le ſpirituel & pour le temporel, prend pour titre Alaman Alhaſcemi, c'eſt-à-dire, Deſcendu de Haſcem, biſayeul de Mahomet. Il étoit autrefois Sujet du Sultan d'Egypte, & il l'eſt aujourd'hui du Grand Seigneur ; mais de telle ſorte, qu'il retient toûjours une grande autorité : car le Turc ſe dit humble Sujet de la Meque, ſans s'en vouloir appeller Seigneur.

Aprés ces ceremonies, on part à la hâte, & on retourne coucher à Minnet, où il y a une Moſquée, dans laquelle ſe voit une caverne, où le Prophete faiſoit ſouvent ſa priere. Ce lieu leur eſt en grande veneration. Ils font la Fête du Sacrifice pendant trois jours ; & ce en memoire de celui d'Abraham, qui immola un belier à la place d'Iſmaël, ſon fils. Ils continüent là à jetter des pierres.

Ces jours, & ceux qui les ſuivent, ſe paſſent en feſtins & en réjoüiſſances. Pendant quoi, on y tient la Foire la plus celebre de tout l'Orient, où l'on voit des richeſſes immenſes, & toute ſorte de marchandiſes. Il y a de grands gains à faire ; & quantité de Pelerins non-ſeulement y regagnent toute la dépenſe de leur voyage, mais ils en tirent encore des profits tres conſidérables.

La plûpart de ceux qui vont à la Meque, font en même tems le voyage de Medine ; mais ils le font volontairement, & ſans y être obligez. C'eſt une petite Ville, appellée autrefois Seſrabe, éloignée de huit journées de la Meque, habitée par des Santons & des Dervis Turcs, qui y vivent de ce qu'ils y gagnent avec les Pelerins. Au milieu de la Ville, eſt la Moſquée, dans laquelle eſt le Tom-

Medine.

Le P. Nau Jeſuite.

beau de Mahomet. Les Pelerins y ſejournent un jour ou deux. Ils y viſitent le Sepulchre avec une joye & une devotion inconcevables. Il eſt au milieu d'une tres grande Moſquée, dans une Chapelle faite en dôme, où l'on ne permet à perſonne d'entrer, qu'à celui qui en a le ſoin par office. Que ſi quelque Baſſa de conſidération en a la permiſſion, il n'y entre qu'à tête & pieds nuds, rampant contre terre, avec une crainte & une frayeur qui témoignent ſon profond reſpect. Mais cette Chapelle, pour la conſolation des Pelerins, a pluſieurs fenêtres grillées, par où ils voyent, non pas le Sepulchre, mais le lieu où l'on dit qu'il eſt derriere une petite muraille. Il eſt de marbre blanc, avec les Tombeaux d'Abubeker, Haly, Omar & Oſman, Califes ſucceſſeurs de ce faux Prophete, chacun ayant auprés de ſoi les Livres de ſa vie & de ſa Secte, qui ſont fort différens. Il y a un tres grand nombre de lampes, qui brûlent toûjours. Ce Sepulchre eſt dans une petite Tour, ou Bâtiment rond, couvert d'un Dôme, que les Turcs appellent Turbé. Ce Bâtiment eſt ouvert depuis le milieu, juſqu'à ce Dôme, & tout autour il y a une petite gallerie, dont la muraille de dedans eſt percée de pluſieurs fenêtres, qui ont des grilles d'argent, comme il vient d'être dit. C'eſt par ces fenêtres que l'on jette dans la Chapelle l'argent, l'or, les perles, les pierreries, & les autres choſes qu'on a voüées à Mahomet, ou qu'on lui préſente par devotion, comme des gages du reſpect, de l'amour & de la reconnoiſſance que l'on a pour lui. Celle de dedans, qui eſt la muraille de la Tour, eſt parée d'une infinité de pierres précieuſes à l'endroit où eſt la tête du Sepulchre. On y voit entre autres un gros diamant, large de deux doigts, & long à proportion; & au deſſus eſt le diamant, que Sultan Oſman, fils d'Achmet, y envoya, & qui eſt pareil à celui que portent les Empereurs Ottomans. Ces deux diamans n'en fai-

ſoient autrefois qu'un, que ce Sultan fit ſcier par le milieu. La porte, par où l'on entre dans la gallerie qui eſt autour du Turbé, eſt d'argent maſſif, auſſi-bien que celle par où l'on entre de la gallerie dans le Turbé. On ne l'ouvre que quand il n'y a point de confuſion d'Etrangers, c'eſt-à-dire, quelque tems aprés le départ des Pelerins, qui ne voyent que la galerie, & les richeſſes qui ſont dedans, par les fenêtres & les grilles d'argent. Le vulgaire croit que le Tombeau eſt dans une chambre, dont les murailles ſont entierement couvertes d'ayman, & que ce cercüeil, qui eſt de fer, reſte ſuſpendu en l'air, par la vertu de cette pierre, qui l'attire de tous côtez; mais cela n'eſt pas vrai. Ce Tombeau eſt à trois doigts de terre, & non ſoutenu par des colomnes, comme quelques-uns diſent. Nous en parlerons encore ci-aprés, & nous dirons quelque choſe de particulier des reſtes du corps impur de ce faux Prophete.

Dans cette même Moſquée de Medine, l'on voit le Sepulchre de Fatemé, la fille unique de Mahomet. Le Grand Seigneur y envoye tous les ans une tente & un tapis, qui ſont deux pieces également précieuſes. Le tapis eſt pour couvrir le tombeau, & la tente ou pavillon, qu'on dreſſe contre la Moſquée, eſt pour le Cheq ou le Sultan Scherif, qui n'en bouge durant les dix-ſept jours de devotion. Autrefois les Pelerins, qui viſitoient le Tombeau de Mahomet, avoient la liberté de couper des pieces du vieux tapis, s'eſtimant bienheureux d'en avoir un petit morceau, qu'ils gardoient comme une ſainte Relique; mais depuis un certain tems, ce Cheq a trouvé le ſecret de tirer des ſommes immenſes de ce tapis & de cette tente, que l'on renouvelle tous les ans: & quand le nouveau preſent eſt arrivé de la part du Grand Seigneur, il envoye, comme par une faveur ſinguliere, des pieces de la courtine du vieux pavillon à pluſieurs Princes Mahometans, de qui il reçoit en

revanche de magnifiques preſens. Le Chèq fait entendre à ces Princes, qu'en attachant une de ces pieces à leurs tentes, quand ils vont à la guerre contre ceux qu'ils tiennent pour Infideles, ils n'auront que du bonheur, & ne tarderont gueres d'emporter la victoire. Il faut que ce ſoit un Grand Monarque, comme le Grand Cham de Tartarie, ou le Grand Mogol, à qui il envoye, ou la courtine entiere, ou le pavillon, ou le tapis; ce qu'il fait de dix ans en dix ans, ou de douze ans en douze ans, tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. De cette maniere, ce Chef de la Religion de Mahomet, qui a une eſpece de domination ſur tous les membres, ſçait ſe les rendre utiles, & a trouvé le moyen de s'enrichir aux dépens de tous les Princes & de tous les Peuples Mahometans.

La plûpart des Princes de cette créance font des preſens magnifiques à ces Moſquées de Medine & de la Meque, & principalement les Rois des Indes, qui y ont une devotion particuliere. Ces preſens ſe font quelquefois par un vœu; & il y a quelque tems que le Grand Mogol, pour remercier le Prophete du recouvrement de ſa ſanté, envoya à la Meque un Alcoran, eſtimé quatre cens mille écus, qui avoit au milieu de ſa couverture un diamant de 103. carats, le reſte étant garni de diverſes pierreries de côté & d'autre.

Retour des Caravanes. Tout étant fini dans ce pelerinage, les Caravanes retournent par le même chemin qu'elles étoient venües; & le Baſſa, qui les conduit, étant arrivé au lieu où il avoit reçû le pavillon & le tapis du Sepulchre de Mahomet, il les remet avec les mêmes ceremonies qu'il les avoit reçus.

Lors que les Caravanes retournent, les habitans des grandes Villes vont au devant d'elles, & les reçoivent avec de grandes ceremonies. On dit qu'il ſe trouve des Indiens ſi zelez, & ſi ſuperſtitieux, qu'ils ſe crevent les yeux, aprés avoir fait ce pelerinage, & aprés avoir vû ce Tombeau, pour ne

les pas souïller par d'autres regards. On fait beaucoup d'estime en Turquie de ceux qui ont fait ce voyage, & ils ont des privileges particuliers.

Il resteroit à parler du pardon des pechez, qui est une espece de Sacrement de la Religion des Turcs, comme la Circoncision en est le premier. Ce Sacrement, qu'ils réïterent tous les jours, est appellé *Oudou*; ce qui consiste à se laver d'eau en diverses parties de leur corps, comme nous l'expliquerons cy-aprés.

Ils distinguent les pechez en grands & petits; ce qui répond à la division que nous en faisons en mortels & veniels. Les petits se remettent par le simple pardon que l'on en demande à Dieu. Les Turcs ont pour cela presque à toute heure à la bouche cette Oraison jaculatoire: *Estigh for allah: Je prie Dieu de me pardonner.* Pour les grands, il faut quelque chose de plus, comme, par exemple, se laver, & avoir dans le cœur une douleur parfaite d'avoir offensé la Majesté Divine, & une sincere & ferme résolution de ne plus retomber dans les désordres que l'on a commis. Il y a des Docteurs qui disent que le pecheur doit abandonner le lieu, où le peché a été commis. Les autres n'obligent pas à cela, pourvû qu'il y vive en esprit de penitence, jusqu'à ce qu'il ait acquis *el-toubé elnesouth*, c'est-à-dire, la perfection de la penitence, qui consiste à devenir constamment fidele à Dieu, lui gardant inviolablement la promesse qu'on lui a faite de ne plus retourner au peché que l'on a quitté. Les Mahometans distinguent encore deux sortes de pecheurs. Les uns ne le sont que par rencontre, & souvent par fragilité; ceux-ci obtiennent aisément pardon. Les autres le sont par habitude; & leur damnation est presque assûrée. Ces derniers sont divisez encore en deux Classes: car les uns sont des Maîtres d'iniquité, qui enseignent que tout est permis, & qu'on peut violer impunément les Loix divines &

les humaines; leur ſalut eſt preſque déſeſperé, & ils ſouffriront dans l'Enfer des peines effroyables: les autres perſeverent dans leurs pechez; mais ils ne vont pas à cet excés de libertinage. Il y a plus d'eſperance pour ceux-ci, & il ſe pourra faire que rentrant en eux-mêmes, ils reconnoiſſent le mauvais état où ils ſont, & s'en retirent par la penitence. Ceux-ci, qui entrent en cet eſprit de componction, ſont quelquefois ſi touchez de la douleur de leurs crimes, qu'ils croyent que pour en avoir le pardon, ils doivent faire des fruits dignes de penitence, & ſatisfaire à Dieu par de bonnes œuvres; & pour cela, s'ils ſont en doute de ce qu'il faut faire, ils vont aux Sçavans & au Mouphty, lui propoſant leur difficulté en tierce perſonne, à peu prés de cette maniere: *Que devroit faire une perſonne qui ſeroit tombée en tel & tel peché, afin d'en avoir le pardon.* Sur quoi, le Docteur donne ſa réponſe, condamnant le coupable à des aumônes, ou à des jeûnes, ou à quelque choſe de ſemblable. Mais ce ſont là de belles paroles, que peu de gens ſçavent, & dont l'on ne voit que tres rarement la pratique.

Voila tous les points fondamentaux de leur Religion, les Preceptes de leur Loy, & toute leur Diſcipline.

Leurs Eccleſiaſtiques.

L'ordre veut aprés cela que l'on diſe quelque choſe de leurs Eccleſiaſtiques & de leurs gens de la Loy. Il faut remarquer ici en general que les Turcs tiennent que les Loix Civiles ſont partie de la Religion; & que leur ayant été données par leur Prophete, elles viennent de Dieu, & demandent une obéïſſance aveugle. C'eſt de cette maniere qu'ils ſont retenus dans le devoir, & qu'ils obéïſſent aux Loix, autant par un principe de Religion & de conſcience, que par la crainte des châtimens; & ils ne s'éloignent pas fort en cela de nos maximes.

Tavernier, 3. partie, du Serrail.

Les Mouphtis & les Cadis paſſent donc indiffé-

remment ſous le nom de gens de la Loy, comme ſi nous ne faiſions qu'un même ordre de nos Theologiens & de nos Juriſconſultes ; & dans les Cauſes Civiles & Criminelles le Mouphty eſt bien ſouvent conſulté.

Le Mouphty eſt le Chef honoraire de la Loy dans tout l'Empire, & tenu pour l'Interprete de l'Alcoran, le Juge ſouverain de la Religion : en quoi, s'il ſe trompe, le Grand Prêtre de la Meque le corrige. Je parle du Grand Mouphty de Conſtantinople, qui eſt le plus eſtimé, & le principal de tous ; car il y en a pluſieurs autres en Turquie, ſur leſquels, non plus que ſur les Imans ou Prêtres, il n'a aucune Juriſdiction, chacun d'eux ne reconnoiſſant en toutes choſes que le Magiſtrat, & n'y ayant point entre eux de ſupériorité Eccleſiaſtique. Cela n'empêche pas que le Grand Mouphty ne ſoit honoré de tous les autres, & qu'il ne ſoit en tres grande veneration parmi les Turcs. Le Mouphty.

Le Grand Seigneur ne donne jamais cette place qu'à un homme tres capable, & de grande probité. Il le conſulte ſouvent dans les affaires les plus importantes. Il ſuit toûjours ſes avis, & il n'y a que lui au monde, devant qui il ſe leve pour le ſaluer.

L'emploi de ce Mouphty n'eſt que de réſoudre les divers cas de conſcience qu'on lui propoſe. Ce qu'il décide eſt comme un Arrêt deſcendu du Ciel.

Il a une autorité ſi grande, que quand il juge ou qu'il décide de quoi que ce ſoit, le Grand Seigneur ne s'y oppoſe jamais. Le Sultan le conſulte dans les affaires d'Etat, & ne bannit preſque jamais un premier Vizir, & n'ôte un Bacha de ſon Emploi, ſous prétexte de crime, & n'entreprend rien de conſidérable ; qu'il n'ait la Sentence du Mouphty ; parce qu'il paroît qu'il y a plus d'équité dans le Jugement d'un homme de bien, que dans le pouvoir abſolu du Prince. *Dernieres Relations 1685.*

Il affecte la ſimplicité en tout ſon extérieur ;

pour se conformer à la pauvreté que l'Alcoran ordonne à ceux de sa sorte, qui ne laissent pas d'avoir des revenus fixes & considérables. On fait pour la subsistance du Mouphty un fond de deux mille aspres par jour, qui font environ 65. livres de nôtre monnoye ; & outre cela, il peut disposer de quelques Benefices, qui dépendent de certaines Mosquées Royales, & en tirer le plus d'argent qu'il lui est possible, sans craindre d'être accusé de concussion.

On le fait rarement mourir ; & quand cela arrive, on le dégrade avant l'exécution. Lors qu'il s'agit de crimes énormes, ou de trahison, on le met dans un mortier, qui est toûjours gardé pour cela à Constantinople dans la prison des sept Tours. Son corps y est pilé & battu, jusqu'à ce que ses os & sa chair soient réduits en boüillie.

Les Cadis sont obligez de s'y soumettre & se sauver. Quand ils veulent rendre leurs Ordonnances plus authentiques, ils y inserent mot à mot la résolution que le Mouphty a rendüe, aprés avoir été consulté.

On le consulte en cette maniere. On écrit sur un papier, par forme d'interrogation, la difficulté, sur laquelle on desire éclaircissement. On le présente avec un grand respect au Mouphty, qui l'ayant leüe, écrit au dessous sa réponse en deux petits mots. A present que toutes choses sont venales, jusqu'à l'honneur de la conscience, il n'est pas difficile d'avoir telle réponse que l'on veut. Elle est plus ou moins favorable, selon le plus ou moins d'argent que l'on donne.

Les Cadileskers suivent le Mouphty, & sont Juges Avocats de la Milice, les Soldats ayant ce privilege de n'être jugez que par eux : Ce qui les fait aussi appeller Juges des Armées. Il n'y en a que deux dans tout l'Empire, le Cadilesker de Romanie, & celui de Natolie, qui ont le plus de credit aprés le Mouphty. Ils ont séance au Divan

immédiatement aprés le Grand Vizir.

Enſuite ſont les Mollah ou Moula-Cadis, & les Cadis, qui ſont Juges Civils & Criminels, & les Juges ordinaires des divorces, de ceux qui blaſphêment, qui boivent du vin, qui ne vont point aux Moſquées, & qui ne font point leur Carême, ou qui manquent à quelque autre choſe.

Les Imams ou Emaums, ſont les Prêtres des Turcs, & comme les Curez de leurs Moſquées, qui doivent avoir ſoin que toutes choſes ſe faſſent avec ordre, & dans les tems preſcrits par la Loy.

Les Hogias ſont les Docteurs de la Loy, & comme les Regens & les Precepteurs de la Jeuneſſe.

Les Scheiks leur tiennent lieu de Prédicateurs, leur expoſent l'Alcoran, & leur font des exhortations publiques.

Les Muezims ſont ceux qui crient ſur les Tours de la Moſquée, pour appeller le monde à l'heure de la priere, les Turcs ne ſe ſervant point de cloches, non plus que les Chrêtiens dans le Levant. Muezims.

Les Taliſmans, qui ſont comme les Diacres des Prêtres, marquent les heures des prieres, en tournant un Horloge de ſable de quatre heures en quatre heures. Taliſmans.

Quant aux Religieux Mahometans, ils s'appellent Derviches, c'eſt-à-dire, pauvres; ſignifiant par-là leur renoncement au monde & à ſes richeſſes : mais ce mépris n'eſt en la plûpart que dans leur nom : car, pour ne rien dire des recherchcurs de la pierre Philoſophale, qui ſe rencontrent parmi eux en tres grand nombre, non-ſeulement ils n'ont point ce dépoüillement general, qui fait que l'on ne poſſéde rien en propre, en quoi conſiſte la vraie pauvreté, mais il y en a fort peu qui ne s'employent à gagner du bien, ou par le trafic, ou par le travail des mains. Beaucoup même ne peuvent s'en diſpenſer; parce qu'ayant femmes & enfans, ils doivent avoir de quoi fournir à leur entretien. Derviches.

Tous les Derviches ne ſont pas renfermez dans des Monaſteres. Il y en a quantité qui demeurent en Ville dans leurs maiſons. Pluſieurs ſont errans & vagabonds ; & pluſieurs ſont ſeuls en certains lieux de devotion, qu'ils déſervent à l'honneur de quelque faux Saint, qui a là ſon Sepulchre. Ils ſont diſtinguez entre eux par quelque choſe de particulier dans l'habit, & par les differentes pratiques de vertus, où ils s'engagent. Ceux qui ſont aſſemblez dans les Monaſteres, ou qui ſont aſſociez à ceux qui y ſont, portent un habit ſimple & honnête, & au lieu de turban, ils ont la plûpart un haut bonnet de feûtre blanc, ou griſâtre, qui eſt comme un pain de ſucre. Les Solitaires & les coureurs de Païs s'habillent d'une maniere groteſque : Les uns ne ſont vêtus que de lambeaux de diverſes couleurs ; les autres portent à leur coëffure des plumes de coeq. Il y en a qui vont nüe tête & nuds pieds, & qui ne ſont couverts qu'aux endroits que l'honnêteté naturelle fait cacher aux hommes. Quelques-uns vont tout nuds, & marchent en cet état dans les rües.

Il n'y a rien de plus chimerique que l'état des Religieux Turcs ; car ils font profeſſion d'être pauvres, & de le vouloir être de bon cœur, & ils amaſſent du bien en propre de tout leur cœur. Ils paroiſſent quitter le monde & ſes plaiſirs ; & il n'y a point de vertu qu'ils connoiſſent moins, & qu'ils pratiquent moins que la pauvreté & la pureté. Pour ce qui eſt de l'obéïſſance, beaucoup d'eux n'en rendent qu'à leurs propres inclinations, n'ayant aucun Superieur : & ceux qui en ont un dans les Monaſteres où il y a Communauté, n'ont pas pour lui une ſoumiſſion plus religieuſe, que celle qu'ont des inferieurs ſeculiers à des Superieurs ſeculiers.

L'emploi de ces Derviches, ou Religieux Mahometans, eſt de faire preſque tout ce qui leur plaît. Ils ont pourtant, chacun ſelon ſon Inſtitu-

tion, des prieres & des pratiques de devotion, qu'ils doivent faire, dont je parlerai ci-aprés.

Ceux qui ſont reçûs dans les Monaſteres, font une eſpece de Noviciat, qui conſiſte plus à rendre quelques ſervices à la Communauté, qu'à s'étudier à une parfaite mortification. Ils ſont appellez Santons des Catholiques Orientaux; & des Arabes, Dervis, c'eſt-à-dire, Cloîtrez, qui ſignifie Religieux. Ils ſont dix ou douze dans chaque Convent, où ils vivent dans une grande union, comme nos voyageurs Chrétiens ont remarqué dans les converſations qu'ils ont avec eux. Ils commencent toûjours leur Service par le Sermon. Ceux qui prêchent ſont aſſis dans de grandes chaiſes en forme de balcon, ayant un homme prés d'eux, qui lit un article de l'Alcoran, que le Prédicateur explique enſuite. Les Auditeurs aſſiſtent à ces Prédications avec une modeſtie exemplaire. Ils ſont aſſis ſur de grands tapis, les bras & les jambes croiſez, ſans que pas un oſe ſe mouvoir, ni cracher, ni touſſer; & cela pendant une heure & demie. La Prédication finie, les Dervis vont baiſer la main de leur Superieur; puis ils ſe mettent à danſer autour de lui, au ſon du tambour de Biſcaye, de quelques flûtes, & de deux ou trois voix, qui compoſent une muſique qui n'eſt pas tout-à-fait agréable: Enſuite ils vont piroüettant une demie heure, avec une ſi grande vîteſſe, que la vûë des Spectateurs en eſt troublée, & juſqu'à ce que leur Superieur ayant frappé des mains, chacun ſe remet à ſa place avec autant de froid & de modération, que s'ils n'en étoient point ſortis. Cette momerie leur eſt à preſent défenduë, pour des raiſons qu'on ne ſçait pas, mais qui peuvent être tres bonnes.

Ils reçoivent fort bien ceux qui les vont voir, dans la penſée qu'ils ont que leurs ceremonies les peuvent convertir.

Pour venir au détail des divers Ordres Reli-

gieux qui ſont chez les Turcs, voici ce que j'en ai pû recüeillir.

Ordre de Scheikh Abelkader Elkaylani.

Un des plus conſidérables eſt celui que Scheikh Abelkader Elkaylani a inſtitué. Ce Docteur, qui eſt le plus renommé des Docteurs, a donné pour regle fondamentale de la vie Religieuſe, celle-ci : *Faites effort ſur vous-mêmes, & vous verrez ce que vous cherchez : A proportion de la peine que vous prendrez, vous verrez un heureux ſuccés ; & à proportion que vous vous détacherez des créatures, vous vous unirez à leur Créateur.* Il veut que ſes Derviches ſoient pauvrement vêtus, d'habits faits de pluſieurs vieilles pieces couſües enſemble. Il permet neanmoins aux perſonnes riches qui viendront ſe faire inſcrire dans ſon Ordre, de demeurer en leur état, & dans les habits ordinaires que portent les gens de leur condition. Il les oblige ſeulement à certaines prieres le matin & le ſoir, outre celles qui ſont communes au reſte des Mahometans. Cet Ordre s'eſt diviſé en pluſieurs branches à la ſuite des tems ; mais toutes ont une marque commune, qui eſt de porter le ſceau de Salomon ſur leurs habits. Ce ſceau eſt fait de deux triangles entrelacez, & mis l'un ſur l'autre. Ce qui les diſtingue les uns des autres, eſt la diverſité des prieres & des abſtinences, que leurs Fondateurs ont preſcrites.

Au reſte, tous ces Fondateurs ont eu de grands égards pour les perſonnes riches & conſidérables dans le monde, à cauſe de leur qualité : & pour celles que leur condition engage aux Emplois du ſiecle, ils ſe contentent preſque qu'elles ſe déclarent être du nombre de leurs Diſciples, & qu'elles en donnent quelques marques, comme il leur plaira.

Le plus auſtére de ces Ordres Religieux du Mahometiſme, eſt celui des Aouliſié, inſtitué par le Scheikh Aoulis ; car la premiere de ſes Regles eſt que ſes Derviches ſe rendent impuiſſans, ou en

ſe faiſant eunuques, ou d'une autre maniere, & qu'ils s'arrachent toutes les dents, pour s'impoſer une bonne fois la neceſſité de ne plus goûter les plaiſirs de la chair. Mais, pour dire vrai, ces Religieux ſont en tres petit nombre, & l'on en trouve peu aujourd'hui.

Un Ordre de grande réputation, & d'une Inſtitution plus commode que le précédent, eſt celui du Mulla Khancaré, autrement le Scheik Gelal Eldin, dont le Tombeau eſt extrêmement reveré à Iconium. Il a compoſé un gros Livre en vers, qu'il intitule *Elmetnaouy*, qui contient ſoixante mille Stances fort ſpirituelles, & pleines d'enſeignemens ſalutaires pour le Reglement de la vie & des mœurs. Il ordonne à ſes Derviches de s'aſſembler tous les Lundis & les Jeudis dans le Monaſtere, & d'entendre la lecture de quelque partie de ſon Livre, & l'explication qu'en fait leur Abbé, qu'ils appellent Mulla, ou Dada. Enſuite de quoi, l'on joüe des inſtrumens, dont le concert réjoüit les Derviches d'une telle maniere, qu'il les enleve comme hors d'eux-mêmes par un ſoudain enthouſiaſme : Car alors quittant promptement leur place, & s'élançant au milieu de l'Aſſemblée, ils font la piroüette, comme je le viens de décrire, parlant des Religieux en general. Ce que Admet Uſacha, Lieutenant du Baſſa d'Alep, ou de Damas, interdiſit le premier il y a vingt ans. Son exemple a été ſuivi dans tout l'Empire; ce qui fait croire que ce jeu ſuperſtitieux étoit plein d'abus, & cauſoit des déſordres par tout.

Ordre de Mulla Khancaré, ou du Scheik Gelal Eldin.

Un autre Ordre de Derviches eſt celui que le Scheikh Elakbar a inſtitué. La maxime ſur laquelle il veut que ſes Diſciples reglent leur conduite, eſt de ſe bien perſuader que tout leur ſoin doit être de vuider leur cœur de l'affection du peché, & de le remplir de l'amour de Dieu, s'attachant fortement à ſon aimable & adorable Majeſté, n'ayant point d'autre vûë que lui, & foulant

aux pieds toute ſorte de reſpects humains. Ces Derviches ont comme les autres, quantité de pratiques & de devotions particulieres.

Ordre des Khalouahé. L'Ordre des Khalouahé, ou faiſeurs de retraites & exercices ſpirituelles, eſt un des plus illuſtres & des plus auſtéres. La difficulté qu'il y a à s'acquitter des obligations qu'il impoſe, fait qu'il n'eſt pas fort nombreux : Car, outre les prieres ordinaires & extraordinaires qu'ils ont à faire tous les jours, pendant tout le cours de l'année, ils doivent entrer en retraite quatre fois dans un an, & chaque retraite doit être de quarante jours : & pendant qu'ils y ſont, ils obſervent le jeûne rigoureux & tuant, comme j'ai parlé cy-devant, veillant durant tout ce tems-là, paſſant les jours & les nuits, ou à prier Dieu, ou à lire leur Alcoran, & n'ayant aucune communication au dehors qui puiſſe les diſtraire de leurs occupations ſpirituelles. Cet Ordre eſt partagé en diverſes branches, qui modérent apparemment ſon auſtérité trop ſevere.

Celui des Nourbak chié eſt beaucoup plus conſidérable, & il n'y en a gueres de plus honoré. Les Derviches qui le compoſent, ſont appellez par les Turcs en Grece *Chepakhié*. Ils ont leur demeure dans la plûpart des Hôpitaux de l'Empire Ottoman. La raiſon qu'on apporte du nom commun à tous les Derviches de cet Ordre de Nourbak chié, ou Gens, c'eſt, dit-on, que quand les autres Derviches offrent leurs prieres à Dieu, tout leur Monaſtere en reçoit une divine clarté ; mais lors que ceux-ci font les leurs, tout l'Univers brille de la lumiere de leurs oraiſons. L'antiquité de cet Ordre le rend encore recommandable, auſſi-bien que ſon Fondateur, qu'on nomme le Roy des Sçavans, Sultan & Eulama. Ses Sectateurs jeûnent trois mois conſecutifs chaque année.

Il y a un autre Ordre de Religieux Mahometans, qui s'appelle *El Kelchenié*, fondé dans le rand

Grand Caire par le Scheik Madnour. Leur caractere particulier eſt d'aimer la muſique, & de paſſer la nuit du Jeudy au Vendredy à chanter, recitant des Stances à l'honneur de Dieu, de Mahomet & de ſa fauſſe Religion, ſur les airs les plus beaux qu'ils ayent. Ils ne ſont habillez que de pieces couſuës les unes aux autres. La leſſe ou ceinture de leur turban doit être de laine de couleur d'orange.

Les Bakdachié ſont plus celebres. Ils font profeſſion d'un parfait dépoüillement de toutes les choſes du monde, & d'un renoncement conſommé à tout ce qui n'eſt pas Dieu. Le bonnet de leur turban eſt fait de douze petites pieces de drap de couleur blanche, couſuës enſemble. Quelques-uns les ſoupçonnent d'être heretiques; mais c'eſt ſans raiſon. Leur Inſtituteur, appellé Bakdaché, eſt un homme qui a vêcu dans les vrais ſentimens de l'Alcoran, & qui paſſe parmi les Turcs pour un Saint. On donne pour preuves de ſa ſainteté les plus ridicules qui ſe puiſſent imaginer. Bakdachié.

Abou Elheſen Elchedeli en a auſſi inſtitué un dans le Pays de l'Yeman, au bas de l'Arabie heureuſe, qui ordonne une infinité de pratiques de devotion. On ne voit gueres de ces Derviches dans l'Empire Ottoman. Abou Elheſen Elchedeli.

Enfin il y a une infinité de ſemblables Ordres, chacun ayant liberté d'en forger à ſa fantaiſie, & de ſe faire des Diſciples.

On voit dans le Païs de Cogny, qui eſt un endroit de la Turquie fort conſidérable, une eſpece de Monaſtere, où ſe retirent des Religieux Mahometans, gens vagabonds, hypocrites, & d'une vie libertine, dont nous venons de parler. Leur Superieur ou General, réſide à Cogny avec trois ou quatre cens de ces ſortes de gens, le reſte étant diſperſé par toute la Turquie.

Les Mahometans ont un zele ardent pour multiplier les Moſquées. On les compte dans les grandes Villes à centaines & à milliers. Il n'y a preſque Leurs Moſquées.

point de quartier où il n'y en ait, & ſouvent plus d'une. Leur figure, pour l'ordinaire, eſt quarrée, & toutes ſont preſque couronnées d'un dôme. Il y a, à un des coins, une petite tour ronde, fort élevée, qui eſt ouverte au haut par une ou pluſieurs portes, d'où l'on entre ſur un balcon, qui regne à l'entour. C'eſt-là le lieu, où les Crieurs, qui ſervent de cloches, donnent nuit & jour le ſignal pour la priere, par les chants que j'ai rapportez ailleurs. Quand ce ſont de grandes & magnifiques Moſquées, il y a de ces tours juſqu'à trois & quatre, ſur le haut deſquelles les Chantres s'aſſemblent les jours ſolemnels, ou pour des occaſions extraordinaires. La nuit du Jeudy au Vendredy, & pendant toutes les nuits du mois Romadan, on entoure le balcon de quantité de lampes, pour honorer la prétenduë ſainteté de ces jours-là par ces illuminations.

Ces Moſquées ſont les Temples où ils s'aſſemblent pour faire leurs prieres & leurs ceremonies. *Mandeſlo.* Ce ſont comme des Paroiſſes entre les Chrétiens, quoi qu'en tout tems il leur eſt permis d'aller en telle Moſquée qu'il leur plaît. Il n'y en a qu'une aux Villages, parce que l'Alcoran défend de faire des prieres & les ceremonies en la Moſquée, qu'on ne ſoit au moins quarante. C'eſt pourquoi dans les petits Villages il n'y a point de Moſquées; mais il y a toûjours quelque Santon dans un Hermitage prés de-là, qui a ſoin, aux heures qu'il faut prier, de ſe mettre en quelque lieu éminent, prés de ſon Hermitage, d'où il appelle le Peuple, pour venir faire la priere avec lui en pleine campagne, où ils font enſemble les mêmes ceremonies qu'ils feroient dans la Moſquée.

Il n'eſt pas permis aux Chrétiens d'entrer dans une Moſquée, ſur peine d'être brûlé, ou de renier ſa Foy, & ſe faire Turc, quoi que pluſieurs leur ayent autrefois ſervi d'Egliſes: Car lors que les Sarrazins ou les Arabes s'emparerent de la

Terre Sainte, il y avoit plus de 4000. Egliſes, trois cens d'entre leſquelles étoient auſſi belles & auſſi grandes que nos Cathedrales. Aprés les Sarrazins, les Turcs ont achevé de tout renverſer de fond en comble, à la réſerve de l'Egliſe du S. Sepulchre de nôtre Seigneur, de celle du Sepulchre de la ſainte Vierge, de celle où elle fut conçûë, de celle de Bethléem, que les Religieux Recollects conſervent encore aujourd'hui; & d'autres, que les Mahometans occupent, parce qu'ils s'en ſervent de Moſquées, n'étant bâties en forme de Croix, ni ſoutenües de pilaſtres; & parce qu'il ne s'y voit aucune figure taillée, comme le Temple où on ſervoit la ſacrée Vierge, la Chapelle de deſſus le Mont Olivet, & nombre d'autres, qui ſont encore aujourd'hui les plus belles Moſquées de la Terre Sainte.

Il n'y a rien de plus propre que le dedans des Moſquées. Le pavé eſt couvert de nattes & de tapis pardeſſus. Les murailles ſont entretenües dans une blancheur éclatante. Elles ſont ornées ou des noms de Mahomet, ou de ſes principaux Compagnons, ou de quelques Sentences de l'Alcoran, en lettres d'or; étant défendu par l'Alcoran d'y avoir des figures, de quelque ſorte que ce ſoit, les appellant Idoles.

Le lieu le plus ajuſté eſt celui qui regarde le Midi: car c'eſt-là, où en priant Dieu, tout le monde doit tourner le corps & la vûë. Il y a au milieu de la muraille une niche vuide, ſemblable à celles où nous mettons quelquefois les ſtatües des Saints, qui marque cette partie-là du Monde; & pour l'ordinaire on voit au deſſus la profeſſion de Foy Turqueſque, *Elah alla*, &c.

A la gauche de cette niche eſt la chaire du Prédicateur. On y prêche tous les Vendredis, à la priere du midi, dans les Villes & dans les Moſquées conſidérables; mais les Sermons qu'on y fait, ne ſont que des contes & des fables, que le

Kaib recite assez froidement, mais qui ne laissent pas de faire autant d'impression sur les esprits, que si c'étoient des histoires veritables : Car on les croit telles ; on les écoute avec plaisir, on les retient, & on les regarde comme des demonstrations de la Religion qu'on professe ; & l'on se fait honneur, en diverses rencontres de conversation, de les debiter dans les Compagnies.

Le dedans des Mosquées est séparé d'un grand nombre de lampes, qui ne sont point soutenües, comme les nôtres, en des vases d'argent, ou de cuivre, bien travaillez, mais dans un simple rond de fil d'archal. On ne les allume jamais le jour, mais seulement à la priere du commencement de la nuit & du commencement du jour.

Tout est considéré comme sacré en ces Temples prophanes. On n'y marche jamais les souliers aux pieds. Il les faut quitter, lorsque l'on y entre. On n'oseroit cracher dedans. Ce seroit un crime d'y laisser entrer un chien, bien plus de l'y amener, bien plus de l'y souffrir, & bien plus de s'en divertir. On a tant de respect pour le dehors même des Mosquées, qu'on n'en voit point les murailles gâtées d'ordures. Si quelqu'un s'avisoit dans ces endroits d'aller satisfaire à ses necessitez naturelles, il seroit tres mal traité.

Dans les grandes Mosquées, on voit devant le Portique une grande court, où sont divers bassins de fontaines, pour se purifier devant la priere. Ils ne servent presque que pour les Tranafié & les Schafayé, qui, selon leur coutume, peuvent se laver d'eau coulante, sans la prendre dans une éguierre.

Les Officiers qui les desservent.

Les Officiers des Mosquées sont premierement les Amanas, qui sont plusieurs, si le Temple est considérable, & bien fondé. Leur emploi est celui de faire des Prédications, & de présider à la priere, qu'ils font de la maniere que j'ai dit ailleurs. Secondement, les Chapelains, qui sont gens ga-

gez pour lire tous les jours dans les Moſquées la dixiéme partie, ou une partie conſidérable de l'Alcoran, pour le repos de l'ame de celui qui l'a fondée. Ces Lecteurs, ſelon la qualité du lieu & de la fondation, ſont dix, vingt, trente, plus ou moins. Ils s'aſſemblent à des heures reglées dans les Moſquées, & ils y font leur lecture en pſalmodiant. Il y a des Vizirs & des grands Baſſas, pour qui on lit en divers lieux des quatre & cinq fois, & encore davantage, tout l'Alcoran, tous les jours, à cauſe de ces édifices prétendus ſactez qu'ils ont faits, & auſquels ils ont laiſſé des revenus tres conſidérables à cette intention. Troiſiémement, les Sacriſtains y allument les lampes le ſoir & le matin, & ils ſont pluſieurs, ſelon que les Moſquées ſont grandes & rentées. Quatriémement, d'autres Sacriſtains ſont occupez à les balayer, & à y érendre les tapis, ſur leſquels on fait la priere. Cinquiémement, le Portier en a les clefs, & a ſoin d'en ouvrir les portes toutes les fois qu'on donne le ſignal du tems que la priere ſe va faire. Sixiémement, les Moſquées ont auſſi des Crieurs ou Chantres, qui, aux heures que l'on doit faire les prieres, montent au haut des tours de ces Temples, & qui, par un chant le plus pouſſé qu'ils peuvent, invitent le monde à s'acquitter de l'obligation des prieres que la Loy ordonne. Pour donner plus de force à leurs voix, & pour ſe garantir du mal de tête, ils ſe preſſent les oreilles & les tempes avec les mains. On m'a dit que quelques-uns ſe font entendre juſqu'à une demie lieüe, & davantage. C'eſt le Chantre de la principale Moſquée qui donne le branle à tous les autres. Il ne leur eſt pas permis de commencer devant lui; mais dés qu'il a ouvert la bouche, les autres, qui l'obſervent du haut des tours des autres Temples, joignent leurs cris & leurs chants aux ſiens; & les ayant finis, ils deſcendent dans leurs Moſquées, où ils ont devant la chaire du Prédicateur, une

place deſtinée pour eux ſeuls. C'eſt-là qu'étant deſcendus, ils chantent je ne ſçai quoi, juſqu'à ce que le monde ſe ſoit aſſemblé.

Mandeſlo. Ce ſont auſſi tous ces Officiers qui commencent les ceremonies, qui circonciſent & aſſiſtent aux funerailles, & donnent le ton & la cadence toutes les fois qu'on s'aſſemble à la Moſquée. Ils ne trafiquent point; mais ils vivent honorablement, eux, leurs femmes & leurs enfans, des revenus qui leur ſont aſſignez ſur des Villes & des Villages, où il y a pour cet effet un Officier, qui reçoit les revenus, les aumônes & les legs pieux, deſtinez pour l'entretien, tant de la Moſquée, que des Officiers.

Fondation des Ecoles. Les Princes & les Seigneurs, qui veulent faire une belle & honorable dépenſe en quelque celebre Moſquée, aprés l'avoir bâtie & dotée, y fondent encore deux Ecoles: l'une pour les enfans, afin qu'ils y apprennent à lire & à écrire; l'autre pour les perſonnes qui aſpirent à la Dignité des Sçavans & des Docteurs de la Loy. Les Sciences qu'on y apprend, outre celles de l'Alcoran, ſont la Grammaire Arabeſque, l'Art d'interpréter, la Rhetorique, la Logique, la Phyſique, l'Arithmetique, la Geometrie, l'Aſtronomie. On les apprend d'une maniere aſſez ſuperficielle, & on peut dire, ſans ſe tromper, qu'on auroit peine aujourd'hui à trouver parmi tous les Mahometans un ſeul homme qui ſoit veritablement ſçavant. Ce n'eſt pas qu'il leur ſoit défendu de l'être, comme on ſe l'imagine en Europe: Ce n'eſt pas auſſi qu'ils manquent d'eſprit, car il y en a d'excellens; mais c'eſt manque d'une ſerieuſe application à l'étude, & ſur tout faute de bons Maîtres, qui leur expliquent les principes des Sciences, les termes des Livres dans leſquels elles ſont renfermées, & la methode de parvenir à la fin qu'elles ont.

Bibliotheques. Il y a quelquefois dans ces grandes riches Moſquées des Bibliotheques précieuſes, remplies

d'excellens Livres Arabes, Turcs & Perſiens, dont l'on confie le ſoin à quelque homme de bien, qui eſt d'une fidélité éprouvée.

Pour ce qui eſt du revenu des Moſquées, il conſiſte en divers legs pieux qu'on leur fait, comme en pluſieurs Terres & Maiſons, qui leur ont été données par leur Fondateur. Il s'en trouve qui ſont riches de cinquante mille écus de rente, qui ſont diſtribuez tous les ans aux Officiers dont je viens de parler, & à chacun, ſelon la dignité & la peine de ſon Emploi. Le Prédicateur, par exemple, aura tous les jours 60. Armani, c'eſt environ un demi écu; l'Amam, qui eſt comme le Chapelain, en aura 50. le Sacriſtain 10. ceux qui liſent l'Alcoran pour le ſalut & la proſpérité de celui qui a bâti la Moſquée, pendant ſa vie, ou pour le repos de ſon ame, s'il eſt mort, en ont chacun 5. les Chantres des tours 10. & le Portier autant. Revenu des leurs Moſquées.

Les Monaſteres ſont auſſi des bâtimens deſtinez au culte de Dieu. Ils ſont preſque tous hors des Villes. On n'y voit point de Dortoirs & de Celulles, comme dans les Convents des Religieux Chrétiens. C'eſt un amas de divers petits appartemens. Outre ces Monaſteres, il y a en divers lieux des Sanctuaires, où l'on va en pelerinage, pour y honorer la memoire de quelque faux Saint, qui y a ſon Tombeau. On allume devant des cierges & des lampes. Le Peuple groſſier s'imagine ſouvent qu'il fait des miracles, & que par ſon interceſſion auprés de la Divine Majeſté, on obtiendra un heureux ſuccés des affaires qu'on a alors. Ce ſont de petites Chapelles ou Dômes, bâtis dans quelque jardin, où l'on va autant par divertiſſement, que par devotion. Monaſteres.

Il n'y a pas grand nombre d'Hôpitaux. On en voit pourtant dans les grandes Villes quelques-uns, où certains jours de la ſemaine, on donne à manger aux pauvres qui ſe préſentent. La diſtribution qu'on leur fait, eſt d'un peu de pain & de Hôpitaux.

ris, ou d'autres legumes, autant qu'il en faut pour un repas. Il y en a d'autres, qu'on nomme Mareſtans, où l'on renferme les fols & intraitables, & où le Medecin qui en a ſoin, diſtribüe auſſi en certains jours de la ſemaine, des remedes aux pauvres qui en ont beſoin. Il n'y en a point où l'on reçoive les malades. Si ceux-ci n'en ont point, bien moins les chiens & les chats, à qui l'erreur populaire veut que les Turcs en bâtiſſent. Il eſt bien vrai qu'on leur donne à manger dans quelques lieux, où on leur apporte des tripailles de moutons & de bœufs. C'eſt un legs pieux que quelque moribond a fait en leur faveur.

Il nous reſte à parler du mariage des Turcs, & des obſeques de leurs morts.

Mariages des Turcs. L'Alcoran permet aux Turcs d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, ſans leur en limiter le nombre: mais ils n'en peuvent avoir que quatre pour veritables épouſes; encore faut-il qu'ils ayent aſſez de moyens pour les entretenir également, ne traitant pas mieux les unes que les autres, afin de vivre en bonne intelligence avec elles, & de ne donner aucun lieu à la jalouſie, aux murmures & aux querelles. Les autres femmes, dont ils ſe ſervent, ne ſont qu'eſclaves & concubines. Leurs enfans ne ſont pas pourtant conſidérez comme bâtards, & ils ont autant de part à la ſucceſſion de leur pere, que ceux qui ſont nez des épouſes.

Il leur eſt défendu d'épouſer aucunes femmes de leur pere, leurs ſœurs, leurs tantes, leurs nieces, leurs nourrices, les filles de leurs nourrices, les meres & les filles de leurs femmes, les filles des femmes avec leſquelles ils ont eu affaire, les femmes de leurs enfans, & les deux ſœurs. Tous les dégrez au deſſous de ceux-là leur ſont permis. Ainſi ils peuvent ſans difficulté ſe marier avec leur couſine germaine.

Il ne leur eſt pas permis d'épouſer des femmes

Idolâtres ; mais ils peuvent en épouſer de Chrétiennes, ſi elles ſont de condition libre, & ils doivent leur donner une dot comme aux autres. Quand cela ſe fait, la Chrétienne prend en Juſtice toutes ſes précautions neceſſaires, pour n'être point inquietée ſur la Religion ; mais elle a le déplaiſir de voir tous ſes enfans obligez à ſuivre celle de leur pere.

Lors que les Parties ont contracté, on va au Cady, pour avoir permiſſion de conſommer le mariage, par Acte de Juſtice ; autrement on courroit riſque d'être maltraité, comme un homme qui abuſeroit d'une fille. Il ſe fait de grandes fêtes, & des réjoüiſſances qui durent huit jours : & voila comme les mariages ſe font.

Les maris & les femmes étant malcontens les uns des autres, ont droit de ſe répudier. L'Alcoran preſcrit les regles qu'il faut garder en le faiſant. Il ne les donne que pour les hommes ; mais comme c'eſt une cauſe commune, on les applique également aux uns & aux autres. Les femmes repudiées ne peuvent point ſe marier à d'autres hommes, que quatre mois ne ſoient paſſez, & que l'on ne ſoit aſſûré qu'elles ne ſoient point groſſes. Repudiation parmi les Turcs.

Quand une femme eſt convaincüe par le témoignage de quatre Muſulmans, d'être tombée en adultere, il eſt permis au mari de la tenir priſonniere dans ſa maiſon, juſqu'à la mort, ou juſqu'à ce que Dieu en ordonne autrement, comme Mahomet le preſcrit par ſon Alcoran. Punitiõ de l'adultere.

A l'égard de leurs obſeques, dés qu'un homme a rendu l'eſprit, on ne tarde pas à l'enterrer. On le lave avec de l'eau chaude, depuis la tête, juſqu'aux pieds. Il eſt étendu ſur un ais, ou ſur une table graiſſée de ſavon ; & à meſure qu'on verſe de l'eau pour le nettoyer, on le frote avec des feüilles de cyprés & du ſavon. Enfin on le purifie de la même maniere qu'en ſe lavant, on ſe diſpoſe à la Obſeques des morts.

priere. Aprés qu'il eſt eſſuyé, on lui met ſur les yeux du camphre diſſous dans l'eau ; & ayant étendu du coton ſur le ſuaire, dans lequel on doit l'enſevelir, on le couche deſſus, & on le coud dedans. Pendant toute cette ceremonie, on prie Dieu pour le mort, récitant quelque Chapitre de l'Alcoran, ou d'autres Oraiſons en demi chant. Dés qu'elles ſont achevées, on met le corps dans une bierre commune. C'eſt une eſpece de lict, élevé de terre de la hauteur d'un pied, ayant à chaque bout deux bras aſſez longs, afin qu'on le porte plus commodément ſur les épaules. Le mort eſt couvert des plus beaux habits qu'il avoit, & ſon turban eſt mis ſur le haut de la bierre. Ses amis chargeant la bierre ſur leurs épaules, la Proceſſion commence à marcher. Les hommes précédent, & chantent ſans ceſſe leur profeſſion de Foy, *la elah Alla, &c.* Ce qu'ils chantent avec une ferveur admirable, juſqu'à ce qu'ils arrivent au Sepulchre. Les femmes toutes échevelées ſuivent, fondantes en larmes, revêtües de leurs habits mis à l'envers, le viſage noirci de noir de cheminée, ſe frappant des mains la poitrine, faiſant ſemblant de s'arracher les cheveux. Les pleureuſes qu'on a loüées, font avec leurs pleurs de leur côté, un autre chœur de muſique, chantant des airs lugubres, dont le refrain eſt une roulade de ſanglots. Si le mort étoit du Corps des Sçavans & des Docteurs de la Loy, ou s'il paſſoit pour un Saint de profeſſion, l'enterrement eſt plus celebre ; car les Sçavans & les Santons groſſiſſent la Proceſſion. Ils portent à la tête un étendart de couleur verte, qui eſt la bien aimée du Prophete, & d'autres enſeignes, qui ſont certains ronds de fer, au milieu deſquels eſt le nom de Dieu en Arabe, qu'ils mettent au haut d'une demie pique ; ou ce ſont des croiſſans placez de même, & immédiatement devant la bierre ; ou ſur la bierre même on porte l'Alcoran.

C'eſt une bierre qui ſert à tous les morts, pour les porter au tombeau.

Ceux qui ſe ſont chargez de la bierre, ſont ſouvent relevez par les chemins par d'autres perſonnes qui s'empreſſent à avoir part à cet honneur, & à cette bonne œuvre. Rien ne les en rebute, non pas même la peſte, en un tems où elle déſoloit tout, & où l'on portoit des dix ou douze corps tout enſemble en terre.

Quand on eſt arrivé au lieu de la foſſe, on met le corps dedans, tourné un peu ſur le côté droit, ayant la tête à l'Occident, les pieds à l'Orient, & le viſage vers le Midi. On défait l'endroit du ſuaire, qui couvre le viſage du mort, pour lui mettre de la poudre ſur les yeux; & en s'approchant de ſon oreille, on lui dit: *Ecoutez; quand les deux Anges Munker & Naker viendront à vous, & vous demanderont quel eſt vôtre Seigneur, quelle eſt vôtre Religion, quel eſt le lieu où vous vous tournez, en priant, & qui ſont vos Freres? Répondez: Dieu eſt mon Seigneur, ma Religion eſt celle des Muſulmans, le Temple de la Meque eſt le lieu vers lequel je me tourne, en priant, & les vrais Croyans ſont mes Freres. Mahomet eſt le venerable Prophete qui nous eſt venu avec des démonſtrations évidentes & des ſignes inconteſtables, & qui nous a donné la Loy du ſalut: C'eſt le Prince des Apôtres; qu'il vive, & qu'il joüiſſe de la plus douce & parfaite paix: Je profeſſe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet eſt ſon ſerviteur & ſon envoyé.* Ceux qui répondent nettement aux deux Anges de cette maniere, ſont délivrez des tourmens que l'on ſouffre dans le ſepulchre, & leur ſepulture leur eſt un agréable Paradis; mais ceux qui heſitent en cette réponſe, endurent des peines effroyables, & leur tombeau eſt pour eux une fournaiſe ardente.

Aprés qu'on a donné cette ſalutaire inſtruction au mort, qui n'entend rien, comme on le peut croire, on le couvre de terre, & l'on en remplit toute la foſſe. Quelques Lecteurs ſe mettent à l'en-

tour, & liſent ce qui leur plaît de l'Alcoran, pour le repos de ſon ame; & à ſon intention, on diſtribüe du pain & quelques confitures aux aſſiſtans. On fait auſſi l'aumône aux pauvres.

Le troiſiéme jour, tous les parens & les amis ſe trouvent au tombeau avant le ſoleil levé, afin de ſe conſoler les uns les autres de la perte qu'ils ont faite. Les Lecteurs Eccleſiaſtiques s'y trouvent auſſi, pour y lire encore quelques Chapitres de l'Alcoran, & procurer par-là au mort le ſecours dont il peut avoir beſoin. La lecture finie, deux ou trois des plus proches parens s'étant mis en rang, on vient tour à tour les conſoler. La ceremonie eſt, qu'on les ſalüe, & qu'on leur donne des benedictions; & la réponſe eſt preſque pareille.

Le ſeptiéme jour, l'on diſtribüe encore des aumônes, pour le repos de l'ame du mort. L'on prépare pour cela quantité de viandes. Chacun le fait ſelon ſa qualité & ſes moyens. Les Lecteurs ſont auſſi de la partie, avec l'Alcoran. Les perſonnes riches font venir chez eux des Derviches, outre cette honorable dépenſe, aprés la derniere priere du ſoir, qui ſe fait au tems du ſouper; & ces Religieux y paſſent la moitié de la nuit à lire ou à reciter des Chapitres de l'Alcoran, & à faire d'autres prieres, avec des agitations de tête & de corps, & avec toute la force de leur voix.

Le trente-neuviéme, on renouvelle ces bonnes œuvres. Quelques-uns font porter en quelques Monaſteres les vivres qu'ils ont préparez; & en ayant fait feſtin aux Derviches, ils leur font lire l'Alcoran, pour le repos de la perſonne décedée. D'autres envoyent à dîner aux Priſonniers. Il y en a qui font porter aux petites Moſquées de chaque quartier le manger, & l'on y prie Dieu pour le mort. Enfin la même choſe ſe pratique au jour anniverſaire; aprés quoi on ne fait plus rien.

Quoi que je me ſois aſſez étendu ſur cette ceremonie Mahometane, & que ce que j'en ai rap-

porté, ſuffiſe, pour être dûëment éclairci de cette Religion, neanmoins un Auteur moderne, dont l'Hiſtoire m'eſt tombée depuis peu entre les mains, m'a paru en avoir traité ſi profondément & ſi ſpirituellement, que je n'ai pas crû en devoir fruſtrer le Lecteur. Il eſt vrai que ſon genre d'écrire eſt un peu critique & délicat; mais je ne penſe pas que ce que j'en rapporterai ſur ce ſujet, puiſſe ſouffrir aucune cenſure.

Il dit d'abord qu'il a extrait cette Religion d'une Theologie Mahometane, écrite par un de leurs Docteurs, qui vivoit dans le dernier ſiecle, & qui faiſoit profeſſion de ſuivre la Doctrine la plus reçûë à Conſtantinople, & la plus approuvée des gens de bien; ce qu'il eſt à propos de remarquer, les Mahometans étant partagez entre eux en un grand nombre de Sectes, ſans parler des Perſans, qui different beaucoup des Turcs: De quoi nous avons déja traité, & dont nous parlerons encore cy-aprés. Mais voyons cependant comme il rapporte l'origine de la Secte.

La Religion des Mahometans n'eſt, dit-il, preſque qu'un mélange de la Religion des Juifs, & de celle des Chrétiens, qui eſt redevable aux Juifs & aux Chrétiens de tout ce qu'elle contient de bon, principalement pour ce qui regarde la morale. Mahomet, qui étoit perſuadé que chaque Religion doit être fondée ſur la parole de Dieu, & non ſur celle des hommes, a été obligé de prendre la qualité d'Envoyé de Dieu; & pour impoſer davantage aux Chrétiens, il a feint d'être ce Paraclet ou Conſolateur, promis dans l'Evangile. Il a même pris une partie de leurs maximes, & a reconnu nôtre Seigneur comme un grand Prophete, qui avoit l'Eſprit de Dieu. D'autre part, voulant auſſi attirer les Juifs à lui, & ne faire de ces deux Religions qu'une ſeule, qui fût plus parfaite, il a introduit dans ſa prétenduë Réformation une bonne partie du Judaïſme; & c'eſt ce qui fait que les

Mahometans prétendent que les deux Loix, tant celle de Moyſe, que celle de Jeſus-Chriſt, ſont aujourd'hui abolies ; & qu'ainſi l'on eſt obligé d'embraſſer le Mahometiſme, ſi l'on veut être veritablement fidele. Ils avoüent que ces deux Loix ont été appuyées ſur la parole de Dieu ; mais ils ajoutent en même tems qu'elles ne ſubſiſtent plus, depuis qu'il s'eſt communiqué à Mahomet, pour réformer la Religion. Il y a même des Mahometans, qui affirment que ni les Juifs, ni les Chrétiens ne peuvent avoir de principes certains & infaillibles de leur Religion ; parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Les Juifs, diſent-ils, ont perdu leur Loy, & tout ce qu'ils avoient de Livres Saints, pendant le tems de leur captivité à Babylone ; & ce qu'ils nomment les Livres Canoniques, ne le ſont point en effet, mais ſeulement quelques reſtes de ces anciens Livres, que les Juifs ont rétabli du mieux qu'ils ont pû aprés cette captivité. A l'égard des Chrétiens, ils diſent que les Livres du Nouveau Teſtament ont été corrompus par les différentes Sectes qui ont été parmi les mêmes Chrétiens.

Mahomet donc a feint que Dieu lui a envoyé, pendant l'eſpace de vingt-trois ans, par le miniſtere de l'Ange Gabriel, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a compoſé le Livre, qu'on appelle Alcoran ; & ce Livre leur tient lieu d'Ecriture Sainte, faiſant le principal fondement de leur Religion. Mais comme parmi les Juifs, outre les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, il y a encore le Talmud, qui explique ce qui regarde la Tradition ; les Mahometans ont auſſi leur Aſſona, qui contient toutes les Traditions qu'ils doivent ſuivre. Ils ont auſſi des Interprétations de ces Livres, auſquelles ils ſe ſoumettent ; & ils diſtinguent de plus, auſſi-bien que nous, ce qui eſt de precepte d'avec ce qui n'eſt que de conſeil.

Le principal Article de leur créance eſt fondé

ſur l'Unité de Dieu. C'eſt pourquoi ils diſent ſans ceſſe : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : Dieu eſt un.* Et ils traitent d'Idolâtres ceux qui reconnoiſſent quelque nombre dans la Divinité, condamnant par-là avec les Juifs la Trinité des Perſonnes, que les Chrétiens reconnoiſſent en Dieu.

Le ſecond Article fondamental de leur Religion conſiſte en ces paroles : *Mahomet eſt l'Envoyé de Dieu.* Ils prétendent par-là exclure toutes les autres Religions ; parce qu'ils diſent que Mahomet eſt le plus excellent & le dernier de tous les Prophetes, que Dieu devoit envoyer aux hommes : Et comme la Religion des Juifs a été abrogée par la venüe de Jeſus-Chriſt ; de même la Religion Chrétienne, ſelon eux, ne peut plus ſubſiſter depuis leur Prophete.

Ceux qui introduiſent une nouvelle Religion, doivent faire paroître quelques miracles, afin qu'on ajoute plus de foy à leurs paroles. C'eſt pourquoi les Mahometans en attribüent quelques-uns à leur Legiſlateur. Ils aſſûrent qu'il fit ſortir de l'eau de ſes doigts, & qu'en marquant la Lune de ſon doigt, il la fendit. Ils diſent auſſi que les pierres, les arbres, les bêtes, le reconnurent pour le veritable Prophete de Dieu, & qu'ils le ſaluerent en ces termes : *Vous êtes le veritable Envoyé de Dieu.* Ils affirment de plus, que Mahomet alla une nuit de la Meque à Jeruſalem, d'où il monta au Ciel : Qu'il vit là le Paradis & l'Enfer : Qu'il parla avec Dieu, quoi que cela ſoit réſervé aux Bienheureux, aprés leur mort : Qu'enfin il deſcendit du Ciel cette même nuit, & qu'il ſe trouva dans la Meque, avant qu'il fût jour.

Outre les miracles de Mahomet, les Mahometans en attribüent auſſi à leurs Saints, avec cette difference neanmoins, qu'ils ne ſont pas à comparer à ceux de leur Prophete. Ils parlent tres bien de Dieu & de ſes perfections, en éloignant de lui tout ce qui peut marquer quelque imperfection,

Ils reconnoiſſent des Anges, qui ſont les exécuteurs des Commandemens de Dieu, & ils avoüent qu'il n'y a parmi ces Anges aucune diſtinction de ſexe. Ils ajoutent de plus que ces Anges diffèrent en dignité, & qu'ils ſont deſtinez à de certains offices, tant dans le Ciel, que ſur la terre; & qu'enfin ils écrivent les actions des hommes. Ils attribüent un tres grand pouvoir à l'Ange Gabriel; ſçavoir, de deſcendre dans l'eſpace d'une heure, du Ciel en terre, & de renverſer une montagne avec une ſeule plume de ſon aîle. L'Ange Afrail eſt deſtiné pour prendre les ames de ceux qui meurent; & un autre, nommé Eſraphil, tient toûjours à ſa bouche une grande corne ou trompette, pour en ſonner au jour du Jugement. Il ſeroit inutile, & même ennuyeux de rapporter les emplois des autres Anges. Ils croyent la Reſurrection generale des Morts, & ils font un dénombrement de tous les ſignes qui la doivent précéder: Car ils prétendent qu'il viendra alors un Anti-Mahomet, que Jeſus-Chriſt deſcendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Mahometane: A quoi ils ajoutent pluſieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la bête qui doit ſortir de la Meque. Ils affirment de plus qu'en ce tems-là, tous les animaux mourront, & que les montagnes voleront en l'air comme des oiſeaux; & qu'enfin les Cieux ſe fondront, & couleront en terre. Ils diſent neanmoins que quelque tems aprés, Dieu rétablira la terre, & qu'enſuite il reſſuſcitera les Morts, qui paroîtront tout nuds, depuis la tête, juſqu'aux pieds; mais que les Prophetes, les Saints, les Docteurs & les Juſtes, ſeront revêtus d'habits, & ſeront portez par des Anges & des Cherubins au Ciel Empirée: Que pour ce qui eſt des autres, ils ſouffriront la faim, la ſoif & la nudité; & que le Soleil s'approchant à un mille de leurs têtes, ils ſuëront étrangement, & endureront pluſieurs autres tourmens, que nous ne rap-

portons point. Je me contenterai de remarquer qu'ils n'étendent point les peines, que chacun doit souffrir à proportion de ses pechez, au delà de cinquante mille ans. Au reste, ce n'est pas seulement parmi nous qu'on voit S. Michel tenant une balance en sa main, pour peser les bonnes & les méchantes actions des hommes; les Mahometans assûrent aussi qu'au jour du Jugement, il y aura une balance, où l'on pesera le bien & le mal: Que ceux, dont le bien pesera plus que le mal, iront en Paradis: Qu'au contraire ceux, dont les pechez sont plus pesans que leurs bonnes actions, iront en Enfer, si ce n'est que les Prophetes & les Saints intercedent pour eux.

Cette créance des Mahometans touchant le Paradis & l'Enfer, approche assez de celle des Juifs & des Chrétiens, principalement des Orientaux. Ajoutez à cela, qu'ils reconnoissent aussi une forme de Purgatoire: Car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la Foy, & dont les pechez ont été plus pesans que leurs bonnes actions, & qui n'ont point ensuite été secourus par les intercessions des Justes; ils tiennent, dis-je, que ceux-là souffriront dans les Enfers, à proportion de leurs pechez, & qu'ensuite ils iront en Paradis. Voila à peu prés de quelle maniere ils reconnoissent aussi un Purgatoire, sans admettre aucun autre lieu que l'Enfer.

Outre ce Jugement general, où les Mahometans croyent que Dieu lui-même en personne fera rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent encore un Jugement particulier, qu'ils appellent le Tourment du Sepulchre; & ce Jugement, selon leur opinion, se fait de la sorte. Aussi-tôt que quelqu'un est mort & enterré, deux des plus grands Anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant quelle est sa créance à l'égard de Dieu & du Prophete, de la Loy & du Kiblé, c'est-

à-dire, du côté qu'il faut ſe tourner pour prier Dieu. Les Juſtes doivent alors répondre : Nôtre Dieu eſt celui qui a créé toutes choſes ; Nôtre Foy eſt la Foy Muſlimique ou Orthodoxe ; & la veritable adreſſe de nos prieres eſt à Kiabé. Les Infideles au contraire ne ſçachant que répondre, ſont condamnez à ſouffrir de grandes peines.

Dans cette Reſurrection generale, ils prétendent que ceux qui ſont deſtinez pour le Paradis, boiront, avant que d'y entrer, de l'eau de certaines fontaines, deſtinées à cet uſage ; & que chaque Prophete aura ſa fontaine ou ſa ſource particuliere, où il boira avec ſes Sectateurs. La fontaine où Mahomet boira avec tous ceux de ſa Secte, ſera beaucoup plus grande que celle de tous les autres Prophetes, & elle contiendra en ſa longueur, autant d'eſpace qu'on peut faire de chemin en un mois. Il y aura, diſent-ils, ſur les bords de cette ſource, plus d'aiguierres, qu'il n'y a d'étoiles au Ciel ; & ſon eau ſera plus douce que le miel, & plus blanche que le lait. Ceux qui en boiront une fois, n'auront jamais ſoif.

Il y a bien de l'apparence que toutes ces choſes là ſont plûtôt des paraboles, que de veritables Hiſtoires. C'eſt pourquoi il ne faut pas toûjours prendre à la lettre ce qu'on trouve dans les Livres des Docteurs Mahometans, & des autres Orientaux : Et c'eſt en ce ſens-là qu'on doit expliquer une bonne partie de ce qu'ils diſent du Paradis & de l'Enfer. Par exemple, dans la deſcription qu'ils font du Paradis, ils aſſûrent qu'il eſt tout rempli de muſc : Que ſes édifices ſont faits de briques d'or & d'argent : Que ceux qui y ſont entrez une fois, n'en ſortent jamais : Que leurs habits ne s'uſent point : Qu'il y a toute ſorte de viandes delicieuſes ; & que ce que l'on peut ſouhaiter, vient tout préparé, ſans qu'il ſoit beſoin de le cuire : Qu'en ce lieu-là l'on n'eſt point ſujet à dormir, ni aux autres neceſſitez du corps : Qu'il y a des

filles & des femmes divines & celeſtes, qui ſeront exemptent de toute ſorte d'incommoditez. C'eſt ainſi qu'ils décrivent leur Paradis. A l'égard de l'Enfer, ils diſent que les Infideles y demeureront éternellement avec les Diables : Qu'ils y ſeront tourmentez par des ſerpens plus grands que des chameaux, & par des ſcorpions plus gros que des mulets, auſſi-bien que par le feu & par l'eau boüillante : Qu'étant brûlez & réduits en charbons, Dieu les fera reſſuſciter de nouveau, pour les faire ſouffrir ; & qu'ainſi leurs tourmens ne finiront jamais.

Ils croyent auſſi communément la Prédeſtination, tant au bien, qu'au mal, & ils diſent que l'une & l'autre n'arrivent que parce que Dieu l'a ainſi ordonné. Il a, diſent-ils, écrit de toute éternité ſur une table les choſes qui ſont & qui doivent être ; & il eſt impoſſible que le contraire arrive. L'infidélité & la méchanceté de l'Infidele ſont auſſi-bien ſelon ſa connoiſſance & ſon deſir, que l'obéïſſance & la foy du Fidele. Ils ajoutent de plus que ſi l'on demande pourquoi Dieu a créé les méchans & les Infideles, il faut répondre à cela, que ce n'eſt pas à nous à rechercher trop curieuſement les ſecrets de Dieu ; qu'il fait ce qu'il veut, & qu'il n'y a perſonne qui puiſſe lui demander raiſon de ce qu'il fait. C'eſt pourquoi un veritable Sectateur de Mahomet doit dire : Je croi en Dieu, à ſes Anges, à ſes Livres, & au jour du Jugement. Je croi de plus que le bien & le mal viennent ſelon qu'il l'a ordonné ; & qu'enfin c'eſt lui qui a créé l'un & l'autre.

A l'égard des Fideles, qui meurent ſans avoir fait pénitence de leurs pechez, ils tiennent qu'ils demeurent en ſuſpens aprés leur mort, & que Dieu en diſpoſe ſelon ſa volonté : Qu'il pardonne aux uns, & qu'il condamne les autres à ſouffrir les peines qu'ils méritent, à cauſe de leurs pechez, étant neanmoins aſſûrez d'aller en Paradis, aprés

avoir expié leurs fautes. Ils ſont enfin perſuadez que Dieu remet toute ſorte de peehez, à la réſerve de l'Atheïſme & de l'Idolâtrie ; & e'eſt pour cette raiſon que dans les prieres qu'ils font pour les morts, ils prient auſſi-bien pour les méchans, que pour les bons. Ils eſtiment beaucoup les prieres, les aumônes, & les autres actions pieuſes que l'on fait pour les morts ; paree que cela eontribüe au ſoulagement & au repos des ames. Ils ont une eſpeee d'Office deſtiné à eela, où ſont marquées les prieres qu'on doit faire aux enterremens, & les Surrates ou Chapitres de l'Alcoran, qu'on doit dire ſur la foſſe du mort : Leſquelles lectures étant finies, ceux qui ont été employez à eet offiee, diſent tout haut : *Nous donnons de bon cœur à ce mort le merite de toute nôtre lecture.* Ce n'eſt pas par vanité qu'ils font élever des pierres ſur leurs foſſes ; mais afin que les paſſans ſe ſouviennent de prier Dieu pour le repos de leurs ames.

Les Mahometans ne s'aequittent pas ſeulement des actes intérieurs de la Foy, ils s'aceuſent de plus de tous leurs peehez, dont ils ſe eonfeſſent en la préſenee de Dieu, & à lui ſeul. La Pénitenee, diſent-ils, n'eſt autre choſe, que de ſe repentir de tel & tel peché, en prenant une ferme réſolution de n'y plus retomber.

Leur morale eonſiſte à faire le bien, & à éviter le mal. C'eſt ee qui fait qu'ils examinent avec ſoin les vertus & les viees ; & leurs Caſuiſtes ne ſont pas moins ſubtiles que les nôtres. Je rapporterai iei quelques-uns de leurs prineipes ; d'où l'on pourra juger plus faeilement de leur morale. Ils ſont tellement perſuadez que toutes les actions, qui ne ſont point aecompagnées de la Foy, ſont des pechez, qu'ils tiennent que celui qui la renie, perd le merite de toutes ſes bonnes œuvres ; qu'autant de fois qu'il eouche avee ſa femme, il eommet autant d'adulteres : en un mot, tout ee qu'il fait pendant ce tems-là, ne peut être agréable à

Dieu, juſqu'à ce qu'il ait fait pénitence de ſon peché : & alors il devient Muſulman ou Fidele, tout de nouveau ; & il faut qu'il ſe marie pour la ſeconde fois : Et s'il a fait le voyage de la Meque, il faut qu'il en faſſe un autre ; parce que toutes ſes bonnes actions ont été effacées par ce reniement, & la pénitence ne les fait point revivre.

Quand ils demandent quelque choſe à Dieu dans la priere, ils doivent s'abandonner entierement à ſa volonté, & lui dire : *Mon Dieu, je vous ſupplie de ne pas m'accorder ce que je vous demande, ſi ce n'eſt pour mon bien.* Et quand ils ont obtenu de Dieu la grace qu'ils demandoient, ils l'en doivent remercier, en témoignant qu'ils ſont indignes des faveurs qu'ils ont reçûës, & qu'ils ne peuvent rien faire d'eux-mêmes.

Il n'y a rien qu'ils recommandent tant que la confiance en Dieu, qu'ils reconnoiſſent être leur ſeul appui ; & ils loüent particulierement l'humilité, qui conſiſte, ſelon eux, à eſtimer les autres plus qu'eux-mêmes.

Ils donnent de tres beaux preceptes pour ſe défaire des paſſions, & pour éviter les vices. *Si tu veux*, diſent-ils, *que l'Enfer ferme ſes ſept portes, prends garde à ne point pecher de tes ſept membres, qui ſont les yeux, les oreilles, la langue, la main, le pied, le ventre, & la partie qu'on n'oſe nommer.* Et ils font le détail de toutes les choſes dont chacune de ces parties doit s'abſtenir. La médiſance eſt un des vices, contre lequel ils crient le plus ; & il n'y a rien qu'ils condamnent tant que les jugemens qu'on fait d'autrui, quand même ils ſeroient veritables. C'eſt ſur ce principe qu'eſt appuyée cette maxime, qu'on ne doit point parler des choſes qui nous ſont cachées. Ils défendent, par exemple, de dire : Un tel eſt mort, ou il mourra dans la Foy ; parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choſes que Dieu a cachées. Cela, diſent-ils, ſe peut faire ſeulement, lors que

le Prophete en a parlé ; & ainſi l'on peut aſſûrer que Abukexer, Oſman & Hali, & Homer ſont dignes du Paradis. C'eſt auſſi pour la même raiſon qu'ils diſent qu'il n'eſt pas permis de dire : Un tel eſt mort dans l'Infidélité, ou il eſt digne de l'Enfer ; à moins qu'on ne parle de ceux qui ſont nommez expreſſément dans le Prophete, comme le Diable, Abuſaheb & Abugehel.

Je paſſe ſous ſilence le reſte de leur morale, dautant que ce que j'en ai rapporté, ſuffit pour montrer quelle elle eſt.

La devotion des Mahometans s'étend juſqu'aux noms ſaints : comme quand ils prononcent le nom de Dieu, il faut qu'ils faſſent la reverence, & qu'ils ajoutent tres haut, tres beni, tres fort, tres excellent, ou quelque choſe de ſemblable. Si l'on vient à prononcer le nom du Prophete Mahomet, il faut ajouter : Que Dieu lui augmente ſes graces : Au nom des autres Envoyez, l'on ajoute que Dieu en eſt ſatisfait ; & enfin au nom des autres Docteurs, l'on ajoute : Que la miſericorde de Dieu ſoit ſur eux.

Il n'y a point de Conſtitutions Monachales, qui obligent tant les Moines à obéir à leur Supérieur, que les Preceptes des Docteurs Mahometans obligent les Diſciples à reſpecter leurs Maîtres, auſquels ils ſont obligez d'obéïr en toutes choſes, ſans oſer les contredire, ni même parler trop haut en leur préſence.

Comme ils diſtinguent ce qui eſt d'obligation divine d'avec ce qui n'eſt que de Conſtitution humaine, & ce qui eſt de precepte d'avec ce qui n'eſt que de conſeil ; auſſi ſe trouve-t-il parmi eux des devots, qui s'acquittent auſſi exactement des conſeils, que des Commandemens ; comme, par exemple, d'aller à la priere de neuf heures du matin, qui n'eſt point d'obligation, & de s'y proſterner deux fois au moins, ou huit tout au plus. Enfin, outre ce qui regarde la créance ou la mo-

tale parmi les Mahometans, ils ont encore leurs ceremonies, qu'ils obſervent aſſez à la lettre. Pour ſe diſtinguer des Juifs, qui ne ſont obligez que d'aller trois fois le jour à la priere, Mahomet a obligé ſes Sectateurs de faire cinq fois le jour la priere, pour marque d'une plus grande ſainteté. Ils ont un grand nombre de Traditions touchant la maniere de prier, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter, aprés ce que j'en ai dit.

Il y a des prieres, qui ſont d'obligation divine, & de neceſſité; d'autres, qui ſont ſeulement de conſeil & de bienſéance. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point obſervées, rendent la priere nulle: Par exemple, dans les prieres de midi & d'aprés midi, qui ſont d'obligation divine, la lecture ſe doit faire bas; mais dans celle qu'on fait le ſoir, avant de ſe coucher, & dans celle du matin, l'on doit lire à haute voix, s'il y a un Imam, c'eſt-à-dire, un Prêtre; mais ſi l'on prie ſeul, cela eſt indifférent. De plus, les hommes doivent d'abord lever leurs mains juſqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes juſqu'à leurs machoires ſeulement. Quand on eſt debout, & qu'on a la main droite ſur la main gauche, ſi c'eſt un homme, il doit placer ſes mains au deſſous du nombril; & ſi c'eſt une femme, elle les mettra ſur ſon ſein. Pour prier avec ordre, il faut ſuivre tout bas l'Imam, & l'imiter en tout ce qu'il fait. Ce ſeroit une choſe trop longue de rapporter toutes les poſtures qu'ils font dans leurs prieres. J'en ai décrit une partie. Leur modeſtie eſt d'autant plus grande, qu'ils ſont obligez d'obſerver une infinité de choſes, s'ils veulent être exaucez; car leurs prieres ſont eſtimées nulles, s'ils parlent, ou s'ils rient en priant, de ſorte qu'on les puiſſe entendre: de même, s'ils pleurent tout haut pour quelque malheur qui leur ſeroit arrivé, ou pour d'autres raiſons, à moins que ce ne ſoit à cauſe qu'on fait mention du Paradis, ou de l'Enfer; car alors la

priere ne laiſſe pas d'être bonne. Il y a encore un grand nombre d'autres cas, qui rendent leur priere nulle; comme de ſe gratter trois fois en quelque endroit, de paſſer devant l'Imam pendant un proſternement, de marcher l'eſpace de deux rangs, de détourner ſon viſage de la Kiblé, de commencer la priere, quand on entend commencer un autre que ſon Imam, de faire quelque faute dans la lecture, de ſaluer quelqu'un volontairement; car quand le dernier arrive par mégarde, l'on eſt abſous de cette faute, en faiſant un proſternement, qui eſt la pénitence ordinaire en ce cas-là.

Il eſt de plus défendu de prier Dieu avec un habit, dont on ſe ſert ordinairement dans la maiſon pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas viſite aux perſonnes de qualité.

Ils ne peuvent auſſi prier Dieu devant le feu; ce qui n'empêche pourtant pas qu'ils ne puiſſent faire leurs prieres à la chandelle ou à la lampe.

Mais nous n'aurions jamais fait, ſi nous voulions rapporter exactement tout ce qui leur eſt défendu de faire pendant la priere. Quant à leurs ablutions, il eſt d'obligation divine parmi eux de ſe laver la bouche, le viſage, & enſuite tout le corps: & la Tradition de Mahomet porte qu'on fera cette ablution avec intention de la faire; que pour bien nettoyer le corps, on verſera deſſus trois fois de l'eau, en commençant de l'épaule droite à la gauche, puis ſur la tête; & enfin ſur toutes les autres parties du corps. Si on lâche quelque vent pendant l'Abdeſt, ou ablution, ce qu'on a fait, ne ſert de rien; car l'ablution eſt alors nulle.

Ils mettent entre les Commandemens de Dieu, de ſe laver une fois le viſage & les bras juſqu'aux coudes, de ſe moüiller la quatriéme partie de la tête, & les pieds une fois: & la Tradition de Mahomet a ordonné de ſe laver les mains par trois fois, de ſe nettoyer les dents avec un certain bois, & de ſe laver aprés cela la bouche par trois fois,

& le nèz autant de fois, ſans diſcontinuer, quand on a une fois commencé; puis de ſe moüiller les oreilles du reſte de l'eau, dont on s'eſt ſervi pour ſe laver la tête. Il faut toûjours commencer à ſe laver par la droite; & quand on ſe lave les mains & les pieds, il eſt d'obligation de commencer par les doigts. Il y a auſſi pluſieurs choſes qui rendent nulles ces ablutions; mais c'eſt un peu trop s'arrêter ſur ces ceremonies.

Pour ce qui eſt des Sectes qui ſont parmi eux; l'Auteur que je rapporte, en voulant donner quelque intelligence, qu'il a tirée de ce Theologien Mahometan, qui mérite d'être remarquée, affirme que les choſes qui regardent leur Religion, ſont à la vérité écrites dans leurs Livres, qu'il qualifie ſacrez; mais qu'il y en a une partie qui eſt obſcure & difficile à entendre, & qu'il n'y a que les Sçavans qui les puiſſent pénétrer: Ce que Dieu a fait, dit-il, afin que les Sçavans s'occupaſſent dans la lecture de ces Livres, & qu'ils enſeignaſſent ſa volonté aux autres. Comme ces Livres ſont obſcurs, il arrive que les Interprétes ſe trompent ſouvent: mais leurs erreurs ne ſont point des pechez; & Dieu même veut, à ce qu'il dit, que ceux qui ne ſe ſont pas appliquez à l'étude, ſuivent le ſentiment des Docteurs, ſans examiner trop ſcrupuleuſement s'ils diſent vrai, ou non; parce que c'eſt à eux à ſe ſoumettre, & s'ils ſont trompez, ils ne pechent pas pour cela.

Ceux qui ſuccederent à Mahomet, quoi qu'ils ayent écrit beaucoup de choſes pour l'établiſſement & l'explication de la Loy de Mahomet, ils n'ont pû neanmoins tout écrire, parce qu'il n'y en avoit pas grande neceſſité en ce tèms là, ou qu'il n'y avoit pas tant de nouveautez & tant de cas de conſcience, qu'il en eſt arrivé depuis. Mais aprés que le nombre des Muſulmans s'eſt augmenté, l'on a commencé à être partagé en ſentimens, & il a été neceſſaire qu'il y eût des perſonnes qui

s'appliquaſſent à l'étude de la Loy, pour rédiger par écrit les préceptes qu'ils tiroient de leurs Livres : Et c'eſt ce qui donna occaſion aux differentes Sectes des Docteurs ; car chacun expliquoit la Loy ſelon la capacité de ſon eſprit, & donnoit au Peuple ſes Interprétations : De ſorte que le Peuple prit parti en peu de tems. Les uns ſuivoient Abunahie ; les autres Cafihié : d'autres Maliké ; d'autres Ahmed ; d'autres Dudzahimé : En un mot, le nombre de ces Docteurs fut tres grand ; & cela a toûjours continué juſqu'à preſent. Au reſte, ces Sectes ont toutes la même créance, en ce qui regarde l'eſſentiel de la Foy ; mais elles différent beaucoup entre elles pour la morale, & pour les ceremonies : Laquelle diverſité eſt, diſent-ils, arrivée par la permiſſion divine ; & il n'y a point de danger pour ceux qui les ſuivent ; car il n'y a point de Sectes, où l'on ne puiſſe ſe ſauver : Cependant il faut préferer la Secte d'Abunahife à toutes les autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultez ; & on le doit ſuivre principalement, quant à la morale. C'eſt pourquoi il y a plus de merite à ſuivre ſes ſentimens, que ceux des autres Docteurs, qui ſont venus aprés lui ; & c'eſt en ce ſens qu'on doit entendre ces paroles : Je ſuis de la Secte d'Abunahife. Quant à ce qui regarde les actions, le culte de Dieu & les ceremonies, je reçois tout ce qu'il a tiré des Livres Divins & des Traditions. J'ai choiſi ſes ſentimens, pour regler mes actions. Voila en peu de mots la penſée de ce Docteur Mahometan touchant les Sectes, qui ſont en grand nombre dans ſa Religion, & qui ne cauſent point de Schiſme, ni de diviſion qui puiſſent apporter préjudice à l'Etat : Car ces Articles fondamentaux du Mahometiſme conſiſtent ſeulement à faire profeſſion qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet eſt ſon Envoyé ; à faire exactement la priere & l'aumône ; à faire le peletinage de la

J'ai fait mention de ces Docteurs ſous d'autres noms.

Meque, & à obſerver le Jeûne du Romadan. Ces cinq Articles principaux en contiennent pluſieurs autres moins importans ; car celui de la priere doit toûjours être employé de tout ce qui peut rendre la priere pure, comme ils prétendent que ſont les ablutions ; & que la Circonciſion même appartient à cette pureté extérieure, qu'ils veulent être un ſigne de la pureté intérieure.

Et voila tout ce que cet Auteur rapporte de la Religion des Mahometans.

Il reſteroit encore, auparavant de finir ce Chapitre, de faire voir juſqu'où s'étend cette Religion dans les trois parties du Monde, c'eſt-à-dire, dans l'Europe, l'Aſie & l'Afrique ; car pour ce qui eſt du nouveau Monde, qui a été découvert depuis deux ſiecles, le Mahometiſme n'y a jamais mis le pied. Etenduë de la Religion Mahometane.

Quoique les opinions de leurs Docteurs ſoient différentes touchant l'explication de la Loy, comme nous avons vû, & qu'il y ait principalement deux grandes Sectes, celle de Mahomet, qui eſt la tige, & celle d'Aly, l'un de ſes principaux ſucceſſeurs ; ces deux Sectes generales, & les particulieres qui en dérivent, ſont toutes d'accord dans les points fondamentaux que chaque Mahometan eſt obligé en conſcience de pratiquer. J'en ai parlé pluſieurs fois ; & il ne reſte rien à dire là-deſſus, que de faire voir où ces Sectes s'étendent. *Tavernier, Relat. du Serrail.*

Nous n'avons dans l'Europe de Princes Mahometans que l'Empereur des Turcs, & le Kam de la petite Tartarie ; mais dans l'Aſie, il y en a pluſieurs qui ſont puiſſans, & qui occupent de grands Païs. Le Grand Seigneur y étend ſa domination au delà des ſources & des embouchures du Tygre, & vers le Nord, juſqu'aux Terres des Mengreliens. Pour aller de ſuite du Couchant au Levant, aprés le Grand Seigneur, il faut compter les Princes des trois Arabies, le Roy de Perſe, le Grand Mogol, le Roy de Viſapour, le Roy de

Golconde, ceux de la Côte de Malabar, dont le plus considérable est celui de Comorin, le Grand Kam de Tartarie, & les Rois des Montagnes au Nord de la même Tartarie, qui sont entrez dans la Chine; tous ces Rois, dis-je, suivent la Religion de Mahomet. Dans les Isles d'Orient, le Roy des Maldives, le Roy d'Achem ou de Sumatra, l'Empereur de Java, le Roy de Bantam dans la même Isle, & le Roy de Macassar, sont tous Mahometans. Les Rois de Perse, de Visapour & de Golconde, suivent la Secte d'Ali; & les Rois des Montagnes de Tartarie, avec quelques autres, ont aussi des Sectes particulieres. D'ailleurs il faut remarquer, que hors le Grand Seigneur, le Roy de Perse, les Princes Arabes & le Kam de la Grande Tartarie, tous les autres Rois que je viens de nommer, n'ont que des Idolâtres pour leurs Sujets, & tout le menu Peuple est plongé dans les tenebres du Paganisme; mais les Grands Seigneurs & toute la Soldatesque suivent la Loy de Mahomet.

Dans l'Afrique, il y a un Roy Mahometan, qui commande le long de la Côte d'Abex, qui regarde l'Arabie heureuse, jusqu'au Cap de Guardafu; & sa domination s'étend sur la Mer Rouge & sur l'Ocean. Les Gouverneurs que le Grand Seigneur tient en Egypte, & dans les Isles de la Mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la Côte de Barbarie, à Tripoli, à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de Rois, sont aussi Mahometans: Et enfin le Roy de Fez & de Maroc suit la même Loy.

Quoi que j'aye dit que dans la Haute Turquie & dans les Provinces qui en dépendent, il n'y ait que des Mahometans, il ne laisse pourtant pas d'y avoir par tout des Grecs Schismatiques & des Juifs, qui y sont soufferts, en payant le Tribut ordinaire. Nous parlerons de ces Grecs & de ces Juifs en leur lieu.

De la Religion de la Thrace.

LA Thrace fut réduite en Province Romaine sous l'Empereur Claude; & ſes Succeſſeurs la poſſéderent juſqu'à Conſtantin le Grand, qui établit le Siege de l'Empire à Conſtantinople. Cette grande Province de l'Europe, qui contient vingt journées de longueur de l'Orient à l'Occident, & ſept de large, reçut le nom de Romanie ſous les Empereurs d'Orient, aprés que le Siege y fut tranſporté de Rome, & que Conſtantinople eut celui de nouvelle Rome. Elle eſt habitée de plus de Chrétiens, que de Turcs & de Juifs enſemble; mais ils ſont tout-à-fait tyranniſez, & le ſeul moyen qui leur reſte pour ſe liberer en quelque façon de cette miſere, eſt de donner leurs plus belles filles en mariage aux Turcs, afin d'en avoir du ſupport: Ce que les Chrétiens ménagent toutefois de telle ſorte, que les filles ne changent point de Religion, quoi qu'elles ſoient mariées ſelon la Loy des Turcs. Dans la Ville de Conſtantinople, qui eſt une des plus peuplées de l'Europe, il n'y a que le tiers qui ſoit Turc; le reſte eſt Chrétien, à la réſerve de 30. ou 40000. Juifs, qui vivent en plus grande liberté, que dans la Chrétienté, parce qu'ils ont eu l'adreſſe de s'introduire dans les Partis & dans les Fermes du Grand Seigneur. Ils ont même le maniment des affaires domeſtiques de tous les Miniſtres de la Porte, auſquels ils ſervent ordinairement de donneurs d'avis. 48.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Cette Province a eu autrefois des Villes tres renommées & tres conſidérables, entre autres Abdere, Apollonie, Byzance, aujourd'hui Conſtantinople, Philoppopolis, Andrinople, Trajanople, &c. Les Thraciens eurent autrefois des Rois particuliers; enſuite ils revinrent Tributaires des Macedoniens: puis ils tomberent dans la domination des Romains. Depuis la Thrace eut le même ſort

que le reſte de la Grece, juſqu'à ce qu'elle eſt demeurée ſous la tyrannie des Turcs, qui en ſont les ſeuls Souverains, & les Maîtres abſolus, depuis la priſe de Conſtantinople par Mahomet II.

Conſtantinople. La Ville Capitale de cette Province, de même que de tout l'Empire Turc, eſt Conſtantinople, autrefois Bizance, & nouvelle Rome, appellée par les Turcs Stampold, qui ſignifie la Ville par excellence. Deux Auteurs de même nom aſſûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Egliſe de Bizance, qui fut depuis la nouvelle Rome. Mais cette fondation eſt conteſtée, & le Pape Agapet ſoutient que S. Pierre avoit le premier annoncé Jeſus-Chriſt en cette Ville. Quelques Hiſtoriens rapportent qu'aprés que Bizance fut preſque détruite par l'Empereur Severe, environ l'an 197. le Dioceſe fut transferé à Perinthe, Ville de Thrace, qu'on nomma depuis Heraclée. Le Pape Gelaſe I. écrivant aux Evêques de Dardanie, dit même qu'alors Bizance n'étoit qu'une ſimple Paroiſſe de ce Dioceſe. Domitius, frere de l'Empereur Probus, quittant l'an 280. la Ville de Rome, pour le zele de la Religion Chrétienne, ſe retira à Bizance, où il fut fait Evêque; & que ſes deux fils Probus & Metrophanes lui ſuccederent. Cet Evêché étoit Suffragant de celui d'Heraclée. Depuis Conſtantinople ayant eu le Siege de l'Empire d'Orient, ſon Egliſe devint avec le tems Metropole de celle d'Heraclée, à qui elle avoit été ſujette; & les Prélats d'Heraclée eurent le privilege de ſacrer ceux de Conſtantinople, comme les Evêques d'Oſtie ſacrent ceux de Rome. Pour ce qui eſt de la Dignité de Patriarche, le troiſiéme Canon du II. Concile de Conſtantinople donne au Prélat de cette Ville le premier rang aprés l'Evêque Romain, parce qu'elle eſt la ſeconde Rome. Ce qui fournit de grands ſujets de diſpute. P. de Marca croit que cette Egliſe n'eut que l'honneur de Patriarche, par ce Canon du II. Concile; mais que le droit

Nicephore Calliſte & Nicephore de Conſtantinople. *en ſes Lettre lûës au 5. Synode.*

Diſſertation du Patriarche de Conſtantinople.

en fut accordé dans le IV. Concile, qui eſt celui de Chalcedoine. Et en effet le vingt-huitiéme Canon de ce Synode ordonnoit que ſelon la déciſion des 150. Evêques, qui avoient compoſé le I. Concile Univerſel de Conſtantinople, la tres ſainte Egliſe de cette Ville, qui étoit la nouvelle Rome, joüiroit des privileges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le ſecond rang aprés le Siege de la vieille Rome. Il eſt vrai qu'il faut remarquer que ce Canon & les deux ſuivans furent ajoutez par les Evêques Orientaux, contre la volonté des Legats du Pape S. Leon, qui gouvernoit alors l'Egliſe. C'eſt pour cela que ces Legats s'en plaignirent aux Commiſſaires de l'Empereur, qui ayant fait lire ce Canon dans une Aſſemblée faite par les Legats, & qui ſe trouva ſigné de tous les Evêques; ces mêmes Legats ayant vû que tous avoient conſpiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à proteſter contre ce qui s'étoit fait en cela au préjudice des regles Eccleſiaſtiques; & S. Leon s'y oppoſa formellement, comme étant une nouveauté. Mais on ne prétend point décider ici cette queſtion: & avec tout ce qu'on rapporte, pour prouver qu'on ne peut diſputer au Siege de Conſtantinople le ſecond rang, je ne ſçai ce qu'on peut répondre à l'exemple de S. Jean Chryſoſtome, qui n'allégua point l'honneur de ce ſecond rang, attribué à ſa Chaire, pour faire voir que Theophile d'Alexandrie n'étoit pas ſon Supérieur. Il ne pouvoit ignorer les droits de ſon Egliſe, & il avoit en celui-ci une raiſon, pour décliner le Jugement du Synode aſſemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Conſtantinople croiſſant toûjours, Jean, ſurnommé le Jeûneur, ayant trouvé le moyen d'exercer ſon autorité ſur un Patriarche d'Orient, en la Cauſe de Gregoire d'Antioche, prit le titre d'Oecumenique ou d'Univerſel, qui fait tant de bruit dans l'Hiſtoire. Le Pape Pelage s'oppoſa à ce titre, qu'il appella une uſur-

pation nouvelle. S. Gregoire s'y oppoſa auſſi avec chaleur, en parla comme d'un nom ſuperbe, plein de blaſphêmes, d'erreur, de venin & de
595. Schiſme, & le condamna par une infinité de fortes raiſons, qu'on voit dans ſes Epîtres. Cette diſſention s'augmenta de plus en plus. Elle ſe fomenta par la complaiſance des Empereurs, & ſur tout ſous l'Empire de Maurice, de Juſtinien le Jeune, environ l'an 692. & de Baſile le Macedonien, aprés la celebration du VIII. Synode Oecume-
869. nique. Photius fut proprement le premier Auteur du Schiſme de l'Egliſe Grecque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette ſéparation ne ſe forma bien que dans le onziéme ſiecle, & ſur tout du tems du Patriarche Michel Cerularius. Depuis ce tems, les trois autres Patriarches d'Orient, quoi que Supérieurs en leur Dioceſe, ont reconnu celui de Conſtantinople pour Paſteur Oecumenique. Il faut encore remarquer au ſujet de l'Egliſe dont nous parlons, qu'elle fut étrangement perſecutée par les Ariens, & que ſans le ſecours de S. Gregoire de Nazianze, elle auroit été déſolée par ces ennemis de la Divinité de Jeſus-Chriſt. Les Neſtoriens & les Partiſans d'Eutyches la troublerent auſſi cruellement. Elle ſouffrit davantage par l'erreur des Monothelites; & la perſecution des Briſe-Images fut ſi furieuſe, qu'elle dépeupla cette même Egliſe de Fideles. Tant d'erreurs, l'ambition de ſes Paſteurs, & le Schiſme déplorable qu'elle entretint, l'ont miſe enfin, par un juſte Jugement de Dieu, dans les fers d'une ſervitude funeſte, où elle gemit.

Conciles Generaux de Conſtantinople. 381. Quatre Conciles Generaux ont été tenus en cette Ville. Le premier, qui eſt le ſecond General, par 150. Evêques, ſous le Pontificat du Pape Damaſe, & l'Empire du Grand Theodoſe. Le deſſein de cette Aſſemblée étoit de ſoutenir la Doctrine du Concile de Nicée, que pluſieurs faux Synodes avoient réprouvée; de condamner l'erreur de Ma-

tedonius, qui nioit la Divinité du S. Eſprit ; & pour mettre un Prélat Orthodoxe à l'Egliſe de Conſtantinople, qu'Euſebe, Maecdonius, Eudoxius, Demophilus, Evêques Ariens, avoient corrompüe, ſuccedant l'un à l'autre. Ces choſes y furent exécutées avec aſſez de bonheur : Car les Peres reçûrent premierement le Symbole de Nicée, qui étoit comme la baſe de tous les Canons Dogmatiques ; & ils en publierent un, que S. Gregoire de Nyſſe dreſſa, où ayant clairement exprimé la Conſubſtantialité du Fils avec ſon Pere, ils ajouterent pour le S. Eſprit, procédant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils, à cauſe de l'hereſie de Maecdonius. Dans la Verſion Latine de ce Symbole, qui ne ſe chanta que long-tems aprés en Occident, on lit : Qui procéde du Pere & du Fils. Ce qu'on peut voir dans les Actes du II. Concile General de Lyon, tenu ſous le Pontificat de Gregoire X. 1274.

La profeſſion de Foy étant publiée au Synode de Conſtantinople, on condamna les hereſies des Eunomiens, des Ariens, & des Demi Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens & des Apollinariſtes, avec leurs Auteurs.

De la Doctrine de la Foy les Peres paſſerent à la Diſcipline Eccleſiaſtique, & firent un Canon, qui regloit la Juriſdiction des Chefs des Dioceſes. J'ai remarqué ci-devant ce qui fut ajouté en faveur des Prélats de l'Egliſe de Conſtantinople. Baronius dit que le Pape Damaſe approuve ce Concile, quant à ce qui regarde la Foy ſeulement. Il contient 17. Canons.

Le II. Concile de Conſtantinople, qui eſt le V. General, fut aſſemblé ſous le Pontificat du Pape Vigile, & l'Empire de Juſtinien. Ce Pontife, qui étoit à Conſtantinople, deſirant ardemment la paix de l'Egliſe, troublée pour les trois Chapitres, & pour les Livres d'Origene, propoſa à l'Empereur de convoquer ce Concile en un lieu, Second Concile de Conſtantinople. 553.

où les Evêques Occidentaux ſe pûſſent trouver. Juſtinien rejetta cette propoſition. Le Pape ſe renferma dans une autre, qui fut qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie, & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part en cette diſpute. L'Empereur trouva cela raiſonnable; mais il ne fut point exécuté. Cependant le Concile fut aſſemblé le 4. May. Eutychius, Patriarche de Conſtantinople, y préſida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Deputez d'Euſtochius de Jeruſalem, avec pluſieurs autres Prélats, s'y trouverent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile par trois Patriarches & ſeize Metropolitains, d'y venir prendre ſa place; mais il s'en excuſa ſur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc aſſemblez, condamnerent dans la huitiéme Seſſion les hereſies de Neſtorius, d'Eutyches & d'Origene, les Ecrits de Theodore de Mopſueſtie, de Theodoret de Cyr, contre S. Cyrille d'Alexandrie, & l'Epître d'Ibas d'Edeſſe. Le Pape Vigile, avant cela, avoit fait une Conſultation, dans laquelle il répondoit article par article à 60. erreurs extraites des Livres de Theodore, que Juſtinien avoit marquées, & les confondit par l'autorité de l'Ecriture & des Peres. Mais venant aux trois Chapitres, c'eſt-à-dire, aux perſonnes de Theodore, d'Ibas & de Theodoret, il diſoit que le Concile d'Epheſe, ni celui de Chalcedoine ne les ayant point ſoumiſes à l'anathême, il ne les y pouvoit ſoumettre: & alléguant les témoignages des Papes Leon & Gelaſe, il ordonna qu'aucun ne fût ſi hardi que de condamner les mêmes Theodore, Ibas & Theodoret. Cette Conſtitution eſt du treiziéme jour de May, auquel ſe tenoit la cinquiéme Seſſion du Concile. Les plus éclairez conviennent que l'Empereur, à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Baronius n'eſt pas de cet avis,

Quoi qu'il en ſoit, il eſt sûr que ce Concile, qu'on avoit celebré pour finir le Schiſme cauſe pour défendre les trois Chapitres, l'augmenta en pluſieurs endroits : car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie n'acquieſcerent à la détermination des Evêques Orientaux. Juſtinien, qui ſe rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelque autre raiſon, condamna depuis les trois Chapitres. Comme ce V. Concile Oecumenique eſt un des points les plus importans de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ſoit pour l'autorité des Papes, ſoit pour celle des Conciles Generaux, les Curieux pourront voir & conſulter les Auteurs qui ſont rapportez par Moreri à la lettre C. *in verbo* Conſtantinople.

L'hereſie d'Eutyches fut la ſource malheureuſe de grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothelites eſt la plus dangereuſe. Ces Heretiques n'oſant pas s'oppoſer ouvertement au Concile de Chalcedoine, confeſſoient bien qu'il y avoit deux natures en Jeſus-Chriſt ; mais ils ajoutoient qu'il n'y avoit en lui qu'une opération & une volonté. Cette hereſie avoit été comme introduite par un certain Jean, ſurnommé Philoponus, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535. contre les Severiens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Triteites, c'eſt-à-dire, de trois Dieux, qu'il introduiſit, ajoutant qu'aprés l'union des natures en Jeſus-Chriſt, il ne reſtoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées ; & du tems de l'Empereur Heraclius, elles ſe renouvellerent plus fortement. Ce Prince ſe trouvant à Hierapolis, à ſon retour de la guerre des Perſes, exhorta Athanaſe, Patriarche des Jacobites, à ſouſcrire aux Ordonnances du Concile de Chalcedoine. Le Prélat heretique promit de le faire ; mais il ne voulut admettre qu'une volonté & une opération

dans la Perſonne de Jeſus-Chriſt. Heraclius conſulta Cyrus & Sergius, qui le tromperent, & ſe déclara le défenſeur de cette hereſie. Il publia même un Edit, qu'on nomma *Ecthese*, ou Expoſition, pour ſoutenir cette fauſſe créance. Conſtans, qui ſucceda au fils d'Heraclius, publia pour le même ſujet un Edit, qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenſeur de la verité orthodoxe. Conſtantin, dit Pogonat, ou le Barbu, fils & ſucceſſeur de Conſtans, ſuivit le bon parti. Le Pape Agathon ſe ſervit de cette occaſion pour faire tenir le VI. Concile Oecumenique, qui eſt le III. de Conſtantinople. Il fut commencé le 7. Novembre de l'an 680. dans une Chapelle du Palais, qui s'appelloit *Trulle Secretarium ſacri Palatii.* Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppula.* Les Legats du S. Siege & du Pape Agathon s'y trouverent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothelites fut condamnée dans la dix-ſeptiéme Seſſion. Dans la dix-huitiéme, qui fut la derniere, on regla toutes les autres affaires; & ainſi l'Aſſemblée fut conclüe le 16. Septembre 681. Gregoire, Patriarche de Conſtantinople, fauteur de l'hereſie, reconnut avec quelques autres la verité Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le ſeul qui perſiſtant dans ſon obſtination, fut excommunié & dépoſé. Le nombre des Prélats qui aſſiſterent au Concile, étoit de 289. Quelques-uns diſent 170. & d'autres 150. Voyez le VI. Tome des Couc. Baron. an. C. 680.

Quelques années aprés la celebration du VI. Concile, les Evêques Grecs aſſemblez dans le même lieu de Trulle, recüeillirent pluſieurs Canons, juſqu'au nombre de 102. qu'ils attribuerent aux V. & VI. Synodes. C'eſt pour cela que leur Aſſemblée fut nommée Πενθέκτης par les Grecs, & par les Latins *Quini-Sexta*; comme qui diroit

Sinq-ſixiéme, étant le ſupplément des deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en ſont ſervis que pour combattre les Schiſmatiques par leurs propres armes.

Le IV. Concile de Conſtantinople, qui eſt le VIII. General, fut tenu contre le faux Patriarche Photius, ſous le Pape Adrien II. & les Empereurs Baſile le Macedonien en Orient, & Loüis, fils de Lothaire, en Occident. Pour entendre la cauſe de cette convocation, il faut ſçavoir que Nicephore s'étant mis ſur le Trône de Conſtantinople, donna ſa fille Procopia à Michel Curopalate, qui fut depuis Empereur. Ce dernier, chaſſé par Leon l'Armenien, laiſſa deux fils, Theophilacte & Nicetas, que l'Uſurpateur fit eunuques, & les mit dans des Monaſteres. Le dernier prenant l'habit de Religion, eut nom Ignace, & ſucceda en 846. à S. Methodius au Siege de Conſtantinople, ſous l'Empire de Michel III. dit le Bûveur. Ce Michel ayant chaſſé ſa mere Theodore, qui gouvernoit tres ſagement les affaires, en donna la conduite à ſon oncle Bardas, méchant homme, lequel ayant chaſſé ſon épouſe legitime, entretenoit publiquement la femme de ſon fils. Ignace, qui voyoit avec peine ce ſcandale, en avertit fort ſouvent Bardas: mais ſes remontrances étant inutiles, il ſe ſervit des armes Eccleſiaſtiques, l'excommunia, & refuſa hardiment de l'admettre à la participation des ſaints Myſteres. Bardas, pour ſe vanger d'Ignace, l'accuſa d'avoir conſpiré contre la perſonne de l'Empereur, parce qu'il avoit refuſé de donner le voile de Religion à ſa mere Theodore, le fit chaſſer de ſon Siege, & y introduiſit l'Eunuque Photius, perſonnage tres ſçavant, mais plein d'ambition, de ruſe & de malice. Cette uſurpation fut la ſource du Schiſme de l'Egliſe Grecque avec la Latine: Car Photius, pour ſe maintenir dans ſon Siege, mépriſa les Le-

IV. Concile de Conſtantinople. 869.

Nicolas I. gats du Pape, tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toute ſorte de calomnies pour faire valoir ſon uſurpation. C'eſt Adrien II. ce qui obligea le Pape de convoquer le VIII. Concile, où il envoya ſes Legats. Cette Aſſemblée 869. fut tenüe par 102. Evêques. Elle contient dix Seſſions, quatorze Canons en l'Edition Grecque, & vingt-ſept en la Latine d'Anaſtaſe. Le premier ordonne, ſelon le commandement de l'Apôtre S. Paul aux Theſſaloniciens, de garder les Traditions Apoſtoliques non écrites. Le ſecond détermine qu'il faut reveter les Images du Sauveur de la même veneration que l'on revere les ſacrez Evangiles. Il ajoute auſſi que l'on doit la veneration aux Images de la ſainte Vierge, Mere de Dieu, des Anges & des Saints. Le quatriéme déclare que Photius n'étoit & n'avoit jamais été Evêque. Dans la VII. Seſſion, il fut condamné, & ſes Livres furent brûlez dans la VIII. Nicetas, qui a écrit la Vie de S. Ignace, dit que les Prélats ſouſcrivant à la condamnation du même Photius, trempérent leurs plumes dans le Sang de Jeſus-Chriſt, qu'on venoit de conſacrer. Le Pape Theodore avoit fait la même choſe dans un Concile qu'il aſ- 648. ſembla à Rome contre Pyrrhus, Patriarche de Conſtantinople, Monothelite. Ce Photius fut 878. neanmoins rétabli derechef au Siege de Conſtantinople par l'Empereur Baſile, aprés la mort d'Ignace, Patriarche de ce Siege. Mais cet Empereur étant mort, ſon fils Leon chaſſa Photius, ſubſtituant Eſtienne en ſa place. Les Grecs ne reçurent point le Concile, que Photius étant remis ſur le Siege, celebra en 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383. Evêques, fit confirmer ſon élection comme Canonique, réprouva le VIII. Concile Oecumenique, & fit rayer du Symbole de Conſtantinople le mot *Filioque*, diſant qu'il avoit été ajouté par les Latins.

Pluſieurs anciens Auteurs placent ce Concilia-

bule entre les legitimes. Baronius ſe plaint avec raiſon de ce que dans la VI. Seſſion du Concile de Florence, qui fut tenu à Ferrare, le Cardinal Julien Ceſarini ne s'oppoſa pas à cela, en diſputant contre Marc, faux Evêque d'Epheſe, qui vouloit faire condamner le Concile VIII. & introduire le faux Synode de Photius, qu'il aſſûroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII.

Autres Conciles de Conſtantinople.

Aprés avoir parlé des Conciles Generaux tenus à Conſtantinople, je viens aux particuliers, qui ont été celebrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Heretiques. Le premier de ceux-ci eſt une Aſſemblée d'Evêques Ariens ou Euſebiens, qui aprés le banniſſement de S. Athanaſe, condamnerent Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adverſaires de leur hereſie au Concile de Nicée; qu'il n'avoit pas voulu ſouſcrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius en ſa Communion. Ils fonderent ſa dépoſition ſur quelques paſſages d'un Livre qu'il avoit compoſé contre ceux d'Aſterius, qui de Philoſophe s'étoit fait Chrétien, & défendoit l'Arianiſme, comme s'il eût ſoutenu les Sectateurs de Paul de Samoſate. 336.

L'Empereur Conſtance, à la priere d'Acacius de Conſtantinople, aſſembla un autre Synode d'Ariens, & y fit venir les Evêques de Bythinie au nombre de 50. On y dreſſa une Confeſſion de Foy, qui, ſelon Socrate, eſt la neuviéme depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de conſubſtantialité; ni de reſſemblance, ni de ſubſiſtance, ni d'hypoſtaſe. Euſthatius préſenta à l'Empereur une Formule de Foy, écrite par Eudoxe; mais il la déſavoüa, à cauſe de ſon impieté, & accuſa Aetius d'en être l'Auteur. Aprés cela, les Demy-Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acacius, Arien, vangeant ainſi les Orthodoxes des maux qu'ils avoient reçûs de ces Heretiques. 359.

L'Ordination de Flavien à l'Epiſcopat d'Antio-

le V. siecle, pour la terminer, Proclus de Constantinople convoqua un Synode, où il fut ordonné qu'on garderoit les Reglemens faits par les Conciles de Nicée, & le I. de Constantinople. 459.

Eutyches, Abbé d'un Monastere de Constantinople, ayant combattu avec zele les erreurs de Nestorius, fut l'inventeur d'une heresie aussi détestable que celle qu'il attaquoit. Eusebe, Evêque de Dorilée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutyches, tâcha de lui faire connoître la fausseté de ses opinions : mais voyant qu'il travailloit inutilement, il avertit Flavien de Constantinople, afin que comme Prélat Diocesain, il employât son autorité, pour éteindre ce feu naissant. Ce dernier tenoit alors un Synode, pour juger un different arrivé entre Florent, Metropolitain de Sardes, & deux de ses Suffragans. Eusebe présenta une Requête contre Eutyches, lequel ayant comparu devant les Prélats, aprés une troisiéme citation, & ayant eu l'effronterie de soutenir ses erreurs, qui étoient de confondre tellement les deux natures en Jesus-Christ, qu'il n'en admettoit qu'une, sçavoir la Divine ; le Synode le dégrada du Sacerdoce, lui ôta la Supériorité de son Monastere, & le retrancha de la Communion Ecclesiastique. Ce Synode fut tenu l'an 448. Les Protecteurs d'Eutyches n'oublierent rien pour éludet cette coudamnation, & Chrysaphius, Officier de l'Empereur Theodose, lui persuada, sur les plaintes que feroit l'Heretique, de convoquer des Evêques à Constantinople, qui revissent son procés. 30. s'y assemblerent en Synode, où, quoi que les Procureurs & les Fauteurs d'Eutyches pûssent dire, les Actes du I. Concile furent approuvez. Synode contre Eutyches Abbé. *Baron. a. C.* 448. 449.

Aprés la mort de Flavien, Prélat de Constantinople, le Pape envoya des Legats pour l'élection d'Anatolius. Ils trouverent que Marcien, qui avoit succedé à Theodose, soutenoit le parti orthodoxe avec un zele extrême ; ce qui leur donna S. Leon.

450. le moyen de convoquer un Synode, où, aprés la lecture de la Lettre du Souverain Pontife, à laBaron. a. C. quelle tous les Peres souscrivirent, on prononça 450. anathême contre Eutyches & Dioscorus.

Gennade ayant été mis sur le Siege de Constantinople, signala les commencemens de son Episcopat, par la convocation d'un Synode, à la priere 459. de l'Empereur Leon. Domitien & Geminien, Legats du S. Siege, y assisterent, avec 73. Prélats des Provinces voisines. On y reçut le Concile de Chalcedoine. L'erreur d'Eutyches y fut condamnée, & le seul Canon qui nous reste de ce Synode, Bar. a. C. est contre les Simoniaques, qui conferoient ou re- 459. cevoient les Ordres pour de l'argent.

Pierre Gnaphée, ou le Foulon, introduit dans la Chaire d'Antioche, fut Auteur d'une nouvelle heresie, ajoutant à l'Hymne, qui s'appelle Trisagion, ces paroles: *Qui a été crucifié pour nous*, attribuant la Passion aux trois Personnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blasphême, en firent de grandes plaintes, & s'é- 483. tant assemblez à Constantinople, ils condamnerent Baronius. unanimement cette erreur.

Jean, Patriarche de Constantinople aprés Ti- 518. mothée, prit possession de son Siege, dans le tems que Justin fut couronné Empereur. Quatre jours aprés, il s'assembla avec 40. Evêques, & tous ensemble ils approuverent publiquement le Concile de Chalcedoine, condamnerent Severe & quelques autres Schismatiques, & rétablirent dans les Dyp- Hormis- tiques les noms de S. Leon, d'Euphemius & de das. Macedonius. Le Pape s'opposa à ce point du rétablissement des deux derniers dans les Archives: Car bien qu'ils fussent morts pour la Foy, c'étoit pourtant hors de la Communion de l'Eglise Ro- Baron. 518. maine. Ainsi ces noms furent encore rayez: ce qui Tom. IV. fut une marque convaincante de l'autorité du Pape Conc. dans l'Eglise d'Orient.

L'année aprés la celebration de ce Synode, le

Pape envoya à Constantinople des Legats; lesquels étant arrivez la Semaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réunion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, aprés que les Orientaux eurent accordé tout ce qui avoit été résolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre, fut mis en sa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Legats avec des Lettres tres respectueuses au Pape, pour le prier qu'il fût permis à quelques Eglises d'Orient de retenir dans leurs Regiſtres le nom de leurs Evêques, qui avoient eu communion avec Acacius. Le Pape refusa cette demande, & témoigna en cette occasion une fermeté merveilleuse.

Anthime, Patriarche heretique de Constantinople, ayant été chassé de son Siege, Menas fut mis en sa place, & avec les Legats du Pape il tint un Concile, où le même Anthime, Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reste des Acephales furent condamnez. Ce Synode contient 5. Sessions, approuvées par Justinien. Agapet. 536.

Le Pape Vigile étant passé à Constantinople, tint un Synode, où il condamna les trois Chapitres, sauf l'autorité du Concile de Chalcedoine. C'étoit un Jugement contraire à ce qu'il avoit hardiment soutenu. Aussi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie & d'Illyrie se separerent de lui, avec deux de ses Diacres. Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuser d'avoir trahi la Foy, puis qu'il ne s'en agissoit point. 547. Baronius. 574.

Jean, Patriarche de Constantinople, celebra un Synode, où Gregoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur, fut absous, & où il prit le titre d'Oecumenique ou Universel, auquel le Pape s'opposa. 587. Pelage.

S. Gregoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. & craignant que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau touchant le mot d'Oecumenique, que ceux de Constantinople

prenoient. Il écrivit la 70. Epître du Livre 7.

633. Le Compilateur anonyme des Synodes en met 2. celebrez par le Patriarche Serge, ſous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de
639. l'hereſie des Monothelites, fit une autre Aſſemblée de Prélats, où l'on approuva l'Ectheſe, Edit ou Expoſition de l'Empereur Heraclius, ces erreurs des Monothelites ayant été condamnées dans le III Concile de Conſtantinople, qui eſt le VI. General. Jean, Patriarche, ſe ſervant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanes, eut la hardieſſe de s'inſcrire en faux contre les Decrets du Synode Oecumenique, dans une Aſſemblée qu'il
712. tint.

L'Egliſe de Conſtantinople, qui avoit tant ſouffert par la fureur des Heretiques, ſe vit encore expoſée à de mêmes malheurs dans le VIII. ſiecle : Car l'Empereur Leon l'Iſaurique s'étant laiſſé prévenir contre les Images, aſſembla un
726. Synode, & fit publier un Edit, que perſonne n'en
Contre les Images. auroit, ni de celles des Saints, ni de la ſainte Vierge, ni même de celles de Jeſus-Chriſt. Conſtan-
754. tin Copronyme manda 338. Evêques, qui depuis
Baron. tom. 6. Concil. le 8. Février, juſqu'au 8. Août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par les Orthodoxes.

Conſtantin VII. qui repudia ſa femme legitime, pour épouſer une femme de chambre, nommée Theodore, ſe rendit ſi odieux aux gens de bien, que perſonne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joſeph, Prêtre & Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople, ſe laiſſant ſurprendre aux prieres de l'Empereur, couronna cette femme : Ce qui irrita tellement le Patriarche Tarraſius, qu'il dégrada cet Oeconome indiſcret. Nicephore, qui
806. ſucceda à Conſtantin, fit aſſembler un faux Synode, où ce même Joſeph fut abſous ; & trois ans aprés, il en fit celebrer un autre, que Theodore Studite appelle Meche-Synode, & dans lequel

Theodore, Platon, & quelques autres Perſonnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illegitime de Conſtantin, furent condamnez & envoyez en exil.

Les Heretiques Iconoclaſtes tinrent un Synode contre le Concile General de Nicée: mais quand Michel Porphyrogenete fut mis ſur le Trône, les Prélats Orthodoxes dans un Concile remirent le culte des ſaintes Images, Methodius ayant été mis à la place de Jean, Patriarche heretique. Les Grecs celebroient la Fête du culte rendu aux Images le premier Dimanche de Carême, qui étoit le jour de la celebration du Concile. 814. 842. *Baron. ſur la fin du 9. Tome.*

L'an 854. Gregoire, Evêque de Syracuſe, fut condamné dans un Synode tenu par S. Ignace; ce qui cauſa de grands maux.

Photius ayant été introduit ſur le Siege de Conſtantinople, celebra deux Conciles contre S. Ignace, Paſteur legitime. Le I. l'an 859. & le II. l'an 861. Il fut d'environ 318. Evêques, & on obligea les Legats, que le Pape avoit envoyez pour finir les differends entre le Patriarche legitimé & celui qui avoit été introduit, d'aſſiſter au Concile. Le Pape le réprouva. Nicolas I.

Conſtantin VIII. aprés la mort du Patriarche Eſtienne II. voulut faire élire ſon fils Theophylacte: mais comme ce Prince étoit tres jeune, il gagna un certain Moine, nommé Thryphon, lequel, contre toute ſorte de Loix Eccleſiaſtiques, devoit conſerver la Prélature à Theophylacte. Cependant ce Moine ayant réſolu de ceder ſa place, fut dépoſé dans un Synode. 944.

L'an 963. Nicephore Phocas ſucceda à Romain, & épouſa ſa veuve, nommée Theophane. Le Patriarche Polieucte lui interdit l'entrée de l'Egliſe, pour deux raiſons; parce qu'il avoit déja épouſé une autre femme, qui vivoit encore, & qu'il avoit porté au Baptême un fils de ſa nouvelle épouſe. Pour finir cette diſpute, on aſſembla un

Synode, où Nicephore ayant assûré par serment qu'il étoit innocent de ce dont on l'accusoit, il fut absous.

Le Patriarche Basile, convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode, & Antoine Studite fut mis en sa place.

Baron. a. C. 975.

1277. On met aussi un Synode tenu par le Patriarche Jean Bec, qui reconnut l'Eglise Romaine pour être la Mere des autres Eglises, & la Maîtresse de la Foy Orthodoxe; & les Pontifes, Souverains Pasteurs des Chrétiens.

1345. Il en fut assemblé un autre contre Barlaam, où les opinions de Gregoire de Palamas furent reçûës. Sponde en l'année 1341.

Un autre faux Synode, tenu l'an 1345. selon Sponde, approuva les mêmes erreurs de ce Palamas, faux Moine, depuis Archevêque de Thessalonique, contre le Patriarche Jean, & les autres Défenseurs de la verité. On dit que l'Imperatrice Anne, veuve d'Antoine, & mere du jeune Empereur Jean V. Paleologue, présida à ce Synode; ce qui est un témoignage assûré du malheur de l'Eglise Schismatique des Grecs.

Cantacuzene l. 3. ch. 98.

Il ne faut pas aussi oublier le Synode que Parthenius, Patriarche de Constantinople, celebra contre les mœurs de son prédecesseur Cyrille, que les Protestans avoient attiré à leur parti par argent.

1642.

Patriarches de Constantinople.

Il y a eu cent soixante Patriarches qui ont occupé ce Siege depuis S. Alexandre, * qui en fut le premier Patriarche, parce que lui seul présidoit à toutes les Eglises Grecques dispersées par l'Orient. Même ce Patriarche s'éleva jusqu'au point de contester la Primauté au Pape de Rome. Auparavant ce S. Alexandre, il y avoit eu 23. Evêques, successeurs de S. André, ou de S. Pierre, qui y avoit annoncé le premier l'Evangile, comme le Pape Agapet le rapporte.

* mort en 336. ou 340.

Il y a eu aussi 94. Empereurs de Constantino-

ple depuis Constantin le Grand, qui en a été le premier, jusqu'à Constantin le Petit, surnommé Paleologue, qui en fut le dernier Empereur, & qui perdit la vie à la prise de cette Ville, remportée par Mahomet II. Sultan des Turcs, qui en ont toûjours été depuis en possession, & les Princes Ottomans Maîtres de l'Empire d'Orient. 1453.

Empereurs de Constantinople.

L'on remarque que cette Ville fut prise la seconde Fête de la Pentecôte, en punition de l'heresie des Grecs, qui dérogeoient à la Divinité du S. Esprit. Photius, son Patriarche, niant que le S. Esprit procedât du Fils, se separa le premier de l'Eglise Romaine, & attira à son erreur une grande partie de l'Orient; & les Grecs ont depuis perseveré en cette erreur, qui a formé leur Schisme avec l'Eglise Romaine.

La plûpart des Chrétiens de Constantinople suivent l'Eglise Grecque, & reconnoissent pour Chef le Patriarche de Constantinople, qui demeure dans cette Ville. Il s'appelle Haab. C'est le huitiéme de cette Eglise désolée de Constantinople, qui est cependant la plus considérable de tout l'Orient. Ces Patriarches se sont dépossedez les uns les autres à force d'argent, mettant à l'enchere une Dignité si relevée. Celui d'à present y est entré depuis environ 20. ans, d'une maniere plus honnête que les autres. Il a résisté long-tems à ceux qui vouloient l'y élever, en demettant son prédecesseur, & il ne leur a cedé à la fin, que pour empêcher un plus grand mal.

Grecs de Constantinople.

Relation des Missions de Constantinople de 1681.

Les Armeniens, qui sont à Constantinople en assez grand nombre, en ont deux: l'un qui gouverne les Armeniens de l'Empire Ottoman; & l'autre, ceux qui dépendent du Roy de Perse. Celui qui étoit depuis peu de tems à Constantinople, qui est Patriarche en Armenie, qui fait sa résidence ordinaire dans le Monastere d'Egmiazin ou des trois Eglises, prés la Ville d'Ervan, sur les confins de Perse, & qui prend le titre d'Universel

Armeniens de Constantinople.

Relation des Missions de Constantinople.

de tous les Armeniens, eſt mort en cette Ville eſt 1681. dans l'union de l'Egliſe Romaine. Il fit avant ſa mort, une profeſſion de Foy tres orthodoxe, qui a été préſentée au Pape par M. le Duc d'Eſtrées. Ce Patriarche excommunia en mourant tous les Armeniens de ſa Juriſdiction, s'ils n'abandonnoient le Schiſme: Ce qui fit que la plûpart de ceux qui étoient en cette Ville, chercherent à ſe faire inſtruire. Et c'eſt pour cela que depuis un certain tems, un Pere Jeſuite de la Miſſion de Conſtantinople s'eſt appliqué à l'entiere connoiſſance de l'Armenien vulgaire. Il fait un progrés extraordinaire chez ces Armeniens, qui ſont fort dociles. Le mépris que les Grecs ont pour eux, fait qu'ils s'approchent plus des Peres Miſſionaires, qui les traitent avec plus d'honnêteté.

Le P. Eſprit.

Les Catholiques ſont en plus petit nombre, n'y ayant que 28. ou 30. familles du Païs, avec les Marchands, & ceux qui ſont à la ſuite des Ambaſſadeurs, qui vivent en grande liberté de conſcience, en conſidération du Roy de France, que les Grands Seigneurs ont toûjours conſidéré pardeſſus tous ceux de la Chrétienté. Ils ont deux Egliſes à Conſtantinople, & neuf à Galata, dont les principales ſont celles de S. François, de S. Benoît, de Sainte Marie, de S. Pierre. Celle de S. François, qui eſt la Paroiſſe deſſervie par les Mineurs Conventuels, eſt la plus grande. S. Benoît eſt celle des PP. Jeſuites, qui y font un fruit merveilleux : car outre leurs Prédications & leurs Confeſſions, ils enſeignent toute la jeuneſſe, & même les Schiſmatiques, qu'ils retirent la plûpart de leurs erreurs. L'Egliſe de Sainte Marie eſt déſervie par les Obſervantins; & le Vicaire Patriarchal Latin y demeure, lequel a le ſoin des choſes ſpirituelles. Il eſt à l'abri des inſultes des Turcs, parce qu'il eſt ſous la protection du Roy. Il eſt ordinairement Cardinal; & n'y pouvant pas réſider, il y commet un Vicaire. L'Egliſe de S. Pierre

Catholiques de Conſtantinople.

eſt

eſt aux PP. Dominicains, qui ont un grand nombre de Convents du côté de la Perſe, où ils font un grand fruit par leurs Miſſions. La demeure des Catholiques eſt donc à Galata, qu'on appelloit autrefois Pera, qui eſt une Ville au delà du Port de Conſtantinople, & au Faubourg, qui eſt plus haut, pour être plus prés des Ambaſſadeurs, qui y ont leurs Hôtels, qui regardent l'entrée du Port & le Serail du Grand Seigneur.

Les principales Moſquées qui ſe voyent à Conſtantinople, ſont celles de Sainte Sophie, d'Haly Baſſa, du Sultan Bajazeth, de Sultan Soliman, de Sultan Mehemet, de Sultan Selim & de Selim II. fils de Soliman: mais la plus belle de toutes celles que les Turcs ayent fait bâtir, eſt celle du Sultan Achmet, qu'ils appellent la Moſquée neuve. Outre leſquelles, il y en a pluſieurs autres, toutes faites ſur même modele, & riches de plus de cinquante mille écus de revenu. Au ſortir de la Moſquée de Sainte Sophie, on voit pluſieurs Cubées, ou lieux faits en forme de Chapelles, couvertes en dôme, & toutes de marbre, où ſont inhumez les fils des Grands Seigneurs, quand le nouvel Empereur les fait étrangler. Belles Moſquées à Conſtantinople.

Il y a auſſi en cette Ville pluſieurs lieux, où l'on enſeigne les plus belles Sciences; & il s'y trouve plus de dix mille Ecoliers de Perſe, de Grece, d'Italie & de la Nation Juive.

La Ville la plus conſidérable de cette Province, aprés Conſtantinople, eſt Andrinople, aſſez grande, bâtie par l'Empereur Adrien. Elle fut dans la ſuite Metropole dans le Patriarchat de Conſtantinople, & elle avoit onze Suffragans. Elle a été celebre par la ſainteté de pluſieurs de ſes Evêques; comme de S. Eutrope, qui vivoit dans le IV. ſiecle. Lucius lui ſucceda, & fut un fidele défenſeur de la Foy Orthodoxe contre les Ariens, qui le perſecuterent, & qui le firent mourir en exil. Il avoit aſſiſté au Concile de Sardique. Ammon, Andrinople.

autre Evêque d'Andrinople, a ſouſcrit à celui de Conſtantinople, ſous Nectaire. Amurat I. prit cette Ville en 1362. qu'il fit Capitale de ſon Empire; & elle l'a été juſqu'en 1453. que Mahomet II. prit Conſtantinople. Elle eſt riche & peuplée, & remplie de belles Moſquées.

Les autres principales Villes de cette Province, qui ſont Apollonie, Philoppopolis & Trajanopolis, ont été des Archevêchez.

Au reſte, la Religion dominante de cette grande Province eſt celle de Mahomet, dont nous avons parlé amplement dans le Traité précedent.

De la Religion de la Grece.

CE Pays contient environ cent lieües d'Allemagne. Il comprend la Macedoine & les Provinces qui en dépendent, la Theſſalie, l'Epire, l'Achaie, ou Hellas, qui eſt la veritable Grece, l'Etolie, la Doride, la Locride, la Phocide, la Megaride, l'Attique, la Bœoce & le Peloponeſe ou la Morée, qui contient l'Achaie particuliere, l'Elide, la Meſſenie, l'Arcadie, la Sicuonie, la Laconide & l'Argie. Aujourd'hui ce Pays eſt extrémement changé, depuis qu'il gemit ſous la tyrannie des Infideles. Preſque toutes les Places y ſont ruinées & ſans défenſe. Elle eſt preſentement diviſée en ſix grandes Provinces, qui ſont la Macedoine, l'Albanie, l'Epire, la Theſſalie, l'Achaie & le Peloponeſe.

Davity, de l'Europe. L'an de J. C. 50. Les Grecs ont été les premiers qui ont reçû la Foy, par le miniſtere de S. Paul, qui l'annonça d'abord en Macedoine, puis en la Ville d'Athenes, à Corinthe, & à la ſuite dans les autres Provinces. Et ils ont eu un tres grand nombre de ſaints Docteurs, comme S. Ignace, Origenes, S. Denys de Corinthe, Clement Alexandrin, Euſebe, S. Athanaſe, S. Gregoire de Nazianze, S. Baſile, S. Jean Chryſoſtome, &c. qui ſont les plus illuſtres ornemens de l'Egliſe. Mais la Religion y a été come

batüe par diverſes hereſies, & les Grecs ſe ſont enſuite ſeparez de l'Egliſe Latine, comme nous venons de le voir.

Il y a diverſes Religions dans ces Pays. Les Turcs, qui les ont mis ſous leur domination, y ſuivent la Doctrine de Mahomet, de même que quelques-uns, qui ont apoſtaſié, pour être plus à leur aiſe en cette vie. Il s'y voit auſſi beaucoup de Juifs; mais les Chrétiens ſurpaſſent en nombre les uns & les autres. Tous ceux qui parlent Grec, ſuivent la Doctrine de l'Egliſe Grecque, à la réſerve de quelques familles de la Ville de Pera, prés de Conſtantinople, & quelques Iſles de l'Archipel & de la Mer Mediterranée, où pluſieurs Chrétiens Latins demeurent, ſans toutefois que tous leurs habitans ſuivent l'Egliſe Latine, de même que les Albanois, voiſins de la Dalmatie. Ils ſe ſont diſperſez en pluſieurs parties du Monde; ſçavoir, dans l'Europe, en Grece, dans la Macedoine, dans l'Epire, la Bulgarie, la Thrace, la Servie, la Raſcie, la Moldavie, la Walachie, la Boſnie, la Podolie, & dans la Moſcovie; comme encore dans les Iſles de la Mer Egée, & dans quelques parties de la Pologne, de la Dalmatie & de la Croatie: comme auſſi dans quelques parties de l'Aſie; ſçavoir dans la Natolie, dans la Circaſſie, la Mengrelie & la Ruſſie.

Mais pour ne pas m'éloigner de mon deſſein, aprés l'établiſſement du Chriſtianiſme en ce Pays de la Grece, l'Egliſe univerſelle a été partagée en deux principales, qui ſont celle de l'Occident, ou la Latine, qui comprend toutes les Provinces du Patriarchat de Rome, & celle de l'Orient, ou la Grecque, laquelle eſt compoſée des Provinces & des Egliſes ſujettes aux Patriarches de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, qui ont reconnu conſtamment dans les huit premiers ſiecles la Primauté & la Supériorité du Pape, comme Chef de toute l'Egliſe Catholique.

Schiſme des Grecs du P. Maimbourg

Perpet. de la Foy, tom. 1.

Ce ſeroit une choſe trop longue d'expliquer en détail par quels degrez les Egliſes d'Orient ſont tombées dans l'état où elles ſont à preſent. Il ſuffit de ſçavoir en general, que des cinq Patriarches qui ont été reconnus dans l'Egliſe, il n'y en a eu que trois qui ayent eu veritablement ce rang, preſque dans tous les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe; ſçavoir le Pape, le Patriarche d'Alexandrie, & celui d'Antioche.

Diviſion generale des Egliſes d'Orient.

L'Evêque de Conſtantinople fut élevé à ce rang, & établi le ſecond aprés le Pape, dans le II. Concile univerſel, en 381. comme il a été dit. Et quoi que les Papes ayent long-tems refuſé de l'approuver en ce point, les Archevêques de Conſtantinople n'ont pas laiſſé de ſe mettre en poſſeſſion de cette Dignité, & de s'y maintenir malgré l'oppoſition du Pape: Et elle leur fut encore confirmée par le Concile de Chalcedoine, nonobſtant la réſiſtance des Legats du Pape, avec l'attribution de la Juriſdiction ſur les trois Dioceſes ou Exarchats de Pont, de Thrace & d'Aſie, dont ils s'étoient déja emparez. Enſuite, par le credit que leur Siege leur donnoit auprés des Empereurs de Conſtantinople, ces Patriarches étendirent étrangement leur autorité, juſques-là qu'ils uſurperent ſur le Pape la Sicile & une partie de l'Italie, & pluſieurs autres Provinces, qui appartenoient à l'Egliſe Occidentale.

451.

Nilus Doxapatrius; rap. par Leo Allatius de cenſenſ. Eccleſ. occid. & Orient.

Un Auteur Grec, qui a fait le dénombrement des Villes & des Provinces qui obéïſſoient à ce Patriarche, & qui lui étoient ſoumiſes, ou par un droit legitime, ou par une uſurpation violente, compte juſqu'à 65. Metropolitains, outre 34. Archevêques indépendans, & qui n'ont point d'Evêques ſous leurs Juriſdictions. Le nombre des Evêchez monte à plus de ſept cens. En voici le dérail. Cezarée de Cappadoce a ſous ſa Metropole 8. Evêchez. Heraclée de Thrace dans l'Europe, en a 15. Ancyre de Galatie en a 8. Epheze en Aſie

en a 34. Cyzique de l'Helleſpont 12. Sardes en Aſie 25. Nicomedie de Bithynie 12. Nicée de Bithynie 6. Chalcedoine dans la même Province, n'en a aucuns. Side de Pamphilie en a 16. Sebaſte de la petite Armenie en a 7. Amaſce de Pont 7. Melitene d'Armenie 9. du nombre deſquels eſt l'Evêché de Cucus, où S. Jean Chryſoſtome a été envoyé en exil. Tyana de la petite Cappadoce en a 3. Gangre de la Paphlagonie 3. Theſſalonique de la Theſſalie 8. Claudiopolis 5. Neoceſarée de Pont en Cappadoce 7. Piſinus de la petite Galatie 7. Myre en Lycie 33. Stauropolis dans la Carinthie 26. Laodicée de Phrygie 21. Synada de Phrygie 20. Iconie dans la Lycaonie 15. Antioche de Piſidie 21. Perge de Pamphilie 17. Corinthe du Peloponeſe 7. Athenes dans la Grece 11. Mopſus dans la Cappadoce 4. Crete 10. Regge dans la Calabre 13. Patras du Peloponeſe 5. Trapeze de Laſic 5. Lariſſe dans la Grece 17. Lepanthe de Nicopoly 9. Philippeville de Thrace 10. Trajanopoly de Roſes 7. Rhodes des Iſles Cyclades 12. Philippe de Macedoine 7. Andrinople 11. Hierapoly de Phrygie 9. Rhodoſtolum 5. Durazzo dans l'Albanie 4. Smyrne en Aſie 5. Syracuſe en Sicile 21. Catane en Sicile, qui a été érigé en Archevêché à cauſe de S. Leon. Ammorium de Phrygie 5. Camachus d'Armenie 8. Cotice de Phrygie 13. Sainte Severine de la Calabre 4. Mitylene de l'Iſle de Leſbos 6. La nouvelle Patras de Grece ou d'Achaie 4. Thebes de Grece 3. Serra de Theſſalie 57. Æonis, Corcyre, Meſembie, Amaſtris de Pont, Cone de Phrygie, Pompejopoly de Cilicie, Atalia, démembré de Sylce, Paros, démembré de Rhodes, Lacedemone, démembré de Paris de Peloponeſe, Madyta, démembré pareillement d'Heraclée, auſſi-bien qu'Abidos de Cyzic.

Il y a encore 34. Evêchez, qui ne reconnoiſſent point d'autre Juriſdiction que celle du Patriarche

de Conſtantinople, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter.

Aprés ce dénombrement, ce même Auteur dit que les Papes, principalement par le ſecours des François, ont recouvré la Juriſdiction ſur la Sicile, ſur la Calabre & ſur toute l'Italie: Et enſuite les Sarrazins, les Tartares & les Turcs ayant déſolé toutes les Provinces d'Orient; & ces derniers ayant ruiné entierement l'Empire de Conſtantinople, par la priſe de cette Ville Imperiale, quoi qu'ils n'ayent pas entierement aboli la Religion Chrétienne dans les Provinces d'Orient qu'ils ont uſurpées, ils les ont neanmoins tellement déſertées, par le ſacagement de la plûpart des Villes, & par les cruautez horribles qu'ils y ont exercées, qu'il ne reſte plus de ce grand nombre d'Evêques, qu'environ 150. dont il y en a 35. qui ſont auſſi Metropolitains, la plûpart ſans Suffragans, ſelon le compte qu'en fait un autre Auteur Grec, aſſez nouveau, traduit en Latin par un Miniſtre Lutherien à Dantzic, imprimé à Franefort.

Chriſtophorus Angelus.

George Phlavius.

1655.

Mais quoi que l'éclat & la puiſſance de Conſtantinople ſoient ainſi infiniment diminuez, il ne laiſſe pas d'avoir encore ſous ſa Juriſdiction l'Aſie Mineure, les Iſles de l'Archipel, la Thrace, la Grece, la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Mengrelie, la Circaſſie, & en quelque ſorte la Moſcovie, qui lui rend encore quelque reſpect, quoi que depuis le Grand Duc Baſilide, elle ait un Patriarche particulier. Et dans toutes ces grandes Provinces il y a une infinité de Chrétiens, qui reconnoiſſent un même Patriarche, font profeſſion de la même Foy, conſervent les mêmes Traditions, & ſont engagez dans les mêmes erreurs.

Il faut pourtant convenir, nonobſtant les démêlez que je viens de marquer entre le Pape & le Patriarche de Conſtantinople, & même ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, qui ont aſſez ſouvent prétendu une certaine indépendance

de l'Evêque de Rome, qu'ils n'ont pas neanmoins laiſſé de reconnoître ſa primauté, & la prérogative de ſa Dignité plus grande que celle des autres. Il eſt même arrivé plus d'une fois que celui de Conſtantinople, qui du dernier étoit devenu le premier, aprés celui de l'Occident, à cauſe de la Ville Imperiale, où il avoit ſon Siege, a voulu avoir la primauté & l'autorité ſupérieure dans l'Egliſe univerſelle, conjointement avec le Pape: Mais nonobſtant toutes ces vaines prétentions, qui n'ont point eu d'effet, les Papes ne laiſſoient pas d'exercer toûjours leur puiſſance ſouveraine dans l'Orient, ſur les Patriarches mêmes, & particulierement ſur celui de Conſtantinople; ce qui paroît par pluſieurs exemples de ceux-ci, qui furent jugez & traitez comme inférieurs par quantité de Papes, qui en ont même uſé ainſi, & devant, & aprés la perſecution des Iconoclaſtes. Il paroiſſoit donc par cette ſoumiſſion que l'Egliſe Grecque ne pût être ſeparée de la Latine; car ni l'ambition, ni la révolte de quelques Patriarches, ni les erreurs, qui ont ſi ſouvent infecté les Provinces de l'Orient, ni les démêlez, que j'ai ci-devant marquez, n'avoient pû encore déſunir ces deux Egliſes; & c'eſt dans cette union qu'elles joüiſſoient d'une profonde paix, vers le milieu du IX. ſiecle, aprés que l'Imperatrice Theodora eut entierement aboli l'hereſie des Iconoclaſtes; lors que ce funeſte Schiſme, dont nous avons parlé pluſieurs fois, qui a déſolé leur Egliſe & ruiné leur Empire, commença, dont le premier Auteur fut Photius, qui s'empara du Siege de Conſtantinople, en chaſſant le Patriarche S. Ignace, qui le rempliſſoit ſi dignement. Cet Intrus, aprés avoir eu l'inſolence d'excommunier le Pape dans un Conciliabule qu'il tint, fut condamné lui-même dans le IV. Concile de Conſtantinople, comme j'ai dit, & fut excommunié par le Pape, & par Matin, ſon Legat, qui fut depuis ſon ſucceſſeur. Nicolas I. Jean VIII.

1042. On peut encore répeter qu'environ le milieu du XI. siecle, Michel Cerularius ayant été fait Patriarche de cette Eglise par l'Empereur Constantin Monomachus, renouvella le Schisme plus grand & plus funeste qu'il n'avoit été sous Photius, commit de grandes violences, & fit semer des Lettres remplies de fausſetez, qu'il imputoit au Pape & aux Latins, les accusant de judaïser, en gardant le Sabat, l'usage des Azymes; de manger des animaux suffoquez, comme font les Barbares; & de s'abstenir de chanter l'*Alleluya* pendant le Carême. Il en étoit même venu jusqu'à ce point, que de vouloir qu'on rebaptisât ceux qui avoient reçû le Baptême des Latins.

Ce dernier Patriarche prit pour prétexte de sa separation d'avec les Latins, leur ancienne coutume d'offrir à Dieu le saint Sacrifice de la Messe avec du pain sans levain, & s'avisa de condamner là-dessus l'Eglise Latine, comme si elle déshonoroit la Loy de grace, en usant de pain sans levain, à la maniere des Juifs, contre l'intention de Jesus-Christ, qui avoit aboli la vieille Loy, pour faire place à la nouvelle, par des usages toûjours nouveaux: Et c'est ce que condamnerent aussi aprés lui plusieurs Patriarches, en se separant des Latins. De telle sorte que ce Schisme fut entierement formé sous ce Patriarche, & se répandit ensuite dans toute l'étendüe des Eglises Orientales.

Il seroit à propos de faire ici l'Histoire de l'état où se trouvoit alors la Religion Chrétienne dans l'Orient, & faire voir que dans toutes les Provinces qu'on a partagées entre les quatre Patriarchats de l'Orient, il y a plusieurs sortes de Chrétiens fort différens, qui sont les Maronites, les Chaldéens ou Nestoriens, les Jacobites, les Armeniens, les Melkites ou Syriens, les Georgiens, les Cophtes ou Ethiopiens; & les autres Peuples, qui sont du Patriarchat de Constantinople, hors de l'Empire, comme les Moscovites, dont nous

avons décrit la Religion. Mais comme nous avons beaucoup de choſes à dire de ces Sectes, nous les verrons ci-aprés en particulier. Nous dirons ſeulement que tous ces Orientaux de ſi différentes créances ſont déteſtez des Grecs Schiſmatiques, qui en ont preſque autant d'averſion que des Latins.

Voila préciſément l'état où ſe trouvoit le Chriſtianiſme dans l'Orient, lors que Michel Cerularius ayant attiré dans ſon parti les Patriarches, acheva de former ce funeſte Schiſme, qui ſépare encore aujourd'hui l'Egliſe Grecque d'avec la Romaine, quoi qu'elles s'accordaſſent dans preſque tous les points eſſentiels : Car toute la diverſité qu'on peut remarquer entre les deux Egliſes, eſt celle des Dogmes & des points qui appartiennent à la Foy, ou celle des coutumes & des uſages pour le gouvernement & la police, pour la Diſcipline Eccleſiaſtique, & pour les pratiques & les ceremonies que l'on obſerve dans l'adminiſtration des Sacremens, & dans la celebration de l'Office Divin.

Pour les uſages, il eſt certain que les Grecs en ont toûjours eu, & en ont encore aujourd'hui de tres differens de ceux des Latins. Mais comme on ne ſe doit jamais ſeparer pour la diverſité des coutumes & des pratiques, qui peuvent être differentes les unes des autres, ſans bleſſer l'unité de la créance & de la Foy, bien loin que l'Egliſe Romaine ait condamné celles des Grecs, non ſeulement elle le leur permet, mais auſſi elle les oblige de les retenir, même hors de la Grece, & dans Rome, où ils officient publiquement ſelon leur Rit. Les Dogmes de la Foy doivent être toûjours inviolables. Les uſages peuvent changer ſelon la diverſité des tems & des lieux, & des occaſions. Les Grecs mêmes, auſſi-bien que les Latins, en ont aſſez ſouvent changé. Ils en ont aujourd'hui que leurs Ancêtres n'avoient point, & l'on n'ob-

ſerve pas les mêmes uniformement dans toutes leurs Egliſes, ſans qu'elles ſe ſéparent pour cela de Communion. Ce n'eſt pas que depuis le Schiſme, il ne ſe ſoit gliſſé dans leurs coutumes beaucoup de grands abus, qui n'étoient pas dans leur ancienne Egliſe: mais on les peut aiſément corriger; & comme ils n'ont pas été la cauſe du Schiſme, puis qu'ils ne ſont venus que long-tems aprés, ils ne doivent pas ſervir de prétexte pour le faire continuer.

Pour ce qui regarde les Dogmes & les points de Foy, qui doivent toûjours être inviolablement les mêmes dans toutes les Egliſes, les Grecs Schiſmatiques ont la même créance que nous, à la réſerve de tres peu d'articles. Ils reçoivent auſſi-bien que les Latins, les ſept premiers Conciles Oecumeniques, contre toutes les hereſies des Ariens, des Macedoniens, des Neſtoriens, des Eutychéens, des Monothelites & des Iconoclaſtes. Ils reçoivent l'invocation des Saints, le culte des Images & des Reliques, les vœux Monaſtiques, le Purgatoire & la priere pour les Morts, le nombre des ſept Sacremens, le Sacrifice de la Meſſe, & ſur tout la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au S. Sacrement de l'Autel, & l'admirable changement qui s'y fait du pain & du vin, au Corps & au Sang adorable de ce divin Sauveur.

Les autres points de leur créance, dans leſquels ils ſont oppoſez à la nôtre, ſont principalement ceux qui regardent les Azymes, la Proceſſion du S. Eſprit, & la Primauté de l'Egliſe Romaine. Pour les Azymes, ils ne nient pas qu'ils ne puiſſent être la matiere de la conſecration; mais ils les rejettent, parce qu'ils s'imaginent, ce qui eſt tres faux, que Jeſus-Chriſt ayant prévenu le tems de la Pâque des Juifs, conſacra du pain ſans levain. Ainſi, comme ce n'eſt qu'un point d'uſage, qui ne touche pas l'eſſentiel du Sacrement, cela ne peut être une juſte cauſe de ſeparation. Celui de la Pro-

ceſſion du S. Eſprit ne le peut être auſſi, même ſelon la Doctrine des Grecs : Car enfin ils avoüent, en parlant comme pluſieurs de leurs ſaints Peres, que le S. Eſprit procede du Pere par le Fils. Et comme un ſaint Patriarche fut accuſé au II. Concile de Nicée de ne pas dire que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils, mais du Pere par le Fils, le Pape conſulté là-deſſus, répondit que l'on pouvoit dire l'un ou l'autre, comme ſignifiant la même choſe. Ainſi la veritable cauſe du Schiſme ſe peut réduire au ſeul article de la Primauté de l'Egliſe Romaine, à laquelle la plûpart des Evêques de l'Egliſe Grecque, par l'ambition des Patriarches de Conſtantinople, qui veulent être les Oecumeniques, ont enfin refuſé de ſe ſoumettre. Et comme les Grecs Schiſmatiques ne pouvoient démentir les témoignages évidens de toute l'antiquité, & des PP. Grecs auſſi-bien que des Latins, qui reconnoiſſent tous la Primauté & la Supériorité de l'Egliſe Romaine ſur toutes autres; ils ſe ſont aviſez de dire, contre ces mêmes témoignages, qu'elle ne l'avoit pas eüe de droit divin, & de Jeſus-Chriſt par S. Pierre, mais ſeulement de droit humain, par les Conciles & par les Empereurs, qui lui ont donné & confirmé cette prérogative, parce qu'elle étoit la Capitale de l'Empire; & que depuis qu'elle ceſſa de l'être, lors que Conſtantin tranſporta l'Empire en Orient, & qu'il fit de Conſtantinople la nouvelle Rome; & beaucoup plus encore, aprés que la vieille Rome fut tombée ſous la Domination des Barbares, les Conciles & les Empereurs tranſporterent ſes droits, ſes prérogatives & ſa primauté à l'Egliſe de Conſtantinople. Mais comme aprés avoir eux-mêmes perdu l'Empire, qu'ils s'étoient vainement promis éternel, ils ſe ſont vûs réduits comme de malheureux eſclaves ſous la tyrannie Ottomane, & qu'ils n'ont oſé dire que leurs Patriarches avoient perdu pour cela leurs prérogatives & leurs privileges, ils

Tarafius.

Adrien I.

ont changé de ton, & ont ſoutenu que l'Egliſe Romaine étoit déchûë de ſes privileges, parce qu'elle étoit tombée dans l'hereſie, en ſoutenant que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils; ce qu'eux-mêmes ont avoüé plus d'une fois en des Conciles Oecumeniques être tres orthodoxe.

Quant aux articles de leur créance en particulier, qu'ils profeſſent, & qui ſont conformes à ceux de l'Egliſe Romaine, voici en quoi ils conſiſtent. Ils diſent premierement ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, que le Corps vivant de Jeſus-Chriſt, qui a été crucifié, qui eſt monté aux Cieux, & qui eſt aſſis à la droite du Pere, eſt veritablement preſent dans l'Euchariſtie, mais inviſiblement. 2. Que le pain & le vin, aprés l'invocation du Prêtre, & aprés la conſecration, ſont changez de leur propre ſubſtance, au vrai Corps & Sang de Jeſus-Chriſt; & que quoi que les accidens qui demeurent, paroiſſent ſous les apparences du pain & du vin, ils ne ſont neanmoins ni pain, ni vin. 3. Que l'Euchariſtie eſt un Sacrifice pour les vivans & les morts, établi par Jeſus-Chriſt, & que les Apôtres nous ont laiſſé par tradition. 4. Que le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie eſt mangé tout entier impaſſiblement par ceux qui le reçoivent, dignes ou indignes; les dignes le reçoivent pour leur ſalut, & les indignes à leur condamnation; & qu'il eſt immolé ſans effuſion de ſang, & adoré juſtement comme Dieu. 5. Que l'Egliſe ordonne des jeûnes & l'abſtinence de quelques viandes. 6. Que les Chrétiens rendent à la Vierge une veneration d'hyperdulie, & aux Saints qui ſont dans le Ciel, un honneur particulier, ſans diminuer l'adoration qu'on doit à Jeſus-Chriſt. 7. Qu'il faut honorer relativement les Images des Saints, & non pas les adorer du culte de latrie. 8. Qu'il faut honorer & reſpecter les Saints, comme ayant ſouffert pour Jeſus-Chriſt. 9. Que les Evêques, par un ordre établi de Dieu, ſont au deſſus

Perpet. de la Foy, tom. 3.

des Prêtres, qui reçoivent la grace divine par leur miniſtere. 10. Que l'Epiſcopat eſt neceſſaire dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. 11. Que l'Egliſe Catholique, bâtie ſur le fondement des Prophetes & des Apôtres de Jeſus-Chriſt, en étant la pierre angulaire, ſera toûjours viſible & infaillible. 12. Que le Baptême eſt neceſſaire à tous les enfans des Fideles, pour être ſauvez. 13. Que les vœux des Prêtres & des Moines, & les prieres qu'ils font, ſont agréables à Dieu. 14. Que les Livres de Tobie, de Judith, la Sageſſe, l'Eccleſiaſtique, Baruch, les Machabées ſont partie de la ſainte Ecriture, & ne ſont point rejettez comme ceux des Payens. 15. Que l'Egliſe Orientale reconnoît auſſi ſept Sacrement, comme elle l'a appris par tradition. Leſquels articles ſont contenus dans une Atteſtation de ſept Archevêques d'Orient, ſignée par eux le 18. Juillet 1671. & envoyée en France par M. de Nointel, alors Ambaſſadeur du Roy à Conſtantinople. Laquelle Atteſtation fut auſſi reconnüe & ſignée depuis par Dioniſius, Patriarche de Conſtantinople, par ceux d'Alexandrie, de Jeruſalem & d'Antioche, par 39. Metropolites & 35. Archevêques, en l'année 1672. Tous leſquels ont reconnu en cette même année une créance uniforme pour les Sacremens, au nombre de ſept, ſaints & venerables, dont ils déclarent être en poſſeſſion de tout tems; & que depuis que le ſaint Evangile leur a été prêché, ils ſont tous veritables, & neceſſaires pour le ſalut des Fideles. Que le premier d'entre eux eſt le ſaint Baptême, dans lequel eſt pardonné le peché originel, auſſibien que les pechez actuels, dans ceux qui s'en trouvent coupables, & par lequel étant regenerez, nous ſommes de nouveau mis dans la voie de la vie éternelle.

Le ſecond eſt celui du ſaint Chrême, dans lequel nous recevons une force ſpirituelle, pour pouvoir prêcher avec aſſûrance ce que nous croyons dans le cœur.

Le troiſiéme eſt celui de la ſainte Communion ; dans lequel étant nourris ſpirituellement, nous ſommes conſervez, & croiſſons dans la vie ſpirituelle.

Le quatriéme eſt celui de la Penitence, par lequel étant délivré des pechez actuels, l'homme eſt rétabli dans les biens que le peché lui avoit fait perdre.

Le cinquiéme eſt celui du Mariage, qu'il paroît clairement que l'Apôtre a appellé Sacrement.

Le ſixiéme eſt celui du ſaint Sacerdoce, établi par Jeſus-Chriſt, qui rend participans de la grace divine, & qui donne l'accompliſſement aux autres Sacremens.

Le ſeptiéme eſt l'Onction, qu'ils appellent Εὐχελαίον, qui a deux effets ; l'un de ſervir à la gueriſon de l'ame, & l'autre à celle du corps. Laquelle créance des Sacremens a été authentiquement atteſtée, comme j'ai déja dit, & rapportée fort au long au Tome 3. de la Perpétuité de la Foy.

Neanmoins les Grecs n'ont pas laiſſé d'avoir toûjours, depuis ce tems, de l'averſion des Latins ; & ils ont perſiſté dans leurs erreurs, que quelques-uns rapportent au nombre de quarante-une, & d'autres font conſiſter en trente-une, comme Gaucus, Archevêque de Corfou, * dans le Livre qu'il a écrit touchant les erreurs des nouveaux Grecs, adreſſé à Gregoire XIII. en fait l'énumeration telle qui ſuit.

Le P. Syrmond dans Baronius, & Sponde l'an 1438

* Il n'y a perſonne qui les aye remarquées avec plus d'exactitude que lui.

Premierement, ils rebaptiſent tous les Latins qui ſe rangent à leur Communion, n'eſtimant pas que nôtre Baptême ſoit valide ; & quoi que cette hereſie ne regne pas tant aux Iſles de l'Archipel, qu'aux Villes de la Terre Ferme, toutefois il s'en trouve qui font rebaptiſer nos Francs, quand ils veulent paſſer à leur Rit. D'autres ſe contentent de les faire recrêmer, qui eſt une autre here-

Davity, de l'Europe, der. Edit.

ſie. La raiſon pourquoi ils n'approuvent pas nôtre Baptême, eſt que les trois immerſions ſe doivent faire, & que l'aſperſion ne ſuffit pas. Ceux de Moſcovie ſont tellement imbus de cette perverſe opinion, que lors que leur Grand Duc emporta la Lithuanie ſur les Polonois, il fit rebaptiſer la plus grande partie de ces pauvres Chrétiens, & ne voulut pas recevoir ſous ſa protection le Duc des Coſaques révoltez, qui avoit été baptiſé à la Romaine, qu'il ne fût derechef baptiſé à la Grecque.

2°. Ils différent le Baptême des enfans juſqu'à trois, quatre, cinq, ſix, dix & dix-huit ans. Quant à la forme de leur Baptême, leurs Prêtres diſent: Que le ſerviteur de Dieu ſoit baptiſé au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit.

3°. Des ſept Sacremens de l'Egliſe, ils ne reçoivent pas la Confirmation, ni l'Extrême-Onction: du moins, c'eſt qu'ils les conſidérent par rapport à ce qui s'obſerve dans l'Egliſe Romaine, où le premier de ces Sacremens eſt donné ſeparément du Baptême; & même aujourd'hui une des grandes occupations des Evêques, eſt d'adminiſtrer dans leurs viſites ce Sacrement, qui leur eſt réſervé. Le ſecond n'eſt jamais donné dans l'Egliſe Romaine, qu'à ceux qui ſont à l'extrémité; d'où ce Sacrement a été appellé Extrême-Onction. Mais les Grecs donnent ce premier Sacrement en même tems que le Baptême; & l'Egliſe Orientale s'eſt toûjours conſervée dans cet uſage, qui eſt différent de celui de l'Egliſe d'Occident. De plus, le Prêtre adminiſtre ce Sacrement parmi les Grecs, auſſi-bien que dans tout le reſte du Levant; & cet uſage eſt ſi ancien dans l'Egliſe Grecque, que le pouvoir de confirmer eſt devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Pour ce qui eſt de l'Extrême-Onction, les Grecs n'attendent pas, ainſi qu'il ſe pratique dans l'Egliſe Romaine, que le malade ſoit à l'extrémité: auſſi

Diſſertat. de Lucas Holſten.

n'appellent-ils pas ce Sacrement Extrême-Onction ; au contraire les malades vont le recevoir à l'Egliſe, quand ils y peuvent aller commodément, & on le leur adminiſtre toutes les fois qu'ils ſont malades, parce qu'ils croyent que S. Jacques, dans ſon Epître, parle des malades, & non de ceux qui ſont à l'extrémité. Ils ne font pas renouveller leur Chrême, ſelon l'uſage de l'Egliſe Catholique ; mais continuant à y mettre toûjours de la nouvelle huile pendant 30. & 40. ans, ils laiſſent à douter s'ils ont la matiere neceſſaire pour ce Sacrement. Outre cela, la forme dont ils ſe ſervent dans l'adminiſtration, eſt tout-à-fait differente de la nôtre ; & ils n'oignent pas les organes des cinq ſens, mais ſeulement le front, les joües, le menton & les mains : Et comme il eſt porté dans leur Rituel, il faut que ſept Prêtres s'aſſemblent pour adminiſtrer ce Sacrement, & chacun de ces Prêtres oingt les mêmes parties, & prononce les mêmes paroles. Je laiſſe aux Theologiens à décider ſi telle Onction eſt un vrai Sacrement ; & ſi elle eſt Sacrement, ſçavoir ſi celui qui eſt oingt ſept fois, reçoit ſept fois la grace de ce Sacrement.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

4°. Ils nient le Purgatoire, quoi qu'ils prient Dieu pour les morts. Ce qu'il faut entendre par rapport à l'opinion des Latins, qui établiſſent d'ordinaire un lieu du Purgatoire, & un feu qui tourmente les ames. Mais les Grecs nient l'un & l'autre, quoi qu'ils reconnoiſſent comme un certain état de Purgatoire : & c'eſt pour cela qu'ils prient Dieu pour les morts. Il eſt certain que la priere pour les morts eſt établie dans l'Egliſe dés les premiers ſiecles, ainſi qu'il paroît de Tertullien & des plus anciens Peres, auſſi-bien que des Liturgies les plus anciennes. Peut-être l'Egliſe a-t-elle pris cette ceremonie des Juifs, qui prient auſſi Dieu pour les morts : Laquelle coutume étoit en uſage dans les Synagogues long-tems

avant la naiſſance du Chriſtianiſme ; & on l'y voit dés le tems que les Juifs ont été ſous la Domination des Grecs. Il y a neanmoins cette difference entre les Grecs & les Latins, touchant la priere pour les morts, que ces derniers ſe ſont beaucoup plus expliquez ; au lieu que les premiers, & même le reſte des Orientaux, ſont demeurez dans des termes plus generaux. Les Latins ont pourtant retenu dans les prieres qui ſe font pour les morts à la Meſſe, l'ancienne formule, qui convient aſſez avec ce que les Grecs croyent de l'Enfer, du Purgatoire, & du Paradis. Voici de quelle maniere on prie pour les morts dans la Meſſe des Latins. *Domine Jeſu Chriſte, libera animas omnium Fidelium defunctorum de pœnis Inferni, & de profundo lacu : Libera eas de ore Leonis, ne abſorbeat eas Tartarus, ne cadant in obſcurum, &c.* Ces paroles ſemblent établir l'opinion des Grecs & des autres Chrétiens du Levant ; car ils ne ſuppoſent qu'un lieu, qui eſt l'Enfer, où les ames ſont retenües comme dans une priſon obſcure, & l'on prie que ces ames paſſent de ce lieu tenebreux au lieu de lumiere & de repos, qui eſt le Paradis : Ce qui eſt entierement conforme à la priere que le Prêtre fait à la Meſſe, qu'on appelle *In die obitus.*

Pour ce qui regarde l'Enfer, nous ne parlerons point ici du ſentiment d'Origene, qui a été neanmoins ſuivi par quelques Docteurs Grecs : Nous nous contenterons de dire ce qui eſt plus generalement approuvé parmi eux. Quand ils prient que Dieu délivre les ames de l'Enfer, cela ſe doit entendre de l'état du Purgatoire ; c'eſt-à-dire, que dans cette priſon obſcure, qu'ils nomment Enfer, il y a de deux ſortes d'ames : les unes, dont les pechez ne ſont pas ſi énormes, qu'elles ſoient condamnées éternellement à ſouffrir en ce lieu-là ; & les autres, qui y ſeront éternellement, ſont veritablement condamnées aux Enfers ; & c'eſt de

ces derniers, dont on peut dire : *In Inferno nulla eſt redemptio* ; au lieu qu'à l'égard des premieres ames, on peut dire que *in Inferno eſt redemptio.* Cela ſervira pour expliquer les Liturgies & les Livres des nouveaux Grecs, qui ſemblent ſuppoſer que les ames ne ſeront pas toûjours dans les Enfers ; & qu'ainſi la peine des damnez n'eſt pas éternelle. En ſuivant cette regle, on aura une explication facile de toutes les prieres qui ſe font dans l'Egliſe Grecque pour les morts.

Pour ce qui eſt du Paradis, les Grecs & les autres Orientaux ſont dans cette perſuaſion, que les ames ne joüiſſent point de la felicité éternelle, & qu'elles ne ſont point punies des peines de l'Enfer, juſqu'à ce qu'elles reçoivent leur Jugement de Dieu au jour du dernier & univerſel Jugement. C'eſt pourquoi, ſelon le ſentiment des Grecs, il faut diſtinguer deux Paradis. Le premier ſera ce lieu lumineux & de repos, dont il eſt parlé dans les prieres de la Liturgie, où les ames des Bienheureux repoſent, en attendant le Jugement dernier. Ce lieu eſt appellé dans l'Office public, qu'on recite pour les morts, le Paradis, la lumiere, la vie, la felicité, le ſein d'Abraham, la region des vivans, &c. Le ſecond Paradis ſera la felicité éternelle, dont ils joüiront dans le Ciel aprés le Jugement univerſel ; & ils croyent que cette opinion eſt plus conforme au texte de l'Ecriture, que celle des Latins : Car ce ne ſera, diſent-ils, que dans ce jour-là, que Jeſus-Chriſt, qui viendra en qualité de Juge, dira aux Elûs : *Venez les benits de mon Pere, joüiſſez du Royaume qui vous a été préparé, &c.* Ils prétendent que l'opinion des Latins touchant le Paradis & l'Enfer avant le dernier jour du Jugement, n'eſt point fondé dans l'antiquité. On remarquera de plus que les Grecs n'ont pas tant rafiné ſur la lumiere de gloire des Bienheureux, que la plûpart des Theologiens Latins, qui en ont parlé avec beaucoup de ſubtilité. Il y

en a même qui assûrent que les Peres Grecs nient que les Anges & les Bienheureux voyent l'Essence de Dieu dans le Ciel, & ils s'appuyent sur ces paroles de Theodoret : Les Anges ne voyent point l'Essence Divine, laquelle comprend toutes choses, & ne peut être compriſe, ni conçûë ; mais ils voyent une certaine espece, qui est proportionnée à leur nature. Ce qu'ils confirment aussi par le témoignage de plusieurs autres Peres.

Un autre Auteur parlant du Purgatoire des Grecs, dit : Nôtre créance touchant cette matiere, est fort contestée par les Grecs ; & quoi qu'ils prient tous pour les morts, qu'ils fassent dire des Messes, & qu'ils fassent des aumônes pour les soulager, il y en a peu toutefois qui croyent le feu du Purgatoire. Quelques-uns admettent bien un troisiéme lieu ; mais ils ne demeurent point d'accord qu'il y ait du feu. D'autres ne croyant qu'un Paradis & un Enfer, se persuadent que par leurs prieres & leurs aumônes, ils peuvent délivrer les ames de leurs parens de ces flammes éternelles. Mais la plûpart d'entre eux suivant la fausse Doctrine de Nicephore Xanthopulus, couchée dans leur Triodi, & qui se lit le premier Vendredi de Carême dans leurs Egliſes, tiennent que les ames des bons & des méchans sont retenües dans un certain lieu, où toutes attendent le dernier jour du Jugement, avec cette différence, que les bons se consolent, dans l'espérance de joüir de la gloire éternelle, & les méchans sont affligez par anticipation, & par la crainte qu'ils ont de souffrir les peines dûës à leurs crimes ; & par conséquent ils ne croyent pas de Jugement particulier, & ne veulent pas accorder que les Saints soient dans le Ciel, quoi qu'ils en celebrent les Fêtes. Ajoutez à ces hereſies celle qui trompe les plus doctes parmi eux, que ni les Anges, ni les Saints ne peuvent voir l'Essence Divine, mais seulement la lumiere qui l'environne. Gregoire Palamas & ses Secta-

[Davity, ibid.

teurs tiennent que cette lumiere eſt incréée, auſſi-bien que toutes les operations divines ; qu'elle émane de l'Eſſence Divine, & qu'elle en eſt réellement diſtincte. & que c'eſt une Divinité au deſſus de la Divinité : Que cette lumiere fut vûë des Apôtres en la Transfiguration de nôtre Seigneur, & que nous la pouvons voir auſſi de nos yeux corporels. Nous parlerons de cet Hereſiarque ci-aprés, dont les Grecs celebrent la Fête le ſecond Dimanche de Carême avec des éloges nompareils, aprés avoir canoniſé le Dimanche auparavant l'exécrable Photius, le joignant au ſaint Patriarche Ignace, & diſant qu'ils ſont dignes d'une éternelle memoire.

Davity, ibid.

5°. Ils nient que le S. Eſprit procéde du Pere & du Fils ; & c'eſt pour cela que le Pape Innocent, au Livre ſecond du Sacrifice de la Meſſe, a remarqué que les Grecs s'étant ſeparez de l'Egliſe Romaine, commencerent à former le ſigne de la Croix de la droite à la gauche. Ils continüent encore dans cette erreur. Il s'en voit pluſieurs qui ne forment pas entierement le ſigne de la Croix, ne touchant qu'une épaule, pour marquer que le S. Eſprit ne procéde que du Pere.

On ſçait que depuis long-tems les Grecs nous diſputent la Proceſſion du S. Eſprit du Pere & du Fils, & qu'ils ne veulent pas acquieſcer, touchant cet article de Foy, aux définitions de tant de Conciles generaux, particulierement de celui de Florence. Ils diſent communément qu'on ne doit reconnoître que les ſept premiers Conciles ; & les Prêtres font croire au Peuple qu'à la fin du VII. Concile, un Ange deſcendit du Ciel, & aſſûra que tout ce qui concernoit la Foy, étoit conclu, & qu'il n'y avoit plus rien à déterminer, ni à ajouter.

6°. Ils ne reconnoiſſent point abſolument la Primauté du Pape. Il n'eſt que trop vrai que les Grecs, qui ne ſont point latiniſez, & même tout

le reſte des Orientaux, ne reconnoiſſent point aujourd'hui cette Primatie de Rome ſur les autres Patriarches, de la maniere qu'elle eſt reconnüe dans l'Egliſe d'Occident. Metrophanes Critopule aſſûre que l'Egliſe Orientale ne reconnoît point d'autre Chef que Jeſus-Chriſt, lequel a les qualitez de Chef de l'Egliſe: Qu'entre les Patriarches, il n'y a aucune difference, ſi ce n'eſt de Siege, πλὴν τὰς Καθεδρας, comme il parle: Le Patriarche de Conſtantinople s'aſſied le premier, celui d'Alexandrie le ſecond, celui d'Antioche le troiſiéme, & celui de Jeruſalem le quatriéme. Ils n'ont autre ſupériorité les uns ſur les autres. Chacun eſt Maître chez ſoi; & s'ils ſe trouvent tous enſemble dans un même lieu, ils ſe baiſent les mains. De ſorte qu'aucun d'eux ne prend la qualité de Chef de l'Egliſe Catholique, comme remarque le même Critopule: & par-là il veut condamner le Pape, qui prend ces qualitez. La converſation que quelques-uns d'eux ont avec les Anglois & les Hollandois, fait qu'ils apprennent à médire du Pape, & à ſe railler de la Papeſſe Jeanne, au mépris de cette autorité ſuprême.

Epiſt. de la Doct. de l'Egl. d'Orient.

Davila.

7°. Ils nient que l'Egliſe Romaine ſoit la veritable Egliſe Catholique, & qu'elle ſoit la Maîtreſſe de toutes les autres Egliſes. Ils préferent même leur Egliſe à l'Egliſe Latine, & ils excommunient le jour du Jeudi Saint le Pape, & tous les Evêques Latins, comme Heretiques & Schiſmatiques. Et cela n'a pas été obſervé ſeulement par Caucus dans Corfou, mais par pluſieurs voyageurs en differens lieux. Le P. Girolamo Dandini, Jeſuite, qui a fait un voyage au Mont Liban, en qualité de Nonce, ſous Clement VIII. dans la Deſcription qu'il a faite de l'Iſle de Candie, parle des Grecs en ces termes: J'aurois bien des choſes à dire, ſi je voulois rapporter toutes les ſaletez des Prélats & des Prêtres, & des autres Eccleſiaſtiques de cette Nation; leur ſeparation de l'E-

„ gliſe Latine, les malédictions & les excommuni-
„ cations qu'ils fulminent contre elle dans les jours
„ les plus ſaints, & lors que nous prions Dieu pour
„ leur converſion.

8°. Ils refuſent d'adorer le S. Sacrement en la Meſſe des Prêtres Latins, qui conſacrent avec du pain ſans levain, ſelon l'ancienne coutume de l'Egliſe Romaine, confirmée par le Concile de Florence. Ils lavent même les Autels où les Latins ont celebré, & ils ne veulent point que les Prêtres Latins celebrent ſur leurs Autels; parce qu'ils prétendent que le Sacrifice ſe doit faire avec du pain levé.

Pour ce qui eſt de l'adoration qu'ils ne rendent point au S. Sacrement aprés la conſecration, cela ne ſe doit point auſſi entendre generalement, parce qu'il eſt conſtant qu'ils adorent ce Sacrement; mais ſeulement par rapport à l'adoration que les Latins rendent à l'Euchariſtie, auſſi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles: *Ceci eſt mon Corps*. Comme les Grecs ne font pas conſiſter la conſecration dans ces paroles, mais dans quelques prieres qui ſuivent, il ne faut pas s'étonner, ſi Caucus, qui pour juger des erreurs des Grecs, avoit pris pour regle l'uſage de ſon Egliſe, a dit qu'ils n'adoroient point l'Euchariſtie: outre que même, aprés qu'ils ont conſacré, ce qui ſe fait, ſelon leur opinion, aprés l'invocation du S. Eſprit; ils n'ont point cette adoration ceremoniale de la maniere qu'elle s'obſerve dans l'Egliſe Latine, mais ils ſe contentent d'adorer Jeſus-Chriſt qu'on leur préſente, en l'élevant à leur façon peu de tems avant la Communion.

Si l'adoration de l'Euchariſtie eſt en uſage parmi les Grecs.

Quoi que cette adoration ſoit une ſuite neceſſaire de la Tranſſubſtantiation, il ſe trouve neanmoins des Calviniſtes, qui accordent aſſez facilement que les Grecs ſont à peu prés de même ſentiment que les Latins, dans le fait de la Tranſſubſtantiation; mais ils nient qu'ils adorent Jeſus-

Christ dans les Symboles consacrez, prétendant que leur culte se termine à Jesus-Christ dans le Ciel. Ce qui les fortifie dans ce sentiment, vient principalement de ce qu'on ne voit pas que les Grecs, dans la celebration de leur Liturgie, rendent beaucoup d'honneur aux sacrez Symboles, aprés leur consecration, comme on fait dans l'Eglise Latine. Mais on ne doit pas juger toûjours des choses par le culte extérieur ; & c'est en quoi plusieurs se sont trompez. Il est certain que nous sommes beaucoup plus respectueux à l'égard de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, que nous ne l'avons été avant le tems des Berengariens, & même avant le tems des Calvinistes, pour tout ce qui regarde l'extérieur. Ce n'est principalement que depuis la naissance du Nestorianisme, qu'on a fait paroître un plus grand respect à la Vierge. L'Eglise Grecque de plus n'a rendu des honneurs excessifs aux Images, que depuis les emportemens des Iconoclastes contre ces mêmes Images. On ne dira pas pour cela qu'avant ces tems-là, on n'honoroit ni la Vierge, ni les Images. Il en est de même des Grecs & des autres Orientaux, qui sont demeurez dans leur ancienne simplicité, parce qu'ils n'ont pas eu les mêmes raisons que nous d'en sortir ; & si on les accuse de n'adorer point les Symboles, il faudra aussi accuser les anciens de ne les avoir point adorez, puis qu'on ne trouve rien dans leurs Livres, ni même dans les Liturgies, qui approche du culte extérieur d'aujourd'hui. C'est de cette maniere qu'il faut expliquer les paroles de Caucus, quand il assûre qu'il n'y a point de Nation qui rende moins d'honneur au Sacrement de l'Eucharistie, que les Grecs ; & on ne peut nier qu'il n'y ait de l'excés dans ce qu'il en rapporte, les comparant aux Heretiques d'Occident.

Mais aprés tout, nous ne pouvons mieux juger de ce qui s'observe parmi les Grecs, que par les

Livres qu'ils ont composez sur cette matiere. Gabriel, Archevêque de Philadelphie, établit si fortement cette adoration dans un Livre qu'il a écrit exprés contre les Latins, qu'il n'est pas possible d'en douter. Il établit deux honneurs ou adorations, qu'on rend aux Symboles du pain & du vin. Le premier n'est qu'une simple veneration qu'on leur rend, lors qu'ils ne sont encore que benits & antitypes. Mais le second, dont on les honore, lors qu'ils sont consacrez, n'est pas une simple veneration, dit-il, mais un culte de latrie, ou veritable adoration. C'est ce qu'il explique plus au long, aprés plusieurs autres Auteurs Grecs, qui établissent aussi ces deux sortes d'honneurs rendus aux saints dons, & avant, & aprés la consecration. Il marque même le tems auquel se fait la derniere & veritable adoration; sçavoir, quand les Symboles ont été consacrez, & que le Prêtre étant debout à la porte du Sanctuaire, crie à haute voix: *Que chacun s'approche avec foy, respect & amour.* On ne dit plus alors, continüe cet Archevêque, comme on fait, lors qu'on honore les antitypes: *Seigneur, souvenez-vous de moi dans vôtre Royaume*; mais: *Je croi, Seigneur, que vous êtes Jesus-Christ, le Fils de Dieu vivant.* Lesquelles paroles s'adressent à Jesus-Christ sous les symboles du pain & du vin, qu'on présente au Peuple. C'est dans ce tems-là, dit ce Prélat, que le Prêtre avertit qu'il faut adorer d'un culte de latrie.

C'est aussi dans ce même tems, & par rapport aux paroles de la Liturgie, que se doit expliquer
Cabasile. la pensée d'un Auteur Grec, quand il parle de ceux qui s'approchent des saints mysteres: Lesquels, dit-il, faisant paroître leur pieté & leur foy, adorent, benissent & loüent comme Dieu Jesus, qu'ils connoissent dans les symboles consacrez. Simeon de Thessalonique, que Gabriel de Philadelphie a suivi en tous ses Ouvrages, distingue, aussi-bien que lui, les deux honneurs rendus aux symboles, dans

dans une de ſes Réponſes, rapportées par Allatius, où il dit que ſi on honore les ſaints dons, lors qu'ils ne ſont qu'antitypes ou images, on les doit à plus forte raiſon honorer aprés leur conſecration; & qu'ils ſont devenus le veritable Corps & Sang de Jeſus-Chriſt.

On peut auſſi joindre à tous ces Auteurs Metrophanes Critopule, dont le témoignage eſt d'autant plus conſidérable, qu'il a fait tout ſon poſſible dans ſon Ouvrage, pour déguiſer la créance de ſon Egliſe, en faveur des Proteſtans d'Allemagne. Il reconnoît le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, & il dit que la maniere dont ſe fait ce changement, nous eſt inconnüe, & qu'on ne la peut pénetrer: Puis il reprend ſeulement l'Egliſe Latine en ce qu'elle porte avec pompe par les rües le Corps de Jeſus-Chriſt; avoüant cependant qu'on le porte aux malades, pour leur ſervir de viatique: & il prouve au même endroit que les ſymboles ne perdent jamais leur conſecration, ſe ſervant pour cela de l'exemple de la laine, qui ayant été une fois teinte, ne perd point ſa teinture. D'où l'on peut recüeillir manifeſtement que cet Auteur reconnoît le Corps de Jeſus-Chriſt dans les ſymboles hors de l'uſage, & par conſéquent qu'on l'y doit adorer; ne condamnant pas l'adoration & l'honneur que les Catholiques rendent en general à Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement, mais ſeulement cette grande pompe & ce magnifique appareil, quand on le porte par les rües le jour que nous appellons la Fête du S. Sacrement.

Un grand abus s'eſt gliſſé parmi eux. Quand le Prêtre ſort du petit Autel à l'Offertoire, pour paſſer au grand, tout le Peuple qui eſt préſent, adore le pain, qui n'eſt pas encore conſacré, & témoigne beaucoup plus de devotion en cette action, qu'au tems, ou aprés la conſecration; car au tems de la conſecration, ils éteignent les cierges, *Davity, ibid.*

qu'ils avoient allumez pour l'Offertoire. Gabriel, Evêque de Philadelphie, a composé un petit Livre, pour faire voir que cette sorte d'adoration n'étoit pas superstitieuse, mais tres loüable : En quoi il se trompe aussi lourdement qu'au fait des particules, desquelles parlant au Livre des Sacremens, qu'il a fait, il enseigne qu'elles ne sont point consacrées, quoi qu'elles soient particules du même pain qui est offert, & qu'elles soient posées sur la patene, de même que l'ἄρτος, qui est leur hostie ; & qu'elles soient depuis mêlées avec le Sang dans le Calice, & sur la fin de la Messe, présentées au Peuple, pour être adorées, & offertes à ceux qui desirent communier. Le Peuple, faute d'instruction, ne sçait ce qu'il en doit croire.

Plusieurs suivent encore l'heresie de Photius, de Marc d'Ephese, de Nicephore Calixte, de Michel Cerularius, & d'autres Docteurs Schismatiques, que la consecration en azyme est nulle, ne tenant pas le pain sans levain pour un vrai pain, & soutenant que nôtre Seigneur changea l'azyme en pain levé, auparavant d'instituer le Sacrement de l'Eucharistie. En leur Office du Jeudy Saint, on lit ces abominables imprécations : Que ceux-là soient confus de honte, qui offrent en leur Sacrifice du pain sans levain. En consequence de cette heresie, ceux qui suivent cette opinion, ne permettent pas à un Latin, comme j'ai déja dit, de celebrer sur leurs Autels ; & s'il arrive qu'un Prêtre Latin ait dit la Messe sur un de leurs Autels, ils le lavent aussi-tôt avec de l'eau benîte, comme étant profané, & en raclent même la surface. Dans les Isles de l'Archipel, cette heresie n'a pas tant de vogue, & les Grecs viennent assez souvent entendre la Messe des Latins.

Davity, ibid. Il s'en trouve encore qui sont de l'opinion de Marc d'Ephese, & d'autres Euchites, qui croyent que la consecration ne se fait pas en vertu des pa-

roles ſacramentales, mais par les prieres des Prêtres ; & cette méchante coutume d'éteindre les cierges, quand le Prêtre ſe diſpoſe de prononcer tout haut les paroles de nôtre Seigneur, provient de cette hereſie, quoi que le Peuple, ni les Prêtres mêmes des Iſles de l'Archipel n'en puiſſent pas donner la raiſon.

9°. Ils diſent que les paroles ordinaires où les Latins font conſiſter la conſecration, ne ſuffiſent pas pour changer le pain & le vin au Corps & au Sang de nôtre Seigneur, ſi l'on n'y ajoute quelques prieres & benedictions des Peres ; & c'eſt ce que nous venons de dire.

10°. Ils aſſûrent qu'il faut donner aux enfans la Communion ſous les deux eſpeces, avant même qu'ils ſçachent diſcerner cette viande d'avec une autre, parce que cela eſt de droit divin. C'eſt pourquoi ils donnent la Communion aux enfans immédiatement aprés le Baptême, & ils tiennent pour heretiques les Latins, qui ſont dans un ſentiment contraire. Ils prétendent être fondez en cela ſur les paroles de Jeſus-Chriſt. C'eſt ainſi qu'un Patriarche de Conſtantinople parle dans ſa premiere Réponſe aux Theologiens de Wittemberg : Vous dites qu'il faut communier ſous les deux eſpeces ; & en cela, vous avez raiſon. Ce qu'ils étendent juſqu'aux enfans, auſquels ils donnent la Communion aprés le Baptême, en leur donnant avec une cuilliere le Sang de Jeſus-Chriſt, qu'on prend dans la coupe où eſt ce Sang avec les mietes de pain qui contiennent ſon Corps. En un mot toute l'Egliſe Orientale eſt dans cet uſage ; & même nos premiers Theologiens Scholaſtiques demeurent d'accord que cette coutume de communier ſous les deux eſpeces, a été religieuſement obſervée dans l'Egliſe Latine, juſqu'à ces derniers ſiecles, qu'on a trouvé à propos de la changer pour de bonnes raiſons. *Jeremie.*

11°. Ils tiennent qu'il eſt d'obligation divine

aux Laïques de communier ſous les deux eſpeces, & ils traitent d'heretiques les Latins qui croyent le contraire. Et c'eſt ce que nous venons encore de voir.

12°. Ils affirment qu'on ne peut pas contraindre les Fideles, quand ils ont atteint l'âge de diſcernement, de communier tous les ans à Pâques; mais qu'il faut les laiſſer en liberté de conſcience.

13°. Ils ne portent ni reſpect, ni culte, ni veneration au tres ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, lors même que leurs Prêtres celebrent; & ils le portent aux malades ſans lumiere. De plus ils le gardent dans un petit ſac, & dans une boëte, ſans autre ceremonie, que de l'attacher à la muraille; au lieu qu'ils allument des lampes devant leurs Images.

14°. Ils croyent que l'hoſtie conſacrée le jour du Jeudi Saint, eſt bien plus efficace que celles qu'on conſacre aux jours ordinaires.

15°. Ils nient que le Sacrement de Mariage ſoit un lien qu'on ne puiſſe rompre. C'eſt pourquoi ils accuſent d'erreur l'Egliſe Romaine, qui enſeigne qu'on ne peut rompre le Mariage dans le cas d'adultere, & qu'il n'eſt point permis de ſe remarier en ce cas-là. Mais les Grecs enſeignent le contraire, & le pratiquent tous les jours. Ce qu'ils ſoutiennent avec opiniâtreté; & prétendent que cela eſt conforme au Nouveau Teſtament, aux Peres, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils diſent qu'il n'y a rien de plus clair que ces paroles de l'Evangile: *Quiconque repudiera ſa femme, ſinon pour cas d'adultere, & en épouſera une autre, il commet un adultere.* Il eſt donc manifeſte, diſent-ils, que l'Evangile permet de rompre le Mariage dans le cas allégué; & ne s'en rapportant pas là-deſſus à l'autorité de S. Auguſtin & de quelques autres Peres Latins, ils aſſûrent que les PP. Grecs n'ont point autrement expliqué ce paſſage; & de plus, que toute l'Egliſe

Math. 19. 9.

Orientale convient en cela avec la Grecque. Il eſt même aiſé de prouver par les Hiſtoires du Concile de Florence & du Concile de Trente, que toute l'Egliſe Grecque eſt dans cet uſage. Ce fut pour cette raiſon que les Ambaſſadeurs de Venize préſenterent leur Requête au Concile de Trente, afin qu'on trouvât quelque tempérament au Canon que l'on étoit prêt de publier contre ceux qui diſoient que l'adultere rompoit le Mariage. Et ce qui faiſoit agir la Republique de Venize en cette action, étoit qu'elle avoit dans ſa dépendance les Grecs de Candie, de Cypre, de Corfou, de Zante & de quelques autres lieux, qui étoient dans cet uſage, contraire à celui que le Concile vouloit condamner. En effet, l'on donna ſatisfaction à ces Ambaſſadeurs, parce que leurs raiſons furent trouvées bonnes, comme le Cardinal Palavicini en demeure d'accord. Il eſt pourtant vrai que les Grecs rompent trop facilement leurs Mariages: & non-ſeulement dans le cas d'adultere; mais ils prétendent encore ſe conformer en cela aux Loix Canoniques & Civiles, qu'on devroit modérer, parce qu'ils ſe ſont trop émancipez. Outre le cas d'adultere, dis-je, il y en a encore d'autres de moindre importance, où les Grecs ne font point de ſcrupule de rompre leur Mariage. Les clandeſtins ſont auſſi tolerez parmi eux. Les promeſſes faites à une fille avec jurement, & avec le raviſſement de ſa virginité, ſont parmi eux de peu de conſidération. Ils condamnent l'Egliſe Romaine de ne point permettre que les Prêtres ſoient mariez comme les leurs. On obtient de l'Evêque avec de l'argent telle diſpenſe que l'on veut: même ceux qui ſont mariez, obtiennent permiſſion de quitter leurs femmes legitimes, & d'en épouſer une autre; quoi qu'à vrai dire, il n'y a que des libertins qui ſe ſervent de ces voies.

F. Paolo Hiſt. du C. de Trente.

Hiſt. du C. de Trente.

16°. Ils condamnent les quatriémes nôces, & à peine permettent-ils les troiſiémes.

17°. Ils ne veulent point celebrer les Solemnitez de la Vierge, des Apôtres, & les Fêtes des autres Saints, instituées par l'Eglise Catholique & par les Peres, aux mêmes jours que nous les celebrons. Mais outre qu'ils le font d'une autre maniere, ils mépriſent les Fêtes de pluſieurs autres Saints tres anciens.

18°. Ils diſent qu'il faut abroger le Canon de la Meſſe des Latins, comme étant rempli d'erreurs; & neanmoins ils ont leur Liturgie & leur Meſſe, qui ſont preſque en même ſubſtance que celles des Latins, ſelon la forme de S. Baſile & de S. Chryſoſtome; mais elles ſont plus longues que les nôtres. Elles ſe diſent en Langue Grecque en tous les Païs qui ſuivent la Doctrine des Grecs. Il ne s'en dit qu'une par jour aux Egliſes Paroiſſiales; mais on en dit pluſieurs dans les Monaſteres, ſelon la devotion des Religieux. Ils chantent bien les Heures Canoniales, & l'Office tous les jours; mais ils ne celebrent pas la Meſſe le Lundi, le Mardi & le Jeudi. Le Prêtre qui fait l'Office, s'approchant de l'Autel, va d'abord baiſer les pieds de l'Image de nôtre Seigneur, puis celle de la Vierge, de S. Jean & du Saint, qui eſt Patron de l'Egliſe. Les prieres ordinaires étant dites, on lui porte ſur l'Autel un pain environ de la grandeur d'un de deux ſols, marqué d'une Croix, autour de laquelle ſont ces paroles: *ô Baſileus ton Joudaion*, c'eſt-à-dire, le Roy des Juifs. Le Prêtre, avec une lancette qui repréſente le fer qui ouvrit le côté de nôtre Seigneur, leve la partie du pain, marquée de la Croix, & la conſacre, prononçant les mêmes paroles que nos Prêtres. Le reſte du pain eſt diſtribué au Peuple comme nôtre pain beni. Puis mettant du vin dans le Calice, il prend de l'eau qui eſt dans un petit vaiſſeau ſur le feu, & la mêle dans le vin, pour repréſenter, ou le ſang verſé pour nous, qui eſt naturellement chaud, ou la deſcente du S. Eſprit. Prenant ainſi le rond du pain qu'il a con-

Davity, de l'Europe, der. Edit.

ſacré, il l'éleve un peu, en ſe promenant dans l'Egliſe, criant au Peuple : *Voici vôtre Dieu, adorez-le.* Alors chacun crie : *Je le croi, je le croi.* Etant retourné à l'Autel, il baiſſe la tête, ayant les mains croiſées ; & continuant ſes prieres, il ôte toute la mie qui eſt ſous la croûte du pain, où eſt le caractere de la Croix, & la met dans un vaiſſeau ; & c'eſt le pain qu'on donne à ceux qui communient : car le Prêtre ne dit jamais la Meſſe, qu'une partie du Peuple ne communie avec lui. Le Prêtre donne à chacun des communians une petite miette de ce pain réſervé, de la grandeur d'une lentille, dans une cuilliere, avec une goutte de vin conſacré, donnant ainſi la Communion ſous les deux eſpeces, le pain, le vin & l'eau étant mêlez enſemble. Ils portent de ce même pain conſacré aux malades, le Prêtre le mettant dans la bouche du communiant.

19°. Ils nient que le Soûdiaconat ſoit aujourd'hui un Ordre ſacré : Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que les Grecs mettent cet Ordre au nombre des moins principaux, & qui ne ſont point ſacrez, pour parler dans les termes des Latins, puis qu'il n'y a pas fort long-tems que les Latins mêmes en ont fait un Ordre ſacré.

Les Grecs n'admettent que quatre Ordres ; ſçavoir, de Lecteur, de Soûdiacre, de Diacre & de Prêtriſe. On ne garde point d'Interſtice, non plus que l'âge déterminé par les anciens Canons ; & on voit des Prêtres qui n'ont que 16. & 17. ans. Tous les Ordres ſacrez ſe conférent à prix d'argent, qui eſt une choſe déplorable, qui porte le ſacrilege juſques ſur les Autels. *Devity, ibid.*

Il ſe voit dans leur Droit Canon, que celui qui a été ordonné Prêtre par un Evêque excommunié, ne doit jamais dire la Meſſe, quand cela vient à ſa connoiſſance. Que s'il ne le ſçait pas, quand il l'a appris, il doit ſe faire ordonner de nouveau par un autre Evêque. Jugez ſi cette Loy, à laquelle ils

ſont tous obligez, eſt veritable.

20°. De tous les Conciles Generaux qui ont été celebrez dans l'Egliſe Catholique par les Papes en différens tems, ils n'en reçoivent que juſqu'au ſeptiéme Concile General, qui eſt le ſecond de Nicée, qu'on aſſembla contre ceux qui rejettoient les Images. Les Grecs ne reçoivent point du tout les autres, & ne veulent point ſe ſoumettre à leurs Ordonnances. Ils diſent qu'il ne ſeroit pas raiſonnable de les obliger à recevoir les Conciles Latins, où ils n'ont point eu de part, non plus que les autres, où ils témoignent n'avoir été preſens que par force, & plûtôt pour les interêts de l'Etat, que pour ceux de la Religion. Au reſte, on les ſouffre dans les Etats de la Republique de Venize avec cette créance.

21°. Ils nient que la Confeſſion auriculaire ſoit de precepte, ou de droit divin, prétendant qu'elle eſt ſeulement de droit poſitif & Eccleſiaſtique. Et ce qui fait qu'ils ſuivent cette Doctrine, eſt la créance dans laquelle ils ſont qu'il n'y a proprement que le Baptême & l'Euchariſtie qui ayent été inſtituez par nôtre Seigneur, & que les autres ont été inſtituez par l'Egliſe, comme on peut voir dans la ſeconde Réponſe du Patriarche Jeremie, dont j'ai déja fait mention, aux Theologiens de Wittemberg.

22°. On ne peut cependant nier que l'uſage de la Confeſſion auriculaire ne ſoit dans l'Egliſe Grecque, auſſi-bien que dans la Catholique; & que les Grecs confeſſent en détail leurs pechez, pour recevoir une pénitence conforme à la nature de ces mêmes pechez, dont il faut par conſequent découvrir la nature & l'eſpece au Confeſſeur. Il eſt neceſſaire, dit le Patriarche Jeremie aprés S. Baſile, d'expoſer tous ſes pechez à ſon Confeſſeur; & c'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans le Livre de Chryſtophe Angelus, de la Diſcipline de ſon Egliſe. Il y a cette difference neanmoins,

ſi nous nous en rapportons à Metrophanes Critopule, que le Confeſſeur ne s'informe point du lieu où le peché a été commis, ni des perſonnes avec qui la choſe s'eſt paſſée, ni même de la maniere; parce que, ſelon le même Auteur, cela eſt inutile & trop curieux.

23°. Ils diſent que les Confeſſions des Laïcs doivent être arbitraires. C'eſt pourquoi on ne contraint point parmi eux les Laïcs à ſe confeſſer tous les ans, & on ne les excommunie pas pour ne le point faire.

Ils commettent de grands défauts dans l'adminiſtration du Sacrement de Confeſſion: Car premierement il faut qu'ils achettent de l'Evêque la puiſſance de confeſſer; ce qui les rend Simoniaques. De plus, il s'en trouve fort peu qui ſçachent la formule d'abſoudre. Ils ſe ſervent ordinairement d'une ſorte de priere, par laquelle ils demandent pardon pour leurs pénitens: Joint que quelquefois celui qui a la permiſſion de confeſſer, n'eſt pas Prêtre, mais ſeulement Diacre; & ſouvent ils donnent des pénitences publiques pour des pechez cachez, comme de ne communier de ſept ans pour un inceſte. *Davity; ibid.*

La plûpart des Prêtres Grecs ne ſe confeſſent qu'une fois l'an, en Carême, quoi qu'ils celebrent ſouvent. D'autres Prêtres ſe perſuadent qu'en recitant certaines prieres, par leſquelles ils ſe confeſſent à Dieu de leurs pechez, & lui en demandant pardon, ils reçoivent l'abſolution de tous leurs crimes, ſans qu'il ſoit neceſſaire de les confeſſer à un Prêtre.

Tous les Grecs, dés le berceau, communient tous les ans le Jeudi Saint; mais ils ne s'approchent de la Confeſſion qu'à l'âge de 12. ou 13. ans, comme s'ils n'étoient pas capables de pecher auparavant.

Ils ſe confeſſent comme nous; mais ils ſont appuyez contre l'Autel, ou debout. Ils communient

le jour de Pâques, aprés s'être reconciliez, & s'entrebaiſent, en diſant : *Chriſtianos eſti* ; c'eſt-à-dire, Chriſt eſt reſſuſcité : ce qu'ils font durant trois jours, tant à l'égard de leurs amis, que de leurs ennemis.

24°. Ils donnent la Communion aux Laïcs, ſoit qu'ils ſe portent bien, ou qu'ils ſoient malades, quoi qu'ils n'ayent point auparavant confeſſé leurs pechez à un Prêtre ; & cela, parce qu'ils ſont perſuadez que la Confeſſion eſt arbitraire, & que la Foy eſt la ſeule & la veritable préparation pour recevoir l'Euchariſtie.

25°. Ils ſe mocquent des Vigiles des Latins aux Fêtes de nôtre Seigneur, de la Vierge & des Apôtres, auſſi-bien que des Jeûnes des Quatre Tems. Ils affectent même de manger ces jours-là de la viande, par un mépris qu'ils ont pour les Latins. L'Egliſe Grecque, dis-je, ne convient point en cela avec la Latine ; & les Grecs ne les reçoivent point, non plus qu'une partie des Saints de l'Egliſe Romaine, dont ils ſe mocquent, quand ils les voyent dans les Temples, comme l'on peut voir dans l'Hiſtoire du Concile de Florence, compoſée par Syropulus, où il dit : *Quand j'entre dans quelque Egliſe des Latins, je n'y ſalüe aucun des Saints que j'y vois, parce que je n'en connois pas un. J'ai même de la peine à y reconnoître Jeſus-Chriſt, que je n'adore point auſſi, parce que je ne ſçai de quelle maniere ils le repréſentent.* Ils blâment auſſi les Latins de ce qu'ils ſe mettent à genoux pendant les Offices Divins ; & quelques-uns ont excommunié dans un Concile Provincial ceux qui le feroient.

26°. Ils condamnent d'hereſie les Latins, parce qu'ils mangent des viandes étouffées, & d'autres viandes, qui ſont défendües dans l'Ancien Teſtament ; mais qui ne ſont pas ſeulement prohibées par l'Ancien Teſtament, mais même par le Nouveau, comme il ſe voit dans les Actes des Apô-

tres : Ce qui n'eſt point ſingulier aux Grecs de Corfou & de l'Archipel. Mais tous les Orientaux generalement ont conſervé cet uſage ; & il n'y a pas long-tems qu'il eſt entierement aboli dans tout l'Occident.

27°. & 28°. Ils nient que la ſimple fornication, & que l'uſure ſoient des pechez mortels.

29°. Ils affirment qu'il eſt permis de tromper ſon ennemi, & que ce n'eſt pas un peché de lui faire tort.

30°. Ils ſont dans cette opinion à l'égard de la reſtitution, que pour être ſauvé, il n'eſt pas neceſſaire de reſtituer ce que l'on a volé.

31°. Ils croyent enfin que celui qui a été une fois Prêtre, peut retourner à l'état de Laïc.

Il reſte de dire quelque choſe de leur morale, de leur Diſcipline & de leurs ceremonies.

A l'égard de la morale, il eſt certain qu'ils s'émancipent ſouvent, & qu'ils n'ont point aſſez de ſoin de regler leur conſcience ſelon la morale Chrétienne. Mais l'ignorance où ils vivent maintenant, & l'état pitoyable où ils ſe trouvent réduits, ſont la cauſe de leurs déſordres ; auſquels neanmoins les perſonnes vertueuſes donnent ordre le plus qu'il eſt poſſible, comme le témoigne ouvertement le Patriarche Jeremie, qui reprend les Confeſſeurs, qui font un trafic des choſes ſaintes, & qui exigent des preſens. Il dit que ces gens-là meritent d'être punis de Dieu, & que s'il s'en trouve parmi eux, ils les châtient & leur ôtent leur emploi.

Les Evêques vendent les Ordres, & les Prêtres l'adminiſtration des Sacremens.

Pour ce qui eſt de la Diſcipline Eccleſiaſtique, ils ne ſuivent pas toûjours ce qui leur eſt preſcrit par leurs Canons. Par exemple, ils ne gardent pas exactement l'âge qui eſt requis pour la Prêtriſe & pour l'Epiſcopat, ils ſe mettent fort peu en peine des Interſtices, & ils prennent pluſieurs Ordres à la fois.

L'Election de leur Patriarche n'eſt pas toûjours

Canonique ; car celui qui donne le plus au Grand Seigneur, eſt ordinairement préferé aux autres. C'eſt pourquoi ils ſont ſouvent pluſieurs qui prennent la qualité de Patriarche.

Tom. 3. de la Perpet. de la Foy. Monſieur de Nointel, Ambaſſadeur pour le Roy à la Porte, marque quatre Patriarches vivans en l'année 1671. Comme les Grecs ont de l'ambition, ils cherchent tous les moyens de parvenir à cette Dignité ; & c'eſt ce qui cauſe de grands troubles dans cette Egliſe. Outre l'argent que le Patriarche élû donne au Grand Seigneur pour avoir des Lettres, il eſt encore obligé d'acheter les voix des Evêques qui l'éliſent. Chacun dans cette occaſion eſt bien aiſe de vendre ſa voix le plus qu'il peut. Mais auſſi le Patriarche ſçait s'en recompenſer, quand il fait quelque Evêque : Ce que les Evêques font auſſi à l'égard des Papes, auſquels ils vendent les Ordres & les Cures le plus qu'ils peuvent. Et tout cela tombe enfin ſur le pauvre Peuple, à qui l'on vend bien cher l'adminiſtration des Sacremens ; ce qui fait qu'ils en approchent peu.

Le Patriarche & les Evêques ne ſont point mariez ; mais les Prêtres ſe marient avant l'Ordination : & cet uſage, qui eſt general dans tout le Levant, eſt ancien. Les Grecs prétendent être fondez en cela ſur les Canons des Apôtres ; & ils accuſent les Latins d'avoir contrevenu aux anciennes Ordonnances de l'Egliſe. S'il arrive qu'un Prêtre ſe marie, aprés qu'il a été nommé Prêtre, il ne peut plus faire aucune fonction de Prêtriſe : ce qui ſe trouve conforme au Concile de Neocéſarée ; & le Mariage n'eſt point rompu pour cela : au lieu que dans l'Egliſe Latine le Mariage eſt nul, parce que la Prêtriſe eſt un empêchement dirimant. Caucus a aſſûrément entendu parler de ces Prêtres, qui ſe marient aprés l'Ordination, quand il a dit que les Grecs croyent que celui qui a été une fois Prêtre, peut revenir à l'état des Laïcs. En effet il ne garde

plus rien de la Prêtriſe, ſi ce n'eſt qu'il retient encore quelque honneur dans l'Egliſe, où il a ſon ſiege ſeparé du rang des Laïcs.

Le Monachiſme eſt en grande eſtime parmi les Grecs, comme il paroît par la Réponſe que le Patriarche Jeremie fit aux Theologiens d'Allemagne, qui avoient parlé des Moines, comme de gens inutiles : auſquels Theologiens il oppoſe S. Baſile, & les autres Peres Grecs, qui ont fait l'éloge de la vie Monaſtique, & l'ont conſidérée comme un genre de vie tout Angelique ; ce qu'il confirme de plus par l'autorité des Conciles, où l'on fit pluſieurs beaux Reglemens touchant les Moines. Metrophanes Critopulus loüe auſſi le Monachiſme, comme tres ancien dans l'Egliſe, & dit qu'il lui ſert d'ornement. Leur genre de vie, ſelon le même Auteur, eſt fort auſtére, parce qu'ils ne mangent jamais de chair, ſans qu'ils ſe ſoient pourtant engagez à cela par aucun vœu, mais ſeulement par une coutume, qu'ils ne violent jamais. Ils ne dorment tous que quatre heures ; & il y en a qui n'en dorment que deux. Ils font trois fois le jour la priere publique dans l'Egliſe ; & ceux qui ne ſe ſont point appliquez aux Lettres, travaillent de leurs mains : de ſorte qu'il n'y a point de Monaſtere, où il ne ſe trouve de toute ſorte d'Ouvriers. Ils obſervent tous l'ancien Jeûne ; c'eſt-à-dire, qu'ils ne mangent qu'une fois vers le ſoir. Tous les Religieux y vivent d'une maniere tres dure & tres pénitente. Ils ſont fort charitables ; & ceux qui ont voyagé en ces Païs-là, leur rendent ce témoignage, qu'il n'y a point de déſordre, ni de ſcandale parmi eux. Il y en a bien juſqu'à quatre à cinq mille ſur le Mont Athos, qui eſt comme le Noviciat de tout l'Orient, & que l'on appelle pour ce ſujet la Montagne Sainte, ἅγιον ὄρος ; parce qu'il n'eſt habité que par des Religieux, diviſez en pluſieurs Monaſteres, dont la régularité eſt ſi édifiante, qu'ils

Epit Doctr. de l'Egl. Orient.

Perp. de la Foy, tom. 1.

ſont même en veneration aux Turcs. Tous les Evêques ſont pris du nombre des Religieux, & ſont obligez, aprés leur Ordination, à l'obſervation du celibat. C'eſt pourquoi il eſt bien étrange que Saumaiſe ait oſé écrire, dans une Lettre qu'il a faite contre Grotius, que les Egliſes d'Orient ont des Evêques mariez : Ce qui n'eſt vrai ni des Grecs, ni des autres Sectes. Outre le celibat, les Evêques gardent encore l'abſtinence des viandes, dont ils ne ſe diſpenſent pas même à la mort.

Entre tous ces Monaſteres, il y en a deux fort conſidérables, dont l'un eſt appellé Untopedi, & l'autre Agias Laura. On y garde de tres belles Reliques, qu'on va viſiter de toutes parts. Les Egliſes y ſont ſuperbement bâties, & richement ornées. Ils condamnent les hereſies modernes de l'Europe, de Luther & de Calvin, & ſe ſont élevez contre la Confeſſion de Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, qu'il fit en 1629. principalement ſur le fait de l'Euchariſtie ; & quoi qu'ils ne s'adonnent point à l'étude des Lettres, & qu'il y en ait même beaucoup parmi eux qui ne ſçavent ni lire, ni écrire, quelques-uns d'entre eux ont pourtant beaucoup écrit contre ces hereſies. Ces Moines joüiſſent du libre exercice de leur Religion, en payant tribut aux Turcs, de même que les autres Grecs.

De Conſenſ. Eccl. Orient. & Occid.

Leo Allatius parle beaucoup plus au long des Moines Grecs, qui ſont aujourd'hui dans le Levant, & d'une maniere aſſez exacte. Voici en abregé ce qu'il en a remarqué.

Quoi qu'il y ait parmi les Grecs différens Moines, ils tirent tous leur origine de S. Baſile, qui eſt le premier & le ſeul Auteur de la Diſcipline Monaſtique. Tous les Moines le regardent comme leur Pere, & ce ſeroit un crime parmi eux de s'éloigner tant ſoit peu de ſa Regle. L'on voit par toute la Grece pluſieurs beaux Monaſteres, avec des Egliſes bien bâties, où ces Moines chantent le

jour & la nuit. Ils n'ont pas tous neanmoins une même forme de vivre : car il y en a qui s'appellent κοινοβιακοὶ ; d'autres ἰδιόῤῥυθμοι. Les premiers, ſont ceux qui demeurent enſemble, qui mangent dans un même Refectoire, qui n'ont rien de ſingulier entre eux pour leurs habits ; & qui enfin ont les mêmes exercices, n'y ayant perſonne qui s'en puiſſe exemter. Il y a pourtant deux Ordres parmi eux : car les uns ſont du grand & Angelique habit, leſquels ſont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres, & font profeſſion d'une façon de vivre plus parfaite ; ceux-là ſont en plus grand nombre : les autres, qui ſont du petit habit, autrement μικρόσχημοι, ſont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie ſi parfaite. Les ſeconds, qu'on nomme ἰδιόῤῥυθμοι, vivent à leur maniere, & comme il leur plaît, ainſi que leur nom le porte. C'eſt pourquoi auparavant de prendre l'habit, ils donnent quelque argent, pour avoir une Cellule, & quelques autres choſes du Monaſtere. Le Celerier leur fournit du pain & du vin de la même maniere qu'aux autres ; mais ils pourvoyent eux-mêmes au reſte : & ainſi étant exemts de ce qu'il y a d'onereux dans le Monaſtere, ils s'appliquent à leurs affaires. Ces derniers leguent par teſtament ce qu'ils poſſédent tant dedans, que dehors le Monaſtere, à leur Serviteur, ou à leur Compagnon, qu'ils appellent Diſciple, & qu'ils ont choiſi d'entre ceux du Monaſtere, pour les aſſiſter dans leurs beſoins. Celui-ci, aprés la mort de l'autre, augmente encore par ſon adreſſe les biens dont il a herité, & il laiſſe par teſtament à celui qu'il a pris auſſi pour lui ſervir de Compagnon, ce qu'il a acquis. Le reſte du bien qu'il poſſédoit, c'eſt-à-dire, ce que ſon Maître lui avoit legué en mourant, demeure au Monaſtere, qui le vend enſuite à ceux qui le veulent acheter. Il ſe trouve neanmoins parmi ces derniers Moines des miſerables, qui ſont ſi pauvres, que n'ayant pas de quoi

acheter un fond, ils ſont obligez de donner tous leurs ſoins & tout leur travail au Monaſtere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là font tout pour le profit du Convent : c'eſt pourquoi le Convent leur fournit ce qui leur eſt neceſſaire ; & s'il leur reſte quelque tems aprés leur travail, ils le donnent à la priere.

Il y a un troiſiéme Ordre de ces Moines, auſquels on donne le nom d'Anachorettes. Ceux-ci ne pouvant pas travailler, ni ſupporter les autres charges du Monaſtere, veulent cependant vivre dans le repos de la ſolitude. Ils achetent une Cellule hors du Monaſtere, avec un petit fond, dont ils puiſſent vivre, & ils ne vont au Monaſtere que les jours de Fêtes, pour aſſiſter à l'Office. Enſuite de quoi ils retournent à leurs Cellules, où ils s'employent à leurs affaires ; & ils n'ont aucunes heures arrêtées pour la priere. Il ſe trouve neanmoins de ces Anachorettes, qui ſont ſortis de leur Monaſtere, avec le conſentement de leur Abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation & à la priere. Le Monaſtere leur envoye une fois ou deux le mois de quoi ſe nourrir, parce qu'ils ne poſſédent ni terre, ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé, loüent quelque vigne voiſine de leur Cellule, dont ils mangent le raiſin ; & il y en a qui vivent de figues ; d'autres vivent de ceriſes, ou de quelques fruits ſemblables. Ils ſement auſſi des féves dans la ſaiſon. L'on en voit encore qui gagnent leur vie à décrire des Livres.

Davity, de l'Europe. Un Voyageur, qui eſt retourné depuis peu de ce Païs, dit qu'ils portent la robe noire & le capuchon de même, & que quelques-uns vont vêtus de gris : Qu'ils ont divers Monaſteres en beaucoup de lieux, comme au Mont Sinaï, au Mont Athos, au Mont Olympe de Bythinie, & ailleurs : Qu'ils ſont la plûpart ignorans, s'en trouvant bien peu qui s'appliquent aux belles-Lettres, parce qu'ils

ſont contraints de chercher le neceſſaire. Ils ne portent point de linge, mais des chemiſes de laine, qu'ils filent eux-mêmes, chacun d'eux exerçant quelque art mechanique, comme j'ai dit. Les Prêtres, comme les autres, ne ſe ſervent point du nom de Freres entre eux, mais de Pere & de Fils. Il y a peu de Prêtres parmi eux.

Religieuſes.

Outre les Moines, il y a des Religieuſes qui vivent en Communauté, & qui ſont enfermées dans des Monaſteres, ſous la Regle de S. Baſile.

Elles ne ſont pas moins auſtéres que les Moines pour les jeûnes, pour les prieres, & pour tout le reſte de la vie Monaſtique. Elles choiſiſſent une des plus anciennes & des plus vertueuſes de leur Communauté, pour leur tenir lieu d'Abbeſſe; & ces Abbeſſes font la même choſe à leur égard, que les Abbez font à l'égard des Moines. Cependant ce Monaſtere de femmes dépend toûjours d'un Abbé, qui leur donne un Moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confeſſer, & pour leur adminiſtrer les autres Sacremens. Ce Religieux demeure proche leur Monaſtere, afin de les aſſiſter plus facilement & plus promptement dans leurs neceſſitez. Il dit auſſi la Meſſe pour elles, & regle leurs autres Offices.

Ces Religieuſes portent toutes un même habit, qui eſt noir, & un manteau de même. Elles ont les bras & les mains couverts juſqu'au bout des doigts. Cet habit eſt de laine ſimple. Elles ont auſſi la tête raſée, & chacune a une Cellule ſéparée, où il y a de quoi ſe loger en haut & en bas. Celles qui ſont les plus riches, ont une Servante. Elles nourriſſent même quelquefois dans leurs Maiſons des jeunes filles, qu'elles élevent dans la pieté.

Aprés qu'elles ſe ſont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'éguille; & les Turcs, qui ont du reſpect pour ces Religieuſes, viennent juſques dans leurs Monaſteres ache-

ter des ceintures de leur façon. Les Abbesſes ouvrent volontiers les portes de leur Convent aux Turcs, à qui il n'arrive jamais de faire aucune inſolence.

Quelques Relations de Conſtantinople portent qu'il y en a en cette Ville, qu'on appelle Calogeres, qui ſont des veuves, dont quelques-unes ont eu pluſieurs maris, & qui n'embraſſent cette profeſſion que quand elles ſont fort avancées en âge; qui ne font point de vœux: Que toute leur ſainteté conſiſte à prendre un voile noir ſur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus ſe marier: Qu'au reſte, elles demeurent preſque toutes chez elles, où elles ont ſoin de leur ménage, de leurs enfans, & de leurs parens. Il y en a neanmoins quelques-unes qui vivent en Communauté; mais ces dernieres ſont plus miſerables que les premieres. Les unes & les autres vont par tout où il leur plaît: Et qu'enfin elles ont plus de liberté ſous cet habit de Religieuſes, qu'elles n'en avoient auparavant.

Perpet. de la Foy, tom. 3. La vie des Laïcs eſt en pluſieurs choſes peu différente de celle des Religieux: car ils n'obſervent pas ſeulement comme eux les quatre Carêmes, dont nous parlerons ci-aprés, avec preſque autant de rigueur & d'auſtérité, & de plus, le jeûne du Mercredi & du Vendredi de toute l'année; mais ils les imitent encore dans l'aſſiduité & la longueur de leurs prieres. Il y a un fort grand nombre de Laïcs, qui ſont exacts à reciter l'Horloge, c'eſt-à-dire, le Breviaire, ou les prieres que l'on fait aux diverſes heures du jour; & ils mettent dans la recitation de ces prieres une bonne partie de la pieté: ce qui les oblige à une priere plus continuelle que celle de nos Religieux, les Offices du jour n'étant ſouvent éloignez les uns des autres que d'une heure & demie; au lieu que, ſelon le Breviaire Latin, on ne prie que de trois heures en trois heures. Les Dimanches & les Fêtes les hommes & les femmes, & les enfans même, ſe trouvent

à l'Egliſe dés deux heures aprés minuit, & ils y chantent des Hymnes juſqu'au Soleil levé ; aprés quoi, ils ſe retirent dans leurs maiſons juſqu'à Tierce, c'eſt-à dire, à neuf heures, qui eſt l'heure du Sacrifice, pour lequel ils ſe raſſemblent. Ils diſent Vêpres l'aprés dîné comme les Catholiques ; mais ils y aſſiſtent avec plus d'exactitude.

Les Calviniſtes ſe mocquent de ces pratiques, & ils traitent les auſtéritez des Religieux de ſuperſtitieuſes. Mais ceux qui regardent la Religion avec un autre eſprit qu'ils ne font, bien loin de les condamner, voyent avec une extrême douleur, que la Diſcipline ſe ſoit beaucoup plus relâchée en ce point dans l'Occident, que dans l'Orient. Ils ſçavent que comme l'homme eſt compoſé de corps & d'ame, auſſi la pieté, qui lui eſt propre, conſiſte tout enſemble dans la vertu intérieure, & dans les exercices extérieurs : Qu'il n'eſt pas même poſſible, ſelon la voye ordinaire, de l'entretenir & de la conſerver, ſi on neglige ces moyens humains : Qu'ainſi, quoi que l'inſtinct de la charité puiſſe être retenu par des obſtacles extérieurs, qui l'empêchent quelquefois de pratiquer ces exercices, elle ne manque jamais neanmoins de s'y porter, quand elle eſt libre, & qu'elle peut ſuivre ſes mouvemens naturels : Qu'elle aime à s'en faire des regles, à s'y attacher par des Loix, des vœux & des liens ſalutaires, afin d'éviter l'inconſtance & la mobilité de l'eſprit humain, qui nous porte toûjours au déreglement & au déſordre. De ſorte qu'encore qu'ils ſoient perſuadez que cette Diſcipline extérieure, que les Grecs obſervent, & ces auſtéritez qu'ils pratiquent, ne ſont pas animées de l'eſprit de charité, dont le Schiſme les rend incapables ; ils les regardent neanmoins comme des reſtes précieux de la pieté ancienne de cette Egliſe, & comme des diſpoſitions favorables pour rentrer dans l'union du Corps de Jeſus-Chriſt, n'y ayant rien qui empêche la réunion des Heretiques, que

cette liberté de la chair & de la vie ſenſuelle, que le Diable a établie parmi eux, pour rendre le Schiſme plus incurable.

Chytreus, Lutherien, rapporte auſſi pluſieurs choſes, pour décrier les Grecs, qui pourroient ſervir à faire leur éloge parmi les Catholiques. Il dit qu'une grande partie & du Peuple, & des Prêtres, met ſa pieté dans le culte de la Vierge & des Images, quoi qu'ils ne les ayent point en boſſe, mais ſeulement en plate peinture: Qu'ils ont confiance non ſeulement dans les prieres & l'interceſſion des Saints, mais auſſi dans leurs merites & dans leurs ſecours: Que l'on voit même parmi eux tous les jours des exemples de cette invocation horrible, & pleine d'idolâtrie, non ſeulement dans leurs Egliſes, mais auſſi dans les prieres qu'ils font à toutes les heures: Qu'ils honorent avec une ſuperſtition étrange les Images des Saints: Que la Doctrine de la Juſtification par la ſeule Foy, eſt obſcurcie parmi eux, & qu'ils ne ſont pas éloignez des opinions de la Theologie Scholaſtique, comme il paroît, en ce qu'ils liſent avec un extrême ſoin & avec admiration les Livres de S Thomas, & particulierement ſa Somme, traduite en Grec.

Je rapporte toutes ces marques extérieures de zele, qui ſe voyent encore dans cette Egliſe, pour montrer que la Religion n'y eſt nullement indifférente, & que la grande oppreſſion qu'elle ſouffre ſous la tyrannie des Turcs, n'y a pas éteint l'amour & le zele pour la plus grande partie des véritez de la Foy; puis qu'il paroît au contraire qu'elle y eſt toûjours fort attachée, comme auſſi à ſon ancienne Diſcipline.

Ce que j'ai dit des Grecs ſoumis au Patriarche de Conſtantinople, ſe peut dire de même de ceux qui ſont ſoumis aux Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Celui d'Alexandrie réſide maintenant au Grand Caire, ſelon Cotovic & Chytreus. Ce-

lui d'Antioche réſide à Damas, & il exerce ſa Juriſdiction ſur ces grandes Provinces, qui compoſoient autrefois ce qu'on appelloit *Comitatus Orientis*, à l'exception des trois Paleſtines, qui furent attribuées au Patriarche de Jeruſalem par le Concile de Chalcedoine. Il eſt vrai que les Schiſmes & les hereſies des Neſtoriens, des Armeniens & des Jacobites, ont ſouſtrait à ce Patriarche un grand nombre de Provinces, & que dans celles mêmes qui le reconnoiſſent, il y a quantité d'autres Societez Chrétiennes, qui ont leurs Evêques & leurs Patriarches à part.

Ce fut au Concile de Chalcedoine que l'Evêque de Jeruſalem obtint la Juriſdiction ſur les trois Paleſtines, qu'il avoit commencé de s'attribuer aprés le Concile d'Epheſe. Avant ce tems-là, il étoit ſoumis à l'Archevêque de Ceſarée, quoi qu'il eût déja quelque préeminence honoraire dés le Concile de Nicée, à cauſe de l'honneur que l'on portoit à la Ville Sainte. Aprés que les Latins eurent été chaſſez de Jeruſalem, le Sultan d'Egypte permit à l'Empereur Grec d'y établir un Patriarche de ſa Communion; & depuis ce tems-là, il y en a toûjours eu un de Communion Grecque, qui eſt un des quatre Patriarches, par leſquels ſe gouverne preſentement l'Egliſe Grecque.

Mais outre ces quatre Patriarches, qui compoſent proprement l'Egliſe Grecque, qui ſont liez entre eux de Communion, & qui ſuivent la même Doctrine & les mêmes erreurs, il y a encore dans l'Egypte, dans Jeruſalem, dans Conſtantinople, dans la Syrie, d'autres Evêques qui prennent le titre de Patriarches.

Le Patriarche des Jacobites, & celui des Maronites prennent tous deux le titre de Patriarche d'Antioche.

Le Patriarche des Cophtes s'appelle auſſi Patriarche d'Alexandrie. Outre le Patriarche Grec qui eſt dans Jeruſalem, les autres Nations, com-

me les Armeniens & les Cophtes, y ont auſſi leurs Evêques.

Il y a dans Conſtantinople un Patriarche Armenien.

C'eſt par la diſtinction de ces divers Patriarches de diverſes Sectes, qui habitent ſouvent en une même Ville, qu'Allatius répond à ceux qui ont voulu faire croire que ce Gabriel, qui envoya une Legation à Clement VIII. au nom des Egyptiens & des Ethyopiens, pour reconnoître la Primauté de l'Egliſe Romaine, dont le Cardinal Baronius a inſeré la Relation à la fin du ſixiéme Tome de ſes Annales, étoit un Patriarche imaginaire: Car cet Auteur fait voir que quoi que Meletius, qui étoit le Patriarche d'Alexandrie de la Communion Grecque, ait déſavoüé cette Legation, il ne s'enſuit pas que Gabriel ne fût un veritable Patriarche des Cophtes, comme il le prouve fort bien. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le Patriarche des Cophtes n'eſt pas le même que celui d'Alexandrie, & que c'eſt de ce Patriarche des Cophtes que dépend celui des Abyſſins, qu'ils appellent Abuna, qui a ſous ſa Juriſdiction toute l'Ethyopie, dont la plûpart des Peuples ſont Chrétiens. Chytreus dit qu'elle comprend juſqu'à quarante Royaumes; & l'on peut juger de-là quelle eſt la multitude des Chrétiens qui compoſent cette Egliſe.

Perpet. de la Foy, t. m. 2.

Outre ces Patriarchats, il y a encore dans l'Orient pluſieurs autres Egliſes, & pluſieurs Sectes tres nombreuſes, & qui occupent pluſieurs Provinces.

Les Georgiens, qui habitent les Païs, qu'on appelloit autrefois Iberie, ou Albanie, ſuivent la Diſcipline & la Foy des Grecs, quoi qu'ils ayent un Archevêque indépendant, qui a ſous lui dix-huit Evêques.

Les Maronites reconnoiſſent le Pape, quoi qu'ils ſuivent en pluſieurs points la Diſcipline de l'Egliſe Grecque.

Les Jacobites ont un grand nombre d'Egliſes dans l'Aſie, l'Aſſyrie, le Diarbeck, la Meſopotamie, la Nubie, l'Egypte, l'Ethyopie. Leur Patriarche, qui demeuroit autrefois dans le Monaſtere de Safran, s'eſt établi dans la Ville de Caramit. Il prend le titre de Patriarche d'Antioche, & a ſous ſoi grand nombre de Metropolitains ou Archevêques, comme celui de Jeruſalem, de Moſul, de Damas, d'Edeſſe, de Chypre, & autres. Il eſt auſſi reconnu par un tres grand nombre de Religieux, qui ſont tres peu differens des Religieux Grecs.

Nous parlerons en ſon lieu de celui des Neſtoriens & Chaldéens, qui ſont en ſi grand nombre dans l'Orient, que l'on en compte juſqu'à trois cens mille familles, qui demeurent particulierement dans la Syrie, l'Aſſyrie, la Meſopotamie, la Chaldée, la Perſe, la Tartarie, & les Indes. Les Chrétiens de S. Thomas de Malabar étoient dépendans du Patriarche des Neſtoriens, avant qu'ils ſe fuſſent réunis avec l'Egliſe Romaine. Ce Patriarche s'attribüe l'autorité & la ſucceſſion de l'Archevêque de l'ancienne Seleucie, qui ſouſcrivoit dans les Conciles aprés les quatre Patriarches d'Orient, la Ville de Muſal, qui eſt ſon Siege, étant, ſelon quelques-uns, la même que cette Ville de Seleucie, qui a ſuccedé à la Dignité de l'ancienne Babylone, dont il ne reſte que les ruines.

Les Armeniens Schiſmatiques, qui ſuivent l'erreur des Eutychiens, ou des demi Eutychiens, ont deux Patriarches univerſels, qu'ils appellent Catholiques. Le Siege du premier eſt Arard, Ville d'Armenie, & ſa réſidence eſt dans un Monaſtere nommé Egmiathin. L'autre demeure à Cis, Ville de Caramanie. Celui-là a ſous lui environ 200. Evêques; & celui-ci environ 50. L'Evêque ou Patriarche Armenien, réſidant à Conſtantinople, eſt ſujet au Patriarche d'Egmiathin; & ceux de Je-

ruſalem & d'Alep, au Patriarche de Cis.

Les Francs Armeniens, convertis depuis long-tems à la Foy de l'Egliſe Catholique par un Pere de l'Ordre de S. Dominique, ont toûjours un Patriarche tiré de cet Ordre, qui demeure à Naixeran.

Toutes ces Sectes ſont pour la plûpart mêlées enſemble, non ſeulement par le commerce, mais auſſi parce qu'elles ſont ſouvent établies dans les mêmes Provinces & les mêmes Villes, comme l'on a vû en France les Calviniſtes & les Catholiques, & comme l'on voit tant de differentes Sectes en Hollande & en Angleterre. Elles avoient preſque toutes leurs Chapelles dans l'Egliſe du S. Sepulchre à Jeruſalem, où les Chrétiens de toutes ces Sectes viennent tous les ans, en aſſez grand nombre, à la Fête de Pâques, de toutes les parties du Monde. Et comme les Catholiques de l'Europe ſont auſſi établis en divers endroits de l'Orient, ils ſe trouvent mêlez avec les Schiſmatiques en pluſieurs de ces lieux. Ils ſont ſpectateurs de leurs ceremonies, comme eux le ſont des nôtres.

Elles ont toutes de l'averſion les unes pour les autres, comme nous avons dit. Le Patriarche de Jeruſalem excommunie tous les ans, le Jeudi Saint, toutes les autres Sectes, en y comprenant l'Egliſe Romaine. Ils mettent les Armeniens preſqu'au nombre des Iſmaëlites, c'eſt-à-dire des Turcs. Les autres Sectes n'ont pas les unes pour les autres des ſentimens plus favorables; & ce n'eſt preſque que la puiſſance des Turcs qui les opprime toutes, qui les force de vivre entre elles dans une paix temporelle.

Que ſi l'on veut ſçavoir depuis quel tems chacune de ces Sectes s'eſt ſeparée de l'Egliſe Romaine, il eſt facile de le remarquer, en conſidérant l'origine de leur diviſion, que nous avons déja fait voir. La Proceſſion du S. Eſprit fut premierement remuée par Photius, au neuviéme ſiecle, & tout-

à-fait

à-fait rejettée ſous Michel Cerularius. La diviſion du Patriarchat de Conſtantinople attira celle des trois autres Patriarches, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem ; parce qu'ils embraſſerent l'opinion des Grecs contre l'Egliſe Latine. Neſtorius ayant été condamné au Concile d'Epheſe en 431. il faut prendre dés ce tems-là l'origine de ſa Secte. Les Armeniens ayant embraſſé la Doctrine d'Eutyches, condamnée au Concile de Chalcedoine en 451. il ſemble que c'eſt de là qu'il faut prendre le commencement de leur hereſie. Neanmoins d'autres diſent, & plus vrai ſemblablement, qu'ayant été pervertis par un certain Aptiſo, Syrien Jacobite, dans un Synode tenu à Tyben 105. ans aprés ce Concile, ce n'eſt que de ce tems que leur diviſion eſt arrivée, leur Schiſme ayant commencé aſſez long-tems auparavant, par la politique des Rois de Perſe, qui ne trouvoient pas bon que les Evêques d'Armenie dépendiſſent du Siege de Ceſarée en Cappadoce. Celle des Cophtes a commencé auſſi en 451. celle des Jacobites en 550. & celle des Moſcovites en 867. ſous l'Empire de l'ancien Baſile.

Les Jeûnes des Grecs ſont aſſez différens de ceux des Latins : car les Jeûnes de ces derniers ſeroient des jours de fête & de bonne chere parmi les Orientaux, dautant qu'ils ne s'abſtiennent pas ſeulement de manger de la chair, & de tout ce qui en eſt tiré, comme le beurre & le fromage ; mais ils ne mangent pas même de poiſſon, ſe contentant de fruits & de legumes, où ils mettent tant ſoit peu d'huille, & boivent fort peu de vin. Les Moines jeûnent encore plus étroitement, parce qu'ils ne goûtent jamais de vin, ni d'huille, ſi ce n'eſt le Samedi & le Dimanche. Il eſt neanmoins permis aux Moſcovites de manger du poiſſon, parce qu'ils n'ont ni vin, ni huille. Le Mercredi & le Vendredi ils s'abſtiennent de viande & de tout ce qui en peut provenir ; mais il leur eſt permis

ces jours-là de manger du poiſſon.

Leurs Carêmes. Quant aux autres abſtinences, l'Egliſe Grecque obſerve inviolablement quatre Carêmes.

Le premier eſt commun à toute l'Egliſe Catholique ; pendant lequel ils s'abſtiennent de chair, d'œufs, de beurre, de lait, de fromage & de poiſſon, qui a ſang. Autrefois l'huille & le vin leur étoient également défendus aux jours de Jeûnes ; & S. Chryſoſtome aſſûre que de ſon tems les Grecs étoient ſi exacts en cette obſervance, qu'ils auroient plûtôt ſouffert toute ſorte de tourmens, que de la tranſgreſſer. Preſentement, quoi qu'il ne leur ſoit pas permis d'uſer d'huille, que le Samedi & le Dimanche, & du poiſſon, ſeulement le jour des Rameaux & de l'Annonciation, ils boivent neanmoins du vin. Ils ne mangent qu'aprés la Meſſe, laquelle ne ſe commence qu'à midi ; mais elle dure long-tems, ſelon l'ancienne coutume. Ce Carême, qui étoit autrefois de huit ſemaines, comme nous l'apprenons de S. Baſile & d'autres, n'eſt maintenant que de ſept. Ils commencent à s'abſtenir de poiſſon & de laitage dés le Lundi de la Quinquageſime ; même la ſemaine précédente ils s'abſtiennent de chair ſeulement. Leur Rituel porte que le ſujet de cette diſpenſe, fut pour contrequarrer la coutume ridicule des Armeniens, qui jeûnent ces huit jours tres-étroitement, à cauſe de la mort du Chien de Sergius, Maître de Mahomet, lequel s'appelloit Meſſager, parce qu'il alloit toûjours devant ſon Maître. Mais on croit que l'envie que les Grecs portent aux Armeniens, leur a fait inventer cette impertinence.

Le ſecond Carême des Grecs commence quarante jours avant Noël, & eſt appellé la Quarantaine. Ils s'abſtiennent tout ce tems-là de viande, d'œufs, de fromage & de lait ; mais l'uſage du poiſſon leur eſt permis, à la réſerve des Lundi, Mercredi & Vendredi. Toutefois pluſieurs s'ab-

ſtiennent encore de poiſſon & d'huille par devotion ces jours-là. Ceux qui veulent communier, il faut, ſelon l'ordonnance de leurs Confeſſeurs, qu'ils s'abſtiennent huit jours auparavant de poiſſon, d'huille, & même de l'uſage du mariage, s'ils ſont mariez : D'où vient que ces difficultez ſont cauſe que peu de perſonnes s'approchent de la Communion ; ce qui eſt un grand abus, même au jugement des Grecs les mieux ſenſez, qui proteſtent que leurs Livres ne diſent rien de cette défenſe.

Le troiſiéme Carême eſt celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, qui eſt de douze jours ; mais ſouvent il eſt de 20. & de 30. ſelon que la Pâque avance plus ou moins : car ils commencent toûjours ce Carême huit jours aprés la Pentecôte ; & la même abſtinence leur eſt preſcrite en celui de l'Avent, ſinon que la Fête de S. Pierre & de S. Paul arrivât un Mercredi ou un Vendredi ; auquel jour il ne leur ſeroit pas permis de manger de la viande, comme à la Fête de Noël.

Le quatriéme eſt celui de l'Aſſomption Nôtre-Dame, qui dure quinze jours. L'abſtinence eſt ſeulement de viande, d'œufs & de laitage. Le poiſſon leur eſt permis, de même que l'huille, dont pluſieurs s'abſtiennent pourtant par devotion. Ceux qui ſont du Rit Latin en ces Pays, s'accommodent pour l'ordinaire à la façon de jeûner des Grecs, particulierement pendant ces quinze jours, à cauſe de la devotion qu'ils ont à la ſainte Vierge.

Outre ces quatre Jeûnes de precepte, il y en a d'autres de devotion ; comme celui de S. Dimitry, Martyr, qui commence le premier jour d'Octobre, juſqu'au 26. ſpécialement à Theſſalonique, où ce Saint reçut la Couronne du martyre. Celui de S. Michel, qui commence le premier Novembre, juſqu'au 8. & le 9. ils en celebrent la Fête. Celui de S. Athanaſe, le 7. Janvier, juſqu'au 18.

Autres Carêmes de devotion.

Quelques-uns en jeûnent un quatriéme en l'honneur de S. Nicolas ; & d'autres un cinquiéme de sept jours, avant la Pentecôte.

Les Grecs, & les autres Levantins blâment fort le jeûne du Samedi parmi les Latins ; parce qu'ils disent que ce jour-là est un jour de Fête, aussi-bien que le Dimanche : Ce qu'ils prouvent par les anciens Canons, & par la pratique des premiers siecles.

Enfin, pour ce qui regarde les ceremonies, on peut dire en general qu'il n'y a point de Nation qui en ait tant, parmi les Chrétiens. On peut consulter là-dessus leur Euchologe, ou Rituel, avec les Notes du P. Goar. Le culte qu'ils rendent aux Images, est si excessif, que cela n'est pas concevable. Je l'ai assez fait voir dans la Religion de Moscovie. Quand il est la Fête d'un Saint, l'on met son Image au milieu de l'Eglise ; & cette Image ou Peinture, représente l'histoire de la Fête qu'on celebre ; par exemple, de la Nativité ou de la Resurrection de nôtre Seigneur. Alors ceux qui sont presens, baisent l'Image : ce qui s'appelle en leur Langue, προσκυνεῖν & en Latin, *adorare*. Cette adoration ne se fait pas à genoux, ni avec quelque inclination, ou autre geste du corps ; mais simplement en baisant l'Image. Si c'est une Image de nôtre Seigneur, on lui baise ordinairement les pieds : Si c'est une Image de la Vierge, on lui baise les mains, & enfin si c'est celle de quelque Saint, on le baise à la face.

Ces sortes de ceremonies, & quantité d'autres, que les Grecs observent en l'adoration de leurs Images, se sont beaucoup augmentées depuis le II. Concile de Nicée, où les défenseurs des Images remporterent une grande victoire sur les Iconoclastes. C'est principalement depuis ce tems là que les Grecs ont publié les Histoires miraculeuses de leurs Images, dont ils ont rempli leurs Livres ; Et comme s'ils n'en avoient pas eu assez

parmi eux, ils ont été chercher les miracles qui ſe ſont faits à Rome, & dans les autres lieux, par la vertu des Images.

Ils diſent que les Images en boſſe ſont des Idoles, & qu'il n'eſt point permis d'en honorer d'autres, que de peintes. Et quoi que les Moſcovites ſoient differens des Grecs en beaucoup de choſes, ne diſant pas même la Meſſe en Grec, mais en leur Langue Sclavonne; neanmoins, comme ils ont les mêmes erreurs qu'eux, ils mirent en pieces, il y a quelque tems, dans la Lithuanie, un Crucifix de bois, qui étoit en grande veneration.

Au reſte, les Grecs établiſſent la plûpart de leurs ceremonies ſur leurs Traditions. Ils ſe ſoucient fort peu d'examiner ſi ces Traditions ſont anciennes, ou non. Il ſuffit qu'elles ſoient en uſage, pour dire qu'elles ſont Apoſtoliques. Et comme ils ont preſentement peu de perſonnes habiles, ils ne ſont pas capables de juger ſi leurs Traditions ſont veritablement appuyées ſur l'Antiquité. Une des ceremonies, qui a le plus étonné les Latins, eſt celle qu'ils obſervent avec un grand appareil à l'égard des myſteres, lors qu'ils ſont ſur le petit Autel, qu'ils appellent l'Autel de la Protheſe; & cela avant la conſecration: Car ce qui eſt étonnant, & en quoi j'ai déja remarqué un grand abus, eſt qu'ils rendent des honneurs extraordinaires au pain & au vin, auparavant qu'ils ſoient conſacrez, & ſur leſquels on n'a encore fait qu'une ſimple benediction. On peut mettre au nombre des ceremonies, qui ne ſont appuyées que ſur la Tradition, mais Apoſtolique, la plus grande partie de leurs Sacremens; parce que, comme nous avons dit ci-deſſus, ils ne croyent pas que Jeſus-Chriſt en ſoit immédiatement l'Auteur. Tous ces Sacremens ſont accompagnez d'un grand nombre de ceremonies; parce qu'ils ſont perſuadez qu'on ne peut trop reſpecter extérieurement les choſes ſaintes. C'eſt pourquoi ils celebrent la Liturgie,

& leurs autres Offices, avec bien plus d'appareil, qu'on ne fait dans l'Egliſe Romaine. Ils ont de plus un grand nombre de Livres de leurs Offices, ſans avoir neanmoins de Breviaires à l'uſage des particuliers, comme les Latins; parce qu'ils diſent que l'Office ſe doit reciter dans l'Egliſe publiquement, & non dans la chambre en particulier.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Ils celebrent le jour de l'Aſſomption avec de grandes ceremonies, & font voir par leurs anciennes coutumes, que ceux qui rejettent les Traditions, ont tort. Ils diſent que c'eſt la créance de l'Egliſe, fondée en la Tradition & en l'Apparition de la Vierge, rapportée en l'Horloge des Grecs, avec une Inſcription Grecque, qui eſt interprétée: De l'Exaltation de la Vierge toute ſainte, pourquoi elle s'eſt faite, & comment: Qu'elle eſt montée au Ciel en corps & en ame. Voici comme les Grecs le croyent. Les Apôtres étant aſſemblez pour prendre leur refection, trois jours aprés le décés, ou le ſommeil de la Sainte Vierge, ils mirent, ſelon leur coutume, depuis l'Aſcenſion de nôtre Seigneur, un morceau de pain ſur un carreau, qui étoit la place qu'ils laiſſoient à leur Divin Maître; & aprés leur repas, & leurs actions de graces, comme ils vouloient lever ce pain, en diſant à leur ordinaire: *Seigneur Ieſus-Chriſt, aidez-nous*, & puis le mettre en morceaux, pour prendre chacun le ſien, en forme de pain beni; la chambre ſe rempliſſoit d'une clarté admirable, & la Vierge, toute rayonnante en gloire, leur apparut, accompagnée d'une multitude d'Anges, & leur dit, en les ſaluant: *Avete, ego vobiſcum ſum omnibus diebus: Dieu vous garde, la paix ſoit avec vous, je ne vous abandonnerai jamais.* Les Apôtres, ſurpris de joye & d'étonnement, leverent le morceau de pain, en diſant: *Deipara, adjuva nos: Tres Sainte Vierge, Mere de Dieu, aidez-nous*; & étant diſparüe, ils allerent auſſi-tôt

à ſon Tombeau, où ne trouvant pas ſon Corps, ils s'écriérent : *Aſtitit Regina à dextris Dei in veſtitu deaurato, circumdata varietate : Aſſûrément Nôtre-Dame eſt montée au Ciel en corps & en ame ; elle eſt aſſiſe à la main droite de ſon Fils.* En memoire de quoi, les Grecs, le jour de ſon Aſſomption, qu'ils celebrent ſous le nom de Dormition, font encore à preſent, aprés le repas, cette ceremonie, qui ſe fait en cette maniere. Le Prêtre ſe fait apporter un pain, & trois petits cierges allumez, de l'encens & du feu ; & aprés avoir étendu une ſerviette, il enleve par deſſus la croûte du pain, en forme de triangle, avec le couteau, & met les cierges entre les deux croûtes : Enſuite de quoi, il chante avec les Aſſiſtans des Hymnes à la loüange de la glorieuſe Vierge & de ſon Triomphe : Puis il encenſe & benit ce pain, qu'il donne au plus jeune de la Compagnie, qui le partage, & le préſente à chacun, qui en le portant à la bouche, répete les paroles des Apôtres : *παναγία Θεότοκε βοηθήσον μας : Tres Sainte Mere de Dieu, aidez-nous.* Et dautant que cette ceremonie plaît extrêmement aux Grecs, il arrive ſouvent qu'ils s'en ſervent aprés les Tables de leurs Panegyriques.

Les plus zelez d'entre les Evêques Grecs font gloire de laver les pieds de douze de leurs Prêtres, le Jeudi Saint, dans une grande Aſſemblée ; enſuite de quoi, ils font une petite exhortation.

Le Vendredi Saint, comme c'eſt la coutume par toute la Grece d'honorer la memoire du S. Sepulchre de nôtre Seigneur, ils font un berceau portatif de fleurs & de laurier, au milieu duquel eſt l'Image de nôtre Seigneur mort ; ce que chaque Paroiſſe fait. La nuit étant venüe, deux Prêtres le portent par la Ville en Proceſſion, & les autres Prêtres ſuivent avec des encenſoirs, chantant quelques Hymnes triſtes. Tous les Aſſiſtans marchent avec des cierges allumez. Au retour,

on poſe ce berceau au milieu de l'Egliſe ; & chacun lui faiſant ſes adorations avec leurs ſignes de Croix, le va baiſer avec grande reverence : puis on retourne au logis prendre ſon repas. Ils font ſcrupule de rompre leur jeûne ce jour : C'eſt pourquoi ils ne mangent qu'aprés cette adoration, & la plûpart ſe contentent de manger du pain & de boire de l'eau.

Comme les Francs, pour une plus grande union, ont permiſſion de garder l'ancien Calendrier dans l'Iſle de S. Erini ; auſſi ils imitent les Grecs en pluſieurs choſes, qui ne dérogent point à l'autorité de l'Egliſe Romaine. Ils font auſſi ce jour une Proceſſion dans cette Iſle ; & outre le Sepulchre, qui eſt dreſſé dans l'Egliſe où repoſe le S. Sacrement, ils en ont un portatif comme les Grecs, & marchent en Proceſſion dans un tres bel ordre, & avec beaucoup de devotion. Aprés l'adoration, on prêche la Paſſion, & il eſt toûjours dix ou onze heures de nuit, quand les Francs commencent à prendre leur refection. Ces exemples d'abſtinences dans un Païs du Turc, ſont veritablement loüables. A Anaſi, qui eſt une Iſle voiſine, les femmes font paroître cette nuit la douleur qu'elles ont de cette vûë d'un Dieu mourant en Croix. Elles ſont toutes déchevelées, fondantes en larmes, ſe frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux, & jettant de grands cris. Elles font même l'office de Prédicateurs, pour toucher les cœurs : Auſſi n'y a-t-il aucun Prédicateur en cette pauvre Iſle, & le plus ſouvent point de Confeſſeur.

Les Panegyriques des Grecs n'ont rien moins que ce qui en porte le nom. Il eſt probable qu'anciennement on faiſoit quelque Oraiſon panegyrique en l'honneur du Saint ou de la Sainte, de qui on celebroit la Fête. Le tout conſiſte à preſent à donner à ſouper aprés les Vêpres, & le lendemain à dîner aprés la Meſſe, à tous les pauvres qui ſe préſentent. Quelquefois non ſeulement les pau-

vres, mais auſſi les riches, y ſont invitez, quand celui qui fait la dépenſe, eſt riche. Les Peres Jeſuites ſe trouvent ſouvent à ces Aſſemblées, non pas pour y manger, mais pour avoir occaſion d'y prêcher & inſtruire le Peuple. A voir ces Tables, on ſe figure les feſtins des premiers Chrétiens dans l'Egliſe, auparavant de communier, à l'imitation de nôtre Seigneur. Ils s'appelloient ἀγάπη; cela veut dire Charité.

Que ſi dés le tems de S. Paul, quelques abus ſe gliſſerent, il ne faut pas s'étonner ſi on en remarque à preſent en ceux des Grecs. Le premier eſt, qu'aprés le ſouper, les jeunes gens danſent avec les filles, & chantent toute la nuit, avec beaucoup de modération pourtant. Le ſecond abus eſt, que le Prêtre, au lieu de ſe diſpoſer pour celebrer la Meſſe le lendemain, ſe met auſſi à danſer ou à boire plus que les autres. Mais ce qui eſt moins édifiant, c'eſt qu'en toutes ces ceremonies, vous ne voyez aucun Grec ſe confeſſer, quoi que le Prêtre, ſelon l'ancienne coutume de l'Egliſe Orientale, ne manque jamais, aprés qu'il a communié, de ſe tourner vers le Peuple avec le Calice, pour l'inviter à participer avec lui à ce mets delicieux: *Venez avec crainte & avec foy*, crie-t-il. Mais comment s'en approcheroient-ils, aprés avoir mangé comme ils ont fait? *1. Corinth. 11.*

Les Prêtres & les Moines Grecs ſont de ceux de qui nôtre Seigneur parle en S. Mathieu, qui ſurchargent les autres juſqu'à l'excés, & ne voudroient pas y toucher du doigt. Pour les danſes, il eſt plus facile d'y remedier. Les Miſſionaires les ont fait ceſſer pluſieurs fois. Ceux de Policandro, qui eſt une autre Iſle voiſine, ont entierement banni les Danſeurs de leurs Panegyriques, depuis que le foudre tua leur joüeur de hautbois au milieu de la danſe.

Nous ne nous arrêterons pas davantage ſur eurs ceremonies; car il faudroit un Volume en-

tier, pour les bien décrire. La plûpart de ces ceremonies ont des ſens myſtiques, ſi nous nous en rapportons à quelques-uns de leurs Docteurs, qui ont écrit ſur cette matiere. Mais tout le monde ſçait qu'il n'y a rien de plus mal fondé que cette Theologie allegorique & myſtique.

J'aurois plûtôt ſouhaité repréſenter ici en abregé le chant & la muſique de la grande Egliſe de Conſtantinople ; mais outre que cela ſeroit trop long, on auroit beſoin de pluſieurs figures.

Les noms de leurs Dignitez Eccleſiaſtiques ſont, le Patriarche, le Metropolitain, l'Archevêque, l'Evêque, le Moine ſacré, qui peut dire la Meſſe, qu'ils nomment Hieronime, le Prêtre ou Papas, le ſimple Moine, qui ne conſacre pas, le Diacre & le Soûdiacre, qui ſervent aux Prêtres & à l'Autel, l'Anagnoſte, qui lit l'Epître. Les Moines ont auſſi leurs Archimandrites ou Abbez.

J'ai parlé ci-devant de leurs Patriarches, de leur nombre & de leur pouvoir. Quant aux Archevêques, il y en a quelques-uns en Grece, dont celui de Theſſalonique a douze Evêques ſous lui, & celui d'Athenes quelques-uns moins. Ils haïſſent mortellement les Catholiques, à la réſerve de ceux qui vivent ſous la Domination des Venitiens, qui ont même un grand reſpect pour le S. Sacrement de ces Latins, aſſiſtent à leurs Offices aux Fêtes Solemnelles, diſent leurs Meſſes en même Egliſe, à même heure ; mais en differens Autels. Les PP. Jeſuites ont établi des Miſſions dans les Iſles de l'Archipel, entre autres à Chio, à Thyne, à Naxie, à Paros, Sira, Amourgo, Athenes, Negrepont & Saint-Erini, où ils font de grands progrés. Nous en ferons un détail ci-aprés.

Achaïe. Athenes. Il y a grand nombre de Chrétiens dans l'Achaïe, & l'on a compté dans Athenes, en une Proceſſion, deux cens cinquante Prêtres. Cette Ville ſert de ſejour à un Archevêque, qui a ſous lui ſix Evêques, au lieu de dix qu'il en avoit au-

trefois, & cent cinquante Egliſes. Les Turcs ſe ſont emparez des lieux les plus forts.

Les Evêques de Monembaſie & d'Argos, qui ſont dans le Peloponeſe ou la Morée, étoient ſous l'Archevêque de Corinthe; mais à preſent celui de Monembaſie eſt Metropolitain: & Argos, & Napoli de Romanie ne font qu'un Siege Metropolitain. Quant à celui de Corinthe, il a ſous lui les Evêques de Damala, de Cephalonie, de Zante, & autres. La Morée. Corinthe.

Il y a preſentement dans Coron, Ville de cette Province, qui a été repriſe par les Venitiens il y a déja quelques années ſur les Turcs, des Catholiques, qui y ont rétabli la Religion. Il y a auſſi des Grecs & des Juifs, qui demeurent dans la baſſe Ville, leſquels étoient ſoufferts par les Turcs, en payant le tribut, comme ailleurs.

La Religion de la Laconie ou Lacedemone, qui eſt auſſi dans le Peloponeſe, eſt entierement conforme à celle de l'Egliſe Grecque: mais quoi qu'ils ſe diſent Chrétiens, ils ſont Barbares, & preſque ſans Loy. Il y a dans ce Païs pluſieurs autres Chrétiens Grecs, outre les Juifs & les Turcs. Lacedemonie.

Il y a dans la Macedoine grand nombre de Turcs, de Juifs & de Chrétiens mêlez enſemble. Macedoine.

Il y a plus de ſoixante-dix mille Juifs à Theſſalonique. Les Turcs y ont ſeulement trois Moſquées, & les Chrétiens vingt ou trente Egliſes. Son Metropolitain a pluſieurs Evêques ſous lui, comme celui de Cypre ou de Pydne, celui des Serviens, & ceux de Caſſandrie, Lite, Rhendine, Hieriſſe ou S. Mont, Lycoſtonie ou Temple Theſſalique, & quelques autres. L'Archevêque de Serres, qui fut à Anvers en 1618. ſe nommoit Primat de Macedoine. Theſſalonique.

Quant aux Monaſteres du Mont Athos, qu'on met au nombre de vingt-quatre, quelques-uns tirent encore certains revenus annuels de Ruſſie, Valachie, Trebizonde, & de quelques autres

Païs. Il s'y trouvoit autrefois plusieurs bons Livres en Manuscrit, & beaucoup de Moines fort doctes; mais à present à peine s'en trouve-t-il dix qui sçachent quelque chose. Il y a bien encore quelques Livres de Theologie; mais les Historiens, les Poëtes & les Philosophes y manquent. J'ai déja parlé de la Regle de ces Calogers, & de leur genre de vie.

Thessalie. Outre les Turcs qui sont dans la Thessalie, il y a aussi beaucoup de Chrétiens Grecs: & de même que le Metropolitain de Thessalonique l'est de toute la Thessalie; ainsi celui de Lariſſe l'est de la deuxiéme Thessalie & de toute la Grece, ayant sous lui les grands Evêchez de Demetriade, de Pharsale, de Demoinque, de Ziton, de Tricca, & de quelques autres.

Albanie. Quelques-uns des Albanois suivent l'Egliſe Romaine; les autres, la Grecque. Ceux qui demeurent depuis la Bastie, jusqu'à Duras, vivent à la Grecque, & plusieurs même sçavent parler Grec; mais depuis Duras, jusqu'aux confins de l'Albanie, du côté de la Dalmatie, tous suivent l'Egliſe Latine. La Valone est peuplée d'une grande multitude de Juifs, qui s'y retirerent pendant le Pontificat de Paul IV. qui les chassa d'Ancone & des autres lieux de la Marche. L'Albanie étoit le Païs de Scanderberg, Roy de cette Contrée, qui fit tant de peine à Amurath, pere de Mahomet II.

Epire. Les Peuples d'Epire, qui est encore une Province de Grece, sont tous Chrétiens Grecs, de même que les Chimeriots, habitans de cette Contrée, qui n'en ont toutefois que le nom & l'apparence; neanmoins ils sont plus affectionnez aux Chrétiens, qu'aux Turcs.

Sclavons. Les Sclavons sont tous Chrétiens, qui suivent l'Egliſe Romaine, sous la direction des Archevêques de Zara, de Spalato, de Raguze & d'Antivari, à la réserve de quelques Grecs, qui se trou-

vent dans le Diocese de Cattaro, Ville Episcopale, à present sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Bari, dans la Poüille, & autrefois de celui de Raguze, qui, de même que partie de son Diocese, est sujette au Turc, le reste consistant en 17. Villages, peuplez de Chrétiens Romains & Grecs. Au reste, en ce que posséde le Turc dans la Sclavonie, en y comprenant la Bossene, il y a prés de cinquante mille Catholiques, outre plusieurs Monasteres, qui sont dans les Montagnes, où les Religieux de l'Ordre de S. François vivent avec autant de liberté, qu'en plusieurs endroits de la Chrétienté.

De la Religion de la Croatie.

LEs Peuples de cette Province de l'Europe, qui est au Nord de la Liburnie & de l'Istrie, sont Catholiques Romains: & quoi qu'ils soient fort tourmentez par leurs Seigneurs, & qu'ils soient voisins des Turcs, ils se maintiennent neanmoins constamment dans leur Religion. Le Turc emmena de ce Païs trente-cinq mille Chrétiens captifs, en 1592. *Davity, de l'Europe, der. Edit.*

Les Uscokes & les Morlaques sont aussi Catholiques.

De la Religion de la Dalmatie.

TOut le Peuple de la Dalmatie, Province maritime entre la Liburnie & la Macedoine, est ferme & constant dans la Religion Catholique. L'on y voit de belles Eglises Cathedrales, & quantité de grands Convens de Religieux. L'Archevêque de Spalato a sous lui les Evêques de Segne, None, Lesine, Trau, Scardone, Sanadrie, Tine, Sebenico, & Almissa. Celui de Zara a sous sa Jurisdiction les Evêchez d'Arbe, Vegia & Ossero; & celui de Raguze a sous lui les Evêques de Stagno, Tribigna, Cattaro, Ruden, Bracha, Castel Nuovo ou Rossen, & Budua. *Davity, ibid.*

La Dalmatie eſt poſſédée par les Turcs, & par les Venitiens. Les Turcs y ont pour principales Villes Scardone, Narenza, & quelques autres. Les Venitiens y poſſédent Zenzegna, Nona, Zara, Sebenico, Trau, Spalatro, Almiſſa; & dans de petites Iſles, Veglia, Arbé, Oſero.

Vers le Midy de la Dalmatie, eſt la Ville & Republique de Raguze, anciennement Epidaurus, qui eſt le Siege d'un Archevêque, comme nous venons de dire, ſituée ſur le Golphe Adriatique. Elle a conſervé long-tems ſa liberté contre les Turcs; mais elle a été il y a quelque tems, ravagée par eux, & aſſujettie à leur Domination; & maintenant elle ſe conſerve ſous la protection du Grand Seigneur. Ses habitans n'ont pas quitté pour cela la Religion Catholique, dont ils ont toûjours fait profeſſion, & ils en ont le libre exercice, moyennant le tribut ordinaire, qui eſt de vingt mille écus. L'Archevêque fait ſa réſidence à Raguze. Son Egliſe Cathedrale, dédiée à S. Tryphon, eſt fort celebre. On y fait toutes les ceremonies de l'Egliſe Romaine; mais une ſeule particularité y eſt à obſerver à la Meſſe, ſçavoir, qu'aprés que l'on a dit l'Evangile en Latin, on le répete en Langue Eſclavone.

L'on voit auſſi quelques Grecs dans ce Païs.

Les habitans des Iſles de cette Republique ſuivent la même Religion Romaine.

De la Religion de la Bulgarie.

LEs habitans de ce Royaume ſont preſque tous Marchands Raguzois, qui y trafiquent, comme à Belgrade. Il y a un Patriarche de Bulgarie, aſſez magnifique, qui a toûjours un Agent à la Porte du Grand Seigneur, pour avoir ſoin de ſes affaires. Il paye un tribut conſidérable au Turc. Les Turcs de toute cette Province ſe retirent volontiers à Sophie, à Cherchioi & à Jetiman, Villes où ils ont des Moſquées. On voit

auſſi des Tartares à Dobruce, qui vivent à la Mahometane, & des Eunuques, qui ſont des reſtes de la faction de Tekely, de la Secte de Haly. Les Juifs ont auſſi dans Sophie pluſieurs Synagogues, & y font un grand trafic.

Cette Ville de Sophie, Capitale de la Bulgarie, ſe nommoit autrefois Sardique, qu'on plaçoit dans la Thrace & l'Illyrie. On y celebra un Concile General, ſous l'Empire de Conſtance & de Conſtantin, contre les Ariens. La complaiſance que l'Empereur Conſtance avoit pour les ſentimens des Ariens, les rendoit inſolens. Ils n'oſoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverſer par leurs artifices, & par les perſecutions qu'ils firent ſouffrir aux Prélats Orthodoxes, principalement à S. Athanaſe. Concile de Sardique. 347.

Le Pape & les Evêques eurent recours à Conſtantin, qui ayant fait venir à Milan S. Athanaſe, fut perſuadé que le ſeul crime de ce Prélat, étoit d'avoir trop de zele & de capacité pour défendre la Foy de Nicée. Ils lui propoſerent la celebration d'un Concile general; & cet Empereur ayant approuvé ce deſſein, en écrivit à ſon frere Conſtance, qui s'y accorda. Ainſi ces deux Princes, pour faire ceſſer les differends de l'Egliſe, le convoquerent tant de l'Orient, que de l'Occident, & ordonnerent qu'il ſe tiendroit dans Sardique. Il y avoit déja onze ans que le Grand Conſtantin étoit mort, lors que ce Concile s'ouvrit, ſous le Conſulat de Rufin & d'Euſebe. Le nombre des Prélats, ſelon Theodoret, monta à 250. & ſelon S. Athanaſe, à prés de 300. comprenant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont aſſiſté; & ſelon Socrate & Sozomene, à 316. Ils étoient venus de 35. ou 37. Provinces, tant de l'Orient, que de l'Occident. Oſius, Archidamus & Philozene y tinrent la place du Pape, à qui les incommoditez ne permirent pas de s'y trouver. Entre les Prélats, Jules.

il y en avoit de tres saints & de tres celebres.

Les Ariens y vinrent accompagnez de deux Comtes, croyant par leur autorité pouvoir faire toutes choses. S. Athanase y paroissoit, contre leur sentiment & leur esperance. Ils firent instance pour exclure de l'Assemblée ce Prélat, & quelques autres : Mais le Concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoître : ce qu'ils refuserent avec opiniâtreté ; & afin d'avoir quelque occasion de se retirer, ils feignirent que Constance leur avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour en solemniser le triomphe. Ils firent porter au Concile cette excuse par Eustate, Prêtre de l'Eglise de Sardique. Cependant l'Assemblée déclara innocent S. Athanase, & les autres Prélats Catholiques ; & ensuite ayant examiné les accusations contre les Evêques dévoyez, elle en déposa plusieurs de leur Siege. Aprés que la Cause des particuliers fut vuidée, le Concile ne voulant rien ajouter au Symbole de Nicée, ni faire aucune Confession de Foy, songea à la Discipline generale, & ordressa les 20. Canons que nous avons, selon les Grecs, & 21. selon les Latins, qui ont suivi une autre division, & un ordre different. Le premier de ces Canons est pour la Translation des Evêques. Il y en a d'autres qui regardent les Voyages de Cour, leurs Ordinations, les Appellations au Pape. Mais dans le tems que les Orthodoxes établissoient des Reglemens salutaires dans Sardique, les Ariens, qui s'en étoient retirez, tenoient un Conciliabule à Philippes, Ville de Thrace, où ils condamnerent la Consubstantialité du Fils avec le Pere ; & aprés avoir confirmé les premieres Sentences de déposition contre S. Athanase, Paul, Marcel & Asclepas, ils déposerent le Pape, Osius, Maximin de Trêves, Protogene de Sardique & Gaudence de Bresse. Dans un nouveau Symbole qu'ils publierent, ils ôterent au Sauveur

Jules.

la Dignité de Fils de Dieu, qu'ils sembloient lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire passer cette Assemblée comme orthodoxe, ils donnerent à leur Conciliabule le nom de Concile de Sardique ; de sorte que plusieurs Catholiques y furent trompez. Ils écrivirent une Epître Synodale, qu'il adressèrent à tous les Evêques Catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit Evêque des Donatistes à Carthage.

Cresconius, Donatiste, voulut depuis alléguer cette Epître, pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient Communion avec l'Eglise ; & S. Augustin répondit qu'elle étoit venüe des Ariens assemblez au Concile de Sardique, sans distinguer le faux du veritable, dont il n'avoit point eu de connoissance ; ce qui est assez surprenant. Au reste, quoi que ce Concile de Sardique ait été assemblé de toutes les Eglises du Monde, pour être un Concile Oecumenique, il n'est point reçû comme tel, puis qu'on n'y résolut rien touchant la Foy, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée : ou bien il faut dire, comme l'a pensé M. de Marca, qu'il a perdu ce privilege, par le refus que les Orientaux ont fait de se joindre aux Evêques d'Occident.

Baronius a. C. 1347.

Theodoret.

l. 7. de Concord.

De la Religion de la Valachie, de la Moldavie, & de la Transylvanie.

LA Valachie est une Principauté, qui dépendoit autrefois de la Hongrie, & dont le Vaivode ou Prince, est maintenant Tributaire du Grand Seigneur. Elle est entre la Bulgarie, la Moldavie, la Transylvanie & la Hongrie. Ses Peuples sont Chrétiens Grecs Schismatiques, & dans les ceremonies de leur Religion ils se servent de la Langue Franque, qui est en usage presque dans tout l'Orient. Leurs Prêtres se marient, & tous reconnoissent pour Chef de leur Eglise le Patriarche de Constantinople, qui va ordinairement

faire ſa viſite, tant en Valachie, qu'en Moldavie, pour donner ſa benediction à ces Peuples, qui la reçoivent avec de grandes ſoumiſſions. Ils lui font, en récompenſe, de grands preſens. Leur Langue a quelque rapport avec la Latine; ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains.

Moldavie. La Moldavie a environ 90. lieües d'Orient en Occident, & 70. du Septentrion au Midy. C'eſt une Principauté de l'Europe, qu'on a auſſi connüe ſous le nom de Grande Valachie, & de Valachie Ciſalpine, & qui a fait autrefois partie du Royaume de Hongrie. Les Moldaves ſont auſſi Chrétiens Grecs, comme les Valaches, reconnoiſſant le Patriarche des Grecs. Ils diſent qu'ils ſuivent la Doctrine de S. Paul, qu'ils reçûrent dés le commencement du Chriſtianiſme.

Mais outre ces Chrétiens Grecs, on trouve encore diverſes Sectes & Nations, comme des Ruſſes, des Armeniens, des Bulgares, des Saxons, des Tranſylvains & des Tartares, qui vivent à leur mode. Le Turc eſt le Maître de cette Province, & le Vaivode ou Prince, lui paye tribut, qui eſt à preſent de deux cens mille livres; le Turc ne ſe ſouciant point de rendre ces Peuples pauvres, afin qu'ils ſoient ſoumis.

Tranſylvanie. Quant à la Tranſylvanie, partie Orientale du Royaume de Hongrie, dont la longueur & la largeur ſont de quatre journées chacune; c'eſt une Principauté, qui eſt habitée par trois ſortes de Nations, ſçavoir, des Saxons, des Bulgares & des Hongrois. Les premiers occupent la Province, qu'on nomme des ſept Villes. Les Bulgares demeurent ſur les bords de la Mariſe; & les Hongrois ſe ſont établis ſur les frontieres de la Valachie, & ſuivent la Religion des Grecs.

Tous ces Peuples ſont fort aveuglez dans le diſcernement des Religions. Ils ont donné retraite à toute ſorte d'hereſies; & de toutes les Religions,

dont l'exercice y eſt libre, la Catholique eſt la moins nombreuſe, & la moins en uſage. Il y a des Ariens, des Trinitaires, des Sabbataires, des Lutheriens, des Calviniſtes & des Anabaptiſtes. Mais il y a plus de Lutheriens, d'Ariens & de Sabbataires, que de Calviniſtes, quoi que le Prince ſoit Calviniſte. Bethléem Gabort, qui ſe révolta contre Gabriel Battori, qu'il fit tuer, étoit de la Réforme de Calvin. On a remarqué neanmoins qu'ils ſont tantôt d'une Religion, tantôt d'une autre; & ils ſuivent leurs interêts & leur inclination dans le choix qu'ils en font.

Mais afin de mieux diſtinguer ces Peuples, particulierement les Saxons, qui demeurent dans les Villes, ils ſont la plûpart Lutheriens; mais les Hongrois, & la plus grande partie des Sicules ſont Ariens & Calviniſtes.

Quant aux Valaches, qui habitent les Montagnes qui renferment la Tranſylvanie, ils ſuivent la Religion des Grecs, & reconnoiſſent le Patriarche de Conſtantinople; mais ils mêlent des ceremonies du Paganiſme dans leur culte, ayant retenu pluſieurs choſes des Payens, comme les augures & les divinations, de jurer par Jupiter & par Venus, qu'ils appellent Saints, & de porter des viandes ſur les tombeaux des morts. Ils ont encore le divorce, & les ceremonies du Mariage, qui ont beaucoup de rapport avec ce que les Idolâtres ont pratiqué dans de ſemblables occaſions.

Pour ce qui eſt des Catholiques, on en compte dans la Tranſylvanie, & dans les Provinces voiſines, trente ou trente-cinq mille, qui y ont l'exercice de leur Religion aſſez libre.

De la Religion des Iſles de l'Archipel qui ſont dans l'Europe.

CEs Iſles, appellées Cyclades & Sporades, qui ſont entre la Grece & l'Aſie, ſont toutes ſujettes au Grand Seigneur, à la réſerve de quel- *Deſcript. de l'Univ. de Manceſſ. Malet.*

ques-unes, qui ont été conquiſes depuis quelques années ſur lui, par les Venitiens. Celles qui ſont proche de la Romanie, ſont Samandrachi, Lembro, Stalimene, Taſſo; & vers la Theſſalie & l'Achaie, ſont celles de Pelagniſi, Dromi, Scopoli, Schiati, Schiro, Negrepont, Andro, Tine, Micone, Naxia, Nio, Namphio, S. Erini, Cerigo, Ingia, Zea, Fermeria, Serphino, Sira, Sirna, Paro, Sifano, Milo, & pluſieurs autres moins conſidérables.

L'Iſle de Candie eſt au milieu de l'Archipel. Vers l'Occident de l'Epire, de l'Achaie & de la Morée; dans la Mer Ionienne, ſont les Iſles de Corfou, Sainte Maur, Cephalonie, Zante, &c.

Tous les Peuples de ces Iſles ſont Chrétiens; mais tous ne ſont pas Catholiques. Les Latins n'en font tout au plus que le tiers; encore ſont-ils répandus en différentes Iſles, dont quelques-unes n'ont qu'un Vicaire entretenu par le S. Siege. D'autres, comme Naxie, Milo, Andros, Sira, Tine, Siphanto, ont leurs Prélats Latins, qui les gouvernent. L'Archevêque de Naxie eſt le Metropolitain, & cette Egliſe eſt la ſeule qui ait retenu ſon ancien Chapitre. Outre cela, les Iſles ont encore des PP. Jeſuites & Capucins, Miſſionaires envoyez de France, dont le zele, la charité & la vie édifiante ſervent beaucoup à maintenir les anciens Catholiques, & à en faire de nouveaux. Nous parlerons ci-aprés de leur Miſſion. Et cela n'empêche pas qu'il n'y ait encore un grand nombre d'Iſles abandonnées, où le Chriſtianiſme eſt bien tombé. Les Jeſuites projettent depuis longtems d'établir des Miſſions volantes, qui feront deux ou trois fois l'année le tour de ces Iſles, qui ſont au nombre de plus de 60. Si ce projet peut s'exécuter, comme il eſt facile, il fera grand plaiſir à la Religion, & ſera cauſe du ſalut de bien des Grecs.

Avec les Latins, c'eſt-à-dire ceux qui ſuivent

les ceremonies de l'Egliſe Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent l'ancien Rite de leur Egliſe, & qui reconnoiſſent le Pape. Le nombre de ces derniers eſt aſſez petit. Celui des Grecs Schiſmatiques eſt ſans comparaiſon le plus grand. De ces Grecs, qu'on appelle Schiſmatiques, pluſieurs le ſont comme par haſard, ſans ſçavoir même ce que c'eſt que Schiſme; & ceux-là ſont aſſez faciles à ramener: Les autres, aſſez éclairez pour entrevoir les difficultez qui les ſeparent d'avec nous, & trop obſtinez pour prendre le bon parti, ſont tres attachez à leurs erreurs. Trois ſortes de gens contribüent extrêmement à les y entretenir. Les premiers, ſont les Moines du Mont Athos, appellé le Mont Saint. Ils ne manquent jamais de venir parcourir les Iſles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour adminiſtrer les Sacremens aux Grecs de leur Rite: car les Prêtres & les Curez ne daignent pas s'en donner la peine; & quand même ils le voudroient, ils ne le pourroient pas, pluſieurs d'entre eux ſçachant à peine lire & écrire.

Ce n'eſt pas que les Moines ſoient plus grands Docteurs; car il s'en voit quantité qui ne ſçavent ſeulement pas la forme de l'abſolution: mais comme ordinairement ils ſont plus hardis que les ſimples Prêtres, & que dans leurs diſcours ils ont ſoin de crier bien haut contre le Pape & l'Egliſe Romaine, cette hardieſſe leur tient lieu de merite, & tout le monde court à eux. Il ne faut pourtant pas croire qu'ils viennent de ſi loin, & qu'ils ſe donnent tous ces mouvemeus, par le pur zele de maintenir leur Religion. Les groſſes retributions qu'ils exigent pour les Confeſſions & pour leurs déclamations contre les Latins, ſont la principale raiſon qui les attire. Ils ont eux, & les autres Prêtres, une maniere de penitence aſſez nouvelle, qu'ils enjoignent aux grands pecheurs qui ſe confeſſent à eux; c'eſt de les obliger à prendre l'onction entre les deux épaules un certain nombre de

fois, bien entendu qu'à chaque onction ils donneront, les uns un écu, les autres plus ou moins, selon leurs pechez; ce qui produit en peu de tems de groſſes ſommes.

La ſeconde ſorte de gens qui fomentent le Schiſme d'une maniere encore bien plus dangereuſe que les premiers, ſont certains Docteurs, qui reviennent en Greee, aprés avoir étudié quelques années à Rome dans le Seminaire de S. Athanaſe, où ils ſont entretenus aux dépens du Pape. Quelques bonnes & ſaintes précautions qu'on prenne, il arrive, je ne ſçai par quel malheur, que dés qu'ils ſont de retour dans leur Païs, ils deviennent les plus irréconciliables ennemis de l'Egliſe Romaine, & donnent avec fureur dans toutes les Doctrines condamnées. Comme ils ſont Theologiens, & qu'ils ſçavent manier les Controverſes, on ne ſçauroit croire les maux qu'ils cauſent par tout avec leurs raiſonnemens captieux. De ces jeunes Etudians, qui reviennent d'Italie, il eſt bien rare d'en voir un en 20. années de tems, qui ſoit demeuré ferme dans la Foy de l'Egliſe.

Mais une troiſiéme cauſe de l'obſtination des Grecs de l'Archipel dans le Schiſme, & la plus inſurmontable, c'eſt la venalité des Benefices & des Dignitez de l'Egliſe Grecque, qui ſe vendent & s'achettent à beaux deniers comptans, comme on feroit une Charge ou une Magiſtrature. Les Archevêques & les Evêques, qui ſont envoyez dans les Iſles par le Patriarche de Conſtantinople, duquel ils ont acheté bien cher leurs Prélatures, n'ont garde de s'éloigner en rien de la créance de ce Patriarche, leur Supérieur, qu'ils ſçavent tres bien ne demander que le moindre prétexte pour les dépoſer, & traiter de leurs Sieges avec d'autres: Ce qui fait que quand ils ſeroient dans l'ame les mieux intentionnez du monde, ils ont grand ſoin de n'en laiſſer rien paroître au dehors. L'on a vû ſouvent deux Evêques dans un même Dioceſe ſe

faire une guerre cruelle : l'un ſoutenu par le Peuple, qui ne vouloit point qu'on le lui ôtât ; & l'autre envoyé par le Patriarche, qui en avoit reçû une plus groſſe ſomme.

Ces abus déplorables en matiere de ſimonie, ſont la malediction de Dieu la plus univerſellement répandüe ſur toute l'Egliſe Grecque. L'Auteur de cette Relation dit que pendant ſon ſejour dans les Iſles, il y avoit de ſa connoiſſance plus de 20. Patriarches de Conſtantinople, dépoſez les uns aprés les autres ; parce que les derniers venus mettoient l'enchere, & donnoient davantage au Grand Vizir. Les Eccleſiaſtiques & les Moines, qui ont continuellement ces pernicieux exemples devant les yeux, ne ſongent qu'à amaſſer de l'argent, pour devenir auſſi un jour quelque choſe dans leur Egliſe. Quand les autres voyes leur manquent, il n'y a point de friponneries & de tours d'adreſſe qu'ils ne pratiquent, pour attraper de quoi venir à leurs fins. Le même Auteur en rapporte une Hiſtoire dans ſa Relation de la plus méchante foy & des impoſtures des Prélats Grecs les plus ſignalées qui ſe virent jamais.

La Hierarchie Grecque eſt aſſez ſemblable à la nôtre, à quelques noms prés. Il y a le Patriarche de Conſtantinople, que les Schiſmatiques regardent comme le premier Supérieur Eccleſiaſtique. Aprés lui, viennent les Archevêques, puis les Evêques, enſuite les Economes ou Protopapas, qui ont aſſez de rapport avec nos Archiprêtres ; puis les Papas, qui ſont comme nos Curez. Il y a grande ſubordination des uns aux autres, non ſeulement pour le ſpirituel, mais encore pour les rétributions temporelles. Le Patriarche, qui achete bien cher ſa Dignité, s'en dédommage ſur les Prélats inférieurs, en exigeant d'eux de groſſes ſommes. Ceux-ci ont leur recours ſur les Economes & les Papas ; & ces derniers ſur le Peuple. C'eſt ce qui fait qu'un Prêtre Grec ne ſortiroit pas de ſa

maiſon, pour adminiſtrer les Sacremens, quelque preſſant que fût le danger, ſi on ne payoit d'avance. Outre cela, comme les Prêtres peuvent ſe marier une fois en leur vie, & que la plûpart uſent de leur droit, il faut qu'ils trouvent de quoi entretenir leurs familles, qui deviennent quelquefois tres nombreuſes.

Tous les Grecs ont beaucoup de devotion à la Sainte Vierge. C'eſt preſque la ſeule bonne choſe que les Schiſmatiques ayent retenu de leur ancienne Foy; & il eſt à croire que s'ils ont jamais à ſe convertir, c'eſt par cette interceſſion puiſſante que leur viendra la grace de la converſion. Il n'y a point de maiſon qui n'ait ſon Image de Nôtre-Dame placée à l'endroit le plus apparent, avec une lampe devant, qu'on allume régulierement tous les Samedis. Mais par un mélange de devotion aſſez bizarre, tandis qu'ils rendent tous ces honneurs ſi juſtes & ſi légitimes à la Sainte Vierge, ils font paroître une grande irrévetence pour la ſainte Euchariſtie. Le Ciboire, où les Prêtres la ſerrent, eſt une ſimple boëte de bois, enfermée dans un ſac de toille, qu'ils pendent à un cloud derriere la porte de l'Egliſe. Quand il faut porter le S. Sacrement à quelque malade, le Prêtre prend le ſac, & le met ou dans ſa poche, ou ſous ſa robe, ſans autre ceremonie. Ils croyent pourtant la réalité auſſi-bien que nous, & ils donnent tous les jours mille anathêmes à Calvin & aux autres Sectaires. Les Miſſionaires Jeſuites ont un peu remis l'Euchariſtie en honneur parmi leurs Grecs Orthodoxes, par l'honneur qu'ils lui rendent eux-mêmes; & à leur imitation, quelques Supérieurs Eccleſiaſtiques ont déja fait faire de petits Tabernacles de cedre doré, où le S. Sacrement repoſe avec plus de décence.

Voila en general quelle eſt la Religion des Iſles de l'Archipel. Voici en particulier & dans le détail en quoi elle conſiſte.

Celle

Celle de Samandrachi, qu'on appelloit autrefois Samotrace, ainſi que celles de Lembroc, de Stalimene ou Lemnos, & Taſſo, &c. ſuivent la plûpart la Secte de Mahomet, comme étant les plus voiſines de Conſtantinople. Il s'y trouve auſſi pluſieurs Chrétiens, qui vivent à la Grecque. Le Monte Santo, ou le Mont Athos, qui eſt dans cette derniere Iſle, eſt rempli de Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile, comme nous avons dit ailleurs. Les Iſles de Samothrace, Lembro, Lemnos, Taſſo.

Les habitans de l'Iſle de Pelagniſi, de Dromi, de Scopeli, de Schiati, & des petites qui les environnent, profeſſent tous la Religion Grecque. Il y a auſſi dans cette derniere pluſieurs Caloyers ou Moines. Pelagniſi, Dromi, Scopoli, Schiati.

Celle de Negrepont, autrefois d'Eubée, qui eſt la plus grande de l'Archipel, a 365. mille de circuit, 90. de longueur, & 40. de largeur. La Ville Capitale porte le nom de l'Iſle, & n'a que deux mille de tour. Cette Iſle eſt fort peuplée de Mahometans, de Juifs, & de Grecs. La Ville n'eſt habitée que de Turcs & de Juifs. Sa principale Egliſe étoit conſacrée à S. Marc, qui appartenoit à des Chrétiens Latins. Elle ſert à preſent de Moſquée, depuis la priſe de cette Iſle par Mahomet II. en 1470. ſur les Venitiens. Cette Egliſe étoit un Evêché Suffragant d'Athenes, & il fut depuis érigé en Archevêché. Outre cette Moſquée, qui eſt tres belle, il y en a trois autres, où les Turcs font l'exercice de leur Religion. Les Faubourgs ſont peuplez de Chrétiens Grecs, & de quelques Catholiques, que les PP. Jeſuites, qui y ont une Maiſon, inſtruiſent dans leur créance, inſtruiſant auſſi la jeuneſſe Grecque avec édification de leurs parens. Negrepont.

Les habitans des Iſles de Schiro, de Micone, d'Andros, de Nio, de Namphio, de Cerigo, d'Ingna, ſont preſque tous Mahometans. Il y a neanmoins beaucoup de Grecs, principalement à Schiro, Micone, Nio, Namphio, Cerigo.

Micone, où il y a un Evêque, qui envoya sa profession de Foy sur le Sacrement de l'Eucharistie, sur les autres Sacremens, & sur quelques autres points particuliers, en France, en l'année 1671. icelle bien attestée, & signée de dix, tant Prêtres, qu'Officiers de cette Eglise Grecque, & qui est conçûë en ces termes:

Nous croyons & certifions que le Corps de Jesus-Christ vivant, qui a été crucifié, qui est monté aux Cieux, & qui est assis à la droite du Pere, est present dans la sainte Eucharistie, bien qu'il soit invisible, & qu'il ne paroisse pas: Qu'il entre dans la bouche de ceux qui la reçoivent, bons & mauvais, pour le salut des bons & la condamnation des méchans.

Que le pain & le vin sont veritablement changez, & perdent leur propre substance; de sorte qu'aprés la consecration, la substance du pain & du vin ne demeure plus, mais le Corps & le Sang de Jesus-Christ est present sous la forme du pain & du vin.

Que la sainte Eucharistie est un veritable Sacrifice, que nôtre Eglise, fondée sur les Loix établies par Jesus-Christ, & avec la Tradition des Apôtres, offre pour les vivans & pour les morts.

Que le Corps de Jesus-Christ present en la sainte Eucharistie, doit être adoré d'une adoration de latrie.

Que l'Eglise peut ordonner aux Chrétiens de s'abstenir de certaines viandes.

Que les Chrétiens ont besoin d'invoquer à leur secours la Sainte Vierge & les Saints, qui sont dans le Ciel, & que cette invocation ne blesse point Jesus-Christ, nôtre Médiateur.

Qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise.

Que les Evêques, selon l'ordre établi de Dieu, sont au dessus des Prêtres, & qu'eux seuls peuvent les ordonner.

Que l'Eglise Catholique subsistera toûjours,

& ne deviendra point invisible.

Que l'Eglise ne se peut tromper.

Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, sont parties de la sainte Ecriture.

Que nous devons honorer les Saints & leurs Reliques.

Andros. La créance des Grecs de l'Isle d'Andros est la même que celle de Siphanto, dont je parlerai ci-aprés. Cette Isle a un Archevêque, qui gouverne plusieurs Chrériens Latins, qui sont mêlez avec les Chrétiens Grecs; & les uns font leur Office en Latin, & les autres en Grec.

Egine. L'Isle d'Egine, qui est dans ce voisinage, est aussi un Archevêché dépendant de Constantinople.

Tine. Celle de Tine professe la Religion Romaine, & il y a fort peu d'habitans du Rit Grec.

Naxe. L'Isle de Naxe ou Naxie, est située au milieu de l'Archipel, à 37. degrez d'élevation. Son circuit est de plus de cent mille, c'est-à-dire de prés de 35. lieües Françoises; sa largeur de 30. mille, qui font 10. lieües. Elle est la plus grande & la plus agréable de toutes les Cyclades.

Relation des anciens Ducs de l'Archipel. Quatre cens soixante-quatre ans avant la Naissance de Jesus-Christ, Naxe étoit une Republique, dont celle d'Athenes ne mépriſoit pas l'alliance; & celle-ci s'en étant rendüe la Maîtresse, y établit le culte des Dieux, qui étoit en veneration chez ses habitans: & ainsi l'idolatrie s'y augmenta tellement, qu'on ne voyoit par tout que des Temples & des Idoles. Les habitans de Naxe demeurerent dans les tenebres de l'Idolâtrie, jusqu'à l'arrivée de S. Jean l'Evangeliste dans l'Isle de Pathmos. Ce grand Apôtre se voyant dans le voisinage d'une Isle si peuplée, y envoya un de ses Disciples, pour y prêcher la Foy. C'est pour cela que ces Peuples reconnoissent S. Jean pour leur Apôtre, & qu'ils celebrent sa Fête avec beau-

coup de magnificence. Naxe, par la ſucceſſion des tems, a été obligée de recevoir la Loy de diverſes Puiſſances qui s'en ſont emparées. Les Romains l'ont poſſedée long-tems. Les Empereurs Grecs s'en ſont enſuite rendus les Maîtres, & l'ont conſervée juſqu'à l'arrivée des François en Orient. Mais enfin Marc Sanudo, Capitaine Venitien, s'en rendit Maître en 1207.

Celui-ci, pour ſe gagner l'affection de ſes Sujets, dont il connoiſſoit l'antipatie naturelle contre les Latins, voulut qu'ils euſſent la même liberté qu'auparavant d'exercer leur Religion ſuivant leur Rit. Il confirma l'Archevêque Grec, les Prêtres & les Religieux dans tous leurs privileges. Il exemta tous les Monaſteres de l'Ordre de S. Baſile de tailles & de toute ſorte d'impoſitions. Mais cela n'empêcha pas que l'Iſle ne fût bien-tôt peuplée d'un grand nombre de Latins, tant de la ſuite du Duc, que de pluſieurs étrangers, qui y accouroient de toutes parts: De ſorte que le Rit Latin commença à ſe rendre conſidérable, tant par le nombre, que par la diſtinction des perſonnes qui en faiſoient profeſſion. Cela obligea Sanudo à demander un Evêque au Pape, qui le lui accorda volontiers; & afin qu'il fût dans l'Iſle avec Dignité, il lui fit bâtir une Cathedrale, & lui aſſigna des fonds aſſez conſidérables pour ſon entretien. Le revenu de ce Prélat s'eſt depuis beaucoup augmenté par la pieté & la libéralité des Catholiques. Le Chapitre de la nouvelle Cathedrale fut peu aprés compoſé de ſix Chanoines, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt & d'un Tréſorier, qui ſubſiſtent tous encore aujourd'hui malgré la perſecution des Infideles.

Hiſt des Ducs de l'Archipel.

Outre cette Cathedrale, il y a deux Maiſons de Religieux; l'une de Capucins, & l'autre de Jeſuites, qui s'y ſont établis, & qui y font un grand fruit par leurs Miſſions. Les Grecs ont auſſi leur Archevêque, & y ont quantité de Monaſteres,

Voici la profession de Foy de ces Grecs, signée par eux en 1671.

Nous confessons premierement que dans la sainte Eucharistie est contenu, & se trouve substantiellement & réellement nôtre Seigneur Jesus-Christ, avec son Corps, son Sang, son Ame & sa Divinité; & que par la consecration, la substance du pain & du vin est changée au Corps & au Sang de Jesus-Christ; lequel changement est appellé par les Theologiens Transsubstantiation: de sorte qu'il ne reste plus rien du pain & du vin, que les seules especes ou les apparences du pain & du vin; & que la sainte Communion donne beaucoup de graces à ceux qui la reçoivent avec un cœur pur & net, comme au contraire il y a une grande punition pour ceux qui la reçoivent avec une conscience criminelle; & que la sainte Eucharistie doit être adorée d'un culte de latrie. *Perpet. de la Foy, tom. 3.*

2°. Nous confessons que la sainte Eglise a pouvoir d'ordonner le jeûne & l'abstinence de quelques viandes.

3°. Que nous avons besoin du secours des Saints, & que nous les pouvons invoquer avec toute sorte de justice, sans commettre aucune injustice contre Jesus-Christ, nôtre Médiateur.

4°. Que nous honorons justement leurs saintes Reliques.

5°. Que c'est en cela que consiste le culte relatif.

6°. Que les Sacremens de l'Eglise sont sept, sçavoir le Baptême, la Confirmation, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordination & le Mariage.

7°. Que les Evêques sont au dessus des Prêtres, & seuls les peuvent ordonner.

8°. Que le Gouvernement de l'Evêque est necessaire dans l'Eglise.

9°. Que la sainte Eglise demeurera jusqu'à la fin du monde inébranlable & visible.

10°. Que cette même Egliſe eſt infaillible.

11°. & en dernier lieu, que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, de Baruch & des Machabées, ſont partie de la ſainte Ecriture.

Toutes les Egliſes & les Chapelles qui ſe voyent dans l'Iſle de S. Erini, ſont des preuves certaines que la Foy y a été grande; mais elle y eſt bien diminuée, à cauſe de l'ignorance des Prêtres, des Schiſmes & des Hereſies, qui y regnent depuis tant d'années. Et il n'y a pas moins de charité de les retirer de l'abîme des erreurs où ils ſont, que d'aller chercher les pauvres Sauvages de l'Amerique dans les bois. Il y a bien 300. tant d'Egliſes, que de Chapelles, dans cette Iſle, qui ſont partie Grecques, partie Latines; mais celles des Grecs ſont plus nombreuſes que celles des Francs: car de ſept mille perſonnes qui habitent cette Iſle, il n'y en a pas plus de ſept cens qui ſuivent le Rit Latin. Une des plus conſidérables Egliſes eſt celle de Nôtre-Dame, bâtie par l'Empereur Alexis Comnene pour les Grecs. Anciennement elle appartenoit aux Francs, avec ſes revenus; mais pendant les guerres, les Evêques Francs s'étant retirez, les Metropolitains Grecs s'en ſont emparez; & à la ſuite les Evêques Latins étant rentrez dans leurs Dioceſes, ils rentrerent auſſi dans les biens de leurs Egliſes, par l'autorité d'Henry le Grand, le Protecteur de la Foy. Mais peu de tems aprés, les Grecs ayant remué, les Latins furent obligez d'en abandonner la moitié aux Grecs, qui les inquiéterent encore à la ſuite; & auroient été encore obligez de déſemparer, ſans la réſiſtance vigoureuſe des PP. Jeſuites, fondez ſur l'ordre du Grand Seigneur. Au bas de la Mer, du côté d'Elpanomerta, on voit auſſi une Chapelle bâtie dans le roc en l'honneur des ſept Dormans.

L'Iſle de S. Erini.

Davity, der. Edit.

Cette Iſle, auſſi-bien que celle de Naxe, étoit autrefois ſous la domination d'un Gentilhomme

Venitien ; mais elle eſt à preſent ſous celle du Turc, & les Chrétiens Grecs qui l'habitent, y vivent ſelon leur Rit.

On voit cinq Egliſes Grecques dans l'Iſle de Policandro. Celle qui eſt conſacrée à la Panagia, c'eſt ainſi qu'ils appellent la Vierge, ſous le nom de Toute Sainte, eſt déſervie par des Caloyers, qui y ont un Monaſtere. Il s'y voit auſſi un Convent de filles, appellé *Agios Janis*, c'eſt-à-dire, S. Jean. Policandro.

L'Iſle de Zea, ſituée vers l'Europe, auſſi dans l'Archipel, ſuit l'Egliſe & la créance Grecque. Sa Ville, de même nom, porte titre d'Evêché dans l'Egliſe Orientale ; mais l'Evêque n'y réſide que la moitié de l'année, & paſſe l'autre moitié à Thermia, Iſle voiſine. Zea.

Paros ou Pario, une des Cyclades, ſuit auſſi la même créance. Les Venitiens ont été les Maîtres de cette Iſle ; mais les Turcs la leur prirent avec celle de Negrepont, vers l'an 1470. Paros.

Celles de Fermeria, de Serphino, de Sira, de Sirna, & pluſieurs autres petites qui les environnent, ſuivent auſſi l'Egliſe Grecque. Fermeria, Serphino, Sira, Sirna.

La Religion eſt partagée dans l'Iſle de Siphanos, les uns ſuivans l'Egliſe Romaine, les autres l'Orientale. Les Latins y ont un Evêque, & les Grecs un Archevêque, & quelques Monaſteres d'hommes & de filles. Voici la créance de ceux-ci. Siphanos.

Premierement, Que le Corps même de Jeſus-Chriſt, que la Vierge a conçû ſans corruption, qui a ſon Ame & ſon Eſprit, crucifié, reſſuſcité, élevé aux Cieux, & aſſis à la droite du Pere, eſt certainement & veritablement preſent dans l'Euchariſtie, bien qu'il ſoit inviſible ſelon ſa forme ſubſtantielle ; & que c'eſt le Verbe même, Dieu & Homme, qui eſt dans le ſaint pain. 2. Qu'il entre dans la bouche de tous ceux qui le reçoivent, des dignes, & de ceux qui ne le ſont pas ; pour le ſalut *Perpet. de la Foy, tom. 3.*

des dignes, & pour la condamnation des indignes. 3. Que le pain & le vin ſont changez, & tranſelementez; de ſorte que les ſubſtances & leur nature s'écoulent, & ſe détruiſent entierement, & que les ſubſtances du pain & du vin ne demeurent plus aprés la conſecration, mais le Corps même & le Sang de Jeſus-Chriſt preſent en la figure & goût du pain. 4. Que l'Euchariſtie eſt un veritable Sacrifice, que l'Egliſe, fondée ſur les Loix établies par Jeſus-Chriſt, offre par Tradition des Apôtres, pour les vivans & les morts. 5. Que le ſaint pain, avant la conſecration, eſt honoré d'un culte relatif, comme antitype du Corps de Jeſus Chriſt; mais qu'aprés la conſecration, il le faut adorer d'un culte de latrie; car alors il eſt Jeſus-Chriſt tout entier. 6. Qu'il faut que les Chrétiens invoquent la Sainte Vierge & les Saints, qui ſont dans le Ciel, à leur ſecours; & que par-là Jeſus-Chriſt, nôtre Médiateur, n'eſt offenſé en aucune maniere, mais qu'il en eſt plus honoré. 7. Qu'il faut honorer les Saints & leurs Reliques. 8. Que nous Orthodoxes, devons honorer leurs Images d'un culte relatif. 9. Qu'il y a ſept Sacremens de l'Egliſe, ſçavoir le Baptême, le ſaint Chrême, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordre ſacré, & le Mariage. 10. Que les Evêques ſont au deſſus des Prêtres, & qu'ils ont ſeuls le droit de les ordonner. 11. Que le Gouvernement d'un Evêque Orthodoxe & veritable, eſt neceſſaire à l'Egliſe. 12. Que l'Egliſe Catholique ne peut jamais manquer contre la ſainte Doctrine. 13. Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, de Baruch & des Machabées, quoi qu'apocryphes chez les Hebreux, ſont neanmoins partie de la ſainte Ecriture.

Milo. L'Iſle de Milo ou Melos, qui eſt à côté de Candie, a deux Evêques, un Latin & un Grec. Les Egliſes Grecques y ſont fort bien entretenües,

Celle des Latins eſt hors la Ville, & eſt conſacrée à S. Pierre. Les Grecs & les Latins ne ſont aucunement troublez dans l'exercice de leur Religion par les Turcs, ſous la domination deſquels eſt cette Iſle, en payant le tribut qui leur eſt impoſé. Il y a une belle Egliſe à l'antique, prés du Port, qui eſt déſervie par des Caloyers ou Religieux Grecs.

La créance des Grecs qui habitent cette Iſle, eſt conforme à ce qui ſuit.

Ils confeſſent, ſelon la Tradition tres manifeſte de Jeſus-Chriſt, du Vaiſſeau d'Election, de tout le Chœur des Apôtres, le conſentement general de SS. PP. & des Conſtitutions Orthodoxes, que le ſaint pain de l'Euchariſtie, que les Prêtres conſacrent tous les jours, eſt le propre Corps de Jeſus-Chriſt crucifié, reſſuſcité, élevé au Ciel, & aſſis à la droite du Pere : Et ce qui eſt conſacré dans le Calice, ils croyent que c'eſt le précieux Sang du Sauveur, répandu pour les hommes. 2. Que dans ce terrible Sacrifice de l'Euchariſtie Jeſus-Chriſt eſt tout entier, c'eſt-à-dire le Fils, qui eſt la Parole de Dieu incarné avec ſa ſainte Ame & ſon Eſprit. 3. Que depuis ces paroles : *Ceci eſt le Corps & le Sang*, ces myſteres reçoivent une puiſſance, qui les diſpoſe à la conſecration ; & dans la deuxiéme priere, il ne reſte plus, ni la ſubſtance du pain, ni celle du vin, mais les ſeules eſpeces & acoidens du pain & du vin ; & le pain eſt tranſſubſtantié & eſt conſacré au Corps de Jeſus-Chriſt vivant & animé : de même le vin eſt tranſſubſtantié, & devient le veritable Sang de Dieu d'une maniere admirable. 4. Ils adorent ce myſtere de l'Euchariſtie d'une adoration de latrie ; car quelle adoration lui pourroit-on rendre, puis que Jeſus-Chriſt eſt en lui tout entier ? 5. Que l'Euchariſtie eſt un veritable Sacrifice, que les Prêtres offrent pour les vivans & pour les morts. 6. Que ces myſteres apportent un grand avantage

Perpet. de la Foy, tom. 3.

à ceux qui les reçoivent avec une ame pure, & qu'ils font le contraire à ceux qui en approchent autrement. 7. Que l'Egliſe peut, dans les tems & les jours neceſſaires, ſans aucun ſujet de ſcandale, ordonner des jeûnes aux Fideles, lors qu'il y a quelque neceſſité, ou quelque utilité dans les jeûnes; comme dans les tems de ſechereſſe, de guerres, de maladies contagieuſes, & d'autres choſes ſemblables: ce qui ne va point à la deſtruction des Traditions Eccleſiaſtiques. 8. Qu'ils invoquent le ſecours des Saints, & qu'ils honorent leurs Reliques comme ſaintes, & qu'ils les prennent pour leurs Interceſſeurs, ſans bleſſer la Foy Orthodoxe, ni l'honneur de Jeſus-Chriſt, Dieu & Homme, le Médiateur des hommes auprés de Dieu. 9. Ils confeſſent qu'il y a ſept Sacremens de l'Egliſe, ſçavoir le Baptême, le ſaint Chrême, la Communion, la Penitence, le Sacerdoce, l'Onction des malades, & le Mariage honorable, *τέλεος γάμος*. 10. Outre cela, Jeſus-Chriſt ayant promis à l'Egliſe Catholique d'être avec elle juſqu'à la fin des ſiecles, ils croyent qu'elle eſt infaillible dans la Foy, & qu'elle demeurera juſqu'à la fin, & aprés la conſommation des ſiecles. Pour une Egliſe particuliere, il peut arriver qu'elle ſe trompe en quelque opinion. 11. Ils confeſſent encore que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sageſſe, de Baruch, de l'Eccleſiaſtique & des Machabées, ſont parties de la ſainte Ecriture. 12. Que les Evêques ſeuls ont autorité ſur les Prêtres, par leſquels, quand il s'en trouve de vertueux & d'Orthodoxes, l'Egliſe eſt utilement gouvernée, & comme il eſt neceſſaire.

Scio. L'Iſle de Scio ou Chio, que les Turcs appellent Saquezada, c'eſt-à-dire Iſle du Maſtio, eſt à deux cens cinquante mille de Conſtantinople, dans le voiſinage de la Natolie. Elle en a quatre-vingt-dix de circuit, & c'eſt une des principales de l'Archipel. Lors que les Chrétiens poſſedoient l'Iſle,

elle appartenoit à la Maiſon des Juſtiniens, qui l'avoient achetée de la Republique de Genes, & auſquels le Grand Seigneur l'ôta en 1566. Les Chrétiens y furent d'abord traitez des Turcs avec aſſez de douceur. On leur conſerva leur bien, & on les laiſſa dans le Château; mais les Galeres de Florence s'étant efforcées de ſurprendre cette Iſle en 1595. les Turcs, qui crurent que les Chrétiens les avoient appellez, les chaſſerent du Château; & peu s'en fallut qu'ils ne fiſſent des Moſquées de leurs Egliſes. La Religion Chrétienne s'y eſt pourtant toûjours maintenuë depuis ce tems-là avec plus de liberté, qu'en aucun endroit de la Turquie. Nouvelle Relation.

Il y a trente-ſix Villes dans cette Iſle, dont la principale, qui porte le nom de l'Iſle, contient environ trente mille ames. Il y a à peu prés quinze mille Grecs, huit mille Latins, & ſix mille tant Turcs, que Juifs. Entre pluſieurs Egliſes Grecques & Latines, dont les dernieres ſont reſtées du tems des Genois. Il y en a quelques-unes aſſez belles, & les cinq principales Egliſes Latines ſont la Cathedrale, & celles des Capucins, des Socolantins, des Dominicains, & des Jeſuites, qui y ont auſſi un College, où ils enſeignent publiquement. Tous ces Religieux, dont je viens de parler, portent leur habit, font les ceremonies de leurs Egliſes à portes ouvertes, & même la Proceſſion dans les rües. Les Turcs y ont leurs Moſquées, & les Juifs leur Synagogue. Il s'y voit auſſi pluſieurs Monaſteres de Religieux Grecs, & même pluſieurs Convents de Religieuſes, chez qui on va cauſer librement, juſques dans leurs chambres. Elles ne font point vœu de clôture, & ſont de Religion Grecque, de l'Ordre de S. Baſile. On voit à deux lieües de la Ville un tres beau Convent de S. Baſile, dédié à la Sainte Vierge, où il y a 200. Calogers. *Voyages de Tavernier, tom. 1.*

La créance de ces Grecs ſur les articles ſuivans, eſt conforme à tous les précédens, comme vous

Perpet. de la Foy, tom. 2.

allez voir. Ils confeſſent premierement que la Tranſſubſtantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, ſe fait par le Prêtre, avec les paroles de nôtre Seigneur. 2. Que la Chair & le Sang entrent dans les communians. 3. Qu'aprés la conſecration, le Corps & le Sang demeurent dans la ſainte Euchariſtie. 4. Que la ſainte Euchariſtie eſt offerte par les Prêtres pour les vivans & pour les morts. 5. Qu'on lui doit une adoration de latrie. 6. Que l'Egliſe ordonne les jeûnes comme elle veut. 7. Elle dit que Jeſus-Chriſt eſt le ſeul Mediateur pour le peché originel, & les perſonels; & qu'aprés ſa Reſurrection, tous les Saints le ſont pour les choſes dont nous avons beſoin. 8. Que Dieu eſt adoré d'une maniere différente de celle dont on honore les Saints & leurs Reliques; Dieu par un culte de latrie, la Sainte Vierge d'hyperdulie, & les Saints de dulie. 9. Elle rend un honneur relatif aux Images. 10. L'Egliſe a ſept Sacremens, le Baptême, le Chrême, la ſainte Euchariſtie, la Penitence, l'Onction des malades, le Sacerdoce & le Mariage. 11. Que les Prêtres ſont ordonnez par les Evêques, par qui l'Egliſe doit être neceſſairement gouvernée. 12. Le Gouvernement des bons Evêques eſt fort utile. 13. Que l'Egliſe ne ſe trompe jamais. 14. Qu'il y a deux Egliſes, la viſible & l'inviſible: celle d'ici bas eſt viſible; celle d'enhaut inviſible. 15. Que les Livres de Tobie, Judith, la Sageſſe, de Syrac, de Baruch, des Machabées, ſont parties de l'Ecriture, & ſont lûs comme tels.

Stampalia.

L'Iſle de Stampalia profeſſe la Religion Grecque, & dépend pour le ſpirituel de l'Archevêque de Sifanto, qui y fait ſa reſidence une partie de l'année. L'Egliſe principale eſt conſacrée à Agios Georgios. Les Papas ou Prêtres Grecs, y vivent dans une grande ignorance. Leur créance eſt ſemblable à toutes celles dont nous venons de parler. Les Miſſionaires que l'Egliſe Latine envoye dans

cette Isle, n'ont point de plus grand vice à combattre, à ce qu'ils disent, parmi ces Insulaires, que le blasphême, qui y est tres commun.

Les habitans d'Amorgo professent aussi la Religion Grecque, & l'on y voit un grand Monastere de Caloyers, bâti dans le roc, & consacré à la Panagia, ou à la Toute Sainte, dont nous avons déja parlé. Ce Monastere est en grande veneration par tout l'Archipel, & ces Religieux tiennent par une pieuse tradition, que son Fondateur fut miraculeusement assisté des Anges, qui tenoient le cordeau, quand on le bâtissoit. Ils conservent avec grand respect une Image de la Sainte Vierge, & assûrent que quand elle y est invoquée, elle assiste ceux qui la reclament. On y voit aussi des Monasteres de Religieuses, qui suivent l'Institution de S. Basile. Leur créance est semblable à celle dont nous venons de parler. Amorgo.

L'Isle de Pathmos est fameuse par l'exil de S. Jean l'Evangeliste, & où il composa son Apocalypse dans une grotte, nommée par les Grets *Theoskepoſti*. La Ville ou Bourgade, est composée de quinze ou seize cens personnes, qui sont tous Grecs, & qui suivent le Rit de l'Eglise Orientale. On y voit un grand Monastere de Religieux Grecs, & plusieurs autres, qui sont dispersez dans l'Isle. Leur créance est de même que celle des Grecs. Pathmos.

Les habitans de l'Isle de Scarpanto, qui est entre celles de Candie & de Rhodes, & dont les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem avoient autrefois fait un boulevart de la Chrétienté contre les Sultans d'Egypte & contre les Turcs, sont presque tous de la Religion des Grecs. Son circuit est de 70. mille. Scarpanto.

L'Isle de Samos, où il y a un Archevêque Grec, qui est dans l'Asie, celles de Lero, de Calamo, de Lango, de Nissaro &. de Piscopia, qui sont toutes Evêchez Suffragans de Samos, professent Samos, Lero, Calamo, Lango, Nissaro, Piscopia.

auſſi la même Religion Greeque.

Relation de la Miſſion de Conſtantinople du 15. Mars 1681.

Au reſte, les Miſſionaires ont des réſidences dans la plûpart des Iſles de l'Archipel, principalement à Naxie, à Tyne, à Santarini, Negrepont, Chio, Smyrne, & dans Conſtantinople, où ils s'expoſent tous les jours à mille dangers, tant pour le ſalut des Catholiques, que pour convertir les Infideles, & ramener les Schiſmatiques au ſein de l'Egliſe. Ils ont ſoin des Baignes ou Priſons du Grand Seigneur, dans leſquelles les Eſclaves Chrétiens ſont renfermez. Ce ſont des lieux aſſez bien bâtis, remplis quelquefois de plus de dix mille Eſclaves. Il ne leur reſte que la liberté de vivre en Chrétiens, & de faire publiquement les exercices de leur Religion. Ils ont là leurs Chapelles, deſtinées aux Offices Divins. Ces Peres y vont coucher la veille des Fêtes & des Dimanches. Ils y diſent la Meſſe, & font une Exhortation avant le jour à ceux qu'on doit emmener au travail. Lors que le jour eſt venu, ils vont dire encore chacun une Meſſe dans d'autres Chapelles pour le reſte des Eſclaves, & ils font, comme auparavant le jour, l'explication de l'Evangile. Les Eſclaves de Ruſſie ont dans ces priſons une Chapelle particuliere; & comme ils étoient fort abandonnez, à cauſe de leur Langue bizarre & extraordinaire; on a fait venir un Pere Jeſuite de Pologne, qui en a eu ſoin deux ou trois ans, juſqu'à ce qu'un autre lui ait ſuccedé. Et pour faire le détail de ces Miſſions, nous commencerons par celle de Conſtantinople, qui eſt la plus conſidérable.

Relation de la Miſſion de Conſtantinople de 1693.

Ce fut l'an 1583. que les Catholiques Latins demeurerent à Pera & à Galata, Fauxbourgs de cette grande Ville, voyant que faute d'inſtruction, & encore plus par le mauvais exemple de ceux qui les devoient édifier, leur nombre diminuoit tous les jours, réſolurent de demander des Miſſionaires, pour rétablir la pieté parmi eux, & ré-

veiller le goût des Lettres dans leur Jeuneſſe, que la licence & l'oiſiveté avoient extrêmement corrompüe. Pour exécuter ce deſſein, ils crûrent ne pouvoir prendre de meilleures meſures, que d'y intereſſer le zele des Rois Tres-Chrétiens, Protecteurs de la Religion dans le Levant.

Henry III. avoit alors pour Ambaſſadeur auprés de Soliman II. Jacques de Germini, Baron de Germole, habile Miniſtre. Les Catholiques s'adreſſerent à lui, & le prierent de demander au Pape, au nom de ſon Maître, la grace qu'ils avoient ſi à cœur. Gregoire XIII.

Ce Souverain Pontife attendoit depuis long-tems l'occaſion d'établir une Miſſion à Conſtantinople. Les Lettres de l'Ambaſſadeur de France & celles des Catholiques, lui furent rendües tout-à-propos. Pour profiter d'une conjoncture ſi favorable, il en confera avec le General des Jeſuites, & lui laiſſa le ſoin de choiſir les Ouvriers qu'il jugeroit les plus propres pour commencer cette expédition.

Ce Pere General nomma d'abord le Pere Jules Mancinelli, Italien, qu'il fit Supérieur de deux autres Peres. Ils ſe mirent tous trois en chemin, & arriverent heureuſement à Conſtantinople le 8. Novembre 1583. Aquaviva.

Ces Miſſionaires furent tres bien accüeillis de l'Ambaſſadeur de France & du Baïle de Venize. Soliman avoit donné à l'Ambaſſadeur de France l'Egliſe de S. Benoît, que ce Seigneur lui avoit demandé, pour ſervir à la Nation, & encore plus pour empêcher qu'elle ne fût convertie en Moſquée, ſelon les ordres que le Sultan en avoit déja donnez.

Les trois Peres ne furent pas long-tems ſans commencer les exercices de leur Miſſion. Dés le premier jour qu'ils prêcherent, il y eut un ſi grand concours à leurs Sermons, que l'Egliſe n'étant pas capable de contenir le monde qui s'y aſſembloit, ils furent contraints de prêcher dans les autres Egliſes.

Comme leurs Sermons remuoient les consciences, on en vit bien-tôt des fruits. Les Confessions qui étoient auparavant tres rares, devinrent fréquentes, & furent suivies des changemens des mœurs: Ce qui parut dans la réforme de plusieurs abus, & entre autres de deux principaux, fort communs à Constantinople, contre lesquels les Peres se déclarerent avec beaucoup de zele & de force. Le premier étoit parmi les Negocians, qui exerçoient de grandes ulures en certains Contrats qui se faisoient sans scrupule pour le rachat des pauvres Captifs; & le second étoit parmi des Chrétiens, & même des Catholiques, qui épousoient des femmes à la Turque, pour n'être point recherchez par les Magistrats, & qui vivoient ainsi avec sûreté dans un concubinage public. Ces deux désordres furent entierement corrigez.

Tout occupez qu'étoient ces Peres de leurs Prédications, ils ne laisserent pas d'ouvrir une Ecole pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans des Schismatiques, aussi-bien que des Catholiques, la remplirent incontinent. Leurs parens mêmes les y accompagnoient, pour profiter de l'instruction qu'on faisoit à leurs enfans. Outre ces occupations, ils alloient dans les prisons & dans les hôpitaux, pour y consoler & instruire ceux qui demandoient leur secours. De plus, il falloit encore donner des heures à des Religieux, des Prêtres & des Evêques, qui vouloient avoir des Conferences particulieres avec eux. Le Patriarche Grec d'Antioche, & celui d'Alexandrie vinrent souvent les consulter sur diverses questions de conscience, & certains doutes qu'ils avoient; & insensiblement dans ces entretiens ils se trouverent si persuadez de la verité de la Religion Catholique, & de la Primauté de l'Eglise Romaine, qu'ils écrivirent au Pape, pour lui témoigner leur soumission.

Les Metropolites d'Ephese & de Cesarée suivi-

lent leur exemple, & souscrivirent de leur main l'Acte de leur obéïssance. Onze autres Prélats, tous Metropolites, & des principaux de la Grece, firent la même chose. Le Patriarche des Armeniens, & l'Archevêque de Croia, Patriarche & Primat de toute l'Albanie, aprés bien des Conferences avec les Missionaires, ouvrirent enfin les yeux à la verité; & pour preuve de leur retour sincere à l'Eglise Romaine, ils voulurent aller à Rome en propres personnes, & à pied, pour y baiser les pieds du Vicaire de Jesus-Christ. Jeremie, Patriarche de Constantinople, députa deux de ses Prêtres, pour faire de sa part au Souverain Pontife la protestation de sa Foy. Ce dernier, peu de tems aprés, fut supplanté par l'ambition d'un Caloyer, nommé Baptiste, qui donna 24000. écus à la Porte, pour monter sur le Trône Patriarchal; ce qui causa un grand trouble dans l'Eglise Orientale, & ce qui est encore aujourd'hui pour elle une source de malheur & de scandale: Car les Turcs voyant qu'il y a beaucoup à gagner, en trafiquant de ces Dignitez, sont toûjours prêts de les vendre à quiconque les veut acheter plus cher; d'où il arrive que le merite en est souvent exclus, & que le vice a tout ce qu'il faut pour y parvenir.

C'est ce qui arriva, lors que le Caloyer Baptiste usurpa le Siege de Constantinople, & c'est aussi ce qui fit dire à Nicephore Caliki, Metropolite de Philippopoli, Prélat tres-Orthodoxe, que leur Eglise s'étoit perdüe, & qu'elle avoit passé de la nouvelle Rome à l'ancienne.

Si-tôt que cet Intrus eut obtenu la place, dont il étoit si indigne, les Missionaires ne manquerent pas de représenter aux mieux intentionnez d'entre les Prélats Grecs les suites pernicieuses de telles usurpations; & ils ne le firent pas inutilement: car les Evêques Catholiques, ravis de trouver des gens sûrs, à qui ils pûssent ouvrir leur cœur sur

l'état pitoyable de leur Egliſe, prirent tant de confiance dans les Miſſionaires, qu'ils s'aſſemblerent chez eux, & députerent un Evêque de leur Corps, pour aller à Rome préſenter leur obéïſſance au S. Pere. Le Pape fut ſi ſatisfait de cette Députation, qu'il envoya le Pallium à Michel, Patriarche d'Antioche, qui en avoit été le principal moteur.

Cette faveur du S. Siege augmenta la conſidération des Catholiques pour les Peres, & la confiance qu'ils avoient en eux. L'un & l'autre ſervirent beaucoup aux Miſſionaires pour le bien de la Religion; car l'ambitieux Baptiſte ayant été dépoſé par leurs ſoins, & Metrophane tres Orthodoxe, ayant pris ſa place, ils continuerent de faire avec plus de liberté & de ſuccés que jamais, leurs Sermons, leur Ecole, leurs Conferences, leurs viſites, & tout ce que leur zele leur inſpiroit. Si bien que le nombre des Catholiques s'étant de beaucoup augmenté, & les Miſſionaires ne pouvant plus ſuffire à l'abondance de la moiſſon, le Patriarche & l'Ambaſſadeur de France obligerent un d'eux d'aller en Italie demander un nouveau ſecours d'Ouvriers Evangeliques. Mais la guerre que Soliman déclara à la Republique de Venize, empécha ſon retour, & mourut à Nâples; & les autres, que la peſte enleva peu de tems aprés à Conſtantinople.

Cette Ville étant demeurée quelques années ſans Miſſionaires, l'Ambaſſadeur de France, qui étoit alors M. de Salignac, touché du malheur de cette Egliſe abandonnée, repréſenta au Roy le beſoin preſſant de reparer par de nouveaux Miſſionaires la perte des premiers.

Henry IV. Le Roy donna ordre qu'on en fît partir ſix, & aſſigna des fonds pour leur entretien. Le ſuccés de ces derniers fut bien different de celui de leurs prédeceſſeurs; car à leur arrivée, on leur refuſa leur Maiſon & leur Egliſe de S. Benoît. Bien-tôt aprés,

les Renegats les accuſerent d'être des hommes ſeditieux & des Eſpions du Pape ; & étant accuſez par un puiſſant ennemi, le Grand Vizir, ſur ces dépoſitions, fit arrêter les Peres.

Si-tôt que M. l'Ambaſſadeur en fut averti, il prit leurs interêts, leur fit rendre la liberté, & les remit en poſſeſſion de leur Egliſe.

Etant remis en liberté, ils commencerent de reprendre leurs fonctions. Ils ouvrirent leur Egliſe. Ils y prêcherent tous les jours en Italien & en Grec vulgaire, avec un grand concours de Francs, de Grecs & d'Armeniens. Des Caloyers mêmes, des Papas & des Religieux du Mont Athos prierent les Miſſionaires de faire pour eux en particulier des Conferences, qui eurent tant de ſuccés, que des Evêques voulurent bien les honorer de leur preſence. Le Patriarche de Conſtantinople y aſſiſta, & celui de Jeruſalem, en paſſant par-là.

Ces heureux commencemens furent interrompus par la mort de M. l'Ambaſſadeur, leur Protecteur ; & ce qui ayant renouvellé contre eux les anciennes accuſations, les Miſſionaires furent une ſeconde fois arrêtez, & conduits au Tribunal du Caimacan, qui les fit mettre en priſon dans des baſſes foſſes, où ils ſouffrirent des maux inoüis, auſquels ils auroient ſuccombé, ſans l'arrivée du Baron de Sanoy, de la Maiſon de Harlay, nommé Ambaſſadeur en cette Cour, qui leur ſauva la vie & la liberté, & les remit dans leurs premiers emplois.

Cette nouvelle perſecution redoubla la ferveur non ſeulement des Miſſionaires, mais même celle des Chrétiens. Ils venoient en plus grande foule que jamais aux Inſtructions & aux Sermons des Miſſionaires.

M l'Ambaſſadeur, qui les favoriſoit extrémement, vit bien qu'ils étoient en trop petit nombre ; & d'ailleurs ayant déja des vûës pour établir des Miſſions dans quelques Villes principales de l'Em-

pite Ottoman, fit venir une nouvelle troupe d'Ouvriers Evangeliques, qui devinrent enſuite capables d'en former d'autres, qui vinrent aprés eux ; car la France a toûjours continué de donner des Miſſionaires à l'Orient, pour prendre la place de ceux, dont l'excés des fatigues abrege les jours. Ceux qui ont eu le bonheur de les obtenir ſous le Regne de Loüis XIII. & ſous le Roy d'à preſent, ont beaucoup accrû le Royaume de Dieu, à la faveur de la puiſſance redoutable de ces deux grands Princes, & du zele ardent qu'ils ont toûjours fait paroître pour la Religion.

Mais quelque protection qu'ils en ayent reçûë, ils n'ont pas cependant été exemts des traverſes dont Dieu a interrompu de tems en tems le cours de leurs ſuccés, pour redoubler leur courage, & augmenter leur Foy. Ils ont eu à ſoufrir de l'avarice des Turcs, de l'infidélité des faux Freres parmi les Chrétiens Schiſmatiques ; & plus ſouvent de la trahiſon des Renegats. On a vû les uns chaſſez de leurs Miſſions avec opprobres ; les autres chargez de chaînes dans les priſons : quelques-uns même ont peri par le fer & le poiſon. Mais malgré leurs perſecutions, ils n'ont pas laiſſé de porter le flambeau de la Foy dans differentes Provinces de l'Empire Ottoman, & d'éclairer un grand nombre de Chrétiens heretiques. Ils ont parcouru preſque toutes les Iſles de l'Archipel, particulierement dans celles de Negrepont, de Scio, de Tine, de Santorin, de Naxi & de Paros.

De plus, ils furent dans l'Anatolie, la Romanie & la Morée. Ils pénetrerent même juſques dans la Syrie & dans la Terre Sainte.

Dans toutes ces excurſions, ils firent des biens conſidérables. Ils baptiſerent quantité d'enfans & d'adultes. Ils rendirent même à l'Egliſe Catholique des Prêtres, des Evêques, des Patriarches, entre leſquels on a vû le celebre Jacob, Patriarche des Armeniens, André, Patriarche des Su-

riens, & ſon ancien Maître Conſtantin, Archevêque de la Nation, qui ſont morts tous en réputation de ſainteté.

Les celebres converſions qui ſe firent dans les priſons des ſept Tours, furent encore les fruits des travaux des Miſſionaires. Vingt-trois Gentilshommes Hongrois y abjurerent l'Hereſie Lutherienne. Pluſieurs Catholiques d'un rang diſtingué y expirerent ſous les coups; & d'autres, conſommez de miſeres d'une longue captivité, y moururent, pour n'avoir point voulu changer de Religion.

Mais pour en venir à un plus grand détail des occupations que ces Miſſionaires ont preſentement à Conſtantinople, ils y ſont au nombre de ſix, qui elle ſeule en demanderoit un plus grand qu'il n'y en a dans la Grece entiere; car on y compte plus de cent mille Grecs, quarante mille Armeniens, autant de Juifs, environ trente mille Eſclaves de differentes Nations, & grande quantité d'Européans de toutes ſortes de Religions.

Leur Egliſe eſt toûjours ouverte. Ils y font toutes leurs fonctions avec la même liberté qu'on a dans les Egliſes de France. Ils y diſent publiquement la Meſſe. Ils y adminiſtrent les Sacremens, & y prêchent la parole de Dieu. Les Fêtes & les Dimanches elle ne déſemplit pas; & ceux qui s'y rendent, pourroient faire honte aux Chrétiens de France. A la fin de la Meſſe, on fait une petite Inſtruction en différentes Langues, pour l'utilité des Chrétiens de différentes Nations. L'aprés dîné, le Sermon & les Prieres publiques étant finies, ils ſont tous occupez dans des Conferences particulieres avec pluſieurs perſonnes, qui viennent s'inſtruire ſur des points de Religion. Pendant les tems de Carême & d'Avent, ils redoublent les Inſtructions dans leur Egliſe. On y prêche régulierement trois fois la ſemaine, & ſouvent pluſieurs fois en un jour, & en diverſes Langues. L'Egliſe

la Nation. C'eſt pour cet effet que ces Miſſionaires ſont ſouvent occupez à faire les viſites des Chrétiens, pour les inſtruire familierement, conformement à leurs beſoins.

Ils vont auſſi ſouvent rendre leurs devoirs aux Evêques & à leur Clergé, avec leſquels ils entretiennent une parfaite intelligence. La converſation eſt toûjours ſur quelque point de Religion.

Outre cette occupation, ils en ont une autre beaucoup plus laborieuſe. C'eſt la Miſſion qu'ils font dans les Bagnes du Grand Seigneur, & dans ceux de quelques Seigneurs particuliers. Ces Bagnes ſont des priſons, où ces Infideles renferment les Eſclaves qu'ils achettent, ou qu'ils font ſur des Chrétiens dans les guerres qu'ils ont avec eux. Il y en a juſqu'à trois mille dans celui du Grand Seigneur, tous pour la plûpart Moſcovites, Polonois, Roux, Allemans & François. Il n'eſt pas poſſible de faire une juſte peinture de l'état déplorable de ces malheureux.

Aux approches de ces vaſtes cachots, on entend avec horreur le remüement de leurs chaînes, avec le bruit des coups qu'ils reçoivent, & des cris que la violence du mal leur fait jetter. Leurs viſages paroiſſent haves, & leurs corps atteuuez des fatigues continuelles de la priſon & du travail qu'on leur impoſe. Ils ne vivent que de pain & d'eau. Ils n'ont point d'autre lit que la terre. Leur corps eſt à demi nud, & le mauvais air qu'ils reſpirent dans un lieu ſi infect, engendre une infinité de vermines, qui les tourmentent continuellement; & les malades, qui ne ſont pas autrement traitez que ceux qui ſe portent bien.

Mais l'aſſemblage de tant de maux, que quelques-uns de ces Eſclaves ſouffrent depuis trente & quarante ans, rien ne leur eſt plus inſupportable que la dureté des Officiers commis à leur garde, qui ne leur parlent que le bâton à la main; & ce qui fait que ces pauvres Captifs ſont ſouvent prêts à ſe déſeſperer.

grand nombre d'Eſclaves de toutes les Nations de l'Europe, qui vivoient ſans inſtruction, & qui mouroient ſans ſecours, furent pour lui un puiſſant motif pour y établir des Miſſionaires. Mais la mort ayant prévenu l'exécution de ſes deſſeins, M. de Châteauneuf, ſon ſucceſſeur, voulut achever ce que ſon prédeceſſeur avoit commencé. Les premiers Miſſionaires qu'il y établit, y travaillerent avec beaucoup de ſuccés à l'inſtruction des Grecs & des Armeniens de cette Ville: Mais la peſte ayant ravagé cette Ville, ils furent enveloppez dans le malheur commun. Il eût été à ſouhaiter qu'il y eût une demeure ſtable, pour y en placer d'autres; mais le fonds ayant manqué, ils ſe contentent que deux d'entre ceux de Conſtantinople aillent de tems en tems porter la Miſſion dans cette Ville. Voici ce que porte leur derniere Relation. Il y a beaucoup plus de travail que quatre Miſſionaires n'en ſçauroient faire; car on y compte plus de 8000. Grecs, plus de 400. familles Armeniennes, & beaucoup d'autres Chrétiens de diverſes Nations & de diverſes Sectes. Ils font toutes leurs fonctions dans l'Egliſe de la République de la Raguſe avec toute liberté; & ce ſous la protection de M. l'Ambaſſadeur.

Mais c'eſt s'être aſſez étendu ſur les Miſſions de Conſtantinople & d'Andrinople; il faut parler des autres de Grece.

Relation de la Miſſion de Smirne. 1695.

Smirne, ſi fameuſe autrefois, pour être la principale des ſept Egliſes de l'Aſie, & le lieu où s'aſſembloient les Etats Generaux du Païs, eſt encore aujourd'hui une des plus celebres & des plus illuſtres Villes de la Domination du Grand Seigneur. Elle eſt de la Natolie, au fond d'un Golfe de l'Archipel, au côté droit de l'Iſthme, où commence la Preſqu'Iſle de Clazomene, qui eſt vis-à-vis de l'Iſle de Schio. On y compte plus de ſoixante mille habitans, dont il y en a la moitié de Chrétiens de l'un & de l'autre Rit, avec un grand

té, ſe voyant ſans le credit de pouvoir proteger des perſonnes, dont l'Egliſe avoit reçû de ſi grands ſervices; craignant donc de les perdre, & preſſé d'autre côté par les Catholiques de ſa Nation, qui le conjuroient d'avoir recours au Roy Tres Chrétien, leur puiſſant Protecteur, il prit la réſolution de lui préſenter une Requête au nom des Grecs, dont il étoit l'Archevêque, auſſi-bien que les Armeniens, animez de cet exemple, qu'ils adreſſerent au Pape & au Roy au nom de leur Nation. Urbain VIII. Loüis XIII. 1632.

Ces deux Lettres, qui font voir les heureuſes diſpoſitions qui étoient alors dans ces Peuples, & qui ſont encore aujourd'hui les mêmes, eurent tout l'effet qu'en devoient attendre ceux qui les écrivirent. Ce Roy, également juſte & pieux, fit mettre dans les inſtructions de ſon Ambaſſadeur un Article en faveur des Miſſionaires, confirmé & renouvellé pluſieurs fois, dont voici l'Extrait.

L'emploi principal de l'Ambaſſadeur du Roy à la Porte, eſt de proteger, ſous le nom & l'autorité de Sa Majeſté, les Maiſons Religieuſes, établies en differens endroits du Levant; comme auſſi tous les Chrétiens qui y vont & en viennent, à deſſein de viſiter les ſaints Lieux de la Terre Sainte. C'eſt pourquoi Sa Majeſté recommande à M. de Marcheville, ſon Ambaſſadeur à la Porte, de travailler ſans relâche à maintenir les Religieux dans la poſſeſſion de leurs Maiſons, & dans la joüiſſance entiere des libertez & franchiſes, qui leur ont été accordées par les Capitulations faites entre le Roy & le Grand Seigneur; & même d'y en ajouter de nouvelles, s'il eſt poſſible, afin d'affermir leſdits Religieux dans leurs établiſſemens, & les mettre à couvert des perſecutions & des avanies, qui leur ſont ſuſcitées par les ennemis de nôtre Religion. Mais comme parmi les Religieux, il n'y en a point qui ayent eu plus de traverſes, & qui ayent ſouffert plus de violence que les Miſſionaires Jeſuites;

& de plus, comme il y a toûjours à craindre que la mauvaiſe volonté de ces mêmes ennemis de nôtre ſainte Loy ne tâche par de nouvelles entrepriſes à troubler le zele de ces Miſſionaires dans l'exercice de leurs fonctions, ledit ſieur de Marcheville aura l'œil qu'il ne ſe paſſe rien au préjudice de ces Miſſionaires: Et s'il arrive qu'il ſe forme, ou qu'on exécute quelque entrepriſe contre eux, il en portera incontinent ſes plaintes au Grand Seigneur & à ſes Miniſtres, afin de réparer ſans delai tout ce qui pourroit être contraire aux Articles accordez en leur faveur par ſa Hauteſſe.

M. l'Ambaſſadeur ſatisfit pleinement aux ordres de la Cour. Il mit bien-tôt les Miſſionaires de Smirne en état d'y avoir un établiſſement ſolide. Leurs ennemis ne dirent plus mot. Les Peres recommencerent les exercices de leur Miſſion avec une ferveur nouvelle, & avec une entiere liberté, qui paſſa à leurs ſucceſſeurs, & dont ils joüiſſent encore aujourd'hui.

Ce n'eſt pas qu'ils ayent toûjours eu un calme parfait. Des orages de tems en tems ſe ſont élevez contre eux; mais l'abondance de leur conſolation a été plus grande que celle de leurs peines. Ils ont vû des Prêtres & des Evêques envoyer à Rome leur profeſſion de Foy, & demander la benediction du Souverain Pontife, comme une marque de leur réunion volontaire avec le S. Siege. Ils ont vû un grand nombre de Grecs & d'Armeniens ſuivre en cela l'exemple de leur Paſteur, & donner enſuite des marques éclatantes de leur Foy & de leur vertu. Ces marques ont paru dans la fréquentation des Sacremens, dont pluſieurs n'avoient pas approché depuis bien des années; dans des reconciliations, qui ont fait beaucoup d'honneur à la Religion; dans le retranchement de pluſieurs abus, que le libertinage avoit introduits; mais particulierement dans le courage que pluſieurs Chrétiens ont fait voir, en donnant leur ſang & leur vie

pour Jeſus-Chriſt. L'on eſpere que les exemples de ces hommes genereux, qui ont édifié les Chrétiens d'Orient, n'édifieront pas moins les Chrétiens d'Occident.

C'eſt ainſi que les benedictions du Ciel n'ont point ceſſé de couler en abondance ſur la Miſſion de Smirne, & ſur les Miſſionaires, juſqu'en 1688. qu'un grand tremblement de terre ruina preſque toute la Ville, & penſa perdre la Miſſion.

Ce qui arriva le 10. Juillet de cette année. En moins de 24. heures, la terre s'entr'ouvrit juſqu'à huit fois, & engloutit plus des deux tiers de la Ville. Quelques heures aprés, on vit des tourbillons de feu s'échapper par des crevaſſes de la terre. Un grand vent qui s'éleva pour lors, les porta de tous les côtez, & alluma un affreux incendie, qui acheva de conſumer les reſtes des ruines. Vingt mille hommes perirent, ſoit par le feu, ſoit par le bouleverſement des maiſons. Celle des Miſſionaires fut du nombre de celles dont il ne parut plus aucun veſtige. Ils enleverent pourtant le ſaint Ciboire du Tabernacle de la Chapelle, malgré le peril évident, qu'ils porterent ſur le bord d'un Capitaine Marſeillois, qui étoit ſur le Port.

Enfin ils perdirent tout le reſte. Mais dans cette perte commune, ce qui leur fut plus ſenſible, fut de ſe voir preſque ſans eſperance de pouvoir rétablir leur Miſſion : car la politique des Turcs ne ſouffre point de rétabliſſement des Egliſes détruites, croyant par-là ſapper les fondemens de la Religion Chrétienne. Mais la Providence, qui veilloit ſur eux, ne les affligea, ce ſemble, alors, que pour réparer aujourd'hui leurs pertes avec uſure. M. Girardin, qui étoit alors Ambaſſadeur à la Porte, ayant appris le malheur de cette Ville, y envoya inceſſamment M. Blondel, ſon Chancelier, avec des Patentes du Conſulat, lequel donna dans cette occaſion de grandes preuves

de ſon merite & de ſon habileté : car il ſçut ſi bien gagner la confiance de toutes les Nations, que malgré les pertes qui les avoient découragez, il leur fit prendre la réſolution de rendre leur commerce plus floriſſant que jamais.

Il n'attendoit plus que les ordres de M. l'Ambaſſadeur, pour travailler au rétabliſſement de la Chapelle des Miſſionaires. Ce fut ici, où ils connurent parfaitement le credit des Ambaſſadeurs de France en cette Cour. M. Girardin n'eut pas plûtôt demandé, de la part du Roy, ſon Maître, un Commandement pour rebâtir, non pas une Chapelle, mais une Egliſe entiere, qu'il l'obtint, & l'envoya en diligence au Conſul, qui fit jetter les fondemens de la nouvelle Egliſe, ſi-tôt qu'il l'eut reçû ; & ſa generoſité lui fit trouver dans ſes propres deniers les avances neceſſaires.

Meſſieurs de la Chambre Royale du Commerce de Marſeille pourvûrent auſſi aux beſoins de la Religion, & à ceux des Miſſionaires. Ils leur firent rebâtir une Egliſe à leurs frais ; & pour cela, ils ordonnerent des levées ſur tous les Vaiſſeaux François qui chargeroient à l'Echelle de Smirne : & en moins de deux ans, l'Egliſe fut achevée. Le troiſiéme Decembre l'ouverture s'en fit, & fut miſe ſous la protection de S. Loüis. La ceremonie en fut faite par M. le Vicaire Apoſtolique en preſence de l'Archevêque des Armeniens & de pluſieurs autres Prélats. M. le Conſul y aſſiſta à la tête de la Nation. Tout ce qu'il y avoit de Grecs & d'Armeniens à Smirne, y donnerent des marques de leur pieté. La journée ſe paſſa dans tous les exercices de Religion. On y prêcha en trois Langues differentes. Aprés la grande Meſſe & les Vêpres, la benediction du S. Sacrement fut ſuivie d'une décharge generale de tous les canons qui étoient ſur les Vaiſſeaux François, pendant qu'on entendoit de tous côtez les cris de *Vive le Roy*. Mais ce qui parut de plus remarquable, c'eſt que

tout cet éclat qu'il ſemble qu'on doit éviter en tout ce Païs-là, bien loin de choquer perſonne, édifia ceux qu'on auroit crû y devoir trouver à redire. Pluſieurs de ce nombre furent preſens à la ceremonie avec beaucoup de reſpect. On dit même que quelques-uns d'eux, charmez de la pieté des Fideles, s'écrierent en leurs Langues: *O que les Chrétiens ont de Foy!* Ce qui eſt tres conſtant, c'eſt que ce jour-là, pour eux, auſſi-bien que pour les Catholiques, fut un jour de joye & de réjoüiſſance.

Depuis ce tems-là, cette Egliſe a toûjours été frequentée. On y voit quantité de Communians à toutes les Meſſes. Les Dimanches, ils aſſemblent dans leur court les pauvres de la Ville, à qui ils font le Cathechiſme, & l'aumône à la ſuite.

L'Ecole ſe tient tous les jours matin & ſoir.

Ils continüent leur Miſſion ſur les Vaiſſeaux François, Venitiens, Genois & Raguſois, qui ſont au Port. On n'oublie pas celle des Hôpitaux & des Priſons, non plus que les viſites des familles Chrétiennes.

Dans tous ces emplois, les Miſſionaires font des converſions & de bonnes œuvres.

On a tout ſujet d'être content des Grecs & des Armeniens de cette Ville. Le nombre des Catholiques s'augmente parmi eux. Ils vivent avec édification, & ſouffrent avec patience les avanies que leur Religion leur attire.

Ils ont encore établi des Congregations de devotion, auſquelles chacun s'enrôle.

De même que l'établiſſement d'un Seminaire, pour détruire peu à peu le Schiſme, ſi enraciné dans l'Orient, & pour ramener tant de brebis égarées au commun Paſteur de l'Egliſe. Ce projet a été formé à Paris il y a quelques années, deſtiné non-ſeulement pour former les nouveaux Miſſionaires à la vie Apoſtolique, & pour leur donner le tems d'apprendre les Langues & les Dogmes des

Orientaux, mais encore pour y élever des enfans, choisis dans les différentes Nations du Levant, & les instruire, pour être un jour en état de remplir les Dignitez Ecclesiastiques, & d'en chasser le Schisme, qui s'en est emparé.

Il y a presentement avec eux six jeunes Seminaristes de grande esperance. Le Bâtiment pour ce dessein leur manquoit; mais ils ont encore trouvé dans les libéralitez de Messieurs du Commerce de Marseille, de quoi reparer ce que le tremblement de terre leur avoit fait perdre, & de quoi bâtir un Seminaire. Lors qu'il sera achevé, ils auront de quoi loger plusieurs Missionaires & plusieurs Seminaristes; & cette Mission aura l'avantage de fournir des Ouvriers Evangeliques à toutes les Provinces d'Orient, & de leur donner un jour des Prélats pour les gouverner.

Voila l'état de la Mission de Smirne, & les biens qui s'y sont faits. Il reste à parler de celles de l'Archipel.

Missions dans les Isles de l'Archipel.

Les Isles de l'Archipel ouvrent une grande carriere au zele des Missionaires. Elles sont presque toutes Chrétiennes. Peu de Turcs s'y sont établis. Le Grand Seigneur y envoye de tems en tems un Bacha, pour y recüeillir le tribut qu'elles lui doivent. Les Chrétiens qui les habitent, sont pour la plûpart du Rit Grec, & y sont aussi attachez qu'aux veritez de l'Evangile. Ils ont un pareil attachement pour toutes leurs erreurs. On en a compté autrefois jusqu'à 46. Ce nombre est diminué à present. Les Peuples y sont d'un naturel doux: La liberté de les instruire y est fort grande, & ils reçoivent avec joye les Ouvriers de l'Evangile.

Un des premiers établissemens que les Missionaires ayent fait dans ces Isles, fut dans celle de Chio.

Mission de Chio.

Cette Isle est une des plus considérables de l'Archipel. On y compte jusqu'à quatre-vingt mille

ames, dont il y en a dans la Ville environ quarante mille. Les Chrétiens du Rit Latin obéïſſent à un Evêque du même Rit, quoi que Grec de Nation. Le nombre des Schiſmatiques eſt beaucoup plus grand. Ils ont leur Archevêque, qui les gouverne. Relation de 1695.

Il n'y a point de Païs dans tous les Etats du Grand Seigneur, où l'on ait eu juſqu'à preſent plus de liberté, que dans cette Iſle, pour exercer les fonctions de la Religion Chrétienne.

Les Chrétiens de l'un & de l'autre Rit ont dans Chio pluſieurs Egliſes, où l'Office Divin ſe fait avec beaucoup de régularité & de devotion. Les PP. Jeſuites y ont un College, où il y a environ 300. Ecoliers, qu'on éleve dans l'étude des belles Lettres, & dans la vertu. On inſtruit outre cela quantité de jeunes Eccleſiaſtiques, & on les prépare à recevoir les Ordres ſacrez. Il y a dans leur Maiſon quatre Congregations, auſſi belles & auſſi bien ornées qu'en France. Elles ſont partagées ſelon les âges des Congreganiſtes, & non pas ſelon leur qualité. Il y en a une pour les vieillards. La ſeconde eſt pour les perſonnes mariées. La troiſiéme eſt pour les jeunes gens, qui ſont audeſſus de 15. ans, & la quatriéme eſt pour ceux qui ſont audeſſous. Le nombre de ces Congreganiſtes ſe monte environ à 400. Il fait beau voir tous ces vieillards marcher deux à deux dans les rües le cierge à la main, accompagner le S. Sacrement avec une modeſtie tout-à-fait grande, étant précedez des autres Congreganiſtes, qui marchent ſelon leur âge, dont pluſieurs portent ſur des brancarts ornez les précieuſes Reliques de quelques Martyrs, qui ont autrefois verſé leur ſang, pour planter dans l'Orient, & dans leur Patrie même la Foy de Jeſus-Chriſt.

Leur Egliſe eſt fort belle. Le Roy de Pologne y a fait un preſent d'un Soleil d'argent maſſif, tres délicatement travaillé. La Maiſon entretient dix ou douze Jeſuites, tous originaires de l'Iſle mê-

me, d'où la Province de Sicile tire continuellement de tres bons Sujets. C'eſt parmi eux qu'on choiſit des Confeſſeurs de la Langue Grecque, qui ſont à la Penitencerie de S. Pierre de Rome, & à celle de Nôtre-Dame de Loretre.

A un mille de la Ville, on voit l'Egliſe de S. Iſidore, Patron de l'Iſle. Les Sciotes ont une veneration particuliere pour ce Saint. Son Corps eſt conſervé dans un caveau ménagé dans l'épaiſſeur de la muraille.

Miſſion de Thyne. Les fruits que ces Peres faiſoient dans l'Iſle dont nous venons de parler, & dans les autres Iſles voiſines, inſpirerent à l'Evêque de Tyne, Viſiteur de la Mer Egée, le deſir de demander des Miſſionaires.

Relation de 1695. Le premier qui ſe ſentit appellé de Dieu pour y aller, fut le Pere Michel Albertin, natif de cette Iſle, qui vint au ſecours de ſa Patrie, ſi-tôt qu'il eut reçû la Lettre de ſon Evêque. Mais quelque tems aprés, il fut obligé de demander des Compagnons au Superieur General de Grece, qui lui en envoya un en 1677. Ces deux Peres partagerent entre eux les travaux de la Miſſion. Ils allerent de Village en Village, exhortant & inſtruiſant tous les Chrétiens, qui ſont au nombre de quinze mille ſous la conduite d'un ſeul Evêque.

La Republique de Venize apprenant quelques années aprés, les ſuccés des deux Miſſionaires, y en envoya encore deux. Ce nouveau ſecours cauſa d'autant plus de joye à ces Inſulaires, qu'ils cherchoient les moyens d'établir chez eux une Miſſion fixe, pour y conſerver les Peres. L'Evêque voulut qu'un des quatre s'appliquât uniquement à l'inſtruction de ſon Clergé. Il l'aſſembloit réguliérement deux fois la ſemaine dans ſa Cathedrale, où tous les Curez des Villages ſe trouvoient. L'Aſſemblée étoit d'environ 80. Eccleſiaſtiques. L'Evêque étoit à la tête. Le Miſſionaire leur faiſoit des Conferences ſur les devoirs de leur état, &

ſur les cas de conſcience. Ce qui fit de merveilleux effets : Et ces Eccleſiaſtiques étant ainſi bien inſtruits, faiſoient des changemens & des converſions ſurprenantes. Le plus ſurprenant de tous ces changemens, fut celui qui arriva dans une partie de l'Iſle de Thyne, la plus éloignée de la Forteresſe, & la plus voiſine d'Andros. Elle s'appelle Ozomeria. Les habitans y vivoient plûtôt en brigands, qu'en Chrétiens. Ils ſe rendoient redoutables par tout pour leurs méchantes actions. Ces Peres y allerent, & firent ſi bien, qu'ils les réduiſirent, & les rendirent doux comme des agneaux.

Cette Iſle ayant été ainſi toute renouvellée par les ſoins des Miſſionaires, l'Evêque les pria de parcourir les Iſles de Thermia, de Zia, de Micono, d'Andros & de Milo. Il voulut qu'un d'eux y allât en qualité de ſon Grand Vicaire, & il lui mit entre les mains un Bref du Pape, par lequel le Pere avoit le pouvoir de relever des Cenſures Eccleſiaſtiques un Evêque, quelques Prêtres & des Clercs, qui y étoient tombez. Iſles de Thermia, Zia, Micono, Andros, Milo,

Les autres Miſſionaires eurent dans leurs courſes particulieres de ces Iſles, tout le ſuccés qu'ils pouvoient eſperer. Ils vont tous les ans les viſiter.

La Miſſion de Naxie commença en 1627. l'Archevêque ayant invité les Miſſionaires d'y aller.

Cette Iſle eſt aſſez belle. Elle n'eſt habitée que par les Grecs, qui payent le tribut aux Venitiens & au Grand Seigneur ; & les Miſſionaires joüiſſent de la liberté d'y exercer leur miniſtere.

Les premiers qui vinrent dans cette Iſle y trouverent quantité de ſuperſtitions Payennes, qu'ils eurent aſſez de peine à abolir. L'ignorance n'y étoit pas moins grande ; mais on n'en étoit plus ſurpris, lors qu'on voyoit celle des perſonnes qui devoient les inſtruire, qui étoient même dans une grande corruption de mœurs, une grande faineantiſe & une grande molleſſe, diſant tres rarement la Meſſe, & s'acquittant auſſi mal de leurs autres

devoirs. Les Miſſionaires s'appliquerent d'abord à la réforme de ces Paſteurs, & les ayant inſtruits, ils travaillerent tous enſemble de concert à celle des Peuples, & avec tant de fruit, qu'il ne reſte aujourd'hui aucune des ſuperſtitions anciennes. La pureté y eſt plus grande que dans aucune Iſle de l'Archipel. Le Clergé y eſt tres regle. Le Chapitre, qui eſt aujourd'hui le ſeul qui ſubſiſte dans l'Empire Turc, y eſt aſſez nombreux. Il eſt compoſé d'un Archevêque, d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Tréſorier & de pluſieurs Chanoines & Chapellains.

Il y a dans l'Egliſe des Miſſionaires une Confrairie de Péniens, qui a 400. ans d'ancienneté. Les plus conſidérables du Rit Grec & Latin ſont de ce nombre. Tous vivent dans la pratique de la charité & de l'auſtérité de l'Evangile. Ils vont au Service des pauvres & des malades. Ils fréquentent tres ſouvent les Sacremens, & recitent l'Office Divin Fêtes & Dimanches. Ils aſſiſtent à des Conferences ſpirituelles. Ils marchent dans les ceremonies publiques nuds pieds, & revêtus d'un ſac.

Outre cette Confrairie, ils ont une Congregation de Nôtre-Dame, dont ceux qui la compoſent, contribüent beaucoup à maintenir la pieté dans cette Iſle.

Pour faire un bien ſolide parmi les Grecs de cette Iſle, on éleve leurs enfans avec beaucoup de ſoin.

On a auſſi une devotion toute particuliere au S. Sacrement. Lors qu'on le porte en Proceſſion, les Chrétiens expoſent leurs malades dans les rües où il doit paſſer; & celui, qui en parcourant autrefois la Judée, gueriſſoit ceux qui ſe préſentoient devant lui, rend encore aſſez ſouvent à leurs malades la ſanté qu'ils lui demandent en paſſant.

Aprés que ces Miſſionaires ont employé leur zele & leur ferveur dans cette Iſle de Naxie, ils

visitent les Isles voisines, qui sont les suivantes.

L'Archevêque de Naxie envoya ces Missionaires en 1641. dans l'Isle de Paros. Il obligea un d'entre eux de prendre la qualité de son Vicaire General, & lui donna l'administration de l'Eglise de S. George. Ils y trouverent quinze ou seize mille Chrétiens, distribuez dans trois Villes, & dans plusieurs Villages, presque tous du Rit Grec. Quelques remedes qu'ils avoient porté avec eux, & dont ils se sont servis tres heureusement, leur gagnerent en peu de tems l'amitié de ces Insulaires. S'étant introduits de cette maniere, ils s'etudierent d'abord à remettre en vigueur l'exercice de la Religion, qui étoit tres languissant. Les Eglises étoient en desordre, & sans les ornemens même les plus necessaires. Ils rétablirent celle de S. George, qui leur avoit été donnée dans la Ville d'Agoussa, & y prêcherent ensuite. Les Peuples y accoururent, & furent tellement touchez de leurs Sermons, qu'on voit un changement notable parmi eux.

La Mission de l'Isle de Paros.

Relation de 1695.

Une Image de Nôtre-Dame, qui étoit dans l'Eglise de cette Ville, a été une occasion favorable de rétablir la devotion envers cette glorieuse Mere de Dieu, qui y étoit abolie. Les plus sçavans du Païs ont dit à ces Peres qu'on sçavoit par tradition que cette Image avoit été poussée par les flots de la Mer jusques dans leur Port, pendant la persecution des Iconoclastes : Qu'ayant été ensuite portée tres honorablement au Château, on l'avoit retrouvée le lendemain transportée dans l'endroit où elle est aujourd'hui : Que la même chose étoit arrivée jusqu'à trois fois, & qu'à la troisiéme, on avoit trouvé auprés d'elle tous les instrumens necessaires pour y élever une Chapelle : Ce qui fit comprendre aux habitans que Nôtre-Dame avoit choisi cet endroit, où elle vouloit être honorée. Cette Image est d'un bois inconnu, & qui paroît être incorruptible. Cette Chapelle est

aujourd'hui un lieu d'une grande devotion. On y voit des marques de pluſieurs miracles operez par l'intercession de la Sainte Vierge. Il eſt certain qu'elle a donné à cette Iſle des preuves d'une particuliere protection. Une des plus évidentes fut lors qu'Ally Bacha, General des Armées du Grand Seigneur, vint avec pluſieurs Galeres, pour contraindre les Inſulaires de lui payer le tribut, qu'ils portoient eux-mêmes volontairement au Grand Vizir, ſans qu'on vînt ainſi l'enlever par force. Ce General deſcendit d'abord dans l'Iſle de Syra; & aprés l'avoir pillée, & fait pendre l'Evêque avec pluſieurs habitans, il vint à celle de Paros, pour la traiter avec la même cruauté. Toute l'Iſle eut recours à Nôtre-Dame. On entendoit chacun s'écrier: *Marie, Mere de Dieu, venez à nôtre ſecours.* Pendant qu'on étoit en prieres, une groſſe tempête s'éleva tout-à-coup, qui repouſſa bien loin toute la Flote, qui ne put jamais approcher.

Cette Iſle de Paros auroit beſoin d'une Miſſion fixe; mais le peu de revenu des Miſſionaires ne pouvant y ſuffire, ils tâchent de tems en tems d'y faire quelques viſites, auſſi-bien que dans les Iſles de Syra & d'Amourgo.

Miſſion de Syra & d'Amourgo.

Il n'y a rien de conſidérable à dire de l'Iſle de Syra, non plus que de celle d'Amourgo, où il n'y a que neuf cens perſonnes, & un ancien Monaſtere de Religieux Grecs, qui eſt ſous le Titre de Nôtre-Dame. Les Miſſionaires font tous les jours dans ces deux Iſles des profits aſſez notables.

Miſſion d'Athenes.

Ils ont encore été à Athenes, qui eſt la Capitale d'Achaïe, ſituée dans un endroit qui regarde une grande plaine, remplie d'une multitude d'oliviers, qui rendent trente mille écus de revenu à l'Aga Eunuque de la Grande Sultane, qui en eſt Gouverneur.

La Ville eſt habitée moitié de Turcs, moitié de Grecs. Il peut encore y avoir douze à quinze mille ames. Il y a pluſieurs Monaſteres de Reli-

gieux & de Religieuſes de S. Baſile, qui ont grand beſoin de ſecours ſpirituels.

Il eſt arrivé dans cette Miſſion ce que l'on n'a point vû ailleurs. Les Turcs ont été les premiers à preſſer les Miſſionaires de s'y établir. Le Bacha, à leur ſollicitation, en écrivit à l'Ambaſſadeur de France, & demanda pour eux à la Porte d'y établir une Maiſon. Ils en eurent une pendant quelque tems; mais comme ils ne pouvoient entretenir des Ouvriers dans tant de réſidences differentes, ils ſe contentent d'y faire des Miſſions de tems en tems.

Les Chrétiens de Negrepont les inviterent pareillement d'aller dans leur Iſle, qui n'eſt éloignée de Thebes que de cinq lieües, & de deux journées d'Athenes. Il y a beaucoup de travail & beaucoup de fruit à faire dans cette Miſſion, particulierement auprés des Eſclaves Galeriens, qui paſſent l'hyver. Le nombre en eſt grand. Celui des Latins peut monter juſqu'à cinq ou ſix cens. Ils ſont ſans ſecours, n'y ayant ni Religieux, ni Prêtres Latins dans cette Iſle. Parmi les Eſclaves dont nous venons de parler, il ſe trouve quantité de Lutheriens, dont pluſieurs ont été convertis. Miſſion de Negrepont.

Outre les biens que tous les Miſſionaires ont fait dans cette Iſle parmi les Eſclaves & les Grecs, ils en ont fait encore de tres grands parmi les Albanois, dont les Villages de Negrepont ſont peuplez. La piûpart d'entre eux ne s'étoient jamais confeſſez, non pas par irreligion, mais plûtôt par ignorance, ou manque de Confeſſeurs en qui ils euſſent confiance.

Il s'eſt vû des actions heroïques en l'un & l'autre ſexe de cette Nation, pour la Foy, & à raiſon de quoi, les Miſſionaires ont ſouffert des perſecutions, auſſi-bien que des habitans de cette Iſle.

Au reſte, l'air de cette Iſle eſt fort corrompu; ce qui fait que les Miſſionaires ſe contentent d'y aller en certains tems faire des viſites, joint qu'ils

ont une réſidence à S. Etini, par où nous allons finir.

Miſſion de San-Erini. Relation de 1695.

L'Iſle de Sant-Erini peut avoir huit à neuf mille habitans Grecs & Latins. Il y a cinq Villes & pluſieurs Villages. Les Latins les plus conſidérables demeurent à Scaro, où eſt le Siege de leur Evêque ; & les principaux Grecs demeurent à Pirgo avec l'Evêque de leur Rit. On voit encore dans cette Iſle quantité d'Egliſes ou de Chapelles. La plus conſidérable porte le nom de Nôtre-Dame.

Paul V.

Le Pape ayant été inſtruit de l'état où l'ignorance & le Schiſme l'avoient réduite, ordonna aux Miſſionaires de Chio d'aller tous les ans la viſiter. L'Evêque Latin voyant les fruits de leurs courſes Apoſtoliques, voulut avoir une Miſſion ſtable. Il en écrivit au Superieur General des Miſſions de Grece, qui lui envoya deux Peres, & leur donna une place, par Contrat fait dans toutes les formes. Enſuite ils ouvrirent leur Ecole, qui fut bientôt remplie ; car les Grecs aiment extrémement de voir inſtruire leurs enfans. Ils firent en même tems des Inſtructions dans leurs Chapelles. Ils établirent une Congregation de Nôtre-Dame, & n'oublierent rien de tous les exercices ordinaires des Miſſions. Ils ſoulagent les malades par les remedes qu'ils leur appliquent. Ils mettent pluſieurs pauvres en état de gagner leur vie, aprés les avoir inſtruits de leur devoir de Chrétien. Ils reconcilient à l'Egliſe pluſieurs familles Schiſmatiques, & font tous les jours des converſions. Voila ce qui concerne l'état de cette Iſle pour les fruits qu'on y a vûs.

A l'égard des Miſſionaires, comme les principales occupations d'un Ouvrier de l'Evangile ſont d'agir & de ſouffrir, ceux qui ont travaillé dans l'Iſle de Saint-Erini, ont trouvé des croix à porter. Les Diſciples de l'Heretique Gregoire Palamas & de Marc d'Epheſe, leur ont fait une guerre mortelle, juſqu'à attenter ſouvent à leur vie. Lors

que M. de la Haye étoit Ambaſſadeur à Conſtantinople, il fallut qu'il employât tout ſon credit, pour défendre les Miſſionaires contre la violence de ces Heretiques. Ils ont encore beaucoup ſouffert de la pauvreté dans laquelle ils ont vêcu, & où ceux qui leur ont ſuccedé, vivent encore aujourd'hui.

L'Iſle de Sant-Erini eſt déja tres pauvre par ſa ſtérilité naturelle, & par les pillages des Corſaires où elle eſt continuellement expoſée.

Mais s'ils ont part aux ſouffrances de ceux qui ont établi cette Miſſion, ils en ont auſſi à leurs conſolations; car on voit multiplier preſqu'au centuple les fruits qu'ils ont commencé d'y cüeillir. Toutes les Fêtes & tous les Dimanches, ils ſont accablez de Confeſſions. Les Evêques Grecs & Latins des cinq Villes de cette Iſle, les invitent continuellement à prêcher dans leurs Egliſes.

L'Ecole qu'ils ont établie ici pour l'éducation de la jeuneſſe, & qui a été fondée par Madame la Préſidente de Neſmond, fait des biens que l'on ne peut imaginer; car non ſeulement les jeunes gens y apprennent les belles Lettres, avec les principes de la vie Chrétienne, pour être un jour eux-mêmes les Apôtres de leur Iſle, mais ils ſervent pour faire des Inſtructions publiques. Voila un ſujet de joye tres ſenſible & tres conſolant pour l'Illuſtre Famille, qui eſt la Fondatrice d'un ſi grand bien.

Ils diſtribüent avec beaucoup de ſuccés & de fruit les remedes qui leur viennent de France, qui ont fait des cures merveilleuſes, & leur ont auſſi ſervi à guerir des ames plus malades que les corps.

La Congregation érigée en l'honneur de la Sainte Vierge, eſt tres fervente. Comme ils ne ſont dans cette Iſle que trois Miſſionaires, ils avoüent qu'ils ne pourroient pas, ſans le ſecours des Congreganiſtes, ſatisfaire à tant de devoirs différens.

Enfin la plus grande marque que l'on puiſſe

donner des benedictions que Dieu verſe ſur la Miſſion de Sant-Erini, c'eſt que de tous les Grecs & de tous les Latins qui y habitent, à peine en voit-on preſentement qui ne ſoient tres Catholiques. Voila l'état preſent des Miſſions de Greec.

De la Religion de l'Iſle de Candie.

CAndie ou Crete, Iſle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, eſt ſituée à l'entrée de l'Archipel. Sa longueur eſt de 70. mille d'Allemagne, & ſa largeur de quinze. Elle étoit autrefois ſous la Domination des Romains; puis ſous celle des Empereurs de Conſtantinople, qui la donnerent au Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Venitiens en 1204. Ils la poſſederent juſqu'en 1669. qu'elle fut priſe par les Tures; au moyen de quoi, tous ces Peuples furent ſoumis à la Domination du Grand Seigneur. Le premier Siege a commencé en 1645. lors que Uſſan Bacha vint avec une Armée de cinquante mille hommes inveſtir la Ville; mais il fut obligé de ſe retirer, aprés la perte de la plus grande partie de ſon Armée. En 1667. le Grand Vizir Achmet Coprogli Baſſa y mit le Siege, & contraignit la Place de ſe rendre au mois de Septembre 1669. Mais cette Conquête coûta cinq ou ſix cens mille hommee au Grand Seigneur, ayant même exposé ſont Etat à des révoltes ſouvent commencées dans la Ville de Conſtantinople.

Auparavant la priſe de cette Iſle, il y avoit cinq Egliſes & trois Convens dans la Capitale de cette Iſle. S. Marc, la Cathedrale, qui étoit le Siege de l'Archevêque, & que les Tures ont convertie en Moſquée, l'ayant épargnée pendant le Siege, & garantie des boulets de leur Artillerie, dans l'eſperance d'y établir leur culte, étoit une des magnifiques Egliſes de la Grece, déſervie par des Chanoines. Les autres Egliſes étoient ſervies par des Prêtres, partie de la Religion Catholique,

partie de la Communion Grecque. Le Supérieur des Grecs, qui eſt dans cette Ville, n'a point d'autre Titre, que celui de Protopapa, ou premier Prêtre, comme dans l'Iſle de Corfou; mais il ſe diſtingue par ſes habits, qui conſiſtent en une ſottane griſe, toute chamarée de galons d'or, & en un grand manteau noir, fait en forme de robe de chambre. Il a la barbe & les cheveux longs, & un chapeau noir, ſur la têtiere duquel eſt une Croix de taffetas bleu. Les autres Prêtres portent la ſottane & le manteau noir, & n'ont point de Croix ſur le chapeau.

Il y a encore à preſent des Chrétiens Romains, des Grecs & des Juifs, qui y ſont ſoufferts, de même que dans d'autres Etats du Turc, en payant le tribut ordinaire. Mais les Mahometans y ſont en plus grand nombre, y faiſant l'exercice de leur Religion dans les Moſquées qu'ils y ont bâties depuis qu'ils ſont les Maîtres de cette Ville. Les Chrétiens Grecs & Latins y ont auſſi toute liberté dans l'exercice de la leur.

Leurs ceremonies pour les Morts. *Struys.*

Les obſeques & funerailles des habitans de cette Ville, à la réſerve des Catholiques, ſe font ainſi: Quand les perſonnes, qui ſont un peu audeſſus du commun, meurent, on les enterre dans un cercüeil de bois de ſenteur, & on les habille de ce qu'elles avoient de plus beau, avec des marques de leur condition & de leur profeſſion. Si c'eſt un homme, les hommes font la ceremonie de l'inhumation, & les femmes font celle de leur ſexe. De tems en tems, quelqu'un ſe détache de la troupe, dont le corps eſt environné, diſant pluſieurs choſes à ſa loüange. Puis on ſe bat la poitrine, & on fait ſemblant de s'arracher les cheveux de regret d'avoir perdu une perſonne ſi parfaite.

De la Religion des Iſles de Corfou, de Zanthe, de Cephalonie, de Sainte Maure, de Cerigo, & quelques autres.

LEs habitans de ces Iſles, qui ſont ſous la Domination de la Republique de Venize, ſuivent la Religion des Grecs Schiſmatiques. Ce que cette Republique eſt obligée de tolerer, de crainte qu'ils ne ſecoüent le joug. Il en étoit de même en Candie, auparavant que l'Iſle fût ſous la Domination des Turcs, dont le Peuple étoit extrêmement ennemi du nom & de la Religion des Latins. Mais il ne laiſſoit pas d'y avoir parmi eux des Catholiques. Toutes ces Iſles ſont dans la Mer Mediterranée.

L'Iſle de Corfou.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

La premiere qui ſe rencontre, eſt celle de Corfou, vers la Côte de l'Epire, Province de la Turquie Meridionale en Europe, à l'embouchure du Golfe de Venize; & c'eſt pour cela qu'elle eſt appellée la Porte de l'Italie. Elle a ſix-vingt mille de circuit. Sa longueur eſt de 40. ou 50. & ſa largeur de 24. Les Venitiens en ſont les Maîtres depuis 1382. Il y a dans ſa Ville Capitale, qui porte le même nom, un Archevêque du Rit Latin. Sa Cathedrale, qui eſt Sainte Marie, eſt magnifique. On y voit auſſi les Egliſes de S. Jacques & de S. François, avec des Convens, des Obſervantins & des Auguſtins, & un bel Hôpital de la Confrairie de S. Jacques, compoſée d'Italiens, pour les Eſclaves échappez de la ſervitude du Turc. Les Grecs, qui y ſont en tres grand nombre, n'ont point de Prélat, & leur conduite ſpirituelle eſt ſoumiſe à une eſpece de Vicaire, qu'ils appellent Protopapa. Ils y ont pluſieurs Temples, mais étroits & mal propres, faits la plûpart de bois. Le plus beau eſt celui de S. Spiridion, où ils conſervent avec grande veneration le Corps de ce Saint. L'Archevêque de Corfou a pour Suffragans les Evêques de Cephalonie & de

Maneſſ. Mallet. Deſcrip. de l'Univers.

Zanthe. La Ville contient plus de vingt-cinq mille ames.

Zanthe eſt une Iſle fort peuplée, contenant environ cinquante Villages, & cinquante mille de tour. La Ville, qui porte le même nom, contient 20. à 25. mille habitans. C'eſt le Siege d'un Evêque, que le Pape appelle l'Evêque de Zanthe dans ſes Bulles, à qui le Senat de Venize, dans ſes expéditions, donne le titre d'Evêque de Cephalonie. Ces deux Iſles ne font qu'un Dioceſe, où il y a prés de cinquante Paroiſſes Grecques, avec un grand nombre de Convens de Caloyers ou Religieux Grecs, qui ont auſſi leur Evêque. Toutes ces Egliſes n'ont chacune qu'un ſeul Autel, dont la Tribune eſt tournée vers l'Orient. Ces Autels ſont ornez de peintures plates, les Grecs ne ſouffrant point de figures de relief dans leurs Egliſes. Les Monaſteres de Religieuſes ſuivent auſſi le Rit Grec. Quoi que cette Iſle ſoit fort peuplée, & ſous la Domination des Venitiens, il y a neanmoins peu de Chrétiens de l'Egliſe Romaine. Il y a pourtant deux Convens de S. François; l'un des Conventuels, & l'autre des Obſervantins, qui ont l'adminiſtration de la Paroiſſe d'Argoſtoli à Cephalonie. L'Iſle de Zanthe.

Chaque Nation a ſon Evêque. Le Grec demeure prés l'Egliſe Cathedrale, au Fauxbourg, & le Latin dans la Ville, où eſt l'Egliſe Cathedrale des Latins.

Il faut remarquer que dans tous les Etats des Venitiens, il n'eſt permis aux Grecs ailleurs qu'en cette Iſle & à Venize, d'avoir des Evêques particuliers de leur Religion; & ce, afin d'ôter le ſujet des révoltes, qui naiſſent bien ſouvent par le moyen des intrigues & de l'autorité des Evêques Grecs: Et ils ont permis l'établiſſement d'un Evêque Grec en cette Iſle, afin que les Grecs des Iſles circonvoiſines puiſ- *Coronelli en ſes Memoires. Hiſt. Geograph. de Venize.*

ſent recevoir les Ordres, pour ne pas être obligez d'aller chercher des Evêques ſujets au Turc.

Comme pour parvenir à l'Epiſcopat, il faut avoir profeſſé la Vie Monaſtique de S. Baſile, tout le territoire de Zanthe eſt plein de Monaſteres de cet Ordre. Leur abſtinence eſt admirable. Ils ne mangent jamais de viande, qu'ils ne ſoient malades, & n'ayent obtenu diſpenſe; & trois jours de la ſemaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi, ils ne ſe nourriſſent que de lait, de poiſſon & d'huile. Ils font outre cela quatre Carêmes. Le premier, qui eſt celui d'avant Pâques, eſt de ſept ſemaines, durant leſquelles ils s'abſtiennent d'huile & de tout animal qui a du ſang, & ne mangent, comme les Juifs, que de poiſſons qui n'en ont point, & de choſes ſeches, comme des œufs & du poiſſon ſalé, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils peuvent manger toute ſorte de poiſſon, & le jour de l'Annonciation, qu'il leur eſt permis de manger de la viande, pourvû que cette Fête arrive avant la Semaine Sainte. Le ſecond Carême eſt de trois ſemaines, & un peu plus, depuis le Lundi d'aprés l'Octave de la Pentecôte, juſqu'à la veille de S. Pierre & de S. Paul. Le troiſiéme commence au 1. Août, & dure juſqu'au 15. Le quatriéme eſt de 40. jours, depuis le 15. Novembre, juſqu'à Noël. Mais durant ce dernier, ils peuvent manger du poiſſon, à la réſerve du Mercredi & du Vendredi.

On voit dans cette Iſle des Marchands Juifs diſperſez dans les Villages, comme dans la Ville; auſſi y ont-ils trois Synagogues.

Cephalonie. L'Iſle de Cephalonie a environ 170. mille de circuit. Ses habitans ſont la plûpart Grecs. Il y a auſſi des Italiens, mais en plus petit nombre. Chaque Nation y vit ſelon ſa coutume &

ſa Religion. Ils ſont gouvernez par un Noble Venitien ; ce qui fait qu'on y parle Italien par tout. C'eſt un Evêque, auquel l'Egliſe de l'Iſle de Zanthe a été annexée. En 1499. les Venitiens en chaſſerent les Turcs, & repeuplerent l'Iſle de Chrétiens.

Il y a un Evêque Grec en la petite Cephalonie, qui eſt vêtu à la façon des Grecs, & comme les autres Prêtres de cette Nation. Ces Evêques Grecs ſont bien ſouvent mariez, contre la coutume des autres, & ne ſont la plûpart gueres ſçavans, ni riches.

L'Iſle de Sainte Maure a environ 70. mille de circuit, outre la Ville, qui en eſt la Capitale. Elle a trente Villages, que les Grecs de la Terre-Ferme repeuplent tous les jours, y vivant à preſent plus paiſiblement, depuis que le Generaliſſime Moroſini a repris cette Place ſur les Turcs en 1684. leſquels en avoient été les Maîtres fort long-tems, l'ayant conquiſe ſur les Venitiens, qui y rétabliſſent tous les jours le culte de la veritable Religion, pluſieurs Catholiques Italiens y étant auſſi rentrez, qui ſuivent la Religion Romaine. Sainte Maure. *Coronelli, Deſcript. de la Morée.*

L'Iſle, qui eſt ici la derniere en nombre, eſt Cerigo, qui eſt la premiere de l'Archipel vers l'Europe, laquelle a environ ſoixante mille de circuit. La Ville, qui porte le même nom que l'Iſle, eſt ſous la direction ſpirituelle d'un Archevêque Latin, qui a ſous lui huit grandes Egliſes, entre leſquelles ſont les Convens de S. François des Freres Mineurs & de S. Auguſtin. Les habitans ſont preſque tous Grecs, faiſant profeſſion de leur Religion. Il y a que'ques Convens de Caloyers Grecs, dont le plus celebre eſt celui de San Giovanni della grotta, taillé dans le roc, où les Religieux ne laiſſent pas de monter toutes les nuits, pour y faire leurs prieres. Les habitans ont une veneration *Maneſſ. Malet. Deſcript. de l'Univ.* *Le P. Coronelli.*

particuliere pour ce lieu, parce qu'ils disent que ce fut en cet endroit que S. Jean commença son Apocalypse.

La Republique de Venize possede cette Isle depuis la division de l'Empire Grec. Elle y entretient une forte garnison, composée d'Italiens, sous la conduite d'un Provéditeur.

Fin de l'Histoire des Religions de l'Europe.

L'HISTOIRE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de l'Asie en general.

L'ASIE est une des quatre parties du Monde la plus grande. Elle est bornée par l'Ocean au Septentrion, à l'Orient & au Midi. C'est cet Ocean, que nous appellons Septentrional Glacial, Scythique ou Mer de Tartarie. Celui du Levant est la Mer de la Chine, & au Midi, il y a l'Ocean ou Mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'Occident, l'Asie est separée de l'Afrique de la Mer Rouge, depuis le Détroit de Babel Mandel, jusqu'à l'Isthme de Suez. Elle est separée de l'Europe par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la Mer Noire,

Geographes Modernes.

Preſentement toute l'Aſie eſt habitée de Mahometans, ou d'Idolâtres, & même d'Adorateurs du Diable, comme en Calicut, ou du Feu, comme en quelques lieux de la Perſe; ou de Juifs, qui ſont diſperſez en divers endroits, même dans la Chine & dans la Tartarie, où ils ont un Païs particulier; ou bien de Chrétiens: & ces derniers ſont plûtôt eſclaves, que libres, parce qu'ils ſont ſujets aux Mahometans, ou aux Idolâtres. Il eſt vrai que les Eſpagnols & les Portugais, qui ſont Catholiques Romains, ſont libres, & font même la loy à beaucoup de Peuples, auſſi-bien que les Hollandois, qui ſe ſont fortifiez en divers lieux, & ont auſſi l'exercice libre de leur Religion. Les Chrétiens de S. Thomas, qui ſont aux Indes, n'y ſont pas auſſi violentez par les Idolâtres, non plus que les Grecs Schiſmatiques, & pluſieurs Grecs de ces Sectes diſperſées dans differentes parties de l'Aſie. En un mot, toutes ces differentes Religions y ſubſiſtent enſemble. 91. Conciles ont été celebrez, tant dans l'Aſie Majeure, que dans la Mineure, & dans la Syrie. Nous parlerons des principaux en leurs lieux, en parlant des Provinces & des Villes.

Il faut éclaircir maintenant tout ce que nous venons de dire, & décrire en particulier toutes ces Religions; & pour en parler par ordre, il eſt à propos de commencer par les Etats du Grand Seigneur, qu'il poſſede dans cette partie du Monde; ſçavoir, la Natolie, la Syrie, la Turcomanie, avec la Meſopotamie, & toutes les trois Arabies.

De la Religion de la Natolie.

LA premiere Province d'Aſie, qui eſt ſous la Domination du Grand Seigneur, eſt la Natolie, ou, pour parler plus Grec, Anatolie. C'eſt une grande Cherſonneſe, ou Preſqu'Iſle, étant toute entourée de la Mer Mediterranée, de l'Archipel, & du Pont Euxin. C'eſt proprement l'Aſie *Geograph. du Prince.*

Mineure. Elle comprend la Cappadoce, la Galatie ou Gallo-Grece, la Province du Pont & de Bithinie, la Licie, la Pamphilie, la Cilicie ou Caramanie, l'Armenie Mineure, la Miſie Majeure & Mineure, la Phrygie Majeure & Mineure, l'Ionie, la Doride, l'Æolie, la Lydie & la Carie, qui compoſent l'Aſie propre. La longueur de cette grande Peninſule eſt d'un mois de chemin, & ſa largeur de 15. jours. Les habitans de cette grande Province ſont la plûpart Mahometans & Turcs naturels. Il y a auſſi beaucoup de Juifs & de Chrétiens Grecs & Armeniens, de la Religion deſquels nous parlerons ci-aprés.

La Cappadoce. La Cappadoce, qui eſt une Province de l'Aſie Mineure, appellée aujourd'hui Amaſie, longue d'environ 45000. pas, eſt ſous la Domination des Mahometans. Il y a quantité de Chrétiens par tout le rivage qui eſt le long de la Mer Majorque, qui ſuivent la Religion Grecque. La Ville de Trebizonde, qui étoit autrefois la Capitale d'un Empire, qu'y établit Iſaac Comnene, fugitif de Conſtantinople, & qui fut aboli par Mahomet II. Empereur des Turcs, eſt dans cette Province. Les Metropolitains de Trebizonde, d'Eriſſo & de Ceraſus ou Hemid, ſont de la Juriſdiction du Patriarche de Conſtantinople; car ils ſont tous Chrétiens Grecs. Le premier Metropolitain ſous le Patriarche de Conſtantinople, eſt celui de Ceſarée de Cappadoce. Il y a une Miſſion établie dans Trebizonde depuis quelques années, dont nous parlerons dans la Religion de la grande Armenie.

Trebizonde.

Le Païs de la Lycaonie, qui fait partie de la Cappadoce, eſt habité de Chrétiens Grecs, de Turcs & d'Arabes, ces deux derniers faiſant profeſſion de la Loy de Mahomet. On y voit auſſi des Juifs qui y trafiquent.

La Galatie. La Galatie, qui eſt auſſi un Païs d'Aſie, appellé Gallo-Grece, à cauſe que les habitans étoient mêlez de Grecs & de Gaulois étrangers, qui s'y

habituerent, aprés avoir ravagé l'Italie, eſt encore peuplée de Mahometans & de Grecs, comme ceux de la Cappadoce & de la Lycaonie. S. Paul a écrit une Epître aux Peuples de Galatie.

Le Pont & la Bithinie furent autrefois deux Provinces; mais elles ſont à preſent réunies en une. Les Turcs & les Mahometans occupent tous ces Païs. Il y a neanmoins pluſieurs lieux mêlez de Chrétiens Grecs & de Turcs, comme Nicomedie, Pruſe, Nicée & Chalcedoine, qui ont chacun leur Metropolitain. Celui de Chalcedoine a 60. Egliſes ſous ſa Metropole, ſans aucun Evêque, & chaque Egliſe n'a que deux ou trois cens perſonnes, & quelquefois elle n'en a que cinquante. L'Egliſe Metropolitaine de Pruſe eſt ſous l'Invocation des SS. Apôtres. A Lupada, les Chrétiens avoient encore trois Prêtres & ſix Egliſes en 1574. mais cela eſt diminué depuis ce tems. Le Mont Olympe, qui eſt dans ce voiſinage, eſt peuplé d'un grand nombre de Moines, qui ſont fort eſtimez, à cauſe de leur grande régularité & de leur édification. Le Pont & la Bithinie.

Trois des principaux Conciles ont été aſſemblez dans cette Province de Bithinie, dont le premier des Generaux fut celebré à Nicée, au ſujet d'Arius, Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, en 325. ſous le Pontificat de S. Sylveſtre & l'Empire de Conſtantin le Grand. Ce Prince avoit écrit à Arius, & n'avoit rien obmis, pour s'oppoſer à ſes erreurs; mais voyant ſes ſoins inutiles, il crut devoir uſer d'un plus grand remede, pour arrêter le cours d'un ſi grand mal, & il ſe perſuada qu'un Concile, compoſé d'Evêques de toutes les parties du Monde, étoit l'unique moyen qui lui reſtoit, pour réunir toute l'Egliſe ſous une même créance. Ainſi il écrivit aux Prélats de toutes les Provinces de l'Empire des Lettres tres reſpectueuſes, par leſquelles il les prioit de ſe trouver à Nicée pour un jour qu'il leur marquoit. Il en vint de toutes les I. Concile General de Nicée.

Provinces, & le nombre monta juſqu'à 318. Oſius de Cordoüe, Vitus & Vincent, Prêtres de l'Egliſe de Rome, y vinrent Legats de la part du Pape. Les principaux Evêques, qui compoſoient cette illuſtre Aſſemblée, étoient Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, & ils emportoient les marques ſur le corps. Arius eut auſſi des Partiſans, qui voulurent troubler le Concile, en accuſant de crimes les Evêques Catholiques; mais l'Empereur fit brûler leurs Libelles diffamatoires. Conſtantin prit ſa place au milieu du rang des Evêques, & ne voulut point être aſſis dans un Trône, laiſſant cet honneur à l'Evangile de Jeſus-Chriſt. Ce Prince y fit un beau Diſcours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des queſtions de la Foy, & qu'il en laiſſoit la déciſion aux Evêques. Arius entra auſſi dans le Concile. Il y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blaſphêmes. Mais il y fut convaincu par les Evêques, & particulierement par S. Athanaſe; & ainſi ſes erreurs y furent condamnées, auſſi-bien que ſes Ouvrages, & ſon Livre, intitulé *Thalie*. On y établit la Conſubſtantialité du Verbe par une Profeſſion de Foy ou Symbole, qui fut dreſſé par ordre du même Concile, qui fit auſſi un Reglement touchant la Fête de Pâques, ordonnant de la celebrer en un même jour. Et en effet ce Concile avoit été convoqué pour deux motifs, dont l'un, qui regarde la Doctrine, étoit la neceſſité de s'oppoſer aux erreurs d'Arius; & l'autre, qui concernoit la Diſcipline de l'Egliſe, étoit fondé ſur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la Fête de Pâques devoit être celebrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres Reglemens à faire touchant la Diſcipline de l'Egliſe. Le Concile y pourvut par 20. Canons, qui ont ſervi de regle à tous les ſiecles à venir, & que Theodoret appelle les Loix de la Police Eccleſiaſtique. Le premier de ces Canons défend d'ordonner ceux

qui avoient été volontairement mutilez. Le second défend de baptiſer les Cathecumenes, qui ne ſont pas encore aſſez inſtruits, ſi ce n'eſt dans une preſſante neceſſité. Le troiſiéme marque quelles femmes peuvent demeurer avec les Clercs. Le quatriéme regle l'Ordination des Evêques. Les autres preſcrivent les choſes neceſſaires pour la Diſcipline, ſoit pour le Reglement des Egliſes, les Excommunications, les Penitences, l'Ordination des Clercs, &c.

II. Concile de Nicée, VII. General.

Le II. Concile de Nicée, qui eſt le VII. General, fut aſſemblé en 787. contre les Iconoclaſtes ou Briſe-Images, ſous Adrian I. Les Empereurs d'Orient avoient ſoutenu les erreurs de ces Heretiques, & avoient perſecuté ceux qui honoroient les ſaintes Images. Aprés la mort de Leon IV. en 780. l'Egliſe commença de reſpirer en Orient, durant le Regne de Conſtantin, ſous la conduite de ſa mere Irene, qui s'empreſſa beaucoup pour rétablir les Images. Et en effet, aprés avoir fait mettre S. Taraiſe ſur le Siege de Conſtantinople, elle fit ſi bien, que le Pape trouva bon qu'on celebrât un Concile General. Il s'y trouva 360. Evêques, qui s'aſſemblerent ſept fois; ce qu'on exprime en ſept Actions ou Seſſions. Enſuite on ordonna tout d'une voix que l'on rétabliroit les Images de Jeſus-Chriſt, de ſa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les reverer, & à rapporter aux Originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna auſſi qu'on revereroit les Reliques des Saints: Que ceux qui auroient des ſentimens contraires, ſeroient excommuniez; & que s'ils étoient Evêques, ils ſeroient dépoſez. Aprés cela, on apporta l'Image de Jeſus-Chriſt, nôtre Sauveur, & chacun l'adora, le genoüil en terre, en le ſuppliant de leur faire la grace de voir l'exécution de leurs Decrets. On revit enſuite les Actes d'un faux Concile, que les Iconoclaſtes avoient tenu à Conſtanti-

nople : & aprés avoir renverſé par des raiſons & des paſſages de l'Ecriture, les argumens qu'on y alléguoit contre les Images, le Concile prononça anathéme contre cette Aſſemblée de méchans, & contre ceux, qui, par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des Empereurs Iconomaques. On y dreſſa auſſi 22. Canons. Le ſecond de ces Canons défend d'ordonner ceux, qui pour le moins, ne ſçavent pas le Pſautier. Le troiſiéme eſt encore pour l'élection des Evêques. Le ſeptiéme défend de conſacrer des Egliſes ou des Autels, où il n'y a point de Reliques des Saints. Le quatorziéme regle l'Ordination des Clercs, & le quinziéme leur défend d'être attachez à deux Egliſes ; c'eſt-à-dire, qu'il défend la pluralité des Benefices. Le ſeiziéme leur défend de porter des habits trop beaux. Le dix-ſeptiéme s'oppoſe aux nouvelles Fondations des Monaſteres ; & le vingtiéme, conforme aux Regles de S. Baſile, au vingt-huitiéme Canon du Concile d'Agde, tenu en 506. & à l'onziéme du II. de Seville, tenu en 619. défend les doubles Monaſteres d'hommes & de filles ; c'eſt à-dire, qu'il ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même Maiſon. Innocent III. avoit depuis ordonné la même choſe.

Faux Concile de Nicée.

Comme le Schiſme eſt le caractere le plus commun de l'Hereſie, les Ariens, aprés avoir diviſé l'Egliſe, ſe partagerent eux-mêmes, ayant propoſé differentes Confeſſions de Foy au Concile de Sirmich, en 357. L'Empereur Conſtance, leur Protecteur, ayant deſſein de les réunir, fit le projet d'un Concile Oecumenique, qui ſe devoit aſſembler à Nicomedie en 358. Mais un tremblement de terre, qui ruina cette Ville, empêcha l'exécution de ce deſſein. Conſtance ne ſçachant à quoi ſe déterminer, conſulta Baſile d'Ancyre, qui lui conſeilla de convoquer ce Concile à Nicée, puiſque les Prélats étoient déja en chemin. L'Empereur approuva ce deſſein, & ordonna que les

Evêques se trouveroient à Nicée en 359. Que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des Deputez, pour porter leurs sentimens; & que l'Assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient & dix d'Occident, pour lui venir apporter l'Arrêté du Concile; afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit convenable aux Ecritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire: Ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le Maître, & en former les Décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'Empereur, & le tremblement de terre, qui avoit aussi ruiné Nicée; en empêcherent encore l'exécution. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher à surprendre les Fideles par un Symbole, qu'ils datterent de Nicée, dans la Province de Thrace, où quelques-uns s'assemblerent. Mais cela n'eut point de suite. *S. Athan. Baronius.*

Concile General de Chalcedoine.

Un autre Concile fut tenu à Chalcedoine, Ville Archiepiscopale de Bithinie, qui fut le IV. entre les Generaux, celebré en 451. Theodose étant mort, Marcion, son successeur, convoqua un Concile à Nicée: mais quelques affaires de l'Empire lui ayant fait changer de dessein, on le transfera à Chalcedoine, où 630. & selon quelques-uns, 636. se rendirent, & les Legats du Pape. Les erreurs d'Eutyches y furent condamnées. Il soutenoit qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule nature, sçavoir la nature Divine. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui tenoit son parti, qui d'ailleurs étoit accusé & convaincu de plusieurs crimes énormes, subit la même condamnation. Le Titre de Metropole fut ôté à Alexandrie, & donné à l'Eglise de Chalcedoine. On y regla plusieurs autres affaires Ecclesiastiques, & on y fit 27. Canons. Le sixiéme défend de recevoir aucun aux Ordres, sans Titre patrimonial. Le quatorziéme interdit les Nôces avec une personne Infidele, même Heretique, si elle ne promet de se convertir. Le seiziéme excommunie les Religieux & Re-

ligieuſes, qui ſe marient au préjudice de leurs vœux. Le vingt-quatriéme défend de ſeculariſer les Monaſteres conſacrez par les Evêques. Anatolius, Patriarche de Conſtantinople, en ayant ajouté trois pour ſon Egliſe, les Legats du S. Siege raſſemblerent le Concile le lendemain, où ils firent une proteſtation comme d'abus de ces Canons ajoutez au préjudice des Regles Eccleſiaſtiques. Ainſi ſe conclut ce grand & celebre Concile, qui a toûjours été en une ſinguliere veneration à l'Egliſe.

Concile de Neoceſarée.

Il s'en eſt encore tenu un à Neoceſarée, Ville Metropole de la Cappadoce du Pont, par S. Gregoire de Thaumature, Prélat de cette Ville, environ l'an 261. pour l'avantage de l'Egliſe. On eſtime qu'on y écrivit une Epître contre ceux qui mangeoient les viandes offertes aux Idoles. Ce fut lui qui diſtingua les quatre degrez de la Penitence publique. 1. Celui de gemir. 2. D'écouter. 3. De ſe proſterner. 4. De participer aux prieres des Fideles, qui ſe terminoient par la participation des Sacremens. Environ l'an 313. ou 314. 13. des Prélats, qui avoient convoqué le Concile d'Ancyre, en celebrerent un autre à Neoceſarée, où ils firent 14. Canons. Le premier dépoſe le Prêtre qui ſe marira. Le ſecond ordonne penitence à ceux qui ſe marient ſouvent; non pas pour condamner les nôces, mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le ſixiéme eſt au ſujet des femmes Cathecumenes, qui ſont groſſes. Le ſeptiéme défend aux Prêtres de ſe trouver aux feſtins des ſeconds Mariages. Le onziéme ordonne qu'un Prêtre, qui avant ſon Ordination, aura commis un peché d'impudicité, s'il le confeſſe, n'offre pas l'Euchariſtie, mais qu'il exerce ſeulement les autres miniſteres de ſon degré. Il ajoute que l'opinion de pluſieurs eſt, que les autres pechez ſont effacez par l'Ordination. Le douziéme eſt contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le Baptême étant malades.

De la Religion de la Cilicie ou *Caramanie.*

IL y a des Chrétiens Armeniens dans cette Province, qui eſt encore de la Natolie. Ces Armeniens ont leur Patriarche à Lajaſſe, & n'ont pour Langue vulgaire que la Grecque toute pure. Il y a auſſi des Juifs; mais ceux du Païs ſont preſque tous Mahometans. La Caramanie, qui étoit autrefois un Royaume, comprend auſſi la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Piſidie & de la Cappadoce. Tarſe, qui eſt dans la Pamphilie, eſt la Patrie de S. Paul.

De la Religion de la grande & petite Phrygie, ou *Troade.*

LEs habitans de ces deux Provinces ſont la plûpart Mahometans. Ceux de la Troade ſont partie Turcs & Arabes, mais qui ſuivent tous la Loy de Mahomet; & partie Grecs Chrétiens. Il y a encore maintenant à Troye, Ville ruinée par les Grecs, des Chrétiens; & il s'y voit auſſi des Temples, qui ne ſont pas tout-à-fait ruinez. On y voit quantité de Croix gravées dans des pierres.

Ces Provinces ſont encore de l'Aſie Mineure.

Concile de Laodicée.

Dans la grande Phrygie, fut aſſemblé un Concile à Laodicée, ſur le Fleuve Lycus. Le Cardinal Baronius eſtime qu'il fut tenu en 314. avant le Concile de Nicée, ſous Neuneuius, Metropolitain de Phrygie, pour réformer les mœurs des Eccleſiaſtiques & des Seculiers. C'eſt ce qu'on y propoſe en 59. Canons. En quelques-uns, on y voit des preuves évidentes du Sacrifice de la Meſſe, du Jeûne du Carême, de la diſtinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Penitence publique. Voyez Baronius ſur la fin du IV. Volume de ſes Annales.

S. Paul parle des Laodicéens dans l'Epître qu'il écrit aux Coloſſiens. Tertullien dit que les Heretiques de ſon tems, & ſur tout Marcion, avoient

une certaine Lettre, qu'ils se communiquoient, que cet Apôtre avoit écrite à ceux de Laodicée, &c. Aujourd'hui Laodicée est entierement ruinée.

De la Religion de la grande & petite Misie, de l'Æolide & de l'Ionie.

Moreri. CEs Provinces de la Grece, qui sont encore de l'Asie Mineure, étant toutes assujetties aux Turcs, il ne faut point douter que les Peuples ne suivent la Religion Mahometane. Il s'y trouve aussi des Grecs Schismatiques. A l'égard de l'Ionie, il y a des Metropolitains des Chrétiens Grecs à Smyrne & à Ephese, qui sont des Villes de cette Province; mais les Mahometans font le plus grand

Smyrne. nombre. Smyrne est habitée par 60000. Turcs, 15000. Grecs, 8000. Armeniens, & 6 ou 7000. Juifs, qui y ont tous l'exercice de leur Religion libre. Pour ce qui est des Chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces Nations y a l'exercice de la Religion entierement libre. Les Turcs y ont 15. Mosquées, & les Juifs 7. Synagogues. Les Latins y ont trois Eglises, les Grecs deux, & les Armeniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau Convent, & leur Eglise sert de Paroisse, où ils font les fonctions Curiales. Il y a aussi des Jesuites François, & des Observantins ou

Tavernier. Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Armeniens & les Juifs, demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la Mer, est habité par les Francs ou Chrétiens d'Europe, qui sont François, Italiens, Anglois & Hollandois. Chaque Nation a son Consul.

Ephese. Quant à Ephese, qui est un Archeêché de cette même Province d'Ionie, elle est parlement sous la Domination des Turcs, & est aussi peuplée de Grecs & de Juifs. L'Apôtre S. Paul, qui y

Epist. ad Ephes. a fait un sejour de trois ans, a écrit une Epître aux Ephesiens, étant dans les liens à Rome. Les

PP. du Concile d'Epheſe, dans une Epître Synodale qu'ils adreſſerent au Clergé & au Peuple de Conſtantinople, diſent que la Sainte Vierge, Mere de Dieu, vint accompagnée de S. Jean l'Evangeliſte, de la Judée à Epheſe, où elle demeura juſqu'à ſon heureux départ de ce monde.

Ce fut en cette Ville que fut aſſemblé un Concile, qui fut le III. General, l'an 431. contre l'Hereſie de Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople, qui ôtant à la Sainte Vierge le Titre de Mere de Dieu, ſoutenoit, pour autoriſer ſon erreur, qu'il falloit admettre en Jeſus-Chriſt deux hypoſtaſes ou perſonnes, comme il y avoit deux natures; & qu'il y avoit deux Fils & deux Chriſts; l'un Dieu, qui avoit Dieu pour Pere; l'autre homme, qui avoit Marie pour Mere: Ce qui faiſoit qu'on ne la devoit pas appeller *Teotocon*, Mere de Dieu, mais *Chriſtotocon*, Mere de Chriſt. Le bruit de ces erreurs ſe répandant dans l'Orient, les Catholiques s'éleverent contre lui, ſpecialement S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, qui en avertit le Pape, & écrivit contre l'Hereſiarque. Ce dernier écrivit une Lettre au Pape, qui dans cette conjoncture, aſſembla un Synode à Rome, où tout d'une voix, l'impieté Neſtorienne fut condamnée, & Neſtorius. On en tint un autre à Alexandrie, dont Neſtorius ſe mocqua. Concile General d'Epheſe. Celeſtin.

L'Empereur Theodoſe voyant que la queſtion qui troubloit l'Egliſe, ne pouvoit ſe terminer que par un Concile General, travailla à en faire aſſembler un à Epheſe, qui fut indiqué au jour de la Pentecôte, auquel S. Cyrille préſida comme Vicaire du Pape, à la tête de 200. Prélats qui compoſerent cette Aſſemblée. S. Auguſtin y devoit aſſiſter; mais ceux qui lui porterent les Lettres, le trouverent mort. Ce Concile contient ſept Actions ou Seſſions. Dans la ſeconde, Neſtorius y fut dépoſé de tout degré Eccleſiaſtique, & ſes erreurs condamnées. Le Peuple, qui avoit attendu *Baron. a.C.* 430.

juſqu'au ſoir à la porte de l'Egliſe, où l'on tenoit le Concile, ayant appris que l'Hereſiarque étoit dépoſé, en témoigna une joye incroyable. Dans la ſixiéme Seſſion, les erreurs de Pelage, & pluſieurs autres Hereſies furent de nouveau anathematiſées. On ſubſtitua en la place de Neſtorius Maximien, homme d'une grande pieté.

Autres Conciles tenus à Ephezſe.

Avant ce Concile General d'Epheſe, les Evêques de cette Ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le I. fut aſſemblé par Policrate environ l'an 198. au ſujet de la celebration de la Fête de Pâques. L'on y réſolut que, ſelon l'ancienne coutume de l'Aſie, on la celebreroit le quatorziéme de la Lune : De quoi on avertit le Pape qui gouvernoit alors l'Egliſe, & qui jugeant le Decret des Prélats Aſiatiques contraire à la Tradition Apoſtolique, leur récrivit, & les ſepara de ſa Communion.

Victor.

S. Chryſoſtome y tint un Synode de 79. Evêques, en 400. pour regler les affaires de l'Aſie. Heraclide fut mis à la place du Prélat de cette Egliſe, mort depuis quelque tems, ayant été accuſé à Conſtantinople par Euſebe de Celbianes. Six Evêques, convaincus de Simonie, y furent auſſi dépoſez.

En 449. Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, aſſembla à Epheſe un Synode, qui merita juſtement le nom de Brigandage, *Prædatorium Epheſinum*. Les erreurs d'Eutyches y furent approuvées.

S. Leon.

Les Legats du Pape y furent recuſez, & Flavien, aprés y avoir été dépoſé de l'Epiſcopat de Conſtantinople, y fut battu ſi outrageuſement, qu'il en mourut trois jours aprés.

Le Pape ayant appris le mauvais traitement de ſes Legats, la mort de Flavien, l'empriſonnement & l'exil des Prélats, & le triomphe de l'Hereſie ſur l'Egliſe de Dieu, en conçut un tres ſenſible déplaiſir ; & ayant aſſemblé un Concile à Rome, il caſſa ce Conciliabule d'Epheſe, & anathematiſa Dioſcore.

De la Religion de la petite Armenie.

LA derniere Province de la Natolie ou de la petite Asie, est la petite Armenie, où est la Ville de Sebaste, qui est la Capitale. Les habitans de cette Province, appellez Turcomans, sont Mahometans, observans étroitement leur Loy; mais les Armeniens naturels & originaires du Païs, sont la plûpart Chrétiens, qui ont un Patriarche, nommé Catholique, & en leur langage, *Anduolen*, qui fait sa demeure à Cis en Cilicie ou Caramanie. Nous verrons la Religion de ces Armeniens amplement décrite dans la grande Armenie ou Turcomanie.

De la Religion des Isles de la Natolie.

CEs Isles sont le Pont-Euxin, que nous appellons la Mer Noire; le Propontide, qui est la Mer de Marmora, entre l'Europe & l'Asie, où entre l'Asie Mineure & la Thrace; l'Hellespont, qui est un Détroit de Mer entre l'Europe & l'Asie, qu'on appelle aujourd'hui le Détroit de Gallipoli, ou les Dardanelles. Il ne faut pas s'étonner si tous les Peuples, qui habitent ces Isles, professent la Loy de Mahomet, puis qu'elles appartiennent aux Turcs. La Ville de Tenedos, qui est contenüe dans une de ces Isles, est habitée par des Turcs seulement; & les Chrétiens sont dehors dispersez en divers endroits de l'Isle.

De la Religion des Isles de l'Archipel de l'Asie.

LA premiere Isle que l'on rencontre, est celle de Lesbos ou Metelin, qui a 160. mille de tour, & 70. mille de longueur. Sa Ville principale est Mytilene, qui fut prise par les Turcs en 462. dont ils ont toûjours été les Maîtres depuis. Ses habitans sont partie Turcs, & partie Chrétiens Grecs, vivans selon les Loix Turquesques, quant au Gouvernement; mais pour la Religion, Lesbos.

ils ſuivent le Rit de l'Egliſe Grecque, & en ont le libre exercice.

Samos. L'Iſle de Samos, qui eſt ſur le Rivage d'Ionie, vis-à-vis Epheſe, & qui a 87. mille de tour, eſt peuplée de quelques Chrétiens Grecs, qui ſont ſous la Juriſdiction d'un Archevêque Grec. Le revenu de cette Iſle eſt ordinairement affecté à l'une des Sultanes.

Cos. L'Iſle de Cos ou Lango, qui a 25. lieües de tour, étoit ſous la Domination des Chevaliers de Rhodes, lors que Soliman la prit; & elle a toûjours appartenu depuis aux Turcs, qui l'habitent. Il n'y a que les Villages de cette Iſle qui ſoient habitez par les Chrétiens Grecs.

Scarpanto. A l'égard de celle de Scarpanto, j'en ai dit quelque choſe, en faiſant mention de celles de l'Europe.

De la Religion de l'Iſle de Rhodes.

CEtte Iſle, qui eſt une des plus conſidérables de cet Archipel, a ſix-vingt mille de tour. La Religion Catholique y étoit autrefois tres floriſſante. Aprés la perte de Jeruſalem & d'Acre, les Hoſpitaliers ou Chevaliers de S. Jean, prirent Rhodes aux Sarazins, qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. Foulques de Villaret, François, Grand Maître de l'Ordre, fut le Chef de cette entrepriſe, qu'il exécuta heureuſement le 15. Août 1309. ou 1310. L'Ordre, qui eut le nom de Rhodes, en fut Maître juſqu'en 1522. que Soliman s'en rendit le poſſeſſeur par la trahiſon d'un Chancelier de l'Ordre, qui étoit d'intelligence avec Soliman: De telle ſorte que depuis ce tems, les Turcs ſont Maîtres de Rhodes, où ils ont un Baſſa.

Beaucoup de Turcs s'y ſont établis, qui y vivent à la Mahometane, & quelques Juifs, qui y ſont allez d'Eſpagne, y profeſſent leur Religion, en payant le tribut, de même que les Grecs, qui

y professent la même Religion que tous ceux d'Orient, sous un Siege Archiepiscopal. Ces Grecs ne peuvent pas demeurer dans la Ville de Rhodes, & n'oseroient même y coucher, de peur d'être accusez de trahison; mais ils y peuvent trafiquer le jour. Il y a aussi dans cette Ville quelques Catholiques, qui ont été Esclaves, qui y sont habituez. Il y a une Ville de même nom dans cette Isle, où il y avoit deux Convens Latins, de S. Augustin & de S. François; une Eglise de S. Pantaleon, & une de S. Jean-Baptiste, qui étoit fort magnifique; une autre de Sainte Catherine, & quelques autres de Grecs. Mais les Turcs ont converti toutes ces Eglises en Mosquées, & se sont servi des Auberges des Chevaliers, pour y loger les Janissaires. *Davity, de l'Asie.*

De la Religion de l'Isle de Chypre.

CEtte Isle, une des plus fameuses de la Mer Mediterranée, dans l'Asie, qui a six cens cinquante mille de circuit, porte le Titre de Royaume. L'Eglise y fut fondée par l'Apôtre S. Paul, qui y prêcha le premier l'Evangile avec S. Barnabé. Ce dernier y souffrit le Martyre, & son Corps y fut trouvé sous l'Empereur Zenon, l'an 385. avec l'Evangile de S. Mathieu sur sa poitrine. Les Villes les plus considérables qui restent dans cette Isle, sont Nicosie & Famagouste. Nicosie, autrefois le Siege des Rois Chrétiens, qui ont occupé le Païs, & particulierement de ceux qui étoient de la Maison de Lusignan, originaire de France, étoit aussi le Siege de l'Archevêque de toute cette Isle. Elle est aujourd'hui le sejour du Bacha, que le Grand Seigneur envoye pour commander dans l'Isle. L'Eglise Metropolitaine, consacrée autrefois à sainte Sophie, a été réduite en Mosquée, aussi-bien qu'un Monastere d'Augustins. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Il y a eu autrefois en cette Isle quatorze Evê-

chez, qui étoient tous Grecs; mais ils furent réduits à quatre par Innocent III. en faveur de la Reine Aliz; & ceux-ci furent l'Archevêché de Nicosie, Grec & Latin, l'Evêché de Famagouste, aussi double, l'Evêché de Paphos de même, & celui de Limisso. Les Evêques Latins avoient des Villages & des Dîmes; mais les Grecs exigeoient des Prêtres & des Diacres, qui leur étoient sujets, une pension annuelle, à la maniere des Prélats Grecs des autres Provinces. L'Archevêque & les Evêques Grecs reconnoissoient les Latins pour Superieurs, étant confirmez par eux, aprés qu'ils avoient été élûs par le Conseil du Roy; & quand il y avoit quelques Procés pardevant les Evêques, on appelloit des Grecs aux Latins. Les Evêques Grecs ne demeuroient pas dans les Villes dont ils portoient le nom: mais le Pape Alexandre IV. leur assigna d'autres lieux pour leur demeure, car l'Evêque Grec de Nicosie faisoit son sejour à Solie, & s'appelloit Evêque de Solie, & Administrateur du Peuple Grec de Nicosie; l'Evêque de Paphos demeuroit en la Ville d'Argos; celui de Limisso avoit son Siege à Amathonte: & parce que cette Ville étoit ruinée, il demeuroit à Lescara; & l'Evêque de Famagouste à Carpassi: Mais ensuite ils s'en retournerent aux premieres Villes, à la réserve de celui de Limisso, qui est toûjours resté à Lescara. Il faut aussi observer que l'Archevêque Latin de Nicosie, qui s'appelloit Archevêque de Cypre, ne reconnoissoit aucun Patriarche, mais dépendoit immédiatement du Pape; pourquoi on l'appelloit Primat du Royaume, & Legat né du S. Siege. Mais dans la suite, sous Pie IV. les Venitiens venant à être Patrons de cet Archevêché, présenterent quatre personnes au Pape, l'une desquelles il nommoit Archevêque: De telle sorte, qu'ils élisent toûjours quatre Sujets, à l'un desquels le Pape confere cette Dignité.

Les Grecs ont conservé quatre Eglises dans

cette Isle, & les Francs deux, dont il y en a une occupée par une Mission de Capucins. Ces Grecs y ont donc un Archevêque, qui réside pareillement à Nicosie, dont il prend le Titre. Il a pour Suffragans les Evêques de Cerine, de Larneca & de Baffo.

Cette Ville de Nicosie fut prise par les Turcs en 1570. & toute l'Isle, l'année suivante, sur les Venitiens.

Outre les Eglises Grecques & Latines qui sont dans cette Isle, il y a encore des Sectes de ces Eglises, sçavoir, des Armeniens, des Cophtes, des Maronites, des Nestoriens & des Jacobites, qui se retirerent de la Palestine, lors que Saladin prit Jerusalem. Il y a aussi des Indiens & des Georgiens. De tous lesquels nous parlerons ci-aprés. Chacune de ces Sectes a son Evêque. Elles y ont été rétablies depuis; & les Turcs y laissent vivre chacun en liberté de conscience, de même qu'aux autres Païs où ils dominent, ne demandant autre chose que la Seigneurie, & le payement du tribut qu'ils exigent.

L'état présent de l'Eglise de ce Royaume est, que d'un Archevêque & de trois Evêques qui y sont, il y en a deux qui reconnoissent le S. Siege. Le Peuple y languit dans une extrême ignorance, & gemit sous la tyrannie qui l'opprime. *Relat. nouv. des Miss. Franc.*

Je ne parlerai point ici de la Religion des Grecs, qui sont en grand nombre dans cette Isle, parce que j'en ai traité ailleurs. Je remarquerai seulement qu'ils sont fort attachez à leurs coutumes & à leurs anciennes ceremonies; que leur chant est musical, & qu'ordinairement ils ne disent que des grandes Messes, qui sont fort longues. Ils se levent les Dimanches & les Fêtes entre une & deux heures aprés minuit, pour chanter Matines. Pour cet effet, un Clerc va de porte en porte, qui frappe avec une cresselle, pour éveiller le monde, en criant en leur Langue: *Chrétiens, allez à l'E-* *Tavernier, tom. 1.*

gliſe. Les hommes & les vieilles femmes, qui ont plus de zele, ne manquent pas d'y aller ; mais les filles & les jeunes femmes ne ſortent point la nuit, à cauſe des Turcs, & elles n'aſſiſtent qu'à la priere du matin, & à la Meſſe qui ſe dit enſuite.

Il y a auſſi beaucoup de Juifs dans cette Iſle.

De la Religion de l'Iſle de Larneca.

Tavernier, tom. 1. Relat. nouv. des Miſſ. Franç.

CEtte Iſle, qui eſt entre Chypre & Alep, a deux cens lieües de tour. La Ville ne paroît qu'un grand Village, où il y a neanmoins quatre Conſuls, à cauſe du grand abord des Marchands de toute l'Iſle ; ſçavoir, un François, un Anglois, un Hollandois, & un Venitien. Les trois parties des habitans ſont Chrétiens Européans & Grecs, & la quatriéme partie eſt de Turcs ; ce qui fait qu'on y parle également les Langues Grecque, Italienne & Turque. Comme les Mahometans y ſont les moins nombreux, les Chrétiens ne ſouffrent pas beaucoup d'eux, & ils exercent leur Religion avec preſqu'autant de liberté qu'en France ; juſques-là que l'on y fait la Proceſſion du S. Sacrement avec grand éclat, & au bruit des boëtes. Il y a une petite Maiſon de Capucins, qui deſſervent la Chapelle du Conſul de France, & une autre de Religieux Italiens, qui dépendent du Gardien de Jeruſalem.

De la Religion de la Syrie ou *Surie.*

Geograph. du Prince.

CE Païs étoit autrefois d'une plus grande étenduë qu'il n'eſt à preſent. Il renferme ſeulement le Territoire d'Antioche, la Phœnicie avec la Paleſtine & la Celeſirie, qui eſt entre le Mont Liban & l'Antiliban. Les Mahometans ſont la plus grande partie de ſes habitans, & ceux-ci ſont Turcs, ou Mores originaires de la Province, ou autres. Il y a auſſi des Juifs, & des Chrétiens de differentes ſortes, & des Druſes, qui ont une Religion particuliere. Les habitans de Damas,

Davity, de l'Aſie, dit. Edit.

Ville principale de cette Province, dont je ferai ci-aprés un diſcours particulier, ſont partie Turcs & Mores, ſuivant la Religion de Mahomet; & partie Juifs & Chrétiens de differentes créances. Les Chrétiens & les Juifs ont leur quartier ſeparé de ceux des Mores & des Turcs. Ceux d'Emeſe, autre Ville de cette Province, ſont la plûpart Mores ou Mahometans, & les autres ſont ou Turcs, ou Juifs, ou Chrétiens Jacobites. Ceux d'Haman, qui eſt encore une autre Ville, ſont tous Mores & Chrétiens. Il y a fort peu de Turcs, & moins de Juifs. Les Chrétiens Maronites y ont une aſſez belle Egliſe, qui eſt dédiée à S. Jean, où ils font leur Office conformément à leur créance, qui eſt à preſent orthodoxe. Ceux d'Alep, qui eſt à preſent la Capitale de Syrie, dont nous traiterons amplement, ſont Mahometans, Juifs & Chrétiens de differentes Sectes, qui ont leurs Moſquées, leurs Synagogues, leurs Egliſes & leurs Chapelles, où ils s'aſſemblent aux jours ordonnez. Les Chrétiens demeurent dans les Fauxbourgs de cette Ville. Ce ſont des Maronites, des Armeniens, des Chaldéens ou Neſtoriens, des Grecs, des Syriens & Jacobites. Chaque Secte a ſon Egliſe & ſon Evéque. Nous en parlerons en leurs lieux. Les Juifs ont de même un quartier ſeparé, où ils ont une Synagogue, qu'ils diſent être fondée depuis quinze cens ans.

On voit auſſi en cette Ville des Moines de l'Ordre de S. Baſile & de S. Gregoire, qui font profeſſion de chaſteté.

Les Mores & les Turcs, quoi que diſtinguez de nom, ont leurs Moſquées & leurs ceremonies communes. Ceux de cette Ville ont coutume, au tems du Bairam, d'accompagner ſolemnellement hors la Ville, ceux qui vont en pelerinage à la Meque; car les Mahometans venant d'Europe & d'Aſie, s'aſſemblent là peu de jours auparavant le Bairam, pour cet effet; afin d'être eſcortez par

les Janiſſaires contre les courſes des Arabes. Ces Mahometans d'Alep ont un Mouphty, qui eſt comme leur Evêque, lequel a toute autorité pour le ſpirituel. Il fait quelques ceremonies pour ces Caravanes qui vont à la Meque, auparavant de partir.

Outre les Mahometans qui ſont à Alexandrette, qui n'eſt qu'un amas confus de méchantes maiſons, habitées par des Grecs, qui en compoſent la plus grande partie, il y a quelques autres Chrétiens d'Europe, qui ont deux Vice-Conſuls d'Alep; l'un Anglois, & l'autre François. Celui-ci a fait bâtir une Egliſe, où l'on dit la Meſſe, & où l'Office Divin ſe fait par un Religieux de l'Obſervance de S. François, avec toute liberté. A l'égard des Grecs, leur Egliſe eſt deſſervie par un Caloyer ou Religieux Grec.

Relat. nouv. des Miſſ. Franc.

Chrétiens Syriens.

Il y a des Chrétiens originaires de cette Province, qui y ſont en aſſez grand nombre. Les uns ſont Schiſmatiques Grecs, & vivent dans le déſordre; & la plûpart ſont plongez dans le vice, à cauſe de la fréquentation qu'ils ont avec les Turcs: & ceux-ci à la verité n'ont que le nom de Chrétiens, & ſont quelquefois ſi malins, qu'ils accuſent les Chrétiens Latins, & les chargent de calomnies. Les autres ſont des Chrétiens latiniſez, ſans hereſie, & qui vivent d'une vie exemplaire; mais le nombre en eſt fort petit. Ils ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réſide à Damas, lequel a un grand zele pour la défenſe de l'Egliſe Romaine, & ſe dit Patriarche d'Antioche. Nous en parlerons encore.

Relat. d'Alep du mois de Juillet 1681.

Ces Chrétiens Syriens, particulierement ainſi nommez, ſont répandus par toute la Syrie, & ont dans les Villes des Egliſes, des Chapelles & des ruës diſtinguées & ſeparées. Ils ſe vantent d'être les plus anciens Chrétiens; parce que S. Pierre établit premierement ſon Siege à Antioche, Ville de ce Païs, & de-là le tranſporta à Rome: Et

c'eſt pour cela qu'ils refuſent avec les Grecs d'obéïr au Pape. Ils ont un Patriarche particulier, qui réſide à Melique, auquel ils ſont ſoumis pour le ſpirituel. D'autres veulent qu'ils portent le Titre de Patriarche d'Antioche ; mais parce qu'Antioche eſt ruiné, il s'eſt retiré à Damas. L'un de ces Patriarches reconnut le Pape pour Chef de l'Egliſe, en 1552. ſous Jules III. rejettant les hereſies des Grecs, & en 1557. il rendit ſes ſoumiſſions à l'Egliſe Romaine, ſous Gregoire XIII. On l'appelle auſſi Melchite, & il eſt confirmé par le Baſſa, & enſuite par le Grand Seigneur. Ce Patriarche des Syriens a pluſieurs Suffragans ſous lui, & les ſiens le nomment Catholique, qui ſignifie chez eux Primat ; mais ils uſent de tous les deux noms indifféremment. Comme ils profeſſent la plûpart la Religion Grecque, ils ſe ſervent dans leur Office Divin de la Langue Grecque, & ils en ont même retenu les erreurs, à la réſerve qu'ils tiennent que les ames des Juſtes joüiſſent, avant le jour du Jugement, de la gloire, & que les méchans ſouffrent les peines de l'Enfer.

Ils ont les mêmes ſentimens que les Grecs touchant la Proceſſion du S. Eſprit & le Purgatoire, & ils mangent de la viande le Samedi. Ils n'ont en leur Egliſe qu'un Autel, auquel on ne dit qu'une Meſſe le jour, ſur le midi. Ils tiennent auſſi la Tranſſubſtantiation de même qu'eux, & ils conſacrent avec du pain levé. Il eſt permis à leurs Prêtres de retenir les femmes qu'ils ont avant la Prêtriſe ; mais non pas d'en épouſer aprés. Ils n'ont point d'Ordre de Soûdiacre, & diſent qu'il eſt permis à chacun d'ajouter la Confirmation. Ils appellent les Rogations le Jeûne des Ninivites. Ils ont en la Ville de Damas, une Egliſe ſous terre, en la Maiſon d'Ananie. Il ne leur eſt pas permis en ce lieu, non plus qu'aux Juifs, d'officier en public, parce que les Juifs eſtiment cette Ville Sainte ; & on ne ſouffre point que les Chrétiens y aillent à cheval.

Quoi que ces Chrétiens, & toutes les autres Sectes des Grecs, languiſſent ſous la Domination inſupportable du Turc, expoſez aux derniers outrages, ſans oſer ſe plaindre, neanmoins ils ſont tellement accoutumez à ce joug, qu'ils s'eſtiment beaucoup plus heureux que tous les Chrétiens d'Europe, parce qu'ils habitent des meilleurs Païs, & plus temperez, joint la liberté de l'exercice de leur Religion; car chaque Nation a ſes Egliſes & ſes Chapelles, où elle ſe peut aſſembler librement, les Turcs permettant aux Chrétiens de vivre par tout ſelon leur Religion, pourvû qu'ils ne s'ingerent point de travailler à la converſion des Mahometans, & qu'ils ne trament rien ſous prétexte de Religion. Et bien que les Patriarches & les Evêques, qui ſont ſous la Domination des Turcs, aillent quelquefois à Rome, pour être ſacrez Evêques, ou pour être confirmez, ou pour ſuivre & prendre le parti du S. Siege, neanmoins on n'a point vû qu'aucun ait jamais été recherché pour ce ſujet, ni les Religieux mêmes, qui ont été étudier à Rome, ou qui y ont été recevoir les Ordres.

Melchites. *Relat. nouv. du Levant.*

Pluſieurs eſtiment que ces Chrétiens de Syrie ſont les mêmes que les Melchites, qui ne different preſqu'en rien des Grecs, tant pour la créance, que pour les ceremonies. Le nom de Melchites ou Royaliſtes, ne leur a été donné, que parce qu'ils ſuivoient les ſentimens communs des Grecs, qui obéïſſoient aux Déciſions du Concile de Chalcedoine; & comme s'ils n'euſſent eu égard en cela qu'à la volonté de l'Empereur, leurs ennemis les appellerent Melchites, voulant marquer par-là qu'ils étoient de la Religion de l'Empereur. Ils appellent donc aujourd'hui Melchites les Syriens, Cophtes ou Egyptiens, & les autres Nations de l'Orient, qui n'étant pas de veritables Grecs, ſont neanmoins de leur opinion. Et c'eſt ce qui fait qu'un Hiſtorien, qui a traité de la Religion & des

Gabriel Sionite.

mœurs

sœurs des Orientaux, leur donne indifféremment le nom de Grecs ou de Melchites ; & il remarque qu'ils sont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le Purgatoire, qu'ils sont ennemis jurez du Pape, & qu'il n'y en a point dans tout l'Orient, qui combattent si fortement la Primauté du même Pape. Mais il ne faut pas s'étonner de ce qu'ils sont si grands ennemis de l'Eglise Romaine, puis qu'ils conservent tous les sentimens des Grecs, qui sont restez dans le Schisme. Pour ce qui est de leur opinion touchant le Purgatoire, elle ne differe point aussi de celle des veritables Grecs ; & quoi qu'ils nient avec eux qu'il y ait un lieu particulier, nommé Purgatoire, où les ames sont punies par un feu réel & veritable, ils ne nient pas pour cela la verité du Purgatoire, de la maniere que nous l'avons expliqué, en parlant des Grecs. De plus, le sentiment des Melchites touchant la Primauté du Pape, est aussi le même que celui des Grecs, qui ne se sont point soumis aux Décisions du Concile de Florence. En un mot, à la réserve de quelques points peu importans, qui appartiennent aux ceremonies & à la Discipline Ecclesiastique, les Melchites sont en toutes choses de veritables Grecs ; & ils ont même traduit en Arabe l'Euchologe ou Rituel des Grecs, & la plûpart de leurs autres Livres d'Office.

Mais les premiers & les veritables Chrétiens du Levant, sont les Maronites, qui sont un Peuple de Phenicie, qui habitent le Mont Liban, entre Biblis & Tripoli, Limitrophe de la Terre Sainte. Ils occupent particulierement cette Montagne, tant venerée par les saintes Ecritures, qui divise la Palestine d'avec la Syrie. Elle a quelques 60. lieües de circuit, & contient environ 40. ou 50. Villages, & 25. qui sont au pied, tous habitez de ces Maronites, qui cultivent cette Montagne. Maronites.

Guillaume, Archevêque de Tyr, qui étoit leur voisin, assûre que de son tems, ils excédoient le

nombre de quarante mille, qu'ils étoient tres vaillans, & qu'ils rendirent au Roy de Jeruſalem de grands ſervices dans les guerres contre les Sarrazins ; ce qui fit qu'on eut une joye extrême de leur converſion. Ils ſont moins nombreux, & plus pauvres que tous les autres Chrétiens du Levant. Neanmoins ils ſont diſperſez dans la Syrie, la Phenicie, la Galilée & l'Iſle de Chypre, où ils ont prés de quatre cens Villages. Il n'y en a point qui ſoient plus ſoumis à l'Evangile & au S. Siege de l'Egliſe Romaine, que ceux qui vivent dans cette Montagne de benediction du Liban ; car les Peuples Chrétiens qui habitent le Levant, ſont les Grecs, les Armeniens, les Jacobites, les Georgiens, les Cophtes ou Egyptiens, les Abyſſins ou Ethiopiens, les Neſtoriens & les Maronites ; & ceux, qui d'entre eux ſont demeurez dans la Communion de l'Egliſe Romaine, ſont ces derniers, qui s'étant ſeparez des Jacobites & des Neſtoriens, avec qui ils étoient unis, & ne compoſoient qu'un même Peuple, avant le Schiſme qui les a infectez, ont ſuivi les traces de l'Abbé Maron, & ſont demeurez fermes dans la ſoumiſſion au S. Siege. Ile ſe réunirent avec l'Egliſe Romaine aprés le Concile de Florence ; en 1445. Il y en a dans Alep, dans Damas, & dans divers autres endroits de la Syrie. Ceux du Mont Liban & de Syrie, rentrerent dans l'union avec l'Egliſe Romaine, ſous Baudoüin IV. Roy de Jeruſalem, & ſous Aymetic III. Patriarche Latin d'Antioche, en 1182. en abjurant les erreurs des Monothelites ; & il y avoit alors 500. ans qu'ils s'étoient ſeparez de l'Egliſe, & leur erreur capitale étoit dans l'opinion d'une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt, condamnée par le VI. Concile, comme le rapportent Jacques de Vitri & Guillaume de Tyr. Etant depuis retombez dans les opinions & le Schiſme des Grecs, ils ſe ſont reconciliez avec l'Egliſe Romaine, & depuis plus ſolemnellement, ſous Gre-

goire XIII. & Clement VIII. Depuis ce tems-là, ils ſont demeurez fermes dans la Communion & dans la Doctrine de l'Egliſe Catholique. Ils ſuivent en quelques points la Diſcipline de l'Egliſe Latine, comme dans celui de ſacrifier avec du pain azyme ; mais ils gardent preſque dans tout le reſte la Diſcipline de l'Egliſe Grecque, avec la permiſſion du Pape, comme de donner la Communion aux petits enfans, de communier ſous les deux eſpeces, de ne point jeûner le Samedi, & quelque autre choſe.

La Langue dont ſe ſervent les Maronites, tient un peu de la Syriaque, qui eſt la même que celle dont les Jacobites & les Neſtoriens uſent parmi eux, quoi qu'ils la prononcent, & qu'ils l'écrivent d'une maniere differente de celle des Maronites, qui approche plus de la Langue Chaldaïque, que de la Syriaque.

Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'uſage naturel de cette Langue : De ſorte qu'ils ne s'en ſervent plus que dans l'Office Divin, que S. Ephrem a compoſé pour la plus grande partie. Neanmoins il y a cinq ou ſix Villages parmi eux, qui l'ont retenüe, & qui la parlent encore ; mais c'eſt un Syriaque, qui eſt mêlé de la Langue Arabe, & qui n'en doit plus porter le nom, à cauſe de ſa corruption. On peut douter avec raiſon, ſi dans tout le monde Chrétien, il y a des Peuples plus Catholiques & plus attachez au S. Siege, que les Maronites. Ils reçoivent avec une grande ſoumiſſion toutes ſes Ordonnances & tous ſes Reglemens, & ils l'ont en telle veneration, qu'une des choſes qui contribüe davantage à donner créance aux Eccleſiaſtiques qui les conduiſent, c'eſt de leur entendre dire qu'ils ſont Telmid Roumie, c'eſt-à-dire, Diſciple de Rome.

Ils ont un Patriarche, * des Archevêques & des Evêques, & cent ou ſix-vingt Curez, qui veillent ſur leur conduite, & qui les dirigent. Le Pa-

* Il ſe nõme toûjours Pierre, & veut

porter le Titre de Patriarche d'Antioche, que celui des Jacobites s'attribüe auſſi, lequel s'appelle Ignace.

triarche fait ſa réſidence ordinaire à Cannubin, qui eſt un Monaſtere bâti dans le roc, dans le plus âpre deſert du Mont Liban, dont l'Egliſe eſt conſacrée à Dieu, ſous le Titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge. C'eſt le Convent, où Sainte Marine avoit pris l'habit de Religieuſe. Ce Monaſtere a bien vingt mille livres de revenu, & paye mille livres de tribut au Baſſa de Tripoli, ſous la Domination duquel eſt à preſent le Mont Liban. Le Turc eſt le tyran qui les domine, & qui les force de tems en tems d'abandonner leur Païs, & de ſe retirer dans les Montagnes de Chouf & du Queſroan, pour ſe mettre à l'abri des cruautez qu'il fait exercer ſur eux.

Leur pauvreté paroît aſſez grande, puis que leurs Curez, & la plûpart de leurs Evêques, ſont réduits à gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de ſimples Artiſans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres

Leurs Egliſes, qui ſont les ſeules de tout le Levant, où l'on voit des cloches, n'ont ni la grandeur, ni la beauté des moins conſidérables qui ſoient parmi nous. Ce ſont plûtôt de ſimples Chapelles, que des Egliſes. On y entre par des portes ſi baſſes & ſi étroites, qu'on n'y ſçauroit paſſer, qu'en ſe courbant; ce qu'ils ſont contraints de faire, pour empêcher que les Turcs n'y entrent à cheval, comme ils font dans les autres Egliſes des Chrétiens, qui ont des portes plus larges & plus élevées.

Ils ne ſe découvrent point en entrant dans l'Egliſe, non pas même durant la Meſſe, ni lors qu'on chante l'Office dans le Chœur, ou qu'on y fait d'autres prieres. Ils ont toûjours la tête couverte d'un bonnet, qui eſt entouré d'une écharpe blanche, ou de quelque autre couleur. Auſſi tôt qu'ils y ſont entrez, ils prennent de l'eau benîte; & s'ils n'en trouvent pas, ils ſe contentent de toucher la muraille du bout des doigts, qu'ils baiſent aprés,

Ils prennent enſuite une potence de bois, ſoit pour paroître en la preſence de Dieu, comme s'ils étoient crucifiez, ſoit pour proteſter qu'ils n'eſperent pas être exaucez dans leurs prieres, que par la vertu de la Croix, que la figure de ces potences leur repréſente, ſoit que n'ayant pas l'uſage de ſe mettre à genoux dans l'Egliſe, ils ayent beſoin de ces potences, pour ſe ſoutenir durant la celebration du Service. Ils ſe courbent ſur ces potences, faiſant leurs prieres; & ils ne ſont jamais autrement, ſi ce n'eſt lors qu'on lit l'Evangile, ou qu'on éleve le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, qu'ils ſont découverts, & qu'ils ſe mettent à genoux, comme pour témoigner leur anéantiſſement devant Dieu. Ils reçoivent la ſainte Communion, aprés que l'élevation a été faite, & ils ne different pas plus long-tems cette action de pieté. Ils font quelques prieres aprés la conſecration; enſuite deſquelles, on éleve le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, pour le faire adorer. Lors que les Prêtres l'élevent, ils tournent leurs mains toutes ouvertes vers les ſacrez myſteres; puis ils les paſſent ſur leurs viſages, comme pour ſe ſanctifier par cet attouchement, comme faiſoient autrefois les anciens Chrétiens, & comme font encore aujourd'hui les plus anciens de quelques Villages autour de Marſeille.

Dans les Egliſes, les femmes ſont ſeparées du lieu où ſont les hommes, par une cloiſon de bois, qui eſt faite en forme de jalouſie; & elles y entrent par une porte qui n'eſt que pour elles, & qui eſt d'un autre côté que celle qui eſt pour les hommes.

Leur Foy eſt ſi grande, que du moment qu'ils ſe ſentent incommodez, ils font jetter des linges ſous les pieds du Prêtre, lors qu'il eſt à l'Autel, afin qu'en marchant deſſus pendant la celebration du Sacrifice, ils reçoivent la vertu & la force de les guerir, en les appliquant enſuite ſur la partie où eſt le mal.

Quand celui qui dit la Meſſe, a lû l'Epître & l'Evangile en Syriaque, on les lit au Peuple en Arabe, parce que c'eſt là Langue vulgaire du Païs. Durant cette lecture, ils ſont accoutumez de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots, *num*, c'eſt-à-dire, oüi, *einam*, oüi vraiment; pour témoigner que ce qu'ils entendent lire, eſt la verité de Dieu, & qu'ils l'approuvent: Ce qu'ils font quelquefois avec ſerment, en ajoutant ce mot: *Cyvala.*

Ils font ces ſignes de tête, & prononcent ces mots plus haut & plus bas, ſelon que leur cœur eſt touché à cette ſainte lecture; mais c'eſt par des mouvemens & des poſtures ſi differentes, qu'à les voir, on les prendroit pour des foux, ſi on n'avoit jamais aſſiſté à leurs Meſſes, ni oüi parler d'une ſemblable coutume. Ils s'entretiennent eux-mêmes de ce qu'ils ont entendu dans l'Epître ou dans l'Evangile, parlant par dialogue, & ſe répondant avec des geſtes, comme s'ils conferoient enſemble, les uns avec les autres.

Ils obſervent le Carême ſelon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, aprés la celebration de la Meſſe, qui ne ſe dit que ſur les quatre heures du ſoir. Ils mangent de la viande depuis Pâques, juſqu'à l'Aſcenſion, même les Mercredis & les Vendredis, qui ſont les deux jours de la ſemaine conſacrez parmi eux à l'abſtinence de la viande. Ils font le même tous les Samedis, excepté ceux du Carême, & les paſſent comme les Dimanches, en faiſant maigre, ſans jeûner.

Outre le grand Carême, ils en obſervent encore trois autres, qu'ils appellent petits; celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, celui de la Fête de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, qui ſont de quinze jours chacun; & celui de l'Avent, qui commence toûjours le 4. Decembre, jour de Sainte Barbe,

& qui finit la veille de Noël, comme les deux autres finiſſent toûjours la veille des deux Fêtes, dont ils ont été comme la préparation. Durant ces trois Carêmes, ils ne ſont obligez qu'à l'abſtinence des viandes, & non pas au jeûne. Hors le jeûne du Carême, il ne leur eſt point ordonné de jeûne le long de l'année, les veilles des Fêtes des Saints. Ils ne boivent ordinairement que de l'eau, le vin n'étant point en uſage parmi eux, ſinon lors qu'ils traitent quelqu'un.

Les Prêtres ſont reverez de ces Peuples avec un extrême reſpect, & on les diſtingue par une écharpe toute bleüe, qu'ils portent ſeuls autour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui ſont mariez; mais ce ſont ceux-là qui l'étoient auparavant que d'être Prêtres: car hors cela, le mariage leur eſt défendu, auſſi-bien qu'aux Evêques, pour leſquels ils ont des Loix plus ſeveres, à cauſe de l'éminence de leur Dignité: De ſorte qu'aucun ne peut être Evêque, tandis qu'il eſt engagé dans les liens du mariage. Le Prêtre, qui a été marié deux fois, ne peut être admis à la Prêtriſe, ni au Diaconat; mais celui qui eſt Diacre, peut ſe marier une fois, & peut demeurer Diacre, ou ſe faire Prêtre, s'il veut. Ce que nos Papes leur accordent, & beaucoup d'autres diſpenſes.

Lors qu'ils ſont dans l'Egliſe, ils n'ont ni chaire, ni Chœur; mais étant appuyez ſur des potences, comme le Peuple, ils ſe rangent autour d'une pierre, qui eſt élevée à une juſte hauteur, pour leur ſervir de pupitre, & ſur laquelle ils mettent les Livres dont ils ſe ſervent pour chanter l'Office Divin.

Dans l'adminiſtration des Sacremens, ils obſervent les mêmes ceremonies que dans les Egliſes d'Occident, ſi ce n'eſt qu'en celui du Baptême, ils font la benediction ſolemnelle de l'eau pour chaque enfant qu'ils baptiſent, telle qu'elle ſe fait dans l'Occident la veille de Pâques & de la Pentecôte,

ce qui rend cette ceremonie beaucoup plus longue que celle que l'on pratique ici. Au lieu de coton, pour essuyer l'huille des Catecumenes, & les onctions du saint Chrême, ils se servent d'eau chaude, & de savon, sans se mettre en peine des cris de l'enfant. Ils font de grandes réjoüissances au Baptême de ces enfans.

Ils croyent la présence réelle au S. Sacrement de l'Autel, & la Transsubstantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, comme nous dirons ci-aprés. Ils disent la Messe dans les Eglises des Catholiques de l'Europe. Les Prêtres de l'Europe la disent aussi dans les leurs. Ils communient à la Messe des Catholiques Latins, & il y a des Catholiques Latins, qui se joignent à l'Eglise des Maronites. Nous parlerons aussi à la suite de leurs autres Sacremens.

Les Religieux suivent tous la Regle de S. Antoine, & vivent dans une extrême pauvreté. Il y a autour de cette Montagne quarante Monasteres, dont la plus grande partie est abandonnée. En ceux qui sont habitez, il n'y a que deux ou trois Religieux, qui travaillent de leurs mains.

Leurs Monasteres sont en des lieux deserts, en des rochers affreux, mais si agréables, qu'à leur vûë, on est touché de devotion, & du mépris du monde. C'est en ces lieux, où plusieurs Anachorettes ont fait penitence; & presentement il s'en voit encore de tous les Païs, même de l'Europe. C'est le lieu où s'étoit retiré un Gentilhomme Provençal, qui s'unit à l'Eglise des Maronites, ayant eu même long-tems le Pere Elie, Maronite, Pasteur d'une petite Ville de ce Païs-là, & depuis Patriarche des Maronites, pour son Directeur.

M. de Chateüil.

Ils ont parmi eux des Convens de Religieux Latins, qui tâchent d'imiter la vie pénitente des Religieux Maronites.

La Providence Divine fait que ce petit Trou-

peau aura toûjours de tres pieux & de tres doctes Prélats, pour les confirmer & les maintenir en la perseverance de la Foy Catholique, par le moyen du Seminaire de Rome, fondé par Gregoire XIII. & gouverné par les Peres Jesuites, où sont élevez des enfans des Maronites du Mont Liban, que les Souverains Pontifes entretiennent; où non seulement on leur enseigne les bonnes mœurs, & les principes de nôtre Foy, mais même la Philosophie, la Theologie, & les cas de conscience. Ensuite de quoi, ils sont reçûs aux Ordres sacrez, & renvoyez au Mont Liban, où le Patriarche leur distribüe des Evêchez, ou des Cures, comme il le juge à propos.

Au reste, l'on peut dire que la vie de ces Peuples est extrémement laborieuse & pénitente; car outre les peines qu'ils se donnent dans leurs Maisons, ils passent une grande partie de la nuit à dire leur Office, & à faire des prieres, quelques fatiguez qu'ils soient du travail, que la necessité leur a fait essuyer tout le jour, pour se procurer de quoi subsister. Enfin tout combat dans le Mont Liban sous les enseignes de la Penitence Chrétienne; mais c'est avec tant de succés, qu'on peut avec raison considerer ce Peuple comme une des plus pures portions du Christianisme. Rien jusqu'à present, quelque dur & quelque cruel qu'il ait été, n'a été capable de le separer de la Foy de Jesus-Christ, & de l'unité de l'Eglise Catholique, & de la soumission au S. Siege.

Leurs prieres à leurs obseques.

Ils ont une grande & charitable devotion pour les Morts, leur faisant dire plusieurs Messes, & plusieurs Services, sçavoir, le troisiéme jour aprés le décés, le neuviéme, le vingtiéme, le trentiéme & le quarantiéme, le centiéme & le bout de l'an. Les Prélats y assistent ordinairement avec les Religieux & les Prêtres seculiers, & tout le Peuple. Si le Patriarche s'y trouve, il officie, ou un Evêque. Tous les autres, tant Evêques,

que Prêtres, & Religieux, ſont autour de lui à l'Autel, ſans pourtant être revêtus d'habits Sacerdotaux; leſquels recitent, chacun en particulier, tout bas, toute la Meſſe, à la réſerve des paroles de la conſecration; car il n'y a que celui qui celebre la Meſſe haute, qui les prononce, & communie ſous les deux eſpeces tous les autres Prêtres & Religieux, auſſi-bien que les Seculiers. Aprés le Service, le Celebrant fait une petite exhortation, comme une oraiſon, laquelle étant finie, on donne quelque argent aux Evêques & aux Prêtres, & à chacun un pain en forme de gâteau, qu'ils appellent pain d'oblation. A chaque Service, ils obſervent toutes ces choſes, & font un feſtin, où les Prélats, les Religieux & les Prêtres aſſiſtent avec tout le Peuple qui s'y veut trouver; les femmes même & les enfans, mais ſeparément des hommes: Ce qui fait connoître la charité & l'union Chrétienne qui eſt entre eux; car tout ce qu'ils peuvent épargner toute leur vie, n'eſt que pour honorer leurs morts & leurs funerailles, & pour le repos de leurs ames.

Lors que dans ces Aſſemblées il ſe trouve quelques perſonnes, qui ont des inimitiez, ou quand ils ont des differends, leur Prélat les reconcilie, avant de ſe retirer, & accommode leurs démêlez, faiſant une charitable correction à celui qui a tort, & qui eſt l'aggreſſeur; car tout ce Peuple n'a point d'autre Juge, que le Patriarche & les Prélats, pardevant leſquels tous les differends ſont portez. Si-tôt qu'ils ont connoiſſance qu'il eſt ſurvenu quelque affaire, qui peut alener la charité, ils font venir les Parties devant eux, pour les remettre enſemble, & ce qu'ils ordonnent, eſt executé ſans contradiction. Par ce moyen, les Turcs n'ont point connoiſſance des affaires qui ſurviennent entre les Maronites. Que ſi malheureuſement un Maronite vient à avoir une affaire avec un Turc, en même tems le Patriarche & les Prélats, & les

principaux Maronites, employent tout leur pouvoir pour l'assister, vont solliciter pour lui, jusqu'à ce que l'affaire soit terminée.

Toutes ces choses, & celles qui suivent, sont venües à nôtre connoissance, par le moyen de Monsieur de Nointel, Ambassadeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne à Constantinople, en 1673. par l'organe d'un Pere Jesuite, qu'il avoit envoyé chez les Maronites d'Antioche. Le Patriarche de ces Chrétiens, dans l'état de sa créance, qu'il mit és mains de ce Pere, dit en ces mêmes termes: Nôtre Nation des Maronites, bien qu'elle soit éloignée du Peuple de Rome d'un éloignement extrême, au regard de son langage, & de l'étenduë des Païs, elle n'a jamais cessé d'en être proche dans les quartiers d'Orient. Elle s'est tenüe attachée à Rome, & elle s'est soutenüe par elle d'un soutien parfait à la Loy Chrétienne, comme il paroît par les Lettres du Pontife du Siege Romain, & par leurs Bulles, qu'ils ont envoyé à ceux qui nous ont précedé dans le Haut Siege d'Antioche. Un seul témoignage, tiré d'une Lettre envoyée par le Pape Paul V. parlant aux Maronites, suffira ici; sçavoir, que pendant les divers Schismes, & les Heresies qui ont infecté le Païs d'Orient, & lors que tout le monde est presque toûjours dans l'abîme, Dieu a daigné le conserver tant de siecles dans la verité de la Foy Catholique, par un don tout particulier de sa clemence; pour quoi leur Foy est loüée & annoncée par tout le monde. *Perpet. de la Foy, tom. 3.*

Or voici l'Histoire de ces Maronites dans les premiers commencemens, de la maniere que ce Patriarche en parle: Lors que le scelerat Severus prit possession du Siege d'Antioche, & seduisit par sa malice le cœur d'Anastase, Empereur des Grecs, & qu'ils se mirent tous deux à persecuter l'Eglise de Dieu, & à semer la zizanie des Heretiques dans les quartiers d'Orient, les Disciples de S. Maron leur résisterent, & s'opposerent à leur

Doctrine corrompüe, comme il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent au Pape de Rome S. Hormisdas, & les Requêtes qu'ils préſenterent au V. Concile, aſſemblé à Conſtantinople, puis qu'ils y confeſſent que celui qui tient le Siege de Rome, eſt le Chef de toute la Terre habitable, le Docteur de l'Egliſe, le Medecin des ames, & le Paſteur des Oüailles Chrétiennes.

L'an 692. Callinicus, Patriarche de Conſtantinople, s'égara de la droiture de la Foy. L'Empereur des Grecs, Juſtinien Plonotmet, commanda qu'on aſſemblât un Concile, & on dit que ce fut à Conſtantinople, dans le Palais, ſous le dôme, pour changer ce qu'avoient ordonné les SS. Peres, qui étoient venus au VI. Concile.

En ce même tems, le Patriarche Jean, qui étoit du Monaſtere de S. Maron, étoit en poſſeſſion de la Prélature du Siege d'Antioche. Ils firent un Concile dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, & ils frapperent d'excommunication le faux Synode, & celui qui le ſuivoit. Le Patriarche Jean retourna en Syrie, ſous l'étendart du Pape, & il y apporta le manipule, la mître & l'anneau, comme l'Egliſe Romaine en uſe.

Or l'Empereur Juſtinien voyant que le Concile qu'il avoit aſſemblé, avoit été rejetté, il envoya ſes Soldats, ſous la conduite du General Zacharie, pour lui amener le Pape enchaîné. Dieu ne lui donna pas la force de le faire.

Cependant il commanda qu'on fît tourner ſon Armée du côté de la Syrie, contre le Patriarche Jean, & les Generaux de l'Armée étoient Marcie & Marcian, hommes cruels & ſans pitié. Ils ruinerent le Monaſtere de S. Maron, qui étoit bâti ſur la Riviere, dite Rebelle, & qui renfermoit prés de 800. Religieux. Ils ſeduiſirent le monde, & ils mirent à mort pluſieurs perſonnes, dont le nombre n'a point de bornes; & quand ils furent arrivez avec leur Armée au bas de la Montagne

du Liban, au deſſus de la Ville de Tripoly de Syrie, les Princes de la Ville de Hidet fondirent ſur eux avec l'épée : & depuis ce tems-là fut la diviſion des deux Nations des Melchites & des Maronites dans le Païs de Syrie.

Ceux qui ſuivirent Juſtinien & ſon Synode dépravé, ſe nommerent Melchites, qui eſt un nom dérivé de celui de Roy ; & ceux qui ſuivirent le Patriarche Jean & les Loix de Rome, s'appellerent Maronites, d'un nom pris du Monaſtere de S. Maron, où le Patriarche Jean s'étoit fait Religieux. Et aprés la mort de ce Pere ſuſmentionné, ſucceda au Siege d'Antioche le frere de ſa ſœur, le Patriarche Cyrus, lequel reçut auſſi ſa confirmation de Rome ; juſques-là même, qu'au tems d'Innocent III. un des Papes de Rome, entra à Rome le Patriarche Jeremie, & ſe trouva au Concile, qui y fut celebré, & il fut confirmé Patriarche de la Nation des Maronites ; puis il retourna au Mont Liban avec de glorieuſes Lettres, & quantité de faveurs & de graces : & ainſi tous ceux qui lui ont ſuccedé, juſqu'à nos jours, comme nous ſommes prêts, avec la grace de Dieu, de faire voir ces choſes par une explication fort longue. Et l'on n'a abregé cette declaration, qu'afin qu'un chacun ſçache que la Nation des Maronites n'a jamais ceſſé, en tout tems, depuis l'ancien tems, d'être unie avec l'Egliſe de Rome, comme les membres avec le Chef, & ſoumis au Succeſſeur de Pierre, & au Vicaire du Meſſie, comme ſes enfans.

Et en conſéquence de cette declaration, voici comme ils énoncent leur Profeſſion de Foy : Nous croyons premierement, & nous profeſſons d'une profeſſion ferme, que dans l'Office de la ſainte Meſſe, ſe trouve aſſûrément & veritablement le Corps du Sauveur Meſſie, & qu'il y eſt vivant & vivifiant, & parfait, ſans qu'il lui manque rien de tout ce qui appartient aux deux natures, la divine

& l'humaine ; & que celui qu'a annoncé l'Ange Gabriel à Nazaret, qui eſt né à Bethléem de Nôtre-Dame la pure, & qui a été crucifié en Jeruſalem, ſur le Mont de Calvaire, & qui eſt aſſis dans le Ciel à la droite de la Grandeur ; celui-là même, & non un autre, eſt offert ſur les ſaints Autels par les mains des Prêtres & des Pontifes, comme nous croyons que l'a fait le Seigneur en preſence de ſes Diſciples, & qu'il leur a commandé de le faire juſqu'au tems de ſa venüe.

Secondement, nous croyons qu'aprés la conſecration des myſteres, par la vertu de la parole & de l'eſprit, le pain & le vin ſont changez de leur état au Corps du Seigneur, & en ſon Sang vivifiant, par un changement veritable & ſubſtantiel : De ſorte que les deux natures du pain & du vin ſont détruites en leur être, & qu'au lieu d'elles deux, ſe trouve le Corps du Sauveur & ſon Sang, à la maniere des eſprits, & que les accidens du pain & du vin, & les reſſemblances viſibles ne perdent point leur être, mais qu'ils ſont tranſportez de l'un & de l'autre au Corps du Meſſie, & à ſon Sang, comme il eſt évident & manifeſte des Meſſes des SS. Apôtres, & des Peres élûs les Colomnes de l'Egliſe. Et s'il plaît à Dieu, dans peu de tems nous ferons voir aux curieux de la Science, les Copies de toutes les Meſſes qui ſe trouvent dans nôtre Païs d'Orient, avec un long Commentaire, qui comprendra tout ce qui concerne l'Office de la Sainte Meſſe.

Troiſiémement, nous croyons & nous profeſſons que le Pain du Seigneur, que nous offrons tous les jours ſur les Autels venerables, & que nous diſtribuons aux Oüailles raiſonnables, eſt aſſûrément un Sacrifice raiſonnable, & vivant, & ſaint, mais non ſanglant, & ſans paſſion & douleur ; & qu'il eſt offert pour les vivans & Fideles trépaſſez, pour effacer leurs offenſes, & leur faire avoir le pardon de leurs pechez, ſelon la parole

du Seigneur à ſes Diſciples, que ſon Corps eſt donné, & ſon Sang répandu pour eux & pour le pardon des pechez.

Quatriémement, nous croyons & profeſſons que tous les Fideles, lors qu'ils communient, reçoivent veritablement le Corps du Seigneur & ſon Sang précieux; & que celui qui reçoit les deux myſteres enſemble, ne reçoit rien de plus que celui qui reçoit une des deux eſpeces, ou une des leurs particules; parce que nous profeſſons que le Corps du Seigneur ſe trouve vivant & dans ſon entier, ſur la patene, & dans le calice, & dans chaque partie des deux eſpeces. Celui qui le reçoit avec devotion, & avec pureté d'intention, il le reçoit pour ſon ſalut, & pour la vie éternelle; & celui qui le mépriſe, & qui le reçoit ſans épreuve, il le reçoit à ſa condamnation, & pour ſupplice des feux, comme il eſt marqué dans les Evangiles & les Epîtres de S. Paul.

Cinquiémement, nous croyons & profeſſons que la ſainte Hoſtie eſt toute adorable & venerable, non ſeulement comme les Croix & les Images, dignes de reſpect, mais comme l'unique Fils de Dieu; puiſque nous confeſſons que dans elle toute la Divinité, & que la Perſonne du Seigneur Sauveur s'y trouve, non en figure & repréſentation, mais en verité & en perfection, ſelon ſa veritable parole: *Je ſuis le Pain de la vie*; & ailleurs: *Ceci eſt mon Corps.*

Sixiémement, nous croyons & nous profeſſons que le Sacrement du ſaint Baptême eſt abſolument neceſſaire pour le ſalut, quoi que l'homme ſoit né de perſonnes ſaintes; parce que comme le meurier, bien qu'il ſoit enté, ne produit que des meures ſauvages, de même, bien que l'homme ſoit ſaint, il ne met point d'enfans au monde qui ne ſoient enfans de colere; & pour cela le Seigneur a dit: *En verité, en verité, je le dis, celui qui n'eſt point né de l'eau & de l'eſprit de ſainteté, ne*

peut entrer dans le Royaume de Dieu.

Septiémement, nous confessons que le Sacrement de la Confession est absolument necessaire pour le pardon des pechez, selon la parole du Seigneur: *Celui à qui vous pardonnerez ses pechez, ils lui seront pardonnez.* C'est pourquoi quiconque tombe en peché parfait, c'est-à-dire mortel, il ne trouve point de pardon, s'il ne s'en confesse au Prêtre, si ce n'est qu'il n'y ait point de Prêtres. Alors, que l'homme se repente du peché dont il est rendu coupable, & qu'il propose de se confesser, quand Dieu le Tres-Haut lui en donnera le pouvoir, & qu'il ne désespere point de la misericorde de Dieu & du pardon.

Les Orientaux ne sont pas tous d'accord de la division ordinaire des Hierarchies des Anges.

Huitiémement, nous croyons & nous confessons que l'Intendant de nôtre salut a honoré son Eglise du Sacrement du Sacerdoce, & qu'il est divisé en trois Ordres; le Diaconat, la Prêtrise & la Prélature, à la ressemblance des trois Ordres des Anges, qui sont dans le Ciel. Et dans ces trois Ordres, comme il est écrit dans les saints Livres, l'un est plus élevé en honneur que l'autre, & il faut que le degré inferieur soit obéïssant à celui qui lui est superieur; le Diacre au Prêtre, & le Prêtre à l'Evêque, & l'Evêque au Patriarche, d'une soumission telle qu'est celle des membres au chef dans le corps; afin que le Corps de l'Eglise se conserve, & que le Schisme en soit banni. Et comme il n'est pas possible qu'un troupeau soit bien gouverné sans Pasteur, il en est de même des Oüailles du Messie, s'il n'y a point de Chef en l'Eglise. Et pour cette raison, nous professons que le degré des Evêques est necessaire dans l'Eglise, pour son gouvernement, & pour l'Ordination des Prêtres; & la Prêtrise, pour la consecration du Corps du Seigneur, & sa distribution; & les Diacres, pour le Service.

Neuviémement, nous croyons & nous professons que l'Epouse du Messie est une sur la terre,

c'eſt-à-dire, la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique, qu'il a acquiſe au prix de ſon Sang; & il lui a donné les clefs, pour lier celui qui lui obéït, au bonheur de la Communion des Saints; & celui qui lui eſt rebelle, eſt comme un Payen & un Publicain. Et cette Egliſe n'a jamais ceſſé d'être manifeſte & viſible dans tous les ſiecles & dans tous les tems, comme une Ville placée ſur la cime de la Montagne, qui ne peut être cachée; afin que les hommes y viennent de tous les coins du Monde. Et par la puiſſance qui lui a été donnée d'enhaut, elle a ordonné les Conciles & les Canons, & elle a déclaré avec aſſûrance les ſaints Livres qui doivent être conſervez, & aux Loix deſquels il faut ſe tenir; & du nombre de ces Livres reçûs, ſont les Livres de Tobie, de Judith, de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, de Baruch.

Dixiémement, nous aſſûrons que l'Egliſe a ordonné avec bonne raiſon les abſtinences & le jeûne du Carême aux Fideles, ſes enfans, pour brider la concupiſcence, & l'empêcher de faire mal, pour diriger les Fideles dans l'acquiſition des vertus. Et la preuve de cela, eſt la parole du Seigneur: *Quand l'Epoux ſera enlevé, alors ils jeûneront.*

Onziémement, nous diſons que le recours qu'on a aux interceſſions de celle à qui il appartient d'intercéder, qui eſt la miniere du bien & des benedictions, qui eſt nôtre Dame à nous tous, qui eſt la Mere du ſalut, eſt du nombre des choſes convenables; parce que c'eſt par elle que vient toute la grace de la vie, & qu'il eſt impoſſible que ſon bien aimé Fils confonde ſon viſage, lors qu'elle offre pour nous ſes demandes; & nous ſupplions les Saints de Dieu, & ſes Anges de lumiere, qu'ils lui préſentent nos prieres, & qu'ils intercedent pour nous devant leur Seigneur; parce qu'ils ſont nos Mediateurs entre lui & nous, comme l'Egliſe en fait mention dans l'Office des Martyrs, diſant

que Dieu a exaucé les prieres des Peres Abraham, Iſaac, Jacob & Joſeph. En cette maniere, les enfans du juſte Abraham, bien que mis dans leurs ſepulchres, ont pû détourner la mort du Peuple ; & à cauſe de David, Jeruſalem a été ſauvée de l'Armée des Egyptiens, aux jours d'Ezechias. Les os du glorieux Joſeph ont été un rempart aux enfans de Jacob, lors qu'ils ſortirent de la terre d'Egypte.

Douziémement, nous diſons que c'eſt une bonne choſe d'honorer & d'adorer la Croix du Sauveur, & les Images des Saints venerables ; parce que la Croix repréſente la qualité du Sauveur, & les Images ſe rapportent à celui qui eſt repréſenté par elles. C'eſt pour cela que nous les honorons, comme nous honorons les Livres du ſaint Evangile, & nous baiſons les Reliques des os des Saints, & nous viſitons les Egliſes bâties à Dieu en leur nom, pour avoir le bonheur de leurs benedictions, & des miracles qui procédent d'eux. Et les Peres anciens ont ordonné que les Images des Saints fuſſent dans les Egliſes, comme leurs ames ſont dans le Ciel, & que le Signe de la Croix fût mis ſur les Autels & les baluſtres, & ſur les habits du Sacerdoce, & ſur les tombes des Martyrs, & ſur les portes des Egliſes ; & que les Prélats, à leurs Meſſes & Proceſſions, & autres choſes, euſſent toûjours la Croix en leur main droite ; parce que c'eſt par elle que le Fils de Dieu a domté le Diable, & qu'il nous a délivrez de la damnation, & il en a fait la clef du Paradis éternel.

Treiziémement, nous diſons que l'état Religieux eſt un chemin pour arriver à la vie éternelle, l'homme mépriſant le Monde, & ce qu'il y a dans le Monde, & s'offrant à Dieu en victime volontaire. C'eſt pourquoi cette maniere de vivre eſt vertueuſe, & ſes regles ſont droites, & ſes vœux ſont bons, & on eſt obligé de les maintenir & de les garder. Nos purs Peres & nos bons Saints ont te-

au cette voye par l'inſpiration de l'Eſprit de ſainteté. Celui qui la combat, combat leur maniere de vivre ; & celui qui la mépriſe, mépriſe la vertu & la perfection, le Seigneur ayant dit : *Si tu veux être parfait, va & vends ce que tu as, & donnes-le aux pauvres, & tu auras un tréſor dans le Ciel, & viens, & ſuis moi.*

Quatorziémement, nous diſons que les prieres & la maniere d'adminiſtrer les ſacrez myſteres, ont été dûëment compoſées. Elles ſe diſent en Langue Syriaque, en Grec & en Latin, & en d'autres Langues, bien qu'elles ne ſoient pas entendües du Peuple ; parce que nos anciens Peres ont compoſé en ces Langues les prieres, les Meſſes & les Rites de l'Egliſe, & que ceux qui leur ont ſuccedé, ont marché ſur leurs traces, juſqu'à nos jours. Quoi que le Peuple n'entende pas la ſignification des paroles, il lui ſuffit que ſon intention ſoit conforme à l'intention de l'Egliſe. Et à propos de cela, il eſt écrit dans les Hiſtoires des Religieux, de ce Religieux, qui vint à l'Abbé Paſteur, & ſe plaignit à lui qu'il ne ſentoit aucun goût ni plaiſir à prier, parce qu'il n'entendoit pas le ſens des paroles. Le vieillard lui répondit : *Mon fils, ne ſois point pareſſeux à continuer de prier inceſſamment ; parce que, comme l'enchanteur endort le ſerpent, bien qu'il n'entende pas les paroles du ſortilege ; de même tu confondras le Demon & tu le domteras par la priere, bien que tu n'entende pas la ſignification.*

Quinziémement, nous croyons & nous profeſſons que Dieu, à qui eſt la puiſſance & la gloire, à cauſe de l'abondance de l'amour qu'il porte au genre humain, deſire le ſalut d'un chacun des hommes ; & que par les merites de ſon Fils bien aimé, qui a livré ſa vie pour nous tous, il donne à un chacun de nous la grace qu'il ſçait nous ſuffire pour garder ſes Commandemens, & ſauver nos ames. Et celui qui ſe damne, ſon peché eſt ſur lui ;

parce que de ſa propre volonté il a rejetté la grace de Dieu, & a ſuivi la cupidité de ſon corps. Et celui qui ſe ſauve, il faut qu'avec la droiture de ſa Foy, il ait encore l'amour de Dieu & la bonté des œuvres, étant certain chez nous que la Foy ſans les œuvres eſt une Foy morte.

Enfin, pour ne pas étendre davantage cette Declaration, nous & nôtre Peuple des Maronites, recevons ſans déguiſement & de bonne foy ce que reçoit l'Egliſe de Rome la Grande, & tout ce qu'elle rejette, nous le rejettons; parce qu'elle poſſede le premier Siege, & que c'eſt-là qu'eſt mort Pierre, le Chef des Apôtres, que le Seigneur lui-même a établi la pierre vive de la Foy, & pour lequel il a prié que la Foy ne manquât point, afin qu'il confirmât ſes Freres, qui ſont les Patriarches & les Prélats, diſperſez dans les quatre coins du Monde.

Pour ce qui eſt de toutes les autres Nations Chrétiennes, qui ſont dans les climats d'Orient, il eſt vrai qu'elles ſont oppoſées à nous & à l'Egliſe de Dieu la Catholique & l'Apoſtolique : Mais pour ce qui regarde les quinze Articles dont nous avons fait mention ci-deſſus, ils les croyent fermement, & encore d'autres myſteres, que nous paſſons ſous ſilence; & ils croyent cela parfaitement, ſans doute & ſans fraude. Et nous prions l'Unité Divine, dont la loüange eſt élevée, qu'il conduiſe les cœurs de tous les hommes à la charité & à l'union; afin que tous ſoient un ſeul troupeau ſous un ſeul Paſteur. Et Dieu eſt témoin de ce que nous diſons. Et voici nôtre ſignature & le ſceau de ce Haut Siege, ſur lequel nous ſommes aſſis, qui témoigne pour nous. Ecrit dans le Monaſtere de Cannobin le beni de Dieu, le douziéme jour de Juin, le beni de Dieu, l'année 1984. des années d'Alexandre le Grec, qui ſe rapporte à l'année 1673. depuis l'Incarnation du Seigneur. Et qu'à Dieu ſoit la gloire éternellement.

Suit le ſceau du Siege Patriarchal, dans lequel eſt gravée l'Image de la Sainte Vierge, tenant ſon Divin Fils. Elle eſt comme ſur une nuée, & on voit trois Croix autour de ſa tête, & autour ces paroles ſont écrites en Syriaque: *L'Humble & l'abjet Pierre, Patriarche d'Antioche.* Et ſous ce ſceau eſt la ſignature de la main de Monſeigneur le Patriarche, en ces termes: *Eſtienne Pierre, l'humble & l'abject Patriarche d'Antioche.*

Puis ſuivent les noms de trois Metropolitains & de trois Religieux, & de deux Seculiers.

Ce que nous venons de voir de la Religion des Maronites, eſt aſſurément verifié par de tres graves Auteurs; mais un Hiſtorien critique de ce tems, qui a voyagé dans les Païs du Levant, prétend donner atteinte à bien des choſes qu'ils ont avancé, & détruire ce que les Miſſionaires de ces quartiers ont rapporté; & voici l'Hiſtoire qu'il en fait. Il dit premierement qu'un Pere Jeſuite, qui fut envoyé par Clement VIII. en qualité de Nonce aux Maronites du Mont Liban, a compoſé en Italien une Relation de ſon Voyage, qui a été depuis peu traduite en François, avec des Remarques, où la Religion de ces Peuples eſt expliquée aſſez au long. Le P. Jerôme Dandini.

Comme l'Auteur de ces Remarques a fait la critique des fautes, où ce Pere Jeſuite & pluſieurs autres, qui ont parlé des Maronites, ſont tombez, il produit un Abregé, tant de la Relation de ce Pere, que des Remarques critiques, d'où l'on pourra, dit-il, apprendre la créance & l'état preſent de ces Peuples.

Il dit qu'il eſt difficile de ſçavoir préciſément l'origine des Maronites. Ceux qui portent ce nom, prétendent qu'ils le tirent de l'Abbé Maron, dont Theodoret a tiré la vie, lequel Maron vivoit au commencement du cinquiéme ſiecle. Cette opinion, qui a été ſuivie par Brerewod, eſt fortement appuyée par un autre Jeſuite, qui prétend, auſſi- Le P. Sacchini.

bien que les nouveaux Maronites, que ces Peuples ne ſe ſont jamais ſeparez de l'unité de l'Egliſe, & que ce qui a donné lieu à croire qu'ils ont été dans le Schiſme, eſt que l'on a pris le renouvellement de leur réunion avec l'Egliſe Catholique, pour un veritable retour à la Foy Catholique, & que les erreurs qu'on a trouvées parmi eux, leur ont été impurées, comme s'ils en euſſent été les Auteurs; au lieu que cela venoit des Heretiques, parmi leſquels ils vivoient. Mais quoi que cette opinion paroiſſe d'abord avoir quelque probabilité, elle eſt neanmoins ſans fondement; & les témoignages d'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitry, & de pluſieurs autres, ſont autant de preuves évidentes, pour montrer que cette Nation a veritablement été dans le parti des Monothelites: & ceux qui regardent le Monotheliſme comme une Hereſie, doivent auſſi regarder Maron comme un Heretique, quoi que les Maronites le qualifient de Saint dans leur Office. Neanmoins un ſçavant Maronite, qui profeſſe la Langue Arabe dans le College de la Sapience à Rome, a fait tout ſon poſſible, pour montrer que ſa Nation n'étoit jamais tombée dans l'Hereſie dont on l'accuſe, & que Maron a été veritablement Orthodoxe & Saint, & non pas un Heretique.

L'on doit donc tenir pour conſtant que ces Peuples, aprés avoir été ſeparez de l'Egliſe environ 500. ans, firent abjuration de leur Hereſie, ſoit vraie, ou imaginaire, entre les mains d'Aymeric, Patriarche d'Antioche, qui vivoit du tems de Guillaume de Tyr. Auparavant ce tems-là, ils faiſoient profeſſion de ne reconnoître qu'une volonté & qu'une opération en Jeſus-Chriſt, quoi qu'ils avoüaſſent qu'il y eût en lui deux natures.

Les Maronites ont un Patriarche, qui réſide dans le Monaſtere de Caunubin, au Mont Liban, lequel prend la qualité de Patriarche d'Antioche.

Il ne ſe mêle point de ce qui regarde le temporel ; mais il y a deux Seigneurs, qui prennent le titre de Diactes ou Adminiſtrateurs, qui gouvernent tout le Païs qui eſt ſous la Domination des Turcs, à qui ils payent de grands tributs. L'élection de ce Patriarche ſe fait par le Clergé & par le Peuple, ſelon l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe. Mais depuis qu'ils ſont entierement réunis avec l'Egliſe Romaine, il prend des Bulles de confirmation du Pape. Il garde un perpétuel celibat, auſſi-bien que les Evêques, ſes Suffragans ; & il faut remarquer que de ces Evêques, il y en a de deux ſortes. Les uns ſont veritablement Evêques, ayant un veritable titre & des Peuples qu'ils gouvernent : Les autres ne ſont proprement que de ſimples Abbez de Monaſteres, & ils n'ont aucune charge d'ames. Ces derniers ne portent point l'habit d'Evêque, n'en ayant aucune marque ; mais ils ſont habillez comme les autres Moines, dont ils ſe diſtinguent neanmoins, en ce qu'ils portent la mître & la croſſe, quand ils chantent la Meſſe. Le Patriarche ne pouvant pas lui-même faire la viſite de tout le Mont Liban, tient auprés de ſa perſonne deux ou trois Evêques ; & outre les Evêques, qui ſont au Mont Liban, il y en a encore à Damas, à Alep, & en l'Iſle de Chypre.

Pour ce qui eſt des autres Eccleſiaſtiques, ils peuvent ſe marier tous avant l'Ordination ; & le Patriarche même y obligeoit, il n'y a pas long-tems, les Prêtres, avant de leur conferer les Ordres, à moins qu'ils ne vouluſſent ſe faire Moines ; car le Peuple, qui eſt fort jaloux, n'eſt pas fort aiſe de voir des jeunes Prêtres ſans femmes. Cependant depuis qu'ils ont un College à Rome, où l'on éleve une partie de leurs Eccleſiaſtiques, il leur eſt permis de garder le celibat, ſans qu'on les inquiete pour cela. Auparavant qu'ils étudiaſſent à Rome, ils n'étoient gueres plus ſçavans que le ſimple Peuple, ſe contentant de ſçavoir lire &

écrire : & ceux-là passent pour Doctes parmi eux, lesquels, outre la Langue Arabe, qui est la Langue du Païs, ont quelque connoissance de la Langue Chaldéenne ; parce que leur Liturgie, & leurs autres Livres d'Office, sont écrits en cette Langue.

La vie Monastique n'est pas moins en recommandation parmi les Maronites, que dans tout le reste du Levant. Leurs Moines sont de l'Ordre de S. Antoine, & il y a apparence qu'ils sont un reste de ces anciens Hermites, qui habitoient les deserts de la Syrie & de la Palestine ; car ils sont retirez dans les lieux les plus cachez des Montagnes, & éloignez de tout commerce. Leur vêtement est pauvre & grossier. Ils ne mangent jamais de chair, même dans les plus grandes maladies, & ils ne boivent du vin que tres rarement. Ils ne sçavent ce que c'est que de faire des vœux : mais lors qu'ils sont reçûs dans le Monastere, il y a un des Religieux qui tient un Livre à la main, & il se contente de lire quelque chose qui les regarde, en les avertissant de ce qu'ils doivent faire ; par exemple, de garder la continence : ce qui suffit pour garder la chasteté, sans s'y engager par des vœux, comme l'on fait dans l'Eglise Romaine.

Ils ont en propre des biens & de l'argent, dont ils peuvent disposer à la mort ; & lors qu'ils ne veulent plus demeurer dans un Monastere, ils passent dans un autre, sans en demander la permission à leur Superieur. Ils ne peuvent faire aucune fonction Ecclesiastique, comme de prêcher & de confesser : De sorte qu'ils ne sont que pour eux seuls, n'ayant aucun exercice spirituel en commun pour le service de leur prochain. Ils travaillent de leurs mains, & cultivent la terre, conformément à leur Institution. Enfin ils exercent l'hospitalité dans un haut degré, principalement dans le Monastere de Cannubin, où il y a table ouverte pendant toute l'année. L'on ne traitera point ici de leur

créance,

créance, parce qu'elle ne differe point des autres Orientaux, à la réſerve de ce qui a établi leur Schiſme, dans lequel ils ne ſont plus aujourd'hui, étant ſoumis entierement à l'Egliſe Romaine. Ils conſacrent même en pain ſans levain : mais il y a de l'apparence qu'ils ne ſont dans cet uſage que depuis leur réunion avec Rome, quoi que les nouveaux Maronites prétendent qu'ils n'ayent jamais conſacré en pain levé.

Leur Meſſe eſt aſſez différente de celle des Latins ; mais l'on a réformé leur Miſſel à Rome, & il eſt défendu de ſe ſervir d'autre Miſſel que de celui qui eſt réformé. Ils ne font aucun Office, qu'ils n'y encenſent beaucoup, ſur tout en la Meſſe, où ils ne ſe ſervent point de manipule, ni d'étolle comme les Latins, n'ayant pas même l'uſage des chaſubles, ſi ce n'eſt depuis qu'on leur en a envoyé de Rome : Mais au lieu de manipule, ils portent ſur les deux bras deux petites pieces d'étoffe de ſoye, ou de laine teinte, qui ſont couſües à l'aube, ou même qui en ſont détachées. Les Prêtres ne diſent pas la Meſſe en particulier, comme font les Prêtres Latins ; mais ils diſent tous la Meſſe enſemble, étant à l'entour de l'Autel, où ils aſſiſtent le Celebrant, qui donne la Communion à tous : & les Laïques communient ſous les deux eſpeces ; mais les Miſſionaires y introduiſent tous les jours la Communion ſous une eſpece. Ils ne font pas conſiſter les paroles de la conſecration dans ces mots : *Ceci eſt mon Corps, &c. Ceci eſt mon Sang, &c.* mais dans d'autres paroles plus longues, & qui renferment la priere qu'on appelle ordinairement l'Invocation du S. Eſprit. Ils ſuivent neanmoins preſentement en cela, & en beaucoup d'autres choſes, les ſentimens des Theologiens Latins, qu'on leur a enſeignez à Rome. A l'égard des autres Offices, ils les recitent dans l'Egliſe, où ils vont à minuit chanter Matines, ou plûtôt les Nocturnes. Ils recitent Laudes, qu'on

peut appeller Prime, ſi-tôt que le jour commence. Tierce précede la Meſſe, aprés laquelle ils diſent Sexte. Nones ſe chantent aprés dîné, Vêpres au coucher du Soleil ; & enfin Complies aprés ſoupé, auparavant de ſe mettre au lit.

Chaque Office eſt compoſé d'une Préface, de deux ou de trois, & même de pluſieurs Oraiſons, avec un pareil nombre d'Hymnes entre deux. Ils ont outre cela des Offices propres pour la Ferie, pour le Carême, pour les Fêtes Mobiles, & pour les autres jours. Les Prêtres & les autres Eccleſiaſtiques, qui ſont dans les Ordres ſacrez, ne croyent pas être obligez de reciter l'Office, quand ils ne peuvent aſſiſter au Chœur ; ſi ce n'eſt depuis que les Latins leur ont fait faire.

Leurs jeûnes ſont fort differens des nôtres. Ils n'obſervent que le Carême, & ils ne commencent à manger en ces jours-là que deux ou trois heures avant le coucher du Soleil. Ils ne jeunent point les quatre Tems, ni les veilles des Saints, ni d'aucune autre Fête : mais au lieu de cela, ils ont d'autres abſtinences, qu'ils obſervent rigoureuſement ; car ils s'abſtiennent de manger de la chair, des œufs & du lait deux jours de la ſemaine, ſçavoir le Mercredi & le Vendredi ; & en ces deux jours-là, ils ne goûtent de quoi que ce ſoit, que midi ne ſoit paſſé : aprés quoi il eſt libre à chacun de manger tant & autant de fois qu'il lui plaît. Ils jeûnent de la même façon vingt jours avant la Nativité de nôtre Seigneur ; & les Religieux étendent ce jeûne encore davantage. A la Fête de S. Pierre & de S. Paul, ils jeûnent tous pendant quinze jours, & autant à la Fête de l'Aſſomption de la Vierge.

Les Evêques n'attendent pas les quatre Tems pour conferer les Ordres, comme l'on fait dans l'Egliſe Latine ; mais ils les adminiſtrent indifféremment tous les jours : & avant que la derniere Réformation y fût introduite, l'on donnoit en un même jour à une ſeule perſonne les Ordres de Le-

teur, d'Exorciſte, d'Acolyte, de Soûdiacre, de Diacre, de Prêtre, d'Archiprêtre & d'Evêque; & tout celà en deux ou trois heures. Il faut remarquer qu'ils obſervent d'auſſi grandes ceremonies pour faire un Archiprêtre, que pour conferer les autres Ordres; & il ſemble qu'ils le conſidérent comme un Ordre diſtingué des autres.

Ils ne gardent point d'eau dans les fonds baptiſmaux, qui ait été benîte le Samedi Saint, pour adminiſtrer le Sacrement du Baptême, comme l'on fait dans l'Egliſe Latine; mais toutesfois & quantes qu'il ſe préſente quelqu'un pour être baptiſé, ils beniſſent l'eau, en recitant un grand nombre de prieres: puis ils plongent trois fois dans l'eau la perſonne qu'ils baptiſent, ou bien ils en jettent trois fois ſur elle, ayant fait un peu chauffer l'eau auparavant. Ils ne prononcent neanmoins qu'une fois les paroles neceſſaires, en nommant la perſonne. Ils ne ſe ſervent point de ſel, & ils n'oignent pas ſeulement la tête, mais auſſi la poitrine, avec leurs mains, qu'ils tiennent ouvertes. Ils oignent de plus le devant & le derriere du corps, depuis la tête juſqu'aux pieds; & outre cette onction, qui ſe fait avant le Baptême, ils en ont encore une autre aprés le Baptême, qui eſt proprement la Confirmation parmi les Orientaux: mais ils l'ont abolie, depuis qu'ils ſont réunis avec l'Egliſe Romaine, afin d'adminiſtrer le Sacrement de la Confirmation à la maniere des Latins.

Ils ſe mettoient autrefois peu en peine de ſe confeſſer avant la Communion; mais les Miſſionaires les ont portez à cela. Les Prêtres étoient auſſi tous égaux en Juriſdiction dans les matieres qui regardent la Pénitence, avant leur Réformation. Il n'y avoit aucuns cas réſervez aux Patriarches & aux Evêques. Ils ne portoient pas auſſi beaucoup de reſpect, avant ce tems-là, au Sacrement de l'Euchariſtie, qu'ils conſervoient dans les Egliſes, ſans aucune lumiere, renfermé dans une petite

boëte, & caché dans un trou de la muraille, ou dans quelque autre endroit.

Ils ne publioient point auſſi alors le mariage dans les Egliſes, avant que d'en faire la ceremonie. Ils prenoient même pour cela toutes ſortes de Prêtres indifféremment, ne croyant pas qu'il fût neceſſaire d'avoir recours au Curé. Il y en avoit de plus qui ſe marioient avant l'âge de 12. & 14. ans. Et pour ce qui regarde les empêchemens du mariage, ils étoient dans un uſage bien différent de celui qui eſt maintenant reçû dans l'Egliſe Romaine: Car en comptant les degrez, ils ne les prenoient pas ſeulement du Chef qui commence la ligne, mais ils y renfermoient les deux branches, qui ſortent du Chef, croyant que deux perſonnes en même degré, comme ſont deux freres, fiſſent auſſi deux degrez: De ſorte que s'imaginant ne ſe marier qu'au ſixiéme degré, ils ſe marioient en effet au troiſiéme. Ils prenoient au contraire pour empêchement, ce qui ne l'étoit point; car ils ne permettoient pas à deux freres d'épouſer les deux ſœurs, ni à un pere & à un fils d'épouſer la mere & la fille.

Ils ont en uſage une certaine onction pour les malades, qu'ils appellent Lampe; parce qu'en effet ils ſe ſervent pour cela de l'huille de la lampe, en cette maniere. Ils font un petit gâteau un peu plus grand qu'une hoſtie, où ils dreſſent ſept mêches entortillées à de petites pailles, & ils mettent tout cela dans un baſſin avec l'huille: puis recitant un Evangile & une Epître de S. Paul, avec quelques prieres, ils allument toutes ces mêches. Aprés cela, ils oignent de cette huille au front, à la poitrine & aux bras, tous ceux qui ſe trouvent preſens, & celui qui eſt malade, en diſant à chaque onction: *Que Dieu par cette onction te pardonne tes pechez: Qu'il affermiſſe & fortifie tes membres, comme il a affermi & fortifié ceux du Paralytique.* On laiſſe enſuite brûler la lampe tant

qu'il y a de l'huille : & comme cette huille n'a été beniſte que par un ſimple Prêtre, cela a fait croire à certaines perſonnes que cette ceremonie n'eſt pas le Sacrement de l'Extrême-Onction, puis qu'on le donne à des perſonnes qui ne ſont pas fort malades. Mais ceux qui ſçavent la Theologie Orientale, n'auront pas de peine à être perſuadez que ces Peuples n'avoient point d'autre Sacrement d'Extrême-Onction que celui-là, avant que les Latins les euſſent réformez : Auſſi le mot d'Extrême-Onction ne ſe trouve-t-il en uſage que parmi les Latins ; parce qu'ils n'oignent les malades que quand ils ſont à l'extrémité : ce qui n'eſt point obſervé par les Chrétiens du Levant.

Voila ce que rapporte cet Hiſtorien des Maronites du Levant, en rapportant ce qu'en dit le Pere Dandini, Jeſuite. Un autre parlant des Maronites, qui habitent une partie du Mont Liban, appellée Queſroan, croit que les Maronites tirent leur origine de S. Maron, Abbé Syrien, & non de l'Hereſiarque Maron ; & entre autres preuves qu'il rapporte, il dit que les Maronites ont accoutumé, aprés que le Clergé & le Peuple ont élû un Patriarche, d'avoir recours au Pape, pour en demander la confirmation. Mais il devoit prendre garde qu'ils n'ont eu recours à Rome pour cela, que depuis leur grande liaiſon avec l'Egliſe Romaine. Il ajoute de plus que Jean de Damas ne pouvoit pas ignorer l'Hereſie des Maronites, s'ils euſſent été en effet Heretiques, parce qu'il étoit leur voiſin ; & cependant, dans le dénombrement qu'il fait des Hereſies, il ne parle point d'eux. Mais cela n'étoit pas neceſſaire, puis qu'ils ſont compris dans l'Hereſie des Monothelites. *Le P. Beſſon Livre de la Syrie Sainte.*

Ce même Jeſuite rapporte que l'humeur des Maronites eſt fort douce, & qu'ils donnent au moins de bonnes paroles, en promettant de faire ce qu'on deſire d'eux : Qu'ils diſent ſouvent que Dieu eſt bienfaiſant, & qu'il fera réuſſir la choſe

qu'on leur propoſe : Qu'ils ont toûjours à la bouche le nom de Dieu, ou quelqu'un de ſes attributs. Mais ſi ces Peuples ſont d'un naturel bon & facile, ajoute le même Auteur, ils ſont auſſi tres inconſtans. Quand ils ont entendu une bonne Prédication, vous les voyez entierement réſolus de ſe convertir, & de faire une Confeſſion exacte de leurs pechez ; mais quand il en faut venir aux effets, ils paroiſſent inſenſibles. Leurs femmes ſont à la verité tres modeſtes ; mais plus elles ſont de qualité, moins elles vont à l'Egliſe : De ſorte que pour loüer la qualité d'une Dame, l'on dit d'elle qu'elle n'entend la Meſſe que le jour de Pâques ; & encore cela n'arrive-t-il pas tous les ans. Lors qu'une fille eſt mariée, elle demeure deux ans chez elle, ſans aller à la Meſſe, & elle va cependant aux bains & aux nôces. Il ſemble qu'elles ſoient bannies des Egliſes, comme les femmes Mahometanes ſont bannies des Moſquées. Il y a pourtant un Monaſtere de Religieuſes, qui ſont de l'Ordre de S. Antoine, & ce Monaſtere eſt en grande réputation de ſainteté. Leur bâtiment ne conſiſte preſque qu'en une Egliſe, où ces filles ſont logées en des petits recoins pratiquez entre l'élevation de la voûte & de la terraſſe. Ces Cellules ſont ſi baſſes, qu'elles ne peuvent s'y tenir debout ; & à peine y a-t-il place pour y tenir leur corps. Tout leur emploi conſiſte à chanter l'Office & à méditer, à prier & à travailler. Leurs prieres commencent vers les deux heures du matin, & elles travaillent dés le point du jour, s'occupant à cultiver leurs jardins & les terres de leur Monaſtere.

Enfin ce Pere aſſûre dans la ſeconde partie de ſon Livre, où il fait voir la grande antipathie qui ſe trouve entre les Syriens & les Francs, que dans la Syrie, l'on ne dit ordinairement qu'une Meſſe chaque jour, & même les Dimanches : Qu'il y a peu d'Autels, & encore moins de Celebrans : Que

tous, excepté les Maronites, conſacrent avec du pain levé : Que les Prêtres qui ne celebrent point, ne laiſſent point d'aſſiſter à la Meſſe, & tenir leur rang ; mais avec un habit commun, à la réſerve de ceux qui ſervent de Diacres ou de Soûdiacres : Qu'enfin chacun communie ſous les deux eſpeces, à la réſerve des Maronites ; & que même les Prêtres Maronites, qui communient, ſans celebrer la Liturgie, reçoivent une particule trempée dans le Sang de nôtre Seigneur.

Le Patriarche d'aujourd'hui aſſûre dans des Lettres qu'il a écrites à de graves Auteurs, qu'ils ont conſervé pluſieurs Livres exemts de toutes les erreurs qu'on impute à leur Nation ; & ce même Patriarche nous fait eſperer un Volume des Liturgies Orientales, qu'il prétend concilier avec la Meſſe des Latins. Il ne ſe peut faire que cet Ouvrage ne ſoit d'une grande utilité, & qu'il ne nous explique pluſieurs faits qui regardent cette matiere, & qui ſont encore dans l'obſcurité.

L'on apprend des Miſſionaires d'Antoura en Syrie, ſur les Montagnes du Queſroan, du Liban & Antiliban, qu'ils ont ſoin d'inſtruire les habitans de ces Contrées, en vivant à leur maniere, qui eſt extrêmement difficile. Il faut jeûner avec eux quatre Carêmes l'année ; & le grand, qui précede Pâques, ſe jeûne avec une tres grande rigueur. On ne mange qu'à trois heures aprés midi. On ne boit que de l'eau. On s'abſtient même de poiſſon, & c'eſt un regale, quand on a des legumes, quoique mal apprêtées. Le pain du Païs, qui eſt fort chetif, cauſe de grands maux d'eſtomac. Cependant une vie ſi rude ne rebute point ces Peres, qui vont là avec grand zele, parce qu'il y a des fruits conſidérables à faire, & qu'on y travaille avec la même liberté qu'on fait en France, pourvû qu'on ſçache l'Arabe. Ils peuvent s'étendre depuis Antoura, qui eſt le lieu de leur réſidence, juſqu'à trente ou quarante lieües de Montagnes, d'un cô- Relations de 1681.

té, & juſqu'à plus de ſoixante, de l'autre. On trouve dans ces Païs perdus des Chrétiens de nom, ſans inſtruction & ſans Prêtres. On baptiſe leurs enfans, on adminiſtre les Sacremens à ceux qui ſont capables de les recevoir, & on leur fait entendre la Meſſe, qu'ils n'entendent que par le moyen des Miſſionaires. Ces Montagnes ſont partagées en divers Peuples. Les Maronites, dont nous venons de parler, en occupent une bonne partie. Les Druſes & les Kalbiens, les Curdes, les Amedies & les Nazaréens, occupent le reſte. Les Druſes ſont ennemis des Turcs. Les Amedies ſont des Mahometans de Perſe, nommez autrement Mutuahy, ou de la Secte d'Aly. Les Kalbiens, les Curdes & les Nazaréens ſe diſent Chrétiens. On ſouffre extraordinairement pour le vivre parmi ces Peuples. Outre les fatigues continuelles de monter, ou plûtôt de grimper de rocher en rocher, & de montagne en montagne, quelquefois au milieu des neiges, & quelquefois dans la plus grande ardeur du Soleil, pendant qu'on a travaillé tout le jour, il faut bien ſouvent coucher dehors; & pour toute nourriture, ne manger qu'une poignée de pois rôtis ſur les charbons; car on ne trouve pas même de pain chez la plûpart de ces pauvres gens. Tout ce que peuvent faire ces Miſſionaires les plus robuſtes, c'eſt de ſupporter cette vie un mois ou ſix ſemaines; & quand ils reviennent, ils ſont tout attenuez. Cette demeure d'Antoura, où ils ſont les ſeuls Miſſionaires, eſt au milieu de vingt Villages, dont Antoura eſt le plus petit. C'eſt cependant le ſejour du Scheik ou Seigneur Abounoufel, qui eſt le Chef & le Maître des Maronites, & le Protecteur des Chrétiens. Ce fut lui qui établit en cet endroit ces Peres, il y a 22. ou 23. ans. Ils diſent que ſi leur nombre augmentoit, ils pourroient faire trois ou quatre voyages pendant l'année à Nazareth, & dans toute la Galilée, où il y a beaucoup à travailler.

Les Druſes, dont nous venons de parler, ſe diſent Chrétiens, quoi qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'en obſervent aucune Loy, la plûpart n'étant pas même baptiſez. Il eſt vrai qu'ils confeſſent que Jeſus-Chriſt eſt le vrai Meſſie, & le Redempteur du Monde, qui a pris chair humaine dans les entrailles de la Sainte Vierge; & qu'il a été crucifié, par l'envie que les Juifs lui portoient. Ils croyent auſſi un Jugement, un Paradis pour les bons, & un Enfer pour les méchans; & diſent que tous les Turcs & les Juifs ſont damnez. Ils ſe diſent iſſus des Chrétiens Latins, qui ſe retirerent dans les deſerts au-delà du Jourdain, lors que les Sarrazins s'emparerent de la Terre Sainte; où ils demeurerent long-tems ſans Prêtres, pour les fortifier dans la Foy, & les maintenir dans l'obſervance de la Religion Chrétienne. Ils croyent encore pluſieurs miracles contenus dans les Evangeliſtes. Quelques-uns d'entre eux ſe font neanmoins circoncire. Lors qu'on leur reproche qu'ils ne ſont point Chrétiens, ils vomiſſent mille injures contre Mahomet & ſes Sectateurs, & diſent qu'en depit d'eux, ils boivent du vin, & mangent de la chair de pourceau. Voila toutes les marques de leur Chriſtianiſme. Ils n'ont point de Temples pour prier, ni d'Eccleſiaſtiques pour les enſeigner. Toutes leurs prieres ne ſont que par intervalle, & ſelon les rencontres. Ils diſent en leur Langue: *Dieu eſt grand, Dieu ſoit loüé, Dieu me préſerve.* Voila en quoi conſiſte toute leur Theologie & leur oraiſon. Ils n'ont ni Fêtes, ni Dimanches, ni ceremonies, ni jeûne, ni abſtinence. Toute leur Loy conſiſte à ne point être uſuriers, & ils ont une telle horreur de ce vice, qu'ils ne trafiquent jamais avec les Juifs, qu'ils haïſſent comme des Demons pour ce ſujet. Ils ſuivoient la Metempſycoſe de Pythagore, croyant que l'ame d'un homme de bien, qui meurt, entroit auſſi-tôt dans le corps de quelque autre, & que celle d'un

Les Druſes. *Davity, de l'Aſie, der. Edit.*

méchant homme passoit au corps de quelque bête. Les peres épousoient leurs filles, les meres leurs fils, les freres leurs sœurs; & si les Maronites, leurs amis, les reprenoient, ils s'en mocquoient, disant qu'ils avoient engendré des enfans pour eux, & non pas pour les autres; & qu'il n'y avoit personne qui leur dût défendre l'usage de ce qui leur appartenoit. Ils ajoutoient à ces incestes l'adultere; car en certaines Fêtes solemnelles qu'ils avoient, les hommes & les enfans s'assembloient en un festin commun; & aprés avoir bien bû, les uns changeoient leurs femmes à celles des autres. Depuis quelque tems, des Evêques Maronites, & ces Missionaires, dont nous venons de parler, ont disposé ces Peuples à recevoir les mysteres de nôtre Foy, & en ont converti beaucoup.

Nous parlerons ci-aprés des Curdes, & de quelques autres Peuples particuliers, qui sont dans la Syrie, lors que nous aurons décrit les Religions de Damas, d'Alep, d'Antioche & de quelques autres lieux de ces Païs.

Damas, Capitale de Syrie.

Damas, qui est la Capitale de cette Province, à six journées de Jerusalem, presqu'au pied du Mont Liban, est un Paradis terrestre pour son air & la beauté du Païs; mais on peut dire que c'est un Enfer pour l'Infidélité & le Schisme, qui y regnent souverainement. On y voit plusieurs Mosquées magnifiques. La plus belle est une ancienne Eglise des Chrétiens, dédiée autrefois à S. Jean-Baptiste, ou à S. Zacharie, son pere, dont on y voit le tombeau, qui est extrêmement reveré des Mahometans. Elle a été convertie en Mosquée. Il y en a aussi plusieurs autres; celle entre autres où étoit autrefois le Temple d'Ananie, Disciple de nôtre Seigneur, & Maître de S. Paul; & une autre, où Ananie baptisa S. Paul. Cette Ville est peuplée de Mahometans, de Grecs, de Maronites, d'Armeniens, & des autres Sectes des Grecs. Il y a aussi quelques Marchands Catholiques d'Euro-

Davity, de l'Asie, dern. Edit.

pe, & quelques Peres Jeſuites Miſſionaires y ſont ſoufferts. Depuis quelques années, ils ſoutiennent les fatigues d'une Miſſion, qui eſt établie dans cette Ville. Ils y ont une Ecole d'environ deux cens petits Grecs Schiſmatiques, auſquels ils enſeignent le Latin, & avec leſquels ils ont appris l'Arabe, qui eſt la Langue du Païs. Ils les ont preſque tous convertis; & la plûpart de leurs parens ayant ſuivi leur exemple, & s'étant laiſſez toucher aux exhortations que ces Peres leur faiſoient tous les Dimanches, les Curez Schiſmatiques n'ont pû voir leurs Egliſes preſque abandonnées, ſans ſe porter contre eux au plus violent éclat. Ils ont d'abord empêché ces nouveaux convertis d'aller chez ces Peres. Ils ont mis des gardes à la porte de leur Egliſe, pour leur en défendre l'entrée. Ils les ont excommuniez, & les ont ſouvent voulu livrer aux Turcs & au Soubachi, qui eſt le Procureur du Bacha, pour les mettre ſous le bâton, & leur faire coûter quarante ou cinquante écus; mais ces Peres les ont ſi bien ménagez par leur douceur & leur patience, qu'ils ont toûjours détourné le coup. Cela n'a pourtant pû empêcher que dans une Aſſemblée de Prêtres qu'ils firent il y a quelques années, ils n'ayent conclu qu'il falloit interdire l'Ecole, & empêcher pour toûjours qu'on ne les aille écouter. Ils en ſont venus à bout par leurs intrigues, étant protegez par leur Patriarche d'Antioche, dont le Siege eſt depuis long-tems transferé à Damas. Quoi qu'on n'ait pas tant de facilité qu'auparavant d'aller chez ces Peres, & dans leur Egliſe, on ne laiſſe pas d'y voir de tres fréquentes converſions. Mais comme leurs ennemis ſont puiſſans, & que leur haine augmente, ils ſont en grand danger d'être chaſſez de cette Ville, ſi on ne remedie promptement à un ſi grand mal. Le ſeul moyen de le faire, ſeroit de faire élire un Patriarche d'Antioche Catholique.

Relat. du 13. Août 1681.

C'eſt le traitement qu'on fait aux Excommuniez.

Entre les Grecs Schiſmatiques que ces Peres mandent avoir convertis, il y a deux Curez, un Prêtre, & un Diacre. Les plus Grands de la Nation ſont portez pour ces Peres. Tout le Peuple eſt mal édifié de leurs deux Patriarches Grecs d'Antioche, Neophytos & Cyrillos, de voir qu'ils ſe détruiſent preſque tous les ans l'un l'autre, & en ſouhaiteroit un troiſiéme, ſous lequel il pût avoir du repos; au lieu que ceux-ci ruinent leur troupeau, afin de fournir aux frais qu'il leur faut faire, pour obtenir des Commandemens de la Porte, qui les rétabliſſent l'un aprés l'autre. Pour réuſſir dans cette entrepriſe, il faudroit gagner le Patriarche Neophytos, qui eſt preſentement ſur le Trône, & qui eſt aſſez favorable à ces Peres, en lui faiſant pendant quelques années un preſent de deux cens écus. Ils diſent que s'ils avoient ſa protection, ils pourroient conſacrer douze ou quinze de leurs Diſciples, Prêtres, & donner des Evêchez & des Archevêchez à pluſieurs qui en ſont capables. Ayant des Prêtres, des Curez & des Evêques, qui par leur nombre, pourroient réſiſter aux Schiſmatiques, on éliroit un Patriarche Catholique, qui prendroit ſur le Patriarchat l'argent neceſſaire, pour ſe faire recevoir à Conſtantinople, comme font les deux Patriarches de cette Egliſe d'Antioche. Peut-être faudroit-il faire encore un preſent à quelque Turc des plus puiſſans, pour faire valoir les ordres qu'on envoyeroit de la Porte en faveur de ces Peres; & quatre cens écus ſuffiroient pour cela pendant quatre ou cinq ans. Et comme on verroit par-là tout cet Orient Catholique en peu de tems, il ne faut pas douter que l'importance de ce deſſein étant bien connüe, tant de perſonnes zelées, qui n'ont pour objet que les interêts de Dieu, ne s'empreſſaſſent de contribuer à le faire réuſſir.

Alep

Alep eſt aſſûrément, aprés Conſtantinople & le Caire, la plus conſidérable de tout l'Empire des

Turcs, tant pour ſa grandeur & ſa beauté, que pour le grand commerce qui s'y fait par toutes les Nations du Monde qui y abondent : Auſſi eſt-elle aujourd'hui la Ville Capitale de la Syrie. On fait état qu'il y a environ deux cens cinquante mille ames, tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs, dont les Turcs font les trois quarts, & plus, le reſte conſiſtant en Chrétiens Levantins, qui ſont de quatre ſortes, des Grecs, des Armeniens, des Jacobites ou Suriens, & des Maronites. Les Grecs y ont un Archevêque, & ſont environ quinze ou ſeize mille. Leur Egliſe eſt dédiée à S. George. Les Armeniens ont un Evêque, qu'ils appellent Vertabet, & ſont à peu prés douze mille ames. Leur Egliſe eſt dédiée à la Sainte Vierge. Les Jacobites ont auſſi un Evêque, & ne paſſent pas dix mille. Leur Egliſe eſt auſſi ſous l'Invocation de la Vierge. Les Maronites dépendent du Pape, & ne ſont gueres plus de douze cens. Leur Egliſe eſt dédiée à S. Elie. Les Catholiques Romains ont trois Egliſes ſervies par des Religieux, qui ſont des Capucins, des Carmes Deſchauſſez, & les Jeſuites. Les Juifs y ont auſſi une belle Synagogue. Ils ſont au nombre de cinq ou ſix mille. Ainſi, comme les Turcs ſouffrent toute ſorte de Religions pour de l'argent, il ne faut pas s'étonner qu'il y en ait pluſieurs dans Alep. *Tavernier, tom. 1.*

Il y a tant de Moſquées, tant dedans, que dehors la Ville, que l'on n'en ſçait preſque pas le nombre. On dit communément qu'il y en a plus de 300. entre leſquelles on en marque 15. ou 20. plus grandes & plus magnifiques que les autres. La principale & la plus grande de toutes, étoit une Egliſe de Chrétiens, que l'on appelle Alhha, c'eſt-à-dire Oüie, & qu'on dit avoir été bâtie par Sainte Helene ; d'autres diſent par S. Jean de Damas. L'entrée de ces Moſquées eſt rigoureuſement interdite dans cette Ville à tous ceux qui ne font pas profeſſion de leur Religion de Mahomet ; & ſi l'on *Relat. des Miſſion. Franc.*

pouvoit y ſurprendre un Chrétien ou un Juif, il n'y auroit point de milieu pour lui entre le ſupplice du feu, ou la neceſſité d'embraſſer l'Alcoran. On n'obſerve pas la même rigueur dans l'Archipel, où l'on ſouffre avec aſſez de facilité que toute ſorte de perſonnes y entrent. On n'enterre perſonne dans aucune. On y porte ſeulement les corps ſur les épaules, en chantant confuſément d'une maniere plus propre à inſpirer de la joye, qu'à donner de la douleur; & aprés un peu de tems, on les tranſporte avec la même ceremonie hors de la Ville, au lieu de la ſepulture publique, ſelon l'ancienne pratique des Juifs.

Tavernier, tom. 1.

Le Moufty, qui eſt en cette Ville, eſt le Chef & l'Interprete de la Loy, tant pour ce qui regarde les ceremonies, que les cauſes civiles qui y pourroient ſurvenir. Il y a encore entre les gens de la Loy un Chieke ou Docteur, qui eſt prépoſé pour inſtruire tous les nouveaux convertis au Mahometiſme, & leur en apprendre les maximes & les coutumes.

Colleges.

Il y a deux ou trois Colleges dans Alep, mais peu d'écoliers, quoi qu'il y ait des gens de Lettres gagez pour enſeigner la Grammaire, une eſpece de Philoſophie, & les choſes qui concernent leur Religion, qui ſont les Sciences où ils s'appliquent le plus. Il y a auſſi un Hôpital extrêmement riche.

Relat. des Miſſions Franc.

La protection que les Peres Miſſionaires & les Religieux ont reçûë de M. Piquet, Conſul de cette Ville, leur a donné moyen d'exercer leurs fonctions; & on ne lui peut refuſer cette loüange, d'avoir par ſon autorité & par ſa prudence rétabli les affaires de la Foy Catholique en ces quartiers-là, & maintenu les Miſſionaires dans l'uſage des Privileges qui leur ont été accordez à la Porte, les aſſiſtant de ſes aumônes, & les garantiſſant des avanies dont on les tourmente ſans ceſſe. Outre cela, il a paru en toute occaſion le pere des pau-

vres, tant des François, que des Schiſmatiques: De ſorte que, ſous ſon Conſulat, les Chrétiens ont joüi d'une grande liberté. Ce qui a fort contribué à augmenter l'affection que ces Peuples portent à nôtre Nation. Les PP. Jeſuites, les Capucins & les Carmes Deſchauſſez, qui ont leur réſidence en cette Ville, comme je viens de dire, depuis pluſieurs années, travaillent avec beaucoup de fruit, & d'union entre eux. Il n'y auroit rien de plus facile, que de ramener tous les Schiſmatiques à la pureté de la Foy, pourvû qu'on ſe conciliât l'amitié de leurs Superieurs, qui ne ſuivent leurs erreurs que par interêt, & leſquels on pourroit aiſément engager dans un meilleur parti. Ce que ces Miſſionaires ont fait depuis le Conſulat de M. Piquet, pour la réduction de quelques-uns d'entre eux, en eſt une preuve ſuffiſante.

Tous ces Miſſionaires ſouffrent une grande pauvreté; car ils ne prennent jamais rien des Chrétiens de ce Païs-là, qui ſont preſque tous pauvres & miſerables, & ſont peu aſſiſtez d'Europe. Cependant leurs travaux ſont grands, étant obligez, pour prêcher & inſtruire les Chrétiens, d'aller de maiſon en maiſon, ne leur étant pas permis de le faire publiquement.

Les deſerts & les rochers que l'on découvre autour de cette Ville, donnent de la devotion aux Chrétiens qui y paſſent, les faiſant ſouvenir de ces anciens Solitaires, qui les ont autrefois ſanctifiez par leur pénitence: mais cette devotion eſt mêlée de douleurs, par la vûë d'une infinité de ruines de Villes, Villages, Convens & Temples, dont quelques-uns paroiſſent avoir été beaux, à juger de tout l'édifice par les triſtes reſtes.

Les Miſſionaires de cette même Ville nous apprennent qu'un de leurs Peres, aprés y avoir fait un long ſejour, dans le deſſein de remettre ſur le Trône le Patriarche Catholique des Syriens, & pour avoir le moyen de fonder une Miſſion dans le

Relat. du mois de Juillet de 1681. Le P. Nau.

Païs des Jasidies, l'y étoit allé établir : Que les deux Patriarches d'Antioche, Neophytos & Cyrillos, dont nous avons fait mention que le Siege est à Damas, ont fait un fort long sejour à Alep, & qu'ils se sont déttônez l'un l'autre par divers Commandemens de la Porte : Que le Patriarche des Armeniens de cette Ville a été aussi chassé de son Trône, depuis quelques années, par un de ses propres Evêques : Que ces désordres ont fait ouvrir les yeux à plusieurs Grecs & Armeniens, lesquels considérant que le Schisme en étoit la cause, s'attachent presentement à l'Eglise Romaine, comme à celle qui est uniquement gouvernée par l'Esprit de Dieu. Ils ne quittent pas pour cela leur Rit particulier ; mais ils y vivent sans en suivre les erreurs.

Au reste cette Ville est le Païs des plus horribles blasphêmes, ausquels les méchans Chrétiens des Païs Schismatiques sont sujets : & au contraire les Turcs n'y font retentir les rües & leurs Mosquées nuit & jour, que des loüanges de Mille & un nom de Dieu, dont ils ont l'usage, & dont ils composent tous leurs Discours. Mais s'il se fait bien du mal dans cette Capitale de la Sytie, ces Peres disent qu'ils ont aussi la joye d'y voir un grand nombre de bons Catholiques Syriens & Maronites, avec lesquels ils partagent leurs travaux, qu'ils voyent avoir de jour en jour de tres heureux succés. Les Syriens ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réside en cette Ville, comme j'ai déja dit, & qui a un grand zele pour la défense de l'Eglise Romaine. Les Maronites ont aussi le leur, nommé Estienne Pierre, qui est aussi bon Catholique que le premier, & qui fait sa résidence à Cannubin. Tous deux se disent Patriarches d'Antioche ; l'un pour la Nation des Syriens, & l'autre pour celle des Maronites. On demandera peut-être pourquoi on souhaite tant dans tout l'Orient de faire élire un troisiéme Patriarche

d'Antioche pour les Grecs, en la place de Neophytos ou Cyrillos, puiſque ces deux autres Patriarches Catholiques des Syriens & des Maronites, pourroient conſacrer des Prêtres du Rit Grec. Cette objection ne peut être faite que par des perſonnes qui ignorent les coûtumes de ces trois Nations differentes. C'eſt comme ſi on demandoit pourquoi un Evêque de France du Rit Latin ne pourroit pas faire un Prêtre François du Rit Grec, ou lui apprendre à faire les ceremonies & dire la Meſſe en Arabe. Il faut donc un troiſiéme Patriarche d'Antioche pour les Grecs ; & par ce moyen on convertira des milliers de ces Schiſmatiques.

Le Roy Tres-Chrétien ayant été informé du grand bien que font les deux zelez Patriarches Catholiques parmi leurs deux Nations, leur a donné depuis quelques années, à l'un & à l'autre, une penſion conſidérable, à la priere du R. P. de la Chaiſe & du P. Verjus.

Ces deux Patriarches, qui ſans cela n'euſſent pû vivre ſelon leur Dignité, ni s'employer au ſalut de leurs pauvres Peuples, ſans eſpoir d'aucune récompenſe, écrivirent il y a quelques années, au Roy, pour lui marquer combien ils étoient reconnoiſſans des graces qu'ils en avoient reçûës. Leurs Lettres étoient en Langue Syriaque. Un de ces deux Patriarches, dont l'un eſt cet Ignace Pierre, eſt ce bon Patriarche des Syriens, qui avoit été détrôné par l'intrigue de ſon Compétiteur. Mais les PP. Jeſuites ont eu tant d'accés auprés du Grand Seigneur, par l'entremiſe de M. de Guilleragues, alors Ambaſſadeur pour le Roy de France à Conſtantinople, qui a même contribué à la ſomme qu'il a fallu donner à la Porte, qu'on l'a remis peu de tems aprés, avec grand honneur, ſur le Siege Patriarchal. L'affaire étoit de telle importance, que ſi ce rétabliſſement eût manqué, il eût peut-être fallu que ces Miſſionaires euſſent

quitté la Syrie. On eſpere que ce Patriarche aura toûjours des ſucceſſeurs Catholiques, ſelon les moyens dont on s'eſt ſervi pour venir à bout de cette entrepriſe.

Les autres Villes plus conſidérables de la Syrie, ſont Antioche, dont nous allons faire un grand narré, Alexandrette, Laodicée & Seleucie, lieux qui ſont encore memorables par les actions & la demeure des premiers Chrétiens.

Antioche de Syrie.

Antioche, dite aujourd'hui Antachia, Ville Capitale de la Syrie, avec Titre de Patriarchat, a été ſurnommée la Grande, & conſidérée comme la troiſiéme Ville du Monde. Quelques Anciens l'ont ſurnommée τετράπολις, comme étant diviſée en quatre parties, qui faiſoient comme quatre Villes differentes, & lui ont donné 36. ſtades de longueur, c'eſt à-dire preſqu'une lieüe & demie. Elle a été féconde en Grands Hommes, & a eu d'illuſtres Prélats, dont nous parlerons. Mais elle a auſſi eu ſes malheurs. Les guerres & les tremblemens de terre l'ont penſé abîmer entierement. Dans le dernier, plus de ſoixante mille perſonnes y ont été enſevelies. On la rebâtit neanmoins, & dans le ſiecle ſuivant, elle ſe vit expoſée à de nouveaux malheurs. Les Sarrazins, qui avoient ſoumis toute la Syrie, prirent cette Ville, ſous l'Empire d'Heraclius. Nicephore Phocas la reprit. Enſuite cent mille des mêmes Sarrazins l'aſſiegerent, ſans la pouvoir prendre. Mais dans la ſuite, ils la ſoumirent. Les Chrétiens qui ſe croiſerent avec Godefroi de Boüillon pour la Conquête de la Terre Sainte, aſſiegerent cette Ville. Ce ſiege fut long & meurtrier; mais ils l'emporterent aprés ſept mois & demi de ſiege. Cette Ville enfin, aprés avoir été ſouvent attaquée par les Sarrazins, fut emportée pour une derniere fois, ſous le Souldan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce tems, elle a perdu ſa réputation & ſa grandeur. On dit qu'aujourd'hui ſes murailles ſont preſque

588.
637.
966.
970.
1097.
1098.
1268.

encore debout ; mais ce qui reſte de la Ville, & qui reſſemble à des hameaux ſeparez, gemit depuis pluſieurs ſiecles, ſous la Domination du Turc. La vûë des ruines de 360. Egliſes de Chrétiens, que renfermoit cette grande Ville, & l'Egliſe principale, qui étoit autrefois le premier Siege de S. Pierre, qui eſt à preſent une Moſquée, n'eſt-ce pas la matiere d'une douleur continuelle aux Chrétiens qui voyagent dans ce Païs, de voir que le Mahometiſme ait envahi ſur Jeſus-Chriſt tant de beaux lieux, qu'il occupe au préjudice des Chrétiens ? Parmi ces triſtes ſpectacles, à peine peut-on retenir ſes larmes & ſes gemiſſemens à la vûë d'une ſi grande profanation.

C'eſt dans l'enceinte de ſes murailles que les Diſciples aſſemblez ont pris la premiere fois, & vers l'an 41. le nom de Chrétiens. C'a été le premier Titre Patriarchal du Prince des Apôtres, qui y fonda cette Egliſe vers l'an 38. & la gouverna ſept ans comme Evêque particulier : Et depuis elle eut la Primatie de toutes les Egliſes d'Orient, & fut la premiere du Monde, aprés Rome & Alexandrie. C'a été le Siege de l'illuſtre Martyr S. Ignace, & d'un tres grand nombre de ſaints Evêques, & le theatre de la conſtance d'une infinité de Martyrs. C'étoit auſſi le lieu de la naiſſance de pluſieurs grands Saints, comme j'ai déja dit. Les Anciens ont nommé l'Evêque d'Antioche le Patriarche de l'Orient. Le ſixiéme Canon du I. Concile General de Nicée ordonne que l'on conſerve les privileges de l'Egliſe d'Antioche ; & les Conciles d'Epheſe & de Chalcedoine ont ſoutenu ſes droits, & conſervé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette Egliſe a beaucoup ſouffert en diverſes occaſions, ſe voyant tantôt expoſée à la violence des Heretiques, & tantôt déchirée par des Schiſmes épouventables. La paix de l'Egliſe d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le quatriéme ſiecle. Les troubles commencerent à l'occaſion de

Egliſe d'Antioche.

Euſebe, Hiſt. Eccleſ.

l'exil du ſaint Patriarche Euſtathius. Euſebe de Nicomedie, & pluſieurs Prélats Ariens s'étant trouvez vers l'an 335. en cette Ville, y accuſerent de divers crimes cet Evêque, qui combattoit leurs erreurs, & le dépoſerent.

La nouvelle de ſa dépoſition s'étant répandüe parmi le Peuple, il s'émut extrêmement pour la conſervation de ſon Paſteur. Les Magiſtrats & les Officiers prirent part à cette diviſion, & la ſedition s'alluma ſi fort, qu'on étoit prêt d'en venir aux armes, & de voir un ſoulevement general de toute la Ville, ſi les mouvemens du Peuple n'euſſent été reprimez par la crainte de l'Empereur. Et en effet les Ariens ſurprirent tellement Conſtantin, qu'il prit le Jugement de cette dépoſition pour un Jugement équitable & Canonique, qu'il fit exécuter. Depuis, ils y mirent des Evêques de leur parti, comme Eſtienne Placille, Leonce. C'eſt durant l'Epiſcopat de ce dernier, qui étoit un eſprit fourbe & diſſimulé, que Flavien, depuis Patriarche d'Antioche, tâcha d'y conſerver la Foy, & laiſſant aux autres, comme dit S. Jean Chryſoſtome, les honneurs de la Prélature, prenoit pour partage les travaux des Prélats.

Depuis le banniſſement d'Euſtathius, une partie des Catholiques n'ayant pû ſe réſoudre à communiquer avec les uſurpateurs du Siege de leur ſaint Evêque, s'étoit ſeparée de leur Communion, & vivoit en cet état. Les autres avoient ſouffert patiemment toutes les inſolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette miſere. L'élection de S. Melece, qui ſe fit en 361. les combla de joye; mais le ſaint Prélat ayant été exilé, ils ſe ſeparerent des Ariens, & s'aſſemblerent à part dans l'Egliſe des Apôtres. Les Evêques aſſemblez en 362. à Alexandrie, envoyerent à Antioche S. Euſebe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il trouva des obſtacles invincibles aux deſ-

teins de tant de grands Prélats. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette Ville, voulant pacifier tous les differends de cette Egliſe, les avoit augmentez: Car voyant que les Euſtathiens s'appuyoient le plus pour la paix, il leur ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin, qui étoit déja leur Chef, & ruina ainſi cette affaire par ſon imprudence. Cette conduite ne fit que continuer le Schiſme. S. Melece mourut en 381. Aprés ſa mort, S. Gregoire de Nazianze fut d'avis que Paulin, qui étoit déja âgé, demeurât ſur le Siege Patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la Communion de S. Melece ne voulant pas déferer à Paulin, firent enſuite que Flavien fut nommé ſucceſſeur de S. Melece. Ainſi cette Egliſe fut plus diviſée que jamais. Divers Conciles s'intereſſerent pour terminer ces differends; mais ce fut inutilement. Cependant preſque tous les Orientaux étoient pour Flavien; & l'Egliſe Romaine, avec les Occidentaux, agiſſoit pour Paulin. S. Chryſoſtome reconcilia avec l'Egliſe Romaine Flavien, lequel étant mort en 404. Porphyre, qui étoit un tres méchant homme, fut intrus ſur ce Siege Patriarchal. Il mourut en 408. ſelon le Cardinal Baronius, ou en 412. ſelon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande pieté, lui ſucceda, & eut le bonheur de voir finir ce Schiſme. Alexandre envoya d'abord des Deputez au Pape, Innocent I. pour lui apprendre l'heureuſe nouvelle de la paix qu'il venoit de conclure, & pour lui demander en même tems ſa Communion, que le ſaint Pontife lui accorda.

Antioche ſouffrit encore depuis d'autres maux, Conciles juſqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des d'Antio-Sarrazins. Elle fut repriſe ſur la fin du treiziéme che. ſiecle par les Infideles ſur les Chrétiens.

Il a été tenu pluſieurs Conciles à Antioche. Les Apôtres s'y aſſemblerent au ſujet des Juifs, qui ne vouloient point s'abſtenir des choſes légales. On

prétend auſſi que les mêmes Apôtres y étant aſſemblez vers l'an 56. y firent quelques Reglemens importans, & que le ſaint Martyr Pamphile en avoit trouvé les Canons dans la Bibliotheque d'Origene. C'eſt ce que le P. Turrien s'efforce
L. 1. Ch. 25. d'établir dans la Défenſe qu'il a publiée des Canons des Apôtres. Il veut même que le Pape Innocent I. en ait fait mention dans ſon Epître à Alexandre, Patriarche d'Antioche, qui avoit fini le Schiſme dans ſon Egliſe, comme il a été dit; & que ces Canons ſoient encore citez par le II. Concile General de Nicée. Le Cardinal Baronius ſemble être du même ſentiment. Mais à parler de bonne foy, il eſt difficile d'établir quelque verité ſur des choſes fort confuſes & incertaines. Vers l'an 253. on aſſembla un Synode à Antioche contre le Schiſme de Novatus. Demerrianus, Patriarche de cette Egliſe, en recüeillit les Actes. Ce Demerrianus étant mort en 260. Paul de Samoſate fut mis à ſa place, & publia ſes erreurs. Vers l'an 265. S. Gregoire Thaumaturge, Evêque de Neocéſarée, S. Athenodore, Evêque de Pont, Helenus de Tharſe, Hymenée de Jeruſalem, Theotheenus de Ceſarée, & quelques autres Prélats, s'aſſemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samoſate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de ſe ſoumettre aux déciſions des Evêques Catholiques; mais on connut bien-tôt que ſes ſentimens n'étoient pas ſinceres. En 270. les Evêques s'aſſemblerent encore à Antioche. Ils firent entrer dans leurs Aſſemblées un
Malchion. ſçavant Prêtre, qui confondit dans une diſpute reglée ce Patriarche Heretique, & découvrit à la vûë des Prélats le venin de l'Hereſie, que cet ennemi de la Divinité & de l'Eternité de Jeſus-Chriſt vouloir déguiſer. Ce même Prêtre fut encore choiſi pour écrire au nom du Concile l'excellente Lettre Synodale, que nous avons dans Euſebe, &
Denys. qui eſt adreſſée au Pape, & à Maxime, Evêque

d'Alexandrie. Cependant Paul fut dépoſé, & Domnus I. fut mis à ſa place. Vers l'an 335. Euſebe de Nicomedie, Euſebe de Ceſarée, Patrophile de Schytopolis, Theodote de Laodicée, & quelques autres Prélats Heretiques, s'étant trouvez à Antioche, en revenant de Jeruſalem, accuſerent le ſaint Patriarche Euſtathius de divers crimes, pour avoir occaſion de le dépoſer, parce qu'il s'oppoſoit à la propagation de leurs erreurs & de leur Doctrine. Non ſeulement ils l'accuſerent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais ayant encore gagné à prix d'argent une proſtituée, ils la firent venir dans leur Aſſemblée, pour y ſoutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Euſtathius. La ſuite fit connoître aſſez avantageuſement l'innocence du ſaint Prélat; car cette malheureuſe femme étant tombée malade, découvrit la calomnie: Et cependant les Heretiques condamnerent Euſtathius comme adultere; & peu de tems aprés, il fut envoyé en exil. Quelque tems aprés, en 341. 90. Evêques, ſelon S. Athanaſe, ou 95. ſelon S. Hilaire, des Provinces de Syrie, de Phenicie, de Paleſtine, d'Arabie, de Meſopotamie, de Cilicie, d'Iſaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithinie, s'aſſemblerent à Antioche, & y celebrerent un Concile. Les principaux de ces Evêques étoient Euſebe de Nicomedie, qui avoit uſurpé le Siege de Conſtantinople, Dianée de Ceſatée, Placille d'Antioche, Theodore d'Heraclée, & divers autres partiſans de l'Arianiſme, & dévoüez au même Euſebe. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Occident, ni aucune perſonne de la part du Pape. Jules. Divers Evêques Catholiques refuſerent d'y venir, & entre autres S. Maxime de Jeruſalem, qui connut que les Euſebiens avoient quelque deſſein qui ſeroit funeſte à l'Egliſe. Ils commencerent par prononcer une Sentence de dépoſition contre S. Athanaſe, & lui donnerent même pour ſucceſſeur Gregoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Aprés cela,

ils firent une Profeſſion de Foy, dont S. Athanaſe & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis, n'étant pas ſatisfaits de cette Confeſſion de Foy, le long ſejour qu'ils firent à Antioche, leur donna occaſion d'en dreſſer une ſeconde, à laquelle S. Hilaire a voulu donner un bon ſens. Quelque tems aprés, Theophrone, Evêque de Tianes dans la Cappadoce, en publia encore une troiſiéme dans le même Concile, & les Euſebiens l'approuverent par leurs ſignatures. Caſſien rapporte un autre Symbole d'Antioche, dreſſé par les Catholiques; car le Fils y eſt reconnu conſubſtantiel au Pere. On ne ſçauroit pourtant dire en quel tems il a été compoſé. Outre tous ces Formulaires, le même Concile d'Antioche fit encore quelques Reglemens pour la Diſcipline de l'Egliſe, & ils ſont compris dans les 25. Canons qui nous en reſtent encore: Mais il y en a de ſi purs & de ſi ſaints, qu'on doute avec raiſon qu'ils viennent de perſonnes auſſi deſtituées de l'Eſprit de Dieu, que l'étoient les Euſebiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé enſemble les Canons de divers Conciles d'Antioche, ainſi qu'il eſt arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont pluſieurs ont été confondus ſous un même nom. Quelque tems aprés ce Concile, c'eſt-à-dire l'an 344. ſelon le Cardinal Baronius, ou ſelon d'autres, au commencement de l'an 345. les Euſebiens donnerent de nouvelles marques de leurs inquietudes, & s'aſſemblerent encore en Synode à Antioche, où ils dreſſerent un Formulaire, rapporté par S. Athanaſe & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident; mais les Evêques le rejetterent, déclarant qu'ils ſe contentoient du Symbole de Nicée. En 357. Eudoxe s'étant emparé du Siege d'Antioche, fit tenir un Concile, qui autoriſoit la Doctrine des Anoméens, dont il étoit compoſé. L'Empereur Conſtance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361. un nouveau Concile, dans lequel il avoit deſſein

deſſein de faire condamner la Doctrine de la Conſubſtantialité. Mais les Evêques demanderent qu'avant toutes choſes, on donnât un Paſteur à l'Egliſe d'Antioche. S. Melece fut élevé ſur ce Siege Patriarchal. Les Ariens le croyoient à eux ; mais ils ſe trompoient. Ce grand Prélat ſe déclara hautement pour la Conſubſtantialité. Il la prêcha devant Conſtance même ; & ce zele offença tellement ce Prince, qu'il l'envoya en exil environ 30. jours aprés ſon élection. Enſuite cet Empereur fit établir en ſa place Euzoïus, un des fameux compagnons d'Arius. Cependant les Ariens firent un Formulaire ſelon leur coutume ; & puis craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la Divinité du Fils de Dieu, ils lûrent la même Confeſſion de Foy, qu'ils avoient autrefois dreſſée à Conſtantinople, & ſe retirerent chacun chez ſoi.

Aprés tous ces malheurs, l'Egliſe joüit de quelque repos ſous Jovien, en 363. & S. Melece prit occaſion d'aſſembler un Concile à Antioche. Il s'y trouva 27. Evêques, où tous, d'un commun accord, prirent la réſolution de préſenter à l'Empereur une Lettre, par laquelle ils confeſſoient la Conſubſtantialité du Verbe, & confeſſoient la Foy de Nicée. Ce qu'ils firent. Vers l'an 378. on celebra un nouveau Synode à Antioche, pour finir le Schiſme des Euſtathiens & des Meleciens. On y condamna auſſi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même deſſein de finir ce Schiſme dans une autre Aſſemblée de 383. dans laquelle on déteſta les rêveries des Maſſaliens. Dans un Synode de l'an 432. Jean, Patriarche d'Antioche, condamna les erreurs de Neſtorius, & ſe reconcilia avec S. Cyrille d'Alexandrie. Trois ans aprés, en 435. on examina dans un Concile les Ecrits de Diodore de Thrace & de Theodore de Mopſueſte. On en celebra un pour l'affaire d'Ibas d'Edeſſe, l'an 448. deux contre Pierre le Foullon, uſurpateur du Siege Patriarchal d'Antioche, vers l'an 475. & en

482. un, à l'élection de Calendion. C'eſt le dernier des Synodes aſſemblez en cette Ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarazins. Depuis que les Chrétiens l'eurent repriſe en 1098. on y tint un Concile, l'an 1142. Ce fut au ſujet de Rodolfe, nommé Mamiſtan. Il étoit François, du Dioceſe du Maus, & on l'avoit mis ſur le Siege d'Antioche aprés la mort de Bernard. Cette élevation le rendit extrêmement fier & préſomptueux. Il s'imagina qu'il ne lui ſeroit pas difficile de s'établir parfaitement dans cette Dignité. Il commença par s'élever contre le S. Siege, & à parler contre l'Egliſe Romaine, ſoutenant qu'elle n'avoit aucun avantage ſur celle d'Antioche. Le Cardinal Alberic, que le Pape avoit envoyé Legat en Orient, celebra ce Concile, dans lequel Rodolfe fut dépoſé, & mis dans un Monaſtere. Il n'y eut plus que ſix Patriarches aprés celui-ci, & le dernier fut en 1242.

Innocent II.

Epoque d'Antioche. Le P. Petau & le P. Pagi.

Quant à l'Epoque d'Antioche, dite auſſi l'Ere des Seleucides, c'eſt une methode de compter les années, dont quelques Hiſtoriens ſe ſont ſervis, & entre autres Evagre. Cette Epoque commençoit par l'Automne, 49. ans avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, en l'année 705. de Rome, 700. de Nabonaſſar, & 4665. de la Periode Julienne. Ce fut auſſi la premiere année de la liberté de la Ville d'Antioche.

Laodicée de Syrie.

La principale Ville de Syrie, aprés Antioche, étoit Laodicée, qui eſt une Ville maritime au pied du Mont Liban, bâtie par Seleucius, qui avoit auſſi été Fondateur d'Antioche & d'Apamée. Quelques-uns diſent que pluſieurs Conciles ont été tenus dans cette Ville, mais c'eſt à Laodicée de Phrygie, Province de l'Aſie Mineure, dont nous avons fait mention. Cette Ville eſt bien diminuée de ce qu'elle étoit, depuis qu'elle eſt entre les mains des Infideles, qui y font profeſſion de la Religion Mahometane. Il y a auſſi pluſieurs Ar-

meniens, dont nous avons parlé, & dont nous parlerons encore.

Seleucie, autre Ville de Syrie, avec Archevêché. Quelques-uns la prennent pour une Ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphilie, avec Evêché, Suffragant d'Antioche. S. Paul y établit la Foy. Seleucie de Syrie.

Il y a encore une autre Ville de Syrie, appellée Seleucie, avec Evêché, Suffragant d'Apamée. La Religion dominante de cette Ville, aussi-bien que des autres, est la Mahometane.

Aprés leur description, & avoir fait connoître l'état auquel est la Religion presentement, il resteroit de faire voir celui des lieux circonvoisins. Les dernieres Relations portent que trois Peres Jesuites Missionaires étant arrivez à Mardin, Ville située sur le bord du Tygre, au pied de la Montagne de Sangare, Païs des Jasidies, ils y ont trouvé quantité de Catholiques Syriens, Armeniens & Nestoriens, qu'un Prêtre Syrien, mort depuis quelques années, Disciple d'un Pere Jesuite, avoit gagnez à Dieu, lesquels ont eu une extrême joye de les voir, & les ont priez instamment de ne les point abandonner. Relations du 15. May 1681. Le P. Rideau de Laon.

Les Peuples, appellez aujourd'hui Curdes, dont nous avons déja parlé, sont répandus dans une partie de la Syrie, dans toute la Mesopotamie, l'Assyrie, la petite Armenie, jusques dans les confins de Perse & de la grande Armenie. Ils sont ou Mahometans, ou Jasidies. Les Curdes Mahometans sont gouvernez par des Emirs ou Princes, dont il y en a 30. au Païs circonvoisin de Diarbekir, qui sont assez Souverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. L'adultere passe chez eux pour un monstre. Le meurtre & l'assassinat y sont facilement pardonnez; mais le larcin y est défendu. Ils reçoivent presque toute sorte de Religions, & estiment fort celle des Chrétiens. Ils ont des Emirs jusqu'à la Curdes Mahometans.

Ville d'Aiſan, & juſqu'à ſix journées de Diarbekir, és environs duquel, il y a un grand nombre de Chrétiens Neſtoriens, Jacobites & Armeniens, tous ſans ſecours ſpirituel.

Curdes Jaſidies. Les Curdes Jaſidies ſont de cinq ſortes; les Dacenies, Sachelies, Caledies, Dennedies & Errans, qui ſont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de Religion; car ils adorent ou ils reſpectent, comme ces anciens Heretiques, le Démon & Jeſus-Chriſt; & cette union bizarre fait leur propre caractere. Il y en a parmi eux qui adorent le Soleil, & on les appelle Cham Sies, qui veut dire Adorateurs du Soleil. Jaſidies ſignifie Diſciples de Jeſus, du mot *Aiſa*, qui veut dire Jeſus en Langage Turc, & Jaſide en Turc. Ils different des Manichéens, en ce qu'ils confeſſent la Divinité de Jeſus-Chriſt. Ils reconnoiſſent, avec l'origine qu'il a du Pere Eternel, ſa naiſſance de Meyreme, c'eſt-à-dire de Marie, qu'ils honorent comme Mere Vierge, rien ne les charmant davantage, & rien n'étant plus uſité dans leur Langue, que les noms de Jaſid & de Meyreme.

Dacenies. Les Dacenies ne ſont éloignez de Mouſtol, qui eſt la nouvelle Ninive, que d'une demie journée. Ils reçurent les commencemens du Chriſtianiſme le jour même de la Deſcente du S. Eſprit, & ſont nommez dans l'Ecriture Syriaque & Chaldaique, entre les Nations qui furent préſentes à l'accompliſſement de ce grand myſtere de l'Egliſe naiſſante; car la traduction du mot *Parthi*, qui eſt dans le 2. Chapitre des Actes des Apôtres, eſt en Syriaque *Kerades*, qui ſignifie *Curdes*: Et ce ſentiment general des Syriens & des Chaldéens eſt fondé ſur l'Hiſtoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été fondé par des fugitifs de la Scythie. Cet Empire s'étant étendu dans l'Aſſyrie juſques dans la Caramanie, ſoumit à ſes Loix les vaſtes Païs de la Meſopotamie. Les Jaſidies ſont donc venus des Parthes, & particuliérement ces Aſſy-

tiens, appellez Dacenies, qui reçurent les lumieres de la Foy de S. Thadée, dont ils ont chez eux comme un Temple, qui eſt l'unique de toute la Secte, & le terme de tous les pelerinages. Ils y ont un grand nombre de lampes allumées, pour honorer la memoire de ce grand Apôtre, qu'ils appellent en leur Langue, *Cheié Adi*, comme l'Arabe dit *Tadai*.

Tous les Jaſidies, qui prirent la veritable Religion de cette ſource dans la Meſopotamie & dans quelques autres Provinces, ont en veneration ce nom *Adi*, & n'ont point de terme plus familier aprés celui de *Jaſid* & de *Meyreme*, que celui de *Cheié Adi*. Les Dacenies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïſſent les Mahometans; & comme ils ont l'humeur fort guerriere, & le courage des Parthes, quelques-uns d'eux ont dit pluſieurs fois que ſi les Francs venoient en leur Païs, ils éleveroient la Croix ſur leurs têtes, & embraſſeroient leur Religion.

Les Jaſidies Sachelies ont leur demeure au Mont Sangare, qui contient environ trois journées de chemin. Ils ſe ſoutiennent d'eux-mêmes, & vivent ſans crainte dans cette Montagne, qui leur ſert de Forteresſe, & à l'abri des Turcs, auſquels ils ne payent aucun tribut. Ce Peuple eſt Chrétien d'origine, & François d'inclination. C'eſt à ces Peuples qu'un Pere Jeſuite eſt allé porter l'Evangile. Jaſidies Sachelies. Le P. Nau.

Les Jaſidies Dennedies ſont les Païſans des Curdes, dont quelques-uns demeurent à une journée de Mardin, & prés d'une ſource, qui forme à une journée de-là, le Fleuve Chobar, memorable pour la viſion qu'y eut le Prophete Ezechiel. Il y a encore de ces Païſans Dennedies en la Terre de Serouge, à une demie journée de l'Euphrate, au-delà du Biré, où ſe voyent les reſtes de l'Egliſe du ſçavant Evêque Jacques de Serouge, ſurnommé le Docteur, qui a laiſſé aux Chaldéens & aux Sy- Jaſidies Dennedies.

riens de rares Ouvrages, dignes de l'un des principaux Maîtres de l'Egliſe Chaldéenne. Ces Peres Jeſuites en ont une partie à Alep, qui fait un tres gros Volume. Les Grecs de ce tems ont de la jalouſie contre ce ſaint Evêque; mais toutes les autres Nations Chrétiennes, Heretiques & Catholiques l'ont en veneration, & liſent ordinairement ſes Livres dans leurs Egliſes. Il vivoit immédiatement aprés le Concile de Chalcedoine, qu'il approuve & défend dans toutes ſes propoſitions.

Caledies. Les Caledies ſont au deſſus de Diarbekir, prés d'Heſou, Païs des Curdes; & comme c'eſt la Nation des Larrons, ils ſe trouvent en pluſieurs endroits de la Syrie & de la Meſopotamie. On croit que ce ſont les Aſſaſſins, ſi renommez dans l'Hiſtoire des Croiſades. Ces bandes de Brigands qui ſuivent en ce tems-ci les Caravanes, ſuivoient les Pelerins dans les autres ſiecles. Auſſi voit-on encore aujourd'hui leur Château au deſſus de Tortoſe, où la petite Egliſe de Nôtre-Dame, bâtie durant ſa vie, & conſervée juſqu'à preſent, attiroit la devotion des Chrétiens, & ſervoit de paſſage à ceux qui alloient en Jeruſalem.

Jaſidies Errans. Enfin les Jaſidies Errans, que les Turcs appellent Couchar, ſont parmi les autres Jaſidies ce que les Turcomans ſont parmi les Turcs. Ce ſont des Paſteurs, qui marchent au milieu de leurs troupeaux avec des armes pour les défendre. Ils vont depuis Mouſtol, juſqu'à Arzerum, dans l'eſpace de 25. journées de chemin. Ils paſſent ſouvent auprés du Mont Achout, où il y a plus de deux mille maiſons d'autres Jaſidies, c'eſt-à-dire vingt mille grottes, qu'ils habitent, comme des bêtes, ſans Religion, ni d'autre connoiſſance que celle de Jaſid, qu'ils reverent, & du Diable, qu'ils craignent comme le grand principe du mal. Ces Jaſidies Errans ont rencontré quelques veſtiges du Paradis terreſtre, à trois ou quatre journées d'Arzerum, dans une Terre appellée Bengevil, c'eſt-à-dire

Mille Fontaines. Il n'eſt rien au monde plus charmant que ce lieu : Cependant ce Paradis n'eſt que pour des Jaſidies Errans, qui adorent le Diable. Celui, qui par un eſprit de charité, ſuivroit ces pauvres Paſteurs, trouveroit lui-même un Paradis, & les mettroit enſuite en un autre infiniment plus ſouhaitable.

Les Jaſidies adorent donc le Démon, ſuivant le ſentiment de tout l'Orient ; du moins leurs petits tambours, avec leur maniere de danſe dans les actions les plus ſolemnelles de leur devotion nocturne, font concevoir d'eux une tres méchante idée. Quand les enfans des Turcs & des Arabes les rencontrent dans les rües de leurs Villes avec leurs habits tout noirs & le turban qu'ils portent, ils leur jettent des pierres, & crient aprés eux : *Que Dieu confonde le Diable.* On peut dire de ces Peuples ce que S. Methodius diſoit des Origeniſtes, qu'ils ſont les Défenſeurs & les Avocats du Diable. Ils croyent qu'il ſe reconciliera avec Dieu, & ne peuvent ſoufftir qu'on le maudiſſe, dans la crainte qu'ils ont de ſa colere.

Les plus modérez d'entre eux, qui ne le cherchent pas pour ami, ne le veulent point pour ennemi ; & il y auroit un tres grand danger pour celui qui oſeroit le maudire en leur préſence. Un puiſſant Cham Sié, Chef de Nation, nommé Magdo, aux pieds duquel un de ces Peres Miſſionnaires a couché pendant trente jours, à terre, dans une Caverne, pour le convertir, a enfin renoncé à l'adoration du Soleil, & à toute la Secte des Cham Siés. Il veut être baptiſé avec tous ceux de ſon parti. Le P. Beſſon.

Le fameux Dello, Chef des Larrons, & le Scheik ou Prélat Docteur, appellé Soüard, qui préſide au ſpirituel de ces Voleurs, & qui eſt auſſi le grand Supérieur de tous les Moines Jaſidies de la Meſopotamie & de l'Aſſyrie, gemiſſent de ce qu'aprés pluſieurs Ambaſſades, ils ne peuvent ob-

Le P. Nau. tenir deux ou trois Miſſionaires. C'eſt où l'un de ces trois Peres eſt allé.

Relat. du mois d'Octobre 1682. Ce Pere donc, aprés avoir eu la conſolation, à ſon retour de France en Syrie, de faire établir à Alep un Patriarche d'Antioche Catholique pour la Nation des Syriens, qui s'étend dans tout l'Orient (ce qui eſt d'une extrême conſéquence pour la converſion d'une infinité d'Heretiques & de Schiſmatiques) porta plus loin la Prédication de la Foy, dans le fond de la Meſopotamie & dans le Curdeſtan, aux Curdes Jaſidies, qui ſont depuis pluſieurs ſiecles, dénuez de tout ſecours, & qui ayant conſervé quelque connoiſſance du vrai Dieu, qu'ils continüent d'adorer, adorent en même tems le Soleil & le Diable. Ce Pere étant entré dans le Païs, fut rencontré avec ſa Compagnie de quelque troupe de voleurs, qui leur prirent tout; de telle ſorte qu'ils furent obligez de retourner à Maredin, Capitale de Meſopotamie, d'où ils étoient partis. Y étant arrêtez, ils réunirent à l'Egliſe un tres grand nombre d'Heretiques & de Schiſmatiques de toute ſorte de Sectes & de Nations; & ce Pere ayant été obligé d'y reſter pour l'abondante moiſſon qui s'y préſentoit, il fit paſſer chez les Jaſidies d'autres Peres. On a eu avis qu'il cultivoit cette autre nouvelle Miſſion avec tout le zele imaginable, & qu'il y avoit des diſpoſitions tres favorables à quantité de converſions.

Or le grand progrés que faiſoit ce Pere qui étoit reſté à Maredin, ayant allumé la fureur des Heretiques, on alla avertir le Bacha ou Gouverneur, qu'ils établiſſoient une nouvelle Egliſe publique, ſans en avoir la permiſſion du Grand Seigneur.

Quoi que les Officiers Turcs euſſent été juſques-là favorables à ces Peres, le Cadi, ſoit par l'eſpérance de leur rançon, ſoit que les Heretiques l'euſſent gagné par quelques preſens, donna auſſi-tôt ſes ordres pour les arrêter. On alla chez

eux, où l'on trouva douze Catholiques, qui écoutoient l'Evangile. On les mit tous dans des cachots, & on leur déclara qu'ils n'en ſortiroient que par le moyen de ſix cens écus pour eux, & de cinq cens pour les douze Catholiques. Ils y ſont reſtez trois mois entiers, ſouffrans leurs peines conſtamment. Cette nouvelle s'étant répandüe, un Eccleſiaſtique, qui n'a point voulu être connu, a envoyé ſix cens écus pour délivrer les Miſſionaires. Une action ſi pleine de charité, eſt d'un grand exemple; & ceux qui ſont en pouvoir de rendre à Dieu une partie du bien qu'il leur a donné, ne peuvent le faire plus utilement qu'en ces ſortes de rencontres.

La derniere Relation que j'ai pû recouvrer de l'état de la Religion de quelques endroits de la Syrie, eſt d'une Miſſion de deux Peres Jeſuites du côté de Tripoli de Syrie. Comme les Chrétiens de ces quartiers-là ne ſont vûs de leurs Paſteurs que deux ou trois fois l'année, parce qu'étant là parmi les Turcs dans des Métairies ſeparées les unes des autres, & éloignées des Villages, ils ne peuvent pas aiſément faire venir des Prêtres, ni en aller chercher; ils manquent preſque toûjours d'inſtruction & de conſolation ſpirituelle: Ce qui fait qu'encore que la plûpart ne ſoient ni ſi miſerables, ni ſi pauvres que ceux des Montagnes qui tirent vers le Midi, ils ſongent à ſe retirer de là, aimant mieux, diſent-ils, être malheureux parmi les Maronites, qui ſont ſous la Domination d'un Gouverneur Chrétien, que d'être à leur aiſe dans les Métairies des Infideles. Le premier Village où ces Peres arriverent, s'appelle Safra. Il y avoit un Curé, & environ 15. ou 20. maiſons. Aprés les avoir inſtruits de toutes les choſes qui regardoient leur ſalut, ils ſe rendirent à une Métairie, à une lieüe & demie de là, qui n'étoit compoſée que de chétives Cabanes. Ils employerent encore là leurs charitez. Le lendemain, ils allerent

Relat. du mois de Novembre 168.

à un Bourg, nommé le Bail, ſur le rivage de la Mer, & là ils aſſemblerent tous les Païſans des lieux circonvoiſins dans la Chapelle du Bourg, & dans une aſſez belle Egliſe, qui eſt pourtant profanée par les Turcs, qui s'en ſervent comme d'une écurie. Enſuite ils prirent le chemin des Montagnes, & arriverent à Edde, à Gaſſe & à Bentael. Ce ſont des petits Villages ruinez, où demeurent les Chrêtiens, & où il y a des Egliſes, qui paroiſſent anciennes; mais elles n'ont rien de rare, & ſont bâties fort groſſierement.

Ce qu'il y a de plus remarquable ſur ces Montagnes, c'eſt le nombre prodigieux de Monaſteres ruinez & de Chapelles, dont les reſtes font voir la pieté des anciens Chrêtiens. Le Carême, que ces bonnes gens obſervent en ces lieux-là, eſt bien different du nôtre. Ils commencent à jeûner dés le Lundi, ſans uſer ni de beurre, ni de lait; mais tous les Samedis, toutes les Fêtes & Dimanches de Carême, ils ne jeûnent point: ils font ſeulement abſtinence de viande, de beurre & de laitage; & depuis Pâques, juſqu'à la Pentecôte, ils font toûjours gras, ſans faire aucune abſtinence ni le Mercredi, ni le Vendredi, qui ſont les deux jours d'abſtinence qu'ils font dans la ſemaine tout le reſte de l'année. Ce que nous faiſons en Occident le Vendredi & le Samedi. Mais ce qu'il y a de plus rigoureux, c'eſt que les gens de ce Païs-là ne mangent jamais avant quatre heures aprés midi, & n'oſent même boire une goutte d'eau avant ce tems, à moins qu'ils ne ſoient malades à l'extrémité Les enfans commencent à jeûner regulierement à l'âge de ſix à ſept ans. Il y a des Religieux dans quelques Convens Maronites, qui gardent l'ancienne coutume de l'Egliſe, qui eſt de ne manger qu'aprés le Soleil couché. Et la principale devotion des Religieuſes du Païs eſt de demeurer deux jours, & quelquefois trois, ſans manger aucune choſe. Le Patriarche, les Evêques & les Re-

ligieux ſont maigre toute leur vie, ſi ce n'eſt lors qu'ils ſont dangereuſement malades ; encore quelques-uns aiment-ils mieux mourir, que de manger de la viande. Outre le jeûne que les Maronites obſervent dans le même tems que nous faiſons ici le Carême, ils ont encore trois abſtinences comme les Grecs. Nous en avons déja parlé. Pendant ces abſtinences, ils ne mangent ni viande, ni beurre, ni lait ; & comme ils ſont extrêmement pauvres, la plûpart d'entre eux ſe trouvent réduits au pain ſec, qu'ils trempent dans l'huille, ou dans l'eau. Pluſieurs jeûnent auſſi durant le tems de ces abſtinences ; mais ce ſont jeûnes de devotion. Ils ſont tres exacts dans cette pratique, & c'eſt la plus conſidérable vertu du Païs. Ils ont beaucoup de fermeté dans la Foy, & une veneration particuliere pour le Pape : Auſſi, quand on leur en montre quelque Bulle, ils la baiſent, & la mettent enſuite ſur leur front & ſur leur tête, pour marque de leur reſpect. On en voit peu parmi eux qui ſe faſſent Turcs, au lieu que les Grecs font profeſſion du Mahometiſme à la moindre occaſion qu'ils en ont. Il y a quelques années qu'un Archevêque Maronite s'embarqua, pour aller demander à Sa Sainteté la confirmation du Patriarchat des Maronites, deſquels il menoit avec lui trois jeunes garçons, pour les inſtruire & les élever au College de Rome. Ils furent tous pris par les Corſaires de Tripoli. L'Archevêque, & deux de ces enfans furent rachetez d'abord, & remis en liberté. Les Infideles garderent le troiſiéme, & firent tout leur poſſible pour l'obliger à renier ſa Foy. Mais il leur réſiſta avec un courage pareil à celui des Martyrs ; & les Turcs déſeſperant de le pervertir, prirent la rançon que Sa Sainteté envoya pour lui, & le laiſſerent aller à Rome.

Cette fermeté fait voir que s'il y avoit de quoi entretenir un plus grand nombre de Miſſionaires, pour cultiver les Chrétiens de ce Païs-là, on y

feroit de grands fruits, & que les charitez de ceux qui assistent les Missions du Levant, ne peuvent être plus utilement employées. Ces Peres allerent ensuite à Hoquel, puis à Bije, à Ayn, à Eglaya, à Galboum, à Chamat, à Hubalin & à Maed. Ensuite ils visiterent les Chrétiens de Forgal, de Matiebail, de Bisderfel, de Keferrhai & de Regarta. Ils trouverent beaucoup d'ignorance dans tous ces Villages, & s'arrêterent dans ce dernier plus que dans les autres, à cause du grand concours de Chrétiens qui s'y assemblerent de toutes parts, pour y venir entendre la Messe. Parmi les Chrétiens de ces Païs-là, il y en a quelques-uns, qui pour être éloignez des Pasteurs, tiennent beaucoup plus du Turc, que du Chrétien. C'est pourquoi, quand il passe quelque Prêtre dans leur Canton, ils se disent Chrétiens en secret; & quand le Turc, qui fait l'office de Pasteur, vient aussi les visiter, ils se déclarent Turcs, & lui font un present comme ils en font au Curé.

Deux ou trois journées au delà de Regarta, vers le Septentrion, il y a une Nation, appellée les Kesbiens, c'est-à-dire les Adorateurs des Chiens. Ces Peuples ont un mélange de toute sorte de Religions, & beaucoup de disposition à recevoir la nôtre; mais ils n'oseroient en faire une profession publique, parce qu'ils sont sous la Domination des Turcs. Le manque de bien des choses empêcha les Missionaires d'aller de ce côté-là. Ils prirent leur route vers le Levant, & continuant leur Mission parmi les Chrétiens des Montagnes du Liban, ils visiterent ceux de Kafelhaoura, d'Evieba, & de plusieurs autres Villages & Hameaux, & arriverent enfin à Cannubin, où le Patriarche des Maronites, comme dit est, fait sa résidence Ils en furent tres bien reçus. Il les conduisit dans un Monastere, & leur en fit considérer le dedans & le dehors. Il est situé dans le fond d'une vallée affreuse, qui s'enfonce d'une maniere à faire peur,

Cannubin, demeure du Patriarche des Maronites.

entre deux montagnes tres élevées, & fort voiſines l'une de l'autre. L'Egliſe eſt tres obſcure, & n'eſt percée que d'un côté. Il y a quatre ou cinq chambres aſſez ſombres.

Ils partirent le lendemain pour aller aux Cedres du Liban. Ils marcherent aſſez long-tems entre ces montagnes, où ſe voyent ces ruiſſeaux, qui ſe précipitent du haut des rochers, *qua fluunt impetu de Libano*. On voit dans cette vallée pluſieurs grottes dans le roc, où pluſieurs Solitaires ont autrefois mené une vie, qui tenoit moins de l'homme, que de l'Ange. Elles ſont maintenant abandonnées, à cauſe de la tyrannie des Turcs, qui regnent en ce lieu-là. Il y en a encore deux ou trois qui ſont habitées. Ils entrerent dans une, où étoit mort depuis peu de tems en odeur de ſainteté ce Gentilhomme Provençal, dont nous avons déja parlé. Il avoit une grande connoiſſance des Langues Orientales, & s'y étoit perfectionné dans un voyage qu'il fit à Conſtantinople. Sa pieté l'engagea à viſiter la Terre Sainte, & ſon inclination & l'étude des Livres ſacrez lui fit choiſir la retraite du Mont Liban, afin de s'y appliquer avec moins de diſtraction. Il y vêcut dans une penitence continuelle. L'Hiſtoire de ſa vie a été imprimée à Paris & à Aix en Provence. M. de Chateüil.

Aprés que ces Peres eurent viſité les autres Montagnes des Cedres, & d'autres oppoſées à celles-ci, ils viſiterent les Chrétiens de pluſieurs Villages, ſur le chemin d'Antoura, où ils ſe rendirent au bout de ſix ſemaines de Miſſion.

Nous parlerons des Jacobites, en traitant de la Religion de la Meſopotamie, où leur Patriarche réſide, de même que des Neſtoriens en Chaldée, & des Armeniens en Armenie. Il ſuffit de dire qu'il y en a pluſieurs dans les Villes & les Villages de Syrie; & quoi qu'ils ſoient ordinairement pauvres, il ſe trouve beaucoup de familles riches de cette Secte en Alep, qui y trafiquent.

De la Religion de la Terre Sainte.

LA Paleſtine ou Terre Sainte, Province de Syrie, eſt comme dans le centre du Monde, entre l'Arabie & le Liban, qu'elle a au Levant, le Deſert de Pharan & l'Egypte au Midi, la Mediterranée au Couchant, & la Phenicie au Nord. Elle eſt dite Paleſtine des Paleſtins, que l'Ecriture appelle Philiſtins, qui l'ont habitée. On l'appelloit auparavant Terre de Chanaan, de Cham, fils de Noé. Ayant été conquiſe par les Iſraëlites, ſous la conduite de Joſué, elle eut nom Iſraël, Terre de Promiſſion, Terre Sainte, parce qu'elle étoit la demeure du Peuple de Dieu, & que le Fils de Dieu l'a ſanctifiée par ſa naiſſance, par ſes miracles, par ſes prédications & par ſa mort. Sa longueur eſt d'environ 64. lieuës, depuis Dan, juſqu'à Berſabée, & ſa largeur de ſeize, depuis le Jourdain, juſqu'à la Mediterranée. On la diviſe en Judée, Idumée, Samarie & Galilée. Le Jourdain la partage en deux. Elle a été comblée de toute ſorte de benedictions.

La Galilée. Il y a deux Galilées, la Superieure ou Galilée des Gentils, qui eſt celle qui commence au pied du Mont Liban, & s'étend juſqu'à Saphet. Elle contient les Tribus d'Aſer & de Nephtali. Ses principales Villes ſont Cinach, Cades, Nephtali, Ceſarée, Philippine, Saphet, Capharnaum. La Galilée inferieure commence à Saphet, va juſqu'aux Montagnes de Gelboé, tenant toute la Mer Tiberiade, & finit aux Montagnes de Zabulon. Elle contient les Tribus de Zabulon & d'Iſſachar. Ses principales Villes ſont Nazareth, Nain, Salem, Bethulie, Tiberiade, Cana, Sephoris, Bethſaida. Les Montagnes ſont Gelboé, Hermon, Thabor.

L'Idumée. La ſeconde Province de la Terre Sainte eſt l'Idumée. Ses Villes plus memorables ſont Biblis, Barut, Botrus ou Patrou. Ces trois ſont hors la Terre de Promiſſion. Les autres Villes ſont Si-

don, Tyr, Ptolemaïde, Caipha & Sarepta. Elle contient entierement la Tribu d'Aſer; & une partie de celle de Zabulon.

La troiſiéme Province eſt la Samarie. Elle contient une des Tribus de Manaſſé, & une partie de celle d'Ephraim. La Samarie.

La Paleſtine eſt la quatriéme partie de la Terre Sainte, & la plus ſpacieuſe Contrée, commençant aux Montagnes d'Ephraim. C'eſt cette Contrée, qu'on appelle à preſent Judée, parce qu'elle contient la Tribu de Juda, qui eſt la plus grande de toutes les autres. Elle renferme encore les Tribus de Benjamin, de Dan & de Simeon. La Paleſtine.

La Paleſtine a trois Ports de Mer, Jaffa, Gaza & Aſcalon. Ses autres Villes plus memorables ſont Ramatha, Lidda, Bethléem, Emaüs, Ebron, Azotus, Jericho, leſquelles du tems des Chrétiens étoient Evêchez, & la ſainte Cité de Jeruſalem, la Metropolitaine de toutes, & la demeure des Rois du Païs. Les divins myſteres qui ſe ſont operez en cette Contrée, lui donnent une réputation bien plus grande que celle des autres. Elle a été de tout tems celebre par les grands miracles devant & aprés nôtre Seigneur; comme ſa naiſſance, ſa vie & ſa mort, & autres merveilles qui y ſont arrivées; comme le paſſage à ſec du Fleuve du Jourdain par les Enfans d'Iſraël, lors du retour de leur captivité, & par Elie ſur ſon manteau; la Mer morte, où abîmerent les Villes de Sodome & Gomorre, pour punition de leurs crimes. Ebron, que les SS. Peres choiſirent pour leurs ſepultures, comme les Patriarches Abraham, Iſaac & Jacob; le Champ Damaſcene, où fut créé Adam; Bethulie, où Judith tua Holopherne; Nazareth, où l'Ange ſalua la Vierge, & annonça qu'elle concevroit du S. Eſprit, Jeſus; Bethléem, où il eſt né; le Fleuve Jourdain, où il a été baptiſé; le Mont Thabor, lieu de ſa Transfiguration; la Mer Tiberiade, où il commanda aux vents; Batſeda, où

furent multipliez les cinq pains & deux poiſſons ; Capharnaum, renommé pour un nombre infini de miracles, qui y ont été faits ; Bethanie, où fut reſſuſcité le Lazare ; la Vallée de Joſaphat, pour y être le ſepulchre de la Sainte Vierge ; le Château d'Emaus, où les Pelerins reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain ; Sichem, où eſt le puits de Jacob, en Samarie, ſur lequel nôtre Seigneur s'aſſit, en convertiſſant la Samaritaine ; & en la même Samarie étoit autrefois le Siege des Rois d'Iſraël, établi par Jeroboam, & à preſent les ſepultures de S. Jean, d'Eliſée & d'Abdias, Prophetes ; Jeruſalem la Sainte, où nôtre Seigneur a voulu ſouffrir & mourir pour ſauver les hommes ; où ſe voit ſon ſepulchre : & mille autres lieux, qui ſont par tout ce Païs choiſi de Dieu, & à preſent preſque abandonné des Chrétiens par la fureur Mahometane.

Ce Païs de la Terre Sainte fut diviſé en douze parties ou Tribus des Enfans d'Iſraël, lors qu'ils s'en rendirent les Maîtres.

Tribu d'Aſer.

Seydon.

Et pour commencer par celle d'Aſer, Seyde ou Seydon, Ville de la Phenicie, la plus belle aprés celle de Jeruſalem, il y a un Conſul pour le Roy de France, qui y adminiſtre la Juſtice aux Marchands de la Chrétienté. Il s'y voit une Chapelle, qui ſert de Paroiſſe, où les Religieux Recollets de la Ville de Jeruſalem font toutes les fonctions Curiales, celebrent la Meſſe, font l'Office Divin, & prêchent l'Avent & le Carême publiquement, l'Egliſe ouverte comme en France, par la faveur du Roy Tres-Chrétien. Pendant que les Chrétiens poſſedoient la Terre Sainte, cette Ville étoit un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Tyr, anciennement Ville Royale. C'eſt ordinairement un Maronite qui en eſt Evêque ; auſſi les Maronites y ont-ils une Chapelle, les Grecs une Egliſe, les Juifs une Synagogue, & les Turcs quatorze Moſquées. Les Idolâtres y adoroient les Idoles de

Baal, d'Aſtaroth & d'Aſtarten, auſquelles Salomon ſacrifia, pour plaire à ſes femmes. En 1250. S. Loüis prit cette Ville ſur les Sarazins, la rétablit, & demeura en la poſſeſſion des Chrétiens juſqu'en 1289. que les Sarrazins la reprirent. En 1517. Soliman I I. s'en empara ; & en 1608. l'Émir Feccardin, Prince Druge, s'en rendit Maître, en payant quelque tribut au Grand Turc. En 1633. Amurath I V. la reprit ſur cet Emir avec tout ſon Païs.

Prés de Seydon, eſt un petit Oratoire des Turcs, uſurpé ſur les Chrétiens. C'eſt le lieu où étoit nôtre Sauveur, lors que la Cananée le pria de guerir ſa fille.

Sarepta, à deux lieües de Seydon, eſt auſſi de cette Tribu. Ce fut où Dieu envoya le Prophete Elie à la veuve, pour multiplier le peu de farine & d'huille qu'elle avoit ; de quoi elle, ſon fils & le ſaint Prophete, furent ſuſtentez pendant trois ans & demi que la famine fut en cette Contrée. Pendant que les Chrétiens étoient en poſſeſſion de la Terre Sainte, Sarepta étoit un Evêché. Ce n'eſt plus à preſent qu'un Bourg habité de Mores. Sarepta.

La Ville Royale de Tyr, ſi recommandable dans l'Ecriture Sainte, eſt de cette Tribu. C'a été une des plus nobles & des plus fortes Villes de cette Contrée, où le Roy Hiram faiſoit ſa demeure, lors que Salomon l'envoya prier de lui donner de ſes Sujets, pour aller avec les ſiens couper & abattre les cedres & les cyprez du Mont Liban, pour bâtir le Temple de Jeruſalem ; en recompenſe de quoi, Salomon lui donna vingt Villes, & lui envoya des bleds, le terroir de Tyr n'étant pas abondant en froment. S. Paul y prêcha ſept jours, & la convertit à la Foy Chrétienne. Origene y eſt mort. Elle fut priſe ſur les Chrétiens par les Infideles en 1289. Lors que les Chrétiens la poſſedoient, c'étoit un Archevêché, qui avoit pour Suffragans les Evêchez de Barut, de Sidon, de Tyr.

Sarepta, de Ptolemaide ou Acre, de Caipha & de Porphire. Il n'y a preſentement ni Egliſes, ni Chrétiens, mais ſeulement une Moſquée de Turcs. Le Puits d'eau vive & admirable à boire, dont il eſt parlé aux Cantiques, eſt à une lieüe de Tyr. L'eau monte juſqu'en haut, & en ſort par la bouche avec grande abondance.

Conciles de Tyr.

Les Ariens, qui n'oſoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée, s'efforcerent de la renverſer, par la perſecution qu'ils firent ſouffrir aux Prélats Orthodoxes, & principalement à S. Athanaſe. Ils l'accuſerent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'Empereur Conſtantin le Grand fit aſſembler un Concile à Tyr en 335. Les Prélats dévoyez s'y trouverent les plus puiſſans; & quoi que ce ſaint Athanaſe ſe fût aſſez juſtifié des crimes dont on l'accuſoit, il fut pourtant condamné, privé de ſon Evêché, & banni d'Alexandrie. Ibas d'Edeſſe, accuſé par quatre de ſes Prêtres de ſoutenir les erreurs de Neſtorius, fut abſous dans un Concile tenu à Tyr en 448. Quelques Prélats y tinrent un autre Synode en 518. dont nous avons les Actes dans une Epître qu'ils écrivirent.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre, eſt à neuf lieües de Tyr. Elle eſt de la Phenicie ou Judée, une des plus fortes Places de la Terre Sainte. Ce fut où Jonathas, frere de Judas Machabée, fut trahi, & mis à mort par Thryphon. Pendant que les Chrétiens la poſſedoient, c'étoit un Evêché. Les Chevaliers de Malthe, qui s'y retirerent quand les Turcs prirent Jeruſalem, en ont été Maîtres long-tems, & l'avoient rendüe imprenable. En 1281. ſous le Regne de Henry de Luſignan, Roy de Jeruſalem & de Chypre, un Roy des Sarazins l'ayant aſſiegée avec une Armée de deux cens vingt mille hommes, s'en rendit le Maître. Lors de la priſe de cette Ville, il y avoit dix-ſept Nations, qui avoient chacune un Chef, auquel elles obéïſ-

ſoient ; ſçavoir le Roy de Chypre, le Legat du Pape, les Chevaliers de Malthe, le Gouverneur pour le Roy de Naples, la Gendarmerie Françoiſe & Angloiſe, celle du Prince d'Antioche, du Comte de Tripoli, des Genois, des Florentins, des Piſans, des Armeniens & des Tartares.

La diviſion qui ſe mit entre ces Nations, fut en partie cauſe de la perte de cette Ville, dont il ne reſte qu'une triſte & pitoyable maſure. Il y reſte neanmoins une Chapelle, où quelques Religieux François de la Famille de Jeruſalem font l'Office Divin, & y celebrent la Meſſe auſſi librement qu'en France.

Les Grecs ont fait bâtir une Egliſe & un Monaſtere hors la Ville, prés du Port. Il eſt occupé par ſix Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile. Il ſe voit auſſi une Moſquée aſſez prés de là, deſſervie par trois Cheiques ou Prêtres Mahometans.

Toutes les autres Villes de cette Tribu ne ſont plus que Villages habitez de Mores.

Quant à la Ville d'Achſaph, qui étoit autrefois un Evêché, & celles de Gabala, Cades & Horma, ce ne ſont plus auſſi que Villages. Il y a quelques Juifs de Nation Eſpagnole, qui ſe ſont retirez d'Eſpagne en la Terre Sainte, pour vivre dans l'obſervance de la Loy Judaïque ; mais ils n'ont point là de Synagogue, & ils vont ſolemniſer le Sabat, & leurs autres Fêtes en la Ville de Saphet.

La Tribu d'Aſer eſt la plus habitée & la plus riche de toute la Terre Sainte.

Dans la Tribu de Zabulon, eſt la Ville de même nom, à deux lieües de Ptolemaide, qui eſt à preſent ruinée. A une lieüe & demie eſt Seſambre, d'où étoient les ſept Freres Machabées, qui furent martyriſez avec leur mere. Sainte Helene fit bâtir une Egliſe au lieu de leur maiſon, que les Mores ont réduite en Moſquée, quoi qu'ils ſoient en fort petit nombre en ce lieu ; car la plus grande Tribu de Zabulon.

partie des habitans ſont Grecs, qui y ont auſſi bâti une Egliſe.

Saphoury. A trois lieües de Zabulon, eſt la Ville de Saphoury, où S. Joachim nâquit, & où Sainte Helene fit bâtir une Egliſe au lieu de ſa maiſon. Cette Ville étoit un Evêché au tems que les Chrétiens la poſſedoient. Il n'y a preſentement pas un Chrétien, & il ne reſte plus de cette Egliſe que le Maître-Autel.

La Ville de Cana en Galilée, eſt à une lieüe de cette Ville. Ce fut où nôtre Seigneur fit voir le premier effet de ſa Toute-puiſſance, en changeant l'eau en vin. L'Egliſe qui fut bâtie où ce miracle ſe fit, eſt ruinée, auſſi-bien que la Ville.

Entre tous les lieux de cette Tribu, qui excitent Nazareth, davantage la pieté, eſt la Ville de Nazareth. Son nom ne lui a point été changé, comme à la plus grande partie des lieux de la Terre Sainte. Les Juifs, les Arabes, & tous les Chrétiens Orientaux l'appellent Nazareth, c'eſt-à-dire Fleur, nom qui ne lui a pas été donné ſans une ſignification myſterieuſe, puiſque de cette Ville eſt ſortie la tres ſainte & tres glorieuſe Vierge, appellée Fleur, *Ego flos campi, &c.* Ce lieu eſt un Paradis terreſtre pour ſa beauté. Ce fut en cette même Ville, où la Sainte Vierge reçut l'Ambaſſade de l'Incarnation du Verbe Divin. La maiſon où l'Ange ſalua la Sainte Vierge, & où elle demeura avec nôtre Seigneur & S. Joſeph, eſt au milieu de la Ville. Elle conſiſte en une ſale baſſe, dont une partie eſt de fabrique, & l'autre eſt taillée dans la pierre de la montagne. Les Anges ont enlevé & porté à Lorette cette maiſon, qui eſt faite de carreaux en forme de briques. Les fondemens en étant reſtez à Nazareth, on a bâti ſur iceux une Chapelle, qui ſe trouve de la même conſiſtance que celle de Lorette; ſçavoir 25. pieds de longueur ſur 11. de largeur, & 12. ou 13. de hauteur, avec une ſeule fenêtre, d'où elle tire le jour, & de la porte qui eſt

du côté de Jeruſalem. L'autre partie de la maiſon joignant celle-ci, eſt le lieu où l'Ange Gabriel la trouva, & lui annonça le myſtere de l'Incarnation. Il n'y a point de ſeparation entre la maiſon & la grotte, le tout n'étant qu'une Chapelle, où il y a quatre Autels; un de Sainte Anne, l'autre de S. Gabriel, qui ſont dans la maiſon; & les deux autres, de la Vierge & de S. Joſeph, ſont dans la grotte, où repoſe le S. Sacrement. Lors que Sainte Helene fit bâtir une Egliſe, qui environnoit cette maiſon, elle fit poſer deux colomnes de porphire, qui ſe voyent encore à preſent; l'une à la place où étoit la Sainte Vierge, quand elle conçut le Fils de Dieu; l'autre, où étoit l'Archange. Cette derniere eſt entiere; l'autre eſt rompüe par le bas, de la longueur de deux pieds. Le reſte, qui eſt d'environ onze pieds, demeure ſuſpendu en l'air, ſans qu'aucune choſe là ſoutienne. C'eſt aſſûrément un miracle continuel. Elle a été rompüe de la ſorte par les Arabes, qui penſoient qu'elle fût creuſe, & remplie d'or. Mais ſe voyant trompez, ils tomberent dans l'admiration de voir ainſi cette colomne en l'air, ne pouvant diſconvenir de ce miracle. Ce qui fait que ſans ceſſe les Mores & les Arabes, auſſi-bien que les Chrétiens du Païs, apportent leurs malades, pour les toucher à cette colomne, avec la plus grande devotion du monde, en donnant mille loüanges à la Sainte Vierge, lui adreſſant ces paroles en pleurant & ſoupirant: *O Vierge des Vierges! O Vierge Marie, Mere du Meſſie, priez pour nous, & nous donnez la ſanté!* Ils y envoyent auſſi leur linge & leurs vêtemens, qu'ils font toucher à cette colomne. Ils diſent qu'ils en reçoivent beaucoup de ſoulagement dans leurs infirmitez. Lors que Sultan Soliman ſe fut emparé de toute la Terre Sainte, Nazareth fut abandonné des Chrétiens, à cauſe de la tyrannie des Turcs, dont la malice fut ſi grande, qu'ils acheverent de ruiner ce ſaint lieu, comblant auſſi

les ruines d'immondices & de fumier, afin de faire perdre aux Chrétiens la memoire de ce lieu. Neanmoins la Providence ne voulant point que cette demeure ſacrée reſtât plus long-tems dans la profanation, par l'impieté de ces Barbares, ſuſcita les Religieux Recollets de travailler au rétabliſſement & à la décoration d'un lieu ſi auguſte En effet en ayant obtenu la permiſſion de l'Emir Fecardin, aſſez affectionné pour les Chrétiens, lequel s'étoit emparé de cette Place & de toute la Galilée, ils y bâtirent en 1620. une Chapelle avec un Convent, ſur les anciennes ruines de cette maiſon, afin d'entretenir la devotion des Pelerins, & la ſainteté de ce lieu, où il y a toûjours dix ou douze Recollets, la plûpart François.

On voit auſſi en cette Ville une Moſquée, qui ſert aux Mores habitans, laquelle a été bâtie ſur un fond qui appartenoit à S. Joſeph : Ce qui a été reconnu par tradition. Il n'y a que 200. Feux à Nazareth, tant de Mores, que de Grecs. L'on voit prés de Nazareth, le précipice dont il eſt parlé par les Evangeliſtes, dans lequel les Juifs voulurent jetter nôtre Seigneur, qui pour s'échapper d'eux, les ébloüit tellement, qu'il paſſa au milieu d'eux. Sainte Helene a auſſi bâti une Chapelle à cet endroit, où les Recollets vont ſouvent dire la Meſſe.

Montagne de Thabor. Le Mont de Thabor eſt auſſi dans la Tribu de Zabulon, à trois lieües de Nazareth, dans le Champ d'Eſdrelon. C'eſt ce Mont, qui a autrefois ſervi de Trône de gloire au Fils de Dieu, lors qu'il ſe transfigura. Les Chrétiens y ont fait depuis trois petites Chapelles ſur le haut de la Montagne, en memoire de ce que S. Pierre avoit demandé à nôtre Seigneur qu'on y bâtît trois Tabernacles. Sainte Helene y a fait auſſi bâtir une magnifique Egliſe, qui a été depuis érigée en Evêché. Il n'eſt permis à aucun Chrétien d'aller au Mont de Thabor, qu'il ne ſoit accompagné de quelqu

Religieux de Nazareth, & des Recollets de la Maiſon de Jeruſalem, auſquels ſeuls le privilege d'y dire la Meſſe eſt réſervé. Ce qu'ils font deux fois l'année; ſçavoir, le ſecond Dimanche de Carême, lors que l'Egliſe chante l'Evangile de la Transfiguration; & le ſix Août, jour de la Fête: auſquels jours, tous les Religieux de Nazareth avec leurs Truchemens & les Chrétiens du Païs, vont la veille ſur cette Montagne, chanter Vêpres & Complies, & la Proceſſion, qu'ils font enſuite toute la nuit, en chantant des Hymnes & des Cantiques; & le matin, ils celebrent la Meſſe. Il y avoit ſur le ſommet de ce Mont de beaux édifices, qui ont été démolis par les Turcs; car depuis la Transfiguration de nôtre Seigneur, on y a bâti une belle Ville, mais qui eſt à preſent ruinée, & même inhabitée. Il y a un Village au pied de la Montagne, qui eſt habité par des Mores, à qui les Chrétiens payent une piece de 20. ſols, pour avoir la liberté de monter ſur le Thabor. Il n'y a point de Moſquée en ce lieu.

La Ville Epiſcopale de Tiberiade eſt de la Tribu de Zabulon, à ſept lieües de Nazareth, ſeiſe ſur le Lac de Geneſareth. Ses ruines, & le grand nombre de colomnes, & les reſtes des marques de ſon antiquité, font connoître que c'étoit une Ville ſuperbement bâtie. Dans ſes ruines, ſont reſtez des Mores & des Juifs de Nation Portugaiſe, qui ſe ſont retirez en ce lieu, pour vivre dans la Loy Judaïque. Ils ont pour Synagogue un magazin ſur la rive de ce Lac, où le jour du Sabat, ſe trouve un Rabin de Saphet, pour les inſtruire, & faire les ceremonies accoutumées. La Mer de Galilée, ou Mer Tiberiade, ou Lac de Geneſareth, ſont une même choſe. Elle eſt environnée de cinq Tribus, ſçavoir de celles de Manaſſé, de Gad, d'Iſſachar, de Zabulon & de Nephtali. Elle eſt pourtant de la Tribu de Zabulon. Son eau eſt extrémement douce & bonne, & ſon poiſſon different de Tiberiade.

tous ceux des autres Lacs. Elle avoit pluſieurs belles Villes en ſon rivage, ſçavoir Therachée, Tiberiade, Bethſaida, Capharnaum, Coroſain, Hippos, & autres, qui rendoient cette Contrée la plus agréable du monde. Nôtre Seigneur étoit ſouvent autour de cette Mer, comme il paroît par les merveilles qu'il y a operées.

Bethſaida. Bethſaida eſt une des plus petites Villes de cette Tribu, honorée de la naiſſance de S. Pierre, de S. André, de S. Jacques, & de S. Jean, qui s'y exerçoient à pêcher ſur la Mer de Galilée. Nôtre Seigneur y a fait pluſieurs miracles. Il ne reſte plus de cette Ville que des ruines, que quelques Mores ne laiſſent point d'habiter.

Château de la Magdelene. On voit auſſi entre cette Ville & Tiberiade, les reſtes du Château de la Magdelene.

Dothain. Dothain eſt une Ville fort ancienne de cette Tribu, en laquelle nâquit le Prophete Eliſée, qui eſt à une lieüe de ce Château. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores. La Ciſterne de Joſeph en eſt à une lieüe, à quinze pas du chemin qui conduit de Damas à Gaza. Elle eſt comblée d'immondices.

Bethulie. Bethulie eſt à une lieüe de cette Ciſterne. Ses grandes ruines font connoître qu'elle étoit belle. Des Juifs & des Mores y ont rebâti des maiſons.

La Tribu de Nephtali. La Tribu de Nephtali occupoit la plus grande partie de la Galilée des Gentils, environnée des Tribus d'Aſer, de Zabulon & de Manaſſé. C'étoit une Contrée des plus peuplées de la Terre de Promiſſion, comme il paroît par le nombre des Villes qu'elle contenoit, dont la premiere étoit Capharnaum, qui étoit la Metropolitaine de toute la Galilée, où nôtre Sauveur commença à publier les veritez de ſa Doctrine, qu'il confirma par pluſieurs miracles. S. Mathieu y faiſoit l'office de Banquier, quand nôtre Seigneur l'appella à l'Apoſtolat. Capharnaum ſignifie Ville de conſolation; mais autant qu'elle a été autrefois conſolée

Capharnaum.

par

par les bienfaits & les miracles que nôtre Seigneur y a faits, autant la peut-on dire à present desolée par les ennemis des Chrétiens : Car le Sultan Soliman la réduisit en cendres, n'y ayant plus que quelques familles de Mores qui en habitent les ruines.

Depuis cette Ville, jusqu'au Pont de Jacob, le long du Jourdain, est la Region des Decapoleos, c'est-à-dire la Contrée des dix Villes, parce qu'il y avoit autrefois dix Villes de la Tribu de Nephtali : mais il n'en reste rien. Decapoleos.

Saphet, autre Ville de cette Tribu, a été plusieurs fois prise & ruinée, tant par les Chrétiens, que par les Mahometans. C'étoit autrefois le sejour de la Reine Esther. Ce n'est maintenant qu'un Bourg, qui est sous la Domination du Bassa de Damas. Il y peut avoir cent ménages de Mores, & deux cens de Juifs, de toutes les Nations de la Terre, qui s'y retirent, à la persuasion de leur Rabin, qui leur fait croire que c'est maintenant le tems, que le Messie, qu'ils attendent, y doit naître. Et de fait, il s'y assembla en 1630. plus de deux mille Juifs à la Pentecôte. Saphet.

Au dessous de Saphet, étoit la Ville de Nephtali, qui étoit un Evêché du tems des Chrétiens. Il y a peu d'habitans. Nephtali.

Les Villes de Jor & de Dan, de la Tribu de Nephtali, qui ne sont à present que des Villages habitez par des Druges, situez au pied du Mont Liban, d'où sortent des sources, qui font le Fleuve du Jourdain, qui est le plus celebre de tous les Fleuves de la Terre, parce que son eau a été honorée par le Baptême du Fils de Dieu, auquel elle a servi. Il retrograda & remonta contre son cours naturel, afin de donner passage aux Israëlites en la Terre de Promission. Elle guérit la lepre de Naaman Syrus ; & plusieurs autres merveilles, qui s'y sont operées, qui nous font voir que ce Fleuve est memorable. Jor & Dan.

Ceſatée. La Ville de Ceſarée eſt auſſi de cette Tribu. Elle eſt ſurnommée Philippine, pour la diſtinguer de celle qui eſt de la Tribu de Manaſſé, en Paleſtine. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores; & quoi que du tems des Chrétiens, ce fût un Evêché, il n'y a preſentement ni Chrétiens, ni Egliſes. Les Mores n'y ont pas même de Moſquées.

Lac de Moron. A deux lieües de Ceſatée, eſt le Lac de Moron, qui provient des eaux du Jourdain. Joſué donna prés de ce Lac cette ſanglante Bataille contre pluſieurs Rois des Cananéens, qui avoient plus de trois cens mille hommes, leſquels furent tous défaits par les Iſraëlites.

Pont de Jacob. Prés de ce même Lac, ſe voit un Pont, qui traverſe le Jourdain, pour paſſer de la Tribu de Nephtali à celle de Manaſſé. Il eſt appellé de tous les Orientaux le Pont de Jacob, parce que Jacob luita à cet endroit avec l'Ange de Dieu, lors qu'il venoit avec ſa famille de Meſopotamie, pour habiter la Terre de Promiſſion.

Montagne des Beatitudes. Dans cette Tribu, ſe voit auſſi une haute Montagne, où nôtre Seigneur ſe retiroit ordinairement, & où il enſeigna à ſes Apôtres la perfection de la Loy Evangelique, contenüe en huit Beatitudes; & c'eſt pour cela que cette Montagne a été nommée la Montagne des Beatitudes. Les Chrétiens de l'Orient croyent que ce fut à la deſcente de cette Montagne, que nôtre Seigneur fit ce fameux miracle des cinq pains d'orge & des deux poiſſons.

Lors que l'Egliſe fait memoire de ces divins myſteres, les Recollets de Nazareth vont ſur cette Montagne chanter l'Evangile, qui nous a enſeigne ces veritez. On y voit les ruines d'une Egliſe.

Tribu d'Iſſachar. La Tribu d'Iſſachar contenoit vingt-huit Villes, qui ne ſont plus que de petits Villages, mais qui ſont tous habitez.

Caipha. Caipha, qui en étoit une, à trois lieües de Ptolomaïde, dans la Phenicie, ſciſe au pied du Mont Carmel, étoit un Evêché, lors

que les Chrétiens étoient en Terre Sainte. Il s'y voit des Chrétiens, des Mores & des Juifs. Tous les Levantins appellent cette Ville Caipha, parce que Caiphe la fit rétablir & aggrandir. C'eſt un Port de Mer. Le Mont Carmel, qui eſt auſſi dans cette Tribu, a environ trois lieües de longueur ſur une de largeur. On y voit la grotte du Prophete Elie, où les cinquante Soldats du Roy Ochoſias furent brûlez par le feu du Ciel. On voit ſur cette Montagne les ruines d'une Egliſe que Sainte Helene avoit fait bâtir en l'honneur de la Sainte Vierge, qui eſt la premiere de l'Ordre des Peres Carmes, qui prennent leur nom de ce Mont Carmel. Le Mont Armont eſt encore de cette Tribu, à deux lieües de celui de Thabor. La Tradition porte que ce fut ſur cette Montagne que la Magicienne d'Endor fit paroître devant Saul l'Eſprit du Prophete Samuel. Il s'y voit une Moſquée, que les Mores y ont fait bâtir.

Mont Carmel.

Mont Armont.

Au pied de ce Mont, eſt la Ville de Naim, en ruines, dans leſquelles il y a environ cent familles de Mores fort ſauvages. Entre ce Mont & celui de Gelboë, où Saül fut défait, eſt l'endroit où Melchiſedech fit ſon Sacrifice. La pierre ſur laquelle il l'offrit, eſt dans la Chapelle des Abyſſins ſur le Mont de Calvaire.

Naim.

Gelboë.

Eſdrelon eſt une petite Ville de cette Tribu, bâtie au pied d'une montagne, dans le Champ Magnum, qui a pris le nom de cette Ville, qui n'eſt plus qu'un Village habité de Mores, qui y ont une petite Moſquée. Dans ce Champ, qui a plus de huit lieües de longueur ſur quatre de largeur, les Juifs ont rendu pluſieurs Combats contre pluſieurs ſortes de Nations. Ce fut où Judas, Roy de Juda, fut tué d'un coup de fléche à la Bataille contre Nachar, Roy d'Egypte, & où Joram, Roy d'Iſraël, fut tué par Jehu. Le Torrent de Ciſſon paſſe au milieu de ce Champ. Il eſt de la Tribu de Zabulon, qu'il ſepare de celle d'Iſſachar. La Ville

Eſdrelon.

Torrent de Ciſſon.

Aphec Royale d'Aphec, qui eſt auſſi dans cette Tribu, n'eſt plus maintenant qu'un Hameau de vingt ou trente maiſons, auſſi bien que la Ville de Gelboë, qui eſt au pied des Montagnes.

Tribu de Manaſſé. Auparavant de parler de la Tribu de Manaſſé, il faut ſçavoir que Joſeph eut deux portions pour ſa Tribu; une au delà du Fleuve du Jourdain, dans le Royaume de Bazan, & l'autre au deçà, entre la Tribu d'Ephraim, & celle d'Iſſachar. Et

Ceſarée en Paleſtine. c'eſt dans celle-ci que la Ville de Ceſarée en Paleſtine, ſe rencontre, laquelle Herode Aſcalonite aggrandit & fortifia, par le Commandement d'Auguſte. Cette Ville étoit autrefois ſi peuplée, que dix ans auparavant la venüe de nôtre Seigneur, s'y étant faite une ſedition, il y eut plus de vingt mille Juifs tuez. S. Paul fut priſonnier deux ans en cette Ville, en prêchant l'Evangile. Elle a été détruite la derniere fois, il y a 400. ans.

Quand les Chrétiens ſe furent rendus Maîtres de la Terre Sainte, ils firent bâtir en cette Ville une magnifique Egliſe, à la maiſon où demeuroit le Centenier Corneil, lors que S. Pierre le baptiſa; laquelle, depuis la ruine de Jeruſalem, fut la Metropolitaine de toute la Paleſtine. Pluſieurs Evêques y ont vêcu en ſainteté de vie, comme il paroît par le Martyrologe Romain, qui fait auſſi memoire de pluſieurs Martyrs, qui y ont répandu leur ſang pour Jeſus-Chriſt. Les divers ſaccagemens qu'elle a ſoufferts, tant par les Mahometans, que par les Chrétiens, la font paroître dans un ſi pitoyable état, qu'il ne ſe découvre rien de ſon premier luſtre, n'y ayant ni Egliſe, ni Chrétien, mais ſeulement quelques Mores & quelques Juifs, qui ſont logez dans des pauvres maiſons.

Antipatris. Entre Ceſarée & Jaffa, eſt la Ville d'Antipatris, bâtie par Herode Aſcalonite. Cette Ville fut priſe par Baudoüin, qui la fit fortifier, & l'érigea en Evêché; & depuis elle fut miſe en la puiſſance des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem: puis elle a été

ruinée par les Sarrazins. Ce n'eſt plus à preſent qu'un gros Village, habité par des Mores, des Juifs & des Grecs, qui y ſuivent leur Religion.

A deux lieües de cette Ville, étoit la Ville Royale de Jeſraël, où il n'y a pas plus de deux cens maiſons, tant de Mores, que de Juifs, qui y profeſſent auſſi leur Religion. Jeſraël.

La Tribu d'Ephraim, ſecond fils de Joſeph, étoit entre celles de ſon frere Manaſſé & de Benjamin, occupant la plûpart de la Samarie, & un peu de la Paleſtine. Toute cette Contrée eſt ſous la Domination d'un Prince Arabe, qui paye tribut au Grand Seigneur. La Ville de Samarie, de cette Tribu, ſi celebre dans l'Ecriture, a toûjours été le ſejour des Rois d'Iſraël. C'eſt de cette Ville que la Secte des Juifs, nommez Samaritains, a pris le nom, dautant que c'étoit là où ils faiſoient leurs Sacrifices & leurs Ceremonies, comme les Juifs en Jeruſalem. Elle eſt aſſiſe ſur le Mont Gariſim, éloignée de douze lieües de Jeruſalem. Ce fut en cette Ville que S. Jean-Baptiſte fut décapité par Herode. Une Egliſe magnifique y fut autrefois bâtie en l'honneur de ce ſaint Patriarche, au lieu où il fut décapité, laquelle a été détruite par les Mahometans; & des démolitions, les Mores ont bâti une Moſquée au même endroit de l'Egliſe. Et quoi que cette Ville ne ſoit plus que ruines, il s'y trouve des Samaritains, des Mores & des Grecs, qui y ſuivent leur Religion. Ils payent tribut à ce Prince Arabe, dont nous venons de parler. Tribu d'Ephraim. Samarie.

L'ancienne Ville de Sichar ou Sichem, eſt à deux lieües de Samarie. Ce fut là où Abraham vint habiter par l'ordre de Dieu, aprés qu'il l'eut tiré de l'Ur des Chaldéens. Le Patriarche Jacob y demeura auſſi aprés lui, avec toute ſa famille, lors qu'il ſortit de Meſopotamie, de chez Laban, ſon beaupere. Du tems des Chrétiens, c'étoit un Evêché. Preſentement il n'y a ni Egliſe, ni Catho- Sichar.

liques: Auſſi n'eſt-ce plus qu'un Bourg, habité par des Mores, des Grecs & des Samaritains, qui profeſſent tous leur Religion en particulier, & ſont ſous la Domination de ce même Prince. Cette Ville de Sichem eſt comme le cœur de la Terre de Promiſſion, abondante en toute ſorte de biens.

Puits de Jacob. Hors les ruines de cette Ville, ſe voit le Puits de Jacob. Les Chrétiens l'appellent le Puits de la Samaritaine, où nôtre Seigneur allant de Galilée en Jeruſalem, s'arrêta, pour demander à boire à la Samaritaine. Proche de là, eſt auſſi le Champ de Joſeph, qu'il acheta cent agneaux des enfans de Hemor, pere de Sichem.

Au pied du Mont Gariſim, ſe voit une Santoüerie ou Oratoire d'un Hermite Turc, que la Tradition du Païs porte être le lieu, où Joſué dreſſa un Autel de pierre, pour offrir un Sacrifice, aprés qu'il eut pris la Ville de Haï, & pendu le Roy de cette Ville.

Mont Ephraim. A trois lieües de là, eſt le Mont Ephraim, qui a une lieüe de longueur, ſur lequel eſt la Ville de Thamathſara, où eſt le ſepulchre de Joſué dans une Moſquée. Il y a quelques Juifs & quelques Mores, qui ſuivent chacun leur Religion.

Rama. La Ville de Ramatha ou Rama, qui eſt auſſi de cette Tribu, à dix lieües de Jeruſalem, eſt à preſent ſans portes, ni murailles, quoi qu'elle ſoit fort peuplée de Chrétiens Schiſmatiques, de Juifs, de Mores & de Turcs, qui profeſſent tous leur Religion particuliere. Il y a onze Moſquées de Turcs, dont les deux plus grandes étoient anciennement des Egliſes conſacrées à Dieu; l'une, ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, paroiſſant comme une Egliſe Cathedrale; l'autre, ſous le titre des quarante Martyrs; toutes deux hors la Ville. Leurs tours, où étoient les cloches, paroiſſent tres belles. Il ſe voit encore une Moſquée hors la Ville, dans laquelle eſt le ſepulchre de Simeon le Juſte, qui circoncit nôtre Seigneur,

Joſeph d'Arimathie, qui le deſcendit de la Croix, étoit de cette Ville, auſſi-bien que Nicodeme, qui étoient allez enſemble à Jeruſalem, pour celebrer la Fête de Pâques, lors que nôtre Seigneur fut crucifié. La maiſon de ce dernier ſaint Perſonage ſe voit dans cette Ville, que le dernier Philippe de Bourgogne, ſurnommé le Pieux, acheta. Il y fit bâtir une Chapelle, laquelle a été depuis donnée aux Religieux de S. François de la Maiſon de Jeruſalem, qui y ont bâti depuis quarante ans un Convent, pour recevoir ſeulement les Pelerins, qui viennent de la Chrétienté en Jeruſalem; auſſi n'y a-t-il qu'un Pere Cordelier qui le gouverne, & un Frere: mais il y a pluſieurs Marchands François, qui y demeurent comme dans un lieu d'aſſûrance & de défenſe contre les Arabes, & autres ennemis. Cette Ville eſt aſſez peuplée, & ſous la puiſſance du Baſſa de Gaza. Il y a un Cady, qui releve de celui de Jeruſalem. C'eſt lui qui ordonne de toutes les choſes qui concernent la Loy; & lors que les affaires ſont de conſequence, elles ſe terminent par le Cady de Jeruſalem.

A une lieüe de Rama, eſt la Ville de Lidda, qui eſt encore de la Tribu d'Ephraim. Elle étoit une des onze Toparchies ou Principautez de la Terre de Promiſſion. Ce fut en cette Ville que S. Pierre guérit un Paralytique: à l'occaſion de quoi, du tems des Chrétiens, les Souverains Pontifes érigerent ce lieu en Evêché. Les Grecs poſſedent maintenant l'Egliſe dédiée à S. George, qu'ils prétendent être le lieu de ſon martyre; auſſi y conſervent-ils ſon Chef, qui eſt leur plus précieuſe Relique. Ce lieu eſt la devotion de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Il y a toûjours dix ou douze Caloyers ou Religieux Grecs, qui y officient. Cette Ville n'eſt plus qu'un Bourg. Lidda.

Quant à la Tribu de Benjamin, ce n'a pas été ſans un effet de la Divine Providence, que cette Contrée, qui eſt des plus petites de la Terre de Tribu de Benjamin.

Promiſſion, fut donnée à Benjamin, douziéme fils de Jacob, qui veut dire Enfant de douleur, qui eſt ſouvent comparé à nôtre Sauveur, qui entre toutes les poſſeſſions des Enfans d'Iſraël, a choiſi celle de Benjamin, pour le porter vif, mort & glorieux. Et comme Jeruſalem eſt la Ville, qui, ſur toutes les autres, a eu cet honneur d'être arroſée de ſon Sang précieux, & par conſequent la plus glorieuſe, non-ſeulement de cette Tribu, & de toute la Terre de Promiſſion, mais auſſi de tout le Monde; je commencerai à traiter de cette Tribu par cette Sainte Cité, qui me ſervira de centre, pour traiter des autres lieux & des myſteres contenus dans l'étendüe de la Tribu de Benjamin.

De la Sainte Cité de Jeruſalem.

CEtte Cité a été appellée Sainte, en conſidération des divins myſteres qui s'y ſont operez. Les éloges que nous en voyons dans l'Ecriture, émanez du S. Eſprit, font bien voir quelle eſtime Dieu a voulu que nous en ayons, l'ayant choiſie pour être le ſejour des Patriarches, la demeure des Prophetes, l'habitation des Anges, le Trône où la Divinité s'eſt repoſée, le Propitiatoire où le Fils de Dieu, aprés le Sacrifice non ſanglant de ſon précieux Corps & de ſon Sang, offert en l'Inſtitution adorable de l'Euchariſtie, a été immolé par le Sacrifice ſanglant de la Croix, pour le rachat de tous les hommes: Auſſi cette ſainte Ville eſt-elle reverée de toutes les Nations. Elle eſt ſituée en un lieu haut & élevé; de ſorte que de quelque côté qu'on y vienne, il faut toûjours monter. C'eſt auſſi le lieu le plus éminent de la Terre de Promiſſion; & ce n'eſt pas ſans raiſon que les Evangeliſtes parlent ſi ſouvent de monter en Jeruſalem. Elle étoit bâtie ſur quatre Montagnes; ſur le Mont de Sion, qui eſt au Midy, que David choiſit pour ſa demeure, & où Salomon fit bâtir

ſon Palais ; la ſeconde eſt le Mont Aera ; la troiſiéme fut appellée Moria, à l'Orient, ſur laquelle ce Roy fit bâtir le Temple ; & la quatriéme, de Gion, à l'Occident : mais elles ſont ſi bien applanies, que l'on y va commodément, ſans s'appercevoir qu'on monte, ou qu'on deſcende. Quoi qu'elle ſoit de la Tribu de Benjamin, elle étoit neanmoins de la Tribu de Levi, & Metropolitaine de toutes les Villes Sacerdotales, ſi peuplée, que du tems de David, il y avoit trente-ſix mille Prêtres occupez au miniſtere du Temple ; & l'on remarqua, lors qu'elle fut aſſiegée & priſe par Tite, l'an 72. de Jeſus-Chriſt, qu'il y mourut pendant le Siege de quatre mois, onze cens mille perſonnes, & quatre-vingt-dix-ſept mille, qui furent priſes & menées captives : & puis elle fut brûlée & raſée, comme nôtre Seigneur l'avoit prédit. Et ce qui peut faire voir que cette Ville ſurpaſſoit en gloire toutes celles de la Terre, c'eſt que depuis qu'elle fut bâtie, juſqu'à ce qu'elle fut détruite par Tite, elle demeura en ſa perfection 2177. ans, & 300. ans dans ſa deſtruction : Aprés lequel tems, les Chrétiens la rétablirent de nouveau, & les Sarrazins l'occuperent : & enſuite Godefroy de Boüillon la prit, puis les Arabes ou Sarrazins ; & maintenant c'eſt le Grand Turc qui en eſt le poſſeſſeur. Elle eſt aujourd'hui d'un tiers plus petite qu'elle n'étoit du tems de nôtre Seigneur ; car le Mont Sion eſt hors la Ville : De ſorte qu'elle occupe le bas du Mont de Sion, le Mont d'Aera, celui de Moria, & le Calvaire, qui fut mis dans la Ville, lors que Sultan Soliman la fit fermer comme elle eſt à preſent. Elle a 4500. pas de circuit. Elle eſt la plus belle de toute la Terre Sainte, & celle qui a plus d'apparence de Ville ; mais elle n'eſt pas fort peuplée, n'y ayant pas à preſent plus de quatorze ou quinze mille ames, en y comprenant les Turcs, Mores, Arabes, Chrétiens Latins, Grecs, Armeniens, Neſtoriens, Syriens,

Abyſſins, Cophtes & Juifs, qui y ſuivent leur Religion particuliere. Il y a douze belles Moſquées, quoi que la plus grande partie des Mahometans aillent faire leurs prieres & leurs ceremonies au Temple. Le Temple de Salomon eſt au plus bas de la Ville ſur le Mont de Moria, qui eſt celui ſur lequel Abraham avoit mené ſon fils pour l'immoler. Salomon employa pour la conſtruction de ce Temple, cent quatre-vingt-trois mille deux cens Ouvriers, l'eſpace de ſept ans; ce qui fait croire, que c'étoit la merveille des merveilles du Monde. Il fut détruit par Nabuchodonozor 441. ans aprés qu'il fut bâti: Puis Zorobabel le fit rebâtir; & 586. ans aprés, il fut derechef brûlé par Tite. Ce fut en celui-ci que nôtre Seigneur fut trouvé prêchant à l'âge de 12. ans, où il chaſſa les Vendeurs & les Banquiers, & où il écrivit du doigt en terre, pour délivrer la femme adultere. Quant à celui qui ſe voit à preſent, il a été bâti par les Turcs ſur le lieu où étoit le *Sancta Sanctorum* de celui de Salomon, qui eſt ſur la partie Orientale du Mont de Moria. On entre par un Parvis, où il y a douze portes, chacune étant comme une voûte de dix ou douze pas, où ſont quatre ou cinq lampes; ce qui ſert d'Oratoire aux Mahometans, lors que le Temple eſt fermé. La plus belle de toutes ces portes eſt celle, qui s'appelloit *Porta Specioſa*, où S. Pierre guérit un Paralytique. Celle qu'on appelle *Porta aurea*, eſt remarquable, en ce que les Turcs tiennent que Jeruſalem leur ſera ôtée par les Chrétiens, & que ce doit être par cette porte qu'ils doivent entrer. Ils l'ont fait boucher, tant pour cette raiſon, que parce que c'eſt la plus proche du Temple, & qu'ils craignent que quelque Chrétien n'entre par-là au Temple, ou au Parvis, qu'ils diſent avoir été ſanctifié de quarante mille Prophetes & de leur Mahomet; & que ſi un Chrétien y entroit, quelques prieres qu'il fît en ce lieu, Dieu ne man-

queroit pas de l'exaucer, quand même ce seroit de mettre Jerusalem entre les mains des Chrétiens. C'est pourquoi, outre la défense qui est faite aux Chrétiens, non-seulement d'entrer dans le Temple, mais même dans le Parvis, sur peine d'être brûlez vifs, ou de se faire Turcs, ils y font une garde exacte. Ce Temple est enrichi de toute sorte de marbre dehors & dedans, & de plusieurs sortes d'ouvrages. On y voit aussi sept mille lampes, qui brûlent depuis le Jeudi, Soleil couché, jusqu'au Vendredi midi; & tous les ans, un mois durant, dans le tems de leur Romadan, qui est leur Carême. Dans le milieu du Temple, est une petite tour de marbre, où se met le Cady tous les Vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures, que durent, tant leurs ceremonies & leurs prieres, que les expositions qu'il fait sur les principaux points de l'Alcoran. Le plus bel édifice aprés ce Temple, est celui de la Sainte Vierge, qui y demeura depuis l'âge de trois ans, qu'elle y fut présentée par Sainte Anne & S. Joachim, jusqu'à ce qu'elle épousa S. Joseph. Anne la Prophetesse y demeura aussi. Ce lieu est en grande veneration parmi les Turcs, où leurs femmes vont faire leurs devotions.

Mont de Sion.

Prés des ruines du Palais de David, sur le Mont de Sion, est un tres beau Convent, où les Religieux de S. François ont demeuré plus de cent ans; mais il leur fut ôté par les Turcs en 1559. lors que la Ville fut fermée, comme elle est presentement, les Turcs n'ayant pas voulu faire la dépense d'enfermer ce Convent dans la Ville, parce que c'étoit le seul édifice qui s'y rencontroit. Ils en chasserent depuis ces Religieux, jugeant que ce lieu étoit de défense, & que les Chrétiens s'y retirant, pourroient s'en servir contre la Ville. Ils furent obligez de se retirer dans la Cité, où ils sont à present; & ce Convent, au lieu duquel on a élevé une Mosquée, est occupé par des Prêtres

Turcs avec leurs femmes & leurs enfans, qui en ont tout-à-fait banni ces Religieux de S. François. Neanmoins, à la priere d'un Ambaſſadeur du Roy de France, les Pelerins ont la liberté de viſiter les lieux Saints, qui s'y voyent moyennant dix ſols, que ces Santons exigent de chacune perſonne. En ce Convent du Mont de Sion, qui eſt un des plus beaux lieux de Jeruſalem, ſont deux petites Egliſes; l'une bâtie ſur les fondemens de cette grande ſalle, où nôtre Seigneur fit la Cene avec ſes Apôtres, à qui il lava les pieds, où il inſtitua le S. Sacrement de l'Autel, & où, aprés ſa Reſurrection, il s'apparut, les portes étant fermées, & y envoya le S. Eſprit, qui deſcendit ſur la Vierge & ſur ces mêmes Apôtres. Ce ſacré Cenacle eſt à preſent une Moſquée de Turcs. Dans une ſalle baſſe joignant ce lieu, ſont les ſepulchres de David, de Salomon, de Joſaphat & de quelques autres.

A quelques jets de pierre de là, prés le Torrent de Cedron, au pied du Mont Olivet, eſt une grotte, où nôtre Seigneur ſua ſang & eau, où il fit ſa priere, & où il fut livré par Judas. Tous les Mercredis Saints les Religieux de S. François de Jeruſalem ne manquent point d'aller dire la Meſſe en ces lieux, & d'y faire des actions pieuſes & de devotion. Joignant ce lieu, eſt le ſepulchre de la Sainte Vierge, qui eſt une Egliſe ſous terre, aſſez proche de la Porte S. Eſtienne, & preſqu'à l'entrée de la Vallée de Joſaphat; & aſſez prés de là, eſt une petite Chapelle, qui renferme les ſepultures de S. Joachim & de Sainte Anne, & à main gauche, celles de S. Joſeph & de S. Simeon. Dans la Chapelle du ſaint ſepulchre de la Vierge, il n'eſt permis qu'aux Religieux Latins d'y dire la Meſſe, qu'ils celebrent tous les Samedis. Derriere ce ſepulchre, eſt la Chapelle des Grecs; & à main droite, eſt une Moſquée, & à gauche, une Chapelle, qui eſt aux Jacobites. Les Armeniens & les

Abyſſins en ont auſſi dans cette Egliſe de la Sainte Vierge.

Le Mont Olivet eſt un des plus hauts qui ſoit autour de Jeruſalem, ayant plus d'une lieüe & demie de circuit. Il a la Vallée de Joſaphat & le Jardin de Getſemani à ſon pied, à l'Occident, & à l'Orient, Bethphage. Il y avoit anciennement ſur ce Mont un Temple, où l'on adoroit l'Idole d'Aſtaroth; mais depuis, les ſacrez myſteres qui s'y ſont operez, l'ont rendu autant recommandable que venerable. On y voit l'endroit d'où nôtre Seigneur monta glorieux dans le Ciel, au jour de ſon Aſcenſion, où il eſt reſté dans le roc le veſtige d'un de ſes pieds imprimé. Mont Olivet.

Sainte Helene y fit bâtir une magnifique Egliſe, qui a été détruite par les Mahometans. Il n'en reſte que la clôture des murailles; mais il y a toûjours une petite Chapelle, qui renferme ce ſacré veſtige, qu'on a ceint de trois pierres de marbre rondes. Un Santon eſt toûjours dans une niche, pour garder que qui que ce ſoit ne marche ſur ce ſacré veſtige, lors que les Pelerins Turcs y vont faire leurs prieres. Les Religieux de S. François ont la liberté d'y aller tous les jours, & d'y accompagner les Pelerins. La veille de l'Aſcenſion, le Gardien de Jeruſalem, avec tous ſes Religieux & ceux de Bethléem, & tous les Chrétiens de la Contrée, y vont faire leurs devotions, & y paſſent la nuit en prieres, & faiſant des Proceſſions ſur la Montagne. On y dit auſſi la Meſſe ſur un Autel portatif, qu'on poſe au deſſus du ſacré veſtige. Les Turcs, qui y vont faire leurs prieres, croyent, auſſi-bien que nous, que ce veſtige eſt de Jeſus-Chriſt, qui l'imprima, diſent-ils, s'enfuyant dans le Ciel, lors que les Juifs s'en voulurent ſaiſir, pour le faire mourir, conformément à la fauſſe Doctrine que leur Prophete leur a laiſſée. Ils ont proclamé ce lieu Moſquée, de peur que les libertins de leur Secte ne le détruiſiſſent,

pour la haine qu'ils portent aux Chrétiens. Prés la clôture de ce lieu, eſt une Moſquée, accompagnée d'une belle maiſon, qui ſert de Convent à quelques Dervis ou Santons, qui y vivent religieuſement ſelon leur Loy. Mahomet, Baſſa de Jeruſalem, avoit fait bâtir ce lieu, dans le deſſein de s'y retirer, pour y paſſer le reſte de ſes jours en Dervis; mais ſon deſſein fut prévenu de la mort, ayant eu la tête tranchée. Ce lieu ſert maintenant de Cimetiere aux Turcs de Jeruſalem, qui meurent en réputation de ſainteté. Un peu plus bas, eſt une grotte, où Sainte Pelagie fit penitence, & où elle fut inhumée. Les Turcs ont ce lieu en telle veneration, que ſi un Chrétien y entroit, il ſeroit contraint de ſe faire Turc, ou de ſouffrir la mort & le feu.

Le Mont des Olives.

Le Mont des Olives, qui eſt au deſſus de ce Mont Olivet, eſt un petit lieu fort étroit, où il y a quelques oliviers, fermez d'une méchante muraille. C'eſt le lieu où nôtre Sauveur fut pris & livré aux Juifs par Judas. On y voit trois groſſes roches, où s'étoient mis les Apôtres Pierre, Jean & Jacques, pour dormir, pendant que nôtre Seigneur étoit en prieres. Un peu plus avant, eſt le Jardin de Getſemani.

La maiſon d'Anne le Grand Prêtre.

La maiſon d'Anne, Grand Prêtre, où nôtre Seigneur fut conduit, aprés qu'il fut apprehendé, eſt auſſi ſur le Mont de Sion. Il y a une Egliſe bâtie en cet endroit, ſur les fondemens de la ſalle où nôtre Seigneur fut interrogé. Les Armeniens en ſont en poſſeſſion, & d'un petit Monaſtere, où il y a quelques Religieuſes Hoſpitalieres, qui retirent les pauvres Pelerines, qui viennent d'Armenie. Cette Egliſe eſt ſous l'invocation des ſaints Anges. Le Palais de Caiphe, où nôtre Seigneur fut mené de celui d'Anne, eſt encore ſur ce Mont. C'étoit le lieu où s'aſſembloient les Princes des Prêtres & des Docteurs, pour juger de ce qui concernoit la Loy. De la ſalle où étoit l'Aſſemblée

Le Palais de Caiphe.

pour interroger nôtre Seigneur, & où il reçut tant de mépris & d'opprobres, Sainte Helene en fit faire une Egliſe, ſous l'invocation de S. Sauveur, qui eſt encore entiere. Sous l'Autel, eſt la pierre dont l'entrée du ſepulchre de nôtre Seigneur fut bouchée. Cette pierre fut priſe aux Religieux de S. François par les Armeniens, lors que ces Religieux furent tous menez priſonniers à Damas, il y a 80. ans.

Le Palais de Pilate, ſitué au plus bas lieu de Jeruſalem, tenant au Parvis du Temple de Salomon, eſt le lieu où nôtre Seigneur a été conduit de la maiſon de Caiphe. Pour monter dans ce Palais, il faut monter onze marches de pavé, qui ſont à la place de l'eſcalier ſaint, compoſé de vingt-huit marches, que j'ai vû à Rome à S. Jean de Latran. Palais de Pilate.

Le Prétoire, où nôtre Seigneur fut jugé à mort par Pilate, étoit une ſalle de douze pas de longueur. Il ſert maintenant de cuiſine au Baſſa. Le Prétoire.

A trente pas de la porte de ce Palais, eſt une Arcade, qui ſoutient une galerie, où il y a deux grandes fenêtres, qui regardent ſur la rüe. Ce fut par-là que Pilate fit voir nôtre Seigneur aux Juifs, étant couronné d'épines, & vêtu de pourpre. Et ce fut là que le Peuple cria : *Tolle, Tolle, Crucifige.* En memoire de quoi, les Chrétiens ont gravé ſur deux grandes pierres, qui ſont au deſſous de ces fenêtres, ces mêmes paroles : *Tolle, Tolle, Crucifige*, dont il ne ſe voit plus que *Tol, Tol*, le reſte ayant été rayé par les ennemis des Chrétiens. Les Pelerins & les Religieux ont l'entrée libre de ce lieu, en donnant quelque choſe à celui qui le garde.

Prés la maiſon de Pilate, ſe voit l'endroit où nôtre Seigneur a été flagellé & couronné d'épines. On en avoit fait une Chapelle ; mais depuis 1623. le Baſſa de Jeruſalem en a fait une écurie.

Le Mont de Calvaire, où nôtre Seigneur a

Le Mont de Calvaire. porté sa Croix depuis la maison de Pilate, étoit à 150. pas hors de Jerusalem. Il n'a pas plus de 20. pieds de hauteur. Il fut enclos dans la Ville l'an 137. de Jesus-Christ, lors qu'elle fut rétablie par l'Empereur Adrian; & depuis, Sainte Helene, aprés avoir trouvé le précieux tréſor de la Croix, y fit faire une Egliſe des plus magnifiques du monde, comme elle paroît encore, laquelle renferme le Mont de Calvaire, le ſaint ſepulchre & le lieu où ſe trouva la Croix du Sauveur. Tout le haut du Calvaire eſt diviſé en deux Chapelles; ſçavoir celle où nôtre Seigneur fut élevé, qui eſt aux Grecs; & celle du lieu où il fut attaché à la Croix, eſt poſſedée par les Religieux de S. François, qui y entretiennent ordinairement ſoixante lampes ardentes, la plûpart d'argent. Ces Chapelles ſont enrichies de toute ſorte de marbre & de porphyre, & de Moſaique à fond d'or, qui repréſentent au naturel les portraits des Prophetes tenans chacun un Livre, où ſont écrites en Grec & en Latin les Propheties que nôtre Seigneur a accomplies ſur ce Mont pour nôtre ſalut. Ces Religieux y diſent tous les jours la Meſſe en leur Chapelle, & aprés les Complies, ils y font la Proceſſion. Tous les Vendredis, on y dit la Meſſe de la Paſſion, avec la Collecte pour le Roy de France, cette Meſſe lui étant appliquée, comme Fondateur en partie & Protecteur des lieux ſaints. Cette Egliſe du ſaint Sepulchre eſt de 36. toiſes de longueur ſur 18. de largeur; ſa voûte de 8. toiſes, & les deux dômes 4. toiſes plus hauts que la voûte. Celui qui s'éleve au deſſus de la Nef & du ſaint Sepulchre, a 4. toiſes de diametre, comme celui du Chœur. Elle repréſente la forme d'une Croix, dont la Nef eſt couverte d'un dôme, qui ne reçoit ſa lumiere, comme le Pantheon à Rome, que par le trou de deſſus. Il eſt ſoutenu de trois rangées de colomnes les unes ſur les autres, qui regnent tout à l'entour, en faiſant dans le milieu une galerie, d'où

300. ans aprés la mort de N. S.

l'on voit dans le fond de ce dôme de tres belles peintures à la Moſaique, qui repréſentent les Apôtres, Sainte Helene & l'Empereur Conſtantin. Ce Sepulchre eſt au milieu de la Nef. D'abord que l'on y entre, on voit la pierre de l'onction, ſur laquelle nôtre Seigneur fut oingt par Joſeph d'Arimathie, lors qu'il fut deſcendu de la Croix. Cette pierre a été couverte d'une table de marbre, par l'ordre de Sainte Helene. Elle eſt un peu élevée de terre. Il y a huit lampes d'argent au deſſus. Elle appartient aux Religieux de S. François, qui dreſſent un Autel deſſus le jour du S. Sacrement, & y celebrent la Meſſe ſolemnellement aprés la Proceſſion, où tous les Schiſmatiques aſſiſtent, auſſi-bien que pluſieurs Turcs, qui en admirent les ceremonies.

Le ſaint Sepulchre.

On voit enſuite le ſaint Sepulchre, où nôtre Seigneur fut inhumé. C'eſt comme un petit cabinet, taillé à pointe de marteau dans le roc. Tout le dedans, & la table qui couvre ce Sepulchre, ſont revêtus de marbre blanc; ſur laquelle table, les ſeuls Religieux Latins diſent la Meſſe, à la clarté de 45. groſſes lampes d'argent, qui y brûlent ſans ceſſe. Toutes les Nations Schiſmatiques ont la liberté d'y aller faire leurs prieres. Outre ces 45. lampes, il y en a encore pluſieurs autres, entre leſquelles, trois toûjours ardentes, ſe font remarquer à la porte du ſaint Sepulchre, qui ſont d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que deux hommes n'en pourroient pas embraſſer une. Celle du milieu a été donnée par le Roy d'Eſpagne, & les deux autres, par l'Empereur & le Roy de France. L'on voit à ſix pas de là, à la porte du Chœur, un chandelier de cuivre d'une prodigieuſe grandeur, qui repréſente la forme d'une couronne, qui fut donnée par un Duc de Moſcovie, & mis en ce lieu, ne pouvant entrer au ſaint Sepulchre; ſur lequel les Grecs, à qui il appartient, font brûler 64. cierges pendant leurs plus grandes ceremonies. Ce

Chœur eſt aux Grecs. C'eſt pourquoi il n'y a point de ſieges ; car ils ne s'en ſervent point dans leurs ceremonies. Il eſt environné de pluſieurs Chapelles, qui appartiennent à autant de différens Chrétiens, qui y ont auſſi un petit logement, où ils envoyent de leur Convent, qu'ils ont en la Ville, quelques Religieux, pour y demeurer un mois ou deux, & y relever les autres ; aprés y avoir fait le Service, & les ceremonies de leur Religion particuliere. C'eſt pourquoi on voit à la porte de cette grande Egliſe trois fenêtres, dont la plus grande ſert à paſſer les vivres qu'on apporte à ceux qui demeurent dans cette Egliſe, qui y ſont de neuf différentes Religions, quoi que tous Chrétiens ; ſçavoir, les Peres Cordeliers, Chrétiens Latins, qui ſont preſque tous Italiens, leur Gardien Eſpagnol ; les Grecs, qui ont leur Patriarche ; les Armeniens, leur Archevêque ; les Georgiens, qui reconnoiſſent le Patriarche des Grecs ; les Neſtoriens, qui officient en Langue Chaldaique, un Archevêque ; les Abyſſins Ethiopiens, un Archevêque, qui eſt auſſi celui des Cophtes, qui officient en même Langue ; les Syriens ou Jacobites, un Evêque en Jeruſalem, & officient en Langue Grecque ; les Cophtes, le Patriarche d'Alexandrie, & officient en leur Langue ; les Maronites, qui ſont Catholiques, & ont leur Patriarche particulier : Tous leſquels ont leur Chapelle dans cette Egliſe, ornée d'une ſi grande quantité de lampes, comme par toute l'Egliſe, qu'on en peut compter plus de deux mille, qu'ils allument pendant qu'ils y font le Service.

Les Chapelles qui ſont dans cette Egliſe, ſont celles de l'Apparition, où l'on voit d'abord deux pierres rondes, encloſes dans le pavé. L'une marque le lieu, où nôtre Seigneur apparut, aprés ſa Reſurrection, à la Magdelene, en forme de Jardinier, qui eſt ornée de trois groſſes lampes d'ar-

gent. Cette Chapelle de l'Apparition appartient aux Religieux Latins. C'eſt où nôtre Seigneur apparut à la Sainte Vierge, aprés ſa Reſurrection. Cette Chapelle eſt enrichie de quantité de preſens de Rois & de Princes Chrétiens. Il y a trois Autels. Celui du milieu eſt dédié à la Vierge ; celui de la gauche, à la Sainte Croix, parce qu'en ce lieu, elle fut éprouvée en preſence de Sainte Helene, ſur un corps mort, qui reſſuſcita en même tems ; mais auparavant, pour être reconnüe entre celles des deux Larrons, pour la veritable, on y apporta une femme moribonde, qui par l'attouchement de la Croix du Sauveur, fut au même moment guerie ; ce qui n'étoit pas arrivé par l'application des deux autres. C'eſt ce que rapporte Nicephore. On conſerve dans cette Chapelle une partie de la colomne de la flagellation de nôtre Seigneur, qui eſt de la hauteur de deux pieds : Et le troiſiéme Autel, qui eſt à la droite, à la memoire de la flagellation.

Les Religieux Latins ont leur logement dans cette Egliſe du ſaint Sepulchre, derriere la Chapelle de l'Apparition, où il y a une montée, pour aller à la gallerie du dôme de la Nef, dans laquelle les Pelerins & les Religieux ont leur demeure ; laquelle leur appartenoit toute entiere, avant que les Armeniens en euſſent acheté l'autre partie à force d'argent, comme ont fait tous les autres Chrétiens des Chapelles, & leur logement dans cette Egliſe, qui étoit auparavant cela occupée ſeulement par des Religieux Latins, c'eſt-à-dire, Catholiques, Apoſtoliques & Romains. De la Nef, on paſſe à la petite Chapelle de la Priſon, en laquelle nôtre Seigneur demeura, pendant qu'on faiſoit un trou ſur le Mont Calvaire, pour y planter ſa Croix. Ce lieu eſt aux Grecs, où ils entretiennent des lampes allumées. On voit auſſi la Chapelle du Titre de la Sainte Croix, qui eſt aux Abyſſins, parce qu'il y a été long-tems conſervé,

& de là transporté à Rome, où il est à present. Puis la Chapelle de la Division, qui est aux Armeniens, où les habits de nôtre Seigneur furent joüez & divisez parmi les Soldats, qui le conduisirent au supplice. L'on y voit encore l'Eglise des Armeniens, où l'on monte par 37. degrez. Cette Eglise est en partie pratiquée dans le mur de la grande Eglise; ce qui fait qu'elle est obscure, si ce n'est lors qu'on a allumé les 170. lampes, qui brûlent devant ces deux Chapelles & dans le Chœur, pendant qu'ils y celebrent le Service Divin. Un peu plus avant, est la Chapelle des Syriens ou Jacobites, dont l'entrée est derriere le saint Sepulchre, où, pendant qu'ils font le Service, ils allument 35. lampes, qui sont de cuivre. L'on voit dans une grande Chapelle, au fond de la leur, les sepulchres de Nicodeme & de Joseph d'Arimathie, taillez dans le roc. Cette Chapelle est occupée par les Nestoriens Syriens, & il n'y a ordinairement qu'un Nestorien, qui est de la haute Syrie, qui y entretient quelques lampes ardentes. Celle des Cophtes, qui a aussi beaucoup de lampes, est ensuite, assez proche du saint Sepulchre, qui tient le milieu de la Nef. A la main droite de la Chapelle du saint Sepulchre, l'on voit une fenêtre & une chaise, où Sainte Helene étoit assise, lors qu'elle regardoit chercher la vraie Croix, qui fut trouvée avec les cloux, la couronne d'épines, le titre de la Croix & le fer de la lance. Dans un lieu plus bas, il y a deux Autels. Celui de la gauche appartient aux Latins. C'est l'endroit où la Croix de nôtre Seigneur fut trouvée. Ils y entretiennent 12. lampes d'argent, & les Grecs 13. devant l'autre Autel, où l'on voit la fente qui se fit au rocher, lors que nôtre Seigneur rendit l'esprit.

La Chapelle de l'Impropere.

Aprés avoir remonté quelques degrez, on trouve une Chapelle, qu'on appelle de l'Impropere, qui est aux Abyssins, éclairée de quelques lampes

On y voit une colomne de deux pieds, qui servit de siege à nôtre Seigneur, pendant que les soldats, qui le gardoient au Prétoire de Pilate, le couronnerent d'épines, & lui dirent par dérision : *Ave Rex Judæorum.* L'on voit aussi prés de là une autre Chapelle, appartenante aux Grecs, où est le trou de la Croix de nôtre Seigneur. Cette Chapelle est éclairée de 52. lampes. Et dans une autre attenant, est le lieu où nôtre Seigneur fut étendu & cloué sur la Croix. On y a élevé deux Autels, éclairez de 18. lampes d'argent, entretenües par les Peres Cordeliers, qui y disent souvent la Messe, comme les Grecs sur l'autre. Puis on descend dans la Chapelle de Nôtre-Dame de Pitié, où la Sainte Vierge reçut son Fils, lors qu'on l'eut descendu de la Croix. On y voit les sepultures de Godefroi de Boüillon & de Baudoüin, son frere, Rois de Jerusalem. Le Tombeau du Grand Prêtre Melchisedech est dans la même Chapelle, où les Georgiens entretiennent une lampe.

On dit qu'on a trouvé à ce Mont de Calvaire le crâne d'Adam, qui lui a fait donner le nom de Golgotha, qui signifie en Langue Hebraique, Mont de Crâne. Golgotha.

Au reste, les richesses, qui se voyent dans cette Eglise, sont d'un prix inestimable. La plûpart sont des magnificences des Rois Chrétiens. Lors que les Pelerins ou les Religieux veulent entrer dans cette Eglise, le Superieur de leur Nation va avertir les Turcs, qui en gardent la clef, lesquels viennent ouvrir la porte à trois heures aprés midi ; & alors tous les Chrétiens, tant Catholiques, que Schismatiques, de Jerusalem & des lieux circonvoisins, épient l'occasion, pour y entrer. Ils payent seulement chacun un Medin, qui sont six liards de France. Et si l'on ouvroit la porte cent fois l'an, ils y entreroient autant de fois, au moins un de chaque famille, pour passer cette nuit en prieres. Ceux qui y ont été, disent qu'il est diffi-

cile d'exprimer les consolations qu'on y reçoit, lors qu'on y entre. Les Turcs tiennent la porte ouverte depuis trois ou quatre heures aprés midi, jusqu'à cinq, & la viennent ouvrir le lendemain matin, depuis huit heures, jusqu'à neuf; aprés quoi, ils font sortir le monde avec emportement: De sorte qu'un pauvre Pelerin, qui vient quelquefois de 1500. lieües, n'a que cette nuit pour satisfaire à sa devotion; ce qui lui laisse un desir plus ardent d'y rentrer. Lors que cette porte est ouverte, les Superieurs ont la liberté de changer les Religieux de leur Jurisdiction, & d'en mettre d'autres en leur place. Pendant les deux ou trois mois qu'ils sont enfermez dans ce lieu, ils sont dans de continuels exercices de devotion, & aussi-bien la nuit que le jour.

Hors l'Eglise du saint Sepulchre, sur une partie du Mont de Calvaire, est une petite Chapelle, que les Religieux Abyssins occupent, qui sont de la Ville d'Amara, Capitale de l'Empire du Prête-Jean.

Sur le même Mont, l'on conserve dans une autre Chapelle la pierre ou l'Autel, sur lequel Melchisedech offrit un Sacrifice de pain & de vin à Dieu, en action de graces de la victoire d'Abraham sur les quatre Rois.

Piscine Probatique.

Hors la clôture du Parvis du Temple de Salomon, se voit la Piscine Probatique. Elle est à present sans eau, parce que l'eau du Parvis du Temple va se dégorger dans la Vallée de Josaphat; si-bien que le réservoir est rempli de saletez & de gravois.

Maison de S. Joachim & de Sainte Anne.

A cent pas de là, est la maison de S. Joachim & de Sainte Anne, en laquelle fut conçûë la Sainte Vierge. La chambre se voit encore au dessous du Chœur d'une Eglise, que les Chrétiens y ont fait bâtir, avec un beau Monastere, où étoient des Religieuses, lequel est encore en son entier. Il y a un petit Autel en cette chambre, sur lequel les

Religieux de S. François disent la Messe, & font l'Office Divin. C'est en cette maison où nôtre Seigneur se retiroit avec la Sainte Vierge & S. Joseph, lors qu'ils venoient de Nazareth en Jerusalem, pour sanctifier les Fêtes commandées par la Loy. Toute l'Eglise & le Monastere sont presentement occupez par les Turcs, où demeure un Chaiq, qui y entretient quelques lampes, & servent de Mosquée. Neanmoins, moyennant quelque libéralité que les Religieux font au Sauton, ils ont la liberté de celebrer la Messe dans cette chambre, qui n'est pas à la verité de la Mosquée.

On fait voir la prison de S. Pierre, qui est dans une Tour. Ce Saint, étant à Jerusalem, se retiroit en la maison de S. Marc, laquelle est encore à present une Eglise, qui est occupée par les Nestoriens Syriens. On voit aussi une belle Eglise, bâtie à la place de la maison de Zebedée, pere de S. Jean & de S. Jacques, dont les Georgiens sont en possession. L'Eglise de S. Jacques le Mineur, où il souffrit le martyre, est possedée par les Armeniens, lesquels y ont joint un Convent, où il y a douze Religieux. Le Vicaire Patriarchal, & un de leurs Evêques y font leur demeure. Les Religieux de S. François ne laissent pas de faire le Service le jour de la Fête de ce Saint chez eux, quoi qu'ils soient de differente créance, & que ces Schismatiques ayent de l'aversion pour eux. Mais malgré toute leur jalousie secrete, ils sont les plus considérez des Mahometans; & entre tous les Ordres de l'Eglise de Jerusalem, ils se peuvent glorifier d'avoir en dépôt & l'entrée dans la plus grande partie de ces saints lieux, pour y faire l'Office, & y entretenir la pieté des Pelerins. Ils sont ordinairement quarante Religieux dans leur Convent, où le Service se fait tres bien, avec musique & orgue; ce qui attire l'admiration de bien des gens, & même de plusieurs Turcs, qui y vont souvent.

Prés de ce Convent, est un Monastere de douze

ou quinze Religieuſes Grecques, qui ſont des femmes avancées en âge, leſquelles ont fait vœu de continence. Elles ſont ſous la Juriſdiction du Patriarche des Grecs de Jeruſalem. Leur exercice eſt de prier Dieu, & d'aſſiſter à la Meſſe; mais elles n'ont point d'Office. Elles blanchiſſent le linge de toutes les Egliſes des Grecs, tant de celles de Jeruſalem, que de Bethléem, & de S. Sabas.

Hôpital de S. Jean. Pour ce qui eſt de l'Hôpital de S. Jean, qui étoit prés du ſaint Sepulchre, qui étoit la demeure des Chevaliers de Malthe, il eſt tellement en ruine, qu'on n'en remarque preſque plus rien.

Maiſon de la Sainte Vierge. Les lieux qui ſont hors de Jeruſalem, les plus remarquables, ſont la maiſon de la Sainte Vierge, où elle ſe retira aprés la mort de Jeſus-Chriſt, ſon Fils, qui eſt ſur le plus haut du Mont de Sion; & c'eſt le lieu de ſon trépas. Il ne reſte plus de cette maiſon que des ruines, que les Pelerins vont viſiter avec devotion.

Cimetiere des Catholiques & des Grecs. Aſſez prés de là, eſt le Cimetiere, où ſont enterrez les Recollets & les Chrétiens Catholiques, même les Grecs.

La Vallée de Joſaphat. On remarque enſuite la Vallée de Joſaphat, qui eſt entre Jeruſalem & le Mont des Olives, partagée par le Torrent de Cedron, contenant environ une lieüe de longueur ſur 4. à 500. pas de largeur. Les Juifs donnent tous les jours un Sequin au Grand Turc, pour avoir la permiſſion d'y être enterrez, outre ce qu'ils payent, pour y avoir un lieu, qu'ils choiſiſſent pour leur ſepulture. On y

Le Sepulchre de la Sainte Vierge. voit le ſepulchre de la Sainte Vierge, qui eſt au plus haut de la Vallée, taillé dans le roc, & au deſſus une table de marbre de la même longueur du ſepulchre, de deux pieds de largeur, qui ſert d'Autel, ſur lequel brûlent 24. lampes de toutes les Nations Chrétiennes de Jeruſalem; & il n'y a que les ſeuls Religieux de S. François qui y puiſſent dire la Meſſe, & les Prêtres Catholiques. Sainte Helene a fait environner ce ſaint monument d'une

d'une belle Egliſe, dans laquelle ſont des Chapelles, où ont été inhumez S. Joachim, Sainte Anne & S. Joſeph, comme nous avons dit. L'on y dit tous les jours la Meſſe. Le jour de l'Aſſomption, il s'y fait de grandes ceremonies par les Religieux de S. François, qui y paſſent toute la nuit à chanter des Hymnes & des Cantiques. Les Turcs y vont faire leurs prieres, ayant une devotion particuliere pour la Sainte Vierge. Ils y ont un Santon, qui eſt comme le Curé d'une Paroiſſe, & qui en garde une clef, pour y introduire les Pelerins Turcs, lors qu'ils vont viſiter ce ſacré monument, pour lequel ils ont une grande veneration. Ce Santon fait payer aux Pelerins, qui y vont faire leurs devotions, un Medin; & outre cela, le Convent de Jeruſalem lui paye encore la valeur de trente écus. Ce lieu n'eſt pas cenſé être une Moſquée.

Dans cette Vallée, eſt auſſi la ſepulture du Prophete Zacharie, fils de Barachie, que les Juifs viſirent avec grand concours de Peuple. Un peu à côté de ce tombeau, ſe voit la grotte, où S. Jacques le Mineur ſe cacha, lors qu'on prit nôtre Seigneur, juſqu'au jour de ſa Reſurrection. On voit auſſi deux belles ſepultures, taillées dans le rocher; l'une de Joſaphat, & l'autre d'Abſalon, qui ſont remarquables par une haute pyramide au deſſus.

Dans le plus bas de cette Vallée, eſt le Puits de Jeremie, où ce ſaint Prophete, par inſpiration divine, cacha le feu du *Sancta Sanctorum*, lors qu'on emmena le Peuple d'Iſraël captif en Babylone, qui y reſta 72. ans; aprés leſquels, étant retournez à Jeruſalem, Nehemias, Grand Prêtre, alla chercher ce feu dans ce Puits, d'où il retira une eau bourbeuſe, qu'il porta ſur l'Autel, laquelle s'enflamma, & conſuma l'holocauſte qui y étoit. En certaines années, l'eau de ce Puits ſort un mois entier de ſon embouchure avec grande abondance; ce qui marque une bonne année dans

la Terre de Promiſſion, & ce qui cauſe de grandes réjoüiſſances autour de ce Puits, pendant tout ce tems, entre les Turcs, qui y font des prieres. On voit encore dans cette Vallée le lieu, où le Prophete Iſaïe fut ſcié en deux, par le commandement de Manaſſés; la Fontaine de Siloë, où nôtre Seigneur envoya laver l'Aveugle né. On y voit encore le lieu, où S. Eſtienne fut lapidé, à deux cens pas de Jeruſalem.

A mille pas de Jeruſalem, hors la porte d'Ephraim, dans un lieu ſouterrain, taillé dans le roc, ſont les Tombeaux des Rois de Juda, contenus en 48. cabinets, qui eſt un ouvrage des plus beaux qui ſe voyent.

Entre ces ſepulchres & Jeruſalem, vers la porte de Damas, ſe voit une grande grotte, où le Prophete Jeremie fit ſes Lamentations. Les Turcs ont ce lieu en particuliere veneration, & ils y ont fait une Moſquée, auprés de laquelle eſt un Hermitage, où ſont quelques Religieux Turcs, qui vivent dans l'étroite obſervance de la Loy de Mahomet. A un quart de lieüe de Jeruſalem, ſur le plus haut du Mont Gion, ſe voit le reſte d'un bel édifice, où Salomon fut ſacré Roy par Sadoc. Joignant ce lieu, eſt le Champ des Foulons, qui ſert de Cimetiere aux Turcs de Jeruſalem. Il y a quantité de ſepulchres. Les Jeudis matin les Mahometans y vont prier Dieu pour les morts; & les femmes, l'aprés dîné.

A demie lieüe de là, eſt un petit bocage, auprés duquel eſt un Convent de Religieux Georgiens, qui eſt à preſent ſous la poſſeſſion des Grecs, où il y a douze ou quinze de ces Religieux Schiſmatiques. Ce lieu eſt appellé Sainte Croix. Tous les Chrétiens Orientaux diſent que le bois de la Croix de nôtre Seigneur a été pris en ce lieu. Sous l'Autel de l'Egliſe, ſe voit le tronc, où le bois fut coupé. Ce lieu eſt en grande veneration parmi les Chrétiens.

Bethanie, petite Ville de la Tribu de Benjamin, distante d'une petite lieüe de Jerusalem, appartenante à Sainte Marthe, sœur de la Magdelene, n'est plus maintenant qu'un desert, dans les ruines duquel demeurent quelques Mores. On y voit d'assez beaux restes d'une Eglise, où étoit la maison de Simon le Lepreux, où nôtre Seigneur mangea, lors que la Magdelene vint laver ses pieds de ses larmes. Soixante pas au dessus de la maison du Lazare, est le lieu de son sepulchre, où nôtre Seigneur le ressuscita. C'est un caveau, où l'on voit une pierre d'une palme d'épaisseur, qui fermoit ce sepulchre. Les Religieux de S. François vont souvent dire la Messe sur cette pierre, qui leur sert d'Autel, laquelle est élevée. Les Pelerins Mahometans vont aussi visiter ce lieu; car ils croyent le miracle. Dans les maisons de Sainte Marthe & de la Magdelene, on avoit bâti des Monasteres; mais il n'en reste que des ruines. Bethanie.

Bethphagé, Bourgade de la Tribu de Benjamin, à côté du Mont Olivet, distante d'une lieüe de Jerusalem, étoit autrefois considérable; mais il n'en paroît plus que du gravois. Ce fut de ce lieu que le Fils de Dieu partit, pour aller faire son entrée en Jerusalem. En memoire de quoi, il se fait tous les ans, le jour des Rameaux, une Procession tres celebre par les Religieux de S. François, qui sont accompagnez d'une multitude d'hommes, de femmes & d'enfans, Religieux & Religieuses de toutes les Sectes des Chrétiens de la Terre, qui se rendent à Jerusalem, pour y solemniser la Pâque, lesquels, quoi que Schismatiques, assistent neanmoins à cette ceremonie avec une devotion & un respect admirables, jettant à la foule leurs vêtemens & des fleurs à terre, ainsi que les Catholiques, afin que l'Asne, que le Gardien monte, passe pardessus. Cette ceremonie se fait avec un grand épanchement de larmes, causé par un excés de joye de voir cette admirable entrée Bethphagé.

faite à même jour, au même lieu, & en la même ceremonie que le Fils de Dieu la fit. En ce tems-là, il y a des Pelerins d'Ethiopie, d'Egypte, de la Grece, d'Armenie, de la Chaldée, de l'Europe, & de tous les Cantons de la Terre; même tous les principaux Turcs de Jeruſalem, & toute la populace. Les Juifs en ſont auſſi ſpectateurs, & une multitude de Peuple ſi grande, principalement depuis le Torrent de Cedron, juſqu'à l'Egliſe, qu'il faut que le Baſſa envoye exprés des Janiſſaires, pour faire ranger le Peuple, afin que les Religieux puiſſent paſſer avec ordre, & de peur qu'il ne s'y commette du déſordre. Chacun étant rentré dans l'Egliſe, il ſe fait une Prédication en Arabe, afin que toutes ces Nations entendent le ſujet de cette ſolemnité, & en puiſſent connoître & loüer Dieu.

Jericho. Jericho étoit une Ville Royale de la Tribu de Benjamin, à ſix lieües de Jeruſalem. Les Chrétiens en firent un Evêché. Ce n'eſt plus qu'un Village, où il y a environ cent ménages de Mores. L'Egliſe Cathedrale étoit bâtie où étoit la maiſon de Zachée, qui reçut nôtre Seigneur. A trois quarts de lieüe de cette Ville, eſt un Village, nommé Galgal. Ce fut en ce lieu que les Enfans d'Iſraël commencerent à manger des fruits de la Terre Promiſe, & que la manne, qui les avoit nourris au deſert, ceſſa de tomber. En ce même lieu, Joſué fit circoncire tous les Juifs, qui étoient nez, pendant qu'ils étoient dans les deſerts; & ce fut l'endroit où s'eſt fait la Circonciſion la premiere fois dans la Terre de Promiſſion.

Le Mont de la Quarantaine. A ſix lieües de Jeruſalem, eſt la Montagne où nôtre Seigneur ſe retira, pour y faire ſon jeûne de 40. jours & 40. nuits. Cette Montagne eſt nommée de la Quarantaine. Il y a pour une heure de chemin, aſſez difficile à monter. Il s'y trouve deux grottes naturelles dans le roc. On l'appelle auſſi le Mont du Diable, parce que ce fut ſur cette Mon-

tagne que le Diable tenta Jesus-Christ, & lui montra tous les Royaumes de la Terre de Promission, qui se voyent de son sommet; sçavoir, celui de Syrie, de Galilée, de Samarie, de Judée, d'Arabie, de la Terre de Hus, de Moab & d'autres Provinces. Il y avoit aussi sur cette Montagne une Eglise bâtie par Sainte Helene, dont on ne voit que des restes. On y va dire la Messe le Mardi de Pâques seulement.

A une lieüe de Jerusalem, à l'Occident, est la Vallée de Therebinte, où David tua Goliath. La Vallée de Therebinte.

On voit aussi à deux lieües de là Anathot, Ville Sacerdotale de la Tribu de Levi. Elle est de la Tribu de Benjamin. On y voit une Eglise, où étoit la demeure du Prophete Jeremie, & où il nâquit. Ce n'est plus qu'un Village, habité de Mores.

A trois ou quatre lieües de cette Ville, se voit le Puits de Jacob, où tout le bestial de la Contrée vient boire. C'est là où commencent les Montagnes de Judée, du côté d'Occident, & contiennent une journée de chemin, allant jusqu'à Hebron. Voila tout ce qui se remarque de memorable dans la Tribu de Benjamin.

Dans celle de Dan, se voit Jaffa ou Joppen, une des plus anciennes Villes du Monde, bâtie par Japhet, troisiéme fils de Noë. Ce fut en ce lieu que le Patriarche Noë entra dans l'Arche avec sa famille; & il y demeuroit auparavant le deluge. Il y fut même enseveli. Ce fut aussi où le Prophete Jonas s'embarqua, fuyant la face de Dieu, qui lui avoit commandé d'aller prêcher la penitence aux Ninivites; que les Juifs embarquerent dans une méchante barque sans gouvernail, la Magdelene, Marthe, sa sœur, & le Lazare, leur frere; que S. Pierre, demeurant en la maison de Simon le Corroyeur, ressuscita Thabite. Ce fut aussi en ce même Port que Salomon fit décharger le bois de cedre du Mont Liban, qu'Hiram, Roy de Tyr, La Tribu de Dan. Jaffa ou Joppen.

lui envoyoit, pour bâtir le Temple de Jeruſalem. Jaffa étoit une des onze Toparchies, où on adoroit anciennement l'Idole Aſtarten, ou Decreta, qui étoit mere de Semiramis. C'étoit un Evêché, dépendant de l'Archevêché de Ceſarée, lors que les Chrétiens poſſédoient la Terre Sainte. Elle a été priſe & ſaccagée pluſieurs fois ; brûlée par Judas Machabée, parce que les habitans avoient fait mourir deux cens Juifs ; & priſe par S. Loüis, quand il fut en Orient. Mais les Turcs l'ont repriſe depuis, & l'ont réduite en l'état qu'elle eſt aujourd'hui, ne renfermant plus que fort peu d'habitans, compoſez de Mores, de Juifs & de Grecs, qui profeſſent leur Religion particuliere.

Geth. A cinq ou ſix lieües de cette Ville, eſt celle de Geth, autrefois Ville Royale, & une des cinq Satrapies des Philiſtins ; dont le Geant Goliath étoit originaire. Ce n'eſt plus qu'un Village, rempli de Mores, qui ſuivent leur Religion Mahometane. Il y a un Hermitage de Turcs, où un de leurs fameux Dervis a été inhumé. C'eſt un Pelerinage fort fréquenté.

Accaron. La Ville d'Accaron, qui eſt encore de cette Tribu, & une des cinq Satrapies, étoit une des plus fortes de la Paleſtine. Les Philiſtins y garderent l'Arche d'Alliance quelque tems. Ce n'eſt plus qu'un Village preſentement.

Aſcalon. La Ville d'Aſcalon, qui eſt auſſi du nombre des cinq Satrapies des Philiſtins, & de cette Tribu, où l'Arche d'Alliance demeura auſſi quelque tems, eſt réduite à ſoixante familles de Mores, qui profeſſent le Mahometiſme.

Azotus. Azotus, à deux lieües d'Aſcalon, eſt pareillement du nombre des cinq Satrapies. Du tems des Chrétiens, c'étoit un Evêché. On y voit encore des démolitions de l'Egliſe Cathedrale.

La Tribu de Simeon. Quoi qu'il ſe ſoit vû autrefois 47. Villes dans la Tribu de Simeon, elle eſt pourtant aujourd'hui une des moins habitées, ne ſervant plus que de

retraite aux Voleurs Arabes, à cauſe de la proximité des grands deſerts. On y voit Gaza, aſſez renommée, à cauſe de ſes Caravanes d'Egypte en Syrie. Du tems des Philiſtins, c'étoit une des cinq Satrapies, & leur Metropolitaine, lors que Samſon y fut mené captif, & qu'il détacha les portes de leur Ville, & qu'il ébranla tellement le Château, où étoient les Philiſtins, que les ruines en furent leur ſepulture. Il y avoit un Temple ſuperbe dans cette Ville, où l'on adoroit l'Idole de Dagon, qui étoit tenu pour un Dieu, qui rendoit des Oracles, les Demons faiſant par ſon organe des œuvres prodigieuſes. Cette Ville a été priſe & poſſedée par diverſes Nations, qui l'ont ruinée de telle ſorte, qu'on n'y voit plus rien de ſon antiquité, non plus que de l'Egliſe Epiſcopale; car c'étoit un Evêché du tems des Chrétiens. Elle ne laiſſe pourtant pas d'être encore une des plus grandes & des plus peuplées de la Terre de Promiſſion; car outre que les Mahometans y ont ſept Moſquées, toutes revétuës de marbre, il y a auſſi deux Egliſes de Grecs & d'Armeniens, & une Synagogue de Juifs; tous leſquels y font librement l'exercice de leur Religion. Gaza.

A cinq lieües de Gaza, il y a un Village habité de Mores. C'étoit la Ville de Siceleg, de cette Tribu. Achis, Philiſtin, Roy de Geth, la donna à David, qui y ſejourna trois ans. Elle a appartenu depuis aux Rois de Juda.

La Ville de Berſabée, de cette Tribu, eſt à quatre lieües de Siceleg. Elle commença à être bâtie du tems d'Abraham. Ce Patriarche y fit un Puits, que l'on voit encore à preſent, ſur lequel ce Patriarche & Abimelech, Roy des Philiſtins, jurerent alliance enſemble. On l'appelle encore à preſent le Puits de jurement. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Turcs. Berſabée.

La Tribu de Juda eſt recommandable entre toutes les autres, tant parce qu'elle eſt la plus vaſte & Tribu de Juda,

la plus peuplée, que pour les myſteres adorables qui s'y ſont accomplis ; qu'elle a été la premiere habitée de toute la Terre, & que Dieu l'a choiſie pour être le lieu de la naiſſance de ſon Fils.

Champ d'Aceldama. Le Champ d'Aceldama eſt à cinq cens pas des murailles de Jeruſalem, qui fut acheté trente deniers, que Judas avoit reçus pour le payement du Sang précieux. Les Armeniens l'ont acheté depuis, pour y inhumer ceux de leur Secte, qui meurent à Jeruſalem. Quelques Juifs s'y ſont auſſi enterrer.

Emmaüs. La Ville d'Emmaüs, de cette Tribu, à deux lieües & demie de Jeruſalem, avoit été érigée en Evêché du tems des Chrétiens ; mais ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores, & où il n'y a aucun Chrétien. On y voit les ruines d'un Château & d'une Chapelle au lieu où les deux Diſciples reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain, où il diſparut auſſi-tôt. Les Religieux de S. François de Jeruſalem y vont le Lundi de Pâques y chanter l'Evangile ; & lors que le Prêtre prononce ces paroles : *Il prit du pain, & le benit*, il fait la benediction ſur un pain, qui ſe diſtribüe à tous les Aſſiſtans, qui le conſervent avec devotion.

Silo. A une lieüe de là, eſt une haute Montagne, où eſt la Ville de Silo, & où l'Arche d'Alliance a été gardée l'eſpace de 610. ans ; & ce fut de ce lieu qu'elle fut enlevée par les Philiſtins. Ce fut en ce même lieu que les partages des douze Tribus d'Iſraël furent faits. Prés de là, il y a une belle Moſquée, en laquelle ſont quelques Prêtres Turcs, qui ont la garde de ce lieu, & le ſoin d'entretenir des lampes, qui brûlent nuit & jour ſur le Tombeau du Prophete Samuel, qui eſt enfermé dans cette Moſquée, pour lequel les Mahometans ont une devotion particuliere.

Au bas de la Montagne, ſe voit l'endroit où Sennacherib perdit en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes par l'Ange exterminateur,

Environ trois cens pas au delà, eſt le lieu de la naiſſance du Prophete Elie, où l'on a bâti un Convent, que des Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile habitent ordinairement. Pas bien loin de là, eſt une tour & une voûte, que l'on ſçait par tradition être des reſtes de la maiſon de Jacob, lors que ſa femme Rachel mourut, en mettant Benjamin au monde, laquelle fut inhumée à ſept cens pas de cette maiſon, où commence le Champ, appellé Ephrata. On voit encore cette ſepulture élevée de terre, que Mahomet, Baſſa de Jeruſalem, a fait réparer il y a environ 45. ans. Des Turcs de Jeruſalem ont la devotion de ſe faire inhumer en ce lieu, qui eſt declaré Moſquée. Les Mahometans, qui vont viſiter Jeruſalem, Bethléem & Hebron, viſitent auſſi ce ſepulchre, & y font leurs prieres. Prés de ce lieu, dans le chemin, eſt la Ciſterne de David, où trois ſoldats allerent querir de l'eau, lors que les Philiſtins aſſiegoient Bethléem.

Dans cette Tribu, eſt la Ville de Bethléem. Elle eſt appellée Cité de David, parce qu'il y nâquit, & y fut élevé. L'Empereur Adrien, ennemi des Chrétiens, fit dreſſer une Idole d'Adonis au lieu où nôtre Seigneur avoit pris naiſſance, pour éteindre la devotion que les Chrétiens avoient pour ce ſaint lieu. Cette Idole fut détruite par le commandement de Sainte Helene. Du tems de David, c'étoit une mediocre Ville, ſituée ſur une colline. Ce n'eſt plus qu'un Bourg à preſent d'environ 300. feux, où demeurent des Mores, & pluſieurs pauvres Chrétiens, qui gaguent leur vie à faire des Chapelets, des Croix, & autres ſignes de devotion, & à les vendre aux Pelerins de Jeruſalem. Au pied de cette colline, il y a une grande Egliſe, avec ſon Monaſtere, qui paroît comme une Fortereſſe, à cauſe de ſa groſſe tour quarrée, & de quelques murailles d'épaiſſeur, où demeurent trois ſortes de Chrétiens, ſçavoir, des Cordeliers, des Grecs, & des Armeniens. Les pre- Bethléem.

miers y ſont depuis long-tems, & ont donné de la place aux Armeniens; car les Grecs n'y ſont que depuis trente ans. Le lieu de la naiſſance de nôtre Seigneur eſt une grotte de ſix toiſes de longueur ſur deux & demie de largeur, & quatre de hauteur.

Crêche de nôtre Seigneur.

Du tems des Apôtres & des premiers Chrétiens, on avoit dreſſé comme une Egliſe ou Oratoire, qui étoit viſité par les Fideles avec grande devotion; mais ce que les premiers Diſciples avoient fait pour la décoration de cette Crêche, fut détruit l'an 137. par le commandement de l'Empereur Adrien, qui profana ce lieu, comme nous venons de dire, pour éteindre la devotion des Chrétiens. Il fut pourtant rétabli 180. ans aprés par Sainte Helene, qui l'enrichit, & le décora de la maniere qu'il ſe voit à preſent, y faiſant bâtir une magnifique Egliſe, laquelle, par la Providence de Dieu, a été conſervée juſqu'aujourd'hui, & reverée de toutes les Nations de la Terre. Cette Egliſe, qui a été faite pour contenir la ſainte Crêche, a 70. pas de longueur, & 30. de largeur. Elle eſt au milieu de l'Egliſe, ornée & enrichie de beau marbre. On y deſcend quatorze degrez. On voit la place où la Sainte Vierge enfanta le Fils de Dieu, où il y a un beau marbre, couronné d'un cercle d'argent, qui jette des rayons à la maniere d'un Soleil, & ces mots autour: *Hic de Virgine Maria Jeſus-Chriſtus natus eſt*; & un peu plus loin, l'effigie de la Vierge, tenant ſon petit Jeſus, empreinte naturellement ſur du marbre, & à côté, une Crêche de marbre, en la place de celle de bois, que j'ai vû à Sainte Marie Majeure à Rome, où nôtre Seigneur fut mis aprés qu'il fut né. Les ſeuls Religieux de S. François y celebrent la Meſſe, & y font tous les jours l'Office Divin. Ils y entretiennent trente-deux lampes d'argent, que les Princes Chrétiens y ont envoyées. La porte du portail de l'Egliſe n'a que trois pieds de hauteur, pour empêcher que les

Arabes, qui rodent toûjours ces quartiers à cheval, n'y entrent, pour être plus prompts à fuïr. Mais cela n'empêche pas que l'Egliſe ne ſoit tres belle, ayant ſa Nef ſoutenüe de quatre rangs de onze colomnes de marbre, en faiſant cinq parties de cette Nef, couvertes de plomb, & le dedans bien orné. Elle étoit toute pavée de marbre, que les Turcs ont arraché, pour en orner leur Moſquée. L'on voit dans l'Egliſe, en l'une des Chapelles, la pierre, ſur laquelle nôtre Seigneur a été circoncis; & dans une autre, l'endroit où les trois Rois deſcendirent, pour faire leur adoration. Elle appartient aux Armeniens, & la tour aux Grecs, qui y font leur demeure, depuis, qu'au préjudice des Latins, qui poſſedoient cette Egliſe & le lieu de la Nativité, ils l'ont acheté des Turcs au plus offrant. Il y a ſous cette Egliſe une grande grotte, où ſont enſevelis pluſieurs des ſaints Innocens; & une autre, qui ſervoit de demeure à S. Jerôme, où il traduiſit la Bible: & à côté, eſt ſon Tombeau, proche ceux de Sainte Paule & de ſa fille, Nobles Romaines de la Maiſon des Grayes, Fondatrices de ce Convent; & encore celui de S. Euſebe, Diſciple de S. Jerôme, qui a traduit la Bible d'Hebreu en Latin.

Il y a ordinairement neuf ou dix Religieux dans ce Convent; mais depuis le Dimanche de l'Avent, juſqu'à l'Octave de l'Epiphanie, la plus grande partie de ceux de Jeruſalem s'y rendent, pour faire le Service plus ſolennel. Ils ont été obligez de tout tems de nourrir & loger tous les Turcs, Mores & Arabes, qui paſſent par Bethléem; ce qui ſe fait des aumônes que les Chrétiens de l'Europe y envoyent. Il y a auſſi un Evêque Grec, & ſix Religieux de l'Ordre de S. Baſile, tous Schiſmatiques, qui logent, comme nous avons dit, dans la tour de l'Egliſe, où étoient les cloches. Les Armeniens ont fait bâtir un grand corps de logis, où ils ſont neanmoins peu de Religieux. Ils ont dans

leur enclos le Cimetiere, où tous les Chrétiens, tant Religieux, que Seculiers, Catholiques & Schiſmatiques, ſont inhumez.

Grotte où la Sainte Vierge ſe retira, pour éviter la perſecutiõ d'Herode.

Hors Bethléem, à deux cens pas, vers l'Orient, ſe voit une grotte ſous terre, où la Sainte Vierge s'alla cacher avec ſon Fils, pendant que S. Joſeph accommoda leur petit bagage, pour fuïr en Egypte, & éviter la tyrannie d'Herode. On avoit fait une Egliſe au deſſus, qui eſt détruite; neanmoins il y a encore un Autel en cette grotte, où les Religieux de S. François vont quelquefois dire la Meſſe.

Paſtour.

A un quart de lieüe de Bethléem, eſt un endroit, qu'on appelle Paſtour, où les Anges annoncerent aux Paſteurs la naiſſance du Fils de Dieu. Il y avoit autrefois une Egliſe, dont il ne reſte plus qu'une voûte ſous terre. On voit un puits dans un Village pas bien loin de là, dont l'eau ſe hauſſe & ſe baiſſe de tems en tems. La Tradition du Païs porte que la Sainte Vierge paſſant par-là, quelques habitans lui ayant refuſé de cette eau, elle s'éleva dans le puits, par un miracle, juſqu'au bord, où il lui fut facile d'en prendre.

Fons ſignatus.

On voit auſſi autour de cette Ville pluſieurs Fontaines, dont il eſt fait mention dans l'Ecriture, entre autres, celle de *Fons ſignatus*, qui ſort par trois endroits, dont les eaux ſont portées en Jeruſalem par un Acqueduc; les trois Piſcines de Salomon, en façon de grands réſervoirs, taillées dans le roc, qui communiquent leurs eaux l'une à l'autre, pour en être également pleines; & plus loin, dans un profond vallon, le Jardin du même Salomon, dit *Hortus concluſus*, à cauſe qu'il eſt entre deux Montagnes, qui lui ſervent comme de murailles.

Hortus concluſus.

Engaddi.

On voit auſſi le Mont Engaddi, ſous lequel, dans une caverne, David coupa de la robe de Saül, ſans qu'il le vît.

A demie lieüe de là, eſt le Château de Bethulie, que les François ont tenu 40. ans, aprés avoir perdu Jeruſalem. Château de Bethulie.

Vers la Mer Morte, eſt le Monaſtere fondé par S. Sabas. Du tems de cet Abbé, il y avoit quatorze mille Moines, qui ſe retiroient dans des cavernes, qui ſe voyent autour de ce Monaſtere, à la pante d'une longue & roide Montagne, au pied de laquelle paſſe le Torrent de Cedron, qui vient de Jeruſalem. Ce Monaſtere eſt aujourd'hui habité par quelques Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile. Monaſtere de S. Sabas.

A quatre lieües de ce Monaſtere, on voit encore la Statüe de ſel de la femme de Loth, ſemblable à de l'alun. Quoi qu'on en rompe ſouvent, elle ne diminüe point; & la Divine Providence la conſerve, pour ſervir aux hommes à leur faire craindre ſa Juſtice Divine. Aſſez prés de là, ſe voit auſſi la grotte, où Loth ſe retira avec ſes deux filles. Statüe de Sel.

Theeué, Ville bâtie par Roboam, en la Tribu de Juda, eſt à deux lieües de Bethléem. Le Prophete Amos y nâquit & y fut inhumé. On avoit bâti une Egliſe au lieu de ſa ſepulture, que les Turcs ont ruinée, & y ont bâti à la place une petite Moſquée, où ils font leurs ceremonies. Theeué.

A trois lieües de là, eſt la Vallée de Sorec, qui eſt environnée des Montagnes de la Judée, dans leſquelles eſt la Fontaine où S. Philippe baptiſa l'Eunuque de Candace, Reine d'Ethiopie, qui jette un ruiſſeau, appellé dans l'Ecriture Sainte Botry; & à quelques lieües de là, & à trois de Jeruſalem, eſt le lieu, où S. Jean-Baptiſte ſe retira, pour faire penitence, à une lieüe de la maiſon de ſon pere. C'eſt une grotte dans le roc de huit pas de longueur ſur trois & demi de largeur, & de ſept à huit de hauteur. Ce lieu eſt ſitué dans un deſert, ſur le penchant d'un précipice affreux des Montagnes de Judée. Ce Grand Saint ſe nourriſ- Fontaine, où l'Eunuque fut baptiſé. Botry. Deſert de S. Jean.

ſoit d'un certain fruit rouge, que produit un laurier ſauvage, & beuvoit de l'eau d'une ſource prés de cette grotte. Il ſortit de ce lieu, pour aller prêcher la pénitence, & baptiſer au Jourdain, qui eſt à dix ou onze lieües de cette grotte. Les jours que l'Egliſe ſolemniſe les Fêtes de S. Jean, tous les Religieux de S. François de Jeruſalem, & ceux de Bethléem, vont celebrer la Meſſe dans cette grotte, au haut de laquelle on avoit autrefois bâti un Monaſtere, que les Turcs ont démoli.

A une lieüe de ce deſert, & à deux de Jeruſalem, eſt la Ville, où demeuroient Zacharie & Sainte Eliſabeth, pere & mere de S. Jean. C'étoit une des ſix Villes Sacerdotales, qui ſont dans la Tribu de Juda, dautant que Zacharie étoit Prêtre, & Sainte Eliſabeth de la lignée d'Aaron. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village, au pied d'une Montagne. Dans le milieu, étoit la maiſon où demeuroit Zacharie avec Sainte Eliſabeth, de laquelle on a fait une Egliſe, qui ſubſiſte encore preſqu'en ſon entier. Mais tous ces lieux ſont tellement profanez, qu'ils ne ſervent que pour loger les beſtiaux. Neanmoins les Récollets de Jeruſalem, & ceux de Bethléem ne laiſſent pas d'y aller quelquefois dire la Meſſe, moyennant un écu qu'ils donnent au Chaique ou Maire du lieu. A deux cens pas de là, hors la Ville, étoit une maiſon, que Zacharie habitoit l'été, où la Sainte Vierge alla viſiter Sainte Eliſabeth, ſa couſine, & où elle compoſa le Cantique *Magnificat*. Les Chrétiens ont bâti depuis un Monaſtere en ce lieu, avec une maiſon, dont il reſte encore pluſieurs bâtimens, que les Chrétiens vont viſiter.

Maiſon de Zacharie & de Sainte Eliſabeth.

A une lieüe du deſert de S. Jean, eſt la Ville de Modin, où nâquit Mathatias, pere des Machabées. Les Turcs, qui ſont en aſſez grand nombre dans cette Ville, ont bâti une belle Moſquée au lieu de ſa ſepulture.

Modin.

A deux lieües de là, eſt la Ville de Nobé, de la

Nobé.

Tribu de Levi, où David demanda à Achimelech les pains de propoſition, pour lui & ſes ſoldats, allant combattre Saül. Ce lieu eſt habité de Mahometans.

La Ville Royale d'Hebron eſt une des plus anciennes du Monde, ayant été bâtie peu aprés le deluge. Lors qu'Abraham ſortit de Meſopotamie, il fut habiter ce lieu, qui étoit pour lors la Metropolitaine des Philiſtins, & s'appelloit Mambré. Adam, Abraham, Iſaac & Jacob y ont été inhumez. David ſe retira en cette Ville aprés la mort de Saül, & il y fut élû Roy des Hebreux, & y demeura ſept ans & demi. Elle eſt dans la Tribu de Juda, à ſept lieües de Jeruſalem, & à cinq de Bethléem. Du tems des Philiſtins, Hebron étoit une Ville Royale; & lors que la Terre de Promiſſion fut diviſée en douze Tribus d'Iſraël, elle fut donnée à la Tribu de Levi, & fut élûë une des ſix Villes Sacerdotales, qui ſervoient de refuge aux homicides & aux bannis. Lors que les Chrétiens poſſedoient la Terre Sainte, elle fut érigée en Evêché. Elle eſt fort recommandable dans l'Ecriture Sainte; & à preſent même toutes les Nations Chrétiennes, les Juifs & les Mahometans, la reverent, à cauſe des myſteres qui s'y ſont operez. Les Turcs y ont édifié une magnifique Moſquée, ſur le modele du Temple de Jeruſalem, auprés duquel eſt la double caverne qu'Abraham acheta des enfans de Het, en laquelle ſont inhumez Adam, Eve, Abraham, Sara, Iſaac & Rebecca, Jacob & Lia, avec leurs enfans, à la réſerve de Joſeph. Mais les Chrétiens, ni les Juifs, n'oſeroient entrer en ce lieu, parce que c'eſt une Moſquée de Turcs. Cette Ville eſt habitée de Turcs, de Mores & de Juifs. Pluſieurs aſſûrent que dans les environs de cette Ville, Adam fut créé, & qu'il y paſſa ſes jours, & que les premiers Patriarches y ont vêcu. Hebron.

La Tribu de Ruben eſt fort nombreuſe. Il y

Tribu de Ruben. avoit autrefois trente-cinq Villes, ſans les Villages, qui étoient ſous la Domination de trois Rois, deux deſquels, ſçavoir Sehon & Og, furent tuez par les Iſraëlites, lors qu'ils ſe rendirent Maîtres de ce Païs-là, lequel eſt le premier de la Terre de Promiſſion, qu'ils ont poſſedée. Lors que les Chrétiens ceſſerent d'en être Maîtres, il y avoit un Evêché dans la Tribu de Ruben, en la Ville de Petra, laquelle, du tems des Hebreux, étoit une Ville de refuge de la Tribu de Levi; mais à preſent il n'en reſte que les cendres, non plus que de toutes les autres.

Mont Abar. Le Mont Abar ou Abarin, où Moïſe écrivit le Deuteronome, & où il mourut, eſt dans cette Tribu, à trois lieües du Jourdain, vis-à-vis Jericho.

Tribu de Gad. On remarque fort peu de choſes dans l'Ecriture de la Tribu de Gad, qui eſt au delà du Fleuve du Jourdain, joignant la Tribu de Ruben, dans le Royaume des Amorréens. C'eſt maintenant la plus deſerte Contrée de la Terre de Promiſſion. De vingt-huit Villes qui y étoient, il ne s'y trouve plus que cinq ou ſix Villages, habitez de Mores, où il n'y a pas ſeulement une Moſquée, ni aucun reſte de ſon antiquité, à cauſe des Arabes, qui y ont toûjours campé.

Tribu de Manaſſé. Dans la Tribu de Manaſſé, qui eſt dans le Royaume de Bazan, il y avoit quarante-deux Villes, dont il ne reſte plus que Damas, la plûpart des autres étant enſevelies ſous leurs ruines. Coroſain étoit une Ville de cette Tribu, à une lieüe de Capharnaüm, où nôtre Seigneur a fait pluſieurs miracles, comme on le voit dans l'Ecriture, par les reproches qu'il lui fait. Il ſemble que cette Ville porte encore cette malediction; car il ne s'y remarque aucune apparence d'Egliſe, ni d'antiquité.

Damas. La Ville Royale de Damas, la Capitale de Syrie, bâtie par les enfans de Noë peu aprés le deluge, à cinq journées de Jeruſalem, eſt de cette

Tribu. Nous avons parlé ci-deſſus de toutes les Sectes de Chrétiens qui s'y trouvent, & de la Religion des habitans. Nous finirons auſſi par cette Tribu la deſcription de la Terre de Promiſſion, où le Créateur de toutes choſes s'eſt fait connoître, d'où eſt ſortie la vraie Foy, & où les myſteres, qui ſont le fondement de nôtre eſperance, ſe ſont operez. Cette Province a été appellée Sainte, & deſtinée pour ſes favoris. Quoi qu'aujourd'hui elle ſoit auſſi déplorable en ſes ruines, qu'elle a été admirable en ſa ſplendeur, c'eſt par un effet adorable des Jugemens de Dieu, qui, pour les crimes qui ſe commettoient en la Sainte Cité, en prédit & en permit la déſolation, qui s'eſt étenduë dans toute la Contrée. Cette ruine lui eſt arrivée, pour avoir changé tant de fois de Religion, de Loix & de ceremonies.

Entre tous les habitans de la Terre Sainte, les Mores ſont en plus grand nombre que toutes les autres Nations enſemble; & on remarque qu'ils ſont beaucoup plus zelez dans l'obſervance de la Loy de Mahomet, que les Turcs, les Arabes & les Raphdis, dont nous parletons ci-aprés: & quoi qu'ils n'ayent que les plus vils Offices, ce ſont d'eux de qui toutes les autres Nations épouſent les mœurs, reçoivent les Loix & empruntent les ceremonies, qu'ils obſervent en la naiſſance, aux mariages, aux Fêtes, aux funerailles, & en toutes autres choſes, quoi que leurs mœurs ſoient tres corrompuës. De tous les Mahometans, il n'y en a point qui ſoient ſi zelez & ſi ſuperſtitieux que les Arabes & les Mores, ne permettant pas même aux Chrétiens d'entrer dans leurs Moſquées, les haïſſant au dernier point. Ces Mores deſcendent de ceux que la ſainte Ecriture appelle Jebuzéens & Georgiens, qui furent chaſſez de la Terre de Promiſſion par Jeſus, fils de Navé, & ſe retirerent en la partie Occidentale de la Lybie. Ayant depuis embraſſé la Loy de Mahomet, & s'étant

joints avec les Arabes, ils ſe ſont habituez dans les Villes & les Villages de la Terre Sainte & de l'Egypte.

Raphdis. Une autre Nation, qui obſerve la Loy de Mahomet dans la Terre Sainte, ſont les Raphdis, leſquels ont à la verité quelques opinions & quelques ſuperſtitions particulieres; mais ils vont aux Moſquées avec les Mores, & ſuivent toutes leurs ceremonies. Ils habitent particulierement la haute Galilée, & la Phenicie, ne faiſant pas mille hommes en tout. Cette Secte Mahometane a les Chrétiens en telle horreur, que quand ils en rencontrent dans leur chemin, ils leur font ſigne de ſe retirer d'eux, les faiſant paſſer au deſſous du vent: & quand ils en uſent autrement, ils les frappent; car ils ont cette créance, que s'ils recevoient l'air qui auroit touché un Chrétien, ils ſeroient ſoüillez. Que s'il arrive que par charité ils donnent à boire ou à manger à un Chrétien, ils n'oſeroient toucher le vaiſſeau dans lequel ils lui en ont donné. Lors qu'ils en rencontrent, ils diſent, levant les yeux au Ciel: *O Dieu! Je te rends grace de ce que tu ne m'as pas fait naître Chrétien, comme ce pourceau-là.* Ils ont parmi eux cette créance, que quiconque obſerve la Loy de Mahomet, & tüe un Chrétien pour le zele de la Loy, il ne peut pas aller en Enfer.

Outre ceux-ci, il y a encore des Juifs, qui habitent la Terre Sainte, qui ſont en petit nombre, auſſi-bien que des Chrétiens & des Mahometans, dont il s'en trouve de pluſieurs Sectes, y en ayant ſeulement dans la Ville de Gaza quatre Sectes, qui ont leur Moufty ou Pontife. Les premiers ſont les Hanefi, qui ſont de la créance du Grand Turc; les ſeconds Cheaferi, qui ſont Mores; les troiſiémes Malichi, qui ſont de la créance des Mores de Barbarie; & les quatriémes Hambeli.

4. Sectes de Mahometans.

Juifs. Quant aux Juifs, aprés que l'Empereur Titus eut détruit Jeruſalem, qu'il eut fait eſclaves tous

les Juifs qui s'y trouverent, & vendu les autres, trente pour un denier, la Terre Sainte demeura quelque tems ſans être habitée par eux ; mais ceux qui étoient diſperſez en divers lieux d'Orient, alloient une fois l'an en Jeruſalem, pour y faire des lamentations, & pleurer ſur les ruines de cette ſainte Cité. Ils alloient de là à Hebron viſiter les ſepulchres, & honorer les cendres de nos premiers Peres ; mais pour avoir cette permiſſion, & le paſſage libre, ils payoient de grands tributs aux Officiers de l'Empereur. Enfin peu à peu, il en demeura quelques-uns, ſous prétexte d'aſſiſter leurs Pelerins, qui alloient & venoient : Si-bien qu'ils ſe ſont tellement multipliez, qu'il s'y en trouve à preſent grand nombre, s'y en trouvant plus de dix mille en Jeruſalem, quoi que par le Traité qu'ils ont fait avec le Grand Turc, il n'y en doive avoir que cinq cens. C'eſt pourquoi le Baſſa & le Cady exigent d'eux de grands tributs, leur faiſant croire qu'ils ſe multiplient, pour ſurprendre la Ville. Des autres Juifs ſe ſont habituez à Hebron, à Gaza, à Ramatha, à Napelouze, à Saphet, à Ptolomaïde, à Tiberiade, à Sydon, & autres lieux. Quoi qu'ils ſoient haïs des Mores & des Arabes plus que les Chrétiens, ils leur permettent neanmoins de vivre dans l'obſervance de la Loy Judaïque, & faire toutes leurs ceremonies & leurs Synagogues.

Il y en a de deux ſortes en la Terre Sainte. Les uns ſont naturels de l'Orient ; & les autres originaires de l'Europe, comme d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Italie, qui ſe retirent en la Terre Sainte, pour y vivre dans l'étroite obſervance de leur Loy, y mourir, & y être inhumez. Les Juifs qui ſont ſortis de familles qui ſe ſont conſervées de tout tems en différens lieux d'Orient, tiennent pour ſuſpects ceux qui ſont originaires de l'Europe, & rarement ils font alliance enſemble ; ſpecialement avec ceux qui viennent d'Eſpagne, qu'ils

eſtiment demi Chrétiens, parce, diſent-ils, qu'ils ont été baptiſez, & ont vêcu long-tems comme Chrétiens, beuvant & mangeant des choſes défendües par la Loy de Moïſe: Car pendant qu'ils ſont en Eſpagne, ils feignent être bons Catholiques, ſe confeſſans & communians comme les autres, quoi qu'ils ſoient Juifs en leurs ames, commettant mille ſacrileges, dont ils font gloire, en les racontant, lors qu'ils ſont en la Terre Sainte, laiſſant leurs enfans mariez en Eſpagne, qui en uſent auſſi de même. Generalement parlant, tous les Juifs qui ſont en Orient, font les mêmes exercices qu'en Europe. Ils parlent entre eux la Langue Eſpagnole; mais avec le reſte du Peuple, ils parlent Arabe, qui eſt la Langue vulgaire; & en leurs Synagogues, ils ſe ſervent de la Langue Hebraique: Car ſi tôt que ceux d'Eſpagne ſont arrivez, en quelque âge avancé qu'ils ſoient, ils apprennent l'Hebreu, afin qu'ils puiſſent entendre la pſalmodie, & les ceremonies de la Synagogue, & qu'ils puiſſent prier en cette Langue, qu'ils appellent la Langue Sainte. Or voici en quoi conſiſte leur Religion.

De la Religion des Juifs.

Leon de Modene, Rabin de Venize.

CEtte Religion, de même que la Religion Catholique, ſe fonde ſur l'Ecriture Sainte, ſur la tradition de ſes Peres, ſur les coutumes & ſur les uſages reçus, qu'on appelle dans l'Egliſe Catholique, *Diſcipline Eccleſiaſtique*: Et comme les Docteurs de cette Egliſe diſent ſouvent: Cela eſt de tradition Apoſtolique; les Rabins, de même, ont toûjours à la bouche: *Halaca le Moſce mi Sinaï*: Cette explication a été donnée à Moïſe ſur la Montagne de Sinaï. Il eſt bien vrai que ſous le mot de tradition, ils debitent bien ſouvent des chimeres; mais ce n'eſt pas un defaut de la tradition, c'eſt une erreur de ceux qui en ſont les dépoſitaires. La Doctrine eſt preſque la même.

: Pour ce qui eſt des mœurs, le Decalogue eſt commun entre eux ; même ils admettent le Purgatoire, que les Proteſtans ne veulent point reconnoître, auſſi-bien que la créance du Paradis, de l'Enfer, de la Reſurrection & du jour du Jugement, ne ſont pas différens. Leurs prieres ſont fort pieuſes, & ſont preſque toutes faites ſur un même modele, quoi qu'elles ayent été compoſées en divers tems, & en differens lieux ; car ce n'eſt preſque qu'un tiſſu de paſſages de l'Ecriture, qui renferment les loüanges de Dieu. Si on en examine bien l'ordre & les rubriques, on trouvera qu'elles ſont peu différentes de celles des Catholiques. Ils ont la priere du matin, celle d'aprés dîné, & celle du ſoir. S'ils ne ſe ſervent point des termes d'Office double, ſemidouble & ſimple, ils ne laiſſent pas d'avoir de différens Offices. Ils ont le Commun & le Propre, comme en l'Egliſe Catholique. Ils ont auſſi leurs Commemorations ; & comme les Catholiques ont l'Uſage Romain, celui de l'Egliſe Gallicane, & autres ; ils ont auſſi l'Uſage des Synagogues Eſpagnoles, Allemandes, Italiennes, & autres. Leur modeſtie & leur recüeillement intérieur, quand ils vont le matin à la priere, eſt de grande édification ; car il ne leur eſt pas permis de traiter d'aucune affaire, ni même de ſaluer qui que ce ſoit, qu'ils ne ſe ſoient acquitez de ce devoir envers Dieu. Cet uſage eſt tres ancien parmi les Juifs, & ils doivent ſe laver les mains avant d'entrer dans la Synagogue.

Dans le Formulaire de leurs Prieres, ils en ont une particuliere pour leurs Princes, dont ils ſont ſujets. Elle contient pluſieurs Articles, & à la fin de chacun, le Peuple dit : *Amen*. Pour témoigner en cela leur zele, ils la recitent, en embraſſant le livre de la Loy.

Leur Diſcipline eſt fort réguliere ; & ils ne tâchent pas ſeulement de ſatisfaire à Dieu par une contrition & une pénitence intérieure, mais en-

core par une extérieure ; & ils ont pour cela leurs Livres pénitenciaux, comme il y en avoit autrefois dans l'Egliſe, & peut-être à leur imitation. Ils impoſent de rudes châtimens à ceux qui ſont tombez dans de grandes fautes ; mais cela s'exécute en ſecret, parce que les Princes, dont ils dépendent, ne leur permettent pas d'en uſer autrement. Il eſt vrai qu'en toute autre choſe les Juifs donnent fort à l'extérieur ; parce, diſent-ils, que toutes les actions extérieures ne ſont que pour diriger l'intérieur. Ainſi en ſe lavant les mains, ils penſent à purifier leur conſcience ; en s'abſtenant d'animaux impurs, ils ſongent à s'empêcher de commettre des crimes, en conſidérant le précepte de l'extérieur comme une application pour l'intérieur : mais il ne laiſſe pas d'y avoir beaucoup d'affectations vicieuſes dans leurs actions, & des ſcrupules ridicules. Ils font des Confeſſions generales & particulieres ; ils pardonnent & demandent pardon, ſe reconcilians les uns avec les autres, comme il eſt preſcrit aux Chrétiens dans l'Evangile : même dans la crainte d'avoir manqué à quelque choſe pendant toute l'année, ils ont un jour conſacré pour réparer ce manquement. Ils examinent avec grand ſoin leur conſcience dans leurs maladies, & changent de nom, dans la crainte qu'ils ont de mourir. Leur charité eſt remarquable, & il ſemble qu'on voit éclater dans la compaſſion qu'ils ont pour les pauvres, l'image de la charité des premiers Chrétiens pour leurs freres, qui imitoient alors en cela ce qui ſe pratiquoit dans les Synagogues, & dont les Juifs ont retenu la pratique & l'uſage. Nous allons parler de toutes ces choſes plus amplement, & de quantité d'autres coutumes & ceremonies qu'ils pratiquent.

Origine des ceremonies & des coutumes des

Toutes les choſes qui ſont aujourd'hui en uſage parmi eux, ne ſont pas d'une égale autorité, ni obſervées de tous d'une même maniere. Ils les diviſent en trois ordres. Le premier comprend tous

les Preceptes de la Loy écrite, qui ſont renfermez dans les cinq Livres de Moïſe. Ces Preceptes conſiſtent en deux cens quarante-huit Affirmatifs, & trois cens ſoixante-cinq Negatifs, qui ſont les Commandemens de la Loy. Le ſecond regarde la Loy orale, ou de bouche, qui ſont des expoſitions faites ſur le Pentateuque, par leurs Rabins & Docteurs, & pluſieurs Conſtitutions & Regles, qu'ils appellent Commandemens des Sages, leſquels ont été recüeillis en un grand Volume, appellé *Talmud*, où ils ſont expliquez. Le troiſiéme comprend les choſes que l'uſage a autoriſé en divers tems & en differens lieux. Ils les appellent Coutumes. Or la Loy écrite par Moïſe, & la Loy de bouche des Sages, ſont generalement reçûës de tous les Juifs, quoi que diſperſez dans toutes les parties du monde, ſans qu'il y ait entre eux à cet égard aucune différence conſidérable : mais pour ce qui regarde ſimplement les coutumes, ils différent extrémement les uns des autres; parce que les Juifs, qui ſont répandus en divers lieux, en ont pris le nom & les façons de faire. Mais la plus grande diverſité qui ſe rencontre preſentement, eſt entre les Levantins, les Allemans & les Italiens. Par les Levantins, j'entens ceux de la Morée, de la Grece & de l'Aſie, ceux de la Barbarie, & les Eſpagnols. Sous les Allemans, ſe comprend ceux de Boheme, de Moravie, les Coſaques, les Moſcovites, & autres.

Juifs, comment elles ſont diviſées, & comme elles different.

Ils tiennent pour eſſentiels les Preceptes de ces deux Loix.

En ceci ils ne tiennent pas qu'il y ait Preceptes.

Or le fondement de tous les Preceptes, Ceremonies & Coutumes des Juifs, vient du Talmud, dont elles tirent toutes leurs autoritez. Et pour en faire voir l'origine, il faut répeter que les Juifs ont reçû la Loy écrite de Moïſe, & la Loy orale des Rabins, qui eſt l'expoſition de la premiere, avec les ramas de toutes leurs autres Conſtitutions. Tant que le Temple a ſubſiſté, les Juifs ne pouvoient rien mettre par écrit de cette ſeconde Loy, qu'on appelloit à cauſe de cela la Loy orale,

ou de bouche ; parce qu'elle enſeignoit ſeulement de vive voix, par tradition : mais environ ſix-vingts ans aprés la deſtruction du Temple, le Rabin Juda, qui vivoit alors, fort eſtimé pour ſa ſainteté, & ſon grand credit auprés de l'Empereur Pieux Antonin, voyant que la diſperſion des Juifs faiſoit oublier cette Loy de bouche, rédigea par écrit toutes les Conſtitutions & les Traditions des Rabins, juſqu'à ſon tems, en un Livre, qu'il appella *Miſna*, qui veut dire, Répétition de la Loy, lequel il diviſa en ſix parties, dont la premiere traite de l'Agriculture & des Semences ; la ſeconde, des jours de Fêtes ; la troiſiéme, des Mariages, & de ce qui concerne les femmes ; la quatriéme, des Procés & différends, qui naiſſent des dommages & interêts, & de toutes ſortes d'affaires civiles ; la cinquiéme, des Sacrifices ; & la ſixiéme, des puretez & impuretez. Mais comme ce Livre étoit fort ſuccinct, & peu intelligible, cela donna lieu à beaucoup de diſputes, qui venans à s'augmenter, firent naître l'envie à deux Rabins de Babylone, de recüeillir toutes les Expoſitions, Diſputes & Additions, qui avoient été faites pendant trois cens cinquante ans ſur la Miſna. A quoi ils ajouterent pluſieurs choſes, qui étoient venües à leur connoiſſance, mettans la Miſna comme le texte ; & le reſte en forme d'explication, dont ils formerent le Livre, qu'on appelle *Talmud de Babylone*, diviſé en ſoixante parties ; duquel on a tiré pluſieurs Extraits, & principalement des Traitez des jours de Fêtes, des Mariages & des Procés & différends ſeulement ; car les autres ne ſont plus à preſent en uſage. Depuis il y a eu des Papes, qui ont défendu le Talmud, & d'autres qui l'ont ſouffert ; mais preſentement il eſt interdit, particulierement en Italie, où il n'eſt ni lû, ni vû.

De leur langage.

Il y a fort peu de Juifs qui ſçachent faire un Diſcours entier en Hebreu, ou dans la Langue Sainte,

Sainte ou Chaldaïque : Cependant ils parloient ces Langues, quand ils composoient une forme d'Etat. Ils ne sont donc instruits que dans la Langue du Païs, où ils sont nez. Les Doctes qui possedent un peu l'Ecriture, sont rares, & il n'y a quasi que les Rabins qui sçachent bien faire un discours en Langue Hebraïque.

Leurs Prédications se font en langage du Païs, afin d'être entendües de tout le monde ; toutefois les passages de l'Ecriture, aussi-bien que les citations des Rabins, sont tous rapportez en Hebreu, que les Prédicateurs expliquent ensuite en Langue vulgaire. Leurs Prédicateurs n'affectent pas tant d'être éloquens, que bien instruits dans l'Ecriture & dans les décisions des Rabins. Ils s'appliquent particulierement à l'étude de certains Livres, qui ressemblent fort aux Casuistes. Comme il est permis à chacun de prêcher, on comprend aisément pourquoi nôtre Seigneur & les Apôtres prêchoient en entrant dans les Synagogues, & comme il faut entendre que nôtre Seigneur fut trouvé assis dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant ; non pas qu'il fût là pour regenter des Docteurs, mais comme s'étant mis au rang des Ecoliers, pour s'instruire, comme les Juifs le pratiquent encore aujourd'hui, donnant, à cause de cela, le nom d'Ecole à leur Synagogue. Celui qui veut prêcher, prend son tems que toute l'Assemblée est assise dans la Synagogue, & se couvrant de son Taled, qui est un voile de laine quarré, ayant des houppes aux coins, & même sans être couvert, s'appuyant contre le pupitre, il commence par le verset de la lecture, où l'on en est demeuré, qu'il accompagne d'une Sentence des Sages ; puis il prononce son Exorde, tiré de quelque matiere qui a rapport à cette lecture : Ensuite il l'explique, citant des passages de l'Ecriture, & des autoritez des Rabins, chacun selon son style ; ce qui est fort different d'une Nation à l'autre. La Leurs Prédications.

Prédication ne ſe fait que le jour du Sabat, & dans les grandes Fêtes.

De leurs études, & de leurs Academies.

Leur plus ſainte occupation eſt d'étudier la ſainte Ecriture, & ſes interprétations; de s'attacher à la Theologie ſecrette de l'Ecriture, à la Philoſophie, & aux autres Sciences naturelles & morales; le tout afin de ſe faciliter l'intelligence de l'Ecriture. Mais leur étude plus ordinaire eſt le Talmud, dans les lieux où il eſt permis; & où il eſt défendu, on étudie les compoſitions des Sages, les Paraphraſes, ou l'Abregé du Talmud. Ils ont même des Academies, où il s'en fait des leçons & des diſputes.

De la création des Rabins.

Les Rabins ne recherchent point le Doctorat, & tiennent pour une vanité honteuſe de témoigner en avoir envie; auſſi ne les examine-t-on pas: mais quand on voit quelque ſçavant, propre à être Rabin, c'eſt-à-dire, qui a étudié la Loy de bouche, plus que toute autre Science, alors la voix commune l'eſtime Docteur, & l'appelle Sage. Ces Sages prononcent ſur toute ſorte de différends, décident des choſes défendües ou permiſes, & jugent de toute matiere de Religion, ſe mêlant même du civil. Ils celebrent les Mariages, & declarent les divorces. Ils prêchent, & ſont Chefs des Academies. Ils occupent les premieres places dans les Aſſemblées. Ils châtient les déſobéïſſans, & peuvent les excommunier. Quand ils excommunient quelqu'un, ils le maudiſſent publiquement; aprés quoi, pas un Juif ne peut parler à l'excommunié, ni approcher de lui plus prés que d'une toiſe. L'entrée de la Synagogue lui eſt défendüe, & il eſt obligé de ſe ſeoir pieds nuds à terre, juſqu'à ce qu'il ſoit abſous par un ou pluſieurs Rabins, & beni de nouveau.

Leur autorité.

Leurs excommunications.

Leurs benedictions.

Les Juifs donnent des benedictions & des loüanges particulieres à Dieu, non ſeulement dans leurs prieres, mais même dans toutes les actions qu'ils font, ſoit au commencement, ſoit à la fin. Ils

ont des benedictions differentes pour toutes choſes ; & comme le nombre en eſt tres grand, on ne peut pas les rapporter toutes ici en particulier. Ils ſont obligez de dire cent benedictions par jour ; & comme la plûpart les recitent le matin dans la Synagogue, avec leurs prieres, ils appellent ces prieres cent benedictions.

Ils ſont leurs Synagogues, qu'ils appellent Ecoles, petites ou grandes, ou en bas ou en haut, dans une maiſon ou dans un lieu ſeparé, comme ils peuvent, n'ayant pas le moyen de faire des édifices ſomptueux. Les murailles en ſont blanches au dedans, & couvertes par bas de lambris ou de tapiſſeries, au deſſus, de Paſſages & de Sentences, qui ſont ſouvenir d'être attentifs à la priere. Il y a tout autour des bancs pour ſe ſeoir ; & en quelques-unes, il y a de petites armoires, où on reſſerre les Livres, les robes & autres choſes. Des chandeliers & des lampes pendent au milieu, pour éclairer le lieu. On voit des troncs aux portes, deſtinez pour aſſiſter les pauvres. Ils ont dans chaque Synagogue, du côté d'Orient, une Arche ou Armoire, qu'ils appellent Aron, en memoire de l'Arche d'Alliance, qui étoit dans le Temple. Ils enferment dedans les cinq Livres de Moïſe, écrits à la main ſur du velin avec grande exactitude, & tirez de l'Original écrit de la main d'Eſdras. Ce Pentateuque n'eſt point écrit dans la forme des Livres dont on ſe ſert préſentement, mais en forme de volume ou rouleau, comme on faiſoit anciennement, c'eſt-à-dire, ſur des peaux de velin, non couſuës avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde ; ce qui eſt roulé ſur deux bâtons de bois. Il y a quelquefois dans ces Armoires plus de vingt de ces Livres, qu'on appelle Livres de la Loy. On lit dedans aux Fêtes & aux heures ordinaires. Au milieu ou à l'entrée de la Synagogue, il y a comme un long Autel de bois, un peu élevé, ſur lequel on déroule le Livre,

Leurs Synagogues.

quand on y lit, & on s'appuye ſur cette eſpece de table ou de pupitre, lors qu'on prêche. Il y a un lieu à côté de la Synagogue, fermé de jalouſies de bois, où les femmes ſe mettent pour prier. Elles voyent tout ce qui s'y fait; mais elles ne peuvent être vûës. Il y a un homme deſtiné pour entonner les prieres, & un autre, qui a les clefs de la Synagogue, & qui a la charge de la tenir nette & en bon ordre, d'allumer les lampes & de rendre tous les ſervices qui ſont neceſſaires dans le tems des prieres. Ils ſont l'un & l'autre gagez du Public. De ces Synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque Ville, ſelon la quantité & la diverſité des Juifs qui s'y rencontrent: Car comme les Levantins, les Allemans & les Italiens ne different en rien tant les uns des autres, que dans leurs prieres, chacun eſt bien aiſe d'avoir un lieu particulier pour ceux de ſa Nation.

Leurs prieres. Les Juifs vont trois fois le jour faire leurs prieres dans la Synagogue. On deſtine à celle du matin les quatre premieres heures, qui ſuivent le lever du Soleil. La ſeconde fois eſt aprés midi; & la troiſiéme à l'entrée de la nuit. Y étant entrez le matin, ils ſe couvrent du Taled, & recitent une benediction. Il y en a qui mettent le voile ſur la tête par deſſus leur chapeau, pour être attentifs à la priere, ne regardans en aucun endroit. Enſuite on met les Fronteaux, appellez Teffilin, qui ſont quatre morceaux de parchemin, ſur leſquels ſont écrits ces mots: *Ecoute Iſraël, &c. & ſera ſi obéiſſant, tu obéis, &c. ſanctifie-moi tout premier né, &c. & ſera quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ils portent au bras deux de ces parchemins, qui ſont roulez. Les autres, qui ſont ſur un morceau de peau de veau dur quarré, ſe mettent ſur le front. Ces Fronteaux ne ſe mettent qu'à la priere du matin.

Quand on eſt aſſemblé au nombre de dix, qui doivent avoir au moins treize ans & un jour, le

Chantre va au pupitre, & commence à entonner les prieres, que les autres reprennent. Entre les Nations Juives, la forme des prieres eſt fort différente ; car, comme j'ai dit, il n'y a rien en quoi ils different tant qu'en cela. Les Allemans chantent plus haut que les autres : les Levantins & les Eſpagnols preſque à la maniere des Turcs ; les Italiens plus à trait. Ces prieres contiennent plus ou moins de paroles, ſelon les Fêtes ou les jours ordinaires ; en quoi ils différent encore entre eux. Voici neanmoins en gros les principales, dont ils conviennent tous. Ils diſent au matin des Pſeaumes, & particulierement depuis le cent quarante-cinquiéme entier ; *Je t'exalterai, mon Dieu, &c.* & tous ceux qui ſuivent, commencent par *Alleluia*. Outre cela, ils recitent un recüeil des benedictions & des loüanges de Dieu, qui ſe répéte ſouvent en toutes les prieres & en tous les tems ; où, en le loüant, on lui demande les choſes les plus neceſſaires, comme le pain, la ſanté, le bon ſens, la liberté, le pardon des pechez, & autres choſes ; puis on finit par une lecture & une action de graces à Dieu. Voila quelle eſt la priere du matin. Le Lundi & le Jeudi, on ajoute dans les prieres, aprés les dix-huit benedictions, quelque eſpece de confeſſions & de prieres de pénitence ; & ſi quelqu'un veut faire quelque jeûne ou abſtinence, il choiſit ordinairement ces deux jours de la ſemaine, qu'ils appellent jours de juſtice. Les prieres d'aprés midi commencent par le Pſeaume cent quarante-cinquiéme, les dix-huit benedictions, à voix baſſe ; puis à voix haute continüent : ce qui finit ainſi. Le ſoir on recite une loüange à Dieu, qui amene la nuit, qui aime Iſraël & lui a donné ſes Preceptes ; les trois lectures d'*Ecoute Iſraël, &c.* une commemoration de la délivrance miraculeuſe d'Egypte ; une priere pour obtenir de Dieu qu'il les conſerve en paix durant la nuit. On y ajoute dix-huit verſets des Propheres, les dix-

huit benedictions, une action de graces & une loüange à Dieu. Ainsi finit cette priere.

Ils font toutes ces prieres, parce qu'ils ne peuvent pas sacrifier, comme étant bannis de Jerusalem, qui est la place ordonnée pour sacrifier; au lieu de quoi, ils lisent la Loy, qui fait mention des Sacrifices, & quelque declaration tirée du Thalmud, qu'ils n'entendent pas. Ils prient en particulier pour la réédification de Jerusalem, & leur retour en ce Païs-là, qu'ils attendent tous les jours; de quoi ils témoignent beaucoup de joye.

Le Pentateuque. Ils ont divisé tout le Pentateuque en quarante-huit ou cinquante-deux lectures, appellées divisions; & on en lit dans les Synagogues une par semaine: en sorte qu'en un an, on le lit tout entier. Le Lundi & le Jeudi, après qu'on a fait les prieres de la pénitence, on tire de l'armoire le Livre de la Loy; & en recitant le verset du Pseaume trente-quatre: *Magnifiez le Seigneur avec moi, &c.* & quelques autres, on le met sur le petit Autel ou pupitre, où étant dévelopé & déroulé, on prie trois personnes de lire le commencement de la division du Pentateuque, où l'on en est demeuré. Chacun en dit quelques mots, qui sont précedez & suivis d'une benediction; puis le Chantre les benit: & chacun promet de donner quelque chose, soit pour les pauvres, ou pour le besoin de la Synagogue. Ensuite on éleve le Livre de la Loy tout ouvert, en disant: *Voila la Loy que Moïse a apporté.* Puis on le roule, on l'envelope, & on le remet dans l'armoire.

En se couchant pour dormir, ils prient Dieu de les préserver des dangers de la nuit, de les faire joüir d'un doux sommeil, & qu'ils se puissent lever le matin en santé; auxquelles prieres ils ajoutent les 4. 5. 6. 7. 8. & 9. versets du 6. Chap. du Deuteron. & le Ps. 91. & le 121. & le 5. verset du Ps. 31.

De toutes leurs Fêtes, il n'y en a pas une qu'ils ayent en ſi grande veneration que le jour du Sabat; parce qu'il fut ordonné immédiatement aprés la Création du Monde, & qu'il eſt nommé en différens lieux & diverſes fois dans l'Ecriture, & ſur tout dans le Decalogue, où il eſt défendu de rien faire ce jour-là, & commandé de ſe repoſer. Les Rabins ont réduit tout ce qu'il eſt défendu de faire le jour du Sabat, à trente-neuf Chefs, qui ont chacun leurs circonſtances & dépendances; ſçavoir, de labourer, ſemer, moiſſonner, boteler & lier des gerbes, battre le grain, vanner, cribler, moudre, bluter, paîtrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer ou mettre en pieces, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chaſſer ou pêcher, égorger, écorcher, préparer & racler la peau, la couper pour en travailler, écrire, raturer, regler pour écrire, allumer, éteindre, porter quelque choſe d'un lieu particulier en public. Voila quels ſont les chefs ou genres des choſes défendües, qui renferment diverſes eſpeces, qui ſont tous expliquez par les Rabins. Ils ne peuvent ce jour-là allumer, ni éteindre le feu, ni l'attiſer, ni le détiſer, ni allumer, ni éteindre une lampe; même dans les Païs froids, quand ils n'ont point de poëles échauffez. Ils peuvent ſe ſervir de quelqu'un qui n'eſt pas Juif, pour leur allumer du feu, ou ils ſont obligez de demeurer ſans feu; ce qui fait que ce jour-là ils ne préparent & ne font cuire aucune choſe, & ne peuvent manger de rien qui ait été cuit, ni qui ſoit né ou cultivé ce même jour. Il leur eſt défendu de porter ce jour-là aucun fardeau: ainſi ils ne mettent ſur eux que ce qu'il faut neceſſairement pour ſe vêtir, & qui ſoit attaché, parce que le ſurplus ſeroit une charge ou un fardeau. Cette exactitude s'étend juſqu'à prendre garde aux vêtemens des femmes, des enfans, des

Jour du Sabat.

conformément à ce qui eſt dit dans le Ch. 35. de l'Exode.

Exod. 20. *Deut.* 5. domeſtiques & des animaux, comme il eſt porté au Decalogue. Il ne leur eſt pas permis ce jour-là de parler d'affaires, du prix de quoi que ce ſoit, de vente, d'achat, ni de donner, ni de recevoir, ni manier rien qui ſoit peſant, ni aucuns outils d'Artiſans. Ils ne peuvent cheminer plus d'un mille hors la Ville, ne peuvent aller à cheval, ni en bateau, ni joüer d'inſtrument, ni ſe baigner.

Dans les maladies qui ont beſoin de Chirurgien, les Rabins ſont fort rigides; mais à l'égard des Medecins, pour peu que le Medecin croye qu'il y ait du peril, ou lors qu'une femme vient d'accoucher, ils permettent toutes choſes.

Exod. 16. On ſonge donc le Vendredi à tout ce qu'il faut pour le Sabat, conformément à ce que Moïſe dit de la manne; & on n'entreprend point d'ouvrage ce jour, qu'on ne puiſſe achever aiſément avant le ſoir. Environ une heure avant le coucher du Soleil, tout ouvrage s'acheve; & dans quelques Villes, il y a un homme préposé, qui crie ou fait ſigne une demie heure avant que le Sabat commence, afin que chacun ſe trouve libre quand il commence. Environ donc une demie heure avant le coucher du Soleil, on ſuppoſe que le Sabat commence; & par conſequent toutes les défenſes s'obſervent. Alors les femmes allument une lampe dans la chambre, qui doit durer une grande partie de la nuit. Elles dreſſent auſſi une table, couverte d'une nappe blanche, & leur manger deſſus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit: Ce qu'ils font, diſent-ils, en memoire de la manne, qui tomboit de la ſorte, ayant de la roſée deſſus & deſſous; & le jour du Sabat, il ne pleuvoit point.

Il y en a qui pour bien commencer le Sabat, prennent du linge blanc, ſe lavent les mains & le viſage, & vont à la Synagogue, où ils diſent le Pſeaume 92. & les prieres accoutumées, y ajoutant la commemoration du Sabat, avec ces paro-

les de la Geneſe : *Et les Cieux furent achevez, &c. Et le Seigneur benit le ſeptiéme jour, &c.* Au ſortir, en ſe ſaluant, ils ne diſent ni bon jour, ni bon ſoir, mais bon Sabat. De plus les peres beniſſent leurs enfans, les Maîtres leurs Diſciples : à quoi d'autres ajoutent de certains paſſages à l'honneur du Sabat ; les uns avant le repas, & les autres aprés, ſuivant l'uſage des lieux où l'on eſt. Chacun étant aſſis à table, le Maître de la maiſon dit ces paroles de la Geneſe, en tenant une taſſe de vin : *Les Cieux furent achevez, &c.* Enſuite de quoi il remercie Dieu d'avoir ordonné le Sabat, & benit le vin qu'il tient ; puis il en boit, & en donne à tous ceux qui ſont à table. Puis il dit le Pſeaume 23. *Mon Dieu eſt mon Paſteur.* Cela étant achevé, il benit le pain, & en donne à tout le monde. Et chacun fait la meilleure chere qu'il peut ce ſoir-là & le lendemain. Le repas fini, on ſe lave les mains. Quelques-uns aprés avoir mangé, diſent le Pſeaume 104. *Que mon ame beniſſe le Seigneur.*

Le lendemain ils ſe levent plus tard que de coutume, pour mieux obſerver le repos ; & étant arrivez à la Synagogue, ils diſent pluſieurs Pſeaumes & prieres propres à la loüange du Sabat. On tire auſſi le Pentateuque, & ſept perſonnes liſent toute la ſection où l'on en eſt ; puis on lit un endroit des Prophetes, qui a rapport avec ce qu'on a lû de la Loy. Cette derniere lecture s'appelle *Aftara*, qu'un enfant a accoutumé de faire pour l'exercer. Enſuite on donne la benediction à tous les Aſſiſtans avec ce Livre, & une autre ſolemnelle pour le Prince, ſous la domination duquel on eſt aſſemblé, priant Dieu qu'il le conſerve en paix, que ſes deſſeins réuſſiſſent, que ſes Etats augmentent, & qu'il aime leur Nation, comme il eſt dit en Jeremie Ch. 19. v. 7. Ils font enſuite une autre priere, appellée *Muſſaf*, qui ſignifie ajoutée, qui renferme les paroles du Sacrifice qui ſe faiſoit au

C'eſt-à-dire le congé, parce qu'aprés cette lecture on ſe retire.

Temple le jour du Sabat ; & on finit par là. On fait indifféremment des Sermons le matin ou l'aprés dîné, dont le ſujet eſt pris de ce qu'on a lû ce jour-là dans le Pentateuque. Dans ces Sermons, on enſeigne les bonnes mœurs, & on reprend les vices, accompagnant cela de Sentences de Rabins. Quand le ſoir eſt venu, ils retournent à la Synagogue, où on ajoute aux prieres ordinaires la commemoration du Sabat ; & on lit à trois perſonnes dans le Pentateuque le commencement de la ſection de la ſemaine où l'on entre. Ils mangent ordinairement trois fois pendant les vingt-quatre heures du Sabat : la premiere, le Vendredi, aprés la priere du ſoir ; les deux autres, le lendemain, pour honorer la Fête. La nappe, pendant ce tems-là, demeure toûjours ſur la table. Quand la nuit eſt venüe, & qu'on peut découvrir quelques Etoiles, alors le Sabat eſt fini, & on peut retourner au travail ; parce que la priere du ſoir eſt alors commencée, qu'ils retardent plûtôt qu'ils ne l'avancent. Ils joignent à la priere ordinaire du ſoir une commemoration de ce que le Sabat eſt diſtingué des autres jours de la ſemaine, avec le Pſeaume 91. accompagnant cela de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, de benedictions & de ſouhaits favorables. Comme ils croyent encore que les ames des damnez & de ceux qui ſont en Purgatoire, ne ſouffrent point pendant tout le tems du Sabat, auſſi en prolongent-ils la durée par leurs chants & par la priere. Quand chacun eſt de retour à la maiſon, on allume un flambeau ou une lampe, le Maître du logis prend du vin & des épiceries de bonne odeur, il les benit, les ſent, pour commencer la ſemaine avec plaiſir, & ſouhaite que tout proſpere dans la ſemaine où l'on entre. Puis il benit la clarté du feu, dont on ne s'eſt point encore ſervi, & il ſonge à commencer à travailler. Voila comme ils finiſſent ce jour ; & toute cette ceremonie s'appelle *Habdala*, ou diſtinction, pour

donner des marques que le jour du Sabat eſt fini, & qu'il eſt alors ſeparé du jour du travail qui le ſuit. En ſe ſaluant ce ſoir-là, ils ne diſent pas bon ſoir, mais Dieu vous donne une bonne ſemaine. Outre le Sabat, ils ont pluſieurs Fêtes, comme celle de Pâque, celle des Semaines ou de la Pentecôte, celle du Chef de l'an, du jour du Pardon, des Tabernacles, des Lumieres, & de celle de Purim.

Le premier jour de la Fête de Pâque échoit ordinairement le quinziéme du mois de Niſan, qui répond ſouvent à Avril. C'eſt la commemoration de la ſortie d'Egypte. Cette Fête dure une ſemaine; mais ceux qui ſont hors de Jeruſalem & de ſon territoire, la font durer huit jours, ſuivant l'ancienne coutume, lors que par l'ordre du Sanedrim on déclaroit la nouvelle Lune ſans ſupputation. Cette Fête eſt commandée au Chap. 12. de l'Exode; & en pluſieurs autres endroits de l'Ecriture, où elle eſt fort expreſſe. Les deux premiers jours & les deux derniers de la Pâque ſont fort ſolemnels; pendant leſquels on ne peut ni travailler, ni traiter d'affaires: ce qui s'obſerve preſque comme le Sabat; mais il eſt permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre. Durant les quatre autres jours, on ne travaille qu'à de certaines choſes ſingulieres. Mais pendant les huit jours, il eſt défendu de manger, ou d'avoir chez eux du pain levé & aucun levain; ſi bien qu'ils ne mangent durant ces huit jours, que du pain ſans levain, appellé Azyme. De-là vient que dés le ſoir, devant la veille de la Fête, le Maître du logis cherche par toute la maiſon s'il ne trouvera point du pain levé. Sur les onze heures du jour ſuivant, on brûle du pain, pour marquer que la défenſe du pain levé eſt commencée. Incontinent aprés, ils font des gâteaux azymes ſuffiſamment pour les huit jours de la Fête, & les mettent au four auſſi-tôt qu'ils

La Fête de Pâque.

ſont faits, afin qu'ils ne levent point. La veille de la Pâque, les premiers nez des familles ont accoutumé de jeûner, en memoire de ce que la nuit ſuivante Dieu frappa tous les premiers nez d'Egypte. Le ſoir, ils vont à la priere; d'où étant de retour, ils ſe mettent à table, ſur laquelle il y a quelque morceau d'Agneau tout préparé avec des azymes, des herbes ameres, comme du celery, de la chicorée, ou des laictües; & tenant des taſſes de vin, ils recitent la *Hagada*, qui contient les miſeres que leurs Peres ſouffrirent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer. Enſuite ils rendent graces à Dieu de toutes ces faveurs, diſent le Pſeaume 113. & les ſuivans, commençant par *Alleluya*; puis ils ſoupent. Aprés ſouper, ils chantent le reſte de ces Pſeaumes, & autres loüanges propres au jour. Le ſoir ſuivant, on fait la même choſe. Les prieres du matin ſont les mêmes qui ſe diſent aux autres Fêtes, excepté qu'ils y ajoutent ce qui eſt particulier à celle-ci, avec les Pſeaumes précédens, depuis le 113. juſqu'au 119. On lit à cinq le Chapitre 12. de l'Exode, & l'inſtitution des Sacrifices de la Pâque: puis on lit des Prophetes, & l'*Aftara*, ou la priere finale, comme au jour du Sabat, & la priere *Muſſaf*; & l'aprés dîné, on fait la commemoration de la Fête, & enſuite la benediction ſuſdite du Prince. On finit cette Fête avec la ceremonie d'*Abdala*, comme à un jour de Sabat, en paroles ſeulement; & au ſortir de-là, on va manger du pain levé. Le Sabat qui vient immédiatement avant la Pâque, eſt tres ſaint entre eux. Ils font de longues Prédications ce jour-là touchant la Pâque. Ils l'appellent le grand Sabat. Depuis le lendemain de Pâque, juſqu'au trente-troiſiéme jour ſuivant, ils paſſent ce tems en triſteſſe; mais on celebre ce trente-troiſiéme jour en joye, & comme une Fête.

Du ſecond ſoir de la Pâque, ils comptent qua-

rante-neuf jours, juſqu'à la Fête des Semaines, qui eſt le ſixiéme du mois de Sivan. On celebre cette Fête deux jours entiers, qui ſont gardez comme les Fêtes de Pâque & du Sabat, excepté qu'on peut toucher au feu, apprêter à manger, & tranſporter ce dont on a beſoin d'un lieu en un autre. Ils diſent que la Loy fut donnée ce jour-là ſur le Mont de Sinaï. Les prieres ſont proportionnées à la Fête, & on lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là, avec la lecture finale dans les Prophetes, & la benediction pour le Prince ; & l'aprés dîné, on fait une Prédication à la loüange de la Loy. Le ſecond jour de la Fête étant fini, on fait le ſoir la ceremonie de l'Abdala, pour dire qu'elle eſt finie.

La Fête des Semaines, ou de la Pentecôte.

Aſtara.

Ils commencent leur année par Tiſri ou Septembre ; d'où vient leur Fête du Chef de l'an, qui ſe celebre pendant les deux premiers jours de ce mois, pendant quoi, le travail & les affaires ſont ſuſpenduës, comme dans les deux dernieres Fêtes. Ils tiennent par tradition que Dieu juge ce jour-là particulierement des actions de l'année derniere, & diſpoſe des évenemens de celle dans laquelle on va entrer ; parce que ce jour étant comme le point de la naiſſance du monde, ils prétendent que Dieu repaſſe exactement ſur tout ce qui eſt arrivé l'année derniere. Cela fait qu'ils commencent dés le premier du mois d'Elul, qui précede celui-ci, à celebrer la penitence, à faire des prieres & des confeſſions, à reciter les Pſeaumes Penitentiaux, à ſe lever avant le jour, à jeûner & à faire des aumônes ſans diſcontinuer, juſqu'au jour du pardon ; même à ſe diſcipliner & à ſe mortifier.

Le premier jour de l'an.

Le premier ſoir de l'année, en ſortant de la Synagogue, ils ſe diſent les uns aux autres : Sois écrit en bonne année. On fait plus de prieres cette Fête qu'en aucune autre, au ſujet de la bonne année qu'on ſouhaite, & du pardon des pechez. On lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui ſe faiſoit ce

jour-là. On fait la lecture des Prophetes, & la benediction pour le Prince. Enſuite on donne trente coups de cor, pour faire, diſent ils, ſonger au Jugement de Dieu, pour intimider les pecheurs & les porter à ſe repentir. A leur retour, ils mangent, & le reſte du jour ils s'appliquent à la devotion. Le ſoir on fait l'Abdala.

Le jour du Pardon.

Aprés ces deux jours de Fête, on continüe de ſe lever avant le jour, d'aſſiſter aux prieres & de faire penitence, juſqu'au dixiéme du même mois de Tiſri, qui eſt le jeûne des pardons, ordonné dans le Levitique, Ch. 23. Durant ce jour, tout œuvre ceſſe, comme au Sabat, & on jeûne, ſans boire, ni manger aucunement. On fait quantité de bonnes œuvres ce jour-là, & tout ce qui doit accompagner une exacte penitence. Deux ou trois heures avant le coucher du Soleil, on va à la priere d'aprés midi, puis on revient ſouper; & ce repas finit avant le coucher du Soleil. Alors pluſieurs s'habillent de blanc & d'habits mortuaires; & étant ſans ſouliers & ſans bas, ils vont à la Synagogue, qui eſt éclairée ce ſoir-là de lampes & de bougies. Là chaque Nation, ſelon ſa coutume, fait pluſieurs prieres & confeſſions, pour marquer ſa penitence; ce qui dure environ trois heures: enſuite de quoi, chacun ſe retire. Quelques-uns paſſent la nuit en prieres dans la Synagogue, ne dormant que tres peu. Le lendemain, dés le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue, vêtus comme le jour précédent, & y demeurent en prieres juſqu'à la nuit, demandant à Dieu qu'il leur pardonne leurs pechez. La nuit venüe, en ſorte qu'on voye les Etoiles, on ſonne du même cor, dont on a ſonné au commencement de l'année, pour marquer que le jeûne eſt fini; puis ils ſortent de la Synagogue, & ſe ſaluant, ils ſe ſouhaitent les uns aux autres une longue vie, ils beniſſent la nouvelle Lune, & étant de retour chez eux, & l'*Abdala* étant dite, ils rompent le jeûne, & mangent.

Pour marquer leur penitence & leur mortification.

Le quinze de ce mois de Tiſri, eſt la Fête des Tabernacles ou des Cabanes, en memoire de ce qu'ils campoient ainſi dans le deſert, à la ſortie d'Egypte. Chacun fait chez ſoi, en un lieu découvert, une Cabane, couverte de feüillages, tapiſſée à l'entour, & ornée autant qu'on le peut. Ils y boivent & mangent pendant les neuf jours de la Fête. Quelques-uns y couchent. Les deux premiers jours, & les deux derniers de cette Fête ſont ſolemnels, comme la Pâque; mais les autres ne le ſont pas tant. Il n'y a rien d'extraordinaire aux prieres de ce jour-là, que ce qu'on y ajoute au ſujet de la Fête. On dit des Pſeaumes, depuis le 113. juſqu'au 119. on lit dans le Pentateuque, on dit l'*Aftara*, & on donne la benediction au Prince. Enſuite ſe fait la priere *Muſſaf*, & on recite le Sacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là. Puis ils portent des branches de myrrhe, de ſaule, de palmier & de citronier, avec leur fruit, & chantant quelques Cantiques, ils font une fois le tour de ce petit Autel ou Pupitre, qui eſt dans la Synagogue; & le ſeptiéme jour, ils en font ſept, chantant le Pſeaume 29. ſeulement, avec des branches de ſaule. Le neuf & dernier jour, eſt appellé joye pour la Loy, parce qu'on acheve de lire tout le Pentateuque, conformément à la diviſion qui en a été faite pour chaque ſemaine: & comme c'eſt alors la fin de l'année, on choiſit deux hommes dans la Synagogue, qu'on appelle Epoux de la Loy, dont l'un lit la fin, & l'autre la recommence auſſi-tôt; ce qu'ils accompagnent de quelques ſignes d'allegreſſe. La même choſe ſe fait en toutes les Synagogues, & on paſſe le reſte de ce jour en joye.

La Fête des Tabernacles.

Levit. Ch. 23. v. 34.

Nombres, Chap. 29.

Ce neuviéme jour eſt de l'Inſtitution des Rabins.

Le 17. de Tamuz, qui répond à nôtre mois de Juillet, les Juifs celebrent un jeûne, en memoire de quelques malheurs qui arriverent autrefois à pareil jour dans Jeruſalem, & à cauſe que ce même jour, Moïſe rompit les premieres Tables de la Loy, au ſujet du Veau d'or. Tous les jeûnes com-

De leurs jeûnes.

mandez & ordinaires commencent le soir, & on demeure sans boire, ni manger aucune chose, jusqu'au soir du lendemain, qu'on apperçoit les Etoilles. Le matin des jours de jeûne, on ajoute aux prieres des confessions, & le recit des choses tristes qui sont arrivées à pareil jour; on tire le Pentateuque, & on lit dans le 32. Chap. de l'Exode, v. 11. *Et Moïse pria, &c.* Et l'aprés dîné, on lit de la même maniere dans la priere de Mincha, & pour Aftara ce qu'Isaïe dit: *Cherchez le Seigneur quand il se trouve.* Ch. 55.

Le 9. d'Au ou Août, est un jeûne Tisha beau, qui est plus grand que les autres. Il commence la veille, une heure auparavant le coucher du Soleil, que l'on cesse de manger & de boire, jusqu'à ce que le lendemain au soir les Etoilles paroissent; & ils demeurent tout ce tems-là pieds nuds ou sans souliers, & sans se pouvoir laver. Ce fut ce jour-là que Nabuchodonosor brûla le Temple, & qu'il fut encore brûlé ce même jour par l'Empereur Titus.

Le soir, aprés que la priere ordinaire est finie dans la Synagogue, ils se seoient à terre, lisans les Lamentations de Jeremie: ce qu'ils font encore le lendemain, demeurans tristes tout le jour, & ne leur étant pas permis d'étudier dans la Loy, mais seulement de lire Job, Jeremie, & autres Livres de cette sorte. Le Sabat qui suit ce jeûne, est appellé Consolation, se consolans de l'esperance du rétablissement de Jerusalem & du Temple.

Jeûne de Gadalia.

Le troisiéme de Tisri, le premier jour aprés la Fête du nouvel an, ils ont encore un jeûne; auquel jour on fait la commemoration de Gadalia, fils d'Achicam, parce qu'à pareil jour fut tué Gadalia, qui étoit de grande probité, & qui étoit demeuré seul pour maintenir le reste d'Israël. On jeûne aussi le dixiéme de Teved ou de Decembre, parce que ce jour Nabuchodonosor prit Jerusalem. Ce jeûne est ordinaire.

Ils jeûnent encore le treiziéme d'Adar ou de Mars, en memoire d'Eſter, qui jeûna dans ſes diſ- graces. Voila quels ſont les jeûnes commandez. S'il y en a encore d'autres, ils ſont particuliers à quelque Nation; comme aux Allemans, qui aprés les Fêtes de Pâque & des Tabernables, ont accoutumé de jeûner trois jours, ſçavoir, les deux Lundis ſuivans, & le Jeudi, qui eſt entre deux; & cela fondé ſur ce que les Fêtes précédentes ayant duré huit jours, ils peuvent avoir offenſé Dieu pendant ce tems-là. La même raiſon fait qu'ils jeûnent le dernier jour de l'an, & quelques-uns la veille du premier jour de chaque mois. Si par penitence ou par quelque devotion particuliere, il y en a qui veulent jeûner, outre ces jeûnes ordinaires, ils diſent avant le coucher du Soleil: J'entreprends de jeûner demain, & demeurent ſans manger ni boire, depuis ce ſoir-là, juſqu'au lendemain à pareille heure, & prient Dieu que ce jeûne leur tienne lieu de Sacrifice. Jeûne de Purim.

La Fête des Lumieres ou de la Dedicace, dure huit jours; laquelle commence le 25. de Chiſleu ou Decembre, en memoire de la victoire que les Machabées remporterent ſur les Grecs. On allume une lampe le premier jour, deux le ſecond; & ainſi en continuant, juſqu'au dernier, qu'on en allume huit. On celebre auſſi dans cette Fête l'entrepriſe de Judith ſur Holoferne. Pendant ces huit jours, on peut travailler; car tout ce qu'il y a d'extraordinaire conſiſte en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoute aux prieres une loüange pour ces victoires, & tous les matins le Pſeaume 113. & les ſuivans, avec le 30. *Je t'exalterai, Seigneur, &c.* On obſerve auſſi quelque difference au manger. On appelle cette Fête *Hanuca*, qui ſignifie exercice ou renouvellement, parce qu'on renouvelle l'exercice du Temple, qui avoit été profané. La Fête des Lumieres.

La Fête de Purim écheoit le 14. d'Adar ou de

La Fête de Purim.

Mars, qu'on celebre en memoire d'Eſter, qui empêcha ce jour-là que le Peuple d'Iſraël ne fût exterminé par la conjuration d'Aman. Le nom de Purim a été donné à cette Fête ; parce qu'on lit dans le dernier Chap. d'Eſter : *Pour cela ils ſeront appellez les jours Purim, &c.* Cette Fête dure deux jours ; mais il n'y a que le premier qui ſoit ſolemnel. On jeûne la veille, comme j'ai dit. Le premier ſoir, on va à la Synagogue, où, aprés les prieres ordinaires, on fait la commemoration de cette délivrance du Peuple, & on lit tout le Livre d'Eſter. On lit auſſi dans le Pentateuque le 17. Chapitre de l'Exode. Il ſe fait ce jour-là de grandes aumônes en public, & des preſens comme au jour de l'an, & tout le jour ſe paſſe en joye & en feſtin.

Conformément au dernier Ch. d'Eſter.

Fête de la nouvelle Lune.

La nouvelle Lune eſt encore un jour de Fête, comme il eſt marqué au Livre des Nombres, & parce qu'on faiſoit un nouveau Sacrifice ce jour-là. Cette Fête répond quelquefois à deux jours, ſçavoir à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Il n'eſt point défendu de travailler, ni de faire des affaires ce jour-là. Les femmes ſeulement ont coutume de s'abſtenir de leur travail, en memoire de ce qu'elles ne voulurent donner leurs pendants d'oreilles & leurs joyaux, pour faire le Veau d'or, mais pour bâtir le Temple. On en fait mention dans les prieres du premier du mois, & ce jour-là, on dit depuis le Pſeaume 113. juſqu'au 118. & on lit à quatre perſonnes dans le Pentateuque ; à quoi on ajoute la priere *Muſſaf*. On lit auſſi le Sacrifice qui ſe faiſoit autrefois ce jour-là. Le ſoir du Sabat, qui ſuit le renouvellement de la Lune, ou un autre ſoir ſuivant, lors qu'on apperçoit le Croiſſant, tous les Juifs s'aſſemblent, & font une priere à Dieu, l'appellant le Créateur des Planettes, & le Reſtaurateur de la nouvelle Lune : Puis élevant les yeux au Ciel, ils demandent à Dieu d'être préſervez de tous malheurs, & aprés

Nombr. 10. *v.* 10. *&* 28. *v.* 11.

avoir fait quelque commemoration de David, ils ſe ſaluënt & ſe ſeparent.

Les noms de leurs mois ſont Tiſri, Haſſuan, Chiſleu, Teved, Scevat, Adar, Niſſan, Jiar, Sivan, Tamus, Au, Elul. Tiſri, par lequel ils commencent, eſt Septembre. Pour égaler les années ſolaires avec celles de la Lune, ils font chaque cycle ou révolution de dix-neuf ans; & de ces dix-neuf années, il y en a ſept de treïze mois chacune: ſi-bien que de deux ou trois ans, l'un eſt de treize mois. Quand cela arrive, on compte deux fois le mois Adar, & on le place entre Février & Mars. On l'appelle Veadar. Leurs mois.

Voyons preſentement quels ſont les fondemens de leur créance. Ils conſiſtent en treize Articles de Foy, qui ſont reçus de tous les Juifs ſans aucune contradiction. Leur créance.

Premierement, qu'il y a un Dieu, Créateur de toutes choſes, premier Principe de tous les Eſtres, qui peut ſubſiſter ſans aucune partie de l'Univers; mais que rien au monde ne peut ſubſiſter ſans lui.

Secondement, que Dieu eſt un & indiviſible, mais d'une unité différente de toutes autres unitez.

III. Que Dieu eſt incorporel, & qu'il n'a aucune qualité corporelle poſſible, qui ſe puiſſe imaginer.

IV. Que Dieu eſt de toute éternité, & que tout ce qui eſt, hormis lui, a eu commencement avec le tems.

V. Qu'on ne doit adorer & ſervir que Dieu ſeul, & qu'on ne doit adorer ni ſervir pas un autre, ſoit comme Mediateur, ou comme Interceſſeur.

VI. Qu'il y a eu, & qu'il y peut avoir encore des Prophetes, diſpoſez à recevoir les divines inſpirations de Dieu.

VII. Que Moïſe a été plus grand Prophete que tout autre, & que le degré de Prophetie dont Dieu l'a honoré, étoit ſingulier, & élevé au deſſus de celui qu'il a donné aux Prophetes.

VIII. Que la Loy que Moïſe leur a laiſſée, a été toute dictée de Dieu, & qu'elle ne renferme pas une ſyllabe qui ſoit de Moïſe ; & par conſequent, que l'explication de ces Preceptes, qu'ils ont par tradition, eſt entierement de la bouche de Dieu, qui l'a donnée à Moïſe.

IX. Que cette Loy eſt immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni retrancher.

X. Que Dieu connoît & diſpoſe de toutes actions humaines.

XI. Que Dieu récompenſe ceux qui obſervent la Loy, & châtie ceux qui la violent ; que la meilleure récompenſe eſt l'autre vie, & le plus grand châtiment eſt la damnation de l'ame.

XII. Qu'il viendra un Meſſie, qui ſera d'un plus grand merite que tous les Rois qui auront été dans le monde auparavant lui : Que quoi qu'il tarde à venir, il ne faut point douter de ſa venüe, ni ſe preſcrire un tems dans lequel il doive ſe manifeſter ; & encore moins le tirer de l'Ecriture, attendu qu'il n'y doit jamais avoir de Roy en Iſraël, qui ne ſoit de la race de David & de Salomon.

XIII. Que Dieu reſſuſcitera les morts à la fin des tems, & qu'enſuite il fera un Jugement univerſel de tous les hommes en corps & en ame, comme il eſt écrit en Daniel. Outre cela ils croyent qu'il y a un Paradis, où les Bienheureux joüiſſent de la gloire dans la ſeule viſion de Dieu. Pour l'Enfer, ils croyent que les ames des méchans ſont tourmentées par le feu & par d'autres ſupplices : qu'il y en a de condamnez pour toûjours à ſouffrir ces peines, ſans eſperance d'en jamais ſortir ; d'autres qui n'y ſont ſeulement que pour un certain tems : ce qu'on appelle le Purgatoire, qui n'eſt pas diſtingué de l'Enfer par le lieu, mais par le tems. Ils tiennent que tout Juif, qui n'eſt point infecté d'hereſie, & qui n'a point contrevenu à quelques autres points marquez par les Rabins, n'eſt pas

Ch. 12. v. 2.

plus d'un an en Purgatoire ; & que ceux-là ſont le plus grand nombre : car ils croyent qu'il y en a peu, qui pour leurs pechez demeurent pour toûjours en Enfer. Il y a des Juifs, qui croyent comme Pytagore, que les ames paſſent d'un corps à un autre : mais cette opinion n'eſt pas univerſelle ; & ſoit que l'on ſoit de ce ſentiment ou non, on ne paſſe pas pour cela pour Heretique. Ils honorent & reſpectent fort les Anges, & leur invocation ſe trouve dans leurs Livres, en ces termes : *Soyez honorez, venerables & ſaints Miniſtres de Dieu, conſervez-moi, aſſiſtez-moi.* Cette créance des Anges Gardiens étoit établie dans la Synagogue du tems de nôtre Seigneur, comme elle l'eſt aujourd'hui dans l'Egliſe.

Preceptes des Femmes.

Tout ce qui eſt défendu aux hommes dans les Preceptes negatifs, l'eſt auſſi aux femmes. Mais à l'égard des Preceptes affirmatifs, les Rabins ont décidé que les femmes ne ſont point obligées de faire ceux qui demandent un terme préfix pour les exécuter, fondez ſur la foibleſſe & la délicateſſe du ſexe, ſur l'obéïſſance qu'elles doivent à leurs maris, & ſur les ſervices qu'elles ſont obligées de leur rendre. Il n'y a que ces trois Preceptes ci qui leur ſoient particulierement recommandez. Le premier, de s'éloigner abſolument de leurs maris, dans le tems de leurs mois, & de n'en point approcher, qu'elles ne ſe ſoient baignées. Le ſecond, en achevant de paîtrir le pain, de faire un gâteau, qui étoit autrefois offert au Prêtre, & qu'on brûle aujourd'hui. Et le dernier, d'allumer la lampe le Vendredi au ſoir, pour la nuit du Sabat, comme il a été dit.

Commerce défendu avec les femmes.

De tous les pechez qui ſe peuvent commettre avec les femmes, les Juifs n'en connoiſſent point de plus grand, que de coucher avec une femme mariée, même quand elle ne ſeroit que fiancée. Le plus grand enſuite eſt d'avoir affaire à ſes parentes, qui ſont au degré défendu. Le troiſiéme, d'a-

Levitiq. 18, 20.

Suivant la défen e d'Esdras.

voir commerce avec une femme qui ne soit pas Juive, ou avec une femme prostituée, quoi que Juive: aussi la Loy défend d'en souffrir aucune publique. Il leur est aussi défendu d'avoir commerce avec une femme qui a ses infirmitez ordinaires, & moins encore avec sa femme qu'avec une autre; laquelle, aussi-tôt qu'elle s'apperçoit qu'elle les a, est obligée d'avertir son mari, qui s'en éloigne, & ne la touche plus, ne peut lui rien donner, ni rien recevoir de sa main, ni même se seoir auprés d'elle, ni boire, ni manger avec elle. Quand ce mal est arrêté, elle doit changer de linge, mettre des draps blancs au lit, & sept jours aprés, doit aller au bain se laver d'eau courante, ou faite exprés: Ensuite elle peut demeurer avec son mari, tant qu'elle n'aura point ses mois. Elle demeure aussi sequestrée de son mari, lors qu'elle est en couche. Si c'est d'un garçon, cela dure sept semaines; & trois mois d'une fille. Il y a des lieux où ce terme est moins long. Sept jours avant que ce terme soit accompli, elle en use comme je viens de dire.

Deuter. Ch. 23. v. 17. Levitiq. 8.

Des Femmes dans le tems de leurs mois & de leurs couche.

Des viandes défendües parmi eux.

Ils ne peuvent manger la chair d'aucune bête à quatre pieds, qui n'ait l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine comme la vache & la brebis: Si-bien qu'ils ne mangent point de lapin, de liévre, ni de pourceau. Ils ne mangent point aussi de poissons sans écaille, ou sans aîlerons, ni aucun oiseau de proye, ni reptile. C'est pour cela qu'ils ne mangent rien de cuit par d'autres que des Juifs, & ne préparent point à manger avec des ustencilles de cuisine, appartenantes à des personnes qui ne soient point de leur Nation, de peur qu'elles ne soient imbües des viandes qui leur sont interdites. Ils ne mangent point de graisse de bœuf, ni d'agneau, ni de chévre, ni du nerf de la cuisse: Cependant ils font user de beaucoup d'exactitude pour ôter ces choses de la bête, & principalement pour le sang; pour quoi ils ont une adresse merveilleuse, afin

Levitiq. Ch. 11.

Levitiq Ch. 3. Genes. Ch. 32.

qu'il n'en reſte point. Ils ne peuvent égorger en un même jour la vache & le veau, ni une brebis, ni une chévre, & leurs petits en même tems. On ne peut pas manger en un même repas de la viande & du fromage, ou du lait : D'où vient que les uſtencilles qui ſervent à la viande, ne ſervent point à ce qui eſt fait de lait, chacune ayant ſa marque pour la connoître ; & ils ont même des coûteaux différens. Ils ne mangent point auſſi de fromage, dont ils n'ayent vû faire le caillé, de peur qu'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou qu'il n'y ait quelque partie de la peau mêlée avec le caillé, qui puiſſe paſſer pour de la chair & du fromage. *Exod. 13. v. 19.*

Les Juifs font un commandement exprés de ſe marier, ſans en excepter perſonne : & on a déterminé que ce devoit être à dix-huit ans ; que celui qui en paſſe vingt ſans prendre femme, eſt cenſé vivre en peché : & cela fondé ſur le Chapitre premier de la Geneſe : *Croiſſez & multipliez.* Il leur eſt permis d'avoir pluſieurs femmes, ſuivant pluſieurs endroits de l'Ecriture : ce qui eſt pratiqué par les Levantins, mais non pas par les Allemans, ni par les Italiens. Ils peuvent épouſer les filles de leurs freres, & par conſequent les enfans des freres & des ſœurs ; c'eſt-à-dire, les couſins germains & couſines germaines ſe peuvent épouſer ; mais le neveu ne peut épouſer ſa tante. A l'égard des autres degrez, ils ſuivent le dixiéme Chapitre du Levitique. La veuve ou la femme qui a été répudiée, ne peut ſe remarier que quatre-vingt-dix jours aprés la mort du mari ; & cela afin qu'on ſçache certainement ſi l'enfant eſt du premier mari, ou non. De leur Mariage.

Quand on eſt convenu des conditions d'un mariage, il ſe fait un écrit entre l'époux & les parens de l'épouſe ; enſuite de quoi l'accordé va voir l'accordée, & lui touche dans la main. Lors qu'on a arrêté un jour pour les nôces, qui ſe prend ordi- De leurs Nôces.

nairement dans la nouvelle Lune, & un Mercredi ou un Vendredi, ſi c'eſt une fille; & un Jeudi, ſi c'eſt une veuve. Le premier ſoir, ſi l'accordée eſt quitte de ſes infirmitez ordinaires, elle va ſe laver au bain, comme nous avons dit: Si elle n'en eſt pas quitte, elle ne peut coucher avec ſon époux. On ne laiſſe pas neanmoins de faire la ceremonie des nôces. Pour celebrer cette action, les fiancez ſe rendent au lieu & à l'heure marquez, où ſe chante la muſique par des enfans, tenans des flambeaux; & tous ceux de la même Synagogue y étant accourus, on met ſur la tête des mariez un Taled, dont j'ai décrit la forme. Enſuite de quoi les Rabins du lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou un proche parent, prend une taſſe de vin; & aprés avoir beni Dieu d'avoir créé l'homme & la femme, & ordonné le mariage, & autres choſes, il préſente de ce vin à l'époux & à l'épouſe. L'époux aprés cela, met un anneau au doigt de l'épouſe en preſence de deux témoins, qui ſont Rabins ordinairement, lui diſant: *Voici, tu es mon épouſe, ſelon le Rite de Moïſe & d'Iſraël.* Puis on lit l'écrit, par lequel l'époux s'oblige à la dot, confeſſe l'avoir reçûë, s'oblige à nourrir ſa femme, & à bien vivre avec elle, & en donne acte par écrit aux parens de l'épouſe. Enſuite, aprés avoir donné une ſeconde fois à boire aux deux époux, on jette le vin à terre, en ſigne de joye. Le vaſe étant vuide, on le donne à l'époux, qui le jettant à terre de toute ſa force, le met en pieces; afin de mêler dans la réjoüiſſance une idée de la mort, qui nous briſant comme un verre, nous apprend à ne nous point enorgüeillir. Cependant tout le Peuple qui eſt preſent, crie: *A la bonne heure*; puis on ſe retire. On fait un feſtin le ſoir aux parens & aux amis. On chante enſuite ſept benedictions, qu'on a auſſi chantées aux épouſailles, aprés la benediction du feſtin, & on leve les tables. Le matin du premier Sabat qui ſuit ces nôces, l'époux & l'épouſe vont

à

à la Synagogue. L'épouſe eſt accompagnée des femmes de la nôce ; & comme on fait la lecture du Pentateuque, on prie l'époux de lire, qui promet en récompenſe, de faire de grandes aumônes.

Les Juifs marient ordinairement leurs enfans fort jeunes, quoi que le mariage ne ſe conſomme que lors qu'ils ont l'âge requis pour cela : Auſſi, ſi une jeune fille eſt mariée au deſſous de dix ans, elle peut ſe démarier, juſqu'à ce qu'elle ait atteint celui de douze & un jour, qui eſt le tems qu'on peut avoir la qualité de femme, & peut ſe remarier aprés.

Celui qui a abuſé d'une fille, peut être contraint de la prendre pour femme, ſans la pouvoir jamais répudier, ou on lui fait réparer avec de l'argent l'honneur & l'injure. *Deut.* 22.

Quand un homme a ſujet de ſe plaindre de la conduite de ſa femme, il peut la repudier pour toûjours, & elle peut ſe remarier à qui il lui plaît, horſmis à celui qui a donné lieu à la repudiation. Mais pour empêcher qu'on n'abuſe de ce privilege, les Rabins ont preſcrit pluſieurs formalitez & pluſieurs circonſtances, qui rendent cette action plus difficile, & qui conſomment bien du tems. De telle ſorte qu'il arrive ſouvent qu'auparavant qu'on puiſſe écrire le libelle du divorce, on vient à ſe repentir, ou à ſe reconcilier. Quand la répudiation eſt faite, le Rabin avertit la femme de ne ſe point marier de trois mois, de peur qu'elle ne ſoit groſſe ; mais aprés ce tems, ils le peuvent faire l'un & l'autre. *Deut.* 24.

Un homme qui meurt ſans laiſſer d'enfans, s'il laiſſe un frere, ſa veuve eſt au pouvoir de ce frere, & il peut l'épouſer, ou lui donner la liberté de ſe marier avec un autre. S'il l'épouſe, tous les biens du défunt lui appartiennent. S'il n'en veut point, il lui donne la libetté, & on pratique ce qui eſt porté au 25. du Deutetonome.

Quand il eſt né un fils à quelqu'un, ſes amis,

Leur Circoncision. *Geneſ.* 17.

pour ſe réjoüir avec lui, diſent : *A la bonne heure!* Le pere eſt obligé de faire circoncire ſon fils au huitiéme jour. On ne le peut faire avant ce tems ; mais on peut differer, ſi l'enfant eſt foible ou infirme, juſqu'à ce qu'il ſe porte bien. La nuit qui précéde le jour de la Circonciſion, eſt appellée veille ; car toute la maiſon ne dort point, pour garder l'enfant, & les amis viſitent au ſoir le pere, & les femmes la mere. On prend ordinairement pour Parain & Maraine des patens, gens mariez. Le Parain tient l'enfant, pendant qu'on le circoncit, & la Maraine le porte de la maiſon à la Synagogue, & le rapporte. A l'égard de celui qui circoncit, on choiſit indifféremment qui on veut ; car pourvû qu'on ſoit capable de cette fonction, on en eſt digne, & on la peut exercer. C'eſt un titre fort conſidérable chez les Juifs, que celui de Circonciſeur ; & ſi le pere de l'enfant eſt de ce nombre, il peut circoncire ſon propre fils. On prépare dés le matin dans la Synagogue, ou dans la maiſon, ſi l'on y veut faire la ceremonie, deux ſieges, avec des quarreaux. L'un des ſieges eſt pour le Parain qui tient l'enfant, & l'autre, à ce qu'ils diſent, pour le Prophete Elie, qu'ils croyent aſſiſter inviſiblement à toutes les Circonciſions, tant il a aimé à faire obſerver la Loy. Beaucoup de gens s'aſſemblent là, & celui qui circoncit vient avec un plat, où ſont les inſtrumens & les choſes neceſſaires, comme le raſoir, les poudres aſtringentes, du linge, du charpy & de l'huile roſat. On chante quelque Cantique, en attendant la Maraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes ; mais pas une ne paſſe la porte de la Synagogue. Là elle donne l'enfant au Parain, & en même tems les aſſiſtans crient : *Le bien venu.* Le Parain étant aſſis, accommode l'enfant ſur ſes genoux ; puis celui qui circoncit, développe les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent, pour prendre du prepuce ce qu'ils en veulent

couper. Celui qui circoncit dit en prenant le raſoir : *Beni ſois-tu, Seigneur, qui nous as commandé la Circonciſion* ; & en même tems il coupe la groſſe peau du prepuce : puis avec les ongles des pouces il déchire une autre peau plus délicate, qui reſte. Cependant le pere rend graces à Dieu de ce commandement, & les aſſiſtans ſouhaitent qu'il puiſſe élever ſon enfant en l'âge de le marier. Celui qui circoncit, continuant ſon action, ſucce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe de vin. Puis il met ſur la playe du ſang de dragon, de la poudre de corail, & autre choſe, pour étancher le ſang ; puis des compreſſes d'huile roſat. Il prend enſuite une taſſe de vin, & aprés l'avoir beni, il dit une autre benediction à l'enfant, en lui impoſant le nom que le pere ſouhaite, en diſant les paroles d'Ezechiel : *Et j'ai dit : Vis en ton ſang, &c.* Et en même tems il lui moüille les lévres de ce vin, où il a rendu le ſang ſuccé. Enſuite de quoi on dit le Pſeaume 128. & le Parain rend l'enfant à la Maraine, pour le porter au logis, tous ceux qui aſſiſtent à la ceremonie, diſans au pere, en retournant : *Puiſſiez-vous ainſi aſſiſter à ſes nôces.* A la fin du repas, que le pere fait à toute la compagnie, on fait la benediction des prieres pour l'enfant, pour obtenir du Seigneur qu'il puiſſe être grand, heureux & craignant Dieu. L'enfant eſt ordinairement gueri en 24. heures.

On ne fait point de ceremonie pour les filles, ſinon qu'au commencement du mois, aprés que la mere eſt relevée de ſes couches, elle va à la Synagogue, où le Chantre dit une benediction à la petite fille, & lui donne le nom que le pere ſouhaite. Si un enfant meurt ſans être circoncis auparavant les huit jours, il y en a qui le circonciſent avec un roſeau, auparavant que de l'enterrer.

Si le premier enfant, dont une femme accouche, eſt un garçon, il appartient au Prêtre, quoi Rachat des premiers nez,

Exod. 13. que le pere en ait, ou en ait eu d'une autre femme. Voici ce qu'ils pratiquent pour cela. Lors que l'enfant a trente jours accomplis, on preſente en pleine Aſſemblée, à un deſcendant d'Aaron, de l'or & de l'argent dans un baſſin, pour racheter cet enfant, lequel on met entre les bras du Prêtre, qui ayant demandé à la mere ſi elle n'a jamais eu d'autre enfant, ſoit mâle, ou femelle, ou même d'avorton, ou de fauſſe couche, & répondu que non: Le Prêtre ayant dit que ce premier né lui ap-

Nombr. 18. *v.* 17. partient, ſuivant la Loy de Moïſe, prend en échange environ deux écus d'or dans le baſſin, & rend l'enfant au pere. Si le pere ou la mere ſont de la race des Prêtres ou des Levites, ils ne rachetent point leur fils.

Auſſi-tôt qu'un enfant ſçait parler, on lui apprend à lire, & enſuite à interpréter la Bible en la Langue du Païs où il eſt, ſans lui donner les commencemens & la connoiſſance de la Grammaire: mais la plûpart liſent, écrivent & compoſent par routine. Quand il a atteint l'âge de treize ans & un jour, il eſt réputé homme, & eſt dés ce tems tenu d'obſerver les Preceptes de la Loy; & à ce même âge, il eſt declaré majeur, & peut contracter tout ſeul. Pour les filles, on leur donne la qualité de femme à douze ans & demi.

Leurs Proſelytes. Quand quelqu'un ſe veut faire Juif, trois Rabins ou hommes d'autorité, l'examinent, & les motifs qui le portent à prendre cette réſolution, & ſi ce n'eſt point par quelque conſidération humaine: car lors que cela ſe rencontre, ils le renvoyent, lui repréſentans que la Loy de Moïſe eſt fort ſevere, & que ſes Sectateurs ſont à preſent fort mépriſez. S'il perſiſte malgré cette remontrance, on le circoncit; & quand il eſt gueri, on le baigne tout entier dans de l'eau, en preſence des trois Rabins qui l'ont examiné: Enſuite de quoi il eſt censé Juif comme les autres.

Quand quelqu'un croit mourir, il fait venir

quelques perſonnes, entre leſquelles ſe trouve un Rabin, & en leur preſence il recite la Confeſſion generale, dont je parlerai ci-aprés. Puis il fait une priere, par laquelle il demande à Dieu la ſanté; ou ſi c'eſt ſa volonté qu'il finiſſe ſa vie, il lui recommande ſon ame, & que ſa mort ſoit l'expiation de ſes pechez. S'il a quelque ſcrupule dans l'eſprit, ou quelque ſecret à dire, il le confie au Rabin. Enſuite il demande pardon à Dieu, & à tous ceux qu'il croit avoir offenſé, & pardonne de même à tous ceux qui l'ont offenſé, & à ſes ennemis. S'il a des enfans & des domeſtiques, il leur donne ſa benediction; & s'il a pere ou mere, il la reçoit d'eux. S'il veut faire ſon teſtament, & diſpoſer de ſon bien, il le fait, comme il le juge à propos. Il y en a qui font faire pour eux une priere publique dans la Synagogue, & ſe font changer de nom, pour marque de changement de vie. Ils promettent & donnent alors des aumônes aux Synagogues & aux pauvres. Le malade étant prés de mourir, ou en danger, on le garde nuit & jour; car ils croyent que c'eſt une bonne œuvre d'aſſiſter à la ſeparation de l'ame d'avec le corps, ſur tout quand c'eſt un homme ſçavant & de bien. Celui qui ſe trouve preſent, quand le malade expire, déchire ſon habit par quelque endroit, ſuivant l'ancienne coutume.

De leurs maladies, & de leur mort.

Fondez ſur le Pſ. 49. v. 10.

Le mort eſt étendu par terre dans un drap, le viſage couvert, avec une bougie allumée du côté de la tête; & aprés avoir été lavé avec de l'eau chaude, dans laquelle on a mis de la camomille & des roſes ſeches, on lui met une chemiſe & des caleçons, ſon Taled & un bonnet blanc ſur la tête; & en cet état, il eſt mis dans un cercüeil fait exprés, avec un linge au fond, & un autre par-deſſus. On couvre le cercüeil de noir, & on le porte hors du logis. Alors tout le monde s'aſſemble autour, & le portent tous ſur leurs épaules tour à tour. En quelques endroits, il y en a qui portent

De leur ſepulture.

à la ſuite du corps des flambeaux allumez, & chantent des complaintes. En d'autres endroits, cela ne ſe pratique point. Les parens, qui ſont en deüil, ſuivent de prés, en pleurant. De cette maniere, le corps eſt conduit au Cimetiere, qui eſt ordinairement un champ deſtiné à cet uſage, qu'ils appellent *Maiſon des vivans*, tenans les morts pour vivans, à cauſe de leurs ames. Alors ils font une priere, tirée du Deuteronome. Puis on lui met un petit ſac de terre ſous la tête, & on cloüe le cercüeil, que l'on met en terre, & que l'on couvre auſſi-tôt, chacun en jettant, juſqu'à ce que la foſſe ſoit remplie. Le plus proche parent du mort déchire ſon habit en quelque petit endroit, dans cette occaſion. En ſortant de ce lieu, chacun arrache deux ou trois fois de l'herbe, & dit, en la jettant derriere ſoi, ces paroles du Pſeaume 17. *Ils fleuriront de la Ville, comme l'herbe de la terre*; & cela, pour ſigne de la Reſurrection: Puis ſe lavent les mains, ſe ſeoient & ſe levent neuf fois, en diſant le Pſeaume 91. Et enſuite ils retournent au logis, où les plus proches parens du mort s'étant rendus, ils ſe mettent à terre, & ayant ôté leurs ſouliers, ils boivent & mangent en cette poſture; ce qu'ils font ſept jours de ſuite, horſmis le jour du Sabat, qu'ils vont aux prieres, étant accompagnez, viſitez & conſolez de leurs amis ce jour-là plus que les autres. Pendant ces ſept jours, ils ne peuvent faire aucun travail, ni affaire; le mari & la femme ne peuvent pas coucher enſemble, & il ſe trouve le plus ſouvent dix perſonnes, qui viennent ſoir & matin faire les prieres ordinaires auprés de ces mêmes parens, prians auſſi pour l'ame du mort. Ils s'habillent de deüil, à la mode du Païs où ils demeurent. Les ſept jours expirez, ils vont à la Synagogue, où pluſieurs font allumer des lampes, font faire des prieres, & promettent des aumônes pour l'ame du défunt; ce qu'ils recommencent à la fin du mois & de l'année. Si c'eſt

Chap. 32. *v.* 4.

En ſigne de la Reſurrection.

un Rabin, ou quelque perſonne conſidérable, on fait ces jours-là ſon Oraiſon funebre. Le fils a coutume de dire tous les jours, ſoir & matin, dans la Synagogue, la priere ſainte, pour l'ame de ſon pere ou de ſa mere; & ce, onze mois de ſuite: & quelques-uns jeûnent tous les ans le jour que l'un ou l'autre eſt mort. Voila la coutume la plus generale des Juifs ſur ce ſujet, dont ils ne different les uns des autres qu'en fort peu de choſes. *Iſa. 6. 3.*

Au reſte, les Juifs ſont fort charitables, & ont tres grande compaſſion des pauvres. Dans les grandes Villes, les pauvres vont la veille du Sabat & des autres Fêtes conſidérables, chez les riches, qui leur donnent à proportion de leurs facultez. Outre cela, ceux qui ſont prépoſez pour avoir ſoin de ce qui regarde la police, leur envoyent toutes les ſemaines quelque argent. De l'argent des trones, & de celui qu'on retire du miniſtere qui ſe fait dans les ceremonies, on en fait un fonds, dont on aſſiſte les pauvres. Il y a auſſi diverſes Compagnies dans les grandes Villes, qui font de grandes charitez, dont les uns ont ſoin des malades; les uns vont enſevelir les morts: d'autres qui rachetent des captifs; & d'autres qui marient des filles. De tous les endroits du monde, où ſe trouvent les Juifs, ils envoyent tous les ans des aumônes en Jeruſalem, pour l'entretien des pauvres qui y demeurent, & qui prient pour le ſalut du commun. Ils envoyent auſſi quelque choſe en d'autres endroits de la Judée, comme à Jaffe, à Taberia & en Hebron, où eſt le ſepulchre des Patriarches Abraham, Iſaac, Jacob, & de leurs femmes. Ils font auſſi des aumônes à d'autres qu'à des Juifs, & ce par une charité humaine, qui ſe doit répandre indifféremment ſur tout le monde. Par un même effet de compaſſion, ils ne maltraitent point les animaux, & ils ſe gardent bien d'en faire mourir pas un cruellement; car ils les conſi- Leur charité pour les pauvres.

dérent comme des créatures de Dieu, ſuivant les paroles du Prophete : *Et ſes miſericordes s'étendent ſur toutes ſes œuvres.*

De leur Confeſſion & penitence.

Quant à leur Confeſſion, ils n'en ont point d'autre que celle qu'ils adreſſent à Dieu dans leurs prieres. Ils en ont ordinairement une, compoſée ſuivant l'ordre de l'Alphabet. Chaque lettre renferme un peché capital, & qui ſe commet le plus frequemment : mais quand ils ſont habiles, ils font le détail de leurs pechez, dont ils marquent leurs eſpeces & leurs circonſtances. Ils font cette Confeſſion le Lundi & le Jeudi, & tous les jours de jeûnes. Ils la font auſſi pluſieurs fois en particulier au jeûne des Pardons, & encore lors qu'ils ſont malades & en quelque peril évident, même le ſoir avant de ſe coucher, & le matin en ſe levant. Quoi qu'ils ayent des jours deſtinez à la penitence, ils ne laiſſent pas de la faire en tout tems, lors qu'ils ſentent leur conſcience chargée ; & pour faire cette penitence conformément à leurs pechez, ils conſultent leurs Rabins, ou ils ont recours aux Livres qui en traitent, comme de l'abſtinence, du jeûne, de la diſcipline, de l'aumône, des prieres & des œuvres pies, pour ſatisfaire, autant qu'il eſt poſſible, au peché commis.

Il ne faut pas oublier une choſe aſſez remarquable chez eux, qui eſt qu'aux portes des maiſons, des chambres & de tous les lieux qui ſont frequentez, ils attachent dans la muraille, au battant de la porte, du côté droit, en entrant, un roſeau, ou quelqu'autre tuyau, qui renferme un parchemin, ſur lequel ſont écrites ces paroles : *Ecoute, Iſraël, le Seigneur nôtre Dieu eſt un* ; & ce qui ſuit, finiſſant par ces autres paroles : *Et tu les écriras ſur les poteaux de la maiſon, & ſur tes portes* ; & encore quelques autres paroles. Ce parchemin eſt roulé & renfermé dans le roſeau, & on écrit ſur le bout un des noms de Dieu ; & toutes les fois que les Juifs entrent ou ſortent, ils tou-

Deut. 6. v. 4. 5. 6. 7. 8. 9 Deut. 11. v. 13. & ſeq.

chent par devotion à cet endroit, & baiſent le doigt qui l'a touché. Ils n'ont aucune figure, ni ſtatüe, ni image dans leurs maiſons, & encore moins dans leurs Synagogues, & autres lieux conſacrez à leur devotion. Il y en a pourtant beaucoup en Italie, qui ont chez eux des portraits & des tableaux; mais ils n'en ont point en relief, & de ceux dont les corps ſont entiers. *Exod. Ch. 22.*

Pour dire un mot de leurs Prêtres & des Levites, il n'y avoit autrefois dans le Temple, pour Prêtres & Sacrificateurs, que les deſcendans d'Aaron, qui offroient les Sacrifices, faiſoient les oblations, brûloient l'encens, & tout ce qui étoit neceſſaire : Auſſi n'avoient-ils pas ſeulement pour eux les portions des Sacrifices qui ſe faiſoient; mais auſſi de tous les animaux qu'on égorgeoit, on leur donnoit l'épaule, la poitrine & les machoires. Ils avoient encore les premiers nez des troupeaux, & ce qu'on donnoit en échange du premier né de la femme, les premieres toiſons des brebis, & autres dépoüilles d'animaux, le cinquantiéme de la moiſſon & des fruits, un morceau de pâte de chaque maſſe de pain; & ainſi tout ce qui eſt énoncé dans l'Ecriture. Leurs Prêtres & leurs Levites.

L'office des Levites étoit de chanter à de certains tems dans le Temple. Ils avoient la dixme des moiſſons, & l'alloient ramaſſer à la campagne: Mais on n'eſt plus preſentement obligé à ces redevances, ſi ce ne ſont les Juifs qui ſont dans le territoire de Jeruſalem & de l'ancienne Judée; car il y a peu de Juifs aujourd'hui qui ayent des terres en propre, ni de troupeaux: Et quoi qu'il s'en trouve qui prétendent être deſcendus des Sacrificateurs & des Levites, & avoir une tradition certaine de la verité de leur genealogie, nonobſtant toutes les tranſmigrations, ils n'ont cependant aucunes préeminences, ſi ce n'eſt qu'ils reçoivent quelque choſe des premiers nez, & qu'ils ſont les premiers à lire le Pentateuque dans les Synago-

gues, de tous ceux qui y ſont invitez, & qu'aux Fêtes ſolemnelles, iis donnent la benediction au Peuple, ſe ſervans des paroles des Nombres : *Le Seigneur te beniſſe, & te garde, &c.* Ils ne peuvent épouſer aucune femme qui ait été repudiée par un autre mari, ni la belle-ſœur, dont j'ai parlé. Ils ne peuvent auſſi toucher à un corps mort, ni ſe trouver à l'endroit où il y en ait un. L'on rachete d'eux les premiers nez, comme j'ai dit.

Chap. 6.

Les Juifs ont encore beaucoup d'autres ceremonies & coutumes ; mais il ſeroit trop long de les rapporter ici : c'eſt pourquoi je renvoye le Lecteur à Buxtorf, Leon de Modene, & quelques autres.

Sectes des Juifs.

De toutes les hereſies qui étoient autrefois parmi les Juifs, qui étoient les Samaritains, les Eſſéens, les Saducéens, les Phariſiens & autres, il ne s'en rencontre que deux qui ayent paſſé juſqu'à nous, & qui ſont inconnus en Europe. Les premiers s'appellent Caraïtes, à qui les Juifs Rabaniſtes, par malice, ou par ignorance, impoſent beaucoup de choſes. Ceux qui la ſuivent, quoi qu'obſervateurs de la Loy de Moïſe, ſont tenus par les Juifs pour Heretiques. On rapporte l'origine de cette Secte au huitiéme ſiecle, incontinent aprés la publication du Talmud ; & ce grand Ouvrage a été publié bien plus tard que les Juifs ne s'imaginent : En effet, la naiſſance du Caraïſme vient de la publication du Talmud ; car on ne voit point que le nom de Caraïte ait été odieux parmi les Juifs avant ce tems-là, comme il l'a été depuis : au contraire, par le mot de *Caraï*, on entendoit alors un homme conſommé dans l'étude de l'Ecriture Sainte. L'origine donc de cette Secte vient de ce que les Juifs les plus éclairez de ce ſiecle-là s'oppoſerent à une infinité de rêveries, qu'on débitoit ſous le nom ſpecieux de traditions de Moïſe, quoi que la plûpart n'euſſent pour fondement que l'ambition de quelques Docteurs, qui vou-

Caraïtes.

ſoient faire paſſer leurs déciſions particulieres pour des oracles prononcez ſur la Montagne de Sinaï. Or comme les Juifs, qui ne vouloient point recevoir ces vaines traditions, ſe ſervoient, pour les détruire, de l'Ecriture Sainte, qu'ils appellent *Micra*, ils en furent ſurnommez Caraïm, comme on a vû de nos jours des Proteſtans ſe nommer Evangeliques, à cauſe qu'ils prétendoient qu'on ne ſe doit appuyer que ſur l'Evangile, en rejettant les traditions. Les Juifs qui s'attachoient au Talmud, traiterent ceux-ci de Samaritains & de Saducéens, non pas qu'ils le fuſſent en effet, mais parce qu'ils les imitoient ſur le fait de la tradition, dont ils ne vouloient point convenir. Cependant dans la ſuite du tems, il y a eu des Juifs, qui ont crû qu'un Caraïte étoit un veritable Samaritain, & Saducéen. Mais voyons ce que c'eſt préciſément que le Caraïſme, & en quoi les Caraïtes different des Juifs Rabaniſtes ou Docteurs. Il faut commencer par la créance qu'ils ont du texte de la Bible, parce qu'il y en a beaucoup qui les confondent en cela avec les Samaritains, qui ne reçoivent que le Pentateuque, & qui croyent que les Caraïtes different beaucoup des autres Juifs touchant le texte de la Bible.

L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joſeph, qui vivoit à la fin du treiziéme ſiecle, un des plus ſçavans & des plus renommez de ſa Secte, dont l'Ouvrage ſe conſerve manuſcrit dans les PP. de l'Oratoire de Paris, apporté de Conſtantinople, avec grand nombre d'autres Livres Juifs, approuve tous les Livres de la Bible, qui ſont dans le Canon Juif, & leur donne le nom de vingt quatre, comme font les autres Juifs. Pour les diſtinguer des traditions humaines, il les appelle quelquefois Propheties, ne voulant pas mettre en même paralelle la parole de Dieu & celle des hommes. En quoi il blâme les Rabaniſtes, qui font aller de pair les fables du Talmud

& les rêveries de leurs Ancêtres, avec les Livres ſacrez de l'Ecriture. Pour faire voir qu'ils reçoivent les traditions raiſonnables & bien fondées, il diſtingue les traditions certaines & conſtantes de celles qui ſont fauſſes & douteuſes: En quoi ils ſont bien differens des Proteſtans. Il défere à la Doctrine des Anciens, quand elle n'a point varié, & qu'elle ſe trouve conforme à de bons Ecrits, qui n'ont point ſuivi le caprice des hommes, & que tous les Juifs approuvent. C'eſt ſuivant ce principe qu'ils reçoivent tous les Livres de la Bible comme les Rabaniſtes, & même ponctuez comme ils le ſont aujourd'hui; car ils n'ont point d'autre Exemplaire que celui de la Maſſore. Pour leur Theologie, elle ne differe point de celles des autres Juifs, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus pure & plus éloignée de la ſuperſtition. Du reſte, leur créance touchant la nature de l'ame & de l'autre vie, eſt toute conforme à celle des Juifs. Pour ce qui regarde leurs ceremonies, ils rejettent toutes les Conſtitutions de la Miſna & du Talmud, ſi elles ne ſont conformes à l'Ecriture, traitans les Juifs de ridicules avec leur Thephilins & leur Philacteres. Ils ne conſultent point le texte de la Bible dans la vûë des Rabins, qui, à la moindre occaſion, prennent plaiſir d'inventer de nouvelles déciſions; mais avec la raiſon, & expliquent l'Ecriture par elle-même, ce qui ſuit, par ce qui précede: En un mot, ils rejettent tout ce que l'Ecriture, la raiſon & une tradition conſtante ne leur enſeignent pas. Toutefois comme ils ſont prudens & politiques, ils s'accordent aiſément ſur de certains points de diſcipline & d'uſage qui ſont obſervez par les Rabaniſtes, quoi qu'ils voyent que l'Ecriture en ordonne autrement. Par exemple, ils ſuivent leur Calendrier & les ſupputations de leurs Rabins, parce qu'étant contraints de s'accommoder à quelque uſage, ils ont préferé celui-ci aux autres; comme une partie des Proteſtans ſe ſert du Calen-

drier réformé, quoi qu'ils ne l'approuvent pas en toutes choſes. Ils ſuivent auſſi leur maniere de circoncire leurs enfans, & ſe ſervent de leur Taled. Il y a de ces Caraïtes à Conſtantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moſcovie, où ils vivent à leur maniere, ayant leurs Synagogues & leurs ceremonies, ſe diſant Juifs, & prétendant être les ſeuls vrais obſervateurs de la Loy de Moïſe. Ils appellent les Juifs, qui ne ſont pas de leur opinion, Rabbanim, ou Sectateurs des Rabins. Ceux-ci haïſſent les Caraïtes mortellement, & ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux, les traitant de bâtards; à cauſe, diſent-ils, qu'ils n'obſervent aucune des Conſtitutions des Rabins dans les mariages, les repudiations & les purifications des femmes.

A l'égard des Samaritains, qui ſont une Secte ſeparée de long-tems des Juifs, & dont le Schiſme ſubſiſte encore preſentement, je n'en rapporterai point ici l'origine, étant aſſez marquée dans la Bible; & on ne doute point que ceux qui portent encore ce nom en diverſes Contrées du Monde, ne ſoient de la même Secte: Si-bien que je ne prétens parler que de ces derniers, dont la memoire s'eſt renouvellée de nôtre tems, à cauſe de leur Pentateuque, qu'on a imprimé dans la fameuſe Bible de Monſieur le Jay, & dans la Bible Polyglotte d'Angleterre. Les Samaritains d'apreſent ſont à Gaza, à Sichem, à Damas, au Caire, & autres lieux du Levant, où ils ont des Pontifes, qu'ils prétendent être deſcendus d'Aaron. Leur Temple eſt ſur la Montagne de Garizim, où ils font leurs Sacrifices. Ils obſervent le Sabat dans toute la rigueur portée dans l'Exode; car perſonne d'entre eux ne ſort du lieu où ce jour-là le trouve, que pour aller à la Synagogue, où ils liſent dans la Loy, & chantent les loüanges de Dieu. Ils ne couchent point cette nuit avec leurs femmes, & ne font point allumer de feu, au lieu que les Juifs

Samaritains.

violent le Sabat en tous ces points. Ils tiennent la Pâque pour la premiere de toutes leurs Fêtes, qu'ils celebrent tous les ans le 14. du premier mois sur cette Montagne, où ils ont un Autel fait de pierres, que les Israëlites éleverent aprés avoir passé le Jourdain. Ils la commencent au Soleil couchant par le Sacrifice qui est ordonné pour cela dans l'Exode; mais ils ne sacrifient point ailleurs que sur la Montagne de Garizim, où ils lisent la Loy, & font des prieres à Dieu: ensuite de quoi le Grand Prêtre donne la benediction à toute l'Assemblée. Ils celebrent aussi pendant sept jours la Fête de la Moisson ou Pentecôte; mais ils ne s'accordent pas avec les Juifs pour le jour qu'elle doit commencer: car ceux-ci comptent du lendemain de Pâques, & les Samaritains comptent cinquante jours, à commencer le lendemain du Sabat qui se rencontre dans la semaine des Azymes; & le lendemain du septiéme Sabat ensuivant, commence la Fête de la Moisson. Ils font la Fête de l'Expiation le 10. du septiéme mois. Ils passent les vingt-quatre heures du jour à prier Dieu & à chanter, sans rien manger; car, excepté les enfans qui sont à la mammelle, tout le reste jeûne; au lieu que les Juifs en excepteut ceux qui sont au dessous de sept ans. Le 15. du même mois, ils celebrent la Fête des Tabernacles sur la même Montagne de Garizim. Ils ne different jamais la Circoncision au delà de huit jours, comme il est ordonné dans la Genese; au lieu que les Juifs reculent quelquefois. Ils sont obligez de se laver, lors qu'ils ont couché avec leurs femmes, ou qu'ils sont tombez la nuit dans quelque impureté, & ils croyent que tous les vaisseaux qui peuvent être soüillez, le deviennent par leur attouchement, avant que de s'être lavez. Ils ôtent la graisse des Sacrifices, & donnent au Prêtre l'épaule, les machoires & le ventre. Ils n'épousent point leurs nieces, comme font les Juifs, & ils n'ont qu'une femme, au lieu que ceux-là en

peuvent avoir plusieurs. Ils croyent au Seigneur, à Moïse & à la Montagne de Garizim : & au lieu, disent-ils, que les Juifs mettent leur confiance en d'autres, nous ne faisons rien que ce qui est expressément commandé dans la Loy par le Seigneur, qui s'est servi du ministere de Moïse. Les Juifs quittent ce que le Seigneur a commandé dans la Loy, pour faire ce que leurs Peres & leurs Docteurs ont inventé. Voila en substance ce que contenoit un avis donné en 1590. par un Prêtre de cette Secte, nommé Eleazar, fils de Phinées, fils d'Aaron, qui vivoit alors, & qui demeuroit à Sichem ou Napelouse, par lequel il paroissoit aussi qu'il avoit un fils, nommé Phinées, qui faisoit la même fonction en presence de son pere ; qu'ils demeuroient toûjours dans ce saint lieu en la presence du Seigneur ; que tous ceux qui avoient des affaires, venoient à eux de toutes parts. Ils regloient toutes choses selon les regles de la justice & de la verité. Depuis Aaron, jusqu'à eux, ils comptoient cent vingt-deux Grands Pontifes, dont ils gardent le Catalogue, soutenant que les Juifs n'ont point de Prêtres de la race de Phinées. Ils se disent sortis de la Tribu de Joseph le juste par Ephraïm ; d'avoir le sepulchre de Joseph, fils de Jacob, de leurs Prophetes, d'Eleazar, d'Ithamar, fils d'Aaron, & de Phinées, son petit-fils, & de Josué, de Caleb, & de beaucoup d'autres : Que leurs caracteres Samaritains sont ceux dont Dieu se servit pour écrire la Loy, & qu'il les donna à Moïse. A quoi la Synagogue d'Egypte ajoute que les caracteres dont les Juifs se servent pour écrire la Loy, sont une écriture d'Esdras, maudite à perpétuité. Ils ne sont point infectez des erreurs des Saducéens, comme les Juifs leur imposent, & on ne peut pas mieux apprendre la pureté de la Loy des Juifs, que de ces Samaritains de Sichem, qui sacrifient encore, selon l'ancienne institution, sur la Montagne de Garizim, où est leur Temple.

Ce ſeroit une choſe curieuſe de voir ce Temple ; & d'en obſerver la forme, la ſtructure & ſes proportions, les dimenſions & les meſures, tant de l'Autel, que des vaiſſeaux dont ils ſe ſervent pour les Sacrifices ; de voir leur Grand Prêtre revêtu de tous les habits Sacerdotaux, & principalement le jour de Pâques, étant aſſiſté de tous ſes Miniſtres. Ils ont des Prêtres de la race d'Aaron, qu'ils appellent Aaroniſtes, qui ne ſe marient jamais qu'avec des femmes de leur famille, pour ne point confondre la race Sacerdotale. Ils ne tiennent pour authentiques de tous les Livres de la Bible, que le Pentateuque de Moïſe. Ils ont bien les Hiſtoires du vieux Teſtament ; mais fort différentes des nôtres : auſſi n'y ajoutent-ils pas foy comme à des Livres Divins. Car le Canon Juif, qui a fixé le nombre des Livres de la Bible, eſt bien poſtérieur à leur Schiſme, auſſi-bien que la plûpart de ces mêmes Livres, qu'ils croyent avoir été faits pour maintenir la poſtérité de David, & l'affermir ſur le Trône : De-là vient qu'ils parlent d'Eſdras, comme d'un impoſteur, qui a quitté les vrais caracteres Hebreux, pour en prendre d'autres, & dont les Juifs ſe ſervent encore pour écrire le texte de la Bible. Le Pentateuque Samaritain ne différe du Juif qu'en caracteres, comme dit S. Jerôme, c'eſt-à-dire, comme deux Copies tirées d'un même Original, que chacun a écrit en caracteres qui lui étoient propres : mais il eſt bien difficile que dans la ſuite du tems, il ne ſe ſoit formé quelque diverſité. Les Samaritains n'ont pas ſeulement le Pentateuque Hebreu écrit en caracteres Samaritains, ils en ont encore deux Verſions, dont l'une eſt écrite en Arabe, & l'autre en Syriaque ou Chaldéen, qui eſt ce qu'on appelle la Verſion Samaritaine, comme ſi c'étoit une Langue particuliere, quoi que ce ne ſoit qu'une eſpece de Syriaque ou de Chaldéen, qui différe pourtant du Syriaque commun. Ces deux Verſions ſont auſſi écri-

tes en lettres Samaritaines, & ils les couchent avec le texte ſur trois colomnes. Et ce Pentateuque Hebreu Samaritain, imprimé de nos jours, eſt le même qui ſe lit dans toutes les Synagogues des Samaritains.

Comme il y a de bons & de méchans Chrétiens, il y a auſſi des Juifs qui obſervent ponctuellement la Loy ; d'autres qui ne la gardent que lors qu'il n'y va point de leur interêt. Les Rabins mêmes leur enſeignent une tres pernicieuſe maxime, qui eſt de ſe faire Chrétiens, Mahometans, ou de quelque autre Religion que ce ſoit, pour la neceſſité de leurs affaires, pourvû que leur intention ſoit de mourir Juifs ; ce qui ſuffit, diſent-ils, pour leur ſalut. C'eſt pourquoi, ſelon les affaires qu'ils ont, & les lieux où ils ſe trouvent, ils font profeſſion de la Religion qu'ils y trouvent. En effet, on en voit en Orient qui ont leurs peres & leurs meres, d'autres leurs enfans, en diverſes Provinces de l'Europe ; même à Nantes, à Roüen, à Marſeille, qui ſous le nom de Portugais, vivent dans la Religion Chrétienne, quoi qu'ils ſoient Juifs. Inconſtance des Juifs dans leur Religion.

Lors qu'ils ſont ſortis d'Eſpagne ou de quelque autre Royaume, pour aller en Orient, ils ſe diſent Juifs. Que s'ils ont des affaires d'importance dans la Turquie, où il n'y ait point de Juifs, ils renoncent au Judaïſme, & font profeſſion de la Loy de Mahomet, juſqu'à ce qu'ils ayent fait leurs affaires: Puis changeant de Contrée, ils ſe retirent en la Terre Sainte, pour y finir leurs jours. Et bien que les Turcs reconnoiſſent par expérience qu'un Juif n'eſt jamais bon Mahometan, ils ne laiſſent pourtant pas de les admettre dans leur Religion ; parce que c'eſt autant d'honneur, diſent-ils, pour leur Prophete.

Lors qu'un Juif ſe veut faire Turc, il va trouver le Cady, devant lequel il faut qu'il abjure le Judaïſme, qu'il confeſſe le Chriſtianiſme, & faſſe Juif qui ſe veut faire Mahometan.

profeſſion de la Loy de Mahomet, en cette ſorte.
Tavernier, prem. part. Le Cady l'interroge premierement s'il eſt Juif, & s'il veut faire profeſſion de la Loy de Mahomet. Ayant répondu qu'oüi, il lui dit: Ne crois-tu pas que la Loy de Moïſe n'a dû être obſervée que juſqu'à la venüe du Meſſie, à la réſerve de la Circonciſion & de l'uſage des viandes immondes? Le Juif lui répond que cela eſt vrai. Le Cady lui dit: Renonces-tu pas à cette Loy, n'étant plus bonne? Le Juif lui dit qu'il y renonce. Puis le Cady lui dit: Ne crois-tu pas que le vrai Meſſie eſt celui qui eſt appellé Jeſus de Nazareth, fils de Marie? Le Juif lui dit qu'il le croit. Le Cady fait apporter en même tems un morceau de lard à demi cuit, & un verre de vin. Il lui met ce lard à la bouche, & lui dit: Mâche. Le Juif l'ayant avalé, & ayant bû le vin, qui lui a été auſſi préſenté par le Cady, lui diſant: Boi; le Cady ajoute: Te voila baptiſé, & maintenant tu es Chrétien: Va-t-en, & lors que ta digeſtion ſera faite, viens me trouver, & je te ferai Mſelem, c'eſt-à-dire, Fidele. Il retourne le lendemain. Le Cady l'envoye au bain, pour le purifier; puis il le conduit à la Moſquée, où il le fait renoncer à ce Chriſtianiſme, en lui demandant s'il ne croit pas que la Loy du Meſſie n'a été bonne que juſqu'à la venüe de Mahomet? Le Juif confeſſe que c'eſt la verité: que le Meſſie n'eſt point mort; mais que lors qu'on a voulu le prendre pour le faire mourir, il s'enfuit ſur le Mont Olivet, & de-là au Ciel; & que ce fut un de ſes Diſciples qui fut crucifié. Alors le Cady l'interroge derechef s'il ne croit pas que Mahomet ſoit Prophete de Dieu, & Chef de tous les Prophetes; & que ſa Loy & ſa Religion eſt la veritable, en laquelle ſeule on ſe peut ſauver? Ayant dit que cela eſt vrai, & qu'il le croit, le Cady lui fait lever le doigt index vers le Ciel; & le viſage tourné vers le midi, lui fait prononcer ces paroles en leur Langue: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, &*

Mahomet, ſon Prophete. Auſſi-tôt le Cady l'embraſſe, & lui donne le baiſer de paix, lui diſant: *Vaſi.* Tous les Aſſiſtans en font de même. L'on lui met enſuite un Turban blanc ſur la tête; & étant monté ſur un cheval, les Santons, avec grand cortege de Turcs, le conduiſent par la Ville avec des tambours & des hautbois, les petits enfans chantant les éloges de Mahomet, en action de graces de la converſion de ce Juif.

Toutes leurs Synagogues, à la réſerve de celle de Jeruſalem, qui eſt paſſablement honnête, ne ſont que quelques magazins ou grandes ſalles, ſans aucune décoration; car il ne leur eſt pas permis de bâtir aucun Temple en la Terre Sainte. Il n'y a autre choſe dans leurs Synagogues qu'une maniere de petit Autel, & au deſſus une armoire, dans laquelle ils enferment les Tables de la Loy. Devant cet Autel, ſont pluſieurs lampes, allumées toute la nuit le jour du Sabat.

Les Juifs ſont diſperſez par toute la Terre, à la réſerve de quelques Païs, d'où ils ont été contraints de ſe retirer; comme de France, ſous Philippe Auguſte, en 1190. ſous Philippe le Bel, en 1295. & en 1395. Il s'en étoit converti en Auvergne plus de cinq cens, en 563. par les Prédications d'un Evêque de Clermont. Ils furent contraints de ſe convertir en Eſpagne, ſous le Roy Ferdinand V. en 1492. ou de ſortir du Royaume. Ils furent entierement chaſſez de Portugal, ſous Emmanuel, en 1500. & du Royaume de Naples, en 1539. par Charles V. Ce Païs & le Milanois en ſont exemts; mais ils ſont en grand nombre par tout le reſte de l'Italie. Il y en a à Rome, à Ferrare, à Mantoüe, à Venize, par toutes les Villes du Comté d'Avignon; dans l'Allemagne, & ſur tout à Wormes & à Francfort, où il y en a beaucoup; en Pologne & en Ruſſie, où ils ont de grands privileges. Il s'en trouve dans tous les Etats du Turc, en Aſie, en Afrique, & dans l'Europe, principalement à Con-

Avit.

ſtantinople & à Theſſalonique en Macedoine. Il s'en trouve auſſi en pluſieurs endroits de l'Afrique, dans l'Empire du Prête-Jean. Il y en a auſſi beaucoup à Bagdad en Babylone, en Perſe, au Païs de Zachatay, à Sammarcande, & au delà des Montagnes de Niſb, qui eſt une Contrée de la longueur de vingt journées, occupée par les Tribus de Dan, Zabulon, Aſer & Nephtali, qui y ont pluſieurs Villes, & ne ſont ſujettes qu'à eux, qui ſont de Tartarie, d'où ils ſe ſont rendus en Moſcovie, en Ruſſie, en Pologne, & autres Païs voiſins, où ils ſe ſont multipliez en tres grand nombre.

Du Chriſtianiſme de la Terre Sainte.

Davity, de l'Aſie, der. Edit.

DEpuis que nôtre Sauveur a ſanctifié par ſa divine preſence cette Terre de Promiſſion, il y a toûjours eu des Fideles Chrétiens, bien que cette Province ait été en divers tems ſous la Domination des Romains Idolâtres, & enſuite des Mahometans, ſous la tyrannie deſquels les Chrétiens Catholiques n'oſoient faire publiquement l'exercice de nôtre Religion. A raiſon de quoi, nos Rois Tres-Chrétiens ont porté leurs armes en Orient contre les Sarrazins & les Turcs, en témoignage de leur zele & de leur pieté pour les ſaints Lieux.

Dans la premiere race, Clovis fût le premier qui s'y ſignala : Dans la ſeconde, Charlemagne, Loüis VII. & Philippe Auguſte ; & S. Loüis en la troiſiéme. Ainſi nôtre France ayant toûjours eu la ſainteté de ces lieux en grande veneration, a employé de tems en tems ſes forces pour y rétablir la Religion Catholique. Ce même zele a fait traiter nos Rois avec les Sultans, afin que les ſaints Lieux fuſſent entre les mains des Religieux Catholiques, & que les Chrétiens euſſent pleine liberté d'y aller rendre leurs vœux. Nous liſons dans l'Hiſtoire, qu'Aaron, Roy des Sarrazins,

accorda à Charlemagne que les ſaints Lieux demeuraſſent dorénavant ſous ſa puiſſance : Ce qui a été depuis exécuté. Ainſi les Rois de France ont été les premiers de tous les Rois d'Occident Seigneurs légitimes du ſaint Sepulchre. Philippe Auguſte traita depuis avec Saladin pour ce ſujet, & S. Loüis avec Melec Sala, Sultan d'Egypte & de Surie. Ce qui a été rénouvellé par Henry IV. & Loüis XIII. qui créa un Conſeil en 1621. pour exercer cet Office pour Sa Majeſté en Jeruſalem ; afin qu'en vertu de ſon autorité Royale, les tyrannies que les Turcs faiſoient ſouffrir en ce tems-là, tant aux Religieux, qu'aux Catholiques de la Terre Sainte, fuſſent réprimées. C'eſt donc par la faveur des tres-Chrétiens Rois de France, que nôtre Chriſtianiſme eſt maintenu, & qu'il ſe trouve encore aujourd'hui en la Terre Sainte trois ſortes de perſonnes Catholiques, qui y font publiquement exercice de nôtre Religion avec toute liberté. Les premiers, ſont environ cent Religieux Recollets, qui demeurent à Jeruſalem au Convent de S. Sauveur & au ſaint Sepulchre, à Nazareth, à Bethléem, à Ramatha, à Acre & à Sydon. Les ſeconds, ſont les Marchands, tant François, que Venitiens, qui demeurent ordinairement à Sydon, à Acre & à Ramatha. Les troiſiémes étoient Schiſmatiques, leſquels, par la Providence Divine, & par le travail de ces Religieux, ont été convertis à la Foy Orthodoxe ; dont il ſe trouve vingt cinq ou trente familles à Bethléem, pareil nombre à Jeruſalem, & ſept ou huit à Nazareth. Le Gardien des Religieux de l'Ordre de S François, qui ſont en Jeruſalem, eſt Vicaire du Pape dans toute la Paleſtine, & ſon Commiſſaire General, pour faire les Chevaliers du ſaint Sepulchre. Il a auſſi la Dignité d'Evêque, & porte les habits Pontificaux aux ceremonies.

En toutes les Villes, où il y a un Conſul ou Vice-Conſul, qui ſont dans la Terre Sainte, ſçavoir

au Seyd ou Sydon, qui a ſous ſa Juriſdiction la Ville de Damas, où il tient un Vice-Conſul, la Ville de Tyr, & celle de Barut; le ſecond, à S. Jean d'Acre, lequel tient un Vice-Conſul à Ramatha pour Jaffa & Gaza; & le troiſiéme, à Jeruſalem, pour la défenſe des Catholiques en ces ſaints Lieux; il eſt permis d'y avoir une Chapelle, où il tient ordinairement deux ou trois Religieux de la Famille de Jeruſalem, qui diſent tous les jours la Meſſe pour le Roy Tres-Chrétien, à laquelle aſſiſte le Conſul avec les Marchands, tant ceux qui réſident dans les Villes, que ceux qui ſont dans les Ports. Les Fêtes & les Dimanches, on chante la Meſſe & les Vêpres, & la Prédication ſe fait, où chacun aſſiſte librement; même les Eſclaves, tant ceux de terre, que des Galeres, y font leurs devotions.

En pluſieurs de ces Chapelles, ces Eſclaves ont des Confrairies de S. Roch, avec un Autel, qu'ils entretiennent honorablement; le tout, ſous la faveur de nos Rois, qui ont toûjours eu une pieté ſinguliere pour les ſaints Lieux; & principalement celle de nôtre illuſtre Monarque, le faiſant ſans ceſſe ſouvenir du glorieux Titre qu'il a de Fils Aîné de l'Egliſe, lequel fait ſa plus importante occupation de tout ce qui peut contribuer à entretenir le culte de Dieu, & à ſoutenir ſa gloire.

Depuis quelques années, les Vaiſſeaux Marchands, deſtinez pour la Syrie, étant ſur le point de faire voile, ce grand Prince n'a pas laiſſé perdre cette occaſion de donner des marques du zele ardent, qui le fait s'intereſſer dans toutes les choſes qui regardent la Religion, ſur tout en des lieux ſanctifiez par les ſouffrances du Sauveur du Monde. Quatre Cordeliers & Recollets ſe ſont embarquez ſur un de ces Vaiſſeaux, qui partirent de Marſeille au nombre de cinq. Ces Peres porterent la ſomme de vingt mille livres, que Sa Majeſté envoya en Jeruſalem, pour l'entretien des Reli-

Le 12. Octobre 1684.

gieux commis à la garde des saints Lieux, & la subsistance des pauvres Catholiques de la Palestine. Beaucoup de Particuliers y ont envoyé divers ornemens par la même voye. Quand des Lieux si saints n'en manqueroient pas, on ne peut trop faire pour leur donner de l'éclat; & c'est pour des dons de cette nature, qu'on seroit loüable d'être liberal jusqu'à la profusion.

Disons encore, pour rendre justice à cet auguste & pieux Monarque, que pour peu de reflexion que l'on fasse sur toutes les choses qu'il a fait demander au Grand Seigneur dans la derniere Audiance que feu M. de Guilleragues, Ambassadeur de France à Constantinople, en a eu, on demeure d'accord que jamais Prince Chrétien n'a rien fait de plus important, ni de plus utile pour l'Eglise. Ces differentes demandes ne tendoient qu'à la tranquillité, le bien & l'avancement de la Religion dans les Etats du Grand Turc, & il y a obtenu plus de quatre-vingt Commandemens & Barats, ou Lettres de la Porte, pour des Marchands François, negocians au Levant, pour les Missionnaires établis en divers lieux, pour les Eglises, que les Catholiques ont dans les Païs de la Domination Ottomane, pour celles de Galata, & pour les Religieux qui sont au saint Sepulchre & à Bethléem. Ces choses sont si éclatantes, si dignes d'un Roy Tres-Chrétien, & meritent tellement d'être admirées, que l'envie la plus obstinée & la plus noire, ne les sçauroit obscurcir. Il a employé tout ce que le bruit de ses Conquêtes & l'éclat de sa grandeur, soutenus du plus haut merite, lui ont acquis de réputation dans l'Empire Ottoman, pour y faire maintenir la Religion Chrétienne, avec un entier repos des Catholiques. Il en est le Protecteur auprés des Peuples qui en sont les plus mortels ennemis. Il la met chez eux à couvert de leurs insultes, & il en fait permettre l'exercice dans leur Païs avec autant d'éclat & de sûreté qu'en France.

Il y a peu de Renegats en la Terre Sainte, sur tout de Catholiques Romains ; mais de Grecs, il s'en trouve grand nombre, qui n'ont aucun sentiment du Christianisme, mais vivent dans un grand libertinage, & commettent toute sorte d'abominations.

Pendant le Regne de Godefroi de Boüillon, le Christianisme étoit florissant par toute la Terre Sainte, & il y avoit trente-cinq Evêchez & Archevêchez, sçavoir, Petra, Ascalon, Gaza, Bethléem, Emmaüs, Hebron, Azotus, Jamnia, Joppé, Cesarée, Philippine, Nephtali, Aroër, Rabba, Ptolomaïde, Sarepta, Tyr, Sydon, Caïpha, Nazareth, Legio, Saphoris, Thabor, Tiberias, Antipatris, Palestine, Dor, Adrach, Bosera, Damaschus, Lidda, Sichem, Jerusalem & Jericho.

Des Chrétiens Schismatiques qui se trouvent dans la Terre Sainte.

L'Eglise Grecque est gouvernée par les quatre Patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, d'Egypte & de Jerusalem, chacun desquels est Chef absolu de son Eglise. Mais parce que j'ai déja parlé de ces Patriarches, & que je ne prétens traiter ici que de ce qui regarde la Terre Sainte, je ne m'arrêterai qu'au Patriarche de Jerusalem, & des Grecs qui en sont sujets. Il est élû, tant par les Evêques Grecs, que par les Religieux de S. Basile. Aprés son élection, il se transporte à Constantinople, pour en avoir la confirmation du Grand Seigneur : ce qu'il obtient facilement, moyennant quarante ou cinquante mille livres qu'il distribüe aux Officiers de la Porte, qui lui donnent ses expéditions. Puis étant de retour à Jerusalem, il se fait reconnoître par ceux de sa Nation le Chef Souverain de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Voici les titres & les qualitez qu'il se donne, & qui se trouverent en

1634.

1634. affichez à l'Egliſe du ſaint Sepulchre: *Theophanus, Dei gratiâ Beatiſſimus & Sanctiſſimus Pater & Patriarcha, Paſtor Paſtorum, Summus Pontifex univerſalis in Sancta Civitate Jeruſalem, & tota Paleſtina, Syria, Arabia trans Jordanem, Cana Galilea & Sancta Syon.*

Il y a cinq ou ſix Evêques dans l'étenduë de ſa Domination, qui lui rendent obéïſſance, auſſi-bien que tous les Grecs de la Terre Sainte: Mais pour les autres Chrétiens, comme Armeniens, Syriens, Neſtoriens, Abyſſins, Georgiens & Cophtes, qui ſont dans la Terre Sainte & dans les Provinces inſerées dans ſes Titres, ils ne le reconnoiſſent pas, chacune de ces Nations ayant ſon Patriarche en ſon Païs, qu'elle reconnoît pour ſon Souverain Paſteur: Ce qui fait que tous les ans, le Samedi Saint, le Patriarche des Grecs les excommunie tous, & les Latins; ce qu'il fait, étant revêtu de ſes habits Pontificaux, hors la porte de l'Egliſe du ſaint Sepulchre, où aprés pluſieurs ceremonies, il fiche de grands clouds de fer dans le pavé, en ſigne de malediction, & défend à qui que ce ſoit d'ôter pas un de ces clouds, ſous de grandes peines: En quoi il eſt autoriſé du Cady & du Baſſa de Jeruſalem, auſquels il fait de riches preſens, pour avoir ce privilege.

Nous avons ci-devant traité de la créance des Grecs amplement.

Les Armeniens ſont en grand nombre, & fort puiſſans à Jeruſalem, où ils ont trois Egliſes. La premiere, ſur le Mont de Sion, en la Maiſon de Caïphe, qui eſt hors l'enceinte de Jeruſalem. La ſeconde, dans la Ville, en la Maiſon d'Anne; & la troiſiéme, au lieu où S. Jacques fut décapité. Cette derniere leur ſert de Paroiſſe, qui eſt fort propre. Ils poſſédent auſſi le Champ, appellé Haceldama, & quelques autres Chapelles dans l'étenduë du ſaint Sepulchre, dont nous avons parlé: Et quoi qu'ils poſſédent tous ces lieux, ils ne ſont Armeniẽs.

pourtant pas plus de quatre ou cinq cens perſonnes, tous habitans de Jeruſalem ; car dans le reſte de la Terre Sainte, il ne s'en trouve aucun. Ils ſont tous grands ennemis des Grecs, & ſont dans un continuel divorce enſemble. Ils ont un Evêque à Jeruſalem, qui ſe fait appeller Evêque de Jeruſalem, lequel obéït au grand Catholique, qui eſt leur Patriarche, qui réſide en Armenie, & tient ſon Vicaire à Jeruſalem, avec vingt-cinq ou trente Religieux, qui habitent en ces lieux ſaints. Ils reçoivent en leurs Convens les Religieux Latins aſſez charitablement, leur permettant de celebrer la Meſſe ſur leurs Autels, les eſtimant pardeſſus tous les autres Chrétiens. Nous avons traité de leur Doctrine & de leurs erreurs. Il y a auſſi en Jeruſalem des Religieuſes Armenieunes, qui n'ont point de clôture, & ne font point d'Office Divin. Elles vivent de leur petit travail, & des aumônes des Pelerins.

Neſtoriés. Il ne ſe trouve point de Neſtoriens dans la Terre Sainte, qu'à Jeruſalem, où ils ſont cinquante ou ſoixante familles, qui ont pour leur Paroiſſe une petite Egliſe, en la Maiſon de S. Marc l'Evangeliſte, qui eſt le lieu où S. Pierre ſe retira, quand l'Ange l'eut délivré des priſons d'Herode. Il y a deux Prêtres, qui y diſent la Meſſe ; mais dans l'enclos du ſaint Sepulchre, ils n'ont qu'un Religieux Prêtre, qui recite ſon Office, y couche, boit & mange.

Dans la Chapelle où ſont les ſepulchres de S. Joſeph d'Arimathie & de Nicodeme, où le même Religieux entretient quelques lampes, & trois autres autour du ſaint Sepulchre, à l'imitation des Armeniens, il ne manque jamais, lors que les Religieux de S. François chantent Complies, & la nuit, à Matines, de venir en leur Chœur, revêtu d'un pluvial, avec un encenſoir à la main, offrir de l'encens à leur Autel, où repoſe le S. Sacrement, & enſuite à tous les Religieux.

Quoi que de tous les Schiſmatiques, ces Neſtoriens ſoient les moins zelez en apparence, neanmoins toutes les fois que les Turcs ouvrent la porte de l'Egliſe du ſaint Sepulchre, toute cette Nation y entre, pour celebrer la Meſſe, & faire l'Office en Langue Syriaque, qui eſt leur Langue vulgaire, & la même qui ſe parloit à Jeruſalem & en toute la Terre Sainte, du tems de nôtre Seigneur, ſoutenant auſſi qu'elle étoit celle que parloit Abraham, & qu'elle eſt premiere que l'Hebraïque.

Les vêtemens de leurs Evêques & de leurs Religieux approchent fort de ceux des Maronites; mais à la Meſſe, ils ſe ſervent de pluvial, au lieu de chaſube. Quoi qu'ils ſoient toûjours obſtinez dans leurs erreurs & dans leur Schiſme, on remarque pourtant une grande diſpoſition à les unir à l'Egliſe Romaine. Depuis 1619. que les Religieux de S. François ſont en la Terre Sainte, il y a quelques familles converties à la Foy Catholique. J'ai fait auſſi mention ci-devant des erreurs & de la Doctrine de ces Schiſmatiques.

Il ſe trouve encore des Georgiens en la Terre Saiute, ainſi nommez, parce qu'ils ſe ſont multipliez en la Province de Georgie, qui eſt de la Domination des Turcs. Quoi qu'ils ayent plus d'erreurs que les Grecs, le Patriarche des Grecs de Conſtantinople, dont ils dépendent, les tolere, parce qu'ils ſont à l'extérieur aſſez conformes à eux, tant en leurs ceremonies, qu'aux vêtemens des Prélats & des Religieux. Ils recitent même l'Office en Langue Grecque. Quant à ceux qui ſont en la Terre Sainte, ils ſont unis & obéïſſent au Patriarche des Grecs de Jeruſalem, vont à la Meſſe à leurs Egliſes, & aſſiſtent à toutes leurs ceremonies. Ils n'y ſont que Pelerins; car ils ont été contraints d'abandonner les ſaints lieux qu'ils poſſédoient, ſçavoir une des Chapelles, bâtie ſur le Mont de Calvaire, en laquelle fut plantée la Croix Georgiens.

de nôtre Seigneur ; laquelle ils avoient obtenüe, lors que le Sultan Soliman entra dans Jeruſalem. Elle appartenoit auparavant aux Religieux de S. François. Ils ont auſſi quitté le Monaſtere de Sainte Croix, qui eſt à une demie lieüe de Jeruſalem, dont l'Egliſe eſt bâtie à l'endroit où fut pris le bois de la Croix, dont le tronc eſt encore conſervé en ſon lieu, qui eſt deſſous la table du Maître-Autel. Ils ont laiſſé cela en gage aux Grecs pour une grande ſomme d'argent que le Patriarche des Grecs avoit payée pour eux aux Turcs & aux Juifs. Cette Secte des Georgiens s'anéantit fort, & ils ne ſont preſque plus qu'un avec les Grecs. Voyez ce que nous avons dit de ces Peuples au Titre du Gurgiſtan.

Abyſſins. Nous avons auſſi fait voir que les Abyſſins avoient une Chapelle dans l'Egliſe de Jeruſalem. Et voïla les differentes Religions de la Paleſtine, dont nous avons expliqué les créances en leurs lieux.

Egliſe de Jeruſalem. L'Egliſe de Jeruſalem, établie par les Apôtres, a toûjours été eſtimée comme la premiere du Monde en ancienneté, mais non en dignité. Elle fut ſanctifiée par la mort du Sauveur, par la deſcente du S. Eſprit, par la prédication des Apôtres & par le martyre de S. Jacques le Mineur, ſon premier Evêque. Cependant elle fut ſoumiſe à celle de Ceſarée, & le VII. Canon de Nicée fit cette Ordonnance : *Mos antiquus obtinuit, ut Ælia I. Jeroſolima Epiſcopus honoraretur, ſalvâ Metropolis propriâ Dignitate.* C'eſt à raiſon de ſa fondation, qu'on la nomma la Mere des Egliſes, & que ſes Prélats ſe ſont ſouvent efforcez de ſe rendre Primats de la Paleſtine. L'on apprend par une Epître de S. Leon à Maxime d'Antioche, que les PP. du Concile d'Epheſe s'étant laiſſé emporter aux ſollicitations de Juvenal, Evêque de Jeruſalem, contre l'Evêque de Ceſarée, pour la Primatie de la Paleſtine, S. Cyrille & les autres Legats

Apoſtoliques s'y oppoſerent, pour conſerver l'ordre établi dans le Concile de Nicée, pour ces deux Sieges.

Nous voyons dans la même Epître de ce Pape, que Juvenal vint à bout de ſes deſſeins dans le Concile de Chalcedoine : Qu'il fut ordonné à la VIII. Seſſion, qu'à l'avenir Antioche auroit ſous ſoi les deux Phenicies & l'Arabie, & que Jeruſalem auroit les trois Paleſtines. Ce qui fut approuvé par les Legats du Pape & les Commiſſaires. Mais les Evêques de cette ancienne Egliſe ne joüirent paiſiblement de cet avantage que dans le V. Concile General, qui eſt le III. de Conſtantinople, aſſemblé en 553. Guillaume de Tyr nous apprend qu'aprés la condamnation des trois Chapitres, les Prélats ſoumirent à l'Egliſe de Jeruſalem les Metropoles de Ceſarée en Paleſtine, & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celles de Beryte & de Rubenſe de Syrie, qui étoient ſous le Siege d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on lui avoit bien accordé le titre & le rang de Patriarche, pour la ſéance ; mais on avoit conſervé la Juriſdiction au Metropolitain de Ceſarée : De ſorte qu'il étoit Patriarche, ſans Suffragans. Les Prélats du V. Concile General jugeant que cela étoit contre la bienſéance, & voulant honorer la premiere Egliſe du Monde, lui ſoumirent les Sieges, dont je viens de parler. L'Empereur, pour conſoler Ceſarée de la perte qu'elle faiſoit, lui rendit la Dignité de Ville Proconſulaire, dont elle avoit joüi auparavant. Cette Egliſe a eu des Prélats de grande réputation, & a ſouffert diverſes perſecutions ſous les Idolâtres, les Heretiques, les Sarrazins & ſous les Turcs.

Conciles de Jeruſalem.

L'Egliſe de Jeruſalem n'a pas ſeulement l'avantage d'être la plus ancienne ; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fideles aſſemblez en Concile. La premiere de ces Aſſemblées Eccle-

ſiaſtiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, ſe fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. S. Pierre ſe levant au milieu des Diſciples, qui étoient environ 120. leur propoſa la neceſſité de nommer quelqu'un, pour tenir la place de Judas. Joſeph, appellé Barſabas, ſurnommé le Juſte, fut préſenté avec Mathias, & le ſort tomba ſur ce dernier. La ſeconde Aſſemblée ſe fit pour l'élection des Diacres: Ce qui eſt exprimé dans le ſixiéme Chapitre des Actes. Les Grecs en furent la cauſe. Ils murmuroient contre les Hebreux, de ce que leurs veuves étoient mépriſées dans la diſpenſation des aumônes. Pour cela, les Apôtres aſſemblerent l'an 34. les Diſciples, & leur firent trouver bon de choiſir ſept hommes d'une probité reconnüe, pour leur commettre ce miniſtere. Ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur impoſerent les mains. La troiſiéme Aſſemblée Eccleſiaſtique, qu'on nomme proprement le Concile de Jeruſalem des Apôtres, a été plus importante. Elle fut tenüe l'an 49. ou 50. de Grace, au ſujet des obſervations legales, auſquelles on vouloit obliger les Gentils. Ce qui eſt exprimé dans les Actes des Apôtres, où il eſt marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enſeignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis ſelon la Loy de Moïſe, ne pouvoient pas être ſauvez. S. Paul & S. Barnabé s'éleverent contre ceux qui publioient une ſemblable Doctrine, & vinrent à Jeruſalem propoſer cette queſtion aux Apôtres, qui s'aſſemblerent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & ils conclurent dans la Lettre écrite à ceux d'Antioche, par ces termes: *Il a ſemblé bon au S. Eſprit, & à Nous, de ne vous point impoſer d'autres charges que celles qui ſont neceſſaires, &c.*

Ch. 15.

Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conference, dont il eſt parlé dans le vingt-uniéme Chapitre des Actes,

où nous voyons que quelques Chrétiens, qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que S. Paul étoit ennemi mortel de la Loy de Moïse, S. Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la Religion de ses Peres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & il contribua même à la dépense pour eux. S. Narcisse, Evêque de Jerusalem, s'assembla en Concile avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut sous le Pontificat du Pape Victor I. pour la celebration de la Fête de Pâques. Environ l'an 335. Constantin le Grand fit sçavoir aux Prélats d'Orient, assemblez à Tyr, de se transporter à Jerusalem, pour la Dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir prés du Tombeau du Fils de Dieu. Eusebe nous apprend que la consecration s'en fit avec toutes les ceremonies Ecclesiastiques, & que durant les jours, qui furent fêtez pour ce sujet, des Prélats assemblez, les uns prêchoient, les autres faisoient des Conferences & expliquoient les Ecritures. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vacquoient à des consecrations mystiques. Quand les Evêques Orthodoxes se furent retirez de Jerusalem, les Partisans d'Arius, qu'on nomma Eusebiens, se voyant les Maîtres, s'assemblerent en Concile, & reçurent à la Communion Ecclesiastique le même Arius. D'autres estiment que cette Assemblée est ou la même, ou la suite de celle de Tyr, que S. Athanase appelle *Exordium Synodorum Arianarum*. En 350. Maxime de Jerusalem assembla un Synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr à la déposition de S. Athanase, firent des declarations publiques, pour désavoüer tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence des Ariens & des Eusebiens. C'est ce que S. Athanase assûre dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, qui doit convaincre d'imposture Socrate, qui dit le contraire. Juvenal, Pré-

lat de cette Ville, celebra en 454. un Concile Provincial, pour y établir la Foy Catholique, & faire recevoir le Concile de Chalcedoine. Les Evêques écrivirent une Lettre Synodale aux Prêtres & aux Moines de la Paleſtine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la Doctrine Catholique. Nous avons une Epître Synodale d'un Concile aſſemblé à Jeruſalem en 518. au commencement de l'Empire de Juſtin. En 526. Pierre, Evêque de Jeruſalem, aprés avoir reçû des Lettres de Mennas, Patriarche de Conſtantinople, qui lui apprenoient que Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acephales dans un Synode tenu dans ſa Ville, en aſſembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Conſtantinople, avoit été reçû & confirmé. En 533. on celebra à Jeruſalem un Synode, où le V. Concile Genetal fut approuvé. Auſſi dans cette derniere Aſſemblée, on avoit fixé aux Prélats de Jeruſalem la Dignité de Patriarche, comme je l'ai dit.

Sophrone, élû Patriarche en 633. aprés Modeſte, tint un Synode contre les Monothelites, & envoya les Actes au Pape Honorius, & à Serge de Conſtantinople. Nous trouvons dans les Recüeils des Conciles un Synode tenu à Jeruſalem environ l'an 726. contre les Heretiques, nommez Agonyclites, qui prioient toûjours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui qui fut tenu aprés la priſe de Jeruſalem par les Croiſez ſous Godefroy de Boüillon, en 1099. où Daibert fut fait Patriarche. Le même parle d'un autre celebré pour un même ſujet en 1107. D'un aſſemblé contre l'Empereur Henry IV. qui uſurpoit les biens Eccleſiaſtiques, en 1111. D'un fait contre Arnoul, intrus ſur le Siege Patriarchal, en 1115. & d'un autre aſſemblé en 1136. ou 1142. par Alberic, Legat du S. Siege, pour la Dédicace d'une Egliſe. L'on y

diſputa contre Maxime, Evéque Armenien.

Ceux qui voudront ſçavoir plus à fond tout ce qui regarde la Ville de Jeruſalem, le Temple de Salomon, ſon Egliſe & les Conciles qui y ont été tenus, conſulteront les Livres de l'Ecriture Sainte, & ſur tout ceux des Rois, Joſeph des Antiq. Jud. Baron. &c. V. Moreri.

Il ne faut pas neanmoins oublier une circonſtance qui regarde la Religion, touchant l'Egliſe du ſaint Sepulchre. Il eſt arrivé depuis quelques années un grand changement dans cette Egliſe du ſaint Sepulchre. Comme rien n'échappe à M. l'Ambaſſadeur à la Porte de tout ce qui regarde la gloire du Roy & l'interêt de la Religion, il a obtenu un Commandement du Grand Seigneur en faveur des Religieux de S. François. L'uſurpation du ſaint lieu de Jeruſalem, autrement appellé la Terre Sainte, que le Patriarche Grec avoit faite depuis Sultan Amurat ſur ces Religieux, qui en étoient en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiecles, a toûjours paru d'une ſi grande importance pour la Religion Catholique, que la pieté du Roy ſe trouvoit bleſſée de laiſſer le ſoin de ces lieux ſacrez à d'autres qu'à ces Peres, dont il eſt le Protecteur, auſſi-bien que de toutes les Egliſes du Levant. C'eſt ce qui a ſouvent obligé ce Monarque de faire faire de grandes inſtances par ſes Ambaſſadeurs à la Porte, pour en avoir la reſtitution. Mais cette Cour ayant toûjours différé à l'accorder, cette irréſolution a donné lieu à pluſieurs conteſtations de part & d'autre. Les Grecs diſoient que comme Sujets du Grand Seigneur, ils devoient être préferez à des Etrangers, qui attireroient un jour la guerre dans le Païs, pour en faire la conquête. Cette raiſon étoit ſoutenüe par de groſſes ſommes qu'ils diſtribuoient chaque année aux Grands de la Porte. Ce qui les avoit maintenus juſqu'alors dans cette uſurpation. Mais M. l'Ambaſſadeur a ſi bien profité de la conjoncture, & a

M de Châteauneuf.

Relation portée au mois d'Août 1690. du Merc. Gal.

conduit cette affaire avec tant de prudence, que le Grand Seigneur n'a pû enfin refuſer au Roy la reſtitution de tous les Lieux ſaints. Ainſi il a fait en un mois ce que l'on n'avoit pû faire en cinquante ans.

Ils en ont été 400. ans en poſſeſſion.

Ces Religieux étoient ainſi heureuſement rentrez depuis pluſieurs années, dans la poſſeſſion de l'Egliſe du ſaint Sepulchre & des autres Sanctuaires, que les Chrétiens Schiſmatiques avoient uſurpez ſur eux, & en avoient joüi aſſez long-tems dans une paix entiere.

Mais il eſt arrivé depuis quelques années, que ces Schiſmatiques ſe flattant toûjours de pouvoir faire une nouvelle uſurpation de ces Lieux ſaints, ſe ſont remuez, au ſujet d'une réparation importante & indiſpenſable, qui eſt actuellement à faire dans l'Egliſe de la Reſurrection ou du Sepulchre de Jeruſalem, que les Religieux Latins ſe mettoient en devoir de faire.

Cette Egliſe, quoi que répatée par deux fois depuis prés de quatorze cens ans qu'elle eſt conſtruite, ne laiſſe pas d'être encore aujourd'hui le plus magnifique monument de la pieté de l'Empereur Conſtantin, qui la fit bâtir & orner avec des frais immenſes, vers l'année 326. Le plus beau de l'ouvrage eſt un ſuperbe dôme, dont la muraille s'éleve ſur pluſieurs grandes arcades, & les arcades ſont ſoutenües par une vingtaine de groſſes colomnes de marbre de différente qualité. Un double rang de galeries regne tout autour de l'édifice, à l'imitation de celui de Sainte Sophie de Conſtantinople; & le dôme ſe termine enfin par une maniere de couronne, que forme une admirable charpente, toute de bois de cedre, & compoſée de plus de cent trente pieces principales, dont les dimenſions ſont tout-à-fait extraordinaires.

Au deſſous, & dans le juſte milieu de tout ce grand ouvrage, ſe trouve le ſaint Sepulchre de nôtre Seigneur. C'eſt ce couronnement du dôme,

qui ſe trouvant plus expoſé, & d'une matiere moins ſolide que le reſte, eſt enfin tombé dans un état de déperiſſement & de ruine, qui feroit craindre de plus fâcheuſes ſuites, ſi on n'y remedioit ſans perte de tems.

Les Religieux de S. François ont fait pour cela toutes les diligences neceſſaires; mais il leur falloit la permiſſion de la Cour du Grand Seigneur, qui a été traverſée par des obſtacles preſque invincibles de la part des Schiſmatiques.

Ces ennemis de la veritable Egliſe prétendoient être en droit de faire eux-mêmes cette grande réparation, & d'acquerir par-là un titre, pour l'uſurpation qu'ils méditent. Il étoit donc également important & difficile de rendre leur prétention nulle.

C'eſt le deſſein, que les Religieux de la Terre Sainte, qui ſeuls y repréſentent l'Egliſe Latine, ont reconnu une neceſſité de faire une Députation à Conſtantinople, où ils ont obtenu l'effet de leur demande, par l'entremiſe de M. de Caſtagneres de Châteauneuf, alors Ambaſſadeur de Sa Majeſté Tres-Chrétienne à la Porte.

La charité de cet Ambaſſadeur alla plus loin, puis qu'il procura un Capigi Bachi, Officier de la Maiſon du Grand Seigneur, au Député, pour aller avec lui à Jeruſalem, & y demeurer juſqu'au parfait rétabliſſement du dôme, afin d'y faire exécuter les ordres du Grand Seigneur, d'y empêcher, en cas de beſoin, les inſultes du Peuple, & de réprimer l'inſolence des Schiſmatiques, qui s'étudient d'inſinuer aux eſprits groſſiers que ce nouveau bâtiment du ſaint Sepulchre ſera une Fortereſſe, pour tenir les habitans dans l'eſclavage. Outre pluſieurs autres obſtacles qu'ils y ont apportez depuis, comme il a paru dans une perſecution qu'ils ont encore excitée contre eux, dans laquelle on a découvert une conjuration, où ils avoient employé quatre ſcelerats, qui ont été

Relat. du mois de Decembre 1698.

punis par des ſupplices rigoureux ; & ceux-ci ayant avoüé à la mort leur crime, & accuſé les Grecs Schiſmatiques auteurs de leur malheur.

L'un pendu à la porte de Bethléem, & les trois autres empalez à la porte de Damas.

Mais toutes ces contradictions n'empêchent pas que tous les deſſeins pris pour cette grande entrepriſe, ne ſe mettent à exécution: En quoi les Religieux de S. François ſont toûjours bien ſecondez par toutes les perſonnes de pieté des Païs étrangers. Au reſte, toute la dépenſe de cet ouvrage excedera un million de livres, choſe ſurprenante aux gens qui ignorent ce qu'il faut payer aux Officiers du Grand Seigneur qui ſont à Jeruſalem ; mais facile à comprendre à ceux qui peuvent entrer dans le détail de cette affaire.

Enfin c'eſt ainſi que malgré l'oppoſition des Schiſmatiques, l'avarice des Infideles & le malheur des tems, on eſt à la veille d'empêcher la ruine du plus ſaint de tous les Temples, auquel on peut dire que la Providence Divine a voulu donner pour Fondateur un tres-pieux Empereur, en la perſonne du Grand Conſtantin, & pour Reſtaurateur le plus puiſſant & le plus religieux Prince de la Terre, en la perſonne de Loüis le Grand.

De la Religion de l'Arabie.

L'Arabie eſt un grand Païs d'Aſie, dont la longueur ſe prend depuis ſa partie la plus Occidentale du côté de l'Egypte, juſqu'au Cap Corodamum, entre la Mer d'Arabie & le Golfe d'Ormus, durant plus de 600. lieües. Sa largeur du Septentrion au Midi, eſt de plus de 500. lieües.

Davity, dern. Edit. Elle comprend la Nation des Ammonites, des Moabites, & pluſieurs Peuples dont parle l'Ecriture. Ils ſe diſent de la lignée d'Iſmaël.

Les Sarrazins, qui ſont répandus par tout le Monde, ſont venus de l'Arabie, & l'on appelle proprement Arabes ceux de ce Païs-là qui vivent ſous des tentes & des pavillons à la campagne, que

les Grecs nommoient pour cette raiſon Scênites & Nomades. Ces vagabonds n'ont ni Villes, ni Villages ; mais ils habitent les campagnes, où il y a des pâturages. Ils courent l'Armenie, la Meſopotamie, la Chaldée, le long de l'Euphrate & du Tigre, aux Equinoxes. Ils habitent la Terre Sainte, l'Arabie deſerte & la Syrie, qui ſont des regions tempérées.

Les Arabes étoient anciennement Idolâtres, adorant le Soleil, la Lune, les Aſtres, même des arbres & des ſerpens. Ils rendoient auſſi un culte particulier à la Cour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils diſoient avoir été bâtie par Iſmaël, pour lequel ils avoient un tres grand reſpect, auſſi-bien que pour ſa mere Agar ; & à leur conſidération, ils étoient bien aiſes d'être nommés Agareniens & Iſmaëlites. On croit que les trois Mages, qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers Apôtres de l'Arabie, où S. Jude prêcha depuis l'Evangile. Il y étoit déja établi dans le troiſiéme ſiecle, quand on y celebra un Concile contre l'Evêque Berylle, & un autre contre les Heretiques, dits Arabiques, comme je le dirai à la ſuite. Les Arabes paroiſſoient même aſſez zelez pour la Foy, & leurs Evêques ſe trouvoient aſſidüement dans les Conciles, où l'on voit encore leurs noms dans les ſouſcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces Peuples ſimples & credules, & les charma ſi fort par les douceurs de ſes rêveries, qu'ils les ſuivirent avec un attachement déplorable. Aprés la mort de cet impoſteur, les Arabes devinrent les propagateurs de ſa Secte. Dans les diverſes explications que chacun ſe mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoi qu'il s'en trouve parmi eux qui ſuivent celle d'Odman ou de Lethari.

Dans l'Afrique, les Arabes ont formé plus de ſoixante Sectes differentes en créances & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui re-

garde Mahomet, qu'ils reconnoiſſent pour le plus grand de tous les Prophetes, & ils ſe glorifient de ce qu'il eſt ſorti d'eux. Parmi les Arabes d'Aſie, il y a des Chrétiens Grecs vers les Monts de Sinaï & d'Oreb, vers la Mer Rouge, & dans les deſerts de l'Arabie Petrée & de la Deſerte. L'Arabie Heureuſe eſt celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve preſque qu'à Maſcate, Galajate, & en quelques autres Places, dont les Portugais ſont les Maîtres.

Les Arabes haïſſent les Turcs, & diſent qu'ils ſont Chrétiens, parce qu'ils les fréquentent: Qu'ils ont des Moſquées, qui étoient autrefois des Egliſes; & que la plus grande partie boit du vin. Ces Arabes n'ont point de Moſquées, pour faire leurs prieres & leurs ceremonies; neanmoins ils ne laiſſent pas de ſe laver, & de faire leurs oraiſons aux tems preſcrits par l'Alcoran, ſelon la Loy. Pour cet effet, un de leurs Santons ou Prêtres, qui eſt préposé pour appeller le Peuple à l'oraiſon, ſe met à crier, invitant à venir loüer & prier Dieu. Ils s'aſſemblent ordinairement devant un arbre, qui eſt un aubeſpin, s'il s'en trouve autour du lieu où ils ſont campez, où ils font leurs ceremonies: Et lors qu'ils décampent de cet endroit, chacun d'eux coupe un morceau de ſa chemiſe ou de ſon habit, qu'il attache aux épines de cet arbre. De telle ſorte, que les aubeſpins ſont tellement chargez de lambeaux de toute ſorte de couleurs, qu'il n'y a épine qui n'ait ſa livrée; & lui rendent cet honneur, parce que Mahomet dit des merveilles de cet arbre en ſon Alcoran, y en ayant même en ſon Paradis, à ce qu'ils diſent. Que s'il ne ſe trouve point d'aubeſpin, leurs Santons plantent leur hallebarde ou demie pique, au bout de laquelle eſt un croiſſant de cuivre ou de fer; & étant ainſi aſſemblez devant cette hallebarde, qui leur ſert de bâton paſtoral, ils font leurs prieres & leurs ceremonies, étant tournez du côté du Midy.

Comment ils font leurs prieres.

Tous les Arabes reconnoiſſent le Turc pour Souverain, quoi qu'il ſe trouve dans l'Arabie, auſſi-bien que dans la Syrie, des Emirs ou Princes, qui vivent comme Souverains, en déferant neanmoins aux ordres de ſa Hauteſſe.

Toute l'Arabie eſt diviſée en trois parties. La premiere, & la plus Occidentale, eſt nommée Petrée, la ſeconde Deſerte, & la troiſiéme Heureuſe. Trois ſortes d'Arabies.

L'Arabie Petrée, appellée autrefois Nabathée, & dans l'Ecriture Sainte Syrie Sobath, contenant les Païs de Cedar, des Amalecites & des Madianites, où les Iſraëlites demeurerent prés de quarante ans, eſt habitée de Mahometans Arabes; du moins la Ville principale, qui eſt Arach ou Petra. Il s'y trouve auſſi dans cette Ville quelques reſtes de Chrétiens de la Ceinture, qu'on ne diſtingue des Mahometans que par la ceinture qu'ils portent.

Il y a au Mont de Sinaï des Caloyers Grecs & Arabes. Ce Mont eſt au Païs de Madian, où eſt le grand Monaſtere de ſainte Catherine, où les Pelerins ſont reçus. Il eſt au pied du Mont Oreb, ceint de murailles fort hautes, à cauſe des voleurs. On y voit auſſi une Moſquée pour les Arabes & les Turcs, & un logis ou Kan deſtiné pour eux. Il y a dans ce Monaſtere cent Moines vivans à la Grecque. Le Mont Sinaï, dont nous venons de parler, étoit anciennement chargé de pluſieurs Chapelles, qui étoient déſervies par plus de quatorze mille Hermites. Les Grecs y ont entretenu pluſieurs Religieux, qui y faiſoient l'Office Divin. Preſentement il n'y en a plus, parce que les Arabes les perſecutoient extraordinairement. Parmi les Chapelles qui y reſtent, ſont celles de la Sainte Vierge, d'Elie, de ſainte Anne, de S. Jean, de S. Pantaleon, de David, du Baptéme de nôtre Seigneur, de S. Antoine Hermite, & trois autres, où deux fils d'un Roy d'Ethiopie ont fait leur re- Mont Sinaï. Voyage du Levant de Thevenot.

traite pendant quarante ans. Ces Chapelles ſont diſperſées en differens endroits de la Montagne. Le Convent eſt au bas du Mont, où l'on montoit autrefois, depuis le pied juſqu'au ſommet, par 1400. degrez, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de ſainte Helene, & dont on voit encore les veſtiges. Sur le ſommet de la Montagne, & ſous une grotte creuſée & ouverte vers l'Occident, eſt le lieu où Moïſe demeura pendant les quarante journées du ſejour qu'il fit ſur la Montagne. Au-delà de cette roche, il y a une Egliſe des Grecs, de laquelle on paſſe à celle des Francs, qui eſt dédiée à l'Aſcenſion de nôtre Seigneur. On voit une autre grotte, où Moïſe reçur les Tables de la Loy, & où il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti audeſſus une Moſquée. Le pied de cette Montagne eſt ſeparé de celui de ſainte Catherine par un grand Vallon, où l'on trouve le Monaſtere des quarante Martyrs, où il y a une belle Egliſe.

Mont de ſainte Catherine. La Montagne de ſainte Catherine eſt plus haute d'un tiers que celle de Sinaï. On y voit une Chapelle, où les Anges avoient porté le Corps de cette Sainte d'Alexandrie d'Egypte, aprés qu'elle y eut ſouffert le martyre. L'on voit dans la deſcente la roche d'où Moïſe fit ſortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent.

Mont Oreb. Le Mont Oreb, qui eſt derriere le Convent de ſainte Catherine, eſt beaucoup plus petit que ceux dont nous venons de parler. Il eſt fort conſidérable, ayant été le lieu où Moïſe, en gardant des troupeaux, vit Dieu dans un buiſſon ardent.

Monaſtere de ſainte Catherine. Le Monaſtere de ſainte Catherine eſt au pied du Mont de Sinaï. Ce fut un Empereur Grec qui le fit bâtir pour des Caloyers ou Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile. On dit même que Mahomet, pour l'amitié qu'il portoit à un Religieux de ce Monaſtere, fit de grands preſens à ce Convent,

& lui accorda de tres beaux privileges, entre autres, une exemption de toute sorte d'impôrs, leur assujettissant même tous les Arabes qui se trouveroient à leur service, à la charge neanmoins de recevoir les Arabes qui passeroient par ce Convent: Ce qu'il leur octroya même par une Patente signée de sa main, qu'il marqua à sa maniere, en la trempant dans de l'ancre, & l'imposant ensuite sur la Patente; car il ne signoit point autrement, ne sçachant écrire. Selim, Empereur des Turcs, leur enleva cette Patente, pour être gardée dans son trésor, aprés leur en avoir laissé une copie, avec la confirmation & une amplification de leurs privileges.

Ce Convent est un grand bâtiment, dont les murailles ont cinquante pieds de hauteur; ce qui les met hors d'escalade. Elles n'ont qu'une porte, qui est bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les Pelerins avec une corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée dans une poulie; & par cette fenêtre & cette même corde, ils envoyent à manger aux Arabes.

L'Eglise, qui est bâtie au bout de cette clôture, est un bâtiment ancien, couvert de plomb. Derriere le Maître Autel, est une Chapelle, qui couvre la place où étoit le buisson ardent, où Dieu apparut à Moïse, & l'on n'y entre que pieds nuds. A côté du grand Autel, est une châsse de marbre blanc, qui renferme les Reliques de sainte Catherine, qui consistent en un crâne sec, décharné, une main gauche fort dessechée, & rongée de petits vers en plusieurs endroits. Les ongles y sont tous entiers; mais la peau seche aux endroits que ces vers n'ont pas gâtez. Les chaires des Religieux sont posées le long de la Nef. Celle de l'Archevêque est relevée comme un thrône. Ce Prélat Grec, qui prend la qualité d'Archevêque du Mont Sinaï, ne releve d'aucun Patriarche. Aux

jours de ceremonies, il ſe ſert de deux Thiares; l'une d'orphévrie, toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre eſt preſque de la maniere de la Thiare du Pape, ayant une Croix au ſommet; mais elle n'a qu'une ſeule couronne, fleuronnée au milieu. Le reſte de cette riche mytre eſt orné de pierres précieuſes. La tunique de ce Prélat eſt faite comme celles des Diacres, traînante à terre. Il porte au col deux belles Croix de pierreries, & un petit quarré d'or, garni de perles, de turquoiſes & d'autres pierres, à la façon de l'Ephod du Grand Prêtre des Hebreux. Sur l'épaule gauche, il porte une étole, qui eſt auſſi fort riche. Sa croſſe eſt d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniere de mouchoir de toile d'or.

Deſert de Pharan. Le Deſert, que les Anciens ont appellé Pharan, s'étend depuis la partie Meridionale de la Terre Sainte, juſqu'au Mont Sinaï, d'onze journées de chemin. Ce Deſert eſt dépourvû d'eau & de toutes choſes; neanmoins ce fut en ce Deſert que les Iſraëlites demeurerent trente-huit ans, ſans manquer ni d'eau, ni de manne, & ſans que leurs habits s'uſaſſent.

Tor. Il y a à Tor, qui eſt un Bourg ſitué ſur la Mer Rouge, des Chrétiens Grecs, Arabes & Armeniens. Il s'y voit auſſi une Egliſe de Caloyers, qui font leur Office partie en Arabe, partie en Grec & en Armenien. Ils chantent aſſis & appuyez ſur un bâton, pour ſe ſoulager; parce qu'ils ſont long-tems à l'Egliſe. Il y a auſſi des Juifs & pluſieurs Chrétiens, qui demeurent ſur le Mont Sadmor, qui n'oſent deſcendre de la Montagne, parce que les Arabes ſont leurs ennemis. Ce fut là que les Iſraëlites traverſerent la Mer à pied ſec, lors qu'ils abandonnerent l'Egypte, & qu'ils furent pourſuivis par Pharaon.

Arabie Deſerte. L'Arabie Deſerte, appellée par les Hebreux Cedar, ne laiſſe pas d'être habitée, quoi qu'appellée Deſerte. Les habitans de Mexat Ocem,

Ville principale de ce Païs, ſont Mahometans, de même que tous ceux du Païs; mais ils ſont Raphazis ou Xiaphis, c'eſt-à-dire, qu'ils ſuivent la Secte d'Haly, de même que ceux de Mexat Haly, qui eſt une autre Ville. Et c'eſt pourquoi ils ont une averſion pour toute autre Secte, tant des Mores, que des Juifs ou des Chrétiens, & principalement pour ces derniers. Il y a dans Ocem une Meſquite, dédiée à Ocem, fils d'Haly, qui y eſt enterré, qu'ils diſent être mort de ſoif en ce même lieu, qui étoit deſert auparavant; Au ſujet de quoi, tous les Arabes, & particulierement ceux de cette Secte, font paſſer pour une œuvre extrêmement méritoire, de donner de l'eau pour l'amour de Dieu à ceux qui en demandent. Le Temple eſt bâti à la Moſaïque, dans lequel eſt l'Alcoran, qu'ils appellent le lieu deſtiné pour le prêcher; auquel montent les Mulars trois fois le jour, & deux fois la nuit; d'où ils crient que Dieu eſt grand, ſans égal & ſeul, & que Mahomet eſt ſon Meſſager; & autres choſes, pour exciter le monde à prier & loüer Dieu. Ils eſtiment que c'eſt peché, que de communiquer avec d'autres que de leur Secte, & font mille ceremonies, lors qu'ils ont touché quelque choſe. Dans la Meſquite d'Haly, il y a pluſieurs pieces d'un prix infini, entre autres, trois grandes lampes d'or, enrichies de quantité de pierres fines, préſentées par divers Princes. C'eſt une des plus celebres Meſquites de toute l'Aſie, où les Perſes vont à grandes Caravanes en pelerinage, rendant ce lieu ſi riche, qu'il y a dans le lieu d'Haly plus de deux mille lampes d'or & d'argent; & dans le Temple plus de quatre cens Zeytes, que les Turcs appellent Alphaquis, qui ſont parmi nous comme les Prêtres. Ana, qui eſt une des plus belles Villes de l'Arabie Deſerte, eſt peuplée de Juifs & de Mores ou Mahometans, qui ſuivent leur Religion particuliere. Les Mores ſont diviſez en deux factions. Les uns ſont iſſus Ana.

des anciens habitans du lieu, & ſont Mahometans de nom, & en apparence; mais ils ne croyent en Mahomet que par force. Leurs Ancêtres adoroient le Soleil; & dans la verité, ils obſervent cette ſuperſtition, & quelques autres. Les autres Mores ſont venus d'ailleurs, & y ont établi leur demeure.

L'Arabie Heureuſe.

L'Arabie Heureuſe, appellée Saba, contient pluſieurs Royaumes, dont les principaux ſont d'Aden, de Fartach, de Zibit, & partie de celui d'Ormuz. Ce païs eſt Tributaire du Turc. Ses habitans ſont Mahometans, diviſez en Sectes, comme on voit à l'égard des Peuples qui habitent la Montagne au Nord de la Ville d'Ajaz, qui croyent à Mahomet, Homart & ſes Sectateurs: mais ceux de l'autre Montagne ſuivent la Doctrine d'Haly & des Perſans, qui diſent que les autres ſont Heretiques, en venant ſouvent aux mains pour ce ſujet. Et le Baſſa de la Ville d'Aden, qui profeſſe la Religion Turque, n'oſeroit punir ceux de ſes Sujets qui ſuivent la Secte d'Haly, dont le Sophi eſt le Protecteur.

Medina Talnabi.

Davity, de l'Aſie, der. Edit.

Maffée l. 5.

La Ville de Medina Talnabi, qui eſt dans cette Contrée, à ſoixante lieües de la Meque, contenant environ douze cens Feux, entre deux Montagnes, paſſe parmi les Mahometans pour une Ville tres conſidérable, tant ils ont de veneration pour le corps de Mahomet, qui eſt dans cette Ville. Quelques-uns tiennent que ce corps n'y a été transferé que dans le tems qu'Albukerque, General des Portugais, le voulut enlever de la Meque, où étoit alors ſon Tombeau; & que ce General, pour faciliter ſon entrepriſe, eſſaya de ſurprendre la Ville de Gide, pour favoriſer ſa retraite. Mais la plus ſaine opinion veut que Mahomet même ait choiſi Medine pour ſa ſepulture, pouſſé de reſſentiment contre la Meque, lieu de ſa naiſſance, & d'où ſes Compatriotes l'avoient chaſſé par mépris, quand ils virent qu'il ſe vouloit ériger

en Prophete & en Legiſlateur.

Entre les Moſquées conſidérables qui ſont dans la Ville, on diſtingue particulierement la principale, qu'ils appellent Mos-Akibu, ou la Tres-Sainte. Elle eſt ſoutenüe par quatre cens colonnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapiſſée d'un drap d'or. C'eſt-là qu'eſt le Tombeau de Mahomet, ſous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le Baſſa d'Egypte y envoye tous les ans avec grande magnificence par l'ordre du Grand Seigneur. Il n'eſt pas vrai que ſon cercüeil ſoit de fer, & que des pierres d'ayman le tiennent ſuſpendu en l'air, comme quelques-uns l'ont ſuppoſé, car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approcheront de plus de quinze lieües, on a ſçû par des Pelerins Turcs, qui ſe ſont faits Chrétiens, qu'il eſt ſoutenu par des colonnes de marbre noir, qui ſont tres déliées, & qu'il eſt environné d'une baluſtrade d'argent, chargée de quantité de lampes, qui brûlent nuit & jour, dont la fumée rend le lieu fort ſombre & obſcur.

Un Pere Recollet dit avoir appris d'un Gentilhomme Venitien, qui s'étoit fait Turc, & qui depuis étoit retourné au giron de l'Egliſe, qu'ayant été envoyé par le Baſſa du Grand Caire à la Meque, pour y être Sacriſtain, il eut un jour la curioſité de lever ſecretement un marbre, qui eſt au-deſſus du trou du Tombeau; & qu'étant deſcendu dans ce trou avec une bougie, il n'y auroit vû qu'un crâne, auquel il ne reſtoit que quatre dents, les os d'une cuiſſe & d'une jambe, & quelques vertebres à demi cariez, ſeparez les uns des autres; qui eſt le reſte, à ce que dit l'Hiſtoire, que les chiens laiſſerent, aprés s'être ſoulez de ce corps maudit, qui leur fut laiſſé incontinent aprés que ſon ame en fut ſeparée. Ce que ſes Sectateurs ont toûjours caché. Il y a audeſſus de la baluſtra- Le Pere Eugene.

de, une pierre d'ayman de trois doigts d'épaiſſeur, & de deux pieds & demi en quarré, qui tient avec quatre crampons d'argent, & audeſſous un croiſſant d'argent, au milieu duquel eſt une boucle de fer groſſe comme le doigt, laquelle attirée par la force de l'ayman, fait que le croiſſant demeure ſuſpendu entre l'ayman & le Tombeau. Et voila ce grand miracle, qui attire tant de milliers de perſonnes de toutes les Provinces de l'Empire du Turc, & qui donne lieu de parler à tant de monde.

Les Turcs ſont étroitement obligez, par un principe de Religion, d'aller une fois en leur vie reverer ce Tombeau : mais il n'y va preſque plus que du petit Peuple ; & preſentement le Grand Muphti, c'eſt-à-dire le Chef de la Religion Mahometane, diſpenſe les perſonnes de qualité de ce pelerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un par commiſſion, & de faire des aumônes aux pauvres.

La Meque. *Allain Manneſſ. Deſcript. du Monde.*

La Meque eſt auſſi dans cette region de l'Arabie Heureuſe. Cette Ville, qui eſt le lieu natal de Mahomet, eſt dans un Païs tellement ſterile, qu'il y faut apporter de toutes choſes pour l'uſage des habitans. Mais ces incommoditez ſont ſurmontées par le zele de la Religion Mahometane, qui y attire des Pelerins de tous côtez, & des vivres en abondance. On y compte environ ſix mille Feux. Elle eſt de la grandeur de Marſeille, environnée de grandes & hautes Montagnes, & toute bâtie de pierre & de mortier.

La plus celebre de toutes les Moſquées Mahometanes, & la plus frequentée de l'Univers, eſt au milieu de la Ville. Elle paroît de loin par ſon toict, qui eſt élevé en dôme, avec deux minarets ou eſpeces de tours, qui ſont d'une hauteur extraordinaire, & d'une ſtructure fort propre. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre audeſſus. On y deſcend par dix ou

douze degrez. Ils croyent que ſon terrain eſt ſacré, pour deux raiſons: Car ils diſent qu'Abraham y bâtit ſa premiere maiſon, & que Mahomet y a pris ſa naiſſance. La richeſſe des tapiſſeries & des dorures éclate par tout, & particulierement dans un eſpace, qui n'a point de toict, & qui, ſelon leur tradition, marque l'enceinte de la maiſon d'Abraham. On y entre par une porte d'argent, qui eſt de la hauteur d'un homme. A côté, on voit un Turbé, qui eſt une Chapelle, qui enferme un puits tres-profond, & dont l'eau eſt ſalée; mais ſi ſalutaire, ſelon leur opinion, qu'elle ſert à l'expiation de leurs pechez, quand on en prend pour ſe laver. Auſſi il y a un jour de l'année, qui répond au vingt-troiſieme jour de nôtre mois de May, deſtiné à une Fête ſolemnelle, & ſanctifié à leur maniere, par l'épanchement de l'eau de ce puits, qu'on jette ſur les Mahometans. Et cela ſe pratique dans le tems que les Caravanes & les groſſes troupes des Pelerins abondent à la Meque.

Baſſora, Ville de l'Arabie Deſerte, ſur l'embouchure de l'Euphrate & du Tygre, faiſoit autrefois partie de l'Empire Ottoman. C'eſt aujourd'hui une Principauté, appartenante à Haly Pacha, dont les Ancêtres ont ſecoüé le joug du Grand Turc. L'éloignement qu'il y a de cette Ville à Conſtantinople, conſerve les Etats à ce Prince. Ses habitans ne ſont pas tous Muſulmans. La plûpart ſont Sabis, dont je traiterai amplement ci-aprés. Il y a auſſi pluſieurs Indous, des Neſtoriens & des Jacobites. Baſſora. *Davity, de l'Aſie, der. Edit.*

Il y a en cette Ville un Convent de Carmes Deſchaux, qui ſont les ſeuls Miſſionaires qui travaillent à la converſion de ces Schiſmatiques. Ils y furent établis il y a plus de cinquante ans, par les Portugais; & bien qu'ils ne ſoient que deux, ils ont peu d'occupation auprés des Catholiques, dont le nombre eſt à peine de cinquante, durant le cours de l'année, excepté le tems de la moiſſon, *Relat. des Miſſions Franç.*

que plusieurs Vaisseaux de toutes Nations y abordent de toutes parts. Ils ont une Eglise, où ils font publiquement les fonctions de leur ministere. Ils ont la même liberté de disputer de la Religion, qu'en Perse & aux Indes Orientales.

Chrétiens Sabis ou de S. Jean.

Outre les vrais Chrétiens, il y en a de certains, qu'on appelle Sabis, ou Chrétiens de S. Jean, ainsi nommez, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine de ceux qui ont été baptisez par ce glorieux Précurseur. Quoi qu'ils n'ayent qu'une connoissance fort confuse de lui, ils avoüent qu'il étoit moins grand que Jesus-Christ; mais ils en font plusieurs contes fabuleux, & presque toute leur Religion consiste à se laver souvent dans le Fleuve. Il s'en convertit quelquefois tant à Bassora, que dans les Villages qui en sont éloignez de quelques lieües, où ils ont leur Chef, qui est une espece de Patriarche. Quelques Peres Carmes ont envoyé des Memoires de l'origine, des coutumes & des erreurs de ces Chrétiens à Rome, dont voici les Extraits.

Voyages de Tavernier, 2. part.

Les Chrétiens de S. Jean habitoient anciennement le long du Jourdain, où S. Jean baptisoit, & d'où ils ont pris leur nom. Du tems que les Mahometans conquirent la Palestine, quoi que Mahomet eût donné auparavant à ces Chrétiens des Lettres favorables, par lesquelles il ordonnoit qu'on ne les maltraitât point, sans quoi à peine en fût-il resté un seul; neanmoins aprés la mort de ce faux Prophete, ceux qui lui succederent, résolurent d'abolir cette Nation; & pour cet effet, ils ruinerent leurs Eglises, brûlerent leurs Livres, & exercerent sur eux les dernieres cruautez. C'est ce qui les obligea de se retirer dans la Mesopotamie & dans la Chaldée: & ils furent quelque tems soumis au Patriarche de Babylone, duquel ils se separerent il y a 170. ans ou environ. Ils vinrent s'habituer en Perse & en Arabie, dans les Villes qui sont aux environs de Bassora. Ils ne demeurent

Leur origine.

dans

dans pas un lieu, qu'il n'y ait une Riviere Ils ſont bien vingt-cinq mille maiſons en ces quartiers-là. Il y a parmi eux quelques Marchands ; mais la plûpart ſont gens de métier, comme Orfévres, Menuiſiers & Serruriers.

Quant à leur créance, elle eſt remplie de quantité de fables & d'erreurs groſſieres. Les Perſans & les Arabes les nomment Sabbi, c'eſt-à-dire, gens qui ont quitté leur Religion, pour en prendre une nouvelle. En leur Langue, ils s'appellent Mendai Jahia, c'eſt-à-dire, Diſciples de S. Jean, duquel ils aſſûrent qu'ils ont reçû la Foy, leurs Livres & leurs coutumes. Ils celebrent tous les ans une Fête, cinq jours entiers, pendant leſquels ils ſe rendent tous chez leurs Evêques, qui les baptiſent du Baptême de S. Jean. Leur créance.

Ils ne baptiſent jamais que dans les Rivieres, & que le Dimanche. Auparavant d'aller au Fleuve, ils portent l'enfant à l'Egliſe, où ſe trouve un Evêque, qui lit quelques prieres ſur la tête de l'enfant ; & de-là ils le portent à la Riviere, accompagné d'hommes & de femmes, qui entrent dans l'eau avec l'Evêque juſqu'aux genoux. Alors l'Evêque lit derechef quelques prieres dans un Livre ; enſuite de quoi, il arrouſe l'enfant trois fois d'eau, répétant chaque fois ces paroles en leur Langue : *Au nom du Seigneur, premier & dernier du Monde & du Paradis, le plus haut Créateur de toutes choſes.* Enſuite l'Evêque recommence à lire quelque choſe dans ſon Livre, pendant que le Parain plonge l'enfant dans l'eau, & le retire auſſi-tôt. Et enfin ils s'en vont tous enſemble dans la maiſon du pere de l'enfant, où le feſtin eſt ordinairement préparé. Quand on leur dit que la forme de leur Baptême n'eſt pas ſuffiſante, parce que les trois Perſonnes Divines n'y ſont pas nommées, ils ſe défendent fort mal, & n'apportent aucune bonne raiſon : Auſſi n'ont-ils point de connoiſſance du myſtere de la Trinité ; & ils Leur Baptême.

tiennent ſeulement avec les Mahometans, que Jeſus-Chriſt eſt l'Eſprit & la Parole du Pere Eternel. Leur aveuglement va au point de croire que l'Ange Gabriel eſt le Fils de Dieu, engendré de lumiere, ſans vouloir admettre la generation éternelle de Jeſus-Chriſt, en tant que Dieu. Ils avoüent bien qu'il s'eſt fait homme, pour nous délivrer de la coulpe encourüe par le peché : Qu'il a été conçû dans le ventre de la ſainte Vierge, ſans opération d'homme ; mais que ce fut par le moyen de l'eau d'une certaine fontaine, dont elle but. Ils croyent qu'il fut crucifié par les Juifs, & qu'il reſſuſcita le troiſiéme jour, & que ſon Ame montant au Ciel, ſon Corps, qui étoit en terre, reſta ici bas. Mais ils corrompent toute cette créance, comme les Mahometans, & diſent que Jeſus-Chriſt diſparut, quand les Juifs le voulurent prendre pour le crucifier, & qu'il mit ſon ombre en ſa place, ſur laquelle ils crûrent exercer leur cruauté.

Sacrement de l'Euchariſtie.

Quand ils celebrent la Meſſe, ils ſe ſervent pour le Sacrement de l'Euchariſtie, de pain fait de farine, qu'ils pétriſſent avec du vin & de l'huille ; parce, diſent-ils, que le Corps de Jeſus Chriſt étant compoſé de deux principales parties, de chair & de ſang, la farine & le vin les repréſentent parfaitement ; ce que ne peut faire l'eau, qui n'a aucune convenance avec le ſang : Joint que Jeſus-Chriſt faiſant la Cene avec ſes Apôtres, n'uſa, diſent-ils, que de vin, & non pas d'eau. Ils y ajoutent de l'huille, pour repréſenter la grace qui ſe donne en la reception du Sacrement, & pour ſe ſouvenir de la charité qu'on doit avoir envers Dieu & le prochain. Pour faire leur vin, ils prennent des raiſins cuits au Soleil, qu'ils appellent en leur Langue Zebibes, & mettent de l'eau deſſus, qu'ils y laiſſent pendant quelque tems. C'eſt de cette ſorte de vin dont ils ſe ſervent pour la conſecration du Calice. Ils ſe ſervent de ces raiſins ſecs,

parce qu'il leur eſt plus facile d'en avoir, que non pas du vin, les Perſans, & principalement les Arabes, ſous la Domination deſquels ils vivent en ces quartiers-là, ne leur permettant pas d'en avoir, & y prenant garde de bien prés. De tous les Peuples qui ſuivent la Loy de Mahomet, il n'y en a point de ſi contraires aux autres Religions, que ces Perſans & Arabes du voiſinage de Baſſora. Les paroles de leur conſecration ne ſont autres que de certaines longues prieres, qu'ils font pour loüer & remercier Dieu, beniſſant en même tems le pain & le vin, en memoire de Jeſus-Chriſt, ſans faire aucune mention de ſon Corps & de ſon Sang, cela n'étant pas neceſſaire, diſent-ils, parce que Dieu ſçait leur intention. Aprés toutes ces ceremonies, le Prêtre prend une partie de ce pain, qu'il conſomme, & il diſtribüe le reſte aux Aſſiſtans.

Quand il meurt de leurs Evêques & de leurs Prêtres, ſi l'un d'eux a un fils, ils l'éliſent en ſa place; & s'il n'en a point, ils prennent un de ſes plus proches parens, qui leur paroît le plus capable & le mieux inſtruit de leur Religion. Ceux qui font cette élection, diſent quantité de prieres ſur celui qui eſt nommé Evêque ou Prêtre. Si c'eſt un Evêque, aprés qu'il eſt reçû, & s'il veut ordonner d'autres Prêtres, il jeûne ſix jours entiers, pendant leſquels il recite inceſſamment des prieres ſur celui qui eſt fait Prêtre, lequel de ſon côté jeûne & prie pendant ce tems-là. En diſant qu'un fils ſuccede à ſon pere dans la Dignité de Prêtre & d'Evêque, c'eſt aſſez dire que parmi ces Chrétiens-là, les Evêques & les Prêtres ſe marient, comme le reſte du Peuple, & qu'en cela ils ne different en rien du commun, ſinon que leur premiere femme étant morte, ils ne peuvent ſe remarier qu'à une vierge. Il faut que ceux qui ſont reçûs aux Charges Eccleſiaſtiques, ſoient de race d'Evêques ou de Prêtres, & que leurs meres ayent été vierges, lors qu'elles ſe ſont mariées. Tous

leurs Evêques & leurs Prêtres portent les cheveux longs, & une petite croix à l'aiguille.

Leurs Mariages. Voici ce qui s'observe dans leur Mariage. Tous les parens & les conviez s'assemblent en la maison de la fille, avec son futur époux. L'Evêque s'y rend en même tems, lequel s'approchant de la fille, qui est assise sous un pavillon, lui demande si elle est vierge. Si elle répond qu'elle l'est, il le lui fait confirmer par serment. Ensuite de quoi, il retourne vers les Assistans, & envoye sa femme, accompagnée de quelques autres, qui ont la connoissance de ces sortes de choses, pour visiter l'épouse. Si elles trouvent qu'elle est vierge, la femme de l'Evêque revient, & en fait serment; & alors tous ceux qui sont presens, vont vers le Fleuve, où l'Evêque les rebaptise l'un & l'autre, selon les ceremonies accoutumées. Cela fait, ils reviennent à la maison, & s'arrêtent, lors qu'ils en sont proches. Alors l'époux prend l'épouse par la main, & marche sept fois consecutives avec elle du lieu où la Compagnie s'est arrêtée, jusqu'à la porte de la maison, l'Evêque les suivant toûjours, & lisant quelque chose dans un Livre. Ils entrent enfin dans la maison, & l'époux & l'épouse vont se ranger sous un pavillon, où ils se mettent les épaules l'un contre l'autre, & l'Evêque lit quelque chose, leur faisant toucher la tête trois fois. Ensuite il ouvre un Livre, qui traite des moyens de deviner, dans lequel il cherche le jour qui sera le plus heureux pour la consommation du mariage, dont il avertit les mariez. Mais si aprés que la femme de l'Evêque a visité la fille, il arrive qu'elle ne la trouve pas vierge, l'Evêque ne peut en aucune façon assister au mariage; & si le jeune homme veut passer outre, il faut qu'il ait recours à un simple Prêtre, qui acheve la ceremonie. Le Peuple tient à grand déshonneur d'être marié par d'autres que par l'Evêque; & quand un Prêtre m rie, c'est une marque infaillible que la fille n'est pas

vierge. Auſſi, comme ils croyent que c'eſt un grand peché à une fille de ſe marier, n'étant pas vierge, les Prêtres ne font ces mariages que par contrainte, & que pour éviter les inconvéniens qui en pourroient arriver: Car ſi on ne les marioit pas, ils ſe feroient Mahometans par dépit. La raiſon pour laquelle ils veulent que la fille ſoit viſitée, eſt afin de maintenir le droit de l'époux, qui ſeroit trompé, en croyant prendre une vierge, qui ne le ſeroit pas. C'eſt auſſi pour tenir les filles dans leur devoir. Quelques-uns de ces Chrétiens ont deux femmes, par la corruption du Païs.

Leur penſée touchant la Création du Monde.

Voici leur penſée ridicule de la Création du Monde. Ils diſent que l'Ange Gabriel voulant créer le Monde, ſuivant le commandement que Dieu lui en fit, ſe ſervit de trois cens trente-ſix mille Démons, & rendit la terre ſi fertile, que ſemant le froment au matin, on le recüeilloit le ſoir: Que le même Ange enſeigna à Adam la maniere de ſemer & de planter les arbres, & tout ce qui eſt neceſſaire à l'homme: Que cet Ange fabriqua ſept Spheres ici bas, dont la plus petite va juſqu'au centre du Monde, de même que les Cieux, & fabriquées de la même maniere l'une dans l'autre: Que la matiere de ces Spheres eſt de divers métaux, & qu'à les prendre de bas en haut, la premiere, qui eſt prés du centre, eſt de fer, la ſeconde de plomb, la troiſiéme d'airain, la quatriéme de leton, la cinquiéme d'argent, la ſixiéme d'or, & la ſeptiéme eſt la Terre: Que c'eſt elle qui contient toutes les autres, & tient le principal lieu, comme la plus féconde & la plus utile aux hommes, & la plus propre à la conſervation du genre humain; au lieu que les autres ſemblent n'être que pour ſa deſtruction. Ils croyent qu'au-deſſus de chaque Ciel, il y a de l'eau; d'où ils concluent que le Soleil nage ſur cette eau dans un navire, & que le maſt du navire eſt une croix: Qu'il y a quantité d'enfans & de ſerviteurs prés des na-

vires du Soleil & de la Lune, pour les conduire. Ils dépeignent une barque, qu'ils disent être d'un Ange, qui s'appelle Bacan, que Dieu envoye pour visiter le Soleil & la Lune, & voir s'ils marchent droit, & s'ils s'acquittent de leur devoir.

Leur sentiment touchant l'autre Monde.

Ils croyent qu'il y a un autre Monde que celui où sont les Anges & les Diables, & les ames des bons & des méchans: Qu'il y a des Villes, des maisons & des Eglises, & que les Esprits immondes ont même des Eglises, où ils font leurs prieres en chantant, en joüant des instrumens, & en mangeant comme nous faisons en ce Monde: Que lorsque quelqu'un est à l'agonie, il vient un nombre infini de Démons: Qu'il y en a trois cens soixante principaux, qui assistent à la mort, & qu'aussi-tôt que l'ame est separée du corps, elle est conduite en un certain lieu, où il y a quantité de serpens, de chiens, de lions, de tygres & de Diables: Que si cette ame est d'un méchant homme, mort en peché, elle est tourmentée par ces animaux: Que si elle est d'un homme juste, mort dans la grace, elle passe sur le ventre de ces animaux, jusqu'à ce qu'elle paroisse devant Dieu, qui est assis dans son siege de Majesté, avec ses Ministres, pour juger le Monde: Qu'il y a aussi deux Anges, qui pesent les actions de chaque ame dans une balance, & cette ame étant jugée digne de la gloire, elle y est introduite aussi-tôt: Que parmi les Anges & les Diables, il y a des mâles & des femelles, comme parmi les hommes, & qu'ils engendrent des enfans: Que l'Ange Gabriel est Fils de Dieu, engendré de sa lumiere, & qu'il a une fille, nommée Souret, qui a deux fils: Que cet Ange Gabriel est Chef de plusieurs Legions de Démons, qui sont comme ses Satellites, dont il se sert pour punir les pecheurs. Enfin, que ces Satellites sont errans de toutes parts, pour chercher les gens oisifs & ceux qui font mal, afin de les châtier severement.

Quant à leur créance touchant les Saints, ils avoüent que Jesus-Christ laissa douze Apôtres en sa place, pour aller prêcher les Peuples : Que la Sainte Vierge n'est pas morte, mais qu'elle vit encore, allant par le Monde : Que S. Jean, aprés elle, est le plus grand Saint qui soit au Ciel ; puis Zacharie & Elisabeth, dont ils racontent plusieurs miracles, & des choses apocryphes : Car ils croyent qu'ils engendrerent S. Jean par leurs seuls embrassemens : Qu'étant devenu grand, ils le marierent : Qu'il eut quatre enfans, qu'il engendra des eaux du Jourdain : Que quand il vouloit un enfant, il le demandoit à Dieu, qui le tiroit de ces mêmes eaux, & que S. Jean le mettoit entre les mains de sa femme, qui ne lui servoit à autre chose, que pour en avoir soin : Qu'il mourut de sa mort naturelle ; mais qu'il commanda à ses Disciples qu'ils le crucifiassent aprés sa mort, pour être semblable à Jesus-Christ, dont il étoit parent : Qu'il mourut dans la Ville de Fuster, & fut inhumé dans un tombeau de cryſtal, apporté miraculeusement en ce lieu là ; & que ce Sepulchre étoit dans une certaine maison, prés du jardin.

Leur veneration pour la Croix.

Ils ont une grande veneration pour la Croix, & en font souvent le signe ; mais ils se donnent de garde que les Turcs ne le voyent ; & même pendant leurs ceremonies, ils mettent des gardes aux portes de leurs Eglises, de peur que les Turcs n'y entrent, & ne prennent occasion de leur faire quelque avanie, ce qu'on appelle une injuste amende. Quand ils ont adoré la Croix, ils la separent en deux morceaux, & ne les remettent ensemble, que lors que le Service doit recommencer. Ce qui fait qu'ils ont tant de veneration pour la Croix, est un Livre qu'ils ont, intitulé : *Le Divan.* Entre les choses qui sont contenües dans ce Livre, il est porté que tous les jours, de grand matin, les Anges prennent la Croix, & la mettent

dans le milieu du Soleil, qui reçoit d'elle la lumiere, auſſi-bien que la Lune. Ils ajoutent une autre fable ſemblable, que dans ce Livre ſont dépeints deux navires, dont l'un eſt appellé le Soleil, & l'autre la Lune; & que dans chacun de ces navires, il y a une Croix pleine de ſonnettes: Que ſi dans ces deux navires il n'y avoit point de Croix, le Soleil & la Lune ſeroient privez de lumiere, & les navires ſeroient naufrage.

Leurs Fêtes. Ils ont trois principales Fêtes, dont l'une, qui vient en hyver, dure trois jours, en memoire de nôtre premier pere & de la création du Monde. L'autre, au mois d'Août, qui dure auſſi trois jours, & qu'ils appellent la Fête de S. Jean. La troiſiéme, au mois de Juin, qui dure cinq jours, pendant leſquels, ils ſe font tous rebaptiſer, avec la même ceremonie que j'ai expliquée ci-deſſus. Ils obſervent le Dimanche, & ne font aucun travail ce jour-là. Ils ne jeûnent point, & ne font aucune pénitence. Ils n'ont aucuns Livres Canoniques, mais quantité d'autres, qui traitent de ſortileges, avec leſquels ils aſſûrent que leurs Prêtres font tout ce qu'ils veulent, & que les Diables leur obéïſſent. Ils diſent que toutes les femmes ſont immondes, & qu'il ne leur eſt pas permis d'entrer dans l'Egliſe.

Ceremonie de la Poule. Ils ont une ceremonie, qu'ils appellent de la Poule, dont ils font grand état, & qui n'eſt permiſe qu'aux ſeuls Prêtres nez d'une vierge lors de ſon mariage. Quand il eſt queſtion de tuer une poule, le Prêtre, qui doit faire l'action, quitte ſes habits ordinaires, & en prend d'autres, deſtinez pour cela. Il ſe couvre d'un linge, & ſe ceint d'un autre, & en met un troiſiéme ſur ſes épaules en façon d'étole. Puis il prend la poule, qu'il a lavée auparavant; enſuite de quoi, il ſe tourne du côté d'Orient, pour lui couper la tête, ne la quittant point, que le ſang n'en ſoit tout-à-fait ſorti. Pendant que le ſang en ſort, le Prêtre a toûjours

les yeux vers le Ciel, comme s'il étoit extasié, repetant plusieurs fois ces paroles : *Au nom de Dieu, que cette chair soit profitable à tous ceux qui en mangeront.* Ils observent la même ceremonie, quand ils tüent des moutons. Ils nettoyent premierement avec grand soin le lieu où elle doit être faite, l'arrousant d'eau, & le couvrant ensuite de rameaux ; & une grande quantité de gens assistent à cette ceremonie, comme si c'étoit à un Sacrifice solemnel. Quand on leur demande pourquoi les Seculiers n'ont pas la permission de tuer des poules, ils disent qu'il ne leur doit pas être plus permis, que de consacrer, & ne sçavent apporter d'autre raison. Au reste, ils ne mangent d'aucune chose apprêtée par les Turcs, si ce n'est par une grande contrainte, ni même des animaux qu'ils auroient tuez. Ils ont une telle aversion d'eux, qu'ils ne voudroient pas même boire dans un vase où auroit bû un Turc ; & si un Turc leur demande à boire, dés qu'il a bû, ils cassent le verre, de peur qu'aucun des leurs ne vienne à y boire, sans y penser, & ne soit immonde. Enfin leurs Prêtres, pour leur donner plus d'horreur des Turcs, leur dépeignent Mahomet sous la forme d'un grand Geant, enfermé dans une prison de l'Enfer, avec quatre autres de ses parens ; & leur disent que tous les Turcs sont conduits en ce lieu, rempli de bêtes immondes, pour les devorer.

Créance qu'ils ont de leur salut.

Ils prétendent être tous sauvez ; & voici sur quoi ils se fondent. Aprés que l'Ange Gabriel eut fait le Monde, par l'ordre de Dieu, il lui dit : Seigneur Dieu, voila le Monde que vous m'aviez ordonné de faire ; à quoi j'ai eu beaucoup de peine, aussi-bien que ceux qui m'ont aidé pour élever de si hautes Montagnes, & y donner la derniere perfection, par l'aide de vôtre bras tout-puissant. Cependant, pour la satisfaction que je devrois avoir, pour avoir fait un si bel ouvrage, je n'en ai que du mécontentement ; parce que je prévois

qu'il viendra un nombre prodigieux de Juifs, de Turcs, d'Idolâtres, & autres Infideles, ennemis de vôtre nom, indignes de manger & de joüir du fruit de nos labeurs. A quoi Dieu lui auroit répondu qu'il viendroit des Chrétiens de S. Jean, qui seroient tous sauvez. A quoi l'Ange lui ayant repliqué : Quoi ! Seigneur, n'y auroit-il pas entre ces Chrétiens-là quelques Turcs, & par conséquent vos ennemis ? Dieu lui dit pour conclusion, qu'au jour du Jugement, les bons feroient priere pour les méchans, & que par ce moyen, ils auroient tous remission de leurs pechez, & obtiendroient le salut. Ce qui les retient dans leur Secte : & ils supposent par-là qu'ils ne peuvent être damnez dans leur créance.

Ils croyent que les ames de ceux qui les ont persecutez, ne boivent point d'eau de fontaine en l'autre Monde. Entre leurs persecuteurs, ils comptent Mahomet, dont ils obtinrent grace à la fin : mais ses Sectateurs & ses Partisans ne garderent point sa promesse, entre autres Omar & Tamerlan, qui ont presque détruit leur Religion, brûlé leurs Livres, & abatu leurs Temples. Et depuis la persecution de Tamerlan, ils ont fait un cas de conscience de parler en aucune façon des mysteres de leur Loy, de crainte qu'on n'achevât de la renverser.

La derniere de leurs persecutions, & qui a pensé faire un bon effet, & les remettre dans le bon chemin, en détruisant leurs erreurs, leur a été faite par les Portugais, qui étoient puissans dans les commencemens, & avoient pouſſé leurs conquêtes jusqu'à Ormuz. Ils avoient obtenu du Bacha de Bassora, que les Sabis iroient à leur Eglise, établie à Bassora, & qu'ils ne pourroient plus travailler le Dimanche. Mais les Portugais ayant perdu Ormuz, on ne put plus avoir le moyen d'instruire les Sabis : De telle sorte qu'ils retournerent tous à leur premiere Religion. Quelques-uns se

firent Muſulmans. La plûpart ont pourtant retenu le Dimanche, auquel ils ne travaillent point ; mais ils ne ſont en aucune façon Chrétiens, quoi que les Portugais lês appellent Chrétiens de S. Jean.

Le Grand Seigneur, qui ne ſouffre point d'Idolâtrie dans ſes Etats, tolere neanmoins à Baſſora, par des raiſons particulieres de politique, des Banjans, Peuples Infideles des Indes, auſquels il permet d'y avoir des Temples ; parce qu'il tire un grand revenu & une grande commodité des marchandiſes qu'ils y apportent, que d'autres Marchands font tranſporter dans tout ſon Empire, juſqu'en Europe. Idolâtres à Baſſora. *Relat. des Miſſ. Franc.*

Ces Banjans adorent la Vache, dont ils ne mangent jamais, & dont ils ont toûjours dans leurs Temples une ſtatüe, que leurs Prêtres honorent de tems en tems par des Sacrifices. Ils prépârent de leurs propres mains tout ce qu'ils boivent & mangent, parce qu'ils tiennent pour impur & ſoüillé tout ce que d'autres mains touchent. Ils mépriſent ſi fort tous ceux qui ne ſont pas de leur Secte, qu'ils ne daignent pas même les y faire entrer, quand ils demandent d'y être reçus : En quoi ils ſont bien differens des autres Payens, qui ne demandent pas mieux que de multiplier les adorateurs de leurs Idoles : Gens au reſte, qui tout extravagans qu'ils paroiſſent dans leurs ſuperſtitions, ſont les plus intelligens des Indes pour les affaires du monde : Auſſi ſont-ils les maîtres de tout le commerce, dans lequel ils ſe font aimer de toutes ſortes de Nations ; parce qu'ils ſont obligeans & raiſonnables en tout, ſi ce n'eſt dans le fait de la Religion : Car ſi on leur touche quelque mot contre leur créance, ils en rient, ſans répondre, & ſe mettent ainſi hors d'état de pouvoir être détrompez ; auſſi n'en convertit-on preſque aucun. Banjans.

Les Chrétiens ne ſont pas ſi bien traitez par les

Turcs que ces Idolâtres. Ils ſont preſque toûjours dans la crainte. On leur fait cent avanies. On les charge ſouvent de coups de bâton. Si un Muſulman les bat, il faut qu'ils le ſouffrent ; parce qu'il leur eſt défendu de le frapper, ſous peine d'avoir la main coupée. Enfin ils ne peuvent être témoins en Juſtice, ni avoir aucune Charge en public ; ce qui les oblige à s'attacher uniquement aux Arts mécaniques ou au negoce. Et pour ce qui regarde la Religion, on dit qu'ils n'ont pas aſſez de ſoin de s'en faire inſtruire : mais leur ſcience conſiſte preſque toute à ſçavoir par cœur la plûpart des Pſeaumes de David.

Les Turcs de ce Païs traitent les Européans, qu'ils appellent Francs, avec le dernier mépris. Ils les regardent comme nous regarderions des excommuniez, comme des impurs, des maudits de Dieu, & des gens qui ne ſont pas dignes d'approcher d'eux : Auſſi les font-ils retirer quelquefois, ou ils s'en écartent eux-mêmes, de peur de les toucher en paſſant. Les noms qu'ils donnent aux Chrétiens, ſont Diagour & Cafer, qui veut dire Infideles & réprouvez : De ſorte que s'ils nous ſouffrent, c'eſt par le profit que nôtre commerce leur apporte.

Conciles tenus en Arabie.

Dans le commencement de ce Titre, il a été parlé d'un Concile celebré dans l'Arabie. Celui-ci a été ſuivi d'un autre ; mais on ne ſçait point en quelles Villes ils ont été aſſemblez. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Boſtre, au ſujet de Berylle, Evêque de cette Ville. Ce Prélat avoit gouverné durant quelque tems ſon Egliſe avec beaucoup de ſageſſe ; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'hereſie, ſoutenant que nôtre Seigneur n'avoit pas une eſſence diſtincte avant ſon Incarnation, ni une Divinité qui lui fût propre, mais ſeulement celle du Pere. Origene, qu'on avoit engagé de faire un voyage en ce Païs, le convainquit par des raiſons ſi preſſantes, qu'il

reprit les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres Evêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis on en conserva long-tems les Actes, & S. Jerôme même témoigne que de son tems on voyoit le Dialogue d'Origene & de Beryle. Ce Concile fut tenu vers l'an 229. ou 230. Vers l'an 246. ou 247. quelques Docteurs avoient publié que les ames des hommes mouroient, & se corrompoient avec leurs corps; & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de la Resurrection. Divers Evêques s'assemblerent en Concile, pour étouffer ce nouveau Dogme. Origene, qui avoit si bien réussi dans la derniere Assemblée, fut prié de s'y trouver avec les Prélats. Il y parla en presence de tout le monde sur la question dont il s'agissoit, & soutint si bien la Doctrine de l'Eglise, qu'il convainquit & fit rentrer dans la Foy ceux qui s'étoient abandonnez à cette erreur.

Eusebe, Hist. l. 6. ch. 36.

Heretiques Arabiques.

S. Ierôme, de Script. Eccl.

De la Religion de la Mesopotamie.

CEtte Province, appellée en Hebreu Aram, est entre l'Euphrate & le Tygre. Ses habitans étoient autrefois Idolâtres, comme il paroît dans l'Ecriture, lors que Rachel emporta les Idoles de son pere, s'en allant avec Jacob; & ils furent convertis par S. Thadée, Apôtre, qui prêcha l'Evangile dans la Mesopotamie. Elle est à present peuplée de Mahometans, de Juifs, qui y sont en grand nombre, & de Chrétiens Armeniens, Jacobites & Nestoriens. Nous parlerons des Armeniens, en traitant de l'Armenie, & des Nestoriens, en parlant de la Religion de la Chaldée.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

A l'égard des Jacobites, il faut remarquer que Dioscore & Eutyches ne voulant point consentir au Concile de Chalcedoine, eurent des Sectateurs, qui se diviserent en douze Sectes, entre lesquelles fut celle des Jacobites, ainsi appellée d'un certain Jacob, Syrien, qui vivoit du tems de Pe-

Jacobites.

lage II. & de l'Empereur Mautice, ou comme d'autres disent, d'un Jacob, Moine, surnommé Zanzale, qui florissoit en 550. Ceux qui s'appellent proprement Jacobites, sont en tres-petit nombre, & ils habitent principalement la Syrie & la Mesopotamie. Ils ne sont tout au plus que quarante ou quarante-cinq mille familles. Il y a de la division parmi eux touchant la Doctrine; car les uns sont latinisez, & les autres demeurent toûjours separez de l'Eglise Romaine. Il se trouve même presentement de la division parmi ces derniers, qui ont deux Patriarches opposez l'un à l'autre, dont l'un réside à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre cela, il y a un autre Patriarche latinisé, nommé André, qui réside à Alep, & il est entierement soumis au S. Siege.

Leur créance.

Quant à leur créance, tous les Monophysites, c'est-à-dire ceux à qui l'on attribüe l'heresie de ne reconnoître qu'une nature en Jesus-Christ; ces Monophysites, dis-je, soit Jacobites, soit Armeniens ou Cophtes, & Abyssins, sont du sentiment de Dioscore touchant l'unité de nature & de personne en Jesus-Christ; & pour cela on les traite d'Heretiques, quoi que plusieurs disent qu'ils ne different des Theologiens Latins, qu'en la maniere de s'expliquer: ce que les plus sçavans d'entre eux reconnoissent aujourd'hui, ainsi qu'il paroît de la Conference, que le Pere Christophe Roderic, Envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes touchant la reunion des deux Eglises: Car ils avoüerent qu'ils ne s'expliquoient de cette façon, que pour s'éloigner des Nestoriens, mais qu'en effet ils ne differoient point de l'Eglise Romaine, qui établit deux natures en Jesus-Christ. Ils prétendent même expliquer mieux le mystere de l'Incarnation, en disant qu'il n'y a qu'une nature, parce qu'il n'y a qu'un Jesus-Christ Dieu & homme, que ne font les Latins, qui parlent, disent-ils, de ces deux natures, comme si elles

étoient ſeparées, & qu'elles ne fiſſent pas un veritable tout. Ce qui ſemble orthodoxe, en ce qu'ils ne refuſent d'admettre deux natures en Jeſus-Chriſt, que de peur d'établir deux Jeſus-Chriſts.

Pour ce qui regarde les autres points, tant de la créance, que des ceremonies des Jacobites, ce que Brerewode en rapporte, ne ſe trouve pas toûjours vrai. Par exemple, ils ne nient pas le Purgatoire, ni la priere pour les Morts, comme il l'affirme; mais ils ont la même opinion ſur cela que les Grecs & les autres Orientaux. Il n'eſt pas auſſi vrai qu'ils conſacrent en pain ſans levain, à moins qu'on ne l'entende des Armeniens, & ſelon Alvarez, des Ethyopiens: car les veritables Jacobites, dont nous parlons ici, conſacrent en pain levé; & il ne faut pas douter que Gregoire XIII. qui avoit deſſein d'établir à Rome un College de Jacobites, comme il y en a un de Maronites, ne leur eût permis de conſacrer en pain levé, de la maniere qu'on l'a permis aux Grecs. A l'égard de la Confeſſion, il n'eſt pas vrai auſſi qu'elle ne ſoit point en uſage parmi eux: mais comme ils ne la croyent pas de Droit Divin, non plus que la plûpart des autres Orientaux, cela fait qu'ils la negligent. Pour ce qui eſt de la Circonciſion, cela ne peut être vrai que de quelques Cophtes & Abyſſins; encore ceux-là la regardent-ils plûtôt comme une ancienne coutume, que comme une ceremonie de Religion. *Brerewod. des Lang. & Relig.*

L'on doit donc mettre grande difference entre les Jacobites, quand l'on comprend ſous ce nom les Cophtes, les Abyſſins & les Armeniens, & entre ceux qu'on nomme proprement Jacobites; car quoi qu'ils ſuivent tous le ſentiment de ce Jacques, dont ils ont pris le nom, ils ne laiſſent pas pour cela de differer en quelques ceremonies. Abraham Ecchellenſis prétend que les Jacobites croyent auſſi-bien que les Latins, que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils; mais il ſe trompe ſur

ce ſujet, auſſi-bien qu'en pluſieurs autres choſes, qui regardent la créance & les uſages des Chrétiens du Levant.

Les Jacobites font le Service en Chaldéen, & parlent Arabe, Turc & Armenien. Leurs Prêtres diſent la Meſſe en Langue Hebraïque. Ils y communient le Peuple & les petits enfans ſous les deux eſpeces. Ils tiennent la même Doctrine que nous ſur la préſence réelle & la tranſſubſtantiation du pain au Corps de Jeſus-Chriſt. Ils honorent ce ſaint Sacrement, quand les Prêtres Catholiques le portent aux malades; & il n'y a que les ſeuls Syriens, Grecs de Religion, qui refuſent de rendre cet honneur à l'Euchariſtie conſacrée par les Prêtres Catholiques, par une erreur particuliere qu'ils ont avec pluſieurs autres Grecs, que le S. Sacrement ne ſe peut conſacrer avec du pain ſans levain: Et de-là il s'enſuit que les autres Sectes ne commettent pas la même irréverence envers nôtre Sacrement, & qu'elles ne croyent pas, comme ces Syriens, qu'il ne ſoit pas le Corps de Jeſus Chriſt, quand il eſt conſacré avec du pain ſans levain, comme le rapporte Jacques de Vitry.

Perpet. de la Foy, tom. I.

Nicolas IV. 1289. Le Pape envoya aux Jacobites une Confeſſion de Foy, en les exhortant de ſe réunir à l'Egliſe Romaine; mais cela n'a point eu de ſuite. On travaille neanmoins tous les jours à cette réunion, parce qu'on y voit de grandes diſpoſitions.

Les Villes les plus conſidérables de la Meſopotamie, ſont Diarbeker, Mouſſol & Mardin.

Relat. des Miſſion. Franc.

Diarbeker. Diarbeker eſt la Ville Capitale. Les Capucins ſont les ſeuls Miſſionaires qui y ayent une réſidence. Les Turcs ont beaucoup d'eſtime pour eux, & ils les croyent fort habiles Medecins; car ils penſent que tous les Francs le ſont. Le Bacha même ſe ſert de ces Peres en cette qualité, qui étant jointe avec l'étude effectif de la Medecine, leur donne entrée dans toutes les maiſons, non ſeulement des Chrétiens, mais encore des Sectateurs

de Mahomet. Mais à l'égard de ceux-ci, comme il eſt défendu aux Miſſionaires de travailler à la converſion des adultes, ils ſe contentent de baptiſer les petits enfans moribonds, dont ils tâchent de peupler le Ciel. Et pour les Chrétiens, ils leur donnent ſouvent la ſanté de l'ame, lors qu'ils viennent leur demander celle du corps.

Ils étoient il y a quelques années, trois Peres & un Frere, qui s'acquitoient dignement de leurs emplois; & il y avoit dans cette Ville environ dix mille Chrétiens de différentes Sectes, Armeniens, Grecs, Syriens & Neſtoriens. Les Armeniens ſont en plus grand nombre que les autres. Leur Archevêque aime fort les Catholiques; mais il n'oſe ſe déclarer, de crainte de choquer ceux de ſa Nation, qui ne ſe convertiſſent pas aiſément, non plus que les Juifs, qui ſont en aſſez grand nombre dans cette même Ville. On trouve beaucoup plus de facilité auprés des Neſtoriens. Pluſieurs de leurs Prêtres ſe ſont réunis ouvertement au S. Siege, abjurant leurs erreurs; & leur Evêque, qui ſe nomme Joſeph, aprés avoir ſouffert une longue perſecution de la part de ſon Patriarche, s'eſt retiré à Rome, pour mettre ſa vie à couvert, qu'il a été pluſieurs fois en danger de perdre, par la violence de ceux qui ne lui vouloient pas de bien.

La plûpart des habitans de Mouſſol, qui eſt une Ville à 60. lieües de Diarbeker, ſont Chrétiens de diverſes Sectes; entre leſquels ceux qui font profeſſion du Neſtorianiſme, ſont les plus nombreux & les plus puiſſans. Les Capucins y ont une réſidence, où ils ont peu de Catholiques à gouverner, & où on ne les ſouffre que comme des gens qui exercent la Medecine, comme nous avons déja dit. Mouſſol.

Il y a pluſieurs Bourgades dans le Païs des Medes, à trois ou quatre journées de Mouſſol, toutes remplies de Neſtoriens, dont le Patriarche

demeure prés d'eux. Il eſt fort attaché au rang de ſa Dignité, où il eſt parvenu comme par droit d'heritage, puis qu'il y a long-tems qu'elle paſſe d'oncles à neveux, ſans ſortir de ſa famille. C'eſt le perſecuteur de l'Evêque Joſeph, dont je viens de parler.

De la Religion de la Chaldée.

LA Chaldée, qui eſt une Province d'Orient, entre l'Arabie, la Meſopotamie & la Suſiane ou l'Aſſyrie, eſt à preſent ſous la Domination du Ture. Babylone ou Bagdat, autrefois la plus grande Ville du Monde, en eſt la Capitale. Les Arabes, les Tures & les Perſans ſont les principaux habitans de cette Ville, qui ſont tous Mahometans, mais de Secte différente, comme nous l'expliquerons. Il y a auſſi pluſieurs Juifs, qui y vivent dans un quartier ſeparé, & qui y ont des Synagogues. On y voit pareillement des Armeniens, des Jacobites & des Neſtoriens, qui y ont libre exercice de leur Religion. Les Turcs prirent cette Ville ſur les Perſans en 1640. Et comme c'eſt leur politique de laiſſer les choſes au même état qu'ils les trouvent dans les Places de conquête, ils y ont laiſſé aux Peres Capucins la même liberté qu'ils avoient pour la Religion avant la priſe de cette Ville: De telle ſorte qu'ils font l'Office Divin dans leur Egliſe, portes ouvertes, y faiſant auſſi toute ſorte de fonctions paſtorales à l'égard de leur petit troupeau.

Babylone.

Relat. des Miſſ. Franc.

Les ſeuls Miſſionaires de Babylone, ſont ces Peres Capucins François, qui ſont ordinairement trois ou quatre. Ils y font grand fruit, & travaillent à la converſion des Armeniens, des Jacobites & des Neſtoriens, qui ſont dans cette Ville & aux environs. Le fruit qu'ils remportent de leurs travaux, eſt aſſez conſidérable, ſi on a égard à la réſiſtance & à la perverſe diſpoſition de la plûpart des Chrétiens de ces Païs-là. Ils ont gagné quel-

ques Prêtres d'entre eux, & environ deux ou trois cens perſonnes, qui ſont maintenant fort inſtruites des myſteres de nôtre Foy. Voila un des fruits de ces Religieux. L'autre eſt de s'occuper à baptiſer les petits enfans des Turcs, qu'ils voyent en état de mourir. Ces bons Religieux ont un beau moyen pour cela; parce que l'un d'eux paſſe dans la Ville pour le plus habile Medecin, comme ſans doute il eſt plus charitable: ce qui fait qu'auſſi-tôt qu'il y a quelques enfans malades, on l'envoye querir, ou bien on les lui mene; & il leur donne le Bapteſme, lors qu'il les juge en peril évident de mort: en quoi il a tant de benediction, qu'il eſt rare d'en voir un qui ſurvive, aprés avoir reçû cette grace. Ces Peres Capucins ſont ſous la protection du Baſſa de Babylone.

Il y a pluſieurs Sectes de Chrétiens dans le Levant, qui portent le nom de Chaldéens ou Syriens; mais les plus conſidérables de ces Chaldéens ſont ceux que nous appellons Neſtoriens, qui honorent effectivement Neſtorius comme leur Patriarche, & qui l'invoquent dans leurs prieres. Cette Nation, auſſi-bien que les autres Orientales, a recherché pluſieurs fois de ſe réunir avec l'Egliſe Romaine. Ce qui arriva ſous le Pontificat de Jules III. auquel les Neſtoriens écrivirent, pour lui demander la confirmation de l'élection qu'ils venoient de faire d'un Patriarche; & ils le prierent en même tems de les appuyer contre une famille, qui conſervoit depuis long-tems le Patriarchat. Ce que l'on doit remarquer, parce que les Orientaux n'ont d'ordinaire recours au Pape, que pour quelque interêt particulier. C'eſt auſſi ce qui fait que ces ſortes de réunions ne durent pas long-tems. Neſtoriens.

La réunion des mêmes Chaldéens Neſtoriens avec l'Egliſe Romaine, ſous le Pontificat de Paul V. eſt encore plus conſidérable que la premiere: & comme les Actes de cette réunion ont été impri-

mez à Rome, nous en rapporterons ici tout ce qui peut servir à faire connoître la créance de ces Peuples, en y ajoutant quelques reflexions.

Stroza, qui a fait imprimer ces Actes, affirme que la Secte des Nestoriens est si grande, que leur Patriarche commande à plus de trois cens mille familles, dont la plûpart se sont soumises au Pape par le moyen des Peres Jesuites. Le Pape Clement VIII. leur donna même un Jesuite pour les gouverner en qualité de Metropolitain. Jusqu'au tems de Jules III. les Nestoriens n'avoient reconnu qu'un Patriarche, qui prenoit la qualité de Patriarche de Babylone: mais étant arrivé de la division entre eux, parce qu'ils ne pûrent souffrir que le Patriarchat demeurât toûjours dans une même famille, comme il s'y étoit conservé depuis plus de cent ans, ainsi qu'il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent à Jules III. pour appuyer leur nouvelle élection; le Patriarchat fut aussi divisé: car ce Pape leur donna pour Patriarche Simon Julacha, Religieux de l'Ordre de S. Pachome, qui fit sa résidence à Caremit en Mesopotamie, où il ordonna en cette qualité plusieurs Evêques & Archevêques, qui le reconnurent pour Patriarche. Il fit une Confession de Foy à Rome, qui fut traduite en Latin par Masius, dans laquelle il marque clairement, quoi qu'en peu de mots, & en passant seulement, la Foy des Orientaux. Nous croyons, dit-il, au saint Baptême & au Sacrifice, qui est le Corps & le Sang de Jesus-Christ, au Sacerdoce, à l'huille sanctifiante, au Mariage. Les Turcs ayant fait mourir ce Simon Julacha, à la sollicitation des Schismatiques, Abdejesu, Religieux du même Ordre, fut mis Patriarche en sa place, lequel fut autrefois un des plus emportez Nestoriens, & avoit composé plusieurs Livres, pendant qu'il étoit lui-même dans l'erreur: mais étant venu à Rome sous Jules III. il fit abjuration du Nestorianisme. C'est lui dont il est parlé

dans la vie de Pie IV. ſous lequel il fit un ſecond voyage à Rome, pour obtenir la confirmation de ſon Patriarchat; & il aſſiſta au Concile de Trente. Comme il étoit habile homme, il convertit à la vraie Foy, pendant ſon Pontificat, pluſieurs Neſtoriens, & ſe ſoutint aſſez bien contre les Schiſmatiques. Mais ceux qui lui ſuccederent, ne pûrent pas les conſerver, ni ſe maintenir contre leur puiſſance, n'ayant ni ſon adreſſe, ni ſa capacité.

Ahatalla, qui étoit auſſi Moine de S. Pachome, ſucceda à Hebdejeſu; & ayant vêcu fort peu, il eut pour ſucceſſeur Denha Simon, qui étoit auparavant Archevêque de Gelu: mais celui-ci fut contraint d'abandonner Coramit, & de ſe retirer en la Province de Zeinalbech, à l'extrémité de la Perſe, ayant été obligé de ceder à la puiſſance du Patriarche de Babylone. Son Succeſſeur, qui ſe nommoit auſſi Simon, réſida au même lieu. Ce qui diminua beaucoup l'autorité de ce ſecond Patriarche. Voila l'état des affaires des Neſtoriens depuis Jules III. juſqu'à Paul V. ſous le Pontificat duquel Elie, Patriarche de Babylone, fit une réunion ſolemnelle avec l'Egliſe Romaine.

Cet Elie ayant reçû des preſens de Paul V. & en même tems une Formule de Foy, lui envoya quelques perſonnes de ſa part, pour remercier Sa Sainteté, & pour ſe ſoumettre entierement à Elle, reconnoiſſant l'Egliſe Romaine comme la Maîtreſſe de toutes les autres. C'eſt la Profeſſion de Foy qu'il fait dans ſa Lettre, qu'il adreſſe au Pape, où il anathematiſe même ceux qui ne croyent pas que l'Egliſe Romaine eſt la Mere des Egliſes. Puis il ajoute que ſon Egliſe de Babylone eſt differente des autres Egliſes des Heretiques, qui ont multiplié les Patriarchats, ſans en avoir aucun titre, & ſans la participation de l'Egliſe Romaine; au lieu que le Patriarchat de Babylone a été établi par l'autorité du Siege de Rome, ainſi qu'il ſe trouve dans leurs Annales, où il eſt écrit que les Peres

de l'Egliſe Orientale étoient ordonnez à Rome, où ils envoyerent enſuite des perſonnes de leur part, pour obtenir la confirmation de leur élection. Mais comme il arrivoit ſouvent que ceux qu'on envoyoit, étoient tuez en chemin, il fut enfin arrêté, aprés un long tems, par le Pape, en ſon Conſeil, qu'il leur ordonneroit un Patriarche, & qu'il leur donneroit la permiſſion de l'élire à l'avenir. Voila, dit le Patriarche Elie, l'origine du Siege Patriarchal de Babylone, que nous n'avons point uſurpé, ayant reçû cette Dignité de l'Egliſe Romaine.

Ce même Patriarche Elie joignit à ſa Lettre la profeſſion de Foy de ſon Egliſe, où il eſt marqué entre autres Articles, que le S. Eſprit procede du Pere; que le Fils a pris un Corps de la Sainte Vierge; qu'il eſt parfait, tant en l'ame, qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant deſcendu en une Vierge, s'eſt uni avec l'homme, & qu'il eſt devenu une même choſe avec cet homme, de la même maniere que le feu & le fer ſont unis enſemble; que cette unité eſt ſans mélange, ni confuſion, & que c'eſt pour cela que les proprietez de chaque nature ne peuvent être détruites aprés l'union; qu'ils croyent que Jeſus-Chriſt, qui eſt engendré de toute éternité du Pere, quant à la Divinité, eſt né d'une Vierge dans les derniers tems, & s'eſt uni avec la nature de ſon Humanité.

Pour ce qui eſt du reproche qu'on leur fait qu'ils n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Jeſus-Chriſt, il répond qu'ils parlent de cette maniere, pour condamner les Apollinariſtes, qui prétendent que la Divinité eſt ſans l'Humanité, & pour confondre Themiſtius, qui aſſûroit que Chriſt n'étoit que l'Humanité ſans la Divinité. Il ajoute de plus que cette créance eſt celle de l'Egliſe Romaine, & qu'il reçoit tout ce que cette Egliſe enſeigne; qu'il reconnoît le Pape

pour le Chef de toutes les Egliſes, & que hors de la même Egliſe Romaine, il n'y a point de ſalut.

Comme Elie, Patriarche de Babylone, autrement des Neſtoriens, ne put venir lui même à Rome, il dépêcha vers le Pape quelques perſonnes des plus habiles & des plus prudentes, pour faire la réunion des deux Egliſes. Ils compoſerent enſemble une explication des Articles de leur Religion, où ils expoſerent au long la maniere de concilier leur créance avec celle de Rome. L'Abbé Adam, Archidiacre de la Chambre Patriarchale, & Superieur des Religieux de la Chaldée, qui étoit un des Deputez, fut chargé de ce commentaire ou explication; & le Patriarche l'accompagna d'une Lettre au Pape, où il traite de cette conciliation de créance, & il y fait voir que les deux Egliſes ne différent que de ceremonies; mais que pour ce qui regarde la Doctrine de la Foy, toutes leurs diſputes avec l'Egliſe Romaine ne ſont que de nom. Il réduit ces points de créance, dans leſquels il prétend ne différer que de nom d'avec Rome, à cinq Chefs; ſçavoir, en ce que les Neſtoriens n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Chriſt; en ce qu'ils ne mettent en Jeſus-Chriſt qu'une puiſſance & une volonté; en ce qu'ils ne reconnoiſſent en Jeſus-Chriſt qu'une perſonne; en ce qu'ils diſent ſimplement que le S. Eſprit procede du Pere; & enfin en ce qu'ils croyent que la lumiere qu'on fait le jour du Samedi Saint au Sepulchre de nôtre Seigneur, eſt une lumiere veritablement miraculeuſe.

Le Patriarche Elie prétend, aprés avoir pris l'avis des plus éclairez, qu'en tous ces points-là, ils ne s'entendent point les uns les autres. En effet, l'Abbé Adam tâche de ſe juſtifier par un long Diſcours, que nous ne rapporterons pas ici, pour de bonnes raiſons; & même nous ne parlerons point des deux derniers Articles, qui ſont com-

muns à tous les Orientaux. Il n'y a que les trois premiers, qui regardent particulierement les Neſtoriens. Et cet Abbé veut faire voir qu'il eſt facile de concilier l'Egliſe Romaine avec la Neſtorienne, & prétend montrer que le Neſtorianiſme d'aujourd'hui n'eſt qu'une hereſie imaginaire, & de nom ſeulement ; que toute cette diverſité de ſentimens, qui ſe rencontre, ne conſiſte qu'en des équivoques, dautant que les Neſtoriens prennent le nom de perſonne d'une autre façon que ne font les Latins ; & qu'on ne les a condamnez, que parce qu'on ne les entendoit pas. A quoi il a été répondu, que quoi qu'on ne doive pas confondre les diſputes de mots avec les diſputes de choſes & de Dogmes, il eſt juſte neanmoins que tous les Fideles expriment leur Foy par les mêmes termes, la diverſité du langage produiſant d'ordinaire une diverſité de créance : & ainſi il étoit bon de réduire ces Chaldéens aux expreſſions de l'Egliſe Romaine, autoriſées par les Conciles, qui les ont condamnez. C'eſt le parti que Stroza a pris dans le Recüeil de ces Actes ; car il y ramaſſe tout ce qui a été dit par les Peres du ſeptiéme Concile General d'Epheſe, * & par les autres Conciles, contre l'opinion de Neſtorius. Ainſi le Pape obligea le Patriarche, par la Lettre qu'il lui écrivit, de condamner toutes les expreſſions qui pourroient couvrir l'erreur. Il lui envoya divers Extraits des Conciles contre Neſtorius & Theodore de Mopſueſte, ſur les deux opérations de Jeſus-Chriſt, & ſur la Proceſſion du S. Eſprit.

Perpet. de la Foy, tom. 1.

* où l'hereſie de Neſtorius a été condamnée.

Paſſons maintenant aux autres Articles de la créance des Neſtoriens. Comme leur Secte a été détachée de l'Egliſe Grecque, auſſi a-t-elle les mêmes opinions, à la réſerve de ce qui lui eſt ſingulier, & qui a été la cauſe de la ſeparation. Il ſe peut faire neanmoins que les Neſtoriens ſe ſoient plus relâchez dans de certains points de Morale & de Diſcipline, que les Grecs. Et c'eſt ſans doute en

ce ſens qu'on doit entendre ce que Brerewod rapporte touchant la Confeſſion, dont il nie que l'uſage ſoit parmi eux. Il eſt vrai qu'ils la negligent beaucoup ; & l'Archevêque Joſeph Neſtorien qui s'eſt reconcilié depuis quelques années avec l'Egliſe Romaine, a eu bien de la peine à la rétablir dans Diarbeker ; parce que les Neſtoriens, bien qu'ils fuſſent la plûpart Latiniſez, ne vouloient point s'y ſoûmettre. Il faut donc expliquer tous les autres points qui regardent la Religion des Neſtoriens, aux ſentimens de l'Egliſe Greque, qui eſt l'origine de tout le Chriſtianiſme dans le Levant.

On ne peut nier que les Neſtoriens ne conſacrent en pain levé ; ils mettent de plus dans leur pain du ſel & de l'huile ; ainſi qu'on peut voir dans les Remarques ſur les Ouvrages de Gabriël de Philadelphie, où eſt rapportée la maniere de faire ce pain & de le préparer, pour le rendre propre à être conſacré. Ils ont pour cela un grand nombre de Prieres qu'ils récitent. Ils obſervent pourtant moins de ceremonies que les Grecs, qui en ont ajoûté une infinité de nouvelles aux anciennes.

Je pourrois rapporter leur Doctrine touchant la préſence réelle du Corps & du Sang au S. Sacrement, & la Tranſſubſtantiation du pain & du vin au Corps & au Sang ; mais parce qu'elle eſt conforme à celle des autres Chrétiens du Levant, & que je l'ay déja rapporté en pluſieurs endroits, j'y renvoye le Lecteur. Je dirai ſeulement ſur cette matiere, ce que l'Abbé Adam, Envoyé du Patriarche Elie au S. Siege, nous a laiſſé dans un Ecrit intitulé, Diſcours contre les Hereſies contraires à la verité de l'Egliſe Catholique de Rome. Neſtorius, dit-il, enſeigne touchant les Sacremens vivifians, que nous ſommes nourris du corps & du ſang d'un pur homme qui n'eſt point Dieu. Mais à Dieu ne plaiſe que nous ayons

Perpet. de la Foy tom. 1.

„ ce ſentiment; car nous mangeons le vrai Corps
„ de Dieu, mais de Dieu incarné : Nous bûvons ve-
„ ritablement le Sang d'un Homme, mais d'un
„ Homme-Dieu : Nous ſommes nourris veritable-
„ ment du Corps & du Sang d'un Homme; mais
„ de cet Homme qui fut vivant par ſon ame, & vi-
„ vifiant par l'eſprit; de cet Homme que Daniel
„ a appellé la Vie de Dieu. Et un peu plus bas : Il
„ eſt écrit de la Sageſſe, qu'elle a édifié une Mai-
„ ſon, c'eſt-à-dire l'Egliſe : Qu'elle y a mis ſept
„ Colomnes, c'eſt-à-dire les ſept Sacremens du
„ Seigneur, qui ſont reçûs par l'Egliſe Romaine,
„ vrai fondement de la Foi, & la Mere des Egliſes;
„ qu'elle a immolé ſon Sacrifice, & qu'elle a pré-
„ paré ſon vin, c'eſt-à-dire le Corps & le Sang du
„ Seigneur. Il eſt donc certain que nous ſommes nourris du Corps & du Sang de la Sageſſe du Pere.

Nous dirons encore un mot de ces Neſtoriens dans la Religion des Etats de Perſe & de Tartarie, où il y en a pluſieurs qui y ſont établis.

Fin du ſecond Volume.

A01147078O

Digitized by Google